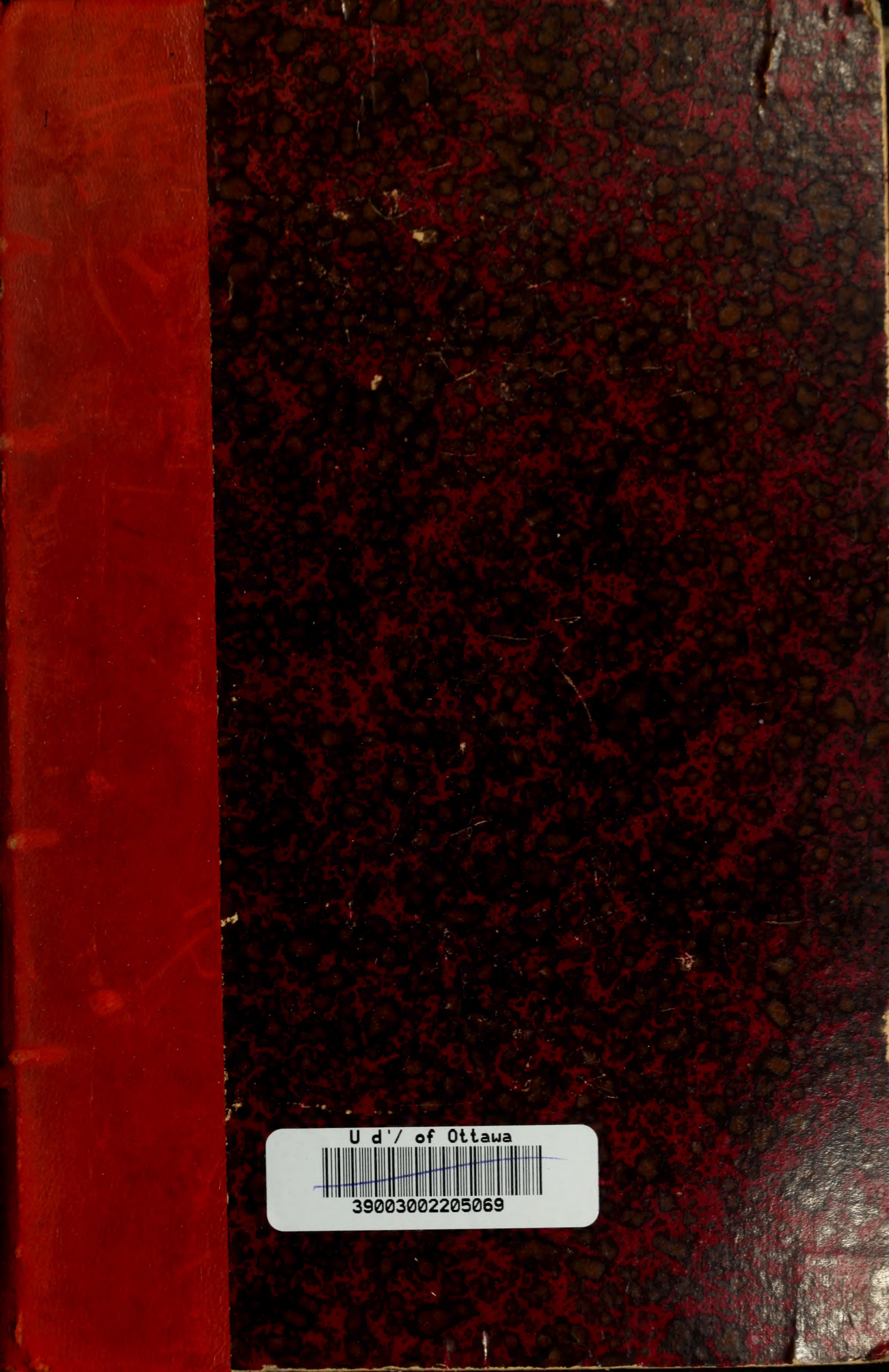

U d'/ of Ottawa
39003002205069



DOCUMENTS

ANNOTÉS

TEXTES RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR

Léon-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'École Française de Rome
Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Montpellier

....

1885-1891

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(HAMELIN FRÈRES)

—

1891

DOCUMENTS

ANNOTÉS

DOCUMENTS

ANNOTÉS

TEXTES RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR

Léon-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'Ecole Française de Rome
Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Montpellier

1885-1891

MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(HAMELIN FRÈRES)

—

1891

L. G. PÉLISSIER

DOCUMENTS ANNOTÉS

I

UNE LETTRE DE LA CONDAMINE



LE PUY
IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS
Boulevard Saint-Laurent, 23

1887

DOCUMENTS ANNOTÉS

I

UNE LETTRE DE LA CONDAMINE

La lettre suivante de La Condamine à Bottari, que je crois inédite, fait partie, avec quelques autres, d'un recueil manuscrit de la bibliothèque Corsini, dont la formation est récente et l'origine singulière : l'avant-dernier préfet de la Corsinienne, l'abbé Rezzi [1], prenait plaisir à remanier les collections manuscrites — documents historiques ou littéraires, mélanges de toutes sortes, — si nombreuses dans ce fonds, et pour satisfaire ce goût malfaisant, il a mis dans un désordre complet bon nombre de volumes. Une de ses idées les plus bizarres a été de prendre dans des volumes ou dans des portefeuilles anciennement formés, déjà décrits et catalogués, diverses lettres d'hommes illustres pour en former un album d'autographes [2]. Le pis est qu'en inscrivant cette collection au Catalogue [3] (IIe partie, Index alphabétique par noms d'au-

---

1. Le successeur de l'abbé Rezzi, M. le chevalier Cerrotti, est mort récemment (31 janvier 1887). On ne lui a pas donné de successeur. Le fonds Corsini sera désormais administré, tout en gardant son autonomie, par le préfet de la bibliothèque des Lincei. M. Cerrotti était un homme obligeant et doux, qui connaissait à merveille sa bibliothèque. Il a publié en 1881 le Catalogue des imprimés de la Bibl. Romana Sarti léguée à l'Académie Romaine de Saint-Luc par son fondateur l'architecte Sarti. Il s'occupait, en ces temps derniers, de rédiger le catalogue du richissime cabinet d'estampes de la Corsinienne.

2. Bien que composé sans méthode et sans goût, cet album est intéressant, car plusieurs écrivains célèbres y figurent. Citons entre autres Fénelon, Voltaire, Boerhaave, J.-P. Séguier, La Condamine, J.-J. Barthélemy. Plusieurs de ces lettres à Fénelon ont été publiées par Mgr Chaillo dans les *Analecta juris pontificii*, et par l'abbé Rezzi dans une plaquette imprimée à Rome (place de Venise, nº 114) en 1853, sous le titre : « Lettres inédites retrouvées dans la bibliothèque du prince Corsini. »

3. Le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Corsini, volume grand in-folio de 566 feuillets, est divisé en trois parties : description dans l'ordre du classement, nos 1 à 2132 ; index alphabétique par noms d'auteurs et titres d'ouvrages anonymes ; index alphabétique par matières notables. — Notre manuscrit porte le numéro d'ordre 2028, mais ce numéro ne suffit pas à retrouver un manuscrit si l'on n'en connaît pas la cote de classement composée de deux chiffres et d'une lettre indiquant la travée, le rayon et la place sur le rayon, par ex. <32, G, 15 .

teurs), sous la rubrique *Lettere di Uomini Celebri*, Rezzi a négligé, peut-être volontairement, d'y marquer la cote du nouveau recueil. Aussi ce volume sans passé, perdu derrière d'autres in-quartos sur un rayon peu accessible de la bibliothèque, est-il resté presque ignoré jusqu'à aujourd'hui. Dans une rapide visite au palais de la Lungara, M. Müntz a pu en extraire, avec une intéressante lettre de J.-J. Barthélemy, une lettre et un billet adressés par La Condamine à Bottari. Il signale une troisième lettre, celle que je publie ici [1]. J'ai eu quelque difficulté à retrouver le volume que l'on croyait perdu et que l'on refusait sans phrases. Toutefois, sur ma demande, l'un des attachés de la bibliothèque, l'obligeant M. Bracony, a bien voulu faire pour moi une nouvelle enquête, et, après de patientes recherches, il a retrouvé sous le numéro < 32, G, 15 > le volume désiré. Mais dérelié, la plupart des feuillets décousus ou déchirés, ce recueil presque en lambeaux (quelles mains l'on réduit à cet état lamentable?) a dû être envoyé à l'atelier de reliure pour y subir une restauration complète. L'obligeance de M. Sciaparelli, le savant conservateur de la bibliothèque de l'Académie des Lincei, m'a permis de l'examiner au passage et d'y copier cette lettre.

Cette lettre, probablement détachée par Rezzi des recueils de la correspondance de Bottari, renferme, comme celle qu'a publiée M. Müntz, de curieux détails sur le caractère de La Condamine. Si dans l'une il se montre égoïste, mari satisfait mais peu enthousiaste, se rappelant volontiers les agréments de l'indépendance perdue, dans l'autre on reconnaît, sous les plaisanteries et les amers paradoxes, sous les bizarres utopies que lui inspirent l'absurde politique de Louis XV et les désastres de Frédéric II, malgré le scepticisme et l'ironique légèreté du ton, l'accent sincère d'un profond patriotisme.

---

1. « Lettres inédites de savants français à leurs confrères ou amis d'Italie (XVIIe, XIXe siècle), publiées par M. Eugène Müntz (extrait de la *Revue critique*), et dans la *Revue critique*, 1882, tome XIII de la nouvelle série, p. 371 à 515. » — Le même volume contient une lettre de La C. en date du 5 décembre 1757. — M. Müntz ayant publié ces lettres sans aucun commentaire, on me permettra de signaler la légère erreur de La C. qui fait naître Pereira à Lisbonne, alors qu'il naquit dans l'Estramadure espagnole. L'histoire de ce malheureux juif de Carpentras montre une fois de plus de combien de vexations administratives se composait la tolérance du Saint-Siège à l'égard des Israélites.

Lettre de La Condamine.

Paris, le 5 décembre 1757.

Monsieur et très-cher prélat,

La nouvelle année n'ajoute rien aux sentimens que je vous ai voués, mais elle me sert d'occasion pour vous en renouveler les assurances. J'espère que vous voudrez bien vous charger de présenter mes respectueux hommages à LL. EE. Madame la duchesse Corsini, Mesdames ses filles, à son Eminence, à Monsieur le Duc, à Messieurs les Princes ses fils [1], et à tout ce qui leur appartient. J'ay appris avec une véritable

1. Voici quelques renseignements biographiques sur les divers membres de la famille Corsini au milieu du XVIII siècle, pour identifier les personnages cités ici et dans la lettre du 30 mai 1757. Je les tire d'un tableau généalogique inédit conservé à la bibliothèque Corsini. *La duchesse Corsini* est Octavia Strozzi, mariée le 23 décembre 1727 à Filippo C., dont elle eut sept enfants: Vittoria, Bartolomeo, Lorenzo, Teresa, Andrea, Lucrezia, Giovanna. — *Mesdames ses filles :* Maria-Vittoria (2 nov. 1728-17 février 1797), mariée le 10 avril 1747 à D. Livio II Odescalchi, duc de Sirmio et Bracciano; (c'est elle que La C. dit avoir saluée à Milan). *Teresa-Maria* (1er nov. 1732-30 avril 1779, mariée le 1er nov. 1757 à D. Francisco Michelangelo Caetani, duc de Sermoneta). Lucrezia (1740-1784, devenue duchesse Giuseppe d'Altemps). *Giovanna* (1742-1763), mariée à Giuseppe di Girolamo Mattei). *Son Éminence* est Neri Maria Corsini (1685-1770), frère de Filippo, cardinal du titre de Saint-Adrien, membre de toutes les congrégations et préfet du tribunal della segnatura di giustizia. C'est à ce tribunal que fait allusion La C. dans la lettre du 30 mai. C'est le cardinal Neri Maria qui acheta aux Riario leur palais de la Lungara qu'il remplaça par le palais actuel. Avec Bottari, il forma une riche bibliothèque qu'il ajouta à celle que son oncle avait achetée au cardinal Gualtieri. — *M. le Duc :* Filippo Corsini, né le 30 sept. 1706, mort le 30 nov. 1767, capitaine de la garde noble sous Benoît XIV. — *Ses fils : Don Bartolomeo*, fils aîné de Filippo, né le 9 oct. 1729, mort le 22 février 1792 à Florence, marié en octobre 1758 à D. Maria-Felice del principe D. Giulio Cesare Barberini, morte le 30 juillet 1817, membre de l'Accademia fiorentina en 1766; capitaine de la garde-noble, créé chambellan impérial par Joseph II, ambassadeur de l'empire au conclave en 1774; chevalier de la Toison d'or: créé conseiller d'Etat par Léopold II en 1791. Lorenzo, né le 26 novembre 1730, mort à Vienne le 28 janvier 1802; chevalier de Malte, créé, en 1734, prieur de Pize avec dispense par son grand-oncle Clément XII; créé grand-écuyer en 1765 par Pierre-Léopold Ier de Toscane, conseiller intime par Marie-Thérèse et François; en 1769, majordome général de Marie-Louise, femme de Léopold de Toscane. Il fut l'ami et le protecteur des lettrés, entre autres du savant Lorenzo Pignotti, et devint membre de plusieurs académies, entre autres de celle des Etruschi (1779). *Andrea Corsini*, né à Rome le 11 janvier 1735, mort le 11 janvier 1795; cardinal en 1752 du titre de Saint-Angelo in Pescaria, évêque de Sabine et vicaire de Rome. Il fut un des plus violents adversaires des Jésuites et ne contribua pas peu à la promulgation de la bulle de suppression. Il fut chargé par Clément XIV de garder dans le château Saint-Ange le R. P. Ricci, général de l'ordre. — Parmi « *ce qui leur appartient* » figurait probablement ce chevalier Pecci qui accompagnait le chevalier Lorenzo dans son voyage à Paris de 1757. Dans leur « Genealogia dei conti Pecci » (Pise, 1880), Fumi et Lisini ne donnent aucun renseignement qui permette d'identifier ce personnage. Toutefois, en 1757, le nom de cavalier Pecci ne peut convenir qu'à Carlo Pecci, fils d'Antonio, né en 1733, soldat comme son père, et mort en 1776. Carlo d'Antonio est le grand-père de Léon XIII.

joye la conclusion du mariage de Mme la duchesse de Sermoneta. Je ne cesse de faire des vœux pour la santé et la prospérité de cette respectable maison et je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont LL. EE. m'ont honoré.

Vous auriez plus souvent de mes nouvelles si j'en avois d'intéressantes à vous mander. Mais je passe la moitié de ma vie en province, où l'on est fort mal instruit de ce qui se passe. Quant aux nouvelles d'Allemagne, vous les savez plus tôt que nous. Elles n'ont pas fait jusqu'ici assez d'honneur à nos armes pour m'être pressé de vous les mander [1]. On m'avait dit qu'on rappelait le prince de Soubise [2]. Je ne sais ce qui en sera, mais cela me paraîtrait inconséquent : le maréchal d'Estrées qui avait gagné une bataille a été rappelé [3], si on traitait de même le général qui l'a perdue, ce ne serait pas juste. Les Hanovriens ont repris les armes [4] ; le maréchal de Richelieu marche à eux, à ce qu'on prétend [5]. Tout cela n'est pas bien éclairci, et chaque jour une nouvelle détruit l'autre. Nous savons mieux ce qui se passe en Silésie qu'en Westphalie. Hier un courrier extraordinaire apporta la nouvelle de la défaite du prince de Bevern sous Breslau [6], après un combat de huit heures. Son camp attaqué par quatre endroits à la fois a été forcé et il a laissé, dit-on, vingt mille morts ou blessés. Avec le temps, on saura (et vous savez peut-être déjà), combien il en a coûté aux vainqueurs. *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.* Si vous n'entendez pas cela, Madame la Duchesse de Bracciano vous l'expliquera.

Madame du Bocage se [7] trouve si bien de Rome que je pense qu'elle fera comme moi. Si je ne m'étais pas marié, je crois que j'y serais encore, et si j'avais eu ma femme avec moi, j'y serais resté. La voilà toute portée avec tout son ménage, car elle n'a pas d'enfants (j'entends Mme du

---

1. L. C. oublie Kloster-Zevern pour ne penser qu'à Rosbach.

2. Soubise fut rappelé en effet peu de temps après Rosbach, et Richelieu le suivit de près. On les remplaça par l'abbé de Clermont.

3. L'engagement du 26 juillet 1757, dont tout l'honneur revient du reste à Chevert, fut une victoire pour d'Estrées, mais troublé par une manœuvre hardie de F. de Brunswick, il ne sut pas en profiter. Son rappel fut motivé par ses lenteurs et son inaction. Il lui arriva le 27 juillet 1757 : cette coïncidence entre la victoire et la disgrâce éveilla, en faveur de M. d'Estrées, la sympathie de l'opinion.

4. Après la violation de la capitulation de Closter-Zevern par Pitt.

5. Ce fut F. de Brunswick qui recommença les hostilités. L'hiver les arrêta bientôt.

6. Après la prise de Schweidnitz par les Autrichiens, la défaite du prince de Bevern par Daun venait de faire perdre encore Breslau à Frédéric II (11-22-24 novembre 1757).

7. « *Forma Venus, arte Minerva* », Marie-Anne Le Page, veuve du receveur du Boccage, était alors dans tout l'éclat de sa gloire. Successivement admise au sein des académies de Bologne, Lyon, Rouen et Padoue, elle fut reçue à Rome comme membre de l'Académie des Arcades. On y forma un gros volume des vers écrits à sa louange. Il n'est pas étonnant qu'elle aimât Rome.

Bocage). Jusqu'ici je n'en ai point non plus, dont Dieu soit loué! Je vous jure que j'en suis plus que consolé, quoique je sache bien que Sa Sainteté n'en aura pas meilleure opinion de moi pour cela. Nous n'en faisons pas moins bon ménage, ma nièce et moi, et il y a toute apparence que le Saint-Père n'aura point à se repentir d'avoir formé nos liens.

Je m'en rapporte à l'abbé Barthélemi pour vous mander des nouvelles ecclésiastiques. Tout ce que je sais, c'est que le dernier bref sur les doutes a beaucoup déplu aux Constitutionnaires, et qu'il s'en est peu fallu qu'il ne fût enregistré au Parlement. Sans la guerre cela ferait beaucoup plus de bruit. Notre nouvel ambassadeur [1] ne part point; à présent qu'il est sûr du chapeau, je crois qu'il est moins pressé.

Il y a des paris sur ce que deviendra le roi de Prusse. Voici ce que j'imagine, il sacrifiera quelques millions, lui et les Anglais, pour gagner les nouveaux ministres de la Porte à la faveur du nouveau gouvernement et des changements que la mort du sultan peut occasionner [2]. Ils donneront pourboire aux Janissaires, qui doivent s'ennuyer d'une si longue paix [3]. Il ira discipliner les Turcs, se mettre à leur tête quand il sera dépouillé de ses Etats, et leur promettra de les amener à Vienne. Quelque extravagante que soit cette idée, Dieu veuille qu'elle ne se réalise en aucune manière : tout le poids de la guerre d'Allemagne retomberait alors sur nous. Je ne vois qu'un boulet de canon qui puisse donner la paix à l'Europe.

Adieu, mon cher et aimable prélat, etc.

De Condamine.

Léon G. Pélissier.

---

1. M. de la Rochechouart, évêque de Laon et cardinal, remplaça à Rome, comme ambassadeur, Choiseul-Stainville, après un an d'intérim rempli par les chargés d'affaires Boyer, l'abbé de Meyère et l'abbé Delvincourt. — Ce Boyer est précisément celui auquel La C. dit demander des nouvelles de Bottari en l'absence de Barthélemy et à défaut de nouvelles directes (Voir la lettre du 30 mai, *R. c.*, t. XIII (n. s.), p. 492).

2. Othman III, mort en 1757 après trois ans de règne, fut remplacé par son cousin Mustapha III (fils d'Achmet III), qui régna de 1757 à 1774.

3. La Turquie était en paix avec les puissances européennes depuis le traité de Belgrade de 1740, en grande partie dû au pacha Bonneval (V. sur ce personnage la conférence faite par M. Vandal au cercle Saint-Simon et publiée par L. Cerf).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils.

DOCUMENTS ANNOTÉS

II

LETTRES

DU

MAGISTRAT DE STRASBOURG

(1636-1643)

TIRÉES DES ARCHIVES DE CONDÉ

PUBLIÉES PAR

LÉON G. PÉLISSIER

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie

Éditeurs de la Revue alsacienne

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

DOCUMENTS ANNOTÉS

II

LETTRES

DU

MAGISTRAT DE STRASBOURG

(1636-1643)

TIRÉES DES ARCHIVES DE CONDÉ

PUBLIÉES PAR

LÉON G. PÉLISSIER

PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie

Éditeurs de la Revue alsacienne

5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

(Tirage à part de la *Revue alsacienne*, octobre 1888.)

LETTRES

DU MAGISTRAT DE STRASBOURG

TIRÉES DES ARCHIVES DE CONDÉ. (1636-1643)

Les documents jadis publiés par M. de Kentzinger[1], les faits recueillis naguère par M. Legrelle[2], ont démontré les origines lointaines et la continuité du mouvement national qui, au XVIIe siècle, ramena l'Alsace vers la France. Voici, pour nouvelles preuves de l'antiquité du sentiment français en Alsace, des lettres adressées par le magistrat de Colmar et celui de Strasbourg à Richelieu et au prince Henri II de Condé pendant la guerre de Trente ans. L'authenticité en est incontestable : elles proviennent des archives de Condé, si soigneusement conservées au château de Chantilly. M. A. Laugel a pris la peine de les en extraire pour la *Revue alsacienne,* et M. Ch. Mehl a bien voulu me confier l'honneur de les présenter à ses lecteurs.

On peut, d'après ces lettres, définir Strasbourg et Colmar (comme les autres républiques d'Alsace à cette époque), des villes qui veulent devenir cités françaises et rester municipalités indépendantes. On constate chez elles à la fois le désir d'aliéner leur liberté en échange d'une protection puissante et celui de conserver leurs libertés pour se défendre au besoin contre cette protection même.

Le réveil de l'esprit protestant pendant la guerre de Trente ans, l'occupation du sol de l'Alsace par les armées suédoise, weimarienne, française, les incursions des Lorrains et des Impériaux, la présence d'un cardinal au ministère en France n'affaiblirent pas la cordialité que l'Alsace avait montrée sous Henri IV dans ses relations avec le gouvernement français.

---

1. Kentzinger, *Documents relatifs à l'Histoire de France tirés des archives de Strasbourg.* Strasbourg, Berger-Levrault, 1819.
2. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, 4e édition. Paris, Hachette, 1884.

La ville de Colmar, peu de temps après ce traité de Prague qui parut porter au comble la puissance de l'empereur, montra d'une manière éclatante ses sentiments français. Les Impériaux méditaient un coup de main pour enlever les garnisons françaises de Haguenau, de Sélestat et de Colmar. Ils voulaient « *laver la tête des habitants bien aigrement* » et faire de la région un grand magasin de vivres et de fourrages, une place de sûreté qui leur eût ensuite permis d'attaquer la France même. Colmar informa Richelieu de ce projet, lui exposa les préparatifs faits pour la résistance, et lui demanda, pour les appuyer, l'envoi d'une petite armée. Voici le texte de cette lettre fort intéressante :

Monseigneur,

Pour les grandes grâces et affections que vostre Éminence ont tesmoingnez diverses fois pour le salut et assurance de nostre estat, nous vous remercions très humblement, suppliant V. E. de la continuer, esperans que Dieu nous fera la grace de n'estre trouvé ingrat, mais tousjours fidele en la service de Sa Majesté et la vostre. Nous avons apprins des lieux très assuré que les Ennemis ont desseing de se jetter au plus tost dedans ceste province, pour assembler et prendre la récolte de ce pays, singulierement où il y a garnison françoise comme, à Colmar, Schletstatt, Haguenau et par ce moyen de faire un grand ammasse de pled qui luy servira non seulement pour entretenir une grande armée dedans et hors du pays, mais ausi de contraindre avec la famine les garnisons pour accorder et se retirer honteusement, et par ce sujet de prendre les dites villes, comme ausi Strasbourg, et laver la teste des habitants bien aigrement selon leur volonté.

Et puis que ceste entreprinse ennemie se peust bien aisement faire s'on ne les empesche. Mais comme tou-

chant le respect de Sa Majesté, l'honneur de ses armées a deça, la conservation de nos privilegez, coustumes, vie, honeur et bien estant en la protection royale et soing, nous avons jugé fort nécessaire d'advertir S. M. et vostre E. priant trés humblement qu'il plaise à V. E. d'entreprendre le soing pour nous vos trés humbles serviteurs qui somes deja tant obligez, affin que les Ennemis soyent empesché de mettre en effect leur mauvais desseing. Envoyant une petite armée volante au plus tost avant que les ennemis viennent prendre les passages du pays, il ne seroit pas nos affaires d'amener des canons, car Colmar et Schlestatt fourniront chacun des pièces de leurs voysinages, et, come nous somes asseuré, ceux de Benfeld d'ammunition nécessaire pour non seulement prendre les petites bicoques Enszen, Marckoltzen, Obernehe, Moltzen, mais ausi pouroint il fort aisement effectuer, ce que l'ennemi désire de faire, puisant magazin au pays à grand avantage des services du Roy, estant quit de l'amener de si loing. Et à nos aultres on feroit un bien et grace d'un puissant protecteur dequelle la mémoire et les obligements se rendront immortelle à nous et nostre prospérité de tout le pays.

Voyant qu'on parle fort des traittez de paix général nous supplions V. E. d'avoir souvenance spécial de nostre respublicque, affin que nous y pouvions demeurer en toute selon nos privileges et coustumes usés en l'an 1618, comme il pleust à Sa Majesté de nous accorder par vostre conseil, ce qu'ilz fera, s'il vous plaist de nous mettre en la memoire de ceux messieurs qui seront député au dit traicté. Priant (en bonne espérance que nostre requeste sera exaucé) le createur de bénir V. E. avec longue et heureuse vie, demeurons tous les jours de nos vie, en

attendant s'il vous plaist une petite responce et consolation par ce porteur express envoyé à Vostre Eminence,

très humbles et très obéissans serviteurs, le magistrat et conseil de la ville impériale de Colmar.

Colmar, le V de may 1636[1].

Peu de temps après l'envoi de cette lettre, le député de Colmar près le roi de France, M. Mogg, arriva dans sa ville[2]. Il y annonça que le roi avait donné des ordres pour « *maintenir la Haute-Alsace* », et « *conserver les récoltes de ce pays contre les ennemis* ». Colmar s'adressa au prince de Condé pour le prier de surveiller l'exécution de ces ordres royaux. Henri II de Condé avait remplacé comme gouverneur de Bourgogne le duc de Bellegarde, compromis dans l'aventure de Monsieur et de Montmorency. A ce titre, il était chargé d'organiser la résistance aux Impériaux en Lorraine « pour remettre un peu d'harmonie dans les opérations et tâcher d'arrêter le torrent en attendant que le roi en personne pût conduire les forces qu'il préparait en arrière ». Il avait les fonctions d'intendant, « devait user de rigueur en Lorraine, faire supporter au pays l'entretien des gens de guerre, raser les places inutiles[3] ». Il devait aussi empêcher les vexations arbitraires. Ces diverses fonctions motivaient la démarche de Colmar :

Votre Altesse nous fera assister à notre guarnison pour leur entretennement des vivres et le payement des monstres, estant six mois que le guarnison d'icy n'a point reçu de l'argent, ce qui cause que les soldats s'en fuyent encor tous les jours[4].

---

1. *Le magistrat de Colmar au cardinal de Richelieu*. Archives de Condé, portefeuille 179.

2. Lettre du 14 juin 1636. *Le magistrat et le conseil de la ville impériale de Colmar à S. A. Mgr le Prince*. Archives de Condé, *ibid*. Analysée par M. Laugel.

3. M. le duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, III, p. 263.

4. Voir même page, note 1.

Le magistrat demande un envoi de blé, ou de l'argent pour en acheter à Benfeld. Les vivres commençaient à être fort rares dans la place, bien que la qualité de ville frontière semblât mériter à Colmar un meilleur traitement.

« Nous sommes la ville plus frontiers des ennemis, et deux heures de chemins d'icy jusqu'à Brisac; pour quelle raison la guarnison de notre ville doit être toujours en meilleur estat pour résister aux ennemis[1]. »

La lettre du magistrat se terminait par les mêmes assurances de dévouement qu'il avait données aussi aux généraux du roi, le duc de Rohan, le maréchal de la Force et le cardinal de la Valette. On voit par là que la ville de Colmar observait fidèlement le traité de Rueil qui, le 1er mai 1635, l'avait placée sous la protection de Louis XIII.

La république de Strasbourg continuait les traditions suivies sous Henri IV[2] et dont la persistance devait aboutir aux événements de 1681. Mais elle devait observer la neutralité, plus officielle sans doute que sincère. En octobre 1635, Strasbourg, qui avait adhéré à l'alliance d'Heilbronn, était à la fois pressée par l'empereur victorieux de souscrire au traité de Prague et menacée par l'approche de l'armée française : avec une grande habileté diplomatique, elle ménagea les deux ennemis, accordant le passage au renfort de 6,000 hommes que le cardinal de la Valette conduisait à Bernard de Saxe-Weimar, et prolongeant les négociations avec l'empereur Ferdinand. Plus puissante que Colmar et ses autres voisines, Strasbourg se réserva plus longtemps, ne négligeant toutefois aucune précaution pour prévenir le mécontentement des généraux français. Sa grande excuse était la nécessité où elle se trouvait, dans de difficiles circonstances, de n'offenser ni le roi de Suède, ni les armées impériales, contre lesquelles elle voulait maintenir « *sa liberté spirituelle et temporelle*[3] ».

1. Voir page 6, note 1.
2. Voir *Henri IV et l'Allemagne,* par M. Anquez. Paris, Hachette, 1887.
3. Kentzinger, *op. cit.*, p. 225.

Pour empêcher le cabinet de Saint-Germain de « *donner place à aucune sinistre impression contre elle*[1] », comme on l'écrivait à La Valette, Strasbourg multiplia, durant ces quinze années, les égards, les politesses officielles, les lettres de félicitations et de condoléances. Le 6 octobre 1638, le magistrat complimente Louis XIII de la naissance du Dauphin[2]. Le 20 janvier 1642, il témoigne à Mazarin son affliction de la mort de Richelieu et le prie de lui continuer la protection du grand cardinal[3]. Le 1er juin 1643, le consulat adresse une circulaire de condoléances sur la mort de Louis XIII à la reine régente, à Gaston d'Orléans, au prince de Condé, modèle de rhétorique ampoulée et servile[4]. Le 4 juillet suivant, une adresse analogue est signée à Strasbourg par la réunion des députés de la Basse-Alsace. Nous en possédons l'exemplaire adressé au prince de Condé. Il est probable que, *mutatis mutandis*, la même lettre fut envoyée à la Régente et à Monsieur. En voici le texte :

Monseigneur,

Nous ne pouvons assez representer la très juste condoléance et le digne ressentiment que nous avons du decez du feu Roi de glorieuse mémoire ; lequel ayant dignement eu le tiltre d'un Roy très chretien, justicier, victorieux, support des faibles, soulagement des oppressés, il est nécessaire que cette perte redonde à tous qui ont admiré ses résolutions royales et désiré une paix solide et universelle, mais surtout à nous qui avons jouy durant ceste guerre des effects de sa protection puissante et de

1. *Ibid.*, p 237, avec la réponse de Louis XIII, p. 239.
2. *Ibid.*, p. 247.
3. *Ibid.*, p. 254-255. — L'original de la lettre à Condé est aux archives de Condé, portefeuille 296.
4. *Les députés de la Basse-Alsace à M. le Prince.* Archives de Condé, portefeuille 296.

sa bienveillance royale. Ce qui nous peut consoler en cette tristesse universelle, est que nous voyons ce throne restabli par une source tant vigoureuse issue de ce grand Roy, par madame sa mère douée des royales vertus, et par la prudence et générosité de Vostre Altesse, comme des astres estincellants; lesquels, moyennant la faveur de la souveraine bonté, s'en iront dissiper les brouillards de tristesse à touts et ensuite à nous, qui nous promettons de vostre bonté la mesme bienveillance que Sa Majesté de très glorieuse mémoire nous a faict sentir en effect; supplians la divine puissance qu'il luy plaise assister à vos conseils, dresser vos sentiers, bénir vos armes et tourner toutes vos actions au restablissement d'une paix qui vise à l'honneur de son nom et au salut public. Recommandants très humblement à Vostre Altesse nous et nostre estat affligé, nous demeurons

Monseigneur,

les trés humbles, trés obéissants serviteurs, les chefs et députez de la noblesse libre et franche du Saint-Empire en la Basse-Alsace.

Autant la république se préoccupait en toute circonstance de marquer son respect à la France, autant elle était soucieuse de maintenir ses privilèges, d'assurer la sécurité commerciale, d'empêcher ou de faire punir les dévastations que les bandes suédoises ou françaises commettaient trop facilement en pays allié. Peu de provinces ont été matériellement plus malheureuses que la Lorraine et l'Alsace pendant la guerre de Trente ans, et les *Misères de la Guerre* de Callot ne nous retracent que la trop fidèle image de cette épouvantable époque. Tous les témoins[1] sont d'accord

1. La correspondance de Nicolas Rigault avec MM. Dupuy est une source aussi précieuse que peu connue de renseignements sur l'état de la Lorraine entre 1630 et 1650.

pour constater la désolation des campagnes, les moissons détruites et les granges brûlées, l'incertitude du lendemain dans les villages chaque jour pillés, les paysans traqués, assaillis comme bêtes fauves par tous les adversaires, et, dans une complète confusion des droits, la toute-puissance du *Faustrecht*. Il eût été bien difficile aux meilleurs généraux d'être maîtres de leurs garnisaires. Un historien dont la manière littéraire est singulièrement précise, sobre et forte, décrit ainsi l'état militaire de l'Alsace : « Une certaine confusion se manifesta d'abord aux frontières de la Lorraine sur les bords de la Sarre, en haute Alsace, où divers corps d'armée plus ou moins faibles avaient été successivement rejetés. Le vieux maréchal qu'on appelait familièrement le bonhomme La Force, les maréchaux de camp Feuquières et Bellefonds ; les généraux étrangers, le duc de Weymar avec ses Suédois, le duc de Lünebourg, Eberhard de Wurtemberg, Frédéric de Bade, avec leurs Allemands ; un peu plus tard du Hallier et Sourdis qui amenaient les troupes de renfort, tous voulant être soutenus, mais évitant de se joindre et tenant surtout à ne pas être subordonnés les uns aux autres ; sans parler du Sénat de Strasbourg qui demandait protection pour les récoltes de ses sujets, des commandants de places qui se trouvaient isolés avec leurs garnisons au milieu des troupes ennemies[1]... »

Nous connaissions, grâce aux documents de M. de Kentzinger, plusieurs de ces plaintes du magistrat de Strasbourg auxquelles fait ici allusion M. le duc d'Aumale : en décembre 1637, contre un colonel allemand, Schmuttberg, qui ravageait les environs de Strasbourg à la tête de 2,000 hommes ; contre le comte de Folleville et le comte de Chabot qui violentaient les habitants de Saverne et de Sélestat[2] ; en 1638, au sujet des « insolences et incommodités que nous souffrons des gens de guerre[3] ». Les archives de Chantilly nous révèlent le détail de divers incidents de ce genre : en 1643, le maréchal de Guébriant, campé entre Strasbourg et Benfeld, dans le voisinage des Suédois établis à Benfeld, faisait des réquisitions arbitraires dans les environs. Le magistrat s'adressa au prince de Condé pour faire cesser ce désordre[4]. Le prince fit sans

1. M. le duc d'Aumale, *op. laud.*, III, 262.
2. Kentzinger, *op. cit.*, p. 231-235.
3. *Ibid.*, p. 242.
4. *Le magistrat de Strasbourg à M. le Prince*, Archives de Condé, portefeuille 296. — Voir, dans Kentzinger, p. 261 et suiv., les lettres de Gaston d'Orléans et de Mazarin à la République.

doute des défenses sévères et ordonna la restitution des choses pillées : car c'est apparemment pour témoigner de sa reconnaissance que le magistrat mit à la disposition des troupes françaises dix-neuf cents sacs de blé, en même temps qu'il adressait au prince la lettre de remerciements qui suit :

Monseigneur,

Nous avons esté ravy de joye quand nous avons seu, par la lettre responsive dont Vostre Altesse nous a honorée, qu'Elle a pris en bonne part celle que nous luy avons escritte pour nous acquitter envers Elle des offices de condoleance et congratulation. Ce tesmoignage que Vostre Altesse nous y donne de sa bienveillance envers nostre Republicque nous fait prendre la hardiesse de la supplier vouloir admettre à l'audience le donneur de la présente, de le croire en ce qu'il luy représentera de nostre part du passage de l'armée de Monsieur le mareschal de Guebriant en deça du Rhin et nous tenir toujours pour,

Monseigneur,

de Votre Altesse,

très humbles et très obéissants serviteurs,

Les Préteurs, Consuls, et Sénat de la Républicque de Strasbourg, ce $\frac{21}{31}$ d'aoust 1643.

L'année suivante, le Sénat de Strasbourg eut à se plaindre du colonel Berghammer qui avait ravagé le bailliage de Wantzenau et commis de nombreuses violences à Geispoltzheim. C'est à cette affaire que se rapporte un mémoire non daté, retrouvé dans les

archives de Condé, et intitulé « Mémoire des Préteurs, Consuls, et Sénat de la République pour que la reine régente prescrive aux généraux du roi de respecter la neutralité que ladite République avait promis au roi de garder après la malheureuse bataille de Nordlingen et qu'elle a toujours religieusement gardée depuis, malgré les menaces et les violences des ennemis de la France[1] ». La République s'y plaint de ceux qui,

« au préjudice et contre les ordres et exemptions du Roy se sont logés il y a quelques semaines sans aucune nécessité et par force ouverte dans le bailliage de Wantzenau, dans Geispoltzheim, Lampertheim et la villette de Wangeren où ils exercent contre le pauvre peuple la même rigueur qui se pratique contre des ennemis déclarés. »

Elle demande si l'on veut la faire sortir de sa neutralité, ce

« dont elle ne pourra à la fin plus s'empescher, n'ayant pas les reins assez forts d'entretenir sa garnison et de fournir en même temps à l'appétit de l'une et l'autre soldatesque, celle de l'Empereur et du duc de Bavière, voyant que les François ne laissent point jouir ladite République de la neutralité, ains exigent de ses sujets des contributions exorbitantes, menace d'exécution militaire en cas qu'on ne leur contribue de mesme. »

A ce mémoire, analogue à celui qui avait été envoyé en 1643 à la cour contre Guébriant[2], Mazarin répondit en ordonnant à Tu-

1. Archives de Condé, *ibid*. Pièce analysée par M. Laugel.
2. Kentzinger, *op. cit.*, p. 201.

renne de faire droit, autant que possible, aux réclamations du Sénat. Mais les bonnes paroles du ministre français ne suffirent probablement pas à faire cesser l'état de trouble dont se plaignait la République. Les désordres si souvent dénoncés, parfois réprimés, presque toujours impunis, continuèrent jusqu'en 1648. Les traités de Münster seuls purent rendre à l'Alsace la paix qu'elle suppliait depuis si longtemps Louis XIV de lui donner.

La guerre, du reste, et la part, souvent involontaire, prise par Strasbourg aux opérations militaires ne l'empêchaient pas de veiller aux intérêts de son commerce. Elle trouva de puissants protecteurs dans le prince de Condé et le jeune duc d'Anguien. La brillante campagne de 1644, où le vainqueur de Rocroy avait pris Pforzheim, Bruchsal, Germersheim, Spire, l'avait fait maître du pays rhénan. Il avait traversé le Rhin le 16 août pour aller assiéger Philipsbourg, de concert avec Turenne. Les routes étaient occupées par son armée. Lui seul pouvait permettre au maître de poste de Strasbourg le passage jusqu'à Spire et au delà. Aussi le Consulat de Strasbourg s'adressait-il à lui pour obtenir des passeports pour des marchands de la ville qui allaient à la foire de Francfort[1].

Monseigneur,

Le s[r] Kraut nostre maistre des postes s'en allant trouver Vostre Altesse pour le suject du restablissement des postes entre nostre ville et Spire, nous luy avons voulu faciliter l'accez vers Elle par ce mot de lettre, qui est aussy pour supplier trés humblement Vostre Altesse de gratifier nos marchands bourgeois qui ont dessein d'aller à la foire prochaine de Francfort, tant pour la seureté de leurs personnes et serviteurs que des batteliers, batteaux et marchandises, de deux passeports, et de favoriser d'un

1. *Le magistrat de Strasbourg à M. le Prince.* Archives de Condé, portefeuille 296.

particulier le sieur Martin André Kœnig, nostre collegue pour les gens qu'il est deliberé d'y envoyer. Par ce moyen Vostre Altesse augmentera le grand nombre d'obligations qu'Elle s'est ja acquise sur nous, qui nous feront demeurer à l'infiny,

Monseigneur,

de Vostre Altesse

les très humbles et obéissants serviteurs,

les Préteurs, Consuls et serviteurs de la Républicque de Strasbourg.

Le 26 d'aoust 1644.

Ce service ne fut sans doute pas le seul que la République demanda au duc d'Anguien et qu'elle obtint de lui. Les meilleurs rapports existaient entre eux. Une lettre de Louis XIV, en septembre 1644, remercie « ses bons amis de Strasbourg » d'avoir témoigné de « bons procédés » à son cousin le duc d'Anguien. Ces bons procédés manifestaient la reconnaissance de la République pour les services que lui avaient rendus le gouverneur de Bourgogne et son fils.

On le voit, les deux tendances de la politique alsacienne que j'ai signalées d'abord n'eurent rien d'incompatible. Pour si vivement qu'il ressentît les violences individuelles et les injures faites aux particuliers, le magistrat de Strasbourg n'y accordait jamais trop d'importance. Les notes diplomatiques relatives à des incidents isolés ne troublaient qu'à la surface le grand courant de sympathie qui l'entraînait vers la France. Le jour venu des résolutions graves, la République sut oublier de mesquines querelles et montra qu'elle comprenait la grande politique, en envoyant, l'une des premières parmi les villes impériales, ses plénipotentiaires à Münster et en s'y associant dans les conférences à la fortune de la France.

NANCY. — IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

REVUE
ALSACIENNE

ORGANE

DES INTÉRÊTS ALSACIENS ET LORRAINS

LITTÉRATURE — HISTOIRE

SCIENCES — POÉSIES — BEAUX-ARTS

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

EN LIVRAISONS DE 3 A 4 FEUILLES GRAND IN-8°, AVEC GRAVURES

Conditions d'abonnement :

Paris . . . . **10** fr.
Départements, Alsace-Lorraine et Union postale . . **12** —

ON S'ABONNE :

A la librairie Berger-Levrault et Cie, 5, rue des Beaux- Arts, à Paris
Même Maison à Nancy.

Tous les abonnements partent de novembre ; les 12 livraisons de l'année forment un beau volume d'environ 600 pages avec titre, couverture et table.

Nancy. — Imprimerie Berger-Levrault et Cie.

DOCUMENTS ANNOTÉS

III

QUELQUES LETTRES

A J.-M. SUAREZ

PUBLIÉES

Avec des Notes et des Documents inédits

PAR

LEON-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'Ecole Française de Rome.

AIX

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ACHILLE MAKAIRE

2, rue Thiers, 2

1889

QUELQUES LETTRES

A J.-M. SUAREZ.

(Extrait de la Revue Sextienne, T. IX et X).
(Avril 1888. — Février 1889)

DOCUMENTS ANNOTÉS

III

QUELQUES LETTRES

A J.-M. SUAREZ

PUBLIÉES

Avec des Notes et des Documents inédits

PAR

LEON-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'Ecole Française de Rome.

AIX

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ACHILLE MAKAIRE

2, rue Thiers, 2

1889

LETTRES A J.-M. SUAREZ

L'épiscopat provençal a peu de noms aussi glorieux et plus littéraires que celui de Joseph-Marie Suarez, le premier en date et en célébrité des trois pasteurs que sa famille a donnés au diocèse de Vaison. Les trente-trois années de son séjour à Vaison firent de cette ville un des centres de l'érudition et du mouvement archéologique en Provence, et sa clientèle d'archéologues et de lettrés ne l'abandonna pas quand il quitta Vaison pour Rome, et ses fonctions épiscopales pour les charges plus relevées et plus agréables de vicaire de Saint-Pierre, de custode de la Vaticane, de bibliothécaire des Barberini.

Par son goût pour les lettres, par ses encouragements aux savants, par son souci des livres et des curiosités de toutes sortes, par l'influence bienfaisante qu'il fit sentir autour de lui, il mérite que nous rapprochions son nom du nom de Peiresc. Comme le grand conseiller, il agit plus par ses avis et ses relations que par ses propres œuvres : avec moins d'enthousiasme et de persévérance, moins d'éclat aussi, il continua l'œuvre de l'érudit de Beaugencier, et, dans des temps non moins troublés, moins propres peut-être au libre développement de l'érudition, il contribua pour sa part au maintien des disciplines scientifiques et littéraires en Provence.

Rien ne peint un homme au vrai comme les lettres qu'il écrit, sinon celles qu'il reçoit. Les lettres de Suarez sont aujourd'hui presque toutes perdues, probablement dispersées, enfouies peut-être dans les greniers du palais Barberini. Cependant, dans cette bibliothèque Barberini où il trouva vivant

le souvenir d'Holstenius, où ses papiers archéologiques sont mêlés à ceux de son prédécesseur, on trouve aussi quelques fragments de sa correspondance. L'intérêt en est vif pour qui veut connaître J.-M. Suarez, ses études, ses occupations, son milieu.

Les curieux extraits que j'en publie ici, d'après les autographes, montrent de combien d'affaires différentes on entretenait Suarez : Pitton lui donne un plan de son Histoire d'Aix et lui demande des documents et des opinions sur l'histoire ecclésiastique de la ville. Il lui soumet des inscriptions antiques provenant de la campagne d'Aix et du clocher de l'église Saint-Jean. — Un érudit catholique de Die, M. de la Baulme, lui envoie des médailles et lui demande des reliques. — Le savant helléniste Combefis lui parle de l'histoire byzantine, et le capucin Denys, d'Avignon, de l'épiscopat discuté de S. Prosper. — François Malaval lui adresse des vers et le félicite de son « otium cum dignitate ». — Un curé lui envoie une fort exacte description de la fontaine de Faucon. Guillin, de Pernes, et Péladan, de Nîmes, lui envoient ou lui demandent des livres. On voit à combien de sujets ayant chacun leur intérêt touche cette correspondance. Combien ne devons-nous pas regretter de n'en posséder qu'une infime partie !

Les lettres dont je viens de parler s'adressent à Suarez, mûri par l'âge et l'étude. C'est au contraire de la jeunesse de notre auteur que datent les trois lettres au comte de Bagni que nous publions ensuite d'après un manuscrit de la collection Baluze. Suarez, jeune encore, ayant besoin de protecteurs, y prend le ton humble et le style ampoulé du solliciteur. Pour atteindre l'*aurea mediocritas* du poète et conquérir un loisir littéraire, les gens de lettres, surtout les hommes d'étude, devaient se donner à un patron et lui plaire ; l'évêque de Vaison sut bien choisir le sien : le cardinal Bagni, qui plus tard eut aussi Gabriel Naudé dans sa maison, lui fit faire une rapide fortune. Ces lettres nous en montrent les débuts.

I.

Jean-Scol. Pitton à J.-M. Suarez (*a*).

I.

A Monseigneur Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évesque de Vaison à Vaison.

[Bibl. Barb. XLIII. 158]

Monseigneur, Comme j'eus appris par le R. P. Pagi (1) que V. G. estoit parfaitement éclairée en ce qui est de l'histoire universelle et surtout en l'ecclésiastique, j'eus aussi en même temps la témérité de m'y adresser et de vous demander par deux diverses la participation de vos lumières excellentes desquelles vous aurez la bonté de, s. v. p., d'en faire venir un petit rayon jusqu'à nous pour éclairer les ténèbres de mon ignorance. Que si, Mgr., je suis un peu pressant, vous en êtes la cause, qui me faites espérer dans celle du P. Pagy la grâce de m'aider dans mon entreprise; et s'il y a quelque manquement d'interrompre les saintes occupations d'une personne sacrée, le désir que j'ay de m'instruire est si violent qui me fait parfois devenir importun, mais toujours dans le respect que je dois à des personnes de votre mérite.

Je compose, Mgr, l'Histoire de la Ville d'Aix. On travaille mesme aux planches pour la bientost mettre sous la presse; elle contient trois parties, la première regarde les affaires de la politique depuis Sextius jusqu'à nous, la seconde sera intitulée l'histoire ecclésiastique de la ville d'Aix où je tâche en historien et non en cri-

(*a*) Les éclaircissements auxquels renvoient les chiffres entre parenthèses se trouvent à la fin de ce travail

tique (2) d'establir ces commencements de la religion en Provence, ses progrès à la suite de Mgrs les prélats jusqu'à Mgr le Cardinal(3), et enfin la 3e comprend ces hommes illustres de la ville d'Aix que je divise en trois classes : la première est celle des saints personnages ou d'une éminente vertu, la 2e contient ceux qui ont possédé les charges les plus élevées dans l'Eglise et qui ont été tirés de notre chapitre Saint Sauveur pour monter sur la chaire du S. Siége et dans le Cardinalat et autres. Je mets ensuite les grands sénes-chaux et premiers présidents natifs de la ville. Le 3e rang est donné aux sçavants qui ont escri et laissé à la postérité les marques d'une profonde érudition (4). Vous voyez, Mgr, à quoi tant ma demande et ma très humble prière, que je vous coniure de m'accorder, avec cette haute protestation que je tiendrai tout de V. G. et que j'en donnerai un témoignage public, si vous m'accordez celui que je vous demande avec tout autant d'empressement que le désir de devenir savant peut fournir à une personne qui ne s'occupe à autre chose. Votre profession vous y a engagé : les prélats sont des lumières éclatantes que Dieu mait sur le grand chandelier de son église (5) et ma demande est en faveur d'un saint, désirant sçavoir ce que vous croyez de Saint Prosper que les escrivains apellent Aquitanique, s'il y en a un ou plusieurs, si je le pourrai faire mon compatriote ou évesque de Riez ou de Regio.

Je n'occuperai pas pour le présent V. G. pour les vieilles inscriptions, car quoyque votre bonté soit sans exemple je n'en veux pas abuser. Je me contente de vous assurer que je prierai continuellement mon Dieu et mon Sauveur qu'il favorise votre voyage de Rome, qu'il conserve pour longues années en parfaite santé votre sacrée personne et qu'il me fasse la grâce de me donner ce moyen de vous faire connaître, que je suis parfaitement de V. G.

Monseigneur,

Votre Très Humble et Très obéissant Serviteur,

Pitton.

A Aix, ce 10e mars 1665.

II.

Même suscription.

[Bibl. Barb. XLIII, 158]

A Aix, ce 29 mars 1665.

MONSEIGNEUR,

Depuis que je n'ay eu l'honneur de faire la révérence à V. G., elle eut la bonté de me faire espérer la participation de ses belles connaissances sur les vieilles inscriptions. Je vous en adresse deux : la première est dans le clocher de notre église Saint Jean, et la seconde que j'ay le premier descouverte est à la campagne et à l'endroit où nous croyons que le combat de Marius contre les Ambrons a esté donné : ce qu'aussi je prouve dans mon histoire. Je voudrais aussi prier V. G., si elle a quelque chose de particulier pour le temps auquel notre Église a été faite Métropole (6).

Je prie Dieu vous vouloir conserver encore longtemps en parfaite santé et que votre voyage de Rome soit heureux et que nous puissions jouir longues années de votre présence, et que dans quatre ou cinq mois je prane la liberté de vous envoyer mon travail en qualité,

Monseigneur,

De V. G.

Le Très-humble et Très-obéissant serviteur,

PITTON.

Première Pierre.

IOV. OPT. MAX.
P. P. P. P. P. P. P.
F. F. F. F. F. F. F.

Seconde Pierre.

OMPHER MEROI/S
VIR. AVG. SC / / TE IIIIVIR PMP
ESHCAFE ///// TVE ///// ATEANICI IN /////IIXO

Un curieux de notre ville l'explique :

« Ompher Meroiis muneribus sacris
« Vir Augustalis sacri scrinii quater IVvir provincialis militiae praefectus.
« Scaphar huc incorporabilis in judicio justo nunc mortem subienti. »

Mons. le commandeur de Gaffarel (7) m'a dit ne pouvoir rien comprendre de cette inscription qu'il estime barbare (8).

II.

M. de la Baulme à J.-M. Suarès.

A Monseigneur Monseigneur l'evesque de Vaison à Rome.

[Bibl. Barb. XLIII. 85.]

A Crest, le 4 janvier 1666.

MONSEIGNEUR,

J'ay reçu le roolle des médailles qu'il vous a plu de m'envoyer, mais il n'y en a que quatre ou cinq d'argent de celles que j'avois

mis dans le roolle que le sieur Bellier vous a remis. Celluy qui les a les tient à un prix bien haut. En France je les aurois à meilleur marché. J'ay mis au bas de ma lettre ce que l'on peut donner. Encore vous prié-je, Monseigneur, de les recognoistre, car si elles n'estoient antiques et bien conservées, je n'y songerois pas. Sur l'advis qu'il vous plaira de me donner, je remettray l'argent à celluy que vous trouverez bon. Ledit s. Bellier m'a dit que le P. Anjas, procureur général de la Doctrine chrétienne, demeurant à S. Jean des Florentins(9), luy en fait voir quelques unes d'or chez un orfèvre à la rue des Vaudours des Chapelles dont il a oublié le nom, parmi lesquelles il y avoit un jules d'or fort beau et fort net. S'il vous plaist de voir ce père et vous faire montrer ces médailles, je vous serais très-obligé. Vous prendrez ce jules que vous pairez à bon prix à ce qu'il m'a dit. S'il y en avoit quelque autre curieuse, ou de celles qui sont dans le roolle dudit sieur Bellier, il vous plairra de les mettre à part. Je vous rembourserai pareillement de ce que vous aurez fourni sur le premier advis. Votre séjour commence de faire languir vos [*amis*]. Pour moy je souhaitte avec passion apprandre vostre retour en santé, affin de vous aller tesmoigner les ressentimens que j'ay de toutes vos bontés et qu'il n'y a personne qui ne soit plus que moi

Monseigneur,

Votre Très Humble,

La Baulme.

Médailles d'argent.

1. Sévère au revers de ses fils.
2. Cléopâtre avec la tête de M. Antoine.
3. Jules César au revers du globe, caducée, et pour inscription. L. BUCA.
4. Le même Jules César au revers de L. Licin. Regulus.

A un escu blanc de notre monnoye le chacun.

5. La teste d'une femme avec des dauphins et au revers un chariot ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

6. Celle de Mithridates avec plusieurs lettres et un animal au revers.

A deux escus blancs le chacun.

Le tout monte selon notre monnoye à 24 liv.

MONSEIGNEUR,

J'adjouterai à ma lettre une supplication très-humble. Vous sçavez que l'église cathédrale N. Dame de Dye a esté ruinée par les Huguenots (10); les papiers et les corps saints qui y estoient furent bruslés en pleine place. Et le nombre des catholiques n'est que de cent familles, celui des Huguenots estant de douze cent et plus. Nous travaillons au rétablissement de ladite église depuis quelques années et nous l'avons desja assez advancé. Mais pour eschauffer le zèle des Catholiques et toucher par une dévotion exemplaire les religionères, nous aurions besoin de quelques reliques à l'ayde de lesquelles on obtiendrait ces indulgences pour les jours et festes des saints et saintes dont nous aurions les reliques. Trois ou quatre un peu considérables nous suffiroient, comme des doigts ou autres ossemens. Si par votre faveur nous les pouvions avoir avec les attestations en forme, nous vous aurions une obligation éternelle, nos registres seraient chargés des marques de nostre recognoissance, et vostre nom y seroit en renom de vénération. J'ai l'honneur d'en estre le doyen et comme ma prière leur auroit procuré ce bonheur et cet advantage, je prendrois le soin de vous faire rendre cet hommage. En mon particulier je me publieroi votre obligé et tant que j'auroi de vie, je seroi. Etc.

LA BAULME.

A Crest, le 4 janvier 1666.

III

Fr. Denys d'Avignon, capucin, à J.-M. Suarez.

(*Sans suscription*)

[Bibl. Barb. XLIII, 85].

MONSEIGNEUR ILLUSTRISSIME REVERENDISSIME,

J'ay envoyé à V. G. le *Paradisus Theologicus* (11) le jour de S. Sufren, qui estoit le 27 du mois passé. J'ay faict ce que j'ay peu pour sçavoir le nom de celui à qui M. Ranguisi l'a donné, mais je ne l'ay peu sçavoir. C'est un homme qui porta icy de safran *(sic)* pour vendre ce jour-là, qui se chargea fort agréablement de cette commission pour l'amour de V. G. Mais puisqu'il vous a pleu d'achepter ce Paradis à trois escus d'argent de Roy, je la prie d'envoïer, s'il se peut, l'argent à Avignon à frère Arnoux, portier de nostre couvent du dit lieu, qui le faira tenir à Lyon pour payer les frais de l'impression. Il y a des jeunes religieux de nostre ordre qui estudient en philosophie à Avignon que l'on envoiera aux ordres à Vaison. Si Mr l'Archevesque ne les donne pas, ils désirent vivement sçavoir si V. G. les donnera. Je la prie de me faire escrire son dessein là-dessus par quelqu'un, afin que je leur en donne l'advis. La dernière fois que je feus ..., ce feust le 27 juin de cette année : M. l'évêque de Sisteron me dit qu'il n'y avoit pas longtemps que M. l'évêque de Riez l'avoit visité, et qu'il lui avoit demandé de le résoudre, si saint Prosper avoit esté évesque de Riez en France ou de Reggio en Italie; à quoi Mgr de Sisteron respondit, ainsi qu'il m'a dit, que S. Prosper n'avoit pas seulement esté évesque (12). Je feus estonné de cette proposition et je fis aussi tost résolution d'en demander l'éclaircissement à V. G., laquelle je

remercie de son cahier de la quadrenture du cercle. Je sçay bon gré à l'auteur : *laudo conatum*; cette pratique est utile et facile. Il n'y manque que la démonstration mathématique, car il n'en apporte qu'une preuve méchanique. Mais cela ne lui ostera pas l'utilité, qui est tout ce qu'il prétend, à mon avis, en ce petit travail. Je suis, etc.

Fr. Denys, d'Avignon,
pauvre capucin indigne.

De Carpentras, ce 7 décembre 1663.

Je prie V. G. de me faire sçavoir si elle a receu le *Paradisus Theologicus* pour me tirer de peine.

IV.

F. F. Combefis à J.-M. Suarez.

(Sans suscription).

[Bibl. Barb. XLIII, 85]

De Paris, ce 17 février 1671.

Monseigneur,

Je me sens fort obligé des bontés de votre illustrissime grandeur et des bons offices qu'elle me rend envers M. le Cardinal François,(13) doyen du Sacré-Collège, comme aussi de ce dont elle m'a fait offre envers la reine Christine. Je lui escris, selon votre désir, et, si ma lettre a quelque effect de luy estre agréable, elle pourra n'estre pas la dernière. J'avois veu vostre petit prospectus, et n'étoit pas

besoin de me l'envoyer par la poste. On poursuit toujours nostre Histoire Byzantine (14). Outre la continuation de Son Eminence tirée du Vatican par les soins de V. G., nous avons le Siméon Logotheta bien escrit, « *ab orbe condito* », après qu'il suit le Leo Diaconus et Michael Psellus (15). Il est fort bon et beaucoup ecclésiastique. C'est le plus grand ennemy de Photius que j'ay encore veu. Nous imprimerons le tout avec la grâce de Dieu. Monsieur Colbert ne manquera pas de remercier de la part du Roy, pour ce que ou Sa Majesté ou Son Eminence pourront envoyer qui puisse servir à enrichir cette histoire, soit l'*Homuncholus*, soit quelque autre père ou autheur qui puisse estre donné. Le Roy désire paroistre autant dans son impression du Louvre que pour tout le reste, c'est-à-dire le plus grand des roys et le plus magnifique. Pour mes livres dont V. R. me demande le catalogue, je ne croy pas qu'elle ait envie de voir un grand corps de *Sermons et Homélies* en 8 volumes, chez Bertier. Il y a chez le même *De Educandis liberis*, et *Letti Martyrum Triumphi* que pourray vous avoir, aussi le *Manipulus rerum Constantinopolitanarum* imprimé avec le *De Simeonibus* (16). Mon premier *Auctorum* n'est pas bien venu à Rome, à raison de l'*Histoire des Monothélites* où le cardinal Baronius est un peu mal traité (17). Celuy que j'espère avoir bientost aschevé n'en ira pas ainsy, bien qu'il y ait beaucoup de critique. Je serois bien aise d'avoir le livre qu'on imprime à Rome « *De Rebus Ecclesiasticis Americæ* (18)», comme aussi le second tome de Pachymère et quelques choses d'Allatius (19) qui me manquent, comme ce qu'il a fait contre Photius, et pouvoir [*les changer*] pour d'autres livres, ou des miens, ou d'autres qu'on peut avoir à Paris. Je souhaite la santé parfaite etc.

F. Fr. Combefis.

V.

François Malaval à J.-M. Suarez.

(Sans suscription).

[Bibl. Barb. XLIII 85]

MONSEIGNEUR,

Il y a longtemps que je n'ay eu le bien de recevoir de vos nouvelles et je suis mesme un peu en peine de ce que seront devenues les œuvres de l'abbé Nilus (20) que vous disiez m'avoir envoyées. Mon frère receut ces jours passés une petite caisse de livres que luy a addressée Monsieur l'Auditeur vostre père, et il l'embarquera aujourd'hui sur la barque de patron Pébre sous l'addresse de MM. Soussin et Bain à Livorne. Celuy qui aura l'honneur de vous présenter cette lettre a passé sur la mesme barque : C'est un jeune homme natif d'Alep, qui, ayant fait toutes ses estudes à Rome, d'où il manquait depuis trois ans qu'il a passés en Alep, s'en va demander permission à la congrégation d'estre carme déchaussé. Si vous avez la bonté de l'aider un peu à obtenir ce qu'il demande, je crois, Monseigneur, que vous ferez une grande charité.

Au reste je souhaiterois bien si c'estoit la volonté de Dieu, que M. le Cardinal François Barberin, vostre protecteur et vostre illustre amy, fût élevé pour ses grands mérites à la souveraine dignité de l'Eglise. Je ne doute pas que toute la chrétienté ne ressentît les fruits d'une pareille exaltation : je vous trouve tousjours plus heureux, Mgr, pour le repos dont vous jouissez :

Nil tibi cum mitra, nil cum splendente tiara ;
Cernitur infra te mundus et omnis honos.
Ingens imperium est requies jucunda librorum.

Inter defunctos vita beata patres.
Vive diu felix, hæc sunt præludia cœli ;
Lux Deus in libris, lux erit ipse polis

Ne dois-je plus rien attendre pour la vie d'Urbain V (21)? Je vous recommande vostre santé et je suis avec respect, etc.

FRANÇOIS MALAVAL.

Le jour de la Nativité de Notre-Dame 1676.

VI.

.... à J.-M. Suarez.

A Monseigneur, Monseigneur l'Evêque de Vaison.

[Bibl. Barb. XLIII, 85].

MONSEIGNEUR,

Me voila toujours davantage vostre redevable, et par le bon accueil que le sieur de Molin a receu de votre bonté, et par l'estime qu'il vous plaict faire de la continuation de mes très humbles respects pour Votre Grandeur. — J'ai reçu avec beaucoup d'honneur et de satisfaction tous les ordres qu'il vous a pleu me donner dans la vostre, et suis mortifié de me voir dans l'insuffisance de les exéquuter selon vos désirs : nos libraires n'ont point encore recouvré ce livre de Strada (22) et M. Faure m'a promis qu'à la prochaine foire de la Tossainct, il le feroit apporter de Lyon. Pour le présent, il n'y a rien de nouveau qui soit digne de votre curiosité : Bien est vray que le sire Brainevau m'a dict qu'il avoit sous la presse un volume assez curieux intitulé *Constitutiones clericales* par un père de la mission. Dans six ou sept jours il sera aschevé. Si V. G.

l'agrée, je le vous envoyerai, aussi bien qu'un autre intitulé *Simbolica Aegyptiorum sapientia a P. Coccino S. J.* (23) que je juge vous estre agréable, comme bien rare et bien curieux, quoique de vieille impression.

Quant à la fontaine de Faucon, j'ai toujours pensé que c'estoit une chose indigne de votre curiosité : voilà pourquoi je ne vous en ay jamais donné compte. Mais puisqu'il vous plaist me l'ordonnar je vous dirai, Mgr, que de moitié de chemin de Faucon à Entregaux, au mitan d'une montagne appelée Joux (24), se trouve cette fontaine, toujours esgalle et intarissable, pour grande que soit la sécheresse, en fort petite source, dont les eaux sont néanmoins fort claires et proffitables, et que j'ai toujours estimé estre plustost minéralles que superstitieuses ou enchantées, nonobstant tous ces petits accessoires que le vulgaire y a adjousté, comme lui donnant le nom de *Saincte Font*, y laissant le seau qui doit estre de fer et non d'estain ou d'autre mestail, et en beuvant en certaine quantité durant certain nombre de jours : de quoy j'ay toujours désabusé ceux qui s'en sont adressés à moi. Je l'ay veue souvantes fois prôné pour les merveilleuses guarisons et opérations que ces eaux faisoient en la personne de plusieurs febricitans, tant du lieu que du voisinage, mesme, selon le récit de plusieurs anciens du lieu, en la personne de plusieurs hommes et femmes d'Arles et des Sainctes Maries, qui autrefois en sont venus boire, et, pendant le temps que votre bonté m'a souffert dans ce lieu, en la personne de plusieurs autres estrangers, et principallement l'an 1655, en la personne d'un paysan de Bagnols, appelé Jean Reboul, qui me dit avoir gardé les fiebvres durant trois ans, et avoir eu guérison après en avoir beu cinq ou six jours ; et le mois d'aoust dernier un huguenot, nouvellement converti, du Languedoc, mestre Cardan, recommandé par V. G. à la charité de vos curés, atteint des fiebvres, reçut en trois jours sa guérison, ayant beu de ces eaux dans le creux de la main ou ailles de son chapeau à ce qu'il m'a dit. Elles sont très légères et purgatives, en ayant moi-même fait l'expérience. On m'a souvent dit qu'on y voyait une petite bête verte, ressemblant à une grenouille, qui sautoit debout dans le bassin

de cette fontaine et que je n'ai jamais veue. J'avois fait dessein de prier V. G. qu'il permît qu'on y bastît un petit oratoire (25). Voila, Monseigneur, toutes les plus claires informations que je puis vous en donner. Il n'appartient qu'à V. G. d'en tirer les véritables conséquences et de donner les ordres à mon frère comme il doit comporter, lesquels je suis assuré qu'il observera ponctuellement, puisqu'il a le mesme avantage et mesme honneur que moy, sçavoir d'estre, etc.

(*Signature illisible*).

VII

M. Guillin, prêtre, à J.-M. Suarez.

A Monseigneur Ill^me et Rev^me évesque de Vayson, à Vayson.

[Bibl. Barb. XLIII, 158].

Monseigneur Illustrissime,

Vostre grande bonté me rend si honteux per les vives démonstrations qu'il vous plaist me donner, et à mon nepveu, de l'honneur de vos affections, que vrayement mes espaules sont trop foibles pour ne succomber pas soubs une telle bénignité..... Mais je suis encore plus confus de ce que la magnanimité de votre homm' intérieur ne desdaigne pas de ravaler la sublimité tant de votre dignité pontificale que de votre grand sçavoir, me demandant mon sentiment sur la cause de ce qu'on tolère la benédiction en secondes nopces, lorsqu'une vierge prend pour mari un vef ....

Pour les œuvres de Picus, l'impression est de Basle, fort belle et assès ancienne (26). Je le doibs recouvrer ce soir d'Avignon où je l'avois mandé pour y faire remettre quelques cahiers, qu'on avoit transposé en le reliant à Aix, d'où celui qui me l'apporta de Paris me l'a fait tenir, et l'ayant recouvré, je prendray non-seule-

ment le titre de la première page, mais j'envoierai les douze volumes encor, si V. G. l'a pour aggréable. Et si vous désiriez d'en recouvrer un, j'en sçay un à Aix bien accomply que V. S. Ill^me pourroit avoir meilleur marché de beaucoup que je n'ay eu le mien. Possible que sur la fin d'aoust prochain je seray pour aller faire un voyage à Aix, et si le libraire qui l'avoit il n'y a pas long temps ne l'avoit pas encore débité, je pourrois veoir à quel meilleur compte le vouldroit-il lascher. Plairra à V. S. Ill^me me dirre ses inclinations.....

J'ay bien recommandé à mon nepveu de s'estudier de toutes ses forces à se rendre méritant du bonheur de vostre protection tant par son assiduité dans votre greffe que par toute autre sorte de très-humbles services, en ce que V. S. le jugeroit capable, mais que sçai-je s'il aura le jugement de manier cette bonne fortune.....

A Pernes, ce 24 juillet 1647.

GUILLIN, Prêt. ind.

VIII

Le minime Nicolas Chichon à J.-M. Suarez

A Mgr | Monseigneur Suarez | évêque de | Vaison.

[Bibl. Barb. XLIII 85]

MONSIEUR,

Je vous supplie vous souvenir comme M. de Boussu, docteur de Sorbonne (27), composa six discours théologiques *De exavitteratione eorum qui Ecclesiæ non obediunt,* lesquels furent composés du temps de l'interdit de Venise, et enfin en l'occasion de ce qui se passa à Paris du temps que S. E. y estoit. Sa Sainteté voulut avoir le tout pour la grande érudition du personnage. Mais M. Boussu pria S. S. de se contenter d'une coppie et lui se réserva l'original. Or, venant à mourir, S. S. fit faire une très-grande

diligence pour recouvrer l'original, d'aultant qu'il vouloit faire imprimer les dits discours, ce qu'il ne vouloit sans avoir l'original. Mais on avoit esgaré pour ce subject ledit original ; despuis, par Providence divine singulière, le tout m'est tombé entre les mains, que je désire en gratifier Son Esminance. Je suis, etc.

Fr. Nicolas Chichon, minime.

IX

Péladan à J.-M. Suarez

I.

A Monseigneur | Monseigneur Suarès | évesque de Veyson | à Veyson.

[Bibl. Barb. XLIII. 85]

Momseigneur,

Aussitost que je suis arrivé à Nismes, j'ay tasché de recouvrer le livre de Poldo (28)que vous désirez, mais je n'en ai sceu trouver qu'un chez un homme assez curieux de médailles et autres curiosités, et bien que ce livre ne soit pas tant beau, si est-ce qu'à cause de la matière qu'il traite a esté tellement recherché des étrangers alemans et escossois, qu'il est devenu fort rare. Toutefois j'en ay trouvé un qui m'a esté ouffert en échange avec mon *livre des familles* d'Ursin (29)qui m'a costé deux pistolles, que j'estime beaucoup plus que celui de Poldo. Je tascherai d'ailleurs d'en recouvrer un : n'en soyez en souci. Si le mien eût esté en bon estat comme je l'ay veu autrefois, vous l'eustes eu déjà ; mais les enfants me l'ont désespéré et pris toutes les figures, comme vous pourrez voir par ces feuilles que je vous envoie pour vous faire

voir comme Poldo, bien que sçavant homme, a très-mal entendu les médailles ; car s'il eust bien remarqué les deux couronnes de ces deux testes couronnées, l'une de laurier, représentant Auguste, l'autre de becs de navire, qui estoit Agrippa, son gendre, général de l'armée qu'il eust contre Cléopâtre et M.-Antoine, il n'eust pas dit tant de choses contre la vérité. Il n'a sceu expliquer F qui ne signifie pas *fratres*, car pour dire *fratres* il faut escrire *FRS* [1] ; non plus le mot de *Divi* qui signifie Auguste, et n'a sceu se désambarasser sans faire faute en grammère, et tant d'autres absurdités qu'il faudroit trois pages pour les réfuter. S'il eust lu en Virgile au livre VIII de l'Enéide, il eust appris que l'une de ces deux testes estoit Agrippa :

Parte aliâ ventis et diis Agrippa secundis
Arduus agmen agens; cui (belli insigne superbum)
Tempora navali fulgent rostrata corona.

Et Dion : « *Agrippam aurea corona rostrata donavit ; quod neque ante neque post eum contigit illi.* »

Ces deux autorités sont plus que suffisantes pour justifier que cette teste estoit Agrippa. Mais j'adjouste plus de foy à la médaille qu'à tous les escrits, car c'est elle qui est plus asseurée et véritable que l'escriture.

Cette médaille fut bastue par ceux de Nismes en l'honneur et mémoire d'Auguste de cette grande victoire, comme estant de la colonie que cet empereur luy envoya.

MONSEIGNEUR,

Je vous supplie très-humblement m'envoyer l'explication de ces lettres du mausolée : *SEX. L. M. IVLIE. I. C. T. PARENTI-*

1 Mais filius, filia ou fecit. (*en note dans l'original*).

BUS SUIS ensamble de cette bataille et ce qu'il en faut sçavoir, et me croire, s'il vous plaist,

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

PELADAN.

De Nismes, ce 5 mars 1647.

II.

(Même suscription)

[Bibl. Barb. XLIII. 85]

MONSEIGNEUR,

Je ne voulais pas respondre à vostre lettre que je n'eusse reconnu le livre de Poldo, mais afin de ne vous faire tant languir, je me suis pansé vous faire ces lignes et respondre à icelle par laquelle vous me demandez deux choses : la première, quelque authorité pourquoi les empereurs préfèroient le costé droit au gauche, mais ayant fait recherche des médailles antiques, je n'en ay peu trouver que deux de bronse soubs le règne d'Auguste, sçavoir celle du COL. NEM. au revers de laquelle vous voyez Agrippa au costé droit ; l'autre celle que vous avez envoyé sur le papier où J. Caesar est au costé d'Auguste, et sans point de doubte tousiours la droite a esté marque de plus d'honneur que la gauche. Par exemple il est dit que Nostre Seigneur Jésus-Christ est assis à la dextre de Dieu son père, que quand il finira l'univers et viendra tenir ses dernières assises devant lequel tous comparoistrons, il est dit qu'il metra les fidèles à sa main droite et les réprouvés et meschans à sa gauche. Et le profète royal David dit souvent en ses psaumes : Seigneur, conduis-moi par ton conseil, mène-moi par ta main droite. Au premier chapitre de S. Jean l'Apocalice, lorsque il eust cette célèbre vision, il est dit qu'il tomba à terre, mais que Dieu le tou-

cha de sa main droite et luy dit : « Lève-toi, ne crains point. » Par lesquels exemples nous appert que par la main droite nous est signifié honneur et puissance. Voilà ce que je puis vous dire sur ce subject, Monseigneur. Et en ce qui regarde le livre que vous me demandez, je ne l'ay peu rencontrer ici ny à Montpellier en toutes les bibliothèques et me doubte fort que vous ne vous soyez mépris, mais j'ai trouvé dans la bibliothèque de M. de Gévaudan, conseiller au siège, seigneur de Marguerite, un semblable, et croy que c'est ce que vous demandez, intitulé : *Gentium familiarum Romanorum stemmata*, imprimé en l'an 1556 ou environ par Robert Estienne in-folio, espois d'un travers du doigt ; j'y ai leu la race et généalogie de Cicéron en six branches, celle de Brutus en quatorze, mais il ne faut attendre l'avoir de ses mains pour tout l'or du monde, bien qu'il n'estudie guères en ces matières, non plus qu'en d'autres ; mais c'est une fantaisie fort étrange. Puisque j'ay tiré le tiltre, je seray en espérance de le trouver en quelque part, Dieu aydant. On me doit envoyer un cathalogue de beaux livres que je vous feray tenir, afin s'il y avoit quelque chose qui agréast à Monseigr le Cardinal il l'eust, avec cette condition que cellui qui les vend laissera choisir ce qu'on voudra et ne fera pas comme la damoiselle de Petit. Si l'ordinaire nous favorisoit pour parler ensamble par lettres, nous ferrions des affaires plus aisément. Je n'oblierai de travailler pour votre contantement. Assurez-vous en et me croyez, etc.

PÉLADAN.

De Nismes, ce 22 mars 1647.

Depuis la présente escrite, le sieur de Marguerite s'est un peu adouci et n'a pas esté si rude qu'au commencement et m'a fait dire qu'il me bailleroit le livre des familles Romaines si je lui voulois bailler mon Calepin de 7 langues qui vaut une pistole du moins. Je lui ay respondu que j'y adviserois et ç'a esté pour avoir moyen de vous escrire et sçavoir votre advis, si c'est celui que vous avez entandu. Je désire faire bon ménage et n'avoir point de reproche.

Je croy dans peu de jours avoir le livre de Poldo, mais je seray bien en peine de vous le faire tenir avec le Goltzius sur J. Caesar, originel, duquel je vous fais present. Aussi, Monseigneur, il vous plairra m'escrire si estes en la mesme volonté d'avoir le livre de Poldo. Je parts demain, s'il plaist à Dieu, pour Avignon et bailleray la présante à Monsieur vostre frère, prévost en l'église de Notre Dame des Doms, auquel je luy doibs six livres qu'il me presta pendant mon sesjours à la ville, que je désire lui rendre, auquel je suis grandement obligé.

III.

(Même suscription).

[Bibl. Barb. XLIII, 158].

Monseigneur,

Avant vostre despart d'Avignon il vous pleu me donner advis d'offrir à Mgr le Cardinal François Barberini la dédicace de mon livre des Antiquités de Nismes(30), bien qu'estranger, puisque Nismes est colonie romaine, après votre reffus, que S. E. refusa aussi pour estre offert par un huguenot ; que si y eusse été catholique, S. E. l'eût receu à mon grand honneur. Je fis à ce refus diverses considérations : aux hommes de sçavoir la religion ne doit pas estre d'empeschement ; par exemple Rulman(31) estoit huguenot : il dédia à M. le Cardinal Bani, nonce du feu pape, le plan de ses œuvres mêlées ; M. de Bartas (32) aussi estoit huguenot : il dédia à M. de Pibrac, qui estoit chancelier du roi Henri, roi de Pologne et de France, le Triomphe de la Foi, et partye de sa Sepmane ; et pour n'aller pas si loin, M. Petit (33) ne dédia-t-il pas sa dernière œuvre à feu M. de Peyresc, conseiller au Parlement d'Aix et abbé? Cella ne ne lui debvoit pas faire reffuser cet offre, non plus l'appréhension de la despence, car mon intention estoit de

lui faire promesse de ne lui demander rien, et faire à perfection tous les frais qui estoient nécessaires, faire graver au burin sur le cuivre toutes les planches au nombre de huictante, faire imprimer le discours, et laisser à la discrétion de S. E. le peu qu'elle eût voulu me donner, d'autant que chaque ouvrier est digne de son salaire, comme dit l'Ecriture. Il me semble que c'est un offre assez avantageux.

Mais, Mgr, voici ce que je désirois qu'il pleu à S. E. me donner de mon livre des Fleurs cent pistoles pour m'aider à faire faire les planches et les petits commancements. Car pour les autres grands frais, j'ay vendu une petite maison que j'avois dans Nismes deux cents pistoles. — Si mon livre eût été achevé lorsque M. de Fiat, intendant des finances (34) passa à Nismes, accompagnant le feu roi, il m'en donnoit trois cents pistoles ; les fermiers de gabelles m'en ont offert deux cents pistoles pour en faire présent à la Royne mère qu'elle ayme sur toutes choses; mais chaque chose a son temps : aujourd'hui cent pistoles me seront beaucoup plus favorables et advantageuses que lors trois cents pour le grand besoin que j'ay d'argent et le grand desir de mettre en lumière mon labeur. Si, Monsieur, vous pourriez opérer envers ce seigneur de me donner cent pistoles du livre, je croirai être Roy des fortunes humaines et vous seroi si obligé que jamais n'oublierai ce bienfait. On m'a fait espérer de recouvrer Poldo sur les antiquités, et si l'occasion m'obligoit de vous aller voir, le porterois avec le livre de Goltzius sur le Jule (35) que je vous ay donné de tout mon cœur pour me désobliger d'autant. Ce qu'attendant, je suis tousiours, etc.

Pelladan.

De Nismes, ce 24 mars 1647.

Lettre de J.-M. Suarez au Comte de Bagny.

[Bibl. Nat. coll. Baluze 168. — Bibl. Méjanes 850 bis]

I.

A Mgr le comte de Bagny, Brusselles.

Monseigneur,

La très douce et très-débonnaire réponse de laquelle il vous a plu m'honorer, surpasse tout remerciement, partant je vous supplie très-humblement de me pardonner si je ne vous en remercie ainsi que je dois, puisqu'il ne m'est possible, et vous prie de surplus de continuer la même souvenance et même bienveillance en mon endroit, et de croire que je ne laisserai jamais couler aucune occasion de vous tesmoigner par mes services la dévotion et servitude, laquelle j'ai entièrement dédié à votre très-illustre et très-auguste maison, et à vous, Monseigneur, qui en êtes un nouvel ornement, et que je me reconnois par cette nouvelle faveur de nouveau très-redevable. C'est mon principal but et l'unique visée de mes pensées et de mes actions à laquelle j'estimerai avoir atteint, lorsque par une longue suite de services et par une parfaite obéissance à vos commandemens je me serai acquis la qualité — égallement ambitionnée par mes frères qui ne s'étudient que pour vous faire paraître le ressentiment qu'ils ont en ce tendre âge de l'honneur que vous leur avez fait daignant avoir souvenance d'eux,— la qualité, dis-je, d'un

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J.-M. Suarez.

D'Avignon, ce 17 février 1623.

II.

(Même suscription)

Monseigneur,

Etant convié, voire obligé par devoir, je vous félicite de très bon cœur tant de la très-honorable charge de capitaine général des armes pour le S. Siège en la Valteline (36), à laquelle le feu pape a employé Mgr le Marquis votre père, que de celle de Nonce vers le roi très-chrétien Louis le Juste (37), laquelle N. S. P. à présent régnant a déféré à Mgr votre oncle, mon bon seigneur et maître, auquel je la désirois si souvent lorsque j'avois l'honneur de discourir avec vous, afin qu'il montast d'autant plus facilement par icelle au plus haut degré des honneurs auxquels ses signalés mérites l'appellent. Je vous supplie très-humblement, Mgr, de vous ressouvenir de ces miens désirs, lesquels estant accomplys à cette heure, je prie le souverain Dieu qu'il m'octroye la grâce d'en voir bientôt la suitte, et qu'il bénisse et fasse prospérer de mieux en mieux votre excellentissime famille, à laquelle je souhaitte de tout mon cœur rendre service, comme sortant d'une maison laquelle en dépend entièrement, et à vous en particulier qui promettez d'en être un nouvel ornement, et qui daignez m'honorer toujours de votre souvenir et amitié. A ces fins, je me dispose d'aller en brief feire la révérance à Mgr le Nonce et tout ensemble vous donner de nouveaux témoignages tant de bouche qu'en effet, que je suis et seroi toute ma vie, avec mes frères,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J.-M. Suarez.

D'Avignon, ce 7 octobre 1623.

III.

(*Même suscription*).

MONSEIGNEUR,

Si jamais j'ai désiré d'être en Avignon, ça été à ce coup pour vous voir et révérer et contribuer au contentement et à l'allégresse publique. Mais cela m'estant impossible et me reconnaissant icy plus utile pour votre service que par delà, je n'ai pu me contenir de témoigner ma joie à Mgr le Cardinal mon maître et à M. le Marquis, à M. le Comte, faisant un écho des cris et applaudissements des miens et de tous mes compatriotes, et leur rapportant ce que j'apprenois des lettres de mes frères et oncles que vous avez accablés de votre courtoisie. Dieu me fasse la grâce de recueillir la moisson de mes semences, c'est-à-dire de mes souhaits, desirs et prières. Mais Pégase ne fut plus docile. Au reste depuis avoir écrit à V. S. Ill^{me} du 6 juillet et depuis avoir receu la vôtre du 27 de may de Valence, je suis privé de l'honneur et bonheur de vos lettres. Néanmoins avec celles que vous écrivez à Mgr le Cardinal, j'ai leu et veu cette belle relation du siège de la Rochelle et celle de Privas encore, et par-dessus celle latine de Daniel Heremita. Je ne sçaurois vous écrire quelle est plus belle, bien vous asseureray-je avec toute vérité que Mgr le Cardinal a voulu lire et garder rières soy celle de la Rochelle, où il a remarqué non-seulement vos travaux pour le susdit siége, mais encore votre diligence à suppléer de votre main les deffauts de l'écriture. Il vous en remercie et aura fort agréable de voir superiores litteras que ledit Daniel cite, et celles encore qu'il promet en la fin, si tant est qu'elles se trouvent. Je crois qu'il verroit encore volontiers ces épistres du sieur de Busbek, *de Legatione Gallica*, desquelles je lui ai parlé jadis et que le sieur Ouvenius avait à Brusselles. Je n'obmets aucune occasion de luy remettre en mémoire vos mérites, mais il les sait mieux que moi et vous porte une affection particulière.

L'occasion du changement du vice-légat m'a fourny le sujet de m'étendre sur vos louanges. Dieu m'en donne de nouvelles. Cependant je recourrai à vous comme au premier mobile des bonheurs de ma maison pour vous supplier vouloir honorer de votre assistance mon cher frère Jean-François, afin qu'il puisse avoir place de page auprès de la Reyne mère, où je désire qu'il fasse apprentissage des vertus. Vous aurez là un bon serviteur et continuerez ce faisant d'obliger celui qui vous est et sera éternellement,

Monseigneur,

Votre Très-Humble et Très-Obéissant Serviteur,

J.-M. SUARÈS.

De Rome, ce 28 juillet 1629.

Le R. P. du Valrac, provincial des Carmes deschaux, M. de la Mariuière, maître des pages, m'y favoriseront, et j'espère que le R. P. Suffren y apportera encore son ayde. Je vous supplie me faire cette grâce que Mgr le Cardinal aura très-agréable, et s'il est besoin de faire entendre l'affection de ma maison envers la couronne. Mon bisayeul eut l'honneur, en qualité de consul, de recevoir dans Avignon François Ier; mon grand-père, assesseur, Henry III, et mes père et oncle, le prévôt, la Reine-mère, à laquelle ma cousine de la Bruyère donna les clefs de la ville. Martin Suarès, mon grand oncle, a servi en guerre Henry II et Charles IX, comme nous avons par patentes.

Mgr, je vous advise comme en traitant avec ces messieurs frères de l'archevêque d'Avignon, j'ai pénétré qu'il aspirait à la nonciature et qu'il croyait d'être vice-légat par intérim, c'est-à-dire jusques à votre promotion, et ce en confidence, et comme votre sviscerato-servitore.

NOTES

(1) Le capucin Antoine Pagi, né à Rognes le 31 mars 1624, mort à Aix le 5 juin 1699, fut un érudit et un théologien distingué. Il découvrit à Aix, en 1686, les sermons de saint Antoine de Padoue ; la chronologie lui doit la période Grecque-Romaine, qui est préférable à la période Julienne de Scaliger. Il fut le correspondant de Nicaise, de Noris, de Longuerue. L'œuvre de sa vie fut l'*Examen critique de l'Histoire de Baronius*, dont le premier volume parut en 1689 : les trois autres furent publiés après sa mort par son neveu François Pagi, capucin et érudit comme lui. La bibliothèque Angélique à Rome et la bibliothèque Magliabecchi à Florence possèdent nombre de lettres inédites des deux Pagi à divers savants italiens, que je publierai ultérieurement.

(2) Cette différence établie par Pitton entre l'histoire et la critique a de quoi nous surprendre. Elle n'aurait pas étonné les contemporains, Dupuy par exemple, qui le 28 janvier 1627 écrit à Aléandro : « L'anglais qui a écrit contre le S. Alemanni, n'a pas traité l'affaire en critique, mais en historien et en politique. (Voir *les Amis d'Holstenius* : *III*, *Aleandro*). Rappelons-nous que les principes de la critique historique, créés au XVIIe siècle par nos grands bénédictins, précisés depuis un siècle par l'école allemande, n'ont été que tout récemment exposés théoriquement ; c'est au P. de Smedt, de la Société de Jésus, que revient l'honneur de cette exposition, et son nom serait illustre, si la modestie de cet éminent religieux ne dépassait encore son immense talent.

(3) Jérôme Grimaldi, génois, né le 20 août 1597 ; cardinal en 1643 ; archevêque d'Aix (brevet du 20 septembre 1648 ; bulles du 30 août 1655), mort le 4 novembre 1685.

(4) On le voit, le plan de l'ouvrage de Pitton s'est modifié au cours de la composition ; il a donné séparément en 1666 ce qui

devait être la première partie de son livre, sous ce titre : *Histoire de la ville d'Aix capitale de la Provence, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans son état politique depuis sa fondation jusqu'à l'année 1655.* (Aix, 1666) et deux ans après les *Annales de l'Eglise d'Aix*, (Aix, 1668). Il annonce dans les dernières pages de l'*Histoire* le plan de ses Annales, qu'il divise en quatre parties. (Pitton, Histoire, p. 683-84), et dans laquelle il fait entrer une partie de ses études sur les *Hommes illustres*.

Quant à la troisième partie, elle n'occupe plus que le chapitre XIII du livre VI de l'histoire : la chronologie des savants. Il y a ajouté encore quelque chose dans ses *Sentimens sur les Historiens de Provence*. — On peut suppléer au silence de Pitton sur les auteurs aixois en recourant à P.-J. de Haitze, Bibliographie et Histoire littéraire de Provence. (Bibl. Méjanes, ms. 803).

(5) Allusion au texte : « Vos estis lumen mundi. » On sait la traduction comique qu'en a donné le père André. Un évêque l'avait appelé « le petit falot ». Il prêcha en sa présence sur ce texte : « Vous êtes, Monseigneur, le grand falot de l'Eglise, et nous ne sommes que de petits falots. » (G. Brunet, *Prædicatoriana*, p. 210).

(6) Les archevêques d'Arles furent supérieurs de la province d'Aix jusqu'en 794. Le concile de Francfort renvoya l'évêque d'Aix au tribunal du pape, pour décider s'il serait à l'avenir métropolitain ou non. Cela ne fut déterminé qu'en 878. (Cf. *Gallia christiana*). L'église métropolitaine dédiée sous le titre de *La Transfiguration du Sauveur*, a été élevée en 1057 par l'archevêque Rostaing.

(7) Jacques Gaffarel (1601-1681), occultiste et cabaliste distingué, bibliothécaire de Richelieu, homme de lettres de M. de la Thuilerie, ambassadeur de France à Venise, a laissé inédite l'Histoire du Monde souterrain. Il était prieur du Revest de Brousse et Commandeur de Saint-Omeil.

(8) Pitton a intercalé dans le texte de la seconde inscription quelques corrections. Il propose de lire POMPHER, VI VIR. MEIVSSHCAFE, et il a ajouté sous la troisième ligne une indication dont le sens nous échappe : Asia 758, n° 7.

J.-M. Suarez, à son tour, a consigné sur la lettre de Pitton ses propres conjectures, dont l'une, — la première, — mérite d'être conservée, et dont l'autre est assurément ingénieuse.

1° Propria pecunia posuerunt populi per provinciam pie fortissimi felicissimi, florentissimi, fidissimi.

2° POMP HERMENOTIS
VI VIRI AVG. HER...... IIII VIRI POMP. HERMES LIB. C.
ARETHVSE A LEANICI V AMM. LIX. M
[vel AFRODITE] vel fororum julii, Voconii
SC.. DINIAE Heronis, Massiliorum vel
[sacri collegii sacerdotis] aliorum.

Pitton, dans son Histoire d'Aix, p. 664, indique avec plus de précision l'endroit où cette inscription a été trouvée : c'est « le long de la rivière d'Arc, au quartier de Meiran, delà la rivière, proche le canal des eaux du moulin du Pont de l'Arc. » Il l'a insérée dans son histoire avec la réponse de Suarez, mais le texte qu'il a définitivement adopté est assez différent de celui qu'il a envoyé à l'évêque de Vaison. Je le reproduis ici.

D. M.
POMP. HERMEROTIS
SEVIRI AVGVSTALIS SACRI COLLEGII DINAE
QVATVORVIR POMP. HERM. LIBERTVSr AFRODITVS
A TEANIXI. VIXIT. ANNOS. LIX. [FILIVS

(9) Les différentes nations chrétiennes avaient (et ont encore) à Rome des églises nationales : Saint-Louis des Français, fondé par les Valois, Saint-Nicolas des Lorrains, Saint-Jacques des Espagnols ou église de Montferrat, Saint-Charles de Tedeschi, Saint-Jean des Florentins. — L'église San-Giovanni de Fiorentini est près du Tibre, à l'extrémité de la via Giulia. Elle fut commencée

sous Léon X, et par son ordre, par Giacomo Sansovino, vainqueur d'un concours où il s'était mesuré avec Raphael Sangallo et Peruzzi, Les travaux de soubassement du côté du fleuve furent achevés par Antonio da San Gallo, Michel-Ange et Giacomo della Porta. La façade ne date que de 1725, c'est l'œuvre d'Aless. Galilei.

(10) Voir Encyclopédie des sciences religieuses, article *Die* (T. III, p. 733).

(11) Il m'a été impossible d'identifier le *Paradisus Théologicus* dont parle ici F. Denys, et le livre *De rebus ecclesiasticis Americæ* : les recherches du R. P. Sommervogel et de M. C. Couderc n'ont pas été plus heureuses que les miennes.

(12) S. Prosper d'Aquitaine n'est en effet qualifié d'évêque, ni par Gennade, ni par le pape Gelase, S. Fulgence, Odon, ni Hincmar, et la date de sa mort, telle que la donne Baronius ne concorde pas avec la chronologie des évêques de Riez. La tradition lui attribue la construction d'une église dédiée à S. Apollinaire, martyr à Riez : de là est peut-être venue la fausse opinion ici combattue.

(13) François Barberini, neveu d'Urbain VIII, évêque d'Ostie, vice-chancelier de l'Eglise, légat en France et en Espagne, cardinal en 1623, Doyen du Sacré-Collège, mort le 10 décembre 1679. Il fut le protecteur des gens de lettres et réunit une fort belle bibliothèque, où il accumula, grâce au zèle et aux relations littéraires de ses bibliothécaires, d'incroyables richesses : qu'il suffise de citer le Pentateuque Samaritain, que lui légua Peiresc. Les manuscrits Barberini, encore peu étudiés, contiennent un grand nombre de documents (et particulièrement de lettres) relatifs à l'histoire de France. — On me permettra d'en mentionner ici quelques-uns :

XLIII, 119 : Lettres et avis en langue française utiles pour l'histoire de France au XVII[e] siècle.

LXIII, 57. Procès de Henri de Lorraine, évêque de Verdun, pour séduction et faux mariage, fait en 1605 par le légat Barberini.

XLIII, 20. Plaidoyer de l'avocat général en Cour souveraine de Verdun et Barrois sur l'appellation comme d'abus interjetée par le procureur général en ladite cour de certaine sentence d'excommunication dénoncée sous le nom du pape Urbain VIII contre Leurs Altesses de Lorraine, année MDCXXXXII.

Un grand nombre de lettres du cardinal de Lorraine, du duc de Guise, de Charles de Lorraine, duc du Maine, de la duchesse de Lorraine, du cardinal Lenoncourt, du prince de Condé à Paul IV, à Pie IV, à Sixte-Quint, au cardinal Alessandrino, à Grégoire XIII sont dans les volumes LXI, 8 ; XVI, 23, 29, 34, 58 ; LVI, 200 ; LI, 73 ; LVIII, 12 ; LX, 31 ; XLIII, 181-184 ; 159-161 ; 175.

XLIII, 163. Des lettres au cardinal Caraffa écrites par des Français illustres, Diane de Poitiers (qui signe *de Peytier*), Montmorency, Biron de la Garde, le cardinal de Chastillon, Saint-André, et quelques-unes par des Provençaux célèbres, Carcès, le comte de Tande (*sic*).

(14) Sur la collection des Historiens Byzantins de la Typographie du Louvre, voir Fabricius *Bibliotheca græca*, t. VII ; Aug. Bernard, *Histoire de l'Imprimerie royale* ; Tamizey de Larroque, *Correspondance de Peiresc et des frères Dupuy*, et *les Correspondants de Peiresc*, passim ; L.-G. Pélissier, *Les Amis d'Holstenius*, II, *les frères Dupuy*. — La *Byzantine* du Louvre fut une des grandes œuvres de l'érudition française du XVIIe siècle : Goar, Annibal Fabrot, le P. Labbe, Combefis, Lambecius, y collaborèrent ; Holstenius, Allatius, Aléandro, Fr. Barberini, communiquèrent des manuscrits et des remarques. Les Dupuy étaient pour ainsi dire les directeurs officieux de la collection.

(15) Le 18e volume de la *Byzantine* comprend en effet *Simeonis magistri ac logothetæ annales a Leone Armenio usque ad Nicephorum Phocam; Michaelis Pselli chronographiæ libri VIII, cura et studio R. P. Francisci Combefisii*, sous le titre général de *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem*. Paris, 1685. *Leo Diaconus* fut imprimé à Paris en 1655 avec Théophane.

(16) Cette liste des ouvrages de Combefis est incomplète. Outre la *Bibliotheca concinnatoria veterum patrum*, (Paris, 1662, 8 vol. in-fol.) l'*Auctarium novum Bibl. patrum*, (Paris, 1648, 2 vol. in-fol.), le *Liber S. Chrysostomi de educandis liberis*, et le recueil « *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi vetustis græcorum monumentis consignati* », Combefis a encore donné de nombreuses éditions d'auteurs, *S. Maximini opera, S. Chrysostomi homilia de Morali politica, Basilus recensitus*, et ses commentaires à la Byzantine. — Le *Manipulus originum rerumque Constantinopolitanarum* parut en 1664, à la suite du *De Simeonum scriptis* d'Allatius, dans le 22e volume de la Byzantine.— Voir Fabricius, *Biblioth. græca*, VII, 623 ad finem ; VIII, 1 – 111.

(17) *Historia hœresis Monothelitarum ac vindiciæ actorum sextæ synodi*, dans le *Novum auctarium*, II.

(18) Voir ci-dessus note 11.

(19) Allatius, grec de Chio, né en 1586, mort en 1669. Custode de la bibliothèque Vaticane, il fut en relations littéraires et amicales avec les principaux érudits de son temps, et sa situation privilégiée fit de lui l'un de leurs bienfaiteurs attitrés. Quelque valeur qu'aient ses ouvrages scientifiques et ses éditions, son principal titre de gloire est peut-être d'avoir su diriger avec un parfait succès le transport d'Heidelberg à Rome de la bibliothèque Palatine, donnée au Pape par l'électeur de Bavière pendant la guerre de Trente Ans. Les lettres ci-dessous citées achèveront de mettre en lumière ce personnage. Elles proviennent, les premières, de la bibliothèque Barberini (XXXVIII, 92, pp. 92 et sqq.) la dernière de la bibliothèque Méjanes. (Corresp. de Peiresc, I).

1° *Lettre de Pierre et Jacques Dupuy*. C'est une épître très flatteuse sur la publication des lettres de Socrate par Allatius : mais les compliments n'empêchent pas les Dupuy de réserver les droits de la critique, et ils élèvent quelques doutes sur l'authenticité de ces lettres. Ils n'avaient pas moins raison ici contre Alla-

tius que quelques années plus tôt, en attaquant contre Aléandre l'authenticité des lettres de Thémistocle.

« Doctissimo clarissimoque viro D. Leoni Allatio.

« Quas in lucem diligentia tua protulit Epistolas Socratis et discipulorum nominibus inscriptas, clarissime Allati, magna cum voluptate legimus. Apparent in iis quamplurima sapientiæ veteris argumenta, quæ non tantum nostris hodie, sed et posteris olim gratissima fore confidimus. Adeoque si qui forte hæc esse genuina veterum Socraticorum scripta persuaderi sibi nolunt, in hisce tamen ipsis esse præclara vetustatis sapientissimæ monumenta non negant. Industriæ tuæ labor eximius ad nos poterat e publico pervenire; tu per nomen nostrum, in oculos et ora cunctorum transire quod jubes, facis ut tantas uterque tibi gratias debeamus, quantas universus litteratorum orbis debebit. Habe nos igitur obligatissimos : eoque minus ingratos quod æternum tibi debitores fore spondemus.

« Bibliopola Cramoisy pollicitus est se epistolas tuas Socraticas prælo subjecturum initio anni proximi. Dabimus operam ut quam emendatissime prodeant.

Lutetiæ Parisiorum, 4 Decemb. 1635.

Famæ tuæ studiosissimi,

PETRUS et JACOBUS PUTEANI.

2° *Lettres d'Aubert à Allatius.* — Le signataire de ces lettres étant beaucoup moins connu et moins intéressant que les Dupuy, je ne publie intégralement qu'une de ses lettres : elle montrera quel genre de services littéraires et bibliographiques il était d'usage de demander au bibliothécaire pontifical.

« MONSIEUR,

« Ces lignes serviront seulement pour me ramentevoir en vos bonnes grâces, et vous dire que Mgr le cardinal Barberini m'a fait la faveur de me mander qu'il a escrit à Mgr Morone de chercher par toutes les bibliothèques ce qui se trouvera de S. Ephram, soit en grec, soit en syriaque, et qu'il lui a donné charge de faire trans-

crire ce qui est en la sienne dont je vous ai envoïé l'indice. Cet ordre estant receu par M. Morone, il ne manquera pas de vous en communiquer et vous supplierai de m'en vouloir donner advis à votre loisir. Nous attendons toujours ce que Mgr Bourgeois aura obtenu de S. S. touchant la communication des manuscrits qui sont en la Vaticane, mais ceux qui cognoissent plus particulièrement l'esprit de votre cour n'estiment pas qu'on en ait sitost la résolution, parce que tout y est difficile, sinon quand il y a de l'argent à bailler ou pour mieux dire à recevoir. Nous n'avons rien ici de nouveau digne de vous faire part. Vous estes maintenant, à ce que je m'imagine, sur l'œuvre qui doit bientôt voir le jour et nous apprendre le consentement de l'église romaine avec la grecque. On espère beaucoup de lumière par ce travail, et ceux qui sçavent combien il en doit réussir de gloire et d'utilité à l'Eglise, vous souhaitent une parfaite santé pour son accomplissement : entre lesquels est votre très humble et très obéissant serviteur,

Aubert.

De Paris, ce 22 février 1627.

Dans l'autre lettre, datée du 27 juillet 1646, il est question d'un paquet de livres égaré par le courrier, puis retrouvé en bon état, grâce aux soins de M. Eschinardo, l'ami et commissionnaire de Peiresc. Puis Aubert ajoute :

« J'ai leu avec un singulier plaisir votre observation tirée de votre œuvre *De Libris Apocryphis*. Il serait à souhaiter que tout l'œuvre fut imprimé et que vous nous eussiez fait part de ces belles remarques sur tant d'auteurs qui ont passé par votre censure..... »

3° *Lettre d'Allatius à Peiresc.* — Elle est datée d'Heidelberg. Elle est très curieuse par la peinture qu'elle nous conserve des difficultés qu'eut à vaincre Allatius pour mener à bonne fin la délicate opération du transfert de la Palatine. Elle nous a été conservée, entre tant d'autres richesses, par Fauris de S. Vincens.

« *Ilustrissimo e Reverendissimo signor mio colendissimo,*

Con grandissima mia consolatione ho considerato et anche agiustato li libri di questa biblioteca che io ho a condure meco a Roma per haverci trovato qualche cosa che credo non sara ingrata à

N. S.; ne m'ho preso questo assunto di transportar meco tutta la libraria perche e la spesa sarebbe incomportabile e la fatica immensa e la cosa si difficile da movere, che mai oppure difficilement si saria possuto venire a capo, cosa contro l'intentione di chi m'ha mandato. Ho preso pero tutti i manoscriti di qual si voglia lingua et delli stampati quelli che mi parevano piu necessarii et degni d'esser portati e cosi n'ho piene alcune casse e con le quali gia sarei a Monacho quando che la tanta penuria di tutte le cose necessarie et in particolare delli carri non m'havesse tratenuto.

E cosa incredibile la diligenza che s'e fatta per haverli. Non valsero ordini, non minaccie, non pene per trovarne almeno uno; in tanto che me bisognato scrivere ad altri paesi circonvicini i quali neanche m'hanno agiutato in cio, dicendo che non ci sono, e quel quasi che acominciano a dubitare. Ma questa sera e venuto uno mandatomi dal S. preposito d'Elvan con sue lettere dove mi s'offeriscono i carri. Stringhero il partito, ne manchero di solecitare sebbene la domanda della paga e tanto enorme, che attimorisce ogni uno, perche vogliono sette taleri per centinara, ed il carro dicono che portara venticinque centinara intanto che sotto sopra mi verrebbe a costare un carro infino a Monacho 200 taleri ed il carro con i cavalli insieme col carretiere non vagliono cento; macche bisogno servirsi come si puo, e quanto prima marciare verso Roma; ho scritto questo, accio consideri in che intrichi mi truovo, e goda insieme che detta biblioteca sia in ordine per inviarli, non occorre poi che V. S. Illustrissima si pigli questo incommodo di cercar l'indice de la bibliotheca del Sylburgio ne d'inviarlo a Roma, perche qui cercando io alcune scritture, ho trovato l'originale dell' istesso autore, e lo conduco meco a Roma. Se possa servire in cosa alcuna o quì o in altro luogo, mi commandi, che mi trovara prontissimo, e li baccio le mani.

Da Heideberg li 3 di febraio 1623.

LEONE ALLATIO.

(20) Les œuvres de l'abbé Nilus venaient d'être éditées par le père Possevin (les Homélies en 1639 d'après un manuscrit de Montchal, et en 1659 un recueil de 335 lettres, texte grec et tra-

duction latine). Possevin était un des membres les plus distingués de ce groupe si intéressant de religieux toulousains érudits, qui se réclamait du souvenir de Pierre de Marca, de la protection de Charles de Montchal, et qui va de Combefis et de Poussines à Guillaume Bonjour. (Je consacrerai ailleurs à G. Bonjour une notice où je publierai une grande partie de sa correspondance, tirée par moi de la bibliothèque Angélique et du fonds Magliabecchi de la Nationale de Florence). Plusieurs lettres du P. Poussines sont à la bibliothèque Barberini.

Le savant helléniste, A. M. Desrousseaux, a bien voulu me communiquer une lettre adressée par le P. Mercier au P. Poussines, qu'une incroyable bonne fortune lui a fait retrouver. Nous travaillions ensemble à la Casanatense à Rome, lui sur un Onomasticon grec inconnu, moi sur un Formulaire sforzesque du Milanez, également inédit, quand ayant eu à faire quelques recherches dans le volume « G, 11, 18 », il y aperçut entre les feuillets 131 et 132 une feuille volante autographe. C'est le lettre que voici, munie d'un cachet blanc dont l'exergue est : SOC. IESV PRAEF. DOMV. PROF. TOLOSANAE. et portant en suscription : A. M. R. P. AD. Pierre Poussines, de la Compagnie de Jésus, A Rome.

A Tolose. ce 12 de Mai 1637.

Pax Christi.

Béni soit Dieu d'avoir retiré son fléau et rendu la santé selon les assurances que V. R. nous en donne par la sienne du 9 du passé. Cette nouvelle nous a bien causé autant de joie que la création des six cardinaux. Nous avions cru qu'il y aurait d'advantage et nous attendions que quelqu'un y aurait part dont pourtant il n'est point parlé. Possible est - il entre ceux que Sa Sainteté tient encore fermés il (*sic*) petto, d'où nous (*sic*) il nous tarde bien qu'elle ne fasse esclorre ce grand coup comparable, à ce qu'on espère, à celui de votre restablissenent dans l'estat de Venise. Le R. P. d'Agen m'a escrit le menu de l'histoire scandaleuse de ce pauvre estourdy de Petit, contre lequel M. l'official d'Agen et son provincial ont fait informer. Mais M. l'official de Tarbes, son oncle, tasc-

che de couvrir cette puanteur et travaille à faire esloigner un si puant homme. Je ne sçay si son Provincial contre lequel il a pris party, ne le poursuivra pas jusqu'à un châtiment exemplaire.

V. R. aura sceu comme M. de Montauban et ses deux condéputés MM. l'abbé de Berthier et Ciron se sont hautement déclarés contre nous à Paris dans l'Assemblée. J'ai escrit à nos Pères pour savoir d'eux comment ils vivent avec eux par delà, affin que nous en usions icy de même quand ils seront de retour, car ils ne manqueront point de nous venir faire leurs grimasses.

Nous avons veu passé (*sic*) le R. P. d'Autry qui nous a tous ravy par sa modestie. C'est un vrai original d'un parfait Jésuite et un homme vrayment apostolique. Plaise au grand Père de famille d'envoyer à sa vigne plusieurs ouvriers semblables.

Je suis, de V. R., très humble et très affectionné serviteur.

Richard Mercier.

(21) Malaval savait que ses vers latins s'adressaient à un bon juge. J.-M. Suarez en composait lui aussi et en improvisait même. Voici une pièce impromptu conservée dans le richissime cabinet de M. Paul Arbaud. Le savant bibliophile possède sur l'évêque de Vaison quantité de précieux documents qu'il a bien voulu me communiquer avec une obligeance toute peirescienne. (Ce barbarisme s'impose pour dépeindre la courtoisie de cet heureux émule du grand conseiller). Cette pièce de vers, intitulée *ad lectorem* était écrite sur le feuillet de garde d'un livre auquel l'autographe de Suarez a seul survécu. Suarez l'a sans doute écrite en guise d'*envoi* de ce livre qui devait être si utile à son lecteur.

Ad Lectorem

Theseus, ut veteres falso cecinere poetae,
Fili Ariadna vestigia fata secutus
Incolumis labyrinthaeis effugit ab antris
Evasitque necem taurum occiditque biformem;
Lœtus et e Creta patrias remeavit in oras
Cecropiamque diu rexit feliciter urbem;

Et vere si libri hujus præcepta sequaris
Roscida apud Thyma præcelles serone suavi ;
Turpis desidia perplexo errore solutus
Et populos simul infestos inque arma ruentes
Compones placide segnesque ad bella ciebis
Proque tuo libito mortalia pectora finges ;
Sedulus ergo illum lege, perlege, volve, voluta
Ne cesses lustrare oculis noctuque denique.

Ex tempore pangebat
J.-M. Suarez.

Ce passage semble bien indiquer que Malaval travaillait à une vie du pape Urbain VIII, et que Suarez lui communiquait des documents. Toutefois les notices que consacrent au célèbre mystique les divers dictionnaires biographiques que j'ai pu consulter ne font mention parmi ses œuvres d'aucun écrit sur ce pape. L'histoire d'Urbain V a du reste toujours tenté le clergé de Provence. On connait les beaux travaux que lui ont consacrés M. l'abbé Albanès et M. l'abbé Magnan. Les *relations politiques d'Urbain V avec les rois de France* ont récemment été étudiées par mon savant confrère, M. Maurice Prou, dans un mémoire paru sous ce titre en 1887 (Paris, Vieweg.)

(22) Ce « *livre de Strada* » est sans doute « l'Histoire de la guerre de Flandre, escrite en latin par Famianus Strada, de la Compagnie de Jésus, mise en français par P. du Rier. Rouen, et se vend à Paris chez Louis Billaine, 1664.

(23) Il faut lire Caussinus (ou Caussin) au lieu de Coccinus. Cf. Sommervogel et de Backer, Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.

(24) Le correspondant de Suarez n'est pas heureux avec les noms propres : il faut lire Entrechaux au lieu d'Entregaux.

(25) Voici un document bien significatif pour l'histoire de la transformation en croyances chrétiennes des croyances païennes et naturalistes ; le correspondant de Suarez obéit très naïvement,

peut-être inconsciemment, au même principe qui, aux premiers temps de l'Église, faisait consacrer à Dieu ou aux saints les temples païens.

(26) Les œuvres de Pic de la Mirandole ont eu deux éditions à Bâle, l'une en 1573, l'autre en 1681. La première devait donc être fort rare dès le début du XVIIe siècle, et c'est sans doute de la seconde qu'il est ici question : elle pouvait donc mériter déjà l'épithète d'*assez ancienne*.

(27) M. de Boussu est un personnage inconnu à tous les biographes. Le R. P. Sommervogel l'identifie avec le bénédictin Jacques *le Bossu*, de l'abbaye de Saint-Denis, mort le 7 juin 1626 à Rome, mentionné par Moreri et la Biographie Didot. L'ouvrage dont parle N. Chichon est ou inexactement désigné ou resté inédit : les auteurs précités n'en disent rien.

(28) Poldo d'Albenas est presque un inconnu. Les dates précises de sa naissance et de sa mort sont ignorées. Il vivait en 1560. Il traduisit l'Histoire des Taborites du pape Pie II, et composa un ouvrage sur les Antiquités de Nîmes. « Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes en la Gaule Narbonnaise, avec les portraits des plus antiques et insignes bâtiments d'icelle, réduits à leur vraie mesure et proportion, ensemble de l'antique et moderne ville, par Jean Poldo d'Albenas. Lyon, Rouillé, 1560, in-folio. » (Voir la Bibliothèque Française de Lacroix du Maine et du Verdier). J'ai retrouvé à la Bibliothèque Méjanes une très curieuse poésie adressée à Poldo sur les monumens antiques de Nîmes. Peut-être n'est-elle pas inédite, mais elle est intéressante et assez peu connue pour que j'en donne ici le texte. Elle est dans le manuscrit 592 de la Bibl. Méjanes.

Ode des Antiquités de Nîmes

Tandis que, solliciteux
Et morne, à part moi je songe,
(En mon procès despiteux
Qui l'âme et le cœur me ronge).

Je me proumaine et revoy
Ce que quelquefois nous vismes
Des Antiquités de Nismes,
Soigneusement, toi et moi.

Ami d'Albenas, ainsi
Souvent je me vais esbattre
Pour édenter mon souci
Au pompeux amphithéâtre :
Là, en merveillles pensif,
Ne sçay si plus m'esbaïsse
Ou du divin artifice
Ou de l'ouvrage excessif.

Outre que de tous cartiers
A voir les pierres me semble
Voir presque de monts entiers,
Mais si bien unis ensemble,
Que pour te l'exprimer mieux
Le tout semble fait au moule,
Tant bien sagoint et sacole
L'ouvrage laborieux.

L'ordre et la proportion
Selon vraye architecture
Ravit d'admiration
Toute humaine créature :
Là, soixante arcs bien voûtés
Colonne antique décore,
Entre deux de deux costés
D'autant et autant encores.

Dans sa capace rondeur
Ou soit parfaite ou ovale,
D'une admirable grandeur
Des hauts degrés on dévale ;
Ou du sommet jusqu'en bas
Chacun par son rang se place,
Pour voir ou les jeux de grâce,
Ou les horribles combats.

Et le tout sy bien conduit
Est dressé de telle sorte
Que l'un à l'autre ne nuict,
Ou soit qu'il entre ou qu'il sorte ;

Et, à qui plait, tout au tour
Soubz cent et vingt ars devire
Dont la grand'ville on admire
Et les beaux champs d'alentour.

La belle ville je dis,
Non pas belle qui est ores,
Mais celle qui fut jadis,
Dont les reliques encores,
Les tours et les vieux fragmans
Des murailles magnifiques,
De la grandeur des antiques
Donnent certains argumens :

Tant d'épitaphes gravés
Et taillés de pierre dure
Et tant de riches pavés,
Trouvés aux champs d'avanture,
Tant de beaux marbres brisés,
Colonnes, chapiteaux, bases,
Tant de médailles et vases
Pour l'œuvre et la main prisés ;

La grand Tourmagne aussi
Dont les morces et vestiges
Montrent qu'elle estait ainsi
Que sur papier tu l'ériges
Le Capitole excellent
Et de Diane le temple,
La Fontaine clère et ample
Par tant de canaux coulant.

Que dirai du triple pont,
Grande merveille du monde,
Dont le feste du tiers front
Traverse l'onde sur l'onde ;
Et l'aqueduc cymanté
Qui conduit en perspective
Par mille replis de rive
Au cœur de la grande cité ?

Et nous, chétifs, estimons,
— Voyant ces braves trophées, —
Estre ouvrage de démons
Et des sourciers et des fées ;

Pource que notre dessain,
Sans engin, sans artifice,
D'entreprandre un édifice
Egal au leur, serait vain.

Mais les sages anciens
Plains de vertu et prudance,
En vain n'entreprendrent rien
Ni sans art, ni sans prudance (*sic*) :
Aussi selon leur espoir
Maugré le feu, le fer, l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront veoir.

Et nos nepveux, qui seront
Moins robustes que nous ores,
Un jour s'en estonneront
Plus que nous autres encores,
Et diront esmerveillés :
« Les gens des premiers aiges
Firent ces pompeux ouvraiges
De monts sur monts entaillés.

« Or, sont leurs noms glorieux
Jadis fameux et célèbres
Plongés au fleuve oublieux
Par long silence et tenèbres ;
Et leurs chefs d'œuvre excellans
Quels estoient ne savent dire,
Ce que Polde leur fait lire
Voire après mille et mille ans. —

Polde, duquel le savoir,
Duquel la plume gentille
A ses neveux fera veoir
En son estre cette ville
Toute telle qu'elle estoit
En sa plus bragarde pompe
Et cornera de sa trompe
Le peuple que y habitoit.

(29) Fulvio Orsini a eu récemment la plus rare et la plus charmante des bonnes fortunes posthumes,— les seules, en général, auxquelles puissent aspirer les savants : il a trouvé en M. de Nolhac

un biographe et un panégyriste des éloges de qui la modération double la valeur. Voir *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, un vol. in-8°. Paris, Vieweg, 1887.

(30) Ces ouvrages sont probablement restés inédits. S'ils sont imprimés, ils sont extrêmement rares. La bibliothèque de Nîmes elle-même ne les possède point. Cf. La Vernède et Liotard, *Catalogue de la bibliothèque de Nîmes*, 3 vol. 1836-1861.

(31) Rulman, auteur très peu connu, fut assesseur au criminel de la grande prévôté de Languedoc. Le *Plan de ses œuvres mêlées* est un volume in-folio, édité à Nîmes, Gillet, 1630. Le P. Lelong a vu chez l'abbé Fléchier (neveu de l'illustre orateur) trois volumes in-folio manuscrits compilés par Rulman sur les Antiquités Romaines. Que sont-ils devenus?

(32) La *Première Semaine* ou la Création du Monde. La *Seconde Semaine*, ou l'Enfance du Monde.

(33) Samuel Petit, de Nîmes, ministre protestant, philologue, ami et correspondant de Peiresc.

(34) Antoine Coëffier, marquis d'Effiat, de Chili, et Longjemeau, créé surintendant des finances en 1626, ambassadenr en Angleterre, maréchal de France du 6 janvier 1631, mort le 27 juillet 1632.

(35) Le titre exact de l'ouvrage de Goltzius dont il est question ici est : *C. J. Cæsaris et Tiberii numismata Lud. Nonnii commentario illustrata.* Antverpiæ, 1644 , in-folio.

(36) Le marquis fut nommé capitaine-général en 1623 par le pape Grégoire XV Ludovisi, auquel Urbain VIII succéda la même année.

(37) Ce texte me semble fixer définitivement la date de la nonciature de France du cardinal Bagni, à propos de laquelle Bayle fait à Moréri de mauvaises chicanes. Moréri dit que le cardinal Bagni fut nonce en Flandre, puis en France, ce qui est la vérité. L'erreur provient de Thomassin qui croit que la nonciature de France a précédé celle de Flandre.

La publication de ces documents était déjà commencée, quand, grâce à l'obligeante intervention de M. L. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, et de M. le Dr Barthélemy, M. Paul Arbaud, le savant bibliophile aixois, a bien voulu m'ouvrir son richissime cabinet et me laisser prendre connaissance des documents qu'il possède sur Suarez et sa famille. Que ces Messieurs trouvent ici l'expression de mes plus sincères remerciments.

Plusieurs des documents du cabinet Paul Arbaud se rapportent à la carrière ecclésiastique de J.-M. Suarez. L'un d'eux nous révèle que l'évêque de Vaison se fit affilier en 1637 à l'ordre de la T. S. Trinité. Son brevet d'affiliation est daté du 2 décembre 1637, et signé par frère François, visiteur et commissaire apostolique, supérieur du couvent des Trinitaires établi à Avignon pour la rédemption des captifs. Un autre acte nous apprend que Suarez fit un voyage à Rome en 1633 et qu'il s'y procura des reliques : c'est l'authentique de ces reliques. En 1627, J.-M. de Suarez se fit délivrer une bulle pour régler le culte dû à l'Immaculée Conception.

Les pièces relatives à la famille de notre auteur sont encore plus nombreuses. Une des plus anciennes est de 1563. C'est le brevet d'une pension de quatre cents livres accordée par Charles IX à Martin Suarez en raison des services par lui rendus au feu roi Henri II. On en trouvera plus loin le texte. Diverses bulles de 1554, 1633 se rapportent aux fils de Diego Suarez, à Louis Joseph, frère de Joseph-Marie ; sur le fils aîné de Diego, Joseph, nous trouvons encore chez M. Arbaud deux diplômes universitaires : « Instrumentum collationis et provisionis lecturae juris civilis Mag^{ci} et Eg^{gii} D^{ni} J. Suarez, utriusque juris doctoris et Rotae sacri palatii apostolici Avenionensis auditoris » (4 oct. 1581). « Instrumentum collationis magisterii in artibus mag^{ci} et E^{mi}. D^{ni} J. Suarez, etc. » (21 août 1598) ; sur son frère François, sa nomination par l'Evêque de Nîmes au prieuré de S. Basile (diocèse de Nîmes), où la guerre civile l'empêcha d'ailleurs de résider ; sur Louis Joseph, une bulle (concession d'une prévôté) du 17 août 1633, et une lettre adressée à Henri Dupuy (Eryx Puteanus).

On voit que par leur importance et leur variété ces documents forment une collection infiniment précieuse et qui serait fort utile pour une biographie des Suarez. Sur J.-M. Suarez, considéré comme littérateur et comme Mécène, le cabinet Paul Arbaud contient une pièce très intéressante : c'est un titre de citoyen de Palestrina accordé par le municipe de cette ville à l'évêque de Vaison, en raison de ses écrits archéologiques sur l'antique Préneste (1).

Ce décret mérite d'être publié. Je terminerai par ce texte cette note sur le portefeuille *suarésien* de M. P. Arbaud : je ne saurais mieux finir qu'en obligeant le lecteur à s'associer à ma reconnaissance pour cet aimable bibliophile.

I.

Brevet du Roi Charles IX en faveur de Martin Suarez

[Aix, cabinet de M. P. Arbaud, port. Suarez]

Aujourd'hui, 22me jour d'octobre, mil cinq cent soixante et trois, le Roi estant à Paris, considérant que le feu roy Henri de bonne mémoire, son père, lorsque le prince de Salerne se retira en son service, ayant amené avec luy quelques gentilshommes néapolitains et mesme le sieur Martin Suarès, il accorda audit Suarès pour son entretènement en long service la somme de quatre cent quatre vingts livres de pension par chacun an, qui est à raison de quarante livres par mois, et que depuis ladite pension et desdits autres gentilshommes néapolitains amenés par ledit sieur prince auront été réduite à la somme de quinze cent livres, qui seront baillées audit seigneur prince pour leur être distribuée, et que par ladite réduction une bonne partie (*déchirure*) entretenement accordé audit Suarès luy est ostée ainsi qu'il a fait remontrer audit seigneur, n'aïant d'autre moïen auprès de Sa Majesté que de ladite

(1) Je dois rappeler à ce propos qu'un des premiers membres de l'Ecole Française de Rome, le regretté M. Fernique, s'était aussi consacré à l'étude de la vieille cité latine : mais je ne crois pas que ses découvertes lui aient valu un traitement aussi honorable de la part des Prénestins modernes.

pension; iceluy seigneur voulant en faveur des services que ledit Suarès a faict et faict des guerres et ailleurs ou il a eslé employé, le traicter aussi favorablement qu'il a été du vivant du feu Roy son père, ayant aussi esgard que ledit sieur prince de Salerne a remis en ses mains la pension de quinze cent livres qui lui avait été ordonnée pour appointer et entretenir lesdits gentilshommes néapolitains et entre autres ledit Suarès, lui a accordé, veult et entend qu'il ayt dorenavant et soit payé par chacun an, à commancer du premir jour de janvier prochain par les trésoriers de son espargne, de ladite somme de quatre cent quatre-vingts livres de pension à raison de quarante écus par mois, tout ainsi qu'il estait du vivant du feu Roy Henri, et avant ladite réduction faite et pour le passé à la raison de ladite réduction.

Et de ce m'a ledit seigneur commandé en expédier audit Suarès le présent brevet.

De Laubespine.

II.

Décret du Municipe de Palestrina en faveur de J.-M. Suarez

[Aix, cabinet de M. Paul Arbaud, port. Suarez]

Quod perillustres DD. Sebastianus Fantonus Castruccius, Alphonsus Gerardus, Joannes Paulus Petrucius et Petrus Landuccius, inclitæ civitatis Prænestes contestabiles De Illmo ac Rev^mo D. Josepho Maria Suarezio epp^o Vasonensi, nobili Avenionensi, Prœnestina civitate ac nobilitate donando ad communitatem retulerunt. Communitas ea de re ita fieri censuit :

Quod maxime naturæ lege sancitum in animantibus cernitur id optime universis nationum animis Reipublicæ majestas impressit, in filiis illa servari gaudet et augeri. Coloniis istæ et temporum injuriis tuentur et in loca pene dissita et extranea imperii fines extendunt. Angustos rideat Europæ terminos Asia, adhuc Asiæ in solo germinantes Galliæ colonias India prospicit. Adoret barbarum romano in solio tirannum catenis onusta Græcia, eam adhuc liberam in coloniis exultare cernit Italia suavi sub jugo Domini mancipatam. Sed non omnes suis ad urbes exteras missis civibus pariuntur coloniæ, civibus etiam exteris ad suam urbem adscitis ipsæ gignuntur ; licet enim cum Eutropio non amplius

numeres sub Romanæ Reipublicæ exordio colonias Prænestinorum octo urbes, tot nihilominus dixeris prætendere per orbem terrarum Prænestes, quot per varias videris civitates coruscare familias Prænestino nomine decoratas. In quo vero sive dulcius, sive rectius, sive illustrius, quam in eo vero Prænestinam censeas rempublicam propagandam, qui, non adhuc civis, dulcissimam patriæ appellationem jure optimo meruit eruditissimis elucubrationibus ipsam edens æternitati. Qui, non adhuc civis, civica recte obiens munera, non ense sed calamo disruptis oblivionis vinculis sæculorum ipsam e latebris ad libertatem lucis eductam illustri suarum insularum nomine redimivit?

Quapropter civium omnium suffragio et nemine discrepante, illustrissimi et excellentissimi principis nomine, calculo et approbatione præhabita in publico ét generali consilio, placuit Prænestinæ comunitati Rmum Dnum Josephum Mariam Patria Avenione, gente Suaresia, Vasonensium episcopatu ac doctrinæ splendore terque quaterque illustrissimum, omnesque nobilissimæ ejus familiæ viros in infinitum Prænestina civitate donare, in civium numerum ac nobilium Prænestinorum ordinem cooptare, ita ut in consilium venire, sententiam dicere, magistratus gerere, sacerdotia obtinere, omnibusque in municipalibus honoribus, gratiis et privilegiis uti, fungi ac potiri, ac si in civitate nati perque omnes Reipublicæ gradus evecti essent, ipsis liceat in perpetuum.

Ut autem Prænestinæ Reip. providentiæ gratique animi ac R. D. Josephi Mariæ Suaresii episcopi Vasonensi meritorum præclarum hoc monumentum ab actis publicis notum versatumque habeat posteritas, privilegium hujusmodi fieri solitoque civitatis sigillo communiri et a communitatis cancellario suscribi prædicti ejusdem civitatis contestabiles mandavimus.

Dat. Præneste, ex ædibus nostræ Residentiæ etc.

Dat. hac Die 19 Martii 1656.

Sebastianus Fantonus Castruccius. — Alphonsus Gerardus. — Joannes Paulus Petruccinus, — Petrus Landuccius.

Jo. Franciscus Aggravius, procancellarius.

De Mandato.

FIN

(Rome, 1887. — Aix, mars 1888).

Documents Annotés

IV

LA FIN

DE LA

SOCIÉTÉ POPULAIRE D'AIX

25 Vendémiaire — 16 Ventôse an IV

(17 Octobre 1795) — (6 Mars 1796)

PAR

LÉON G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'Ecole française de Rome



MARSEILLE

IMPRIMERIE MARSEILLAISE

Rue Sainte, 39

1889

Documents Annotés

IV

LA FIN

DE LA

SOCIÉTÉ POPULAIRE D'AIX

25 Vendémiaire — 16 Ventôse an IV

(17 Octobre 1795) — (6 Mars 1796)

PAR

LÉON G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'Ecole française de Rome



MARSEILLE

IMPRIMERIE MARSEILLAISE

Rue Sainte, 39

1889

LA FIN

DE LA

SOCIÉTÉ POPULAIRE D'AIX

25 Vendémiaire — 16 Ventôse an IV

La plupart des sociétés populaires de province, nées à l'imitation du club des Jacobins, subirent comme lui les effets des événements de Thermidor. On les tint pour suspectes et l'on s'en débarrassa dès qu'on put. Les plus paisibles, comme celle de Millau, dont M. Constans a récemment raconté l'histoire (1), purent vivre jusqu'au décret du 5 fructidor ; les autres, celles où les jacobins avaient conservé la majorité ou l'influence prépondérante, ne durèrent pas jusqu'à cette date. Tel fut le cas de la société populaire d'Aix-en-Provence.

L'histoire de ses derniers jours est assez curieuse. Nous ne la connaissons à vrai dire que du dehors, pour ainsi parler, et par le témoignage de ses ennemis, par la correspondance administrative de l'agent national Paulin Chantaud, conservée dans un registre qui est aujourd'hui le manuscrit 1086 de la bibliothèque Méjanes.

(1) Voir la *Révolution Française*, t. XIV. p. 769. L. Constans. La Société populaire de Millau après le 9 thermidor.

Paulin Chantaud n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Le savant doyen de la Faculté des lettres d'Aix lui a déjà consacré et à sa correspondance une étude intéressante (1), où il a examiné d'une manière générale la lutte contre le Terrorisme après Thermidor, dans le district d'Aix. C'est en nous aidant de ses aperçus ingénieux, non moins que des nombreux documents encore inédits de cette correspondance, que nous raconterons ici la fin tumultueuse de cette société populaire. Que l'on ne taxe pas de futiles ces études de précision sur les infiniment petits de l'histoire : ce n'est que de la longue accumulation de ces documents microscopiques que l'on dégagera un jour les principes certains et les bases solides de la psychologie révolutionnaire.

I

Les agents du pouvoir central durent s'y reprendre à deux fois pour débarrasser Aix de cette société populaire, qui était un centre jacobin, véritable foyer de désordre matériel et moral pour la ville et le district. On essaya d'abord de procéder par l'épuration.

La réorganisation de la société fut la première affaire administrative qu'eut à traiter Paulin Chantaud. Installé le 24 vendémiaire an III comme agent national du district d'Aix, il y arrivait ayant par devers lui l'arrêté des représentants du peuple Auguis et Serre, portant dissolution de la société populaire et formation d'un *noyau régénérateur*, c'est-à-dire d'un nouveau groupe anti-jacobin. Dès le lendemain et tout en travaillant, comme il l'écrit

(1) Voir la *Révolution Française*, t. XIII, p. 1. G Bizos. Le district d'Aix du 25 vendémiaire an III au 15 brumaire an IV. Etude sur le registre de correspondance de l'agent national de ce district.

quelques jours plus tard au Comité de Sûreté générale, à se mettre au courant des affaires, il fait imprimer, publier et afficher cet arrêté, l'envoie au comité révolutionnaire de la ville et aux sociétés des villages voisins. En même temps il nomme les membres du *noyau régénérateur* ; ce sont les citoyens :

Constantin, peintre (rue Esprit) ;
Olimpe aîné, charron ;
Louis, sculpteur ;
Trabuc père ;
Reissolet, ménager ;
François Perrin ;
Pons, lieutenant des Sans-Culottes ;
Charrier père, chapelier ;
Guiot, menuisier ;
Simon fils ;
Rivaret, cultivateur ;
Richaud, agent du salpêtre ;
Girard, marchand de papier ;
François Limberton ;
André, cafetier ;
Brignon, officier de santé ;
Armelin, ménager ;
Liban, marchand ;
Vassal, chimiste ;
Gaspard Guigues, ménager ;
Figuières, cultivateur ;
Artaud, tisserand ;
Meiffren, cordonnier ;
Vial, maréchal.

Ces vingt-quatre citoyens, appelés à régénérer l'esprit public et à donner leur appui moral au gouvernement thermidorien, reçurent dans la même soirée l'avis de leur nomination et une convocation ainsi libellée :

« Je te préviens, citoyen, que, par arrêté des représentants du peuple du 24 courant, tu as été nommé membre du Noyau régénérateur de la société populaire. L'exécution de cet arrêté m'étant confiée, je t'invite et te requiers de te rendre aujourd'hui, à six heures du soir, sans retard, à la grande salle de l'administration du District. Salut et Fraternité (1). »

L'installation de ce *noyau* ne fut pas sans difficultés. Si Chantaud n'éprouva pas de résistance quand il ferma la salle ou qu'il en refusa l'entrée aux anciens membres, la maladresse politique des régénérateurs faillit lui causer de graves embarras. Les braves gens qu'il avait installés ne comprenaient pas grand chose au mécanisme électoral et commirent d'entrée une grosse faute que Chantaud put heureusement réparer. Au reste, nous lui laisserons la parole. Il a relaté dans une lettre en date du 27 vendémiaire, aux représentants Auguis et Serres, les événements des deux premières séances du Noyau régénérateur, celles du 25 et du 27 vendémiaire :

« Au moment où le comité révolutionnaire me certifia la publication de votre arrêté dans la commune, la société populaire étant dissoute, je me fis apporter les clefs de la salle (2).

« A six heures du soir, je me rendis au lieu des séances de la ci-devant société populaire avec les membres du Noyau régénérateur. Je leur fis lecture de votre arrêté et j'en requis la transcription dans le procès-verbal.

(1) Registre n° 1 ; 25 vendémiaire.

(2) Cet agent national était un homme très pratique et qui ne croyait pas que « la majesté de la République suffit à sauvegarder ses magistrats parmi leurs concitoyens, » comme disait Alphonse Esquiros. Le 27 vendémiaire, il réquisitionnait pour six heures et demie quatre militaires de garde. (Registre n° 8, au commandant de la place d'Aix).

« Les anciens membres de la ci-devant société populaire retournant des travaux de la campagne et ignorant encore votre arrêté, se présentèrent à plusieurs reprises pour pénétrer dans la salle, se disant membres de la société. Je leur fis lecture, en idiome provençal, de votre arrêté et dès qu'ils en eurent connaissance, ils s'y soumirent. Cependant, leur affluence et l'impossibilité de les resserrer dans la tribune dérangèrent souvent les opérations du Noyau régénérateur et pouvaient en confondre les membres (1). »

La seconde séance eut lieu le 26 vendémiaire, à la même heure, en présence et sous la surveillance de l'agent national, qui voulait empêcher ainsi toute scène de désordre et toute pression jacobine sur la société nouvelle. La délibération était d'ailleurs grave. Il ne s'agissait de rien moins que du mode d'élection à choisir pour recruter la nouvelle société. Bien en prit à Chantaud d'assister à cette séance, où il put faire annuler le mode de scrutin adopté la veille et si mal combiné qu'on risquait en certains cas de décider à la minorité des suffrages ; après quelques formalités et une courte délibération à laquelle Chantaud n'assista pas, le Noyau régénérateur revint sur son vote. Chantaud raconte les moindres détails de cette séance aux représentants (2) :

« Hier 26, à six heures du soir, je me suis rendu de nouveau au lieu des séances du Noyau pour y maintenir la tranquillité publique, et voulant concilier ce but avec la publicité des séances du Noyau, j'ai requis le commandant de la place de me fournir quatre militaires que j'ai placés aux portes intérieures de la salle pour que, dans la

(1) Lettres aux représentants du peuple Auguis et Serres.
(2) *Ibid.*

salle, il n'y eût que les membres du Noyau et pour faire monter le public à la tribune.

« Cette mesure, que j'avais cru *(sic)* inutile à la première séance, a empêché que les mêmes inconvénients ne se renouvelassent, et les citoyens à la tribune ont gardé le plus grand silence.

« La lecture du procès-verbal de la veille a été interrompue par une discussion essentielle.

« Les membres du Noyau régénérateur avaient adopté hier pour mode d'épuration que chacun proposerait dans la séance cinq citoyens et que, s'ils étaient appuyés par huit membres, l'admission serait délibérée.

« Ils ont tous reconnu leur erreur et combien il était vitieux *(sic)* que huit membres pussent l'emporter sur la majorité de seize.

« M'étant retiré au moment de cette discussisn, j'ai reçu quelque temps après une pétition de leur part par laquelle ils me prient d'annuler leurs opérations de hier et de me porter de nouveau dans leur sein pour les autoriser à les renouveler. Je vous envoie copie de leur pétition.

« J'ai autorisé le Noyau régénérateur à annuler lui-même le mode vitieux qu'il avait adopté, et en tant que de besoin, en vertu de mes pouvoirs, je l'ai cassé et annulé. Je vous envoie copie de mon arrêté :

« 26 vendémiaire an III de la République.

« *Arrêté portant autorisation de casser le mode d'épuration adopté par le* Noyau *régénérateur dans la séance du 25 vendémiaire.*

« Sur la pétition qui m'a été présentée par les membres nommés par arrêté des représentants du peuple du 24 courant pour former le Noyau régénérateur d'une société vraiment populaire ;

« Considérant que le Noyau régénérateur (est) libre d'adopter dans ses opérations le mode qui convient le mieux à la délicatesse de ses fonctions ;

« Mais qu'il est évident que le mode par lui adopté dans sa séance d'hier est entièrement vicieuse *(sic)*, puisque la minorité ne peut l'emporter sur la majorité ; que ce mode est en outre contraire à l'arrêté des représentants du peuple, puisqu'il ne peut y avoir de véritable scrutin épuratoire qu'en tant que la majorité exerce ses droits incontestables et dont elle ne peut se dépouiller ;

« Considérant qu'il est plus utile à la chose publique d'annuler ce qui a été fait dans la séance de hier que d'enter une société populaire sur un tronc vicieux dans son essence et nul dans sa forme ;

« Considérant enfin que par ledit arrêté des représentants du peuple, ledit agent national spécialement chargé de son exécution doit autoriser la cassation réclamée ;

« Autorise les membres du *Noyau régénérateur* à annuler le mode d'épuration qu'ils ont délibéré dans leur séance de hier, et en tant que de besoin, en vertu des pouvoirs qui leur sont confiés par ledit arrêté des représentants du peuple, déclare que ledit mode est vitieux et comme tel l'a cassé et casse ; invite les membres du *Noyau régénérateur* à adopter de suite tel mode d'épuration dont ils conviendront.

« Fait à Aix, le 26 vendémiaire l'an IV de la Rép. une et indiv.

« Alors les membres du Noyau régénérateur, revenant sur leurs pas, ont déclaré que chacun proposerait dans la séance trois membres et qu'ils ne seroient admis qu'en obtenant la majorité absolue des suffrages. Cela s'est exécuté avec plus de franchise et de sincérité qu'à la première séance.

« Ainsi les 24 membres du Noyau régénérateur se sont adjoints 72 citoyens admis. Aujourd'hui les 96 membres admis en proposeront et en admettront encore, et avant

de se séparer, ils procèderont à la nomination de leur bureau pour se déclarer en société populaire.

« Je me suis fait un devoir de suivre leurs opérations jusques à ce moment prochain.

« S'il survient à la séance de ce soir quelques détails importants, je vous en ferai part par le courrier de demain.

« J'espère que l'arrêté que j'ai pris pour annuler conformément à leur demande le mode vitieux (*sic*) d'épuration qu'ils avoient adopté la veille obtiendra votre agrément. Il étoit urgent. J'en ai trouvé l'authorisation et les bases dans votre propre arrêté dont l'exécution m'a été confiée.

« Je vous passe quelques exemplaires de votre arrêté. J'en envoie à la Convention nationale, au Comité de salut public et de sûreté générale. »

La troisième séance fut sans doute tranquille : nous ne trouvons dans notre registre aucune lettre à Auguis et Serres sur la soirée du 27 vendémiaire. Sans doute aussi les nouveaux choix des Quatre-vingt-seize furent bons, car pendant quelque temps, à en juger au moins par le registre, Paulin Chantaud cessa de s'occuper de la société. Les modérés y étaient-ils en majorité, ou si c'est que les jacobins ne se sentissent pas en force pour tenter quelque coup d'éclat ? Voilà ce qu'on ne saurait dire. Il est probable que Chantaud fut rassuré par le calme, au moins apparent, de cette société nouvelle et se flatta d'avoir dompté « le protée du jacobinisme. » La journée du 25 vendémiaire fut le premier tableau de ce drame en deux parties.

II

Le second tableau ne s'en fit pas attendre. A la question qui se posait de savoir si le jacobinisme aixois s'accom-

moderait de la portion congrue qui lui était laissée dans la vie publique et notamment dans la société populaire, les événements répondirent bientôt, mais non comme l'auraient désiré les représentants et l'agent national.

P. Chantaud n'avait du reste pas le temps de s'occuper exclusivement de cette société : il devait traiter un très grand nombre d'affaires administratives et sa charge était loin d'être une sinécure. Son registre nous initie à toutes les questions, parfois délicates, dont il avait le souci et souvent l'embarras : les Terroristes à contenir (1), les émigrés à surveiller, les acheteurs ou locataires de biens nationaux à modérer, les subsistances à assurer, les vins d'émigrés à faire saisir, les recrutements à diriger, une énorme correspondance à entretenir avec le Comité de Sûreté générale, à qui il devait envoyer chaque décade des rapports sur l'esprit public, les subsistances, les contributions directes et indirectes ; avec le comité des archives des lois, à qui il fallait accuser réception des décrets nouveaux ; avec les représentants du peuple en

(1) Mais comme on est toujours le jacobin de quelqu'un, il arriva que dans Aix même Chantaud fut insulté et traité de *Robespierre* par un dragon, probablement quelque peu gris. Voir sa lettre du 3 frimaire au commandant de la place (R. nº 150) : « Passant à l'instant à la rue de la Vieille Monnoye, vis-à-vis la maison de l'émigré Bonnet la Baume, j'ai entendu un militaire me demandant la maison de Sarda, directeur de la viande, et sur ma réponse que je ne savais où il demeurait, ce militaire a crié à gorge déployée que la ville d'Aix est toute pleine de Robespierres, et qu'il fallait y tomber dessus le sabre à la main. J'ai arrêté sur-le-champ cet homme en mettant ma marque distinctive et j'ai requis d'autres militaires qui étaient avec lui et qui portoient une male de donner main forte à la loi ; tous ont refusé et j'ai été forcé de me retirer. Je te requiers au nom de la loi de donner au plus tôt les ordres nécessaires pour faire arrêter ce militaire et les deux qui, portant la male, ont refusé d'obéir à mes ordres. Ces militaires m'ont paru être membres de l'escadron qui est arrivé aujourd'hui. Celui qui a tenu ces propos se nomme Charles, et autant que j'ai pu me rapporter à ce qu'ont dit les autres, il est d'une seconde compagnie. »

mission dans les Bouches-du-Rhône et le Var, Auguis et Serres, puis Cadroy; avec les municipalités du district, les agents nationaux, les sociétés et les divers agents du pouvoir central ou local (1).

Chantaud, qui d'ailleurs ne paraît pas avoir été homme de beaucoup d'initiative et de grande capacité, ne s'aperçut pas du réveil lent du jacobinisme dans Aix. La manœuvre des jacobins fut du reste habile; ce fut dans les villages voisins d'Aix qu'ils agirent ostensiblement pour détourner l'attention de Chantaud. Pendant que l'agent national y poursuivait le Terrorisme, à Jouques, notamment, et à Eguilles, le parti se reformait lentement, mais sûrement dans la ville. Se sentant assuré de la complicité, du moins de la neutralité bienveillante de beaucoup de citoyens, il résolut de manifester son existence par un acte extraordinaire : il s'attaqua au représentant Cadroy lui-même pour bien marquer son mépris de la Convention thermidorienne, et pour donner plus d'éclat à cette rentrée en scène du parti, ce fut dans l'enceinte de la société populaire, en séance extraordinaire, que le coup dut être tenté. Mais le jacobinisme avait mal

(1) Il devait même trouver le temps d'écrire aux municipalités pour empêcher les charivaris aux veufs remariés : il en interdit un à Gardanne, un autre à Puilobier. Voici la lettre écrite par lui le 10 pluviose à ce sujet à la commission municipale de Puilobier (Registre n° 349). C'est un exemple assez curieux de style et de pensée révolutionnaire : « J'apprends, citoyens, avec étonnement que des habitants de votre commune veulent faire rançonner un citoyen qui se remarie et que déjà ils forment un charivari contraire à l'esprit des lois actuelles et capable de troubler la tranquillité publique. Vous n'ignorés pas que depuis la révolution ces grimaces sont supprimées et que les lois politiques, plus tolérantes que celles des ci-devant prêtres, ont proscrit toute distinction entre les premiers et les seconds mariages. Vous êtes tenus sous votre responsabilité de faire publier les défenses expresses dans votre commune. Je vous rends également responsable de toute taxe arbitraire qui serait demandée. Enfin vous me rendrez compte jour par jour des mesures efficaces que vous aurés employées pour arrêter ce nouvel élan de fanatisme. »

calculé ses forces : l'entreprise échoua et fut fatale à la société. La journée du 25 ventôse fut la dernière de son existence.

Tout semblait cependant présager le succès des jacobins. Leur tentative de s'emparer de la société populaire était d'autant plus sensée qu'il était arrivé à Aix ce qui arriva presque partout : la partie saine et modérée de la population s'était lassée des séances de la société. Chantaud l'avoue dans sa lettre du 16 ventôse aux représentants.

« Depuis longtemps les séances de la société populaire régénérée par vos prédécesseurs Auguis et Serres, étoient peu fréquentées. La comité de surveillance avoit voulu, lors des derniers froids, la faire assembler pour faire accorder des secours aux indigens. Le président avoit répondu que cette assemblée n'étoit pas politique parce que les patriotes opprimés n'attendoient pour se lever qu'un chef qui se mît à leur tête (1). »

Les Jacobins, qui s'y étaient de nouveau glissés peu à peu, y dominaient. Comme le disait dans son style Paulin Chantaud :

« La Terreur, si longtemps arrosée de sang et de larmes, s'y étoit tellement enracinée que, malgré son tronc abattu, des rejetons ont poussé de toutes parts. »

Le 25 ventôse, l'assemblée fut convoquée extraordinairement, écrit Chantaud au Comité de salut public, par affiches et publications. Le but officiel et ostensible de cette assemblée était le règlement des comptes de la

(1) Registre n° 457. Du 16 ventôse, aux représentants du peuple envoyés dans le département des Bouches-du-Rhône.

société, mais ce n'était qu'un prétexte. Chantaud nous donne la véritable raison. Il s'agissait, à propos d'une motion en l'honneur du modéré Cadroy, de se compter :

« Dans une des dernières séances, un membre ayant lu les témoignages de confiance et de reconnaissance que les citoyens de Salon ont fait imprimer en faveur du représentant du peuple Cadroy, fit proposer avec franchise de lui donner, avant son départ, les mêmes attestations. Cette motion fut ajournée à une assemblée extraordinaire convoquée par publications et affiches dont le principal but sembloit être de faire payer les cotes arriérées (1) ».

Malgré les craintes que cette assemblée extraordinaire inspira aux autorités, on l'autorisa et Paulin Chantaud y assista. La séance fut extrêmement tumultueuse et il y eut de véritables désordres à la sortie. On peut la reconstituer presque complètement, grâce au rapport de Chantaud aux représentants, daté du 26 ventôse, dont j'ai cité des fragments plus haut, et d'après les dépositions de quelques modérés, le greffier Silvecane, le citoyen Sauze, etc., qui y avaient assisté et qui furent interrogés quand il s'agit d'instruire le procès des meneurs de cette échauffourée. Il est de même assez intéressant de suivre les atténuations que subissent les faits sous la plume de Chantaud. D'après son rapport décadaire, ce n'est qu'un incident ; d'après sa lettre aux représentants, c'est un accident ; pour les témoins interrogés, c'est un vrai tumulte. La suite des discours est très bien indiquée et avec beaucoup de précision par Sauze. Je donne le texte tout entier de sa déposition :

« Je, soussigné, déclare que la 25 ventôse dernier, ayant

(1) Registre n° 457. Du 16 ventôse aux représentants du peuple envoyés dans le départément des Bouches-du-Rhône.

appris qu'une assemblée extraordinaire avait été convoquée à la société populaire de cette commune d'Aix, je me rendis à ladite assemblée où je fus témoin des faits suivants :

« Un citoyen que je ne connais pas demanda la lecture du journal d'Audoin (1); un autre qui était au bureau dit qu'il était surpris qu'on demandât de préférence la lecture d'un journal particulier à la lecture des bulletins de la Convention nationale. Ce dernier fut hué et on fit la lecture du journal d'Audoin. Ce journal fut fort applaudi. L'auteur disait beaucoup qu'on devoit se tenir en garde, qu'on vouloit désarmer les vétérans de Paris et tous les sans-culottes et beaucoup d'autres objets dans le même sens.

« Après cette lecture, un citoyen, qu'on m'a dit s'appeler Blanc, et qui est borgne, s'adressant à l'Assemblée, dit : Vous voyez, citoyens, que les journaux patriotes nous disent de nous tenir en garde, et qu'on veut désarmer les patriotes sous le nom de terroristes. Pour moi, citoyens, j'ai des armes et je jure qu'on ne me les ôtera jamais par quel ordre que ce soit. Jurons tous que nous ne nous laisserons pas désarmer. Cette motion fut vivement applaudie.

« Un autre membre qui était à gauche en entrant — l'on me dit s'appeler Raynaud, fripier au bout du Cours — demanda la parole et dit : L'on dit toujours que les Jacobins et les Montagnards étoient des coquins. Pour moi, je dis qu'il y avait bien des braves gens dans les Jacobins et à la Montagne. Il parla quelque temps dans le même sens, c'est-à-dire en faveur des Jacobins et de la Montagne. Après son discours, des cris de : vive la Montagne, vive les Jacobins, se firent entendre dans la salle, accompagnés de grands applaudissements.

(1) Il s'agit du *Journal universel*, dirigé par le conventionnel P.-J. Audoin. (Note communiquée par M. Aulard).

« Quelques autres, que je ne connais pas, parlèrent dans les mêmes termes, et les mêmes cris de : vive la Montagne et les Jacobins, se firent de nouveau entendre et furent applaudis.

« Le citoyen Daime demanda ensuite la parole et dit qu'il était surpris qu'on criât : vive la Montagne et les Jacobins, qu'il n'étoit pas temps de tenir de pareils discours, que chacun devoit soigneusement garder intérieurement ce qu'il est pour se dévoiler et se montrer quand il en sera temps ; que si la Convention nationale étoit dans l'erreur, elle en reviendroit ; que les patriotes devoient se réunir à la société populaire et que le nombre en étoit assez considérable pour, en se réunissant, résister et confondre tous les aristocrates.

« Le citoyen Chambe ayant été proposé pour être nommé commissaire de la société pour la rentrée des fonds, le citoyen Raynaud, fripier, s'opposa à cette nomination en disant que Chambe avoit crié : à bas la Montagne et les Jacobins.

« Enfin, le citoyen Emeric prit la parole et dit qu'il n'étoit pas plus question de Montagne, Jacobins, ni de Plaine que de l'Alcoran ; qu'il s'agissoit des finances de la société et qu'on devoit ne s'occuper que de cela ; qu'on ne prévoyoit pas qu'avec de pareils propos, on feroit fermer la société, seul point de ralliement qui reste aux patriotes. La séance fut continuée encore quelques moments. Après quoi elle fut levée et, en sortant, les cris de « vive la Montagne » furent encore répétés (1). »

Ce qui paraît avoir surtout frappé Chantaud, dont le récit est beaucoup moins complet, c'est le peu de respect montré à l'égard des lois par les membres influents et par les membres du bureau.

(1) Registre n° 659. Du 6 floréal. Déposition du citoyen Sauze.

« Les membres qui dirigent la société ne prirent pas la parole pour la ramener aux principes et lui faire sentir que la Montagne et les Jacobins étaient des cris de ralliement proscrits par les lois. Ils se contentèrent d'observer que la manifestation de ces opinions tendoit à faire fermer la société et qu'il falloit passer à l'ordre du jour (1). »

Chantaud raconte aussi la fin de la séance :

« L'ordre du jour réclamé, on revient à la première discussion. On nomme des commissaires pour faire payer les dettes ; un membre nommé est attaqué par un autre qui lui fait un reproche d'avoir crié : à bas les Jacobins.

« On parle ensuite des attestations à accorder au représentant du peuple Cadroy. Un membre déclare qu'il faut les ajourner à cent ans. Le motionnaire retire sa motion et, après beaucoup de propos, on passe à l'ordre du jour (2). »

Pendant ce temps les auditeurs échangeaient des propos terroristes et menaçaient les modérés. Le greffier Silvecane, qui se trouvait placé par hasard au fond de la salle des séances, a retenu un certain nombre de paroles violentes par lui entendues. Le citoyen Sauveur a dit, par exemple, que s'il venait à tenir Cadroy, Cadroy ne lui échapperait pas.

« Il entendit encore un individu qui était à côté de lui, dont il ne connoit pas le nom, s'adressant à l'Assemblée : « Jurons de nous laisser plutôt arracher la vie que de nous laisser désarmer. » Il s'est aperçu que le citoyen Geoffroy, qui était assis près de lui, manifestait une joie inconsidérée sur les propos qui venoient de se tenir et sur les cris réitérés de vive la Montagne, vive les Jacobins ; il entendit encore plusieurs individus dire : Profitons du moment, frappons,

(1-2) Registre n° 457.

et plusieurs autres leur répondre : le vent n'est pas encore à notre faveur, attendons (1). »

Un autre citoyen a dit, selon la citoyenne Allemand, « qu'on n'avait pas encore assez versé de sang, mais qu'on en verserait encore. »

Le tumulte continue dans la rue. La famille Geoffroy se distingue par ses propos non moins jacobins que grossiers. — « Les aristocrates sont f.. .. » dit la sœur de Geoffroy, et sa femme : « Il ne leur est pas plus permis de dire *M.... pour la Montagne* qu'à nous *vive la Montagne* (2). »

III

Les suites de cette émeute jacobine se devinent aisément : Paulin Chantaud demanda immédiatement la fermeture de la société, devenue un foyer de terrorisme et un

(1) Registre, n° 554. Du 19 germinal an III. Déposition du citoyen Silvecane. Louis Rigaud, tanneur, officier municipal, confirme la déposition de Sauze en ce qui touche l'opposition contre Chambe.

(2) Dépositions des citoyennes Allemand et Romelière, habitant toutes deux rue de la Pureté. Mais la citoyenne Allemand était une ennemie de la famille Geoffroy. « Geoffroy, sa femme et sa fille l'insultent quand elle passe devant leur maison. » (Registre, n° 554 *bis*). Comparer à la déposition de Sauze le récit de P. Chambaud. (Registre, n° 457).

« Les autorités constituées eurent des craintes sur cette assemblée extraordinaire, néanmoins il parut sage de ne pas l'empêcher.

« Elle a eu lieu hier au soir. Je voulus m'y rendre aussi pour connoître exactement tout ce qui s'y passeroit.

« La discussion sur les finances de la Société fut souvent interrompue par des clameurs et des divagations dont voici le résultat :

« On parla de la Montagne, et les cris mille fois répétés de *vive la Montagne*, se firent longtemps entendre.

« On plaida la cause des Jacobins ; on vanta les grands services qu'ils ont rendu à la patrie.

« Un membre arrêta ces propos par une nouvelle digression. « Il n'es pas temps, disait-il, de manifester de pareilles opinions. La Convention nationale actuellement abusée, ne tardera pas à connaître son erreur ;

danger pour l'ordre public. Dès le 16 ventôse, il proclamait la nécessité de cette dissolution.

« Tel est, citoyen représentant, le résultat de cette séance scandaleuse ; si le comité de surveillance avoit assez d'énergie, il feroit fermer provisoirement cette prétendue société populaire, dont les patriotes exclusifs ne veulent s'emparer que pour en exclure ceux qui ne pensent pas comme eux.

« Je vous invite à vous occuper de la position de cette commune : autrement le mal public s'aggrave, et plus il feroit de ravages, moins il seroit facile de le guérir (1). »

L'arrêté de la dissolution de la société fut rendu par les représentants et arriva à Aix le 29 ventôse. Des instructions indiquant les mesures de rigueur à prendre y étaient jointes. Chantaud publia immédiatement l'arrêté de dissolution et s'entendit avec le commandant de place sur les mesures à prendre pour assurer l'ordre public :

« Les patrouilles requises par le comité de surveillance dissiperont toutes fausses patrouilles n'ayant point le mot d'ordre et en arrêteront les membres armés qui pourroient se former (*sic*).

« Tout individu qui sera trouvé dans la nuit sans feu et avec des armes sera arrêté et traduit à la maison commune.

« Salut et vive la République (2). »

Puis il requit le dernier président de la ci-devant société populaire d'Aix de lui remettre les clefs des bureaux,

le nombre des patriotes est petit dans cette commune; réunissons-nous dans cette société. »

« Enfin un autre annonçant qu'on veut désarmer les patriotes, qu'on appelle Terroristes, jure de ne pas se laisser désarmer. »

(1) Registre, n° 457.

(2) Registre, n° 476. Du 29 ventôse. Au commandant de la place.

armoires et archives existants dans la salle de la dite ci-devant société (1).

Enfin il ordonna au citoyen Rimbaud, membre du comité de surveillance, de mettre sur-le-champ en état d'arrestation les nommés :

Manière, tailleur (2).
Geoffroy, ci-devant prêtre.
Daime, greffier du Juge de paix de l'Egalité.
Nègre.
Blanc, dit Cardeline.
Reynaud, fripier (3).

Trois jours après (2 germinal) il donna ordre au directeur de la poste, Révoil, de lui livrer toutes lettres et papiers adressés à la société dite populaire d'Aix (4).

Il rend compte de ces diverses mesures et de l'état général de la ville d'Aix après la dissolution de la société, dans deux rapports très importants aux représentants à Marseille, datés l'un du 29 ventôse, l'autre du 1er germinal. Je crois utile de les citer *in extenso* :

« I. — J'ai reçu, citoyens représentans, hier à 4 heures du soir, une première expédition de votre arrêté et de votre

(1) Registre, n° 472. Du 29 ventôse.

(2) L'arrêté contre Manière ne fut pas exécuté : « N'ayant reçu aucuns renseignements certains sur la conduite et les propos du citoyen Manière, dans la séance de la ci-devant société populaire du 25 ventôse et la dénonciation n'ayant pas été appuyée par des preuves suffisantes. » (A Rimbaud, le 1er floréal. Reg., n° 627).

(3) Registre., n° 471 Du 28 ventôse. Au citoyen Rimbaud. Rimbaud fut blessé légèrement. Trois jours après (2 germ., reg., n° 485 *bis*) il fut chargé de mettre en état d'arrestation l'homme qui a tiré sur lui, le canonnier Brancay. Il est probable qu'il prit ses précautions pour n'éprouver pas de nouveau même mésaventure.

(4) Registre, n° 492. Du 2 germinal, au citoyen Révoil.

lettre du 26 du courant. J'ai reçu la seconde sur les six heures environ. Je recherche les causes du retard de la première ordonnance et je vous en donnerai connaissance.

« J'ai décerné sur-le-champ des mandats d'arrêt contre six individus qui m'ont été désignés avoir crié dans la société populaire du 25 du courant : vive la Montagne, les Jacobins, et avoir avancé des propos contraires à la tranquillité publique. Je vous envoie les noms de ces individus. D'autres seront bientôt arrêtés.

« J'ai chargé Rimbaud, membre du comité, de l'exécution de ces mandats d'arrêt. Il s'en est dignement acquitté : deux pourtant n'ont pas encore été trouvés.

« On a tiré sur lui un coup de pistolet. Heureusement la balle ne l'a pas atteint. Il m'a prévenu que celui qui lui a tiré ce coup de pistolet sera bientôt connu. Je me charge de le faire bientôt arrêter.

« J'ai pris un arrêté pour la tranquillité publique dont je vous envoie une copie. J'ai cru devoir fermer le caffé de Féraud sur le Cours, où deux partis, jusqu'à présent opposés, se réunissaient.

« J'ai fait imprimer votre arrêté sur la dissolution de la société populaire. Le comité de surveillance, éguilloné (*sic*) par votre collègue Jean Debri, à son passage ici, l'avoit déjà fermé. Je vais en faire retirer les papiers.

« Les premières mesures que j'ai prises donneront sans doute du courage et de l'énergie aux bons citoyens. Cependant les malveillans sont en grand nombre. On ne peut tous les arrêter sans s'exposer à des méprises, car leurs propos et leurs actions sont souvent secrètes.

« Les dragons que nous avons en cette commune ne peuvent suffire au service actif qui doit déjouer les mesures ténébreuses des agitateurs. Il seroit nécessaire que vous puisiés nous envoyer sur-le-champ de Marseille 200 ou 300 hommes

d'infanterie. Ils resteroient ici en garnison pendant quelques jours.

« Un désarmement général et un réarmement particulier me paroissent indispensables. Je vous prie de me donner les ordres nécessaires, ou, si vous croyés que j'y suis autorisé par les pouvoirs que vous m'avez confiés, vous voudrez bien faire connaître le mode que vous avez employé à Marseille.

« Je veillerai personnellement à la tranquillité publique, tant que l'agitation durera. Le comité de surveillance étant supprimé, la municipalité reprend ses fonctions de police et de sûreté. Bien loin de l'en dépouiller, j'ai agi et j'agirai de concert avec elle.

« *P. S.* J'espère que par votre réponse vous approuverés l'arrêté dont je vous envoie copie (1). »

« II. — Votre lettre d'hier, citoyens représentants, m'a forcé à suspendre la continuation de l'exécution de vos premiers ordres.

« Vous m'avez prescrit, par votre arrêté et par votre lettre du 26 du courant, de faire mettre sur-le-champ en arrestation tous les citoyens qui ont crié dans la société populaire : vive la Montagne, vive les Jacobins ! et de m'assurer de tous ceux qui ont troublé ou qui troubleroient l'ordre public.

« Je n'ai pas considéré les dangers personnels et réels auxquels j'allois m'exposer. J'ai, sur-le-champ, exécuté vos ordres avec courage et fermeté. J'avois reconnu quelques individus principaux qui, par leurs cris et leurs propos, méritoient d'être arrêtés. Quelques citoyens m'en signalèrent d'autres et, sur six mandats d'arrêt, quatre ont été de suite exécutés.

(1) Registre, n° 469. Du 29 ventôse. Aux représentants du peuple à Marseille.

« Cette mesure entièrement conforme à vos ordres semblait m'attirer de votre part une approbation complète ; cependant celle que vous m'avez accordé par votre dernière lettre n'est que conditionnelle, et cette condition restrictive ne se rapporte point à vos premiers ordres.

« Vous pensez que je n'ai fait arrêter que des concitoyens évidemment chefs de parti et que, sous ce rapport, mon opération répond à l'esprit et à la lettre de votre arrêté.

« Sans doute, si l'on avoit reconnu des chefs évidents de parti dans la société populaire et dans les troubles répandus dans la ville, ils eussent été arrêtés, mais vous avés vu par une longue expérience que les chefs dirigent sans paroître tout à coup, que les plus hardis sont toujours les premiers jettés en avant et que, quand on ne peut reconnoître évidemment les chefs et s'en assurer, il faut au moins dissiper la bande.

« Les quatre qui ont été arrêtés ne sont pas proprement des chefs de parti, mais ils en seroient les officiers subalternes s'ils pouvoient se rallier.

« Il est très difficile de pouvoir reconnoître un chef évident de parti dans la commune. Vous sçavés que, l'année passée, les esprits étoient divisés et que ceux qui avoient déclaré à l'avance une guerre aux frippons et hommes de sang en étoient séparés. Ces hommes, évidemment coupables de vols, de dilapidation, ont perdu leur chef par la mort de Roux Martin. Débandés et dispersés, ils ont tenté de se réunir à ceux qui les avaient jusqu'à présent poursuivis. La réunion s'est opérée en effet, mais on n'a pas la certitude qu'Emeric l'ait approuvée et qu'il en ait dirigé les derniers mouvemens. Une occasion favorable nous ménage une épreuve : Emeric a fait demander un passeport momentané. Quoiqu'il soit dans le cas de la loi du 5 ventôse dernier, j'ai cru devoir engager la municipalité à le lui accorder pour Vérignon, département du

Var, district de Barjols, où il restera quelques jours. Un citoyen s'est offert à répondre de lui et à cautionner son retour quand on l'exigera. Nous allons voir à présent si cet homme étoit une cause certaine et évidente des événements qui se sont passés. S'il en est reconnu l'auteur, vous agirés contre lui et, dans l'intervalle, les citoyens pourront enfin reprendre du courage et de l'énergie et ne plus craindre les influances de tous les chefs quelconques qui voudroient exciter du désordre.

« Quoiqu'il en soit, votre lettre de hier m'a obligé de suspendre les nouvelles arrestations parce que les individus contre lesquels j'avois déjà donné des mandats d'arrêt, ne sont pas chef évident de parti.

« La tranquillité commence à renaître depuis deux jours. Les citoyens semblent avoir pris de l'énergie et du courage, mais je doute encor que cette énergie se soutienne chez eux.

« Le comité de surveillance est supprimé à partir de ce jour, la municipalité est trop nombreuse pour veiller secrètement à la tranquillité de la ville. Il est impossible de compter sur le secret de vingt personnes. Il serait très convenable et urgent que vous nommiés une commission temporaire composée de cinq membres pour s'occuper exclusivement de cet objet important car, dans la continuation des mesures à prendre, il faut autant de secret dans les recherches que de rapidité dans l'exécution. Je vous envoie la liste des cinq citoyens qui rempliroient avec courage et impartialité cette surveillance provisoire.

« Je vous renouvelle la demande de 200 ou 300 hommes d'infanterie et du désarmement et réarmement particulier. Vous voudrés bien me fixer sur les mesures que je dois continuer à exécuter, ou d'après votre arrêté du 26 ventôse, ou d'après votre lettre du 30. Salut et vive la République (1). »

(1) Registre, n° 477. Du 2 germinal. Id.

Les représentants profitèrent de la fermeture de la Société populaire d'Aix pour se débarrasser en même temps des petites sociétés villageoises qui imitaient en l'exagérant l'attitude jacobine de leur grande sœur. Le 13 germinal, Chantaud communiqua à toutes les municipalités du district un arrêté des représentants, daté du 11 germinal (1) :

« Toutes les sociétés soi-disant populaires existant dans les communes du district d'Aix seront fermées. Les clefs de la salle ainsi que les papiers seront déposés dans les 24 heures au secrétariat de chaque municipalité, à la diligence des agents nationaux des communes.

« Ayant été chargé de l'exécution de cet arrêté, vous êtes requis sous votre responsabilité de fermer sur-le-champ la société soi-disant populaire de votre commune, et votre agent national est tenu de faire porter au secrétariat de votre municipalité les clefs de la salle ainsi que les papiers. Vous me rendrez compte, dans les 24 heures, de votre diligence. »

Cet arrêté ne fut pas exécuté partout, comme nous l'apprend un rapport de Chantaud au Comité de législation (section de la surveillance de l'exécution des lois, 21 pluviôse) (2). On se borna à les régénérer en quelque sorte en exigeant d'elles le tableau de leurs membres. Encore plusieurs mirent-elles bien du temps à s'exécuter. Toutefois, au 21 pluviôse, les sociétés de Lafare, Meirargues, Collongues, Peypin, Savournin, Rognes, Cabriès, Peyrolles, Marignane, Auriol, Cannat, Trets, Puyloubier, Rousset, Gardanne, Meireuil, Charleval, Venelles, Roque-

(1) Registre, n° 534. A toutes les communes, 13 germinal.

(2) Registre, n° 377.

vaire, étaient en règle, conformément à la loi du 25 vendémiaire, article VI.

Mais l'arrêté de Cadroy fut appliqué aux sociétés populaires de Berre, d'Eguilles, de Fuveau, de Velaux, de Rognac et de Jouques. C'étaient — la dernière surtout — celles où l'esprit jacobin était le plus puissant (1).

C'est, par exemple, à Jouques, qu'en frimaire an III on prêchait l'avilissement de la Convention nationale et des autorités régénérées; on y disait impunément que les représentants du peuple envoyés dans ce département étaient des contre-révolutionnaires et les principaux auteurs de la cherté des denrées (2). Dans la séance du 27 frimaire, François Roux disait que les autorités constituées par le moyen de l'épuration se trouvaient composées d'un tas de coquins et de scélérats (3). On comprend ce qu'un pareil mépris du gouvernement existant avait d'intolérable pour ses agents.

Les sociétés dissoutes, Chantaud dut s'occuper de la vérification de leurs archives, de la liquidation de leurs comptes. La saisie de leurs papiers n'avait pas pour but unique de justifier après coup un arrêté pris peut-être *ab irato*, mais aussi de motiver des poursuites en cas de besoin contre les membres les plus compromis et d'éclairer sur les sentiments des sociétés survivantes; tous les moyens furent employés; les agents nationaux près les communes, à l'exemple de Chantaud, saisirent les correspondances adressées aux sociétés supprimées. Chantaud écrit à l'agent national d'Eguilles, le 7 germinal : « Tu as fait ton devoir, citoyen, en arrêtant le paquet qui était envoyé de Paris par les prisonniers de Marseille à la soi-

(1) Régistre, n° 377.

(2) Registre, n° 265. Premier rapport décadaire de frimaire, § 2. Esprit public.

(3) Registre, n° 590. Au juge de paix de Peyrolles, 25 germinal.

disant société populaire (1). » Les exemples analogues sont nombreux.

La liquidation financière des sociétés fut une autre cause d'ennuis pour Chantaud. La plupart des trésoriers n'avaient eu que de très vagues notions de comptabilité et leurs livres étaient rarement en règle : ainsi, le citoyen J.-B. Fabre, d'Auriol, n'avait pas gardé les pièces justificatives de la recette et de l'emploi de certaine souscription faite en mars 1793, dans la société (2). Le citoyen Sidoine Gautier, de Vauvenargues, était presque accusé par la municipalité d'avoir dérobé une somme de 400 livres, et Chantaud le menace de la sévérité des lois, s'il ne se justifie pas.

« La commission municipale de Vauvenargues m'a instruit, citoyen, que la ci-devant société populaire de Vauvenargues avait déposé entre tes mains une somme de 400 livres en assignats que le citoyen Tressemanes avoit donné à Michel et Ant. Gautier, députés de ladite société, pour une levée de volontaires. Par le decret du 13 frimaire dernier, tu aurois dû depuis longtemps me justifier l'emploi de cette somme, ou, si elle est encore entre tes mains, tu devois m'en instruire. Ta négligence t'expose à une punition que je provoquerai contre toi, si, dans deux jours, tu ne m'as pas produit ou ton chargement de cette somme ou les pièces justificatives de son emploi.

« Salut et vive la République (3). »

Chantaud eut aussi à répondre à des réclamations de particuliers. Le peintre Granet fils avait fait pour la salle

(1) Registre, n° 512. A l'agent national de le commune d'Esguilles, le 7 germinal.

(2) Registre, n° 639. A J.-B. Fabre, du 3 floréal.

(3) Registre n° 672. Au citoyen S. Gautier, du 9 floréal.

des séances de la société populaire d'Aix un tableau représentant : *L'Acceptation de la Constitution française de 1793*. Granet père, après le déménagement de la société, redemanda son tableau, qui lui fut rendu par arrêté du 29 germinal (1).

Après avoir ainsi débarrassé l'administration du district et la ville d'Aix de cette cause permanente de troubles, après avoir, en feuilletant les papiers de la société, trouvé des preuves des « *noirs desseins* » des « *hommes de sang*, » — une lettre du 13 avril 1793, par exemple, où le club jacobin de Paris réclame qu'on demande le renouvellement entier de la Convention, avec le doublement du nombre des députés, et sans que le choix du peuple puisse tomber sur aucun ci-devant noble, prêtre, législateur ou praticien ; — après avoir constaté quels dangers les sociétés populaires faisaient courir à la France thermidorienne, Paulin Chantaud avait bien le droit de dire dans un rapport au comité de sûreté générale (2) : « O ma patrie, tu connais à présent la source de tous les maux dont tu es encore ulcérée ! Conserves-en le souvenir pour qu'il contribue à ton salut ! »

C'est par cette longue série de mesures, vexatoires peut-être pour quelques-uns, mais nécessaires en somme à la sûreté de l'Etat, que P. Chantaud compléta l'arrêté du 29 ventose qui avait supprimé la Société populaire d'Aix. Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, c'est faute d'avoir su user des ménagements nécessaires, c'est pour avoir voulu brutalement imposer au grand nombre les passions d'une minorité bruyante, c'est pour avoir troublé, par d'oiseuses querelles politiques dont elle était lasse, une population désireuse seulement de repos et de travail, que la démocratie jacobine avait provoqué contre elle-

(1) Registre n° 611. Au citoyen Granet, 29 germinal.

(2) Registre n° 701. Au comité de sûreté générale, du 13 floréal.

même des mesures fatales. Là ou l'épuration avait échoué, la suppression réussit ; le parti jacobin d'Aix s'était suicidé.

Et comme les sentiments humains, — l'esprit pratique, l'égoïsme, le souci des petits intérêts, — ne disparaissent jamais, même chez les plus exaltés et les plus désintéressés, peu de jours après la dissolution de la Société populaire d'Aix, Paulin Chantaud vit, — scène vraiment digne de Molière, — le concierge de la ci-devant société (1) venir lui réclamer ses gages !

Aix, mai 1888.

(1) Registre, n° 669. A la commission municipale d'Aix, du 8 floréal: « Le concierge de la ci-devant société populaire d'Aix et plusieurs ouvriers demandent le paiement de ce qui leur est dû Je vous charge, citoyens, d'appeler le citoyen Lautelme qui en était trésorier pour qu'il présente des comptes et que vous puissiés les arretter. S'il lui reste des sommes en main, vous m'en donnerez avis pour pourvoir au paiement des créanciers. »

Imprimerie Marseillaise, rue Sainte, 39.

DOCUMENTS ANNOTÉS

V

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

DOCUMENTS LITTÉRAIRES INÉDITS

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

Ancien Membre de l'École française de Rome, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Montpellier



PARIS

LIBRAIRIE V[ve] LÉON TECHENER

219, RUE SAINT-HONORÉ

1889

DOCUMENTS ANNOTÉS

V

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

DOCUMENTS ANNOTÉS

V

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

DOCUMENTS LITTÉRAIRES INÉDITS

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

Ancien Membre de l'École française de Rome, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Montpellier



PARIS

LIBRAIRIE V^{VE} LÉON TÉCHENER

219, RUE SAINT-HONORÉ

1889

A TRAVERS LES PAPIERS DE HUET

DOCUMENTS LITTÉRAIRES INÉDITS

« *Il me serait facile* », dit Huet à la fin de ses Mémoires, « *de tirer de mon magasin littéraire des charretées de documents et de lettres* »... « *Il se pourrait même*, ajoute-t-il sans fausse honte, *qu'il fût de quelque intérêt pour la littérature de ne pas laisser tout cela disparaître* (1) ».

Dans les portefeuilles de l'évêque d'Avranches venaient en effet s'entasser avec les lourdes et longues correspondances d'érudits, les galants billets des grandes dames, légers de style et parfois de pensée, les lettres amicales et polies des poètes, des prélats, des grands seigneurs. Les petits vers de Mademoiselle de Scudéry s'y mêlent à la belle prose de Bossuet ; les grandes lignes illisibles des Mortemar et des Harcourt y font bon ménage avec les écritures serrées et menues de Justel ou de Bochart. Il n'est pas un lettré de marque, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, il n'est pas un fait important de son histoire littéraire, qui n'ait laissé quelque trace dans ce trésor si longtemps fermé.

La singulière fortune qu'ont eue les papiers de Huet ! L'histoire en est à faire et mérite d'être faite. Je la résume en quelques mots : ils furent conservés près d'un siècle dans sa famille, mais avec des aventures, car une partie vint s'échouer à Caen. En 1842, leur possesseur, M. de

(1) Huet. *Mémoires,* L. VI; éd. Nisard, p. 246-247.

Rancogne, les vendit à Guillaume Libri ; ce trop ingénieux inspecteur des bibliothèques en fit d'abord le commerce de détail, puis les céda, avec le reste de sa collection, à lord Ashburnham (1). La nécropole d'Ashburnham Place les déroba longtemps à tous les curieux. Ils n'ont revu le jour qu'en 1882. Le gouvernement italien, après l'enquête du savant historien Villari, les racheta avec la majeure partie du fonds Libri, dont bien des numéros avaient été empruntés à ses collections. La bibliothèque Laurentienne est un asile digne de leur gloire. Les trente portefeuilles, bien humbles et bien abîmés, qui renferment plusieurs milliers de documents presque tous autographes et signés, y sont provisoirement logés au fond de cette admirable salle des Plutei, où le travail est si aimable et l'érudition si séduisante.

Quand j'allai m'en enquérir, au mois de juillet 1887, je fus reçu à la Laurentienne avec la courtoisie la plus exquise. Le respectable abbé Anziani, trahissant peut-être ses devoirs stricts de bibliothécaire au profit de ses devoirs larges de savant, me confia ces richesses, non reliées, non classées, non foliotées, non inventoriées, dans les enveloppes de papier gris crayonnées d'indications trompeuses où Libri les avait livrées à lord Ashburnham. Le premier depuis tant d'années, j'ai fouillé ces portefeuilles et examiné, lu, analysé ces autographes. C'était alors, que je crois, le meilleur moment pour les étudier. Bientôt sans doute, ils seront classés, mis en ordre ; ils formeront des livres, — des livres reliés, avec des tables, où l'on trouvera peut-être du premier coup ce que l'on y cherchera. Ce sera le plus grand profit de la science, d'accord, mais le moindre plaisir des curieux. On n'y aura plus ces bonnes fortunes

(1) Pour le détail de toute cette histoire, voir : Libri, *Lettre à M. de Falloux, contenant le récit d'une odieuse persécution,* Paris, 1848; Léopold Delisle, *Notice sur les manuscrits du fond Libri;* Villari, Inventaire sommaire des manuscrits de la collection Ashburnham parvenus à la Laurentienne, et son rapport au ministre*;* Lavalley, *Les poésies françaises de Huet.*

de lettré, qui déniche dans un gros paquet de prose d'un Basnage ou d'un Graindorge un petit billet tendre ou subtil de Mademoiselle de Rochechouart, qui découvre, en une lettre quasi perdue, le témoignage des complaisances que la misère imminente obtient même d'une honnêteté sincère : plus d'imprévu, partant plus de poésie ni de joie. Ces lettres, jaunies à peine, presque telles qu'au jour de leur envoi, ces brouillons jetés, à la Pascal, sur de méchants chiffons de papier, tout cela était encore un monde vivant. Désormais, ce ne sera plus qu'un musée.

Mais quel beau musée, et combien de rares chefs-d'œuvre l'on y pourra mettre à la cimaise! Il serait à souhaiter que l'École française de Rome chargeât l'un de ses membres d'en mettre en lumière toutes les richesses (1). Les lettres à Huet pourraient se placer à côté des lettres à Peiresc. Le Normand est sans doute moins savant que le Provençal et son action fut moins étendue. Mais je ne craindrai pas de dire que sa correspondance a un intérêt, sinon plus grand, au moins plus varié : ses amis sont plus mondains et leurs écrits plus littéraires.

Cette édition réaliserait, mais sur des bases autrement sérieuses et scientifiques, le projet de publication médité par Léchaudé d'Anisy. Il ne faut pas trop médire de ce laborieux copiste, puisqu'il nous a conservé des pièces aujourd'hui perdues, et que ses travaux ont souvent profité à Sainte-Beuve, mais son œuvre est par trop insuffisante, ses copies répondent bien peu aux exigences de la critique moderne ! Il déclare quelque part, sur le ton le plus naturel du monde, qu'il a supprimé dans ses transcriptions de lettres de Mlle de Scudéry les traits distinctifs de son originalité littéraire. C'est pourtant d'après ces copies que MM. l'abbé Verlaque, Ch. Henry, Rathery, Boutron, P.

(1) J'ai proposé à M. Le Blant, en juin 1887, d'entreprendre cette publication pour la bibliothèque de l'École française de Rome, mais je n'ai reçu de lui que des réponses évasives, et mon retour en France m'a contraint d'abandonner provisoirement mon projet.

Clément, Trochon, ont publié les lettres de Huet et celles de ses correspondants. Leur travail est, sinon à refaire, au moins à reviser de très près (1).

On n'a d'ailleurs publié encore que la moindre partie des copies de Léchaudé d'Anisy qui forment deux épais volumes de la Bibliothèque Nationale, et ces volumes ne représentent eux-mêmes qu'une part minime de la collection De Rancogne. C'est à Florence seulement qu'on doit désormais étudier les papiers de Huet. Un examen, plus prolongé et plus minutieux que la revision que j'en ai pu faire, produirait certainement des résultats assez intéressants : il y a là de quoi renouveler, rectifier ou préciser bien des points d'histoire et de littérature, bien des jugements sur la psychologie du grand siècle. De toutes les époques littéraires, aucune, — ce n'est pas un paradoxe de le dire, — n'est moins connue que le XVII[e] siècle, justement parce qu'on a longtemps cru trop aisé de le connaître et banal de l'étudier.

Je ne prétends pas faire ici œuvre de critique littéraire : je veux seulement mettre ou remettre au jour quelques documents sur Huet et ses contemporains, que j'ai transcrits tout en feuilletant les portefeuilles Rancogne et qui m'ont paru plus curieux que d'autres, soit par leur contenu, soit par leurs auteurs. Je dois l'avouer, le hasard est pour beaucoup dans la réunion des pièces qui forment mon petit recueil. J'espère bien pouvoir aller, quelque jour, faire une moisson plus ample et plus méthodique dans les papiers de l'évêque d'Avranches.

(1) Verlaque, *Lettre de Bossuet à Huet* (Coll. des Doc[ts] Inéd.). Rathery, *Mademoiselle de Scudéry,* lettres et poésies. Henry, *Un érudit homme du monde,* etc. Lettres inédites. P. Clément, *Madame de Montespan; Madame de Rochechouart,* Lettres inédites; etc., etc.

I

LA VIEILLESSE DE TANGUY LEFEVRE.

L'histoire de la vieillesse et des sentiments religieux du célèbre humaniste réformé présente encore quelques obscurités. Dans sa belle étude sur ce savant (1), M. Bourchenin, faute de documents, n'a pu les dissiper tout à fait. Le mémoire adressé par T. Lefèvre à Huet, et qu'on lira ci-dessous, precise et complete ce qu'on sait de ses dernieres années et de sa conversion ébauchée.

On a beaucoup discuté sur les convictions religieuses de Le Fèvre. Huet prétend dans sa *Démonstration Evangélique* et dans ses *Origines de Caen*, que durant une maladie, Le Fèvre songea spontanément à abjurer le protestantisme (2). Graverol croit cette assertion très mal fondée, et motive son opinion sur ce fait, qu'au moment de cette prétendue conversion, Le Fèvre songeait à accepter une chaire à l'Université d'Heidelberg. — M. Bourchenin accuse Huet et les autres amis catholiques de T. Le Fèvre, d'avoir fait à son égard du prosélytisme par des « flatteries » et des « insinuations ».

Trois points paraissent établis avec certitude : Tanguy Le Fèvre était en de mauvais termes avec le Consistoire et les protestants orthodoxes de Saumur. — Ses amis catholiques voulurent le ramener à la foi de sa jeunesse. — Il mourut dans la religion réformée. — Le doute commence, à savoir si T. Le Fèvre eut sérieusement le désir et la pensée d'abjurer, et par quelles raisons on essayait de le déterminer.

La sincérité du calvinisme de T. Le Fèvre a été mise en doute par Feller. « Il avait quitté, dit cet auteur, l'Église Romaine moins par conviction que par ambition. » Quoi qu'il en soit, cet acte lui eût-il été inspiré par un enthousiasme de jeunesse à la fois irréfléchi et sincère, son zèle de converti ne dura pas longtemps, et il ne paraît pas avoir été pur de toute pensée d'intérêt pratique. Huet lui demande « quel est son attachement pour

(1) De Tanaquilli Fabri vita et scriptis..... Paris, Grassart, 1882.

(2) Huet affirme positivement dans ses Mémoires que la mort seule empêcha la conversion de T. Le Fèvre de s'effectuer. Voir Huet, *Mémoires*, p. 159.

la religion ». « Nul, répond-il, mais je voudrais bien avoir ma maison. » Le calvinisme peut donc bien, comme l'a cru Feller, n'avoir été pour T. Le Fèvre qu'une carrière.

M. Bourchenin essaye de réfuter l'accusation de théisme que Voltaire a lancée à son héros, et le revendique comme calviniste. Le mémoire de Le Fèvre prouve que, dans sa vieillesse au moins, il s'était presque entièrement détaché de la Réforme : il exprime le regret de n'être pas assez riche pour mettre son fils dans un collège de jésuites ; il parle de l'ennui que sa famille et lui-même éprouveraient à s'aller fixer « chez les hérétiques » en Allemagne ou en Hollande. Enfin, il donne à Huet sa *parole positive* d'abjurer. On peut donc à peine dire avec M. Bourchenin que T. Le Fèvre « n'a jamais déserté la foi protestante ». Si l'abjuration n'a pas été prononcée de fait et publiquement (les documents nous manquent sur ce point), elle fut prononcée en secret le 20 mai 1671.

Il est probable au surplus que l'abjuration ne fut pas effective, et que cette négociation pour faire quitter Saumur à T. Le Fèvre n'eut pas de suites : nous savons qu'en effet ce fut là qu'il mourut, deux ans plus tard.

La lettre de Huet et le mémoire de T. Le Fèvre ne permettent donc que d'établir les points suivants, qui sont désormais acquis à l'histoire littéraire. 1° C'est Tan. Le Fèvre qui a entamé les négociations en vue de sortir de la situation précaire où il se voyait tombé. 2° T. Le Fèvre, à la fin de sa vie, était complètement détaché du Calvinisme. 3° Il faisait de la concession d'un secours pécuniaire plus ou moins déguisé la condition de sa conversion.

Le mémoire de T. Le Fèvre est assez curieux comme marque de la bizarrerie d'esprit de son auteur. Le Fèvre avait gardé, dans un temps où les humanistes assagis avaient réglé leurs mœurs et ordonné leur érudition, les allures indépendantes du siècle précédent. Par le mélange qu'il fait du latin, du grec, du français et de l'italien, par son abus des citations, ses suspensions, ses boutades, il est profondément original, — et tout ensemble fort touchant par son orgueil paternel, sa fierté mal domptée de vieux libre-penseur, et le découragement résigné qui l'entraîne.

LETTRE DE HUET A T. LEFÈVRE

Versailles, le 15 avril 1671.

« Saint-Germain, le 30. »
« Qui dies mensem Veneris marinæ
« Findit Aprilem. »

Puisque vous ne voulez point de mon latin (1), il faut vous servir à souhait et vous respondre en françois. Je vous dirai donc, Monsieur, sans compliment et sans feintise, que vous pouvez attendre de moi tous les services qui seront de ma portée, et que je seray ravi d'honorer en votre personne le mérite et la vertu. Mais il faut pour cela que vous vous aidiez vous-mesme et que lorsque les autres feront pour vous ce qui dépendra d'eux, vous faciez aussi ce qui dépendra de vous. Si vous me croyez donc propre à travailler pour vos intérêts comme je le ferois sans doute si mon pouvoir respondoit à ma volonté, il faut que vous me faciez voir à fond l'estat de vos affaires et de vos desseins. Sur vos affaires, quelques uns de vos amis et des miens m'ont dit quelles sont en si mauvais estat que vous avez esté contraint de vendre vos livres. Je voudrois savoir outre cela quel employ vous avez à Saumur, quel revenu, combien d'enfants, leur âge et à quoi ils sont propres, si vous avez encore une femme, combien il vous faut pour subsister honnêtement, je ne parle que du nécessaire (l'on penserait ensuite au reste), et enfin quels liens et quels attachements vous avez à Saumur et dans la religion où vous êtes engagé. Tout cela est nécessaire à savoir, parce que selon la connaissance que j'en aurai, je verray ce qui vous sera propre ou ne le sera pas. Autrement je seray toujours incertain sans savoir quelles mesures prendre.

(1) Huet avait commencé en latin sa correspondance avec T. Lefèvre. Voir les lettres publiées par M. Bourchenin, *loc. cit.*, p. 32, 33, et Bibl. Nat., mss. f. fr. 11432, f. lat. 1115.

Pour vos desseins, j'ai encore plus besoin de les connoistre pour agir que tout le reste. Car comment répondray-je de vous aux autres si vous ne me respondez de vous-mesmes? Apprenez-moy donc sans façon dans quels sentiments vous estes touchant la religion, car c'est là le nœud de l'affaire, et pour ne vous rien desguiser, je ne vois pas que je puisse rien avancer pour votre avantage si vous ne me donnez une parole positive de rentrer dans l'Eglise. Mr R. (1) m'a dit que c'est votre dessein et le P. Rapin m'a autrefois dit la mesme chose. Mais j'ay à vous avertir qu'il ne suffit pas de donner des promesses incertaines et d'user de remises. Car on prendrait cela pour des artifices. On ne fera rien d'assuré pour votre fortune que quand on verra quelque chose d'assuré pour votre conversion. Je vous parle avec franchise parce que je suis ennemi de toute dissimulation et de toute flaterie, et que, quand il s'agit des intérêts de Dieu, il en faut bannir toute supercherie. Si vous étiez venu en ces quartiers comme M. R. me l'avoit fait espérer, une heure de conversation m'auroit instruit de toutes choses. Cela n'estant pas, escrivez-moi ouvertement, exactement et librement et vous expectorez. Je suis secret et de bonne foy, at ita ut unquam fuit fide quisquis optima. Il y a longtemps que j'ay fait des souhaits pour vous : j'aurais passé aux effets si j'avois sceu vos intentions. Je viens maintenant à vos vers pour le Térence (2). Je les ay lus à M. de Montausier. Il les a trouvés beaux, ingénieux, dignes de vous, *Cæteros docet magistros salvi* pas tant que le reste. Adieu, Monsieur. Ayez quelque amitié et quelque confiance en moy, vous me trouverez effectif et seur et vous connoistrez que je suis sincèrement, etc.

Vous m'adresserez s. v. p. vos lettres chez M. Mabre

(1) Le nom du personnage désigné par cette initiale m'est inconnu.

(2) Les poèmes latins (publiés à la suite des comédies de Térence, dans l'édition procurée par T.-L. Saumur, R. Péan, 1671) ad Mercurium, de Menandro et Terentio, cum Terentii effigie. Huet fait encore l'éloge de ces poésies à son ami dans une lettre latine publiée par Bourchenin, *loc. cit.*, p. 179.

Cramoisy, rue Saint-Jacques, aux Cicognes. J'adresserai celle-ci comme vous me l'ordonnez à M. Patoul avec cette marque † sans mettre votre nom, quoique je ne ne trouve pas cette adresse fort seure.

LETTRE DE T. LEFEVRE A HUET

20 mai 1671, à Saumur.

De epistola latina ad E. C. Bullionem fefellit me, aut fallit scriptor librarius : o genera !

Monsieur, le billet que vous avez receu sans doute avec les deux épreuves du Tite-Live que j'envoiai dernièrement à M. Mabre Cramoisi pour vous, et suivant votre ordre, excusera, s. v. p., mon retardement. Il est certain que votre lettre ne me fut rendue qu'un mois ou environ après qu'elle avoit été escrite. Quod te mihi crediturum esse facile credo, neque enim mentiri meum est apud te præsertim qui mihi tam ex animo factum cupias nunc itaque (sed blande dicta et grates agendas seponam) ad ea paucis respondebo quæ a te in illa plena amoris epistola scripta fuere. Id faciam κατὰ πόδας.

[Vos affaires.] Elles ne sont ny bonnes ni mauvaises. Je puis vivre dans ma maison et y finir mes jours doucement. Mais j'ay des enfants, et n'ayant pas été élevés pour être paisans, je ne veux pas qu'ils le soient aussi. ἔστι δὲ, τ'εστὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν.

[Vos livres.] J'en vendis pour 2,000 francs il y a deux ans. C'étoient livres doubles, mais admirables. Ils furent bien vendus, le provenant fut emploié pour acquitter ma maison. Mais croiés-vous que je n'aimasse pas mieux mourir à Paris qu'à la campagne ?

[Employ à Saumur.] Je l'ai quitté avec dessein. Présentement il n'y a pas ici 45 humanistes en tout. Chacun s'est retiré depuis qu'on a veu que je quittois. (J'appelle humanistes ceux que vous appellerez classiques si vous voulez.)

[Enfans.] Deux (1). Mon fils est âgé de 13 ans ; il a lû les petits historiens, Phèdre, Térence, l'Enéide et Homère tout entier. Il sait ses deux grammaires G. L. ὅσον ἡ αὐτοῦ ἡλικία χωρεῖ. Il a l'air fort bon et il seroit bon auprès de quelque jeune prince qu'on feroit estudier. Il luy donneroit de l'émulacion. Il sait des fables poétiques, il sait la carte antique, et il a de l'imagination autant que je lui en pourrois souhaiter s'il n'en avoit pas. Il a lû des voiages. Et, βραχυ, c'est la consolation de ma triste vie. Je voudrois avoir trouvé le moien de le tenir en pension chés les PP. Jésuites. Je l'instruirois deux heures par jour en particulier. Et pour cela il ne faudroit que εὑρεῖν κλίδιον τι, ὅ, περ, ὡς ἐμοὶ οἰομένῳ ἐστὶν ουκ εν τοῖς ἀδυνάτοις λογιστέον δοκεῖ.

Pour ma fille, elle est âgée d'environ 24 ans. Elle fait les mêmes choses que son frère, rien davantage. Car il n'y a que 3 ans que je l'ay entreprise et que j'ay commencé de l'instruire. Elle est fort modeste et ne veut pas qu'on sache qu'elle sait ny grec ni latin. Elle ne veut pas qu'on sache qu'elle sait danser ny qu'elle sait jouer du luth. Tant mieux. En vérité c'est une des plus agréables lectrices que je connoisse. Elle est de belle taille : multum dignitatis habet. In animo autem nihil humile, nil demissum, nil plebeium. Je voudrois qu'elle ne fust pas si timide qu'elle est. (J'oubliois à vous dire qu'elle sait la Gerusalemme del Tasso comme moy, ce qui est quelque chose avec le reste.

[Attachemens à Saumur.] Nul, mais je voudrois bien avoir ma maison.

[Dans la Rel.] Nul encore. Mes amis savent cela et ils doivent vous l'avoir dit (2).

(1) T. Lefèvre eut cinq enfans, mais deux seulement survécurent : André (Lefèvre jeune), l'auteur du *De Futilitate poetices*, et sa fille Anne, la célèbre Anne Dacier. On voit par ses propres paroles qu'en 1671, ses trois autres enfants étaient morts, et par là tombe la conjecture de M. Bourchenin, *loc. cit.*, p. 40, note 3.

(2) « Hypocrites, canailles, rabbinastres, marchands de choses saintes, » telles sont les aménités que T. Lefevre prodigue à ses coreligionnaires.

[Vos desseins.] Vous les savés à présent ; nil mihi ipsi quidem fortunà opus est ; in liberis meis vivo, non in me. Si je voulois aller à Strasbourg, à Leyden, en Angleterre, titulos in eam rem et certos habeo et honorificentissimos, sed me heterodox mori nec me nec meos juvat.

[Parole positive de...] Je la vous donne. Idque sciunt quidam in aula καὶ τοῦτό γε ἀπὸ ἰδίας χειρός. M. R. pourra estre entendu là-dessus.

[Si vous avez encore une femme.] Ouy ; et elle est parfaitement bien tournée du costé ce. Elle est de bonne mine. Elle a environ 50 ans. Elle a été élevée liberalitate antequam mea foret, ex eo autem nihilominus. Pour la taille elle pourrait disputer avec Mme la mareschale de la Motte. Plust à Dieu que j'en pusse dire autant. A propos de Mme la M^le^ de la Motte, je me souviens que ma fille et moi étant allés voir diner Mgr le Dauphin il y a trois ans ou un peu plus, Madame choisit ma fille pour parler avec elle pendant que Mgr le Dauphin délibéroit s'il prieroit Dieu ou non. Ce fut à Vincennes. Ma femme seroit bien capable d'être gouvernante de quelque personne de qualité. Elle a les dons nécessaires pour cela. Ceterum nihil illi indulgeo, nihil mihi τὸ ὂν λεγω.

[Pour subsister honestement.] Sortant d'icy, je dois compter pour rien ce que j'y laisseray. Voicy donc ma response sur cet article.

Εὐθά σε κριτης καθήση
ἀπαξάπαντα γὰς ἄθρεις
καὶ σύ γε λώϊον οἶσα
ἠέπερ αὐτὸς ἐγώ.

Τί μοι δέον, τί μοι καλόν. Voilà qui est vuydé. Il se peut faire que Mgr Colbert se souvient encore de mon nom. Haud temere dico. Si en luy présentant le Justin (1) et le Térence après son retour vous pouvez lui dire quelque

(1) L'édition de Justin par Lefevre parut en 1671, chez Péan, à Saumur.

chose de favorable pour v. t. h. serviteur, nihil fortasse nocebis. Adieu mon très honoré Monsieur. Ego me totum permitto tibi et tuæ fidei ; nec metuo tamen.

M. Jolly (1) est le plus négligent des hommes. Je lui avois envoié 5 exemplaires pour les faire relier proprement et vous les présenter. Cela me fera mourir, car voilà un mois passé. Que dira Mgr. de Montausier ? Et vous même ? M. R. qui sait tout m'excusera auprès de vous s'il lui plaist. Je vous envoie l'epitre latine ad Em. Card. Bull. Bon Dieu ! quel bruit apud Philistinos. J'ay retouché les vers *ex judicio herois*.

Il n'est rien de si aisé que de me faire du bien sans frais. Un bénéfice donné à quelque principal de collège, collège, dis-je, un peu considérable, fera tout. Del resto poi sara la cosa a noi. Οἶδας καὶ καλῶς ἤσθου ὅτι εμοὶ εν καρδίῃ κεκρύμμενον ἐστίν.

J'attends un mot d'avis ou de réponse sur les épreuves de T.-L. Je croy que vous les aurez reçues à présent ou M. Cramoisy est aussi négligent que M. Jolly.

L'adresse à M. Patoul est sûre. Il sait mes pensées les plus secrètes. Je lui lis mes lettres. C'est le beau-frère du R. P. Rapin. Pero si potra scriver a lui sicuramente.

A Monsieur | Monsieur Huet | à Paris.

II

HUET POÈTE FRANÇAIS.

Les poésies françaises de Huet, pieusement recueillies par son ami Foucault, n'ont été publiées que de nos jours. Encore l'éditeur, trop respectueux de la bonne renommée classique de son compatriote, n'a-t-il voulu donner qu'un choix de ses poésies, et son élégant petit volume est vraiment le dessus du panier. Peut-

(1) Sans doute l'éditeur Thomas Jolly, qui en 1667 avait publié la traduction de la *Vie d'Aristippe*. Il s'agit meme sans doute de cet ouvrage, ou du *Festin de Xénophon*, imprimé à Saumur, mais en vente chez Th. Jolly.

être parmi les pièces qu'il a méprisées ou qu'il n'a pas connues pourrait-on en sauver quelques-unes. Ce petit supplément à l'œuvre de M. Lavalley montrerait quelques aspects nouveaux du talent poétique de Huet.

M. Lavalley a justement remarqué que les vers trisyllabiques au maréchal de Catinat sont purement romantiques. Cette pièce-ci, dont il ne reste que les quatre premiers vers, pourrait bien mériter à Huet l'épithète de réaliste :

Quand ton laquais court et barbu
M'apporte ta lettre crasseuse
Qu'il me donne après avoir bu,
D'une main poisseuse et galeuse . . .

Les vers à la bergère du bois de l'Espaux devancent toutes les hardiesses de l'école fantaisiste moderne, comme cet autre quatrain procède, — qui le croirait ? — d'une inspiration toute rabelaisienne.

Que les autres amants ne vantent plus les roses
Ni tant de belles fleurs, nouvellement écloses
Aux lieux où leurs Iris par hasard ont passé :
Il en naît encore plus où la notre a p....!

J'ose croire que cette Iris était une Iris en l'air, ou bien il faut penser que les grandes et honnestes dames n'étaient pas insensibles à ce genre de plaisanteries aussi malpropres que gauloises, dont les fameuses stances de Voiture sont le pire et le meilleur modele. — Le sujet, du reste, inspirait l'évêque d'Avranches. Sur la même feuille que ce quatrain gaulois, on lit cette épigramme du même goût, mais de meilleur ton : le XVIIIe siècle n'en a pas de plus charmantes.

Je ne dis pas ce qui s'y fit...
Mais je dis seulement que l'épine fleurit,
Que les champs d'alentour aussitôt reverdirent,
Les prés de mille fleurs aussitôt s'embellirent...
La terre ne prend pas de plus belles couleurs
Quand l'Aurore au matin la mouille de ses pleurs !

Il ne paraît pas d'ailleurs que Huet ait eu beaucoup de respect pour les femmes, au moins en vers. On connaît sa ballade aux Cœurs Normands, qu'il accuse de légèreté. La Ballade contre

l'Amour de la Nouveauté, qui est de la plus belle venue, s'adresse encore à une belle inconstante. Mais cependant Huet, dans des stances charmantes et d'un accent quasi sincère, a su faire pleurer une bergère abandonnée. Peut-être la plaignait-il peu : « patere legem quam ipsa tulisti. » Et l'on comprend que vieilli, fatigué, il ait voulu s'éprendre de la seule maîtresse qui ne trahisse point, — la mort. Les vers où il s'encourage à l'attendre sans trembler sont fort beaux, d'une grâce mélancolique qui touche, et, parfois, d'une douceur toute racinienne.

Huet savait du reste hausser le ton à propos dans ses envois poétiques. Dans son sonnet à Louis XIV, le premier quatrain a de l'ampleur et comme un souffle héroïque. Ses vers à Mme de Montespan sont aimables et restent de bon goût dans la plaisanterie : on a presque le droit de s'en étonner. Un sixain à Mlle de la Vallière est resté interrompu, au moins sur la feuille qu'a sauvée Foucault. Il en reste les premiers vers et un fragment du dernier :

Il est dangereux d'escrire
A qui ces lettres doit lire.....
Et de vos..... le deuxième.

Huet avait été mieux inspiré le jour où il composa l'épigramme qui se termine par cette jolie pointe :

Je veux que vous soyez ma reine,
Mais je veux être votre roi.

M. Lavalley n'a pu identifier la dame à qui s'adresse cette galante déclaration, et croit à quelque Iris en l'air. D'après l'autographe de Huet, la destinataire en est Madame de Coulanges.

Ces vers, même s'ajoutant à ceux qu'a publiés M. Lavalley, ne suffiront pas à faire passer Huet pour un grand poète. Mais il était poète, et ses vers où il y a toujours de l'esprit, de la grâce, du naturel ou de la raison, méritent de demeurer parmi celles de ses œuvres qui lui ont survécu.

I

Bergère du bois de l'Epaux (1),
Dont les agréables propos
Parmy les verres et les pots,

(1) Le bois de l'Espaux est voisin de l'abbaye de Fontevrault. La bergère à qui s'adresse ici Huet est sans doute Mlle de Rochechouart. — Cette pièce et toutes les suivantes sont conservées en original à la Laurentienne.

Malgré mes soins épiscopaux,
Ont souvent troublé mon repos,
Depuis que j'ai pris mon campos
Je suis rampant comme un crapaux ;
Et bientôt la parque Atropos
M'envoirra voir son entrepôt,
Proserpine avec ses suppôts,
Dans les tristes et noirs tripots
Où tous les hommes sont capots !

II

Epigramme.

Louis, laisse le Parnasse :
Le grand Cotin se plaint d'estre oublié,
Ogier prend de mauvaise grâce,
Et Chapelain t'a mal remercié.
Fais porter même récompense
Aux bons régens de l'Université :
Tu les verras, pleins de reconnoissance,
Crier *Vivat*, et boire à ta santé.

III

BALLADE

Contre l'Amour de la Nouveauté

Pour être receu votre amant,
Il ne faut pas grande accortise.
Faut vous aborder seulement,
Vous prenez toute marchandise ;
Le poil folet, la barbe grise,
Le grand, le gros, et le menu,
Tout est pour vous de bonne prise :
Trop aimez le nouveau venu.

Quand je vous vis premièrement,
Mon âme aussitôt fut soumise ;
Poulets allaient journellement,
Ballade, rébus ou devise :
Je pensais vous avoir conquise...
Mais à la fin j'ai reconnu
Que, contre votre foy promise,
Trop aimez le nouveau venu.

Pour mettre fin à mon tourment,
J'aurois consacré ma franchise :
Et j'en avais fait le serment,
Hardiment, en face d'Eglise.
A moi ç'eût esté grand' sottise
Si tel cas me fust avenu.
Mieux vaut moynerie ou prestrise ;
Trop aimez le nouveau venu !

Envoy.

Beauté qui par votre courtise
M'avez si longtemps retenu,
Je renonce à votre maîtrise,
Trop aimez le nouveau venu.

IV

STANCES

Les soupirs de l'Amante délaissée

Dans un charmant désert où les jeunes zéphirs
Content mille douceurs à leur charmante Flore,
Je forme d'innocens désirs
En pensant au berger qui m'aime et qui m'adore,
Et je pense à mille plaisirs
Dont, s'il était ici, je jouirois encore.

Hélas cent fois, la nuit ! Hélas cent fois, le jour !
Je m'imagine voir dans ce bois solitaire,
Thyrsis, tout consumé d'amour,
Me dire en soupirant : « L'astre qui nous éclaire
« Ne voit rien quand il fait son tour
« Qu'on doive préférer à l'honneur de vous plaire ».

Aux bords de ces ruisseaux que nos pleurs ont troublés,
Je raconte comment, par quelle violence,
Nous sommes tous deux accablés
Du desplaisir mortel d'une si longue absence
Et par des soupirs redoublés
De ce bois sombre et vert je chasse le silence.

Quoique j'aie en ces lieux cent plaisirs à choisir,
Le chant des rossignols, le bruit d'une fontaine,
Rien ne charme mon desplaisir ;
On le connait assez au trouppeau que je mene
Et je ne donne pas loisir
Aux échos de ces lieux de prendre un peu d'alene.

Nom que j'ay tant gravé sur ces bois d'alentour,
Beau nom de mon berger si cher à ma memoire,
Croissez comme fait mon amour,
Comme fait ma douleur et comme fait sa gloire
Afin de tesmoigner un jour
Une fidelité qu'on aura peine à croire.

Et toi, tyran des cœurs, enfant délicieux
Dont l'empire s'etend sur toute la nature,
Ou ramène moi dans ces lieux
L'aimable et doux auteur des peines que j'endure.
Ou la mort me fermant les yeux
A ton divin pouvoir s'en va faire une injure.

V

Pour s'encourager a la mort

Puisque avec tout mon art et toute mon estude,
Je ne me puis oster cette vieille habitude,
Aux champs comme à la cour, d'avoir incessamment
Quelque objet d'amitié pour mon amusement,
Au lieu de tes Chloris et de tes Parthenices,
Qui tantost en douleurs et tantost en délices,
Ont en vain consommé le plus beau de mes jours,
Pour dernière maîtresse et dernières amours,
N'ayons plus que la mort ! aussi bien la cruelle
Tost ou tard à la fin nous possèdera-t-elle
De plain droit, et le peut de ce mesme moment,
Sans nous en demander notre consentement.
Allons, allons-y donc, et, puisque tout y passe,
Qu'au moins à nostre égard ce soit de bonne grâce.
Jadis je la craignois et ne céleray point
Qu'elle me paraissoit affreuse au dernier point,
Durant cette saison agréable et fleurie
Que je n'avois le cœur qu'à la galanterie.

Ou, si je l'invoquois, ce n'estoit seulement
Qu'au fort de ces douleurs de divertissement,
Qui ne sont que discours qu'un fol amour invente,
Et dont, jeune, on séduit une jeune imprudente.
Bref c'estoit de façon (quoique de pleurs trempé)
Qu'à mes cris arrivant elle m'eust fort trompé,
Tant il m'eust été dur de m'en aller si vite
Et de quitter alors le plaisir qui me quitte.
Au lieu que maintenant, en cet âge avancé
Que tout ce que j'avois de beau temps est passé,
Et que mon horizon se couvre de nuages,
Qui ne promet plus que tempeste et qu'orages,
Parmy tant de chagrins, cette aveugle arrivant,
Si je ne la caresse et ne vais au-devant,
Au moins sans m'effrayer ny m'en daigner deffendre,
Suis-je, les yeux ouverts, résolu de l'attendre,
Ainsi qu'un patient qui s'oste le bandeau,
Et, sa teste penchant, la présente au bourreau.

VI

Sonnet a une belle imprudente

Quand le sommeil ferma vos yeux sur la lecture,
Un ange auprès de vous veilloit divinement,
Dont le soin empescha le triste évènement
Qu'un accident de feu produit en la nature.

Ce fut par son secours que dans cette aventure
Vous le vistes éteint aussi soudainement
Avecques moins de peyne et moins d'estonnement
Que si n'eust été qu'une flame en peinture.

Pour moy, quand j'ai parlé de vostre heureux retour,
J'ay dit assès souvent qu'il rempliroit la cour
De nouvelles clartés et de nouvelles flames :

Mais je parlois d'un feu dont les puissans efforts,
Mesprisant la matière, agissent sur les âmes,
Et consomme les cœurs sans offenser les corps.

VII

Qu'il ne faut pas aimer les prudes

Des muses l'amant déclaré,
Pouvez-vous avoir ignoré
Ce qu'on souffre en aimant les prudes ?
Bien que leurs yeux soient beaux et doux,
Leurs cœurs sont farouches et rudes ;
Pourquoi donc vous y jouez-vous ?

VIII

Épitre a son successeur

Successeur désigné de mon gouvernement,
Qui n'en jouirez pas encor si promptement,
Je ne suis pas d'avis de rechoir pour vous plaire,
Si vous vous en fâchez je n'y saurai que faire
Le soin de mon salut m'y défend de penser,
Et vous auriez grand tort de vous en offenser.
Où serait-il escrit qu'il ne fust pas loisible
De se porter fort bien lorsque il nous est possible ?
Qu'ai-je fait en cela qui choque la raison ?
Se guérir, est-ce un crime ? est-ce une trahison ?
M'avez-vous seulement daigné faire connaître
Qu'il vous fût important que je cessasse d'estre ?
Et, moi, suis je devin de ma profession
Pour savoir vos desseins sur ma succession ?
Ainsi, c'est votre faute, et ne puis l'avoir faite,
Si par cas fortuit je n'eusse été prophète.
Or, comme vous savez et connoissez très bien,
C'est ou ni peu ni point : je n'escris jamais rien...
[...]
Qu'aussitôt sa venue, il se donne la peine
D'aller diligemment se faire ouvrir la veine
Avec un ferrement [.................]
Tel qu'à son pédagogue on dit que fist Néron,
Quand d'une ardeur pareille à celle qui vous mène,
Il voulut qu'il périt pour avoir son domaine.
S'il fait l'acariastre et qu'en dépit de vous
Il s'obstine à garder sa vie et ses bijoux

Comme de soi cet ordre est assez dur à suivre.
[.....] lui savoir très mauvais gré de vivre
Et par dedans le cœur s'en consumer d'ennui
Ainsi qu'à mon esgard vous faites aujourd'hui
[.....................................]

IX

Sonnet a louis XIV.

Je ne viens point, grand Roi, t'offrir la sainte espée
Qui du goufre mortel retira tes Estats,
Quand la France abbatue à force d'attentats
Languissoit sous le joug par l'Anglois occupée.

Pour renchaisner la guerre à ses fers eschappée,
Ton bras n'a pas besoin du secours de mon bras ;
Il a seul du lion mis la puissance à bas
Et de l'Hydre à cent chefs seul la trame coupée.

Le ciel qui par miracle aux humains t'accorda
Sur ta seule valeur tes miracles fonda
Par qui la Terre a veu ses fureurs estouffées.

Aussi viens-je, Grand Roi, non pour t'offrir les miens,
Mais pour te consacrer le plus beau des trophées,
Pour immoler mes faits à la gloire des tiens.

III

UN BEY DE TUNIS AMI DES LETTRÉS

(Lettre du P. Anselme Baudot, captif à Tunis, à Huet)

Huet a consacré un court paragraphe de ses Mémoires au souvenir du P. Baudot. Il avait été son président de thèse et l'avait jugé assez bon helléniste et latiniste. Mais il ne s'intéressa pas à lui dans la suite, et la lettre du jeune voyageur resta sans réponse ou les démarches de Huet sans effet. Huet ne dit pas mot dans ses Mémoires de cette demande suppliante d'intervention, et il dut re-

gretter d'avoir contribué à causer la mort du P. Baudot, qui mourut de la peste à Tunis.

Monseigneur,

M'etent embarqué pour Rome sur une tartane génoise, je suis tombé entre les mains des corsaires de Thunis ; j'ay fait le voyage du Levant avec eux, les Turcs me laissant dans la dernière misère pour m'obliger à embrasser leur religion. Je suis présentement de retour à Thunis où le Roy m'a appelé à son palais pour le médicamenter. Je lui ay donné deux médecines dont il a été si content qu'il m'a fait faire un bel habit noir et m'a donné jusqu'à des bas ; il a veu avec plaisir une de mes thèses que je lui ay fait voir et m'a dict qu'il ne doutoit nullement de tout ce que je luy ai dit de Vostre Grandeur par le choix que le Roy avoit fait de vostre personne pour l'éducation de Mgr le Dauphin. Il a conçu une estime particulière pour votre travail infatigable et vostre régime de vie qu'il veut imiter. Enfin il ne me veut point relascher qu'il ne voye une lettre de Vostre Grandeur qui lui apprenne qui je suis. Elle me retirera promptement si elle est jointe avec un mot de recommandation de Monseigneur le Dauphin ou de M. de Montausier. Les ambassadeurs de Thunis sont encore à Marseille. On ne sait pas encor icy s'ils ont réussi dans leur négociation. On me garde à veue dans le château jusqu'à ce qu'ils soient de retour. J'ay bien du desplaisir de n'avoir pas suivi tous les avis salutaires de V. G. Je m'y rendrai incessamment dès que j'aurai le loisir de retourner à Picpus négocier mes affaires de Rome. Le roy me faict ici toutes sortes de bons traittemens et me faict dire que tous les esgards qu'on a pour moi ne sont qu'en considération de la puissante protection que V. G. me donne. Ma deslivrance me sera un subject de prier Dieu sans cesse pour votre conservation. Le Roy me vient d'advertir qu'il supplie V. G. de recommander à l'intendant de Toulon les ambassadeurs et les Thunésiens en cas

qu'ils restent l'hiver en France. On me sollicite ici fortement de tourner Turc, et on me propose de la part du Roy de grands avantages et une grande fortune. V. G. ayant deffendu si doctement la religion par de sçavants écrits, j'espère qu'elle ne me refusera point les lettres que je demande pour me deslivrer des espreuves qu'on me donne pour me faire quitter la foy. En attendant je demeure,

Monseigneur,

De Vostre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Anselme BAUDOT.

Dans le chasteau de Tunis, ce 14 octobre 1689.

IV

LA RÉCEPTION DE LA FONTAINE A L'ACADÉMIE

(Lettre de Ch. Perrault à Huet)

L'amitié qui unissait La Fontaine et l'évêque d'Avranches, et qu'a consacrée la fameuse épître sur les Anciens et les Modernes, explique assez que Huet s'intéressât à la réception du fabuliste à l'Académie. On sait d'ailleurs quels obstacles y furent d'abord opposés et quel bruit cet événement fit dans la République des Lettres. — La lettre de Ch. Perrault était connue déjà et l'a notamment été de Sainte-Beuve, mais elle n'a jamais été, je crois, publiée intégralement. — D'autres lettres de Perrault à Huet racontent la séance de réception de Boileau et comment un caprice de l'abbé de la Chambre empêcha l'impression du discours de réception de La Fontaine.

Ce 18 juin 1684

Votre lettre, Monsieur, m'a donné une joie incroyable en me faisant voir que la beauté du lieu où vous estes, le repos dont vous y jouissez, et le plaisir que vous donnent

là vos estudes et vos promenades qui partagent si agréablement votre temps ne vous ayent pas empesché de songer que je fusse au monde et vous ayent permis de m'escrire. Vous direz peut-être, Monsieur, que le long temps que j'ai esté à vous respondre ne prouve guere ce que je dis : j'avoue que je ne comprends pas comment cela s'est fait. Car, quoique j'aye eu tous ces jours ci beaucoup d'affaires domestiques qui m'ont extrêmement occupé, jointes à la transmigration qui se fait du corps de logis de devant, (où vous m'avez fait l'honneur de me venir voir), en celuy de derrière, où j'ay encore des ouvriers qui me donnent de la peine à conduire et encore plus à les chasser, je ne puis me pardonner cette négligence à m'acquitter de mon devoir, ou plutôt à me donner la satisfaction que j'ay présentement à vous mander les nouvelles que vous souhaittés savoir.

M. de la Fontaine vint prendre séance dans l'académie le 2 may qui estoit un mardy, l'assemblée ayant été remise à ce jour là à cause de la feste du jour précédent. L'assemblée n'estoit pas si nombreuse qu'à l'ordinaire en de pareilles rencontres, parce que le public n'eut pas le temps d'en estre adverti et que la cour n'estoit plus à Paris. Sa harangue me parut fort spirituelle et me plut beaucoup, quoiqu'il la lust assez mal et avec une rapidité qui ne convient nullement à une harangue.

Après que M. l'abbé de la Chambre luy eust respondu avec beaucoup de gravité et de dignité, il lut une pièce de vers en forme d'épistre qu'il adresse à Madame de la Sablière où il fait une description de sa vie et de ses mœurs, en un mot une confession générale fort naïve qui fut fort bien receue et qui venoit bien après ce qui s'étoit passé sur sa réception. M. Quinault lut une espèce de poème qu'il a fait contenant la description de Sceaux dont je croy, Monsieur, que vous luy avez entendu lire la première partie. Il lut cette première partie et une seconde qu'il a faicte depuis. Il y a de la poésie dans cet ouvrage.

M. de Benserade lut une version en vers du Miserere fort belle et fort exacte ; c'est un endroit des Heures qu'il a faictes pour le roy. Il lut ensuite une épistre en vers sur la pénitence qu'il lut fort mal et qu'on ne laissa pas de trouver supportable. Je vous l'aurois envoyée Monsieur, n'estoit qu'on la va imprimer avec les harangues dont je viens de parler et que j'aurai l'honneur de vous envoyer le tout ensemble. Ainsy, Monsieur, la séance fut bien remplie et reçut assez d'applaudissements. Pour ce qui est du dénouement de l'avanture de M. de la Fontaine, il s'est fait fort naturellement par le moyen de l'obligation qu'on a eue de demander l'agrément de M. Despréaux, car en le demandant le Roy dit de lui-mesme qu'il falloit recevoir M. de La Fontaine et qu'il lui donnoit son agrément. Mais sur le fait de M. Despréaux, il y eut quelque mouvement et quelque petite chaleur dans la compagnie, sur ce que quelques uns de MMrs les Académiciens de la cour voulaient, soit pour obliger M. Despréaux, soit pour donner des marques de leur pouvoir, que le second scrutin se fît le jeudy d'après le premier, contre l'usage ancien qui a toujours mis une huitaine entière entre les deux scrutins, affin, disaient-ils, qu'il fust receue avant le départ de la cour et que le roy le sçût avant que de partir. Cela parut ne devoir point estre fait, ny ayant aucun sujet ny aucune nécessité d'enfraindre les règlemens de la compagnie, et il fut dit que le second scrutin se ferait à l'accoustumée, c-à-d. le lundy d'après ; ce qui a esté fait et a esté trouvé bien fait. Vendredy dernier M. Charpentier, accompagné de MMrs l'abbé Tallemant le jeune, Quinault, Cordemoy, Lafontaine et moi, alla par ordre de la compagnie chez M. le duc de Richelieu lui faire compliment sur la mort de Madame son épouse. Le compliment fut fort beau et reçu avec beaucoup d'honnesteté [*par le duc*] qui avoit fait ranger tous ses domestiques chacun en leur poste pour nous recevoir et nous reconduire. Il nous receut dans son lit et M. l'abbé Testu fut l'introducteur qui nous fit voir

ensuite le cabinet des tableaux de M. le duc. Trois jours après, M. le duc est venu [chez] M. Charpentier pour le remercier et toute l'Academie, et M. l'abbé Testu nous a fait des complimens de sa part. (Par nous j'entens seulement ceux qui accompagnerent Mr Charpentier.) Mr Despreaux fait présentement ses visites pour sa reception et je vins hier céans pour cela. Je ne scay point encore quand il fait estat de venir prendre seance. A l'egard du Luxembourg, de Gennes et de Gironne et choses semblables, je suis sûr que vous en savez plus de nouvelles que moy et ainsy je ne vous en manderay rien, outre que le papier me manque et qu'il ne m'en reste comme vous voyez que pour finir ma lettre en la manière accoustumée et vous asseurer qu'on ne peut estre plus que je le suis, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

PERRAULT.

[Sans suscription]

V

UNE CANDIDATURE ACADÉMIQUE EN PROVINCE

[Lettre d'Antoine Halley à Huet]

Il se fonda à Caen, au XVIIe siècle, deux sociétés savantes qu'on a souvent confondues : l'une, appelée Académie de Caen, qui se réunissait chez le conseiller Moisant de Brieux et s'occupait de poésie et de littérature ; l'autre, fondée par Huet et Graindorge, sous le nom d'Académie des sciences et qui se réunissait chez Huet. C'est de cette dernière qu'il est ici question, et la lettre non datée d'Antoine Halley est de 1662. A. Halley était depuis la fondation l'un des membres les plus considérables de l'Académie Brieux. La lettre qu'on va lire ajoute nombre de détails à ce qu'on sait de lui, et montre qu'il était non seulement poète latin et professeur de géographie, mais aussi philosophe et anatomiste. Il est assez piquant de voir le maître de Huet prendre un ton si humble pour écrire à son ancien élève et pensionnaire.

Ce mardi soir.

Monsieur, ayant appris cette après disner que vous cherchiez des personnes pour remplir le nombre de vos académiciens, j'ay pris la liberté de vous escrire celle-cy pour vous dire que si vous me jugiez digne de tel honneur vous m'obligeriez bien particulièrement. Je ne suis pas à la vérité un grand mathématicien ny anatomiste. J'ay pourtant enseigné plusieurs fois et avec éclat la sphère du monde et écrit un traité de l'anatomie que j'ay résumé de plusieurs bons auteurs et nommément de Rioland et du Laurens dont j'ay lu fort exactement les ouvrages. Et pour peu d'application que j'apportasse à la lecture des modernes tant pour la inoculation du sang qu'autres curiosités récentes je croy que j'en pourrois parler aussy bien que d'autres que j'en entends discourir souvent et que bien vous connoissez. J'adjoute à cela que vous ne voudrez pas bannir les belles-lettres de vos entretiens et que comme les autres je pourrois rapporter aux occasions des explications des anciens auteurs grecs et latins. Je ne mets point en ligne de compte que je professe publiquement les belles lettres il y a 52 ans entiers et que je suis maintenant le doyen par âge des professeurs de l'Université (cui non fuimus indecorus [*sic*]). J'oubliais à dire que je ne suis pas tant mal versé en la philosophie d'Aristote que vous n'avez pas dessein, comme je crois, d'exclure de l'entretien. Après tout, Monsieur si vous ne goustez pas mon procédé je vous supplie fortement de me le faire savoir par un petit billet, après quoy je n'aurai garde de dire mot, mais je vous prie aussi que personne ne sache que je vous ai fait cette proposition et de ne croire pas, s'il vous plaist, que pour avoir eu l'honneur de vous voir demeurer chez moy, je prétende avoir droit d'exiger de vous des choses contre raison, et enfin que je n'eusse jamais pris ceste liberté avec vous si une personne de mérite et de condition (sans parler d'autres encore) ne m'eust demandé aujourd'huy si vous ne me donnerez pas une place dans votre académie royale

où il dit que le roy donnera de si beaux privileges. Je ne vous ennuyerai point davantage, Monsieur, par cet importun discours; seulement je vous supplie de brûler ce papier afin que personne ne le voie et de me continuer tousjours l'honneur de vostre bienveillance qui m'est bien précieuse. Je suis, Monsieur, votre tres humble et tres obéissant serviteur.

HALLEY.

VI

LA COUR ET LA VILLE EN 1705

Lettres du duc de Coislin à Huet.

Les portefeuilles de Huet contiennent quatorze lettres que lui adressa le duc de Coislin (1). Elles ne sont pas datées, et, pour la plupart, elles ne sont pas signées. Mais les caracteres paléographiques permettent de les attribuer toutes sans erreur au même auteur et il est d'autre part assez facile de rétablir la date exacte du plus grand nombre. Les lettres cotées ci-dessous I à XI forment une seule série, comme le prouve la continuité des nouvelles qui y sont données; il ne manque une liaison directe qu'entre les lettres du 22 août et du 24 août, mais la liaison existe entre les lettres du 22 août et du 17 octobre. Il suffit donc de localiser un ou deux faits à leur date pour connaître ensuite par là-même toute cette série d'événements : la notification à Louis XIV de la mort de l'Empereur est rapportée par Coislin dans sa lettre du 3 juillet. Dangeau l'enregistre dans son journal le 30 juin 1705. Coislin dans sa lettre du 18 septembre annonce comme datant de dix jours la mort de sa mère; Dangeau mentionne, le 10 septembre 1705, la mort de Madame de Coislin, comme survenue la veille. Il y a là, à un jour près, concordance entre ces dates. Ces onze lettres sont donc de l'année 1705. — Il est impossible et il serait inutile de dater la lettre XII, simple billet d'invitation, qui n'a

(1) Pierre de Camboust, duc de Coislin, pair de France, né en 1664, mort le 7 mai 1710, héritier à l'Academie du fauteuil de son père Armand, marquis de Coislin, lieutenant-général des armées du roi; il le laissa à son frère, Henri-Ch. de Camboust, évèque de Metz. Il était neveu du cardinal de Coislin, évèque d'Orleans.

d'intérêt que comme témoignage de la cordialité qui régnait entre le duc et l'évêque. — La mention du directorat de M. de Coislin suffit à dater la lettre XIII à laquelle se rattache évidemment la lettre XIV : la question du sens de « Cherub » méritait bien une heure d'entretien dans la bibliothèque de Huet, parmi ces livres que le duc le plaignait de feuilleter si souvent.

Les circonstances dans lesquelles furent écrites ces lettres nous sont indiquées au début même de la première. Huet passait l'été dans son aimable retraite d'Aulnay. Le duc lui offrit — et il accepta sans doute l'offre avec empressement, — de le tenir au courant des nouvelles. Les faits de guerre étaient assez importants et la situation politique assez grave pour expliquer qu'on attendît avec passion des nouvelles de Villars et de Vendôme, de Turin et de Barcelone. M. de Coislin résumait les nouvelles et souvent envoyait à son correspondant des feuilles volantes, des relations des événements importants : ces relations n'ont malheureusement pas eu la fortune heureuse des papiers de Huet.

Il y a quelques nouvelles purement mondaines, en petit nombre. M. de Coislin, qui voyageait beaucoup et faisait fréquemment de petits séjours à Saint-Maur, à l'Isle-Adam, et ailleurs, ne suivait pas assez assidûment la vie de la cour pour être informé beaucoup et bien de ces graves futilités qu'enregistre Dangeau et que commente Saint-Simon. Ainsi il commet, à propos des déplacements du roi, de légères erreurs. En grand seigneur lettré, il se plaît en revanche aux incidents littéraires et aux anecdotes académiques.

L'intérêt de ces lettres n'est pas dans les faits qu'elle nous apprennent ; presque tous nous sont connus déjà, et par des témoins qui les ont puisés aux mêmes sources que Coislin. Leur vraie valeur est d'être un document précis sur la psychologie de la noblesse au début du XVIII[e] siècle. M. de Coislin, tout en honorant son ordre, n'y était qu'un homme ordinaire ; il n'avait pas de mérites assez excellents, — cette politesse mise à part qui se retrouve aussi dans ses lettres et lui a valu une renommée si française, — pour qu'on ne le puisse prendre comme un type de la moyenne des esprits de la noblesse de cour. Par là-même, s'il est un individu moins intéressant, ses lettres nous instruisent davantage. C'est sur de semblables documents, sans rien de rare ni de personnel, plus peut-être que sur les œuvres d'un Saint-Simon ou d'une Sévigné, que pourra s'édifier la psychologie sociale de notre vieille France.

LETTRES DU DUC DE COISLIN À HUET.

I

A Paris, ce 11 juin

Vous trouverez, monsieur, cy-joint les nouvelles publiques. Je tascherai, puisque vous me faites l'honneur de vouloir bien que je sois votre correspondant de ne vous laisser rien ignorer. Le roy revint hier de Trianon à Versailles en bonne santé (1); S. M. y demeurera huit jours (2). Je suis establi à Saint-Maur jusque vers la fin du mois: je fais seulement quelques petits tours icy. J'allai hier à l'Académie : tout y est assés froid depuis votre absence. Permettez-moi de vous faire une question, sçavoir s'il faut dire *la Tauride* ou *la Taurique* (3). Je serai bien aise de savoir votre sentiment. Faites-moy part de vos réflexions, je vous conjure. Fait-il aussi vilain à Aunay qu'aux environs de Paris? Le vent du nord ne veut point nous quitter. A vos heures de loisir, donnez-moi de vos nouvelles. Et soyez persuadé que vous n'avez point d'ami ny de serviteur qui vous soit dévoué avec autant d'attachement et de fidélité que moy. La harangue de M. le cardinal de Noailles au roy est fort bonne. Si vous en estes curieux, je vous l'envoierai.

II

A Paris, ce 17 juin.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 12. Vous apprendrez par les nouvelles cy-jointes une partie de ce qui se dit. L'on est

(1) Vers huit heures du soir. (Dangeau, X, p. 344.)

(2) Le jeudi 18, en effet, Louis XIV retourna à Trianon. (Ibid., p. 349.)

(3) La question avait sans doute été débattue la veille à l'Académie.

persuadé que l'on n'ira point à Liège et que l'on envoira des troupes à l'armée de la Moselle (1). Les ennemis n'ont encore rien fait de ce côté-là. Comme ils ont fait marcher toutes leurs trouppes d'Allemagne (2), M. de Marchin doit joindre M. de Villars. Madame des Ursins part demain ; son frère aisné a été fait duc (3) et son frère l'abbé (4) aura la nomination de France pour estre cardinal. S. M., dont la santé est présentement fort bonne, va demain à Trianon jusques au 24, qu'elle ira à Marly pour trois jours (5). Il y a très longtemps que je n'ays esté à l'Académie. Je fais mon séjour à Saint-Maur. J'en revins hier et y retourne ce soir.

Vous avez bien mauvaise opinion de moi, Monsieur, de ne pas croire que je ne souhaite avec tout l'empressement possible de recevoir de vos nouvelles. Je le souhaite par rapport à mon cœur et à mon esprit. A vos heures de loisir, songés à moy et faites-moi part de vos réflexions. Je vous regarde comme mon maistre et me tiendrai bien heureux de pouvoir être votre escholier. Vous pouvez estre assuré que vous n'ignorerez rien de tout ce qui se passera, pendant votre séjour en Normandie. Sy l'attachement et la tendresse, permettez-moi ce mot, Monseigneur, peuvent me tenir lieu de quelque mérite auprès de vous, vous me devez votre amitié. Je vous la demande de tout mon cœur.

(1) « L'armée de M. de Villars va être très augmentée ; il lui vient un gros détachement de l'armée de Flandre. » (Dang., X, p. 347.)

(2) « M. de Villars mande qu'il arrive tous les jours des troupes nouvelles à M. de Malbouroug. » (Dang., X, p. 345.)

(3) M. de Noirmoustier, l'aveugle.

(4) L'abbé de la Trémouille, auditeur de Rote. Coislin est plus affirmatif que Dangeau sur la promesse du chapeau.

(5) Le 24 juin, Louis XIV n'alla pas à Marly, mais à Meudon, où il resta trois jours en effet.

III

A Paris, ce 3 juillet.

Vous m'avez bien méprisé, Monsieur. J'ay esté des temps infinis sans recevoir de vos nouvelles. J'ay craint que vous ne vous ennuiassiés de mes lettres, ce qui m'a fait véritablement de la peine, car sans compliment, je ne désire l'amitié de personne avec autant d'empressement que je désire la vostre. J'ay eu quelques mouvemens de fièvre ces derniers jours. Je me suis fait saigner et me porte bien présentement. Cela m'a empesché de répondre plus tost à la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'escrire le 24 (1).

Nous reconnaissons l'empereur. Il n'est pas au pouvoir de prince de ne pas reconnoistre un empereur que l'on a reconnu roi des Romains. Il a donné part à Sa Majesté de la mort de son père. C'est le nonce qui a eu cette commission dont il s'acquitta mardy. Le roy portera le deuil six mois à conter du jour de la mort, c'est-à-dire jusqu'à la Toussaint (2). Vous estes sans doute informés de la situation de nos armées. Celle de Flandre sera plus forte que celle des ennemis. Quelle que troupe qu'il y ait sous Malboroug, selon toute aparence, il ne se passera rien de ce costé-là (3). Notre armée sera de 119 bataillons et de 145 escadrons. M. le maréchal de Villeroy et de Marchin, serviront sous l'Electeur. Notre armée d'Alemagne sera comandée par M. de Villars (4). Elle sera encore plus forte que celle des ennemis. Elle sera

(1) Lettre vraisemblablement perdue.

(2) Voir le récit de l'audience du nonce, Dangeau, X, p 358. Le deuil fut porté en violet.

(3) Dangeau dit le 1er juillet que Marlborough était rappelé en Angleterre pour défendre sa situation au Parlement.

(4) Vers la fin de juin, Villeroy était près de Tongres, Marsin sur la Sauter, Villars à Sarreguemines.

de 42 bataillons et de 104 escadrons (1). Il pourroit bien y avoir quelle que chose de ces costés-là. M. de Baden est malade. Nous avons un corps de 10 bataillons et de 20 escadrons sur la Moselle, commandé par M. d'Alègre. Cette frontière est présentement tranquille (2). Les ennemis ont évacué Trèves et tous les postes qu'ils avaient de ces costés-là (3). Nos affaires sont en bon estat en Italie. M. le grand prieur est posté de façon que M. le prince Eugène ne peut rien faire. M. de Vendosme fait actuellement le siège de Chivas qui sera plus considérable que l'on avait cru, la place ne pouvant estre investie (4) et M. de Savoye ayant un gros de troupes derrière (5). Cette expédition durera au moins ce mois-cy. Il en a déjà coûté la vie au prince d'Elbeuf (6). Sa mère en est dans une affliction mortelle. Elle est de vos amis. Je ne doute pas que vous ne lui escriviez. La flotte des ennemis a esté obligée de relascher à l'île de With, ayant esté fort tourmentée (7). M. le comte de Toulouse partira le 20 du mois (8). Nos affaires ne sont pas dans un bon estat en Espagne (9). Il y a cependant lieu de croire que la situation avantageuse où elles sont de tous costés dissipera les nuages. Le peuple est fort fidelle. Les grands mécontents n'ont pas grand crédit. La santé du roi est très bonne. Il n'est plus question de goutte. Sa Majesté fait son séjour à Trianon. Elle ira le 8 à Marly jusques au 18 (10). Le clergé est occupé à

(1) 70 bataillons et 100 escadrons, dit Dangeau.

(2) C'est le corps détaché de l'armée de Villars, dont il a été question ci-dessus.

(3) On apprit cette nouvelle à Trianon le 28 juin, par une lettre de Villars.

(4) A cause d'un pont sur le Pô qui faisait communiquer la ville et l'armée de M. de Savoie.

(5) A Castagnete.

(6) Voir le récit de l'escarmouche qui lui fut fatale. Dang., X, p. 357.

(7) La tempête l'avait empêchée de sortir de la Manche.

(8) Le comte de Toulouse ne partit que le 29 juillet avec MM. d'O et de Comminges.

(9) Allusion, sans doute, à la conspiration de Grenade, aux intrigues de Léganez, etc.

(10) Ce qui fut fait.

chercher les moiens de payer au roy la somme qu'il lui accorde (1); l'on parlera ensuite des cas de conscience. Tous les évesques qui se trouveront à Paris seront convoqués par l'assemblée pour dire leur avis. Je vais dans ce moment à l'Académie. Nous ferons des magistrats (2). Il m'ennuie par ma foy, Monseigneur, de ne point avoir l'honneur de vous voir. Ne soyez pas si longtemps à me donner de vos nouvelles. Faites-moy part de vos réflexions.

IV

Paris, ce 3 août.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous demander raison de votre silence. J'étois charmé d'avoir un commerce de lettres avec vous. C'étoit la seule consolation que je puisse recevoir de votre absence et vous le cessez. J'avoue que j'en suis très mortifié, car, sans compliment, personne ne vous honore et, si j'ose dire, ne vous aime plus que moi. Je suis en peine de votre santé. Faites-moi donner des nouvelles par un de vos gens. Je ne vous en manderai guère de ces parties. Vous avez sans doute sçu tout ce qui s'est passé en Flandre. Je ne vous le répèterai point. Notre armée et celle des ennemis sont tousjours en présence. La nostre est bien portée. Il y a tout lieu d'espérer qu'il ne s'y passera rien. M. le maréchal de Marchin a eu ordre d'aller en Flandre (3). Nostre armée d'Allemagne a passé le Rhin. Tout va bien de ce côté-là. Les affaires d'Italie ne sont pas en si bon estat. Le siège de Chivas n'avance point (4). L'arrivée de M. de Vendosme à l'armée de Lombardie y a esté très utile. Le roy est à Marly jusques au 8, que Sa Majesté retournera à

(1) Le roi autorisa la vente de diverses charges pour aider le clergé à lui fournir le don demandé.

(2) Le bureau.

(3) La résolution avait été prise dès le commencement de juillet.

(4) Malgré les nouvelles optimistes envoyées par La Feuillade.

Versailles, où elle restera jusqu'au 14 (1). Il y aura ensuite un voiage de Marly pour 10 jours (2). Madame la princesse de Conty, fille de M. le prince, a la petite vérolle. Elle dort fort bien et il n'ia point d'accident (3). Enfin, Rome a prononcé au sujet du cas de conscience. La bulle en est venue. Tous les evesques qui sont à Paris se joindront à ceux de l'assemblée. Les cardinaux y seront appelés et l'on jugera ce qui conviendra, après cependant que le Parlement aura décidé sy l'on doibt la recevoir ou non (4).

Nous avons donné le prix, celui de poésie, à une ode de la façon de M. de la Mothe (5). Il y a du beau, tout n'est point esgal. Elle a concouru avec un poème qui a eu quelques suffrages sans raison. Celuy de prose a esté donné au sieur Colin. L'ouvrage est médiocre. Ne croiez pas que la distribution des prix ait été faite. Ce sera pour le jour de Saint Louis. Je vous rends compte comme à mon confrère de ce qui s'est passé. Changez de conduite avec moy, Monsieur, et faites que je sois content. C'est en me donnant de vos nouvelles. Je suis presque toujours à la campagne; je reviens souvent à Paris.

V

A Paris, ce 11 août.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Je suis fasché que M. de Chamarande aye de mauvais procédés avec vous. Vous n'avez

(1) Nouvelles exactes.

(2) Le voyage n'eut lieu que le 9.

(3) Fausse alerte. Le 11 août, la princesse allait de Meudon à Livry.

(4) La bulle « pour renverser entièrement les opinions de Jansénius qu'on voulait en quelque façon renouveler ». (Dangeau, X, p. 414.) C'est l'affaire du fameux cas de conscience et il s'agissait de la distinction du fait et du droit. (Luynes, ap. Dang., ibid.)

(5) Le sujet du concours était : « Gloire du roi dans ses enfants. Celui du concours de prose : Justice et vérité appuis du trône ».

qu'à parler, je suis tout à vostre service. Je revins hier de Versailles, dont je n'aye pas raporté grandes nouvelles. Les ennemis se sont retirés des lignes du pays de Vaure qu'ils avaient forcés (1). Il en coûtera de l'argent au pays. Je ne croy pas qu'ils entreprennent rien de considérable en Flandre, où il y vient 6,000 hommes de l'armée d'Allemagne qui a passé le Rhin (2). L'on va faire le siege de Turin. Ce qui donne de l'attention présentement, c'est l'embarquement de l'archidue sur la flotte. On ne sait point où elle va (3). L'empereur a retiré son ambassadeur de Rome et a renvoié le nonce (4). Je vais ce soir à la campagne, où je serai quelques jours à Saint-Maur. Monseigneur y doit venir (5). Je ne vous envoierai pas donc plus longue lettre. Continuez moy tousjours l'honneur de vostre amitié. Vous sçavez combien elle m'est précieuse et avec quel dévouement je vous suis plus acquis que personne du monde.

VI

A Paris, ce 22 août.

Il faut sans doute, Monseigneur, qu'il y ait eu une de vos lettres perdues dont je suis très mortifié. Certainement, rien ne me fait plus de plaisir que de recevoir de vos nouvelles. J'arrive de Saint-Maur où j'ai passé six jours. Monseigneur y en a esté trois. Il m'a parlé de vous et m'a demandé pourquoi vous ne venez pas le voir. Cela doit vous engager à vostre retour à un voyage de Versailles. Je partiray mardy pour les Redons où je serai

(1) Grand mouvement de cavalerie sous la garde duquel on avait fait du fourrage pour trois jours.

(2) Le détachement de M. du Bourg était dirigé sur la Blise.

(3) A Lisbonne, le 19 juillet.

(4) V. Dangeau, X, p. 390.

(5) Monseigneur alla le dimanche 16 août à Saint-Maur, voir Madame la Duchesse, et en revint le jeudi 20, après une chasse au loup dans la foret de Senart.

jusques au 2 de l'autre mois. J'ai passé presque tout mon esté à la campagne, tantost d'un côté, tantost de l'autre. Je vous mandrai peu de nouvelles. Malborough s'engage bien avant dans la Flandre (1). Il estoit vers Halle le 9. Je ne sçay pas ce qu'il veut faire. Il y aurait à croire qu'il ne le sait pas lui-mesme. Peu de jours nous l'aprendront, si on fait encore des détachements de l'armée d'Allemagne pour l'Italie et pour la Flandre. Ainsy elle restera peu nombreuse et sera obligée de repasser le Rhin (2). On fera certainement à la my-septembre le siège de Turin. Les troupes et les munitions n'y manqueront point. L'on a nouvelle de Cadix, du 7, que les deux flottes ennemies estoient jointes dans la Méditerranée ; que l'archiduc y estoit (3). Il faut voir ce qu'il entreprendra. Je ne croy pas que ce puisse estre grande chose. Le procès de M. de Lesdiguières et de Madame de Créquy devoit estre jugé hier (4). Il est remis à Jeudy. Je vous en mandrai des nouvelles. Madame de Montespan est à Paris. Madame de Grignan est morte (5). Le roy est à Marly jusques au 24.

(1) A Versailles on considérait cette marche comme « extravagante ».

(2) Et aussi par manque de fourrages.

(3) Le 3 août la flotte de l'archiduc était réunie à Gibraltar.

(4) L'abondance des détails sur le combat de Cassano a empêché Dangeau de mentionner même ce procès.

(5) Le 13 août 1705, à une lieue de Marseille. — Rappelons que sa fille Madame de Simiane, digne petite-fille et fille de femmes d'esprit, fut très spirituelle elle aussi, — assez pour ne s'offenser pas qu'on lui dédiât ces couplets :

A MADAME DE SIMIANE,
qui voulut se coucher sur le lit d'une carmélite

L'autre jour quand vous essayiez
Ce lit de pénitence,
De Carmélite vous aviez,
Pauline, l'apparence...

Et moi, dans ce même moment,
Par je ne sais quel charme,
Je ressemblais parfaitement
Au plus vigoureux Carme.

Ils sont conservés dans un recueil manuscrit de chansons à la Bibliothèque Méjanes (Aix), Ms. 659, p. 162.

Sa Majesté ira à Fontainebleau le 22 du mois prochain (1). Je ne serai point à la Saint-Louis à l'Académie. Vous avez sans doute esté informé de la distribution des benefices (2). Je retiens un exemplaire du livre que vous allez faire imprimer (3). Je vous plains de feuilleter tant de livres. Je voudrais bien sçavoir votre sentiment sur la naissance de Castor et Pollux. Nous avons eu une dispute, M. le prince de Conty et moi, dont ce que vous me manderez décidera. Je vous suis, Monseigneur, dévoué avec plus d'attachement et de fidélité que personne au monde.

VII

A Paris, ce 24 aout.

Je trouve, Monsieur, les nouvelles cy-jointes très importantes. C'est pourquoy je vous les envoie. Je n'y adjousterai rien. Je revins hier soir de Léauze. Je pars demain pour les Redons. Mon voiage sera de dix jours. Souvenez-vous, Monseigneur, d'être un peu plus régulier à me donner de vos nouvelles. C'est tout ce qui me console de votre absence qui m'ennuie très fort. On m'a dit que l'abbé Testu estoit très mal de la dyssenterie (4). Vous connaissez, Monseigneur, mon attachement, ma tendresse et mon dévouement, ils ne finiront qu'avec ma vie.

Un frère du mareschal d'Harcourt, qui avoit esté abbé, est mort à Toulon de la petite vérole. Il estoit chevalier et enseigne de vaisseau (5).

(1) Par Sceaux et le Plessis, les 22 et 23 septembre 1705.

(2) V. Dangeau, X, p. 392.

(3) De quel ouvrage s'agit-il? Huet n'a rien imprimé à cette date.

(4) Testu de Belval, (ainsi nommé pour le distinguer de Testu de Mauroy), ami des Rochechouart et du duc de Richelieu.

(5) Le chevalier d'Harcourt. Dangeau le fait mourir à Marseille. C'est sans doute une erreur provenue de ce qu'il annonce ensemble cette mort et celle de Madame de Grignan.

VIII

A Paris, ce 4 septembre.

J'arrivai hier au soir de l'Isle-Adam, Monseigneur; le séjour que j'y ait fait est cause que je ne vous ayt pas remercié plus tôt de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 26 (1). Vous ne connoissés pas comme mon cœur est pour vous, sy vous n'estes pas persuadé qu'une de vos lettres m'est plus chére et me fait mil fois plus de plaisir que la compagnie de tous les princes de la terre. Vous estes bien heureux d'avoir retrouvé le printemps aux lieux où vous estes : il a fait ici des orages, mais bien loing de diminuer la chaleur, elles l'ont augmentée. Le public a esté fort content de la distribution des prix de l'Académie. Le sermon a réussi. L'abbé Testu se porte mieux, cependant il est encore bien mal ; je l'allai voir hier (2). J'ay peur que vous ne le retrouviez pas. Malborough va faire le siège de Lo (3). Ainsi la campagne est sur sa fin en Flandre (4). Il y a encor de la vivacité en Allemagne. Toute l'attention se porte à ce que peut faire la flotte ennemie. Vous en trouverez ci-joint les dernières nouvelles (5). Le siège de Turin ne tardera pas à comancer. Le roy est à Meudon jusques à demain (6), que Sa Majesté retournera à Versailles jusqu'au 9, ensuite à Marly jusques au 23, qu'elle partira pour Fontainebleau. Le clergé prendra congé mercredy et le 30 l'assemblée sera finie (7). Je ne sache pas, monsieur, davantage de

(1) Lettre perdue.

(2) Testu mourut des suites de cette maladie en 1706.

(3) Leauw, méchante place.

(4) Après ce siège, Marlboroug voulait aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle.

(5) Ces *nouvelles* manquent.

(6) Les nouvelles du déplacement du roi sont exactes.

(7) V. Dangeau, X, p. 414.

nouvelles à vous mander. Honorez-moi de la continuation de votre amitié, il n'est rien que je souhaite avec tant d'empressement et que je desire plus mériter.

IX

A Paris, ce 18 septembre

Il y a longtemps, Monseigneur, que vous n'avez oui parlé de moi. J'ay esté depuis dix jours dans la douleur et dans l'embarras d'affaires par la mort de ma mere (1), ce qui m'a empesché d'avoir l'honneur de vous escrire. Turin est enfin assiégé. La tranchée en doibt être ouverte présentement. Nous y avons trouppe et munitions de guerre et de bouche en abondance. Il y a tout lieu d'espérer que ce siège se fera tranquilement (2) et que M. de Vendosme retiendra le prince Eugène de l'austre costé de l'Ada. Les armées d'Allemagne sont en présence, mais quoique les ennemis soient supérieurs, il n'y a point à craindre d'action. La campagne en Flandre est presque sur sa fin. La grosse affaire présentement est le siège de Barcelone que font les ennemis. Je n'en sçay point assez de nouvelles pour vous en mander (3). Sa Majesté part de Marly le 22 pour Sceaux et le 23 à Fontainebleau. L'assemblée du clergé est sur sa fin. Par ma première lettre, je vous rendrai conte de l'érudition dont vous m'avez fait part. J'allai hier à l'Académie où il y avoit longtemps que je n'avois esté, je vous y désirai très fort. Nous y eumes beaucoup de disputes. L'abbé de Polignac, nostre directeur, faist des merveilles (4). L'abbé Testu se porte mieux. Honorez-moi de la continuation de vostre amitié et soyez, monsieur, très fortement persuadé de tous les

(1) V. Dangeau, X, p. 415.
(2) Ibid., p. 420 et la note de Saint-Simon, p. 424.
(3) Ibid., p. 416 et 499.
(4) L'auteur de l'Anti-Lucrèce, le négociateur de Gerstruydenberg.

sentiments de respect, d'attachement et d'amitié qui sont pour vous dans mon cœur. Madame la duchesse est accouchée d'une fille (1).

X

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Vous m'oubliez bien, monseigneur, depuis que vous estes chancelier de l'Académie. Je n'ay pas receu le moindre mot de vostre part. Pourveu que vostre santé soit bonne, je vous pardonnerai vostre oubly, auquel je me flatte que votre cœur n'a point de part. J'ay vu ici M. de Lesdiguières. Nous avons fort parlé de vous. Mon séjour n'y sera pas encore bien long. Je compte d'estre le 19 à Paris. Ne songez-vous point à y retourner bientôt. J'en ay, je vous jure, bien de l'impatience? Je ne vous mandrai pas grande nouvelle de la cour, on y en dit moins qu'à Paris. Le siège de Turin ne se fera point (2). Je n'en sçay pas davantage ni même la raison (3). Le roy part d'ici le 26 et sera le 28 à Versailles (4). Vous n'aurez pas pour aujourd'hui une plus longue lettre de moi. Toujours un peu de part en vos bonnes grâces. Vous sçavez combien elles me sont chères et à quel point je désire les mériter.

XI

A Fontainebleau, ce 15 octobre.

Puisque je puis, monseigneur, avoir encore une fois l'honneur de vous escrire avant votre retour, je n'en perdrai pas l'occasion. Je me resjouis de ce que j'aurai bientost le plaisir de vous voir; sans compliment, je ne sçay point de termes qui puissent assez vous marquer ma joye. Nous aurons souvent l'honneur de vous voir à l'Académie

(1) La sixième fille de Madame la Duchesse, mademoiselle de Gex.

(2) A cause de l'incapacité de M. de la Feuillade.

(3) Peut-être Coislin est-il trop discret.

(4) Par Villeroy et Sceaux.

dont vous estes chancelier, M. de Senlis, directeur. Je vous le manderai dans le moment. Je quitte ce pays ci après demain. Je croy que je ne seray pas des derniers à aprendre le jour de vostre arrivée. Je ne vous manderai pas grande nouvelle. L'on n'en scait, comme vous savez, à la cour moins qu'ailleurs. La campagne est finie en Flandre. Marlborough est parti. Le bruit court qu'il va à Vienne. Les dernières nouvelles de Barcelone sont autant bonnes que l'on peut les souhaiter. Le mauvais temps qu'il fait depuis quelques jours n'est pas trop bon pour leur flotte (1). L'on n'assiégera pas Turin cette année (2). L'on parle de faire le siége de Nice. M. le marquis de Dangeau a esté bien mal d'une colique nefrétique. Il est hors d'affaire (3). Soyez persuadé, Monseigneur, que mon cœur est plein de tous les sentiments d'attachement, de tendresse et de respect pour vous.

XII

Ce 21 avril.

Je suis chargé, Monsieur, de la part de M. le duc de Richelieu (4), de vous prier demain à diner chez lui avec M. le cardinal d'Estrées (5). Si vous voulez venir chez moi un peu après midi, nous irons ensemble; je vous ménerai. Je me flatte que vous ne refuserez pas la partie que je vous propose qui me fait d'avance un très grand plaisir, puisque j'aurai l'honneur de passer quelques heures avec vous. Vous savez, Monsieur, combien je vous suis dévoué, et à quel point je suis, au delà mesme de toute sorte

(1) V. Dangeau, X, p. 447.

(2) Ibid., p. 444.

(3) Dangeau ne dit mot de cette colique néphrétique. On sait qu'il mourut d'une maladie de vessie quelques jours après une opération qui avait parfaitement réussie.

(4) Le père du maréchal.

(5) C'était un des grands amis de Huet.

d'expression, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc de Coislin.

XIII

A Fontainebleau, ce 28 juillet.

Quels remerciemens ne vous dois-je point, Monseigneur, et quelle bonté vous avez de vouloir bien instruire un homme qui, quoique directeur de l'Académie, ne se croit pas digne d'estre vostre escolier. J'ai leu plusieurs fois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Que d'érudition, Monseigneur, et que je brillerai en ce pays-là! Je ne cache point que c'est vous qui estes la source de ce que je dis de sçavant, et les disputeurs se taisent lorsque je nomme vostre nom. Pour ce qui regarde le chérubin, nos ennemis se taisent, car j'ose dire que j'ay pensé comme vous. Pour ce qui est du sacrement de pénitence, ils ne sont pas encore battus; ils ont même des prélats pour eux qui sont bien esloignés de votre érudition. Ils avouent que le sacrement de pénitence est de droit divin, mais ils disent que la confession auriculaire n'en est pas. Eclaircissez-moy sur ce sujet, sy ce n'est point trop vous importuner. Au reste, Monseigneur, afin que vous ne croiez pas, comme vous me faictes l'honneur de me le mander, que je veuille, en vous priant de m'instruire, *nugis addere pondus*, je vous dirai les raisons qui m'ont fait vous prier de nous faire part de vos lumières. La dispute sur la confession auriculaire est une suite du procès de M. l'évesque d'Arras au sujet de ce qu'il a esté accusé d'autoriser la révélation des confessions, ce que je ne puis croire. Pour ce qui est de la signification de Chérubin, c'est au sujet d'une dispute qu'il y a eu entre M. de Fontenelle et le fils de feu Racine que l'on dit estre fort savant. Notre confrére soutenoit que Cherub veut dire veau. Le petit Racine osa le contredire avec toute l'érudition que vous auriez pu luy aprendre. Cette conversation est

devenue l'entretien de la cour. M. le prince de Conty m'a prié de vous en demander votre sentiment.

Nous n'avons point icy de nouvelles. Nos armées de Flandres et de Dauphiné donnent beaucoup d'attention. Je conte dans huit jours aller à Paris et d'estre plus assidu dans la suite de mon directorat que je n'ay esté jusques à présent. Honorez moy, s. v. p., de la continuation de vostre amitié et soyez persuadé du respect et de l'attachement sincère avec lesquels je suis, Monseigneur.

XIV

A Fontainebleau, ce 2 aoust.

Je ne puis, Monseigneur, attendre à mon retour à vous remercier des nouvelles instructions que vous m'avez donné. Il est juste, Monseigneur, que je vous fasse quartier, cette lettre-cy ne vous fera que des remerciements. Vous estes trop aimable de vous abaisser à me parler avec tant de bonté que vous faites. Je ne refuse point une heure d'entretien dans votre bibliothèque, je serai ravi d'estre esclairez à fonds. Je vous donne rendez-vous lundi à l'Académie. Je compte de partir samedy. Honorez moi de la continuation de votre amitié et soyez persuadé du respect sincère avec lequel je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le duc de Coislin.

Vous ne parlés point de la santé de M. le cardinal d'Estrées. N'est-elle pas meilleure ? J'irai en savoir des nouvelles dès que serai de retour.

VII

UN JÉSUITE LIBERTIN

(LETTRE DU R. P. BROSSETTE A HUET.)

Le correspondant et biographe de Boileau, l'avocat Brossette, eut deux frères jésuites, avec lesquels on l'a parfois confondu. Lequel des deux a écrit cette lettre à l'évêque d'Avranches ? Il est à peu près impossible de le savoir, et c'est grand dommage, car elle témoigne d'une grande originalité de pensées et d'une liberté d'esprit rare chez un religieux, même au xvii[e] siècle, et il serait curieux d'en connaître l'auteur. Le P. Brossette paraît être un philosophe de l'école de Huet, et vouloir comme lui fonder la croyance sur le scepticisme. Les ménagements que met le P. Brossette à exprimer son opinion et la crainte où il est que sa lettre ne le compromette ne sont pas moins caractéristiques que sa hardiesse même. Le jésuite ne se reconnaît guère, avec une belle application de la *restriction mentale*, qu'à ce conseil de publier comme anonyme un livre dangereux.

A Monseigneur | Monseigneur l'ancien evesque d'Avranches | aux Jésuites de la rue Saint-Antoine | A Paris.

A Lyon, ce 1[er] d'avril 1712.

Monseigneur, je me faisois un scrupule d'écrire à Votre Grandeur par la poste, persuadé que c'étoit déjà trop pour elle de vouloir bien lire une de mes lettres, sans l'obliger encore à l'acheter. Mais, puisque je ne trouve point d'autre voie assez prompte, elle me permettra de ne pas différer plus longtemps à la remercier des nouvelles Eglogues que je receus il y a quelques jours de sa part. Je les ai lues et relues jusqu'à les savoir maintenant par cœur. On y retrouve non seulement la même latinité et la même harmonie qui étoient dans les précédentes, mais encore des grâces et un enjouement qui feroient presque

juger qu'elles ont été faites à votre retour de Suède dans le temps que vous étiez *studiis florens, ignobilis oti..... audaxque juventi.* Quoique je n'aye lû de ma vie avec plus de plaisir aucun ouvrage que celui du *Philosophe provençal*, je n'oserois trop le presser de le donner au public, parce qu'en effet, comme il le reconnoit lui-même, il y a dans le siècle où nous sommes beaucoup de gens qui ne sont pas capables de profiter des choses qu'il dit et qui, par ignorance, sont très capables de s'en offenser. Il me semble pourtant que si on l'imprimait sans nom d'auteur, on ne courroit aucun risque ; car la raison qu'apportait le jésuite qui a lu cet ouvrage dans votre abbaye d'Aunay, qui est que le style démasque l'auteur, cette raison, dis-je, qui est très vraie pour le latin, est nulle quand il s'agit de l'édition du livre en français. Mais c'est uniquement à Votre Grandeur, qui connaît le *Philosophe provençal*, à lui conseiller ce qu'il doit faire. Si je n'étois pas un homme de communauté, sujet à rendre compte de toutes mes actions, je lui demanderois à mains jointes qu'il voulût emprunter mon nom et qu'il me permît de lever le bouclier contre ceux qui attaqueroient son opinion. Elle ne me paraît que trop bien fondée, et j'en trouve chaque jour de nouvelles preuves, à mesure que j'étudie. Car, puisque Votre Grandeur m'ordonne de l'instruire de mes estudes, je lui avouerai ingénuement qu'elles roulent sur une de ces sortes de vérités dont l'évidence ne se fait pas toujours également sentir. En un mot, j'examine la *Vérité du christianisme : un cours de théologie scolastique est peut-estre ce qu'il y a de plus nuisible à la foi* (1). J'ai lu depuis quatre mois la pluspart des apologies qui ont esté faites par les premiers auteurs ecclésiastiques. J'y ai trouvé une éloquence plus sensée, mais aussi peu convaincante, que les suppositions de l'Ecole. Je cherche de tout mon cœur et avec la meilleure intention du monde

(1) Cette phrase est soulignée dans l'original.

comment démontrer à un philosophe que Dieu a véritablement parlé et qu'il y a une religion positive autre que la raison ou l'instinct qui est donné à tous les hommes, qui les meut intérieurement et qui les fait agir dans les pays que nous appelons barbares aussi bien que dans les notres. Après mes recherches particulières, j'en reviendrai à votre *Démonstration évangélique* que je regarde comme mon dernier retranchement. Je l'ai lû autrefois par curiosité et à cause de l'érudition qu'elle contient, mais je la relirai maintenant par nécessité et pour mon instruction ; n'y ayant personne qui puisse dire avec plus de raison qu'un homme de mon estat : *Si notre espérance n'est pas certaine, nous sommes les plus misérables de tous les hommes*. Au reste, Monseigneur, vous voyez que je vous parle ici avec cette ouverture de cœur que vous m'avez permise et que je n'ai que pour vous seul. Mais si ma lettre tomboit en des mains étrangères, on pourroit la prendre contre mon intention en mauvaise part, et me faire un crime d'une étude fort louable.

J'ai mon temps à moi, *je suis ici dans une maison de pensionnaires* qui est nouvellement établie, on est ravi de m'y avoir pour instruire ceux qui la gouvernent et qui n'ont point vu notre collège de Paris. Comme j'ai une bonne pension, j'ai lieu de croire qu'on me laissera assez mon maître, c'est-à-dire qu'on ne me chargera pas d'emplois incommodes. Je souhaite à Votre Grandeur une parfaite santé. Que ne puis-je y contribuer ! Il n'y a pas de jour que je ne pense vingt fois à vous et aux bontés incroyables que vous avez eues pour moi. La vérité est que je n'ose vous exprimer là-dessus toute la vivacité de mes sentimens, car peut-être croiriez-vous que je copie un roman.

VIII

NOTES AUX MÉMOIRES DE HUET

*** L'édition d'Origène obligea Huet à divers voyages pour étudier les manuscrits disséminés de son auteur. Il eut à travailler à la Bibliothèque du Roi. Jacques du Puy l'y reçut avec la plus grande courtoisie. En citant dans ses mémoires le nom du prieur de S. Sauveur, Huet aurait pu rappeler le service qu'il lui devait. Nous avons la lettre par laquelle le vieux savant ouvrit au jeune curieux le cabinet des Manuscrits. Elle est doublement curieuse, comme preuve de la bienveillance des frères Dupuy pour les érudits, comme trait d'union entre des savants de deux groupes très distincts et à peine contemporains.

A Monsieur | Monsieur Huet gentil | homme demeurant | à Caen.

De Paris, ce 19 septembre.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 10 du courant avec le présent qu'il vous a pleu y joindre dont je vous suis extrèmement obligé. Il fust leu en bonne compagnie et Monsieur Menage entre autres y donna son approbation, et je soubscrirai volontiers au jugement de ces Messieurs, étant de longtemps persuadé de votre érudition et politesse dans les belles-lettres. Pour ce qui est de la grâce que vous me demandez de faire transcrire les pièces d'Origène qui se trouvent dans la bibliothèque du Roy, je vous l'accorde très volontiers, croiant que le public, avec le..... en tirera de l'avantage. La personne que vous envoierez prendra sa commodité et du lieu et du temps pour la transcription et je recevrai toujours à singulière faveur de vous faire paroistre que je suis véritablement,

Monsieur,

Votre tres humble et très obéissant serviteur.

J. Dupuy.

J'ai veu une lettre escrite de La Haye par le dernier ordinaire qui porte la mort de M. de Saumaise arrivée à Spa, n'ayant été malade que deux jours. Je crains bien que cela ne soit trop véritable, veu son infirmité, quoique les autres lettres de Leyden n'en disent rien.

*** Il ne reste dans les papiers de Huet qu'un fragment de lettre de l'abbé Le Tellier, en date du 15 septembre 1667. Encore ne saurait-on dire quel en était le destinataire. Ce morceau est intéressant comme récit de voyage. L'opinion de l'abbé sur le Mont-Cenis devance et prépare celle de ce valet de Regnard, qui s'écrie si gaîment :

Ah que ce Mont-Cenis est un pas ridicule !

Les voyageurs du XVII[e] siècle rachetaient le manque de pittoresque dans les descriptions par la finesse des remarques politiques :

Je n'ay rien veu de beau depuis Lyon jusques icy que Montmélian, qui est une belle place et bien forte. Le gouverneur me fist entrer dans le château et me fist voir toutes les fortifications avec beaucoup de civilité. Chambéry, quoique la capitale de Savoye, n'est pas agréable, et Saint-Jean de Morienne est un franc village. Le pays est horrible et si M. de Savoye n'avoit que cette souveraineté, je ne le croirais pas un fort grand seigneur. On m'avoit dépeint le mont Cenys si affreux que je n'ay pas trouvé cette montagne si meschante que je me l'estois figurée. Il est vray qu'en descendant du côté du Piémont, il faut avoir l'esprit fort pour n'avoir point de peur ; il me paroist pourtant que l'Eguilette est aussi rude, mais elle n'est pas si longue.

Le récit de ce voyage de l'abbé Le Tellier nous est conservé dans le même fonds Ashburnham. Un domestique de la maison de l'abbé, nommé Bourdelet, en a tenu un journal aussi sec qu'exact, qui forme un petit-volume in-12 de 142 pages. Les cent premières

contiennent ce journal dont voici, pour permettre au lecteur de le juger, le début et la fin

Les Voyages que j'ai faits en l'année 1667 avec Mgr l'abbé Le Tellier en Italie. — Le 25e aoust je fus coucher à Guigne, le 26, disnée à la Bertoche et couchée à Nogent, le 27, disnée au Pavillon, et couchée à Troie. — . . . . . — A Rouanne il se mit sur l'eau jusqu'à la Charité, et puis il prit la poste jusqu'à Paris où il se rendit avec joie (1).

*** Clément Fermat dédia en commun à Segrais et à Huet les épigrammes suivantes, que l'évêque d'Avranches a conservées avec le billet d'envoi :

Hunc rudem juvenilis Musæ partum, clarissimo doctisimoque amicorum pari Segraso et Huetio offert Clement Fermatius unius eclogas, alterius odas miratus, uniusque Virgilium et alterius Origenem brevi, ut sperat, miraturus.

SUR UNE BELLE QUI PLEURAIT

Epigramme en quatre langues.

Desine mirari Cythercam ex aequore natam :
En ipse a lacrymis Phyllidos exit amor.

Τὴν ἀναδυομένην θαυμάζετε μηκέτι Κύπριν :
αὐτὸς Ἔρως φύεται Φυλλίδος ἐκ δακρύων.

Che Venere sià da l'onde nata
Già strano non mi par, perche' l mio cuore
Pruova che questa vaga sfortunata
Da le lagrime sue produce amore.

(1) Les pages 122 à 129, 132 à 142, contiennent quelques menus faits de la vie parisienne et le détail des couches de Madame Bourdelet. Bourdelet eut eaucoup d'enfants, et en perdit plusieurs, dont il oublia les noms.

Admirome sin razon
Venus del agua nascida,
Pues sien mi coraçon
Que los ios de Phylida
A pesar de sus rigores
Llorando llueven amores.

⁂ Grand amateur d'épigrammes de tout genre et de poésies légères, Huet les réunissait de toutes parts et parfois se les faisait copier. En voici quelques-unes sur Louvois, dont le manuscrit n'est pas de la main de Huet.

Ici gît, sous qui tout plioit
Et qui de tout avoit connaissance parfaite,
Louvois que personne n'aimoit,
Et que tout le monde regrette.

La mort a tort d'avoir ravi Louvois..
— C'estoit sans doute une teste excellente,
Mais quoy! la mort en l'enlevant au roi,
Luy rend au moins trois millions de rente.
La mort n'a pas tort à ce prix :
Ce qu'elle rend vaut bien ce qu'elle a pris.

Je ne puis refuser des pleurs
A la mort de Louvois, ce surprenant génie,
Quoi qu'il m'ayt fait tous les malheurs
Qui troublent pour toujours le repos de ma vie.
Que n'est-il mort, hélas, dix ans plutost pour moi
Ou dix ans plus tard pour la France,
Lui dont tous les conseils, les soins, la vigilance
Estoient si dignes de son choix.

Huet collectionnait aussi les lettres intéressantes et curieuses soit par les événements qu'elles racontaient, soit par leurs auteurs. C'est ainsi qu'on trouve dans les portefeuilles De Rancogne une lettre de Madame de Figueroa à la princesse de Vaudemont, sur

la mort de la reine d'Espagne en 1714 (1), une lettre de Baluze au prince de Bouillon, celle-ci remarquable par le ton assez vif de l'erudit a l'égard de son patron.

Monseigneur,

Je ne sçay pas si je me trompe, mais il me semble que j'ay eu l'honneur d'escrire à Votre Altesse que les fasses (*sic*) qui sont au-dessous de la Tour, dans le seau (*sic*) de Bernard de la Tour, que Votre Altesse a fait dessigner, pourraient donner ouverture pour descouvrir d'où estoit sa mère. Or, je trouve que dans ce mesme temps, il y avoit une grande maison en Bourgogne qui portoit dans ses armoiries de gueules à cinq fasses ou burelles d'or, la seconde chargée d'un croissant d'azur. C'est la maison de Fonvens que M. Du Chesne dans l'Histoire de Vergy, page 131, dit estre l'une des plus anciennes et illustres de la Bourgogne dont les seigneurs portèrent le titre de comtes avant l'an mille. Il se pourroit bien faire que Bernard de la Tour estoit fils d'une fille de Fonvens. Dans le recueil des pièces curieuses de l'Histoire de Bourgogne, imprimé par M. Perrard, p. 408-409, il y a deux seeaux d'Henry, seigneur de Fonvens de l'an 1226, où il n'y a pas de croissant. Ce qui peut faire juger que sa fille Clémence, mariée à Guillaume de Vergy, aurait adjouté le croissant à l'écusson de son père.

Quoiqu'il en soit, soit qu'il y faille un croissant ou non, on peut facilement croire que les fasses qui sont au-dessous de la tour dans le seau de Bertrand de la Tour sont les armoiries de la maison de Fonvens, car s'il y faut un croissant, il est caché sous la tour.

Votre Altesse, Monseigneur, jugera de tout cella beaucoup mieux que moy. Je fais assez de mon costé quand je marque à Votre Altesse mon zèle et mon affection pour son service et pour les choses qui lui font plaisir.

(1) La *Revue Rétrospective* la publiera prochainement.

Toutes ces recherches que j'ai faites ces jours passés et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, m'ont empesché de continuer la response que Votre Altesse m'a ordonné de faire aux divers escrits qu'on a publiés contre la descente des seigneurs de la maison de la Tour d'Auvergne. Je m'en vay la reprendre, et si Votre Altesse vient à Paris et que j'en sois informé, j'aurai l'honneur de luy faire voir ce que j'auray fait sur ce sujet en exécutant l'honneur de ses commandemens. Je suis tout le respect et toute la reconnaissance possibles (*sic*), Monseigneur,

De Votre Altesse.

Le très humble et très obéissant serviteur,

E. Baluze.

A Paris, le 12 septembre 1696.

Dans la marge :

Je ne garde pas copie des lettres que j'ay l'honneur d'escrire à Votre Altesse.

Dans la marge latérale de la première page :

Il est très important d'avoir copie des testamens de Raynaud de Tour et de Robert d'Auvergne, archevesques de Lyon et principalement de celui de Robert qui est du mois de juin 1232, car il nous débrouillera quelque difficulté, parce qu'il estoit grand-oncle de Bernard IV de la Tour. Cella est de conséquence.

*** Pendant que le conseiller De la Mare demandait à Huet des documents et des souvenirs pour servir à cette Vie de Saumaise qu'il devait laisser inédite, un autre Dijonnais, le P. Oudin, préparait une édition de ses lettres et demandait à l'évêque d'Avranches, avec des notes sur le P. Petau, communication de sa correspondance avec le grand philologue. Sa lettre, dont voici un fragment, est du 3 novembre 1715.

... Que je serois heureux si je pouvois suivre mes désirs! Pourquoi Dijon est-il si esloigné de Paris! Outre les lettres d'Isaac Vossius à M. Saumaise que j'ai entre les mains, j'en attends encore un bon nombre qui me doivent venir de Paris. J'ai aussi les originaux des lettres de M. Sarreau à M. Saumaise. J'en ai beaucoup de MM. Dupuy et Gronovius le pere. Si Votre Grandeur voulait me faire l'honneur de me confier ces lettres, mon zele me répond qu'elle pourroit être contente de moi. De Saint-Jean Mariette, marchand-libraire, rue Saint-Jacques, aux *Colonnes d'Hercule*, doit m'envoier un paquet assez importan. Ce que Votre Grandeur me feroit la grâce d'y joindre releveroit de beaucoup le prix de ce que j'attend de Paris. Sur ce Servius, je suivrai ce que Votre Grandeur me fait l'honneur de me prescrire. Je viens de mettre au net plusieurs hymnes que l'on veut faire entrer dans le nouveau bréviaire du diocèse d'Autun. Je suis après l'histoire de la vie et des ouvrages du P. Pétau, et la revision de ses lettres, desquelles j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Grandeur. Oserois-je la supplier de vouloir bien, dans quelques momens perdus, dicter ce que sa féconde mémoire lui suggérera sur le P. Pétau. Je l'en supplie au nom de M. le président Bouhier, les sentiments que cet illustre et savant magistrat a pour Votre Grandeur sont ceux que le mérite le plus accompli inspire à un homme qui a lui-même beaucoup de mérite. J'ai l'honneur, etc.

Huet accéda à la demande du P. Oudin, et lui envoya les lettres qu'il avait reçues de Saumaise. Le 7 février 1716, le P. Oudin l'en remercie : La communication que vous voulez me faire est une nouvelle grâce que je recevrai avec toute la reconnaissance, etc. ». Mais sa lettre de remerciement est courte : « pour ménager la bourse de notre procureur ».

⁂ La correspondance de M. de Montausier avec l'évêque d'Avranches remplit tout un portefeuille de la collection De Rancogne. La nécessité pour le gouverneur et le sous-précepteur du Dau-

phin d'être en relations suivies explique assez que cet échange de lettres ait commencé, et il est naturel que l'habitude et le goût des choses littéraires l'aient fait continuer quand l'éducation du prince fut terminée. Ces lettres sont une source de renseignements précieux sur les idées de ce personnage si curieux par son originalité, dont il est bien étonnant que la biographie n'ait encore tenté aucun érudit. Je cite au hasard quelques traits de franchise et des opinions caractéristiques :

A l'égard des vers dont vous me parlez, je ne crois pas, quelque exacte correction que M. de Segrais en puisse faire, qu'ils puissent jamais être bons, parce que le fonds n'en vaut rien. Mais que cecy soit entre nous. (29 *octobre* 1673).

Je vous remercie de l'avis que vous m'avez donné pour ces manuscrits. Je n'en ay point dans le cabinet de mes livres et ne m'en soucie pas beaucoup. Il vaut mieux que ceux dont vous me parlez soient dans le cabinet de quelque autre. (4 *juin* 1673).

Je vous rends mille grâces de l'avis que vous m'avez donné de cette belle bible que vous avez trouvée chez Cramoisy, mais je me contente de la mienne et ainsi je n'en profiterai point. (2 *septembre* 1673).

Je ne sais pas de quoi l'on est s'avisé, de m'attribuer le sonnet de Quinault. Il est plus beau que si je l'avois fait, mais il y a longtemps que je ne fais plus de vers. (1er *juillet* 1672).

J'ai reçu le présent de M. Petit. Remerciez l'en, s'il vous plaist, pour moi, et dites-lui que je n'ai pas encore rien pu lire de ses ouvrages, mais que j'ay été ravi de voir que, dans le monde, il y avait encore quelque honnête homme qui n'était pas de l'opinion de Descartes. (21 *juin* 1672).

Je remercie le bonhomme M. de la Roque, par une lettre que je lui écris, de la généalogie qu'il a faite de ma maison. (18 *avril* 1674).

Les lettres de deuil ne manquent pas dans cette correspondance. Le 9 janvier 1666, Montausier annonce à Huet la mort de sa

belle-mère la marquise de Rambouillet, le 1er juin 1672, la mort d'une petite-fille en bas âge, le 23 mai 1674, la mort d'une sœur. Je n'ai pas pris copie de ces lettres, dont le ton est d'une gravité triste et solennelle. On y retrouve l'homme qui a écrit une si belle lettre à Heinsius sur la mort de sa femme (1). Voici comment il parle de la maladie, puis de la mort d'un ami :

Je ne sais si on vous aura mandé de Caen que le pauvre M. de Brieux s'est enfin fait tailler. On me mande que cette opération s'est faite heureusement et qu'il ne lui était point arrivé aucun accident, mais son aage et la saison où nous sommes me font beaucoup craindre pour lui. (27 *novembre* 1673).

La mort du pauvre M. de Brieux m'a donné une douleur sensible et il me semble en voyant mourir mes vieux amis les uns après les autres que l'on m'arrasche tantôt un bras, tantôt une jambe. (13 *juin* 1674, *au camp de la Loye entre Dôle et Salins*).

L'histoire de l'édition des classiques *ad usum Delphini* est tout entière dans cette série de lettres. Il est même assez piquant de voir un grand seigneur comme Montausier descendre à surveiller avec un zèle jamais lassé tout le détail de la composition et de l'impression de cette grande collection.

Je suis bien aise que vous ayez trouvé des gens capables de travailler comme nous le voulons sur tous ces autheurs pour Mgr le Dauphin. (1er *juillet* 1672).

J'ai donné un billet à M. de Lœuvre pour être payé de ce qu'il a fait sur Plaute, et j'en ai parlé à M. Colbert qui m'a dit qu'il l'allait trouver. Ce serait une bonne affaire s'il lui faisoit donner bientost de l'argent, car cela donnerait courage aux autres. (18 *avril* 1674).

Pendant le voiage j'ai lu la feuille du Virgile du P. de la Rue, que j'ay trouvée fort bien. Pourveu que tout le

(1) Voir *Notes sur le Misanthrope I: Une lettre d'Alceste*, dans le *Moliériste* (juillet 1887)

reste soit de même et qu'il se haste, il y aura subject d'estre content. (10 *mai* 1674, *Dijon*).

J'approuve fort la proposition que vous avez faite au S. Léonard pour les indices des ouvrages qu'il imprime, et quoiqu'on puisse dire qu'on recherche des ornemens étrangers et que même cela grossisse quelques-uns de ces ouvrages déjà assez gros, je tiens qu'il faut passer par dessus cela, parce que les raisons qu'il y a pour le faire sont plus considérables que les inconvéniens. Je suis bien aise qu'on aille imprimer le Plaute et le Phedre. Mais dans la juste defiance ou vous estes pour le dernier, voyez, s'il v. p., tout ce qui se pourra faire. Je m'étonne de ce que vous ne me dites rien du Tite-Live et vous savez que c'est un ouvrage qui presse et dont Mgr le Dauphin a besoin. Mandez m'en des nouvelles au plustost, et dites à M. Doujat qu'au nom de Dieu il fasse tout ce qui se pourra afin qu'on le puisse avoir tout au plustot, et dites lui bien que cela presse et que je l'en prie. (15 *mai* 1674, *Dijon*).

Si le lexicon Plautinum ne peut pas servir d'indice pour Plaute, il faudra se servir de Gifanius. L'exemple de M. de Lœuvre me fait voir que vous avez raison de dire qu'il ne faut payer personne de ceux qui travaillent sur les auteurs que l'impression de l'ouvrage ne soit faite. Mgr le Dauphin donnera 10 pistoles par charité à celui qui commente Solin. (23 *septembre* 1674, *Dijon*).

IX

HUET ANTI-CARTÉSIEN (1)

Huet, dans sa jeunesse, avait été cartésien convaincu : il avait tenu à Caen des conférences cartésiennes et amené Cally à em-

(1) Voir Bouillier, *Histoire de la Philosophie Cartésienne*, I, p. 592 et suiv.

brasser la philosophie nouvelle. Plus tard il fut aussi hostile à Descartes qu'il lui avait été d'abord favorable. Ce changement s'explique par divers motifs : le cartésianisme subit une véritable persécution vers 1675 et Huet, qui eut toujours l'esprit courtisan, comprit qu'il valait mieux pour sa carrière se détacher d'un parti compromettant. Le mépris professé par l'école de Descartes pour toute érudition lui fournissait un honnête prétexte pour l'abandonner et pour l'attaquer. Il composa contre les doctrines cartésiennes deux livres : la Censura philosophiæ cartesianæ et les Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme.

La *Censura Philosophiæ Cartesianæ* parut en 1689, eut un grand retentissement dans toute l'Europe et excita des orages contre son auteur. Les amis de Huet se divisèrent même dans cette circonstance. Cally et Bossuet restèrent cartésiens. Pellisson écrivit à Huet une lettre très élogieuse. Je la publie ci-dessous (1).

Les *Nouveaux Mémoires*, ouvrage plus digne d'un pamphlétaire que d'un polémiste sérieux, parurent à Amsterdam en 1698, sans nom d'auteur. Ce n'est qu'après la mort de Huet que ce livre fut réédité sous son nom. Leur publication donna lieu à une série

(1) Il y a peu de lettres de Pellisson dans la correspondance de Huet ; dans l'une, du 23 janvier 1670, il remercie Huet des félicitations que lui avait adressées celui-ci à propos d'un « bienfait du roi »; dans une autre, du 6 mars 1690, il lui annonce l'envoi des *Chimères* de Jurieu. Voici cette lettre :

Vous m'avez comblé, Monsieur, de vos bontés et de vos bienfaits. Ne doutez point que je n'y aye été très sensible. Je n'ay manqué qu'à ne me point donner l'honneur de vous l'escrire depuis que j'ay espéré de vous le dire de vive voix, soit icy, soit à Versailles. La première petite impression des Chimères de Jurieu, qui parut pendant que nous estions à Fontainebleau, vous devoit estre envoyée par Mlle de Scudéry. Elle attendait la commodité d'un voyage que M. Segrès devait faire icy et qu'il ne fit point. Quand vous estes venu, l'on avait bien avancé et presque achevé l'impression nouvelle, dont le Journal des savants a parlé plus de quinze jours avant qu'il y en eust aucun exemplaire relié. Cela m'a contraint d'en donner à Versailles quelques exemplaires, dont j'ay esté fasché, parce qu'ils estoient encore plus maculés que ceux cy, qui le sont pourtant beaucoup, comme vous verrez, l'impression n'estant pas assez sèche. Cependant je n'ay pu résister, M., à vos charbons ardents. Je vous envoye deux de ces exemplaires au lieu d'un, non pas qu'en vous en donnant deux ou trois cens je puisse esgaler le beau et grand présent que vous m'avez faist, mais pour mieux marquer la distinction que vous méritez en toute sorte. Du reste, j'en envoye beaucoup à ceux que je ne connais point et qui en ont besoin, et presque pas à ceux qui n'en ont que faire. Si vous vous amusez à cette lecture, je ne vous tiendray pas quitte de m'en dire votre sentiment, dont je tascheray de profiter. Croyez etc.

d'incidents encore assez obscurs que la lettre de Huet à Bossuet donnée ci-dessous contribuera à éclaircir définitivement.

Le livre publié en 1698 était achevé depuis l'hiver 1692. Huet l'avait écrit uniquement pour s'amuser. Mais la vanité d'auteur l'emporta sur la décence et il ne tarda pas à demander l'autorisation de l'imprimer, autorisation que le censeur, M. Pirot, donna, mais retira bien vite. Huet demanda à lire son livre à Bossuet. Est-ce sur le conseil de son illustre confrère qu'il le laissa demeurer six ans dans « *la poussière de son cabinet* » ? Puis il l'envoya en Hollande pour l'y faire imprimer sans approbation, et comme ces « plaisanteries de bouffon » ne convenaient pas à son caractère sacré, il garda l'anonyme. « Comme les éditeurs ne connaissaient « pas mon nom, ils en fabriquèrent un à leur guise, lequel. « n'étant désigné que par des initiales, fut mal compris par d'autres « éditeurs, subit diverses métamorphoses et fut appliqué tantôt à « un auteur, tantôt à un autre. » (1). Mais, puisque l'évêque d'Avranches a si hautement revendiqué pour lui ce triste ouvrage, il faut le lui restituer et en décharger toute autre mémoire.

La correspondance de Huet renferme nombre d'autres lettres sur ses opinions philosophiques et sur ses ouvrages anti-cartésiens. Une lettre non datée de Menjot contient l'éloge de la *Censura*. Leibnitz critique très vivement le cartésianisme dans diverses lettres écrites à Nicaise pour Huet (2). Jacques de la Baume écrit à Huet en 1692 que ses *Aventures laponiques* l'ont beaucoup diverti (3).

[LETTRE DE PELLISSON A HUET]

M. l'evesque de Soissons.

A Versailles, ce 31 mai 1689

A dire la vérité, Monsieur, je murmurais un peu d'entendre parler d'un de vos ouvrages et de ne l'avoir pas de

(1) Huet, *Mémoires*, p. 233.

(2) J'ai publié des fragments inédits de lettres de Leibnitz à Nicaise dans la *Rivistà filosofica* de M. Ferri (Rome).

(3) Les *Nouveaux Mémoires* sous un autre nom.

vostre main. Je l'ay receu depuis quelques jours sous une enveloppe sans lettre, et je ne doute point qu'il ne me vienne de vous ou par votre ordre, et je vous en rends grâces de tout mon cœur. L'entreprise, selon moy, est la plus grande que vous ayez jamais faite : car, d'attaquer les athées, les payens, les juifs, les infideles, c'est bien moins au temps où nous sommes que de s'en prendre aux cartésiens. On n'a point d'esprit et l'on est du vieux temps si l'on n'est pas de leur nombre. Pour moy, Monsieur, j'avoue que je vous suis obligé d'avoir donné un aussi grand secours à ma prévention ou à mon ignorance. Ce n'est pas que je n'admire en plusieurs choses l'esprit de M. Descartes, mais je ne veux pas l'adorer, et c'est assez pour estre excommunié de toute sa secte. En tout cas, je me tiendrais dans sa modestie, lorsqu'elle est la plus grande ou du moins la plus aparente et je dirois seulement *cela pourroit estre*, sans dire comme ses partisans *cela est ainsi et ne pourroit estre autrement*. Je suis d'ailleurs trop serviteur de Mlle de Scudéri, comme vous sçavez, pour croire jamais que mon chien et mon chat, qui me flatent et qui me caressent, et en qui je trouve plus de reconnaissance qu'en la pluspart des hommes, n'ayent pas plus de sentiment et de connoissance que mon carrosse, qui ne m'a jamais rien dit, quelque soin que j'aye pris de le faire bien traitter. Je me prépare de voir avec un fort grand plaisir comment vous en usez avec ces Messieurs dans la suite de vostre ouvrage. Je n'en ai encore lu que la préface, qui m'a paru d'un tour et d'une latinité admirables, et quelques pages ensuite sur l'argument : « Je pense, donc je suis. » Beaucoup d'affaires qui me sont survenues ont interrompu cette lecture délicieuse pour moi, que je m'en vais reprendre. Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayez remarqué en quelque endroit, vous qui n'ignorez rien et qui n'oubliez, que cet excellent homme, soit qu'en effet il ne fust pas fort versé dans la lecture des anciens ou qu'il affectast toujours la gloire d'estre inventeur, nous a donné souvent pour des pensées

toutes nouvelles celles qui sont presque usées dans Diogène Laërce, dans Plutarque, et dans quelques-uns des Pères de l'Eglise. Je serois fort trompé si son « Je pense, donc je suis, » n'estoit pris mot pour mot d'un traitté qu'on atribue à S. Augustin et que les scavans ne croyent pas estre de luy, ce me semble. Mais c'est moy, Monsieur, qui parle latin devant les cordeliers quand je vous dis toutes ces belles choses. Je vous en demande pardon et je finis. Soyez seulement persuadé, s'il vous plaist, que vous m'avez fait, selon moi, non seulement un fort grand présent, mais un fort grand plaisir, et que personne ne vous rend plus volontiers que moi l'admiration qui vous est deue en toutes choses depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, c'est-à-dire depuis vos grands travaux pour la religion jusques à votre belle et ingénieuse poésie sur le thé, ni n'est avec plus de respect

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Pellisson-Fontanier.

Lettre de Huet a Bossuet

A Paris, ce 5 avril 1692.

Monseigneur,

Si mon indisposition me permettoit de sortir, je me donnerois l'honneur de vous aller rendre compte moi-mesme de l'ouvrage dont vous vous estes informé. Trouvez bon, Mgr, que cette lettre supplée à mon absence et vous le face connoistre. Sachant que le roi ne voulait pas que la doctrine de Descartes se répandît dans son royaume je crus agir conformément aux intentions de Sa Majesté en composant, il y a trois ans, un livre qui fait voir très clairement les défauts essentiels et les conséquences pernicieuses de cette doctrine. Le S. Régis, grand partisan déclaré de cette secte, publia une réponse à mon livre avec approbation et

privilège, dans laquelle je suis traité injurieusement, quoique je n'eusse blessé ni lui ni sa personne (1). Je negligeai néanmoins cette offense, mais pendant cet hyver une fluxion sur les yeux (2) m'empeschant d'etudier, je me divertis à composer une petite histoire, pareille à peu prés à celle que publia le P. Daniel jesuite, il y a dix ans, avec approbation et privilège sous le titre de *Voyage du monde de Descartes* (3). Le dessein de cet ouvrage était de tourner en ridicule la philosophie cartésienne sans penser pourtant à le rendre public. Mais cinq ou six jésuites, tous gens sages et éclairés, en aiant entendu la lecture, le goûtèrent plus que je n'avois espéré, et, m'assurant qu'il nuirait plus au doute Cartésien que tous ces livres dogmatiques qui paraissent tous les jours, m'exhorterent avec de grandes instances de le faire imprimer. Avant que de m'y résoudre, Mgr, j'allai voir M. Pirot (4) et je lui lus mon escrit. Il m'en parla comme les Jésuites m'en avaient parlé, et me détermina à le faire imprimer, en concerta même avec moi la manière dont cela se feroit. Et il fut résolu que ce seroit sous un autre nom que le mien, le stile gai dont il était escrit ne me paraissant pas assez convenable avec ma profession. En exécution de ce dessein, l'ouvrage fut mis entre les mains de M. Anisson comme fait par M. de l'Aunay qui me prêta volontiers son nom. C'est un homme très intelligent dans la philosophie, fort éloigné de celle de Descartes, et d'un esprit assez enjoué. M. Anisson vous suplia, Mgr, de faire examiner le livre par M. Pirot et de lui accorder un privilège s'il en était trouvé digne. Vous eûtes la bonté d'y consentir. M. Anis-

(1) Regis, *Réponse au livre qui a pour titre* : « Censura philosophiæ cartesianæ, » Paris, 1691.

(2) C'est une des nombreuses maladies qu'il allait soigner à Bourbon.

(3) Publié en 1690. Le P. Daniel (1649-1728) a aussi publié contre Descartes les *Lettres d'un péripatéticien*

(4) Pirot paraît avoir été assez mal disposé pour les écrits philosophiques de Huet. Il lui conseilla plus tard de ne pas publier le Traité de la faiblesse de l'esprit humain.

son mit le livre entre les mains de M. Pirot qui le garda assez longtemps. Je fus le lui redemander. Il me le rendit, mais en ajoutant qu'il ne le pouvait approuver à cause du personnage que j'y faisois jouer à M. Chanut, trop éloigné de la gravité de son caractère.

Il est vrai, Mgr, que je fus fort surpris de voir M. Pirot dans des sentiments si différents de celui où je l'avois veu peu de jours auparavant, et pour un tel sujet, car outre que je fais toujours blâmer par M. Chanut la conduite bizarre de M. des Cartes, et qu'il ne peust consentir à ses desseins que par bonté, et que je lui donne des louanges dont tous ceux qui s'intéressent à sa mémoire se tiendront obligés, il ne faut que lire la première page de cet ouvrage pour reconnoistre que c'est une pure fiction, qui, ne pouvant rien oster dans l'esprit des lecteurs à la connaissance qu'on a de la vérité, ne peut faire aucun tort à M. Chanut. Je fus encore plus surpris, lorsque, étant de retour chez moi et jetant les yeux sur le manuscrit que M. Pirot m'avoit rendu, je trouvai à la dernière page une approbation en bonne forme escrite et signée de sa main, — ne comprenant pas sur quelles nouvelles lumières après avoir loué et approuvé mon livre, et l'avoir ensuite désapprouvé, il l'avoit approuvé de nouveau. Mais le lendemain j'en fus esclairci par une lettre qu'il m'écrivit pour me prier de lui renvoyer cette dernière approbation. Je le fis à l'instant, en lui mandant que je n'étais pas d'humeur à me servir d'une approbation extorquée et involontaire, mais qu'il m'aurait fait plaisir de m'épargner les démarches que j'avois faites sur l'assurance qu'il m'avoit donnée de mon approbation. Voilà, Mgr, la vérité du fait. Si vous aviez une demi heure à perdre, et que vous voulussiez me permettre de vous aller lire mon ouvrage, mon incommodité ne m'empeschant pas de recevoir cet honneur, je suis assuré que votre pénétration et votre équité vous feroient juger qu'il ne mérite pas d'être rebuté lorsqu'il attaque d'une manière agréable et innocente une doctrine que le roi veut

exterminer dans son royaume, tandis qu'une infinité d'autres qui la défendent même sans en excepter ceux où la calomnie et les termes injurieux et offensants sont employés et nommément contre moi, paraissent tous les jours avec approbation. Du reste, quand il demeurera caché dans la poussière de mon cabinet, la perte ne sera pas grande pour moi, et elle sera moindre encore pour le public.

Je suis, Mgr, etc.

X

LES LETTRES DE MADAME DE MONTESPAN A HUET ET LES COPIES DE LÉCHAUDÉ D'ANISY.

1° CORRECTIONS ET ADDITIONS AUX LETTRES IMPRIMÉES

M. Pierre Clément a publié dans ses études sur Madame de Montespan et sa sœur l'abbesse de Fontevrault (1) vingt-deux lettres adressées à Daniel Huet (2) par ces illustres dames, soit isolément, soit en commun, soit avec les dames de l'abbaye. Il ne les connaissait que par le ms. Fr. 5272, de la Bibliothèque Nationale, recueil des copies de Léchaudé d'Anisy. « Toute cette correspondance, dit-il, est tirée du même recueil », sauf une lettre de Madame de Montespan datée de Fontevrault, ce 3 janvier 1693, dont il a vu l'autographe « d'une lecture très difficile » dans le

(1) P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV*, Paris, Didier, 1868; *Une abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle*, Gabrielle de Rochechouart, Paris, Didier, 1871.

(2) Elles sont publiées dans le premier de ces volumes, les lettres de Mme de Montespan seule, sous les numéros 34, 39, 42, 43, 44, 45, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62; celles de l'abbesse seule, 37, 41, 46; Mme de Montespan, l'abbesse et les dames, 35; Mme de M. et Mlle de Tonnay-Charente, 38, Mme de M. et l'abbesse, 48. Il y a des lettres de Huet à Mme de M. sous les nos 36, 51. — M. Clément a réimprimé dans le second ouvrage les lettres 34, 37, 41, 46, 48, sous les nos 51, 55, 56, 57 et 58.

cabinet du baron de Trémont. On ne s'étonnera donc pas que les lettres de l'édition Clément offrent des textes très fautifs. Les autographes que j'ai retrouvés dans le cabinet Ashburnham (1) m'ont fourni pour la plupart de ces lettres des corrections et des additions souvent très importantes. Je les publie en suivant l'ordre chronologique donné par P. Clément.

Lettre 37, p. 282 (2).
p. 284, lig. 11, elle est si menteuse, *ajoutez*, et si libertine.
p. 285, lig. 7, ce moment là, *lisez* ce temps-là
lig. 14, le mieux = cela
lig. 19, *après* autres livres, *ajoutez:* qui sont bons à lire en compagnie.
Suscription : A M. M. l'evesque de Soissons.

Lettre 38, p. 286, lig. 20, — *Au lieu de* J'en ferois = J'interromps (*écrit* J'enterons)
p. 287, lig. 6, Sasilly = Savilly
lig. 10, a achevé = achève
Suscription : A M. | M. l'evesque | d'Avranches. Au cul-de-sac | de la rue S. Dominique | fauxbourg S. Michel | Paris.

Lettre 39, p. 287, lig. 21, par préference tout = à tout
lig. 22, le plus avantageux = le meilleur

(1) Je n'ai pas retrouvé les originaux des lettres 35 et 41, mais il y avait une telle confusion dans les portefeuilles qu'ils ont bien pu échapper à mes recherches. L'original de la lettre 38 n'a jamais figuré dans le cabinet Ashburnham.

(2) Je n'ai retrouvé que la fin de l'original de cette lettre, à partir des mots : = *eu la bonté de me faire tenir. La pauvre Couprette.*

lig. 23, ce mieux = ce meilleur
lig. 24, vous pourrois = me puis
lig. 27, vos promesses = vos parolles.

p. 288, lig. 1, je n'ai pas hésité = suis prête.
lig. 4, des habits = un habit
lig. 7, à ces sortes d'emplettes = à cette emplette-là.
lig. 9, demandé = mandé. — Ne m'en avez = N'ayez
lig. 10, demandé plus = été plus loin.
lig. 10, *apres* répondu, *ajoutez* tout de mesme.
lig. 10, avoue = assure.

Lettre 13, p. 294, lig. 18, pour Fontevrault = Monsieur, fort heureusement
lig. 20, question = marqué
lig. 21, des dispenses particulières, — *au singulier*.

p. 295, lig. 2, beaucoup = fort
lig. 7. J'irai, à ce que = Dirai-je ce que
lig. 8-9, vous aimez Fontevrault = vous l'aimez
lig. 13, disséminé = parsemay

p. 295, lig. 14, *après* « c'est-à-dire jusqu'à Fontevrault » *ajoutez* « car à voir l'ambarras où vous estes pour me faire tenir une lettre à la cour, il n'y a pas lieu d'espérer que vous trouverés d'expédians pour m'y trouver

moi-même en la quitant aussi souvent que je fais et présantement que je suis tout sur le point d'aller voir Mademoiselle à qui on n'a fait une incision à la jambe.

A Fontainebleau le 8 8bre (*sic*) 1690.

Pour Monsieur | l'evesque | d'Avranche.

Lettre 44, p. 295, lig. 15, nécessaire = besoin
lig. 16, aucun trousseau = aucune arde.
lig. 20, on peut s'en passer = elles se passeront de tout.
lig. 25, plaira, que j'y sois ou non = plaira que ce soit.
lig. 25, *ajoutez* : « le vendredi soir. — Nous avons veu aujourd'hui une foeme qui estoit mariée l'anée de grans yver. Mlle de Mortemart assure que vous sauret à point nommé quel aige elle doit avoir. Je vous supplie, Monsieur, de me le mander.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranche.

Lettre 45, p. 296, lig. 13, m'écrier: Voilà un méchant homme ! » La louange = m'écrier. Voilà un exemple comme la louange.
lig. 16, souffrirez autrement=souf-

frirez. Je conte de partir le 2e de mai et d'arriver le quatriesme jour à moins que vous n'en ordonniez autrement, car

lig. 18, j'y suis fort = je suis tout.
lig. 20, dites = faites. — Tonnay-Charente = Rochechouart
lig. 22, ferai = sens.

Suscription. à M. l'evesque de Soissons.

lig. 23, — de Vil... = Villandois.
lig. 24, monde. Je = monde, et je
lig. 25, peur, et je = peur. Je..

p. 297, lig. 3, nous nous en retournerons ensemble = nous en résonnerons ensemble. J'essaie à vous tenter par une charité puisqu'il ne suffit pas de notre compagnie pour vous attirer.

Lettre 46, p. 298, lig. 9, vu le plan = vu au moins le plan.
p. 299, lig. 7, *après* nous vous, *ajoutez* en.

Lettre 48, p. 300, lig. 20, sans doute = apparemment
lig. 24, aveugle = absolue
lig. 26, que je m'y soumets = qu'on s'y soumet.
p. 301, lig. 6, doivent tous y = y doivent tous
lig. 7, et il promet, *supprimez* il.
lig. 8, livre = compte.

Suscription : A M. l'evesque d'Avranches.

Lettre 32, p. 305, lig. 28, *après* mais, *ajoutez* comme.
lig. 29, plaisir ; je = plaisir, je

p. 306, lig. 3, personnel = où l'on est ; — trahi = trompé

lig. 5, souvent ignorer = ignorer souvent ; — *après* nous, *ajoutez* en

lig. 6, nous mêmes du reste = nous-mêmes. Du reste, puisqu'il n'y a jamais eu que M. de Nouvéan qui ait demandé à son piqueur s'il avait du plaisir, quand on croit etc.

lig. 7, *supprimer* Je ne vous demanderai, *et q. seq. jusqu'à* quand on croit.

lig. 12, *après* complaisance, *ajout.* Je ne vous dis rien sur le grand ouvrage. Il faut pour le lire Mlle de Mortemart.

Lettre 54, p. 307, lig. 4, — *supprimez* par ; — soit par toute = ou.

lig. 5, aisément = assurément ; — car ne souhaitant = car je ne souète

lig. 6, voisinage, je = voiage là que je

lig. 7, *suppr.* pour réussir

lig. 8, maintenant = présantement

lig. 10, douterois = doute

lig. 11, dirai = dis. — ce que c'est = de ces choses-là

lig. 16, *après* ordonner, *ajout.* tout le nécessaire

Suscription. A M. M. l'evesque de Soissons.

p. 308, lig. 2, occasion. Les bulles n'en sont = occasion, les bulles n'estant.
lig. 3, *supp.* vous
lig. 5, l'abbesse dans, — *ponctuez* l'abbesse. Dans
lig. 6, *supp.* de Fontevrault — avantageux = bon.

Suscription : Pour M. l'evesque d'Avranches.

lig. 11, m'a retenue = me retient
lig. 13, l'honneur = souvenir
lig. 14, j'ai trouvé = je trouve. — n'etoit = n'est
lig. 15, c'en fut = c'est. — pensasse = pense.
lig. 17, remède = remède-là. — pour toutes sortes de gens = pour les yeux.
lig. 22, et = mais.

Lettre 56, p. 310, lig. 1, fort près de l'esprit = du cœur. (*le mot ne doit pas être souligné*).
lig. 7, ranger = corriger.

Suscription. A M. M. l'evesque d'Avranches, au cul de sac de la rue S. Dominique, fauxbourg S. Michel, à Paris.

Lettre 57, p. 310, lig. 13, bons procédés — beaux projets.
lig. 15, force........ à garder = fait garder
lig. 20, se ressente du fruit de mes avis = sente le poivre.
lig. 21, après = par. — qu'elle a le droit = que l'on a lieu

lig. 25, ainsi que = et, — *après* Charenton, *aj.* aussi, *suppr.* mille

lig. 26, aime = désire. *En surcharge au dessus de* beaucoup = passionnément.

p. 311, lig. 1, *apr.* contentes, *ajout.* et édifiées.

Lettre 59, p. 312, lig. 10, passage = andret.

lig. 13, mauvais pour moi. Je vous, *ponctuez* : mauvais. Pour moi, je

lig. 16-17, sensations = tentatives; juger = voir

lig. 18, cette vie = celle-cy

lig. 20, on a, il est vrai, beaucoup plus d'agrement = on va beaucoup plus agréablement.

lig. 23, Votre amant de Madame = Votre. La mort de Madame

lig. 24, s'y feront beaucoup sentir = y seront beaucoup sentis.

lig. 25, restreindre = randre.

lig. 26, pas = plus.

p. 313, lig. 2, — Léchaudé d'Anisy a donné à cettre lettre une fin qui n'est pas la sienne et qui l'abrège. Il faut lire après « Vous y perderiez autant que nous » :

Mais ces tan me fait juger qu'il sera plus agréable au printant qu'an yver. Je vous ann avertis de bonne heure afin que vous fasiés à loisir vos afaires et que vous vous lessiés antreener aux plesanterie de vos Normans jusqu'au

Caresmes. Sy vous vouslez annatandant mes conseils pour une Sainte Famille, vons n'avez qu'à me mander le lieu où vous la vouslez faire et l'argen que vous y voulez mettre. Je vous promets de vous le faire bien valoir et peut estre de l'aler voir cette esté. J'ay promis à Mademoiselle d'aller à Eu et pour peu que vous me donnieet dafaire ches vous, je reviendrai par là. Il faut envoiest. Le 14 novembre 1692.

A Monsieur | Mr Dufour, professeur de | rétorique au colège d'Arcour, rue | de la Harpe. A Paris, pour faire | tenir à M. l'evesque | d'Avranches.

La fin donnée par M. Clément existe aussi dans les originaux ; une feuille isolée la contient, depuis les mots « n'anseret pas consolée et q. s. » Avec la suscription : M M. l'evesque d'Avranches au cu de sacq de la rue S. Dominique au faubourg S. Michel, à Paris.

Lettre 61, p. 313, lig. 19, je ne saurois croire = ce ne saurait estre
p. 314, lig. 1, il me = qu'il
lig. 2, de vous envoyer des vers = de la chanson ; *après* à Bourbon, *ajoutez* sur le même sujet.
lig. 3, *suppr.* ce
lig. 4, rancuneux = soupconneux *suppr.* sur cet article, et
lig. 5, *suppr.* même. — *après* les autres, *ajout.* matières.
p. 315, lig. 2, connois pas = vois point.
lig. 7, à cause de .... = à cause de la Dombe. — autant = en tout ce.
lig. 9, Montchevreuil = Maintenon
lig. 15, Je m'eclaircirai de tout ceci

le plus tôt que = Je me dévûrai de tout le zèle que

lig. 13, de si grandes affaires, *au singulier ;* — fait = a ; — à celles qui sont = aux.

lig. 14, *après* j'en suis, *ajout.* aussi

lig. 15, *après* m'en donne encore, *intercaler ces lignes :*

Croiriez-vous bien que ce Chifon est en soupçon de grasse. J'avoue que cela me paraît plésant. Je ne l'avois point mise sur le pied des autres sœurs. Il me semble que vos lessons de Bourbon devait conduire à quelque chose de plus sérieus que la nôtre. Mais que dites-vous de ce pauvre Bourbon qui a pansé s'abîmer. Ce serait bien le pis pour notre commerce qui malgré toute aultre chose se doit toujours retrouver là. Mandez moi, etc.

lig. 16, d'aller = d'y aller

lig. 17, vient à Bourbon. Si = vient et si; — rendez = sentez.

lig. 18, à y aller = d'y aller. — femme à = toute prête de

lig. 20, la phrase « ceci vous donne une preuve de ma confiance » a été imaginée par à peu près par L. d'Anisy pour suppléer au bas d'un feuillet une ligne dont l'écriture est coupée et presque illisible. On y distingue toutefois ces mots : Aussi je vous donnerai [.....] cette marque de confi[.....]

Lettre 62, p. 315, lig. 21, *placez* quoiqu'injuste *après* souffrirois.

lig. 21, n'attaquoit = n'attaque
lig. 22, sur vous = vos aventures.
lig. 25, vos domestiques = votre domestique.
p. 316, lig. 2, promptement = prestement
lig. 5, pour vous livrer à l'étude de nouvelles connaissances = pour antamer une connaissance nouvelle.
lig. 6, incertain ? Ne fournissez donc point = incertain, ne fournissant point...
lig. 7, *après* la vôtre, *ajoutez :* On pourrait aussi estre en paine de vos amusements si on ne savait qu'un champ de pommes vous tient lieu de tout.
lig. 7, *après* suivez, *ajout.* donc.
lig. 16, en voit = insulte ; d'autres = à ceux
lig. 18, de ne pas vous désirer = de ne vous pas connaître.
lig. 19, *après* autant, *ajoutez* et je ne connais que la bibliothèque de Chifon qui gaigne à l'horrible défaut que vous vous découvrez aujourd'hui.

Suscription : Pour Monsieur, Monsieur d'Avranches.

2° Lettres inédites de madame de Montespan

Léchaudé d'Anisy a négligé de prendre copie de quelques lettres ou billets de Madame de Montespan dont les autographes sont encore conservés dans le fonds Ashburnham. Voici ces textes :

A Monsieur | Monsieur l'evesque de Soison à Paris.

Je vous envoie l'ordre que vous me demandez pour Saint-Joseph. Je n'auserais [. . . .] ce que vous dittes de Bourbon et de Fontevrault. Comme vous n'avez pas toujours été d'église, je l'ai pris pour une agaserie à laquelle je ne puis m'empescher de répondre et de vous assurer qu'un homme comme vous est également bon à tout.

Pour Monsieur l'évesque de Soissons.

Le jour de Saint Pierre. J'ay trouvay ce matin un recueil de lettres galantes assez ancien pour estre du temps que vous n'étiez pas d'église, et par conséquent rempli de vos ouvrages, et, comme ce qui vient de soi plet tousiours, je vous l'envoie pour bouquet. Sy par asard vous ne vous y reconnaissez point, je ne puis le donner qu'à M. d'Arbrissel.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranches.

J'anvoye savoir de vos nouvelles, Monsieur, et sy set par asart ou par mauvése voelonté que lonna point l'onneur de vous voir. Je sais que vous este venu une fois yey, mais il estait trop tard, et je vous avet prié à dîner. Cette conduite indessente ne m'ampesche pas de estre fort aucupée de vous. J'ay fait beaucoup d'anqueste sur ce que vous m'aviés demandé et l'on m'a dit que settet perdre tan parce qu'il n'avet pas moyen de payer les bulles. Tous ces détails sont assez ambrouillés à trecter par lettre, et quant vous devriez me refuser ancore, je ne saurais m'ampescher de vous prier à dîner.

Le lundi au soir.

Je ne me représente pas bien l'abillement dans lequel vous pouvet faire vos voyages, qui vous empesche de faire

vos adieux. Encore sy c'estoit du temps que vous n'étiez pas d'eglise cela ne me surprandroit pas, mais alant par votre diocèse, il est bizarre que vous vous fassiés recevoir par votre clergé dans un abit que n'osez monstrer a Saint Joseph. Mlle de Mortemart dit que vous avez toujours des exquse extraordinaire. Pour moy qui ne l'avais pas encore remarqué, je croy, comme votre amie, ne la devoir pas recevoir de peur de vous lesser prandre de mauvese abitude. Je vous atendré donc demain sur les quatre heure ou mesme plustost, si vous vousles voir M^r^ le comte de Toullouse et Mlle de Blois, qui viendront chaquun de leur costé et qui doivent san retourner ensemble. Mlle de Mortemart sen ira aussy avec heux et je demeureray fort seule sy vous n'aves la générosité de me venir tenir compagnie.

Pour Monsieur l'evesque d'Avranches, Paris.

Vous étonnez-vous de recevoir un froid compliment d'une personne qui a le cœur dans un étang, les jambes de laine et les genoux très-douloureux. Il n'est pas possible que vous ayez oublié que c'est là le pitoyable estat où vous m'avez laissée. (Voilà le triste.) Votre absence l'a tellement augmenté que je n'aurais pas la force de vous escrire, si vous ne me paroissiez pas le souhaitter. (Voilà les douceurs. — Voici les vers :)

Nous languissons dans votre absence,
Nous sommes dans l'impatience
De votre agréable présence,
Nous craignons votre indifférence.
Donnez-nous souvent l'assurance
Que votre illustre Révérence
Ou (selon Salviny) votre auguste Eminence
Aura pour nous de la constance
Et donnera la préférence
A notre maison de plaisance
Pour ce sacre de conséquence,

Qui parmi les prélats va vous donner séance.
Pour éclairer toute la France
Et faire fleurir la science.

Nous voici dans le plus beau pays du monde. Le beau temps est revenu. Nous retrouvons le printemps que nous avions tant regretté, et il semble qu'il ne nous a manqué à Bourbon que pour nous attendre dans des lieux où il paroist avec tous ses charmes. Nous avons été reçues magnifiquement à Tours et dans les belles maisons de la province, et, pour comble d'agrément, nous avons reçu votre lettre.

Après vous avoir aubéy jusque dans quatre pasge lisible (1) qui me paresent les plus diffisille, il me doit estre permis de vous dire dans mon grifonnage qu'il lest très-vray que nous vous regretons, que nous parlons de vous à tout propos, et que nous ne nous consolons que dans l'espérance que vous nous tiendrez la parolle que vous nous avez donnée de venir passer l'automne avec nous.

à la Motte, le 19 de juliet 1692.

XI

UN VOYAGE LITTÉRAIRE EN ITALIE

Né à Rouen en 1626, mort en 1689, doyen de la cour des aides de Normandie, Eméric Bigot était uni à Huet non seulement par la communauté de la patrie, mais aussi par celle des idées et des études. Héritier d'une très belle bibliothèque, il avait eu dès sa jeunesse le goût des recherches scientifiques. Il passa plusieurs années à parcourir les bibliothèques et les universités d'Europe, retrouvant et achetant des manuscrits. Ces trouvailles et les cinq

(1) Ces quatre pages lisibles sont les feuillets qui contiennent la partie précédente de cette lettre, qui est écrite en majuscules.

cents volumes que lui avait légués son pere ont passé, grâce à l'abbé de Louvois, dans la Bibliothèque Royale. La lettre suivante adressée par lui à Huet au retour de son voyage d'Italie donne d'intéressants renseignements sur ses découvertes littéraires.

(Lettre d'Emeric Bigot a D. Huet).

19 novembre 1661.

Je vous prie de m'excuser si j'ai tant différé à vous remercier du present que vous m'avez fait d'un exemplaire de vostre livre. Je vous promets que je le lirai au plustôt pour y apprendre une infinité de choses curieuses qui y sont contenues et de cette façon je vous en serai doublement redevable. J'ay apporté d'Italie le texte grec de la vie de S. Jean Chrysostome escrite par Palladius que Saville et le p. Frontin le Duc disent n'avoir pu trouver quoiqu'ils en eussent fait grande diligence. J'ay de plus le texte grec de Philo Carpasius (et non Carpathius) et une traduction latine faite par Epiphanius Scholasticus par ordre et à la prière de Cassiodore comme il le dit dans son petit livre de div. [.....]. J'ay copié une traduction du petit traité de Nilus de Octo Vitiis prise d'un ms. de sept ou huit cens ans. Quelque jour, quand j'aurai plus de loisir, je vous donnerai, si vous l'avez agréable, un catalogue de plusieurs traductions de divers traités des Pères que j'ay remarqués en divers mss., ayant la curiosité de savoir de qui elles étaient et ne me contentant pas de sçavoir si elles se trouvaient dans d'anciens mss.; et quand je les ay rencontrées, j'en ai transcrit le titre et marqué les traicts du ms selon que je le jugeois. J'ay rapporté d'Italie plusieurs autres pièces dont je vous parlerai une autre fois. M. Ménage étant près de fermer sa lettre, je suis etc. Je vous prie de faire passer l'incluse à M. Bochart. Bigot (1).

(1) Emeric Bigot avait de nombreux amis en Italie, et la bibliothèque Magliabecchienne (Florence) a conservé quelques restes, — trop rares, — de sa

XII

LETTRES INÉDITES DE BOSSUET A HUET

Les seize billets ou lettres suivants de Bossuet à Huet n'ont pas été copiés par Léchaudé d'Anisy et ont par suite échappé à MM. l'abbé Verlaque et Ch. Henry. Ils n'ajouteront que fort peu de chose, je le crains, à nos connaissances sur l'auteur de l'*Histoire des Variations*, et la lecture d'une page des Elévations à Dieu, nous ferait pénétrer plus avant dans son âme que celle de bien des billets analogues à ceux-ci. Mais pourtant, ils sont écrits de la main de Bossuet, et gardent, quoique affaiblie, l'empreinte de ce puissant génie. Loin de penser avec M. Henry que ces lettres « *détrônent un monarque* », je trouverais volontiers qu'elles font paraître plus grand l'homme, je ne dis pas l'écrivain. Bossuet garde jusque dans ces moindres billets le ton de commandement, l'allure souveraine et fière : il impose les recommandations, les arrangements domestiques qu'il a l'air de proposer ; à la politesse et aux ménagements qu'il a pour Huet souffrant, se mêle comme une très légère et presque insaisissable ironie : on devine que Bossuet ne croyait pas nécessaire le concours du sous-précepteur, et que dans telle querelle entre Huet et de prétendus plagiaires, ce n'est pas à celui-là qu'il donnait raison au fond du cœur.

correspondance. Voici une lettre adressée à Lorenzo Portio et relative à une collation d'un manuscrit de Libanius (Bibl. Magliab., V-VIII, 377) :

Io rendo grazie a V. S. della briga ch' ella ha pigliato di mandarmi alcuni fogli delle lettere del Libanio. Spero tanto della sua gentilezza ch' ella mi mandera il resto fin' alla nota ch' ella scrisse, al comincio del manoscritto. Le ultime parole dell' ultimo foglio ch' ella mi ha inviato sono εἶναι δε αγαν della lettere ρλθ'. Aspettando ch' ella mi mandi il resto, la supplico di volermi favorire di suoi commandi o per lei o per i suoi amici, assicurandola che mi trovera sempre pronto a servirla, essendo di tutto mio cuor, Di V. S., Dev^{mo} Servitore Emerigo Bigot

Ella mi fara favore di ricordarmi umilissimo servitore dei signori Allazzio, Gradi, e Giulio. Si servira ella per mandarmi il resto delle scritture di Libanio del mezzo dei PP. Benedettini.

I

Pour M. l'abbé Huet.

Vendredi matin.

J'aurai besoin, Monsieur, de rester ici demain pour expédier quelque affaire ; ainsi je vous prie de vous tenir prest pour aller faire la leçon à Mgr à S. Cloud ou mesme à Versaille s'il le faut. Je vous le sçaurai à dire ce soir, cette après disnée, au retour de S. Cloud d'où je reviendrai diner ici. Je croy que vous n'aurez à aller qu'à S. Cloud. Mais en cas qu'il fallût aller à Versailles et que vostre logement n'y fust pas prest, je vous feray préparer une chambre en mon logis de la ville, et je vous irai sans manquer relever dimanche matin. Je suis tout à vous.

J. Benigne, évesque de Condom (1).

II

Pour M. l'abbé Huet, sous-précepteur de Mgr le Dauphin (2).

Dimanche soir.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien être ici mardi au soir et de me croire à vous sans réserve.

III

A S. Germain, jeudi matin.

Je vous serai obligé, Monsieur, si vous voulez bien prendre la peine de vous rendre samedi. Je tascherai de faire en sorte d'expédier mes affaires dimanche, lundi et mardi afin que votre mercredi vous demeuriez libre. Si vostre commodité vous permet de venir le vendredi, nous

(1) Les lettres 1 à 8 inclus ont la même signature.
(2) Les lettres 2 à 7 inclus ont la même suscription.

aurons plus de commodité de nous entretenir de ce qu'il y aura à faire. Mais comme la chose se peut faire absolument en moins de temps, je remets cela à vostre disposition. Je suis, M^{r}, très parfaitement à vous.

IV

A S. Germain, jeudy soir.

Pour ne vous obliger point, Monsieur, à quitter sans nécessité, j'envoye ce porteur pour vous dire que ce sera assez que vous preniez la peine d'estre ici dimanche. Je ne croy pas pouvoir partir devant lundi et je crains un peu pour le mercredi. Je tâcherai pourtant de vous le sauver, et en ce cas vous aurez encore de mes nouvelles, dimanche matin. Je suis fasché en ce temps de vous donner une peine que je vous plaindrois pas si vous estiez en un autre estat.

V

Samedi, à une heure.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien estre ici pour faire la leçon lundi et mardi. Je suis obligé d'aller à Paris pour une affaire pressée. Je suis de tout mon cœur à vous.

VI

A S. Germain en Laye, 24 mai.

Je renvoie mon carrosse qui a ordre de revenir demain matin si vous estes résolu au retour. Sinon il demeurera pour m'amener lundi au soir deux personnes qui doivent me venir trouver. Que si vos affaires vous pressent, demeurez, Monsieur, sans vous gesner. Je vous asseure que le suject de vostre éloignement se fera agréer ici. Nous n'avons pas besoin de vous à present. Le temps viendra que nous tiendrons un autre langage. Faictes donc à loisir l'ouvrage très-important que vous avez en mains, et ne laissez pas perdre le temps de l'absence qui n'ira, à ce qu'on

croit, pas plus loin que la fin du mois prochain. Si néanmoins vous voulez revenir demain matin, donnez vos ordres sans façon. Si vous estes tant soit peu d'humeur à demeurer, je vous irai querir dans les premiers jours de la semaine prochaine. Croyez, Monsieur, que je suis absolument à vous.

VII

A Paris, samedi soir.

Je suis arrivé ici si tard et je m'en retournerai demain de si bon matin, que je ne pourrai, Monsieur, perdre du temps pour avoir l'honneur de vous voir. Je vous dirai seulement par mon billet que ne voyant encore rien de certain au petit séjour que j'ay à faire icy, je ne veux point vous fatiguer inutilement ni retarder votre santé qui nous est si chère et si nécessaire. Attendez donc, s'il vous plaît, Mr, un nouvel avis de ma part sur vostre voyage et cependant menagez si bien vos forces que nous ayons bientôt la consolation de vous posséder.

VIII (1)

A S. Germain, mercredy soir.

Je doute, Mr, de cette chapelle que vous dites qui vaque par la mort de M. de St-André, parce que personne ne me la demandée. S'il la faut donner à un moine, dès à présent je vous promets qu'elle ne sera à personne qu'à celuy que vous me recommandez. Si un séculier la peut tenir, vous trouverez bien que ce soit pour M. Jannel, mais au fond je ne croy pas qu'il y ait rien puisque on ne me dit mot.

Je rendrai toujours avec joye le temoignage que vous souhaités à la vérité, et je me souviens très-bien de vous avoir ouï dire ce que vous croyez qu'on vous a pris, il y a plus de six ans et très-longtemps devant que je l'aye leu

(1) Sans suscription.

dans vostre livre. Resteroit à sçavoir s'il est bien certain qu'on ait trouvé quelque chose de semblable dans les papiers de M. Pascal. Que si ce n'est qu'un titre mis par ceux qui ont eu soin de l'édition, la chose a bien la mine de vous avoir esté prise, et j'en parlerai comme vous souhaités et comme il est juste. J'ay impatience plus que jamais de voir paroistre vostre livre et de voir les critiques téméraires rembarrés par un homme de votre force. Je suis, M^r, très-parfaitement à vous.

IX (1)

Monseigneur le dauphin continue la lecture de Virgile soir et matin. Il en lit cent vers à chaque fois parce que c'est une seconde lecture où on ne l'arreste qu'aux difficultés principales. Il traduit le matin l'oraison pro Ligario. L'asprée dinée (*sic*) il met en latin quelque chose qu'il a traduit de Térence. Vous lui ferez faire ce qu'il vous plaira. Il y a quelques autres choses qui demandent une certaine suite. Vous en pourrez remplir le temps de ce que vous jugerez le plus à propos. M. Millet a la clef.

X

A Mgr | Mgr l'evêque d'Avranches (2)

J'ay, Mgr, de grands engagements pour aujourd'huy qui ne finiront que sur les six heures du soir. Demain je serai libre depuis dix heures du matin jusqu'à quatre, et en tout temps, Mgr, tout disposé à vous obéir.

J. Benigne, évêque de Meaux (3).

(1) Sans suscription ni signature.

(2) Les lettres 1 à 15 inclus ont la même suscription.

(3) Même signature jusqu'à la fin.

XI

Jeudi matin

Je me rendrai icy, Mgr, incontinent après l'acte, c. à-d incontinent après six heures et j'écouterai tout ce que vous me ferez, Mr, l'honneur de me dire avec mon respect et mon attention ordinaire pour ce qui vous touche.

XII

A Paris, jeudi, midi.

Je pars en effet demain irrémissiblement, Mgr, à cause de l'ordination. La fette de Noel suivra de si près que je doute qu'on puisse fixer un jour entre deux. M. de Reims ne s'attend à vous juger qu'après les fettes. Si néanmoins il vouloit ou plutôt s'il pouvoit marquer un jour qui me permît de me rendre à Meaux, le vendredi 30 décembre, je ferois un effort pour vous tirer d'embarras. J'ay receu votre lettre à Versailles et suis, Mgr, avec le respect que vous savez,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XIII

A Paris, vendredi soir.

Votre affaire, Mgr, est très-bien réduite dans vostre petit mémoire et j'ay esté bien aise de le voir. Il ne sera pas inutile que j'aye demain matin l'honneur de vous voir. Je ne sortiray point avant onze heures. Je suis, Mgr, ce que vous savez.

XIV

A Paris, samedi matin.

Je me servirai, Mgr, de tous les moyens que vous me fournissez pour avancer vostre affaires par tout ce que verrai de plus convenable, aussitôt que j'aurai pu voir M. de Reims, ce qui ne peut estre que lundi à cause qu'il

est à Versailles. Je vous rendrai compte de l'état des choses. Je n'oublierai pas Monsieur, ni rien de ce qu'il faudra pour vous temoigner, Mgr, mon respect et mon obéissance sincère.

XV

Samedi soir.

Nous avons tout veu, Mgr, il y a eu de bonnes raisons pour différer la déclaration de nostre sentiment jusqu'à la semaine prochaine ; vous sçavez avec quel respect je suis à vous.

XVI (1)

A Paris, le 20 juillet 1694

Vous voulez bien, Mgr, que j'aye l'honneur de vous recommander M. de Sevigny, controlleur au bureau d'Avranches, avec la confiance que me donnent vos bontés et notre ancienne amitié. Il passe, Mgr, pour fort honneste homme et de bons connoisseurs m'assurent qu'il est digne de votre protection. Je suis, comme vous sçavez, et avec un respect sincère, Mgr, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Sans suscription.

Florence, juin-juillet 1887. — Aix 1888.

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

DOCUMENTS ANNOTÉS

VI

SCÈNES ORIGINALES

DU

TARTUFFE DE GIGLI

TRADUITES ET PUBLIÉES AVEC UNE NOTICE

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

PARIS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE TYPOGRAPHIE

NOIZETTE, DIRECTEUR

8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, 8

1889

DOCUMENTS ANNOTÉS

VI

SCÈNES ORIGINALES

DU

TARTUFFE DE GIGLI

TRADUITES ET PUBLIÉES AVEC UNE NOTICE

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

PARIS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE TYPOGRAPHIE

NOIZETTE, DIRECTEUR

8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, 8

1889

SCÈNES ORIGINALES

DU

TARTUFFE DE GIGLI

Ce fut sans doute un pauvre génie que le maladroit traducteur qui, vers 1711, habilla Tartuffe à la mode du théâtre romain, et parmi tous les noms auxquels le grand nom de Molière a donné un peu de sa gloire et de notre sympathie, celui de Gigli est l'un des plus obscurs. Bien que Guiguené l'ait déjà signalée (1), que MM. Mesnard et Moland en aient touché quelque chose, son œuvre est fort peu connue, je crois, du public français. C'est une comédie servilement adaptée et platement traduite. Mais l'auteur y a ajouté deux scènes de son cru qui sont assez curieuses. On peut les excepter de l'oubli mérité où l'on tient « Il falso Bacchettone ». On en trouvera ici une traduction fidèle. Je noterai d'abord brièvement les principales différences qu'il y a entre le Tartuffe de Molière et la pièce de son traducteur.

I

Traduttore traditore. Jamais le proverbe ne fut plus vrai. Gigli a mis Tartuffe au goût romain du XVIIIe siècle, il en a fait une comédie bouffe, une *farza brillante* avec intermèdes de

1. Dans la Biographie Universelle, éd. de 1856, t. XVI, p. 435-438. Le *Tartuffe* a été imité par Gigli en 1711 sous le titre de *Il falso Bacchettone* (Le faux dévot). — L'imprimé est assez rare. Je me suis servi pour cette étude d'une copie manuscrite du temps conservée à Rome, Bibl. Victor-Emmanuel, mss. Gesuitici.

chant et de danse. Après avoir subi ses attouchements, le Tartuffe est en trois actes, le premier réuni au second, le quatrième au cinquième. La scène est transportée de Paris dans une ville de province anonyme, où réside un gouverneur. Quelques noms sont changés : par une ironie que l'auteur a dû trouver spirituelle, Orgon s'appelle M. Buonafede ; Tartuffe prend le nom de Pilone, nom sans aucun caractère, et Laurent, désormais invisible, le diminutif Piloncino, trait bien italien ; M. Loyal est intitulé Caporale Benigno, et le modeste exempt du dénouement porte le titre sonore et florentin de Bargello : grave contraste avec le souvenir des Fourberies de Scapin qui sans doute, a valu à Damis le nom de Sapino.

Pour l'intrigue, à peu de chose près, et pour la suite des scènes, le Tartuffe italien suit l'original. Le premier acte reproduit dans leur ordre les scènes des actes I et II de Molière, seulement la dernière réplique de Cléante (I, v, vers 425) est ici allongée en un court monologue, et l'entretien d'Orgon avec Mariane (II, I ; ici I, VIII) est précédé d'un monologue de Mariane. Le second acte est absolument calqué sur l'acte III de l'original, mais au lieu de finir sur l'admirable scène que l'on sait, Gigli a cru devoir ajouter quelques scènes comiques, entre Sapino, Valère et Madame Pernelle ; les huit scènes de l'acte IV de Molière se retrouvent dans leur ordre au début du IIIe acte, mais à partir de ce point, l'adaptateur en a pris librement avec son texte : il intercale tout un tableau, un intermède précieux et tendre, entre Dorine, Valère, Mariane et son frère. Il remplace les scènes I et II de l'acte V (Orgon, Cléante ; puis Dorine), par une seule scène entre Buonafede et Dorine. Puis, par une série de sorties et de rentrées arbitraires de ses personnages, il porte jusqu'à seize le nombre des scènes du cinquième acte français. Le dialogue est, dans sa marche générale, suivi de très près. Plusieurs *mots* sont traduits avec assez de bonheur ou du moins remplacés par des mots équivalents. Mais en somme dans cette prose, le plus souvent vague et traînante, on ne retrouve pas le vers si plein et si net de Molière. Ajoutons que l'unité de lieu dispa-

raît. La plus grande partie de la pièce a pour théâtre une salle dans la maison d'Orgon ; mais les scènes comiques du second acte se passent dans la rue devant la maison de Madame Pernelle qui est tantôt à sa fenêtre, tantôt au seuil de sa porte ; et le jardin de la maison d'Orgon, le soir, sert de décor au tableau sentimental du troisième acte.

Voilà bien des détails de précision un peu arides et qu'il faut que je demande qu'on me pardonne. Mais ils sont nécessaires pour montrer dans quel cadre le traducteur fait mouvoir ses personnages et avec quelle pauvreté d'imagination et quelle gaucherie il adapte son texte. Peut-être est-ce son moindre défaut ; mauvais où il copie, il est presque toujours pire là où il est original. Aussi bien, n'est-ce pas tout à fait sa faute : à un public qui demandait au théâtre des ballets, de la galanterie à tous les degrés du raffinement, des bouffonneries de la plus plate grossièreté, le Tartuffe de Molière ne pouvait guère convenir. Le traducteur, pour plaire à ses auditeurs, devait leur fournir des caractères démesurément exagérés, des danses allégorico-galantes, du marivaudage et de la grivoiserie. L'excuse de Gigli est qu'il fallait bien faire rire... Mais il est difficile, pourrait-on dire avec Molière, de faire rire les honnêtes gens.

II

Il y avait peu d'honnêtes gens au parterre de Rome, le goût n'y était pas très délicat, ni l'intelligence très aiguisée. Forcé de frapper fort pour être compris, Gigli a forcé les caractères, grossi les traits, dénaturé les idées et le langage. Les héros de Molière ne sont plus des types, ce sont des caricatures.

Buonafede dépasse les bornes de la platitude et de la stupidité permises aux sots, — voire aux sots dévots, les plus

sots de tous après les sots voltairiens. Sa confiance en Tartuffe est aveugle et ses complaisances sont grotesques.

« Ma femme est souvent souffrante, et, la nuit, elle a parfois besoin qu'on la veille. Un soir, Pilone, par pitié pour moi et pour me permettre de dormir un peu, voulut la veiller seul. Elle refusa sèchement, même d'un ton dur. Le galant homme ! il supporta tout avec humilité, et s'approcha même du lit pour lui baiser la main. »

Il ne se contente pas de *choyer* et d'*embrasser* Pilone, il lui brosse ses habits, il lui lave les pieds. Un forgeron du voisinage empêche Pilone de dormir par ses coups de marteau : il lui fait dire d'envelopper de feutre son enclume et ses marteaux. Buonafede a toutes les superstitions : quand Elmire lui raconte les tentatives de Tartuffe, il s'imagine que c'est son tempérament qui la trompe, et au lieu de lui répondre simplement : « *Contes en l'air !* » il l'insulte en se signant. « Cette nuit, ma mie, vous coucherez seule, vous avez sûrement le diable au corps. » Il croit que cela se gagne. Il croit aussi aux présages ; il a entendu la nuit les chats miauler : c'est mauvais signe ; il a rêvé qu'on pendait Tartuffe : présage horrible. Il croit même aux reliques de son hôte : un vieux chapeau de D. Pilone a le pouvoir de faire cesser la grêle, et il envoie une pantoufle du saint homme à une voisine en couches pour lui procurer une heureuse délivrance.

Madame Pernelle renchérit, ici comme dans l'original, sur l'aveugle crédulité de son fils. La scène comique avec Sapino en est un exemple curieux, et c'est assurément une scène comique. Son type de vieille avare dévote y est très drôlement représenté : elle donne à Sapino, à qui elle prend l'argent que lui a remis Valère, une vieille chemise de Tartuffe, qu'elle lui recommande de ne jamais quitter, étant un trésor incomparable. Le quiproquo se soutient et est très plaisant. Au dénouement même, elle reste imperturbable dans sa confiance. Sa réflexion finale est amusante :

« Voulez-vous que je vous le dise ? Ne vous pressez pas de faire la noce de Mariane avec Valère ; car si Don Pilone est

innocent, — c'est mon cœur qui me le dit, — et qu'on l'acquitte, il faudra lui donner Mariane. Vous la lui avez promise. »

L'autre trait du caractère de Madame Pernelle a été moins bien imité et grossièrement accentué par le traducteur. Elle cite à sa bru, et les lui applique, les proverbes les plus crus et les plus insultants : — « Bête malade veut aller au marché changer de maître. » — « Où il y a de la viande à l'étal, on voit tourbillonner les mouches. »

Dorine parle comme elle un langage digne des halles. Ce n'est plus *cette fille suivante, un peu trop forte en gueule et fort impertinente*, mais qui reste si française jusque dans ses gauloiseries, c'est une effrontée diseuse d'obscénités sans esprit. Quelques exemples montreront ce que deviennent dans sa bouche les plus respectables, les plus classiques des tirades de Molière : « *Oui, mais pourquoi sur tout*, etc... » ou : « *Daphné notre voisine*, etc. »

« Depuis quelque temps, il est assommant. C'en est incroyable. Madame reçoit : il reste chez elle. Elle rentre de ses visites : « D'où venez-vous ? » Elle lit une lettre : « De quelle part ? » Il ne lui permet pas de caresser son petit chien. Une mouche se pose sur son nez : il veut savoir si c'est un mâle ou une femelle. Sa fureur n'est que jalousie, pure jalousie, ma bonne dame. »

« Il faisait nuit. Guillaumette et Andromaque rentraient chez elles, seules, boutonnées jusqu'au menton, comme deux vieilles momies. Au coin d'une rue, un coup de vent soulève le voile de Guillaumette, — cette vieille, veuve depuis trente ans après trente ans de mariage, — et de s'écrier : Oh ! Madame Andromaque, couvrez ce sein ; que cette misérable chair ne vienne pas à tenter quelqu'un !

« Madame Pernelle : « Certes, le diable est toujours partout.

« Dorine : « Voici le bouquet ! Madame Andromaque allait les yeux baissés. La voilà qui donne du nez dans le timon d'un carrosse ; « Au secours, voisins, au secours, on m'a

embrassée, mais c'est sans consentement de ma part et sans plaisir. »

Et Elmire trouve l'historiette tout à fait gracieuse. Ailleurs Dorine cherche des orties à mettre dans le lit de Don Pilone pour lui procurer de telles démangeaisons qu'on le croie galeux.

III

Le rôle de Tartuffe, avec le mystère qui l'enveloppe dans Molière, avec l'hypocrisie de sa sensualité, et l'inconnu troublant de son passé a fourni une belle matière au traducteur. On y retrouve tout ce qui peut plaire au public que dérident ordinairement les équivoques et les plaisanteries de Pulcinella et les fantasques et romanesques complications de la *commedia dell'arte*. C'est un singulier mélange d'obscénité et de mélodrame. Pour éloigner Dorine, dans le premier entretien avec Elmire, il lui dit : « Madame veut peut-être me consulter sur des scrupules de conscience particuliers aux gens mariés. Vous êtes fille. La pudeur ordonne que vous vous écartiez. » Il interdit à Sapino de monter sa jument au printemps pour ne point exciter les poulains par la ville. « Si la bonne vient balayer la chambre, dit-il à Piloncino, pendant que vous laverez mon cilice ensanglanté et que vous ajouterez deux pointes de clous à ma discipline, vous vous cacherez à genoux derrière le lit et garderez les yeux baissés. » — Le mélodrame s'étale dans le récit de l'exempt : Tartuffe n'est pas Tartuffe, c'est un Juif, Jevahim, faux converti par ruse et par intérêt. Il a eu deux femmes en Portugal, il en a trois en France ; il a fait de la fausse monnaie d'or en Hollande ; en Bourgogne il a violé la clôture de quatre couvents et enlevé plusieurs jeunes filles. Son compagnon Piloncino, en habit d'homme et avec une fausse barbe, est certainement l'une d'elles. « Pour abréger, car j'en oublie, — dit l'exempt, — on lui a fait son procès je ne sais où, comme sorcier ; on l'a brûlé solennellement

en effigie à Cologne, et probablement on en fera autant de sa personne à Paris. » — Il n'y a rien à ajouter à de pareilles imaginations. Le parterre aurait eu tort de réclamer mieux. Peut-être ce tissu d'horreurs avait-il aussi pour but de masquer le côté sérieux et profond de la pièce, de tromper les censeurs en ne leur faisant voir dans le Tartuffe qu'une énorme bouffonnerie, où du reste la vertu était récompensée et par conséquent la morale sauve.

IV

Le marquis de Mascarille voulait mettre toute l'histoire de France en madrigaux. Aurait-il songé à mettre Tartuffe et l'hypocrisie en ballet ? Gigli s'est rappelé les divertissements qui servent de cadres aux farces de Molière ou à ses comédies de gala ; il a cru faire merveille en ajoutant des ballets au Tartuffe et en y faisant danser des pas symboliques. Les « *Egyptiennes, vêtues en Maures* » ou, quel que soit leur costume, les personnages « *qui font des danses mêlées de chansons* » dans certains entr'actes de Molière, ne se rattachent pas aux intrigues de ses pièces. Ici, c'est une comédie mimée et chantée qui se développe parallèlement à l'autre, et sous un voile allégorique nous conduit encore à la confusion de l'hypocrisie. C'était là sans doute un autre moyen de plaire à la censure ou au public.

Le premier divertissement représente l'hypocrisie de la coquetterie. Quatre vieilles femmes, peintes et parées, entrent en dansant et se mettent à la recherche de quatre petits amours endormis sur le théâtre ; elles les réveillent, mais les voyant si vieilles, les amours s'enfuient. A grand renfort de coups d'éventail elles les poursuivent, les attrapent par ruse et essayent de les persuader de rester près d'elles. Les amours pour leur montrer qu'il n'est plus temps d'aimer, leur arrachent des cheveux blancs, leur présentent des miroirs où elles pourront juger de leur laideur, et les laissent enfin tristes

*

et dépitées. Un amour, en musicien, survient alors et chante :

« Non, ne vous fatiguez pas à poursuivre les tendres amours, ô belles vieillies : les couleurs et les pommades coulent liquides le long des rides de vos visages ; vous n'avez plus cette grâce, où, comme en un filet, les sentiments légers se prenaient l'aile. Votre haleine empestée tue le désir ; quand vous riez, votre bouche, comme une grotte obscure, montre une ou deux dents ébréchées qui conseillent le jeûne à vos ardeurs anciennes. Fuyez, vieilles, fuyez sur l'heure, et pour que vous ne gâtiez pas de vos sorcelleries le siècle naissant, je vous condamne à une éternelle prison dans une grotte enchantée. »

Les vieilles se sauvent en grimaçant et l'amour célèbre la paix que leur fuite va faire régner dans son empire.

« Or çà ! maintenant que mon royaume est débarrassé des vieilles amoureuses, mes flambeaux brilleront toujours, joyeux et sincères, ô mes belles jouvencelles, qui, pour Euryale ou Nisus, avez toujours eu des disputes avec ces horribles vieilles ! Belles qui m'écoutez, rappelez les amours timides, gardez-vous de ces vieux fantômes noirs, de ces spectres menaçants. »

L'amour envolé, les vieilles reparaissent en costumes de dévotes, toutes vêtues de noir, avec la robe sans traîne et le petit chaperon. Elles dansent des pas lugubres jusqu'au retour des petits amours, les saisissent, prennent leurs arcs, en cassent les cordes et se servent des bois comme de cannes : c'est l'hypocrisie de la galanterie dévote.

Le second ballet symbolise l'hypocrisie du plaisir payé. Quatre amoureux dansent avec les mêmes petits amours et leur donnent des bourses d'or, ils se dépouillent de leurs bijoux, de leurs tabatières, de leurs bagues, puis, leurs poches vidées, coupent les galons d'or de leurs habits : les amours jouent, mangent, et boivent, en se moquant des amants qui se sont ruinés pour eux. L'Amour vient alors consoler les pauvres abandonnés :

« Au royaume d'amour, l'or est le grand magicien : il rend
« agréable le laid et le brutal courtois, le cuisinier devient

« marquis, le fou sage, l'âne docteur. L'or, oui, l'or est le
« vrai sorcier du beau pays d'amour. »

Et l'Amour leur conseille de s'enrichir par la guerre, par l'étude, et les jeunes gens dansent un pas militaire en mimant l'exercice, mais ils ont peur et cessent vite ; puis ils miment une lecture, mais la lecture les endort. L'Amour leur conseille alors de réussir par la fausse dévotion. Les amoureux s'habillent aussitôt en dévots, dansent des pas lents et mélancoliques, regardent en dessous les dames qui sont dans les avant-scènes, en tournant vers elles leurs petites lanternes, et feignent d'être scandalisés. Pendant leurs danses, les petits amours revenus se moquent d'eux, éteignent leurs lanternes, leur courent autour des jambes ; mais les dévots s'emparent d'eux, se les hissent à califourchon sur le dos et les entraînent en se donnant les uns aux autres la discipline.

Le dernier intermède met en présence ces deux quartetti de dévots hypocrites. Pendant qu'ils font des pas affectés et symboliques, les petits amours, voilés, la sébile en main, viennent leur demander l'aumône, puis se démasquent et enflamment les dévots et les dévotes d'un amour réciproque et qui se porte à des excès. On installe alors une table magnifiquement dressée. Les hypocrites y sont servis par les petits amours qui leur font prendre des excitants, du chocolat, de la pistache. Le repas tourne à l'orgie... Tout à coup apparaît la Justice céleste, qui prononce le couplet final :

« Scélérate hypocrisie, le ciel ne peut te tolérer plus longtemps. Quitte ce beau masque de la justice, rends-le à la piété. »

Sur quoi la foudre tombe, la terre s'ouvre, la table et les hypocrites sont engloutis, et les amours fuient épouvantés, — tandis que la Justice reprend :

« Cesse de rire, peuple, et pleure. Tout le mal, tous les
« désastres que le monde subit dans son cours, arrivent parce
« que la bonne foi se fie trop aux apparences, — le Mal a com-
« mencé sur la terre le jour qu'Ève se laissa tromper par
« l'hypocrisie du serpent. »

C'est, on le voit, le dénouement du *Festin de Pierre* appliqué à Tartuffe. Malgré cette tentative pour suivre encore son original, le traducteur ne parvient pas à donner de l'intérêt à ces intermèdes : l'allégorie y est trop froide et peut-être aussi trop peu expliquée, et les vers y sont trop souvent insignifiants.

V

L'œuvre de Gigli ne mériterait donc pas un souvenir sans les deux tableaux que le traducteur a eu la hardiesse d'ajouter au Tartuffe. Ce n'est pas que l'un ou l'autre soient des chefs-d'œuvre, mais ils ont au moins le mérite de l'originalité. Le tableau comique est d'ailleurs bien supérieur à l'autre.

La scène entre Mariane, Valère et son frère n'est plaisante que parce que la jeune fille, après avoir étourdiment dit qu'elle se retirera dans un couvent, au moment de s'y rendre, cherche des prétextes, hésite, et finalement préfère encore au cloître le risque d'épouser Tartuffe. S'il est contradictoire avec le caractère de Mariane, ce sentiment est assez naturel ; il est adroitement développé, et l'auteur s'est tiré à son honneur de cette scène que Molière n'avait indiquée que d'un mot. Sa Mariane rappelle, — de bien loin, — la Balbine d'Alexandre Dumas : — « Tu veux être religieuse? — Oui, papa, celles qui ont de grands bonnets... »

J'ai dit un mot de l'autre scène, à propos de Madame Pernelle. Ayant compris ce rôle comme il l'a fait, Gigli l'a bien soutenu dans cet endroit. La défiance de la vieille à l'égard de ceux qui veulent pénétrer chez elle, son scepticisme en face des serments de respect de son petit-fils, sa rapacité, son brusque changement d'avis quand on lui cite Tartuffe, et surtout sa dévotion à la chemise du saint homme, sont fort bien exprimés. C'est de la caricature, si l'on veut, mais qui ne dépare pas trop le portrait assez chargé par lui-même de Madame Pernelle. Le principal défaut de cet épisode est de ne tenir en rien à l'action,

et de n'y être nullement utile, puisque Sapino ne part point. Mais l'auteur a voulu y donner libre carrière à sa verve bouffonne et il y a réussi : cette scène suffirait à montrer que Gigli n'était pas dénué de toute intelligence théâtrale ; mais il a manqué de goût en prenant Tartuffe pour sujet, — et pour victime.

ACTE II. — SCÈNES VIII ET IX.

Une place publique. La maison de Madame Pernelle.

SAPINO, VALÈRE.

SAPINO. — « Je te déshérite ! je te maudis ! je te chasse de ma famille ! tu n'es plus mon fils. »

VALÈRE. — Du sang-froid, monsieur Sapino !

SAPINO. — Du sang-froid, monsieur Valère ? Je respecte mon père, c'est l'ordre de la nature ; mais cet impudent, cet insolent ! ! je lui veux casser la tête à la première rencontre, je lui apprendrai...

VALÈRE. — Et après que ferez-vous ?

SAPINO. — Je m'exilerai, Dieu m'aidera ailleurs aussi bien qu'ici... Oh ! dites, Valère, pouvais-je me contraindre ? l'honnêteté de ma belle-mère tentée, le fils chassé pour l'avoir défendue : qu'attendre à présent ?

VALÈRE. — Que le temps vous porte conseil ! L'honneur de Madame est sauf et vous trouverez où abriter cet exil domestique. Qui sait ? le ciel pourrait bien, plus tôt que vous ne croyez, faire tomber le bandeau des yeux de votre père.

SAPINO. — Le bandeau ! dites les poutres ! dites, ce que je crains, les murailles ! Allons ! l'entende à sa guise chacun. Je sais, pour moi, ce que j'ai à faire.

VALÈRE. — Ecoutez ! Votre père nous croit tous unis contre Don Pilone, et si vous faites quelque éclat, il croira, connaissant notre étroite amitié, que je vous ai inspiré pour ruiner mon rival, et alors c'en est fait pour toujours de mes espérances. De grâce, cher ami, sacrifiez encore votre colère à mes intérêts, et si vous ne vous y déterminez pas par égard pour moi, pensez à ma sœur Hortense, qui doit bientôt être à vous.

SAPINO. — Au diable le jour où je vous rencontrai !

VALÈRE. — De sang-froid, vous bénirez mes conseils.

SAPINO. — Et il faut voir un pareil affront, être chassé de ma maison ! croyez-vous que la journée finisse sans que j'aie trouvé quelque folie à faire ? Dites à Madame Hortense qu'elle me pardonne...

VALÈRE. — Faisons ceci. Dites-moi, êtes-vous en fonds aujourd'hui?

SAPINO. — Pas un sou !

VALÈRE. — J'ai sur moi, je crois, trente louis. Prenez-les.

SAPINO. — Ensuite... ?

VALÈRE. — Montez en chaise, et allez faire un petit séjour à Paris. Là, on trouvera moyen de vous mieux garnir d'argent, pour que vous y puissiez rester cinq ou six mois jusqu'à ce que chez vous la situation change. D'ici là, la Providence remédiera à ces désordres et votre père écoutera la voix du sang.

SAPINO. — Je vous obéis. J'accepte votre générosité pour cette fois, mais pour le surplus que vous m'offrez, peut-être puis-je vous épargner cet ennui.

VALÈRE. — Et comment?

SAPINO. — J'ai vu ma grand'mère à la fenêtre. Parfois elle se fâche avec moi à cause du peu de sympathie que j'ai montré à Don Pilone. Mais je suis son seul petit-fils, et plusieurs fois, elle m'a fait des gracieusetés. Je veux lui demander secours.

VALÈRE. — Mais silence sur l'entrevue avec Don Pilone...

SAPINO. — Certes !

VALÈRE. — Ou si vous en parlez, ne dites pas de mal de lui...

SAPINO. — Je tâcherai !

VALÈRE. — Et même, approuvez plutôt sa dévotion...

SAPINO. — Ce sera dur !

VALÈRE. — Encore plus dur, de lui tirer des mains ce que vous voulez.

SAPINO. — Allons ! j'y vais.

VALÈRE. — Et je vous attends dans ce coin. Dissimulez, monsieur Sapino.

SAPINO. — Inutile de trop vous éloigner. Elle craint tant qu'on lui prenne rien que, — vous le verrez, — elle ne fait entrer personne chez elle. Elle reçoit sur la porte. J'aimerais assez vous voir là, et que vous écoutiez ce qu'elle me dira. D'autant qu'elle est à moitié aveugle et qu'elle ne pourra vous voir.

VALÈRE. — Ce sera donc pour vous servir. Monsieur Sapino, dissimulez.

LES MÊMES, MADAME PERNELLE *à la fenêtre.*

SAPINO. — Vous êtes chez vous, madame ma grand'mère?

MADAME PERNELLE. — O quel miracle! Eh, eh, monsieur mon petit-fils, vous devez avoir besoin de quelque chose?

SAPINO. — De vous voir, de vous rendre mes devoirs.

MADAME PERNELLE. — Vous m'avez vue ce matin...

Sapino. — Oui, mais maintenant, je viens vous voir pour la dernière fois peut-être.

Madame Pernelle. — Que dites-vous, mon cher enfant? Attendez, je descends.

Valère, *à part.* — La vieille paraît rusée.

Sapino. — Oui, mais au fond elle est tendre.

Valère. — Dissimulez !

Madame Pernelle, *dans la rue.* — Pour la dernière fois! Qu'est-ce à dire ?

Sapino. — Madame, l'air est vif aujourd'hui. S'il vous plaît, montez à votre chambre, je vous suis.

Madame Pernelle. — Non, le lit n'est pas fait ; toutes mes hardes sont en désordre.

Sapino. — Nous nous tiendrons dans le salon.

Madame Pernelle. — Là non plus. On allumait justement le feu, et la cheminée est si étroite... tout est plein de fumée.

Sapino. — Au moins dans le vestibule...

Madame Pernelle. — Non, Ménique le balaie ; on y est aveuglé de poussière... Dites-moi donc un peu, mon fils, pourquoi : pour la dernière fois ?

Sapino. — Voici : je m'aperçois un peu tard que mes études ne sont guère avancées et pour réparer le temps perdu, j'ai pensé à aller travailler quelque temps à Paris. Mon père m'a déjà donné le consentement nécessaire. Il ne me reste qu'à embrasser ma chère grand'maman, et à lui baiser une dernière fois les mains. Vous êtes déjà bien vieille et comme je resterai là-bas quelque temps pour étudier la philosophie, les lois, la mathématique et quelques principes de physique...

Madame Pernelle. — Eh ! quelle idée t'a pris ? Oh, mon cher petit enfant, tu veux me laisser seule ! Ah ah ah ! je n'ai que toi au monde ! En te voyant, je crois revoir mon mari, la bonne âme, ton grand-père dont tu portes le nom. Oh oui ! il avait bien raison de me dire, Don Pilone...

Sapino. — Il disait... ?

Valère, *bas, à Sapino.* — Ne vous trahissez pas !

Sapino. — Il faut pouvoir... Diable !

Madame Pernelle. — De ne jamais m'attacher à rien au monde...

Sapino. — Si vous m'aimez, grand'mère, permettez-moi de faire ce voyage, dont je dois tant profiter.

Madame Pernelle. — Et pourquoi voyager ? Tu as tout ce qu'il faut chez toi et tu ne sais pas t'en servir.

Sapino. — Comment ?

Madame Pernelle. — Eh! Don Pilone t'enseignera tout ce que tu veux savoir.

Sapino. — Don Pilone, m'enseigner?...

Valère, *à Sapino*. — Du calme!

Sapino, *à Valère*. — Je tâche. (*Haut*.) Don Pilone pourrait m'enseigner plutôt les choses qui touchent au spirituel que celles-là, qu'il n'a jamais étudiées.

Madame Pernelle. — S'il ne les a pas étudiées, c'est qu'il est inutile de les savoir.

Sapino.— Mais il a été d'avis lui-même que je quitte la maison.

Madame Pernelle. — C'est son avis? Alors, va, va, mon fils, tu feras bien.

Sapino. — Et comme je ne pouvais quitter mon père, il m'a fait sortir de force.

Madame Pernelle. — Va donc, et ne perds pas de temps.

Sapino. — La chaise est prête, et prêts les domestiques. Il ne me reste qu'à recevoir votre bénédiction avec vos embrassements qui me sont si chers et vos souvenirs.

Madame Pernelle. — Ah! mon petit Sapino! tu me fais pleurer! Le ciel te bénisse et t'accompagne et si nous ne devons pas nous revoir, tiens, je t'embrasse. Garde ce baiser par amour pour moi, et sache que depuis mon mari, tu es le premier que j'embrasse.

Sapino. — Moi non plus, je ne puis contenir mes larmes. Si ce n'eût été impoli, je serais parti sans vous voir, pour ne pas ressentir la douleur de cette cruelle séparation. Donnez-moi donc un souvenir.

Madame Pernelle. — Souviens-toi de te bien conduire, et de veiller à ton argent.

Sapino. — J'aurai soin que mes actions soient toujours dignes de ma naissance, mais mon argent me donnera peu de souci, car mon père n'a pas été trop généreux.

Madame Pernelle. — Fais voir un peu ce qu'il t'a donné? Vraiment! Excusez! Les dépenses que vous faites, vous autres jeunes gens, sont inutiles; mieux vaut dépenser cet argent au profit de l'âme en œuvres pies indiquées par Don Pilone.

Valère, *à Sapino*. — Dissimulez, monsieur Sapino.

Sapino, *à Valère*. — Je tâche.

Madame Pernelle. — Fais voir un peu, je te prie.

Sapino. — Voilà, madame. Ce sont des louis tout neufs, et je voudrais les garder pour un cas de besoin.

Madame Pernelle. — Bien sûr, mon fils! Je ne veux pas que tu les dépenses! Je te les garderai jusqu'à ton retour. Grâce à Dieu, je suis bien portante et encore verte, et j'espère bien te revoir.

SAPINO. — Je disais en cas de besoin, à Paris.

MADAME PERNELLE. — Non, non, je ne veux pas, ce serait un péché de les dépenser.

SAPINO. — Mais, madame, je n'ai pas d'autre argent.

MADAME PERNELLE. — Je ferai dire à mon fils de te donner de l'argent en petite monnaie. Va, sois sans crainte. Au reste, pour bien te montrer mon intérêt, je veux te faire un cadeau qui vaudra plus de trente louis.

SAPINO. — Vous êtes bien bonne, grand'mère, mais cet argent...

MADAME PERNELLE. — L'argent va et vient... Attends, attends... (*Elle rentre.*)

VALÈRE, *à Sapino.* — Vous n'êtes pas raisonnable. Ne voyez-vous pas que la bonne vieille attendrie va vous donner quelque joyau, peut-être le beau diamant de cet anneau.

SAPINO, *à Valère.* — Jusqu'à présent, ce qui est clair, c'est qu'elle m'a pris mon argent.

VALÈRE, *à Sapino.* — Vienne l'anneau, ne pensez plus au reste.

MADAME PERNELLE, *à la fenêtre.* — Vous savez, c'est une chose qui n'est pas encombrante.

SAPINO. — Je vous en remercierai d'autant plus.

VALÈRE, *à Sapino.* — C'est l'anneau, plus de doute.

SAPINO, *à Valère.* — N'avais-je pas raison de vous dire, Valère, qu'elle m'aime tendrement.

VALÈRE, *à Sapino.* — Et moi de vous dire de dissimuler.

MADAME PERNELLE. — C'est un bijou ; il faudra le porter toujours sur vous et ne jamais le quitter.

SAPINO. — Je vous obéirai. (*A part.*) C'est la bague de diamant!

VALÈRE, *à Sapino.*— Vous faites une bonne affaire ! vous savez qu'elle vaut au moins cent francs (1).

SAPINO, *à Valère.* — Quelle chance, alors ! c'est à votre conseil que je dois tout...

VALÈRE, *à Sapino.* — La chose aurait été moins bien si vous n'aviez pas dissimulé.

MADAME PERNELLE. — ... Cela vous servira en cas de maladie, pour tous les cas possibles. Et à d'autres qu'à vous je ne l'aurais jamais donné.

SAPINO. — Je vous en suis d'autant plus obligé ; mais de grâce, rappelez-vous, madame, que la chaise est toute prête.

VALÈRE, *à Sapino.*— Eh, un peu de patience!

MADAME PERNELLE, *sortant.* — Voilà, c'est sous mon tablier. Je ne l'ai

1. *Sic.* Il faut sans doute comprendre : cent louis.

presque jamais porté pour ne pas le gâter. Dites un peu : devinez-vous ce que c'est !

Sapino. — Me venant de vous, ce ne peut être qu'un don précieux.

Madame Pernelle. — Bien précieux, certes ! Gageons qu'à présent vous ne pensez plus aux trente louis, n'est-ce pas?

Sapino. — Quand vous voudrez, vous pourrez me les rendre à mon retour.

Madame Pernele. — Ils vous attendront là-haut. Sus, mon petit-fils. Sachez apprécier ce que je vous donne et la passer, ce soir, à la première auberge où vous irez.

Sapino. — Oui, je veux me la mettre, si elle me va bien.

Madame Pernelle. — Elle vous sera un peu longue. C'est la chemise que portait Don Pilone la première fois qu'il vint loger chez vous, et il l'avait gardée trois ans sans en changer. Mon fils, si vous la respectez, vous aurez une vraie relique.

Sapino. — Ah, vieille coquine ! vieille dévote ! aussi fausse que les autres ! — Valère, cela m'est échappé.

Valère. — Cela me serait échappé aussi à moi. (*Il s'en va.*)

Madame Pernelle. — Ah ! pauvre vous ! vous avez certainement dans le corps un démon qui s'est effaré au contact des choses saintes.

Sapino. — Un démon, c'est vous qui l'avez, et c'est le maudit intérêt, la fourbe... Je ne sais qui me tient.

Madame Pernelle. — A l'aide, à l'aide ! M. Sapino est possédé. Ah, mon petit-fils, faites-vous exorciser avant de partir, ne vous mettez pas en voyage dans ce déplorable état !

Sapino. — Voyons, finissons. Rendez-moi cet argent...

Madame Pernelle. — Non, certes ! il y a la croix gravée sur ces pièces, vous les jetteriez, vous qui êtes possédé. Adieu ! Adieu !

Sapino. — Madame Pernelle ! monsieur Valère ! Perdu l'argent ! Perdu l'ami ! Perdé-je aussi la vie, et tout ce qui peut se perdre !

ACTE III. — Scène IX.

Un jardin

DORINE, MARIANE.

Dorine. — Cherchons, cherchons si dans ce maudit jardin il n'y a pas quelque bouquet d'orties ! Que je le mettrais volontiers ce soir dans les draps de Don Pilone. Demain on le verrait se gratter tant qu'il pourrait, et l'on dirait à Monsieur votre père qu'il faut remettre vos noces pour que le fiancé fasse quelque remède et soit guéri de la gale.

Mariane. — Va, cherche plutôt cette ciguë mortelle pour que j'aie, moi, un remède tout prêt... As-tu entendu, Dorine ?

Dorine. — C'est quelqu'un là derrière.

Mariane. — Qui cela peut il être ?

Dorine. — Piloncino sans doute, qui arrose les céleris. Don Pilone en a besoin pour entretenir sa chaleur naturelle.

Mariane. — Dorine, ce n'est pas quelqu'un de chez nous, cachons-nous.

Dorine. — Hé ! Je puis me laisser voir, et même me montrer. Cachez-vous, vous, si vous vous trouvez laide !

Mariane. — Tu es demoiselle, et nous sommes seules.

Dorine. — Je n'ai pas si peur... Allez, allez... Mais savez-vous qui c'est ? C'est monsieur Valère. Allons, vite dépêchez, cachez-vous.

Mariane. — Valère ?

Dorine. — Lui-même...

Mariane. — Pourquoi me cacher ? Je suis dans ma maison.

Dorine. — Vous êtes demoiselle, et nous sommes seules !

Mariane. — Comme tu voudras, mais sans doute il m'a vue...

Dorine. — Si vous ne partez pas, il vous verra sûrement.

Mariane. — Je me retire dans ce bosquet de lauriers, mais si Valère voulait me parler, de grâce appelle-moi.

Dorine. — Je le veux bien, mais il ne faut pas répondre au premier appel, ni venir du premier coup si je vous dis que Valère vous veut voir. Si vous devez vous faire nonne, il faut commencer à être un peu réservée. Gare à vous, si Madame la Prieure le savait ! Voilà Valère. Comment est-il entré dans le jardin ? Il faut que M. Sapino lui ait donné la clef de la petite porte, par où il sortait la nuit pour aller courir.

SCENE X

VALÈRE, DORINE.

Valère. — Dorine, où est Mariane ?

Dorine. — Dans la poche de mon jupon de dessous... Pourquoi faire ?

Valère. — Appelle-la, de grâce ! Nous n'avons pas de temps à perdre !

Dorine. — Adagio, adagio ! Vous ne savez pas tout ! Mariane veut entrer au couvent.

Valère. — Oui, Cléante me l'a dit assez ! et je lui sais bon gré de sa fidélité ; son père s'obstine à me la refuser, elle lui répond ainsi pour n'être à aucun autre. Appelle-la, te dis-je.

DORINE. — Elle peut venir? Voyez s'il n'y a pas de danger

VALÈRE. — Soyez donc tranquille.

DORINE. — Tranquille, tranquille ! Ce n'est pas bien qu'un jeune homme...

VALÈRE. — Les moments sont précieux, te dis-je.

DORINE. — Elle ne viendra pas, vous dis-je.

VALÈRE. -- Finissons !

DORINE. — Je peux essayer deux, trois fois ! Madame !

SCÈNE XI

LES MÊMES, MARIANE.

MARIANE. — Me voici, Dorine. Que veut Valère ?

DORINE. — Hé, comment savez-vous que si je vous appelle, c'est de sa part ? Si vous allez au couvent, vous ferez une bonne portière : vous devinerez qui est au parloir et qui doit venir à la grille.

VALÈRE. — Je le sais, Mariane, que vous m'avez aimé plus que tout au monde et que vous m'aimez encore...

MARIANE. — Hé, je ne le nie pas...

VALÈRE. — Et vous croyez aussi, je le sais, que l'amour que je vous offrais en échange est l'égal du vôtre.

MARIANE. — Je le crois...

VALÈRE. — Aussi ne devez-vous pas faire difficulté à vous fier à moi dans une affaire, la plus grave qui soit pour vous.

MARIANE. — Certes...

VALÈRE. — Venez donc, sans plus de discours, avec moi, et que Dorine vous accompagne.

MARIANE. — Comment ! Aller, où cela ? Doucement, je vous prie.

DORINE. — Piano, piano. Aller, où ?

VALÈRE. — A la porte du jardin est un carrosse ; ma mère et votre frère vous y attendent, pour vous conduire ensemble dans un logis à votre goût. Sapino serait venu jusqu'ici vous escorter, mais craignant de rencontrer ici Don Pilone ou votre père et de causer quelque catastrophe, j'ai jugé prudent de l'obliger à attendre là sans pénétrer.

MARIANE. — Hé, Valère, il est vrai, je vous aime, mais j'ai de l'honneur. Pourquoi, dans quelle intention, une fille comme moi quitterait-elle la maison paternelle sous la conduite de deux jeunes gens. Vous n'y pensez pas !

SCENE XII

LES MÊMES, SAPINO.

Sapino. — Finissons-en, Mariane, vous ruinez votre bonheur.

Mariane. — L'honneur me le défend. Hé, que dirait-on ?

Sapino. — Que pourrait-on dire? Vous serez en compagnie de sa mère, la plus respectable femme du pays, et sous la garde de votre frère. Allons, décidez-vous, et vous ne serez plus dans le cas d'épouser ce coquin d'hypocrite, vous satisferez votre goût sans tant d'embarras.

Mariane. — O ciel !

Sapino. — C'est le ciel lui-même qui vous envoie ces secours.

Valère. — Pensez-y une fois encore.

Dorine, *à part.* — Si celui-là revient, c'est moi qui le recevrai...

Sapino. — C'est offenser l'amour de Valère, l'idée que j'ai eue pour vous délivrer de la tyrannie de notre père et vous mener tout ensemble au terme de vos désirs.

Mariane. — Dorine, que t'en semble ?

Dorine. — Il me semble ceci, que monsieur Valère veut vous conduire chez lui, vous ayant reçue comme fiancée de la main de votre frère et de votre famille qui en somme sont plus sensés que votre père.

Mariane. — Mais que diront nos parents, Sapino ?

Sapino. — Que vous êtes femme de tête, et notre père lui-même, de sang-froid, approuvera votre résolution.

Mariane. — Bien vrai, votre mère est là ?

Valère. — Elle vous attend avec impatience...

Dorine. — Oui, oui ! c'est une belle-mère comme il faut ! Et dire qu'il y en a tant qui s'échappent la nuit, sans tant de témoins !

Mariane. — Et... vous serez toujours avec moi, cher frère ?

Sapino. — Je vous le promets.

Mariane. — Et cependant, j'ai une invincible répugnance.....

Sapino. — Et moi une violente tentation de vous entraîner de force.

Mariane. — Doucement, Sapino.

Sapino. — Il s'agit de vous délivrer du plus affreux monstre que la terre ait porté, de rendre la liberté à vos sentiments. Il s'agit... Eh bien donc, restez ici, attendez ce mari scélérat. Mais soyez sûre que si je n'ai pu vous arracher vivante de ses bras, bientôt peut-être je vous y trouverai morte.

Valère. — Ne vous emportez pas, de grâce. Rien ne vous retient, Mariane, que la modestie ?

Dorine. — Allons, mademoiselle, ils le font pour votre bien.

Mariane. — Mon frère, mon ami, je veux donc me fier à vous. Soyez

donc responsables de tout ce que pourront dire de moi les mauvaises langues.

DORINE, *à part.* — Tiens, j'aurais cru qu'elle n'irait pas.

SAPINO. — Allons, plus de retards.

VALÈRE. — Donnez votre bras à madame, Sapino.

DORINE. — Et pourquoi pas, vous ?

VALÈRE. — Je ne veux pas que le contact de ma main réveille ces anciennes ardeurs au milieu des flammes de l'amour sacré dont elle brûle aujourd'hui.

MARIANE. — Flammes de l'amour sacré ! Où allons-nous, Sapino.

DORINE. — Chez monsieur Valère.

MARIANE. — Chez votre mère?

VALÈRE. — Non, pas même là. Vous ne devez pas mettre le pied dans ma maison. Excusez-moi, mais le monde douterait de votre pudeur et de ma loyauté.

DORINE. — La belle affaire !

MARIANE. — Et, doucement, mon frère, où allons-nous?

SAPINO. — Fiez-vous à Valère et à moi.

MARIANE. — J'ai confiance, mais c'est bien plutôt vous qui vous défiez de Mariane en lui tenant votre dessein si mystérieusement caché.

VALÈRE. — N'est-il pas vrai, madame, que vous avez choisi de vous enfermer dans un cloître plutôt que d'épouser Don Pilone ?

MARIANE. — Rien n'est plus vrai.

VALÈRE. — C'est-à-dire, que ne pouvant être à Valère, vous ne voulez d'aucun homme au monde ?

MARIANE. — Oui, sans doute.

VALÈRE. — Et moi donc, qui ne pourrais vous voir au bras d'un autre sans mourir de désespoir, j'ai tant approuvé cette ruse de votre amour que j'ai voulu vous donner les moyens de réaliser le plus tôt possible votre dessein, pour me consoler moi-même, en privant les autres de posséder ces trésors, sur lesquels jadis je possédais quelques droits par votre grâce.

MARIANE. — Et qu'avez-vous fait de beau ?

VALÈRE. — J'ai deux tantes et quatre cousines au riche couvent de Portafiorita : j'ai tant fait que le chapitre s'est réuni pour vous admettre, et qu'à cette heure le couvent rassemblé doit vous attendre aux portes pour vous recevoir avec les honneurs qu'on vous doit.

MARIANE. — Les sœurs de Portafiorita me font trop d'honneur, et Valère m'a montré trop de zèle ; mais...

SAPINO. — Vous ne voulez plus vous faire religieuse ?

MARIANE. — Si, si, mais...

SAPINO. — Ce serait beau !

DORINE. — Est-ce qu'on me prendrait aussi ?

VALÈRE. — Certainement !

DORINE. — De grâce, monsieur, recommandez-moi à votre cousine. Mais j'ai affaire dans la maison ; gare au petit loup noir (1).

SCÈNE XIII

SAPINO, VALÈRE, MARIANE.

SAPINO. — Dites-moi, quelle est cette nouveauté ?

MARIANE. — Mes sentiments n'ont pas changé, mais en somme, une jeune fille qui doit s'enfermer pour toute sa vie se donne en général cinq ou six mois de bon temps. Il faut qu'elle jouisse des curiosités du siècle et qu'elle en goûte souvent les plaisirs.

VALÈRE. — Mais si vous m'aimez plus que tout au monde, sacrifiez-le moi, ce désir ! Ce serait souffrir trop longtemps que de rester six mois en suspens, sans savoir si vous ne serez pas à un autre, puisque votre père vous refuse décidément à moi. Ne me refusez pas cette faveur, madame, entrez au couvent si vous voulez que je dorme cette nuit.

MARIANE. — Et pour que vous dormiez content cette nuit, vous voulez que je gâte, moi, toute ma vie ?

SAPINO. — Mais n'était-ce pas votre intention de faire ce pas ?

MARIANE. — Ce pas, oui, mais non ce saut ! je voulais le faire lentement, pensant au couvent, à la religion, à mille choses.

SAPINO. — La règle n'est pas étroite...

VALÈRE. — Le couvent est très riche...

SAPINO. — Les religieuses disposent chacune des revenus de deux fermes.

VALÈRE. — Et elles ne jeûnent pas...

SAPINO. — Elles sortent deux fois par mois pour se distraire...

VALÈRE. — Elles ont deux habits par an, que leur donne le couvent...

MARIANE. — Tout le contraire de mon goût.

VALÈRE. — Pourquoi donc ?

MARIANE. — Je me fais religieuse pour me mortifier. J'aime la rigueur et la pauvreté.

SAPINO. — Vous y serez libre de vivre comme il vous plaira.

VALÈRE. — Certes, ma tante y vit si retirée qu'elle n'est pas sortie de sa cellule depuis quarante ans.

1. Piloncino.

MARIANE. — Voyez comme vous avez eu tort, en ce cas, de l'avoir forcée à aller au chapitre aujourd'hui !

SAPINO. — Voyons, ma sœur, votre résolution ?

MARIANE. — Je suis décidée, et pour prouver à Valère combien je tiens à le contenter, à lui conserver ma foi, je renonce aux six mois de vie mondaine. Je triomphe de mon dégoût pour la règle large et le couvent riche.

VALÈRE. — Allons, en ce cas...

MARIANE. — Mais comment entrer au couvent sans dot ? Ce serait m'exposer à trop de rebuffades des sœurs. Si l'on retenait mes habits en gages ? et vous savez que notre père a peu d'argent disponible en ce moment.

SAPINO. — L'amour de Valère a tout prévu...

MARIANE. — L'amour de Valère me poursuit de ses bienfaits ! Qu'est-ce donc encore ?

VALÈRE. — Pour acquérir cette paix si nécessaire à mon cœur, pour être sûr que vous ne serez pas à d'autres, j'ai promis de donner au couvent tout mon bien pour vous doter.

MARIANE. — Ceci dépasse ce que vous devez et ce que je veux. Mais sachez qu'un motif m'empêche d'accepter ce don...

VALÈRE. — Lequel, madame ?

MARIANE. — Hortense, votre sœur, n'aurait donc plus de dot ? Pensez à elle, mon père et ma famille penseront à moi. Et vous, Sapino, si vous voulez épouser Hortense, ne souffrez pas que Valère gaspille tous les revenus de son futur ménage. (*Elle sort.*)

SCÈNE XIV

SAPINO, VALÈRE.

SAPINO. — Eh bien, monsieur Valère, que dites-vous du ferme propos de ma sœur ?

VALÈRE. — Je dis que je la crois plus disposée à rester dans le monde avec un mauvais mari qu'à entrer dans un bon couvent.

SAPINO. — Je crève de rage !

VALÈRE. — Je meurs de désespoir !

SAPINO. — Allons, ne laissons pas votre mère attendre davantage.

VALÈRE. — Ni les religieuses s'ennuyer plus longtemps.

LÉON-G. PÉLISSIER.

Rome-Florence, mai 1887.

Imp. de la Soc. de Typ. — NOIZETTE, 8, r. Campagne-1re, Paris.

Documents Annexes
VII

LETTRES INÉDITES

DE

CLAUDE NICAISE

A HUET ET A G. BONJOUR

Tirées des Bibliothèques italiennes

PAR

L.-G PÉLISSIER



DIJON
IMPRIMERIE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE
40 — Rue Saint-Philibert — 40

1889

LETTRES INÉDITES

DE

CLAUDE NICAISE

A HUET ET A G. BONJOUR

LETTRES INÉDITES

DE

CLAUDE NICAISE

A HUET ET A G. BONJOUR

Tirées des Bibliothèques italiennes

PAR

L.-G PÉLISSIER



DIJON

IMPRIMERIE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

40 — Rue Saint-Philibert — 40

1889



INTRODUCTION

Les lettres échangées entre les érudits sont les plus utiles matériaux de l'histoire de l'érudition. Ce n'est guère que là qu'on peut voir au vrai les origines des travaux littéraires, le détail de leur exécution, les secrets des collaborations, des polémiques, des controverses, les incidents quotidiens, les scandales parfois de la République des lettres. C'est par quoi se justifie la publication de certaines correspondances, dénuées de valeur littéraire et même d'intérêt psychologique, mais riches en renseignements pour l'historiographie des sciences et des savants. La correspondance de l'abbé Nicaise est de celles-ci.

Claude Nicaise n'a été ni un lettré ni un savant. Sans idées générales ni vues profondes, curieux de détails et incapable d'un travail d'ensemble, n'ayant pour plan de composition que le hasard de ses souvenirs et pour documents que des matériaux de hasard, ce fut proprement un homme médiocre. Sa correspondance, si elle ne s'occupait que de lui, ne mériterait pas même un souvenir.

Heureusement pour sa mémoire, cet homme médiocre a eu une idée qui valait mieux que lui. Ce fut d'être la chronique vivante du monde savant. Transmettre des uns aux autres les

nouvelles des érudits, et de leurs livres, communiquer à chacun de ses amis tout ce qui pouvait l'intéresser ou lui servir sur une question donnée, transcrire, résumer ou extraire les lettres importantes qu'il recevait de Hollande et d'Italie, d'Allemagne et de France, ce fut sa vie, son plaisir et son mérite. Ses lettres sont la table des matières de l'Histoire des Etudes à son époque. Cela ne se lit pas, mais cela se consulte.

La majeure partie des lettres qu'il a reçues gît à la Bibliothèque Nationale. Les siennes sont dispersées. Pendant mon séjour en Italie comme membre de l'Ecole française de Rome, j'en ai retrouvé deux séries, l'une à la Bibliothèque Angélique à Rome, l'autre à la Bibliothèque Laurentienne à Florence. Je les publie aujourd'hui.

Les premières, au nombre de vingt-quatre, sont adressées, douze au cardinal Henri de Noris (1686-1701) douze au R. P. Guillaume Bonjour (1697-1700). Ces deux érudits de l'ordre des Augustins vécurent quelques années au couvent de la Scrofa, d'où dépend la Bibliothèque fondée par Angelo Rocca. Un de leurs amis, le prieur D. Nuzzi d'Altamura a classé, l'un mort, l'autre parti aux missions de Chine, leurs papiers scientifiques et leurs lettres. Il y en a deux recueils, les volumes manuscrits 3 R 2, 6 A 5; quelques lettres sont dispersées dans d'autres volumes (1).

Les autres, au nombre de dix-sept, sont adressées à D. Huet, des autres papiers de qui elles ont suivi la fortune. L'histoire en est trop célèbre, et l'entrée à la Bibliothèque Laurentienne trop récente pour qu'il y ait lieu de la raconter ici. Elles remplissent presque à elles seules un des portefeuilles de Huet, classés tous ensemble sous le numéro 1772.

L'auteur et les destinataires de ces lettres sont également connus. — La notice que M. Caillemer a consacrée à Cl. Nicaise retrace de lui un portrait fidèle, auquel le manque de documents nouveaux ne permet pas de rien ajouter. C'est donc à ce travail aussi judicieux que complet qu'il faut se

1. Les lettres de l'abbé Nicaise au cardinal Noris étant écrites en latin m'ont paru avoir un intérêt trop restreint peut-être pour la majorité des lecteurs de la Revue qui veut bien accueillir celles-ci. J'ai pensé devoir les réserver pour une publication italo-latine ultérieure, (la correspondance archéologique et familière de Noris).

référer pour connaître, le facteur du Parnasse (1). — La renommée de Huet n'est pas seulement locale, et il a pris soin de se peindre lui-même dans ses Souvenirs. Pour renouveler sa biographie, il convient au surplus d'attendre l'achèvement de la publication de ses lettres inédites, très-nombreuses encore.

Noris et Bonjour, celui-ci surtout, nous sont peut-être des noms moins familiers. Le second attend encore son biographe, le premier n'a été l'objet d'aucun travail depuis la préface biographique placée en tête de ses œuvres complètes. Ils ne sont cependant pas des inconnus. Henri Noris, de Vérone, entré jeune dans l'ordre des Augustins, y réussit comme prédicateur et comme théologien, fut appelé à la chaire de philosophie de l'Université de Pise, puis devint théologien du grand-duc de Toscane et garde de son cabinet des médailles. Appelé ensuite à Rome et protégé par Clément XI contre les accusations d'hérésie que lui avaient méritées ses livres d'histoire ecclésiastique, il succéda au cardinal Casanata comme Bibliothécaire de la Sainte Eglise, reçut le chapeau, et mourut paisiblement à la Scrofa.— Guillaume Bonjour, toulousain, envoyé au couvent romain de son ordre pour compléter ses études théologiques, s'y adonna avec passion à à l'étude du copte et des langues orientales. La protection du cardinal Barbarigo lui procura quelques années de studieuse tranquillité au séminaire de Montefiascone. A portée d'une belle imprimerie riche en caractères orientaux, il composa ses principales dissertations. Les dernières années de sa vie furent tragiques : ses supérieurs lui interdirent ses études linguistiques ; il se fit adjoindre aux missions de Chine. Il y mourut jeune.

Il est impossible de donner en quelques lignes une vue générale de ces lettres de Nicaise. N'y ayant de lien entre ses correspondants et lui qu'un goût commun pour la science, il n'y parle que de questions de pure érudition. Ses lettres sont remplies de citations, de menus faits, de noms d'auteurs et de noms de livres. Tous les détails sont importants, aucun

1. Pour compléter ce que les lettres de Huet et de Nicaise nous apprennent on pourra consulter avec fruit la lettre adressée à Huet par le sieur Carré, chargé de l'inventaire des papiers de Nicaise en 1702, que je publie en appendice.

n'attire particulièrement l'attention : Nicaise annonce aussi pompeusement la moindre dissertation de Toinard que la Dynamique de Leibniz. Tout papier imprimé semble lui inspirer un culte.

Le psychologue, cette remarque générale faite, a peu à recueillir ici. Les éloges que Nicaise adresse à ses correspondants sur leurs œuvres sont naïvement emphatiques, ses réclamations contre leurs éditeurs, leurs libraires, leurs messagers sont inconsciemment ridicules. Je note pourtant un point curieux. Nicaise dit quelque part : (lettre du 29 juillet 1692, à Huet) : « Je voudrais qu'on n'eust jamais parlé de philosophie qu'en goguenardant comme cela par dialogues et par de petits contes agréables. » Je ne sais si je me trompe, mais il me semble bien que M. Renan a souvent exprimé la même idée. La rencontre est assurément surprenante.

Le bibliographe et l'historiographe de l'érudition ont par contre nombre de renseignements curieux à recueillir ici. On y trouve l'histoire quasi quotidienne de plusieurs écrits de Leibniz, du *Codex Juris Gentium diplomaticus,* du Dictionnaire de Bayle ; on y trouve maint détail curieux sur M. de Rancé, Santeuil, Turretin, Cuper, Pagi, Gronovius, Fabretti, et tant d'autres érudits, tous plus ou moins amis et correspondants de Noris, de Bonjour et de Huet. Comme tous les curieux de ce temps, Nicaise s'intéresse un peu à tout : Jacques Aymar, l'homme à la baguette, l'occupe autant que les cabinets d'antiquités de Bellori ou de Foucault. — Il y a enfin dans ces lettres des informations plus précieuses peut-être sur certains ouvrages longuement préparés par leurs auteurs et qui n'ont jamais vu le jour ; tels la vie de Saumaise par M. de la Mare, l'édition des lettres choisies de Peirese par M. de Thomassin-Mazaugues. Ce sont là des matériaux inédits dont l'histoire littéraire devra profiter.

Un mot suffira pour indiquer comment j'ai cru devoir publier ces lettres. Je me suis borné à les annoter brièvement, précisant autant que possible les auteurs et les livres dont il est fait mention ici. Ecrivains et ouvrages, bien connus pour la plupart et qui ont des notices dans les dictionnaires communs, il suffisait de rafraîchir à leur égard les souvenirs du lecteur. S'il avait fallu reprendre ou renouveler la biographie

de chacun d'eux, et apporter les renseignements rares ou les documents inédits que nous avons sur quelques-uns, les proportions de ce commentaire se fussent démesurément accrues, et les notes eussent risqué d'étouffer le texte. Or un éditeur respectueux de son auteur, cet auteur n'offrît-il pas plus d'intérêt personnel que l'abbé Nicaise et valût-il surtout par ce qu'il nous apprend des autres, lui doit toujours laisser la plus grande place et le rôle le plus important.

L.-G. Pélissier,

Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.





LETTRES INÉDITES

DE

CLAUDE NICAISE

A HUET ET A G. BONJOUR

Tirées des Bibliothèques italiennes

(1679-1701)

LETTRES A HUET

I.

à Dijon, 4 aoust 1679.

Estant chargé par un de mes amis d'envoyer à Mgr de Condom un pacquet d'un livre qu'il dédie à Mgr le Dauphin, et où il y a un exemplaire pour vous, j'ay cru qu'il estoit de mon devoir de l'accompagner d'un mot de lettre et de profiter d'une si favorable occasion pour vous asseurer de mes très humbles respects et vous rendre, monsieur, mes hommages comme au Dieu des belles lettres. On vient, Mgr, de recevoir à Rome vostre excellent ouvrage *De Demonstratione evangelica* (1). Mgr

1. *Demonstratio evangelica.* Paris 1679 in-folio. cf. Flottes, Etudes sur Huet; L. G. Pélissier, A travers les papiers de Huet.

de Sluse, secrétaire des brefs de S. S., et l'un des plus savants prélats de cette cour (1) m'escript qu'il le fit présenter avec une satisfaction nompareille. J'ay bien de la joye d'apprendre d'ailleurs qu'on le traduise dans notre langue et qu'on le réimprime in-12 en Hollande. On ne sçauroit, monsieur, trop publier vos ouvrages. Ils sont remplis d'une érudition qui efface celle des Scaliger, des Casaubons et des Saumaizes, et qui faict qu'on vous regarde, monsieur, comme un autre Esdras qui restablirait seul, à un besoing, toutes les sciences, les arts et les langues, dans leur perfection, si elles étoient perdues. Je laisse, monsieur, sous le silence, les advantages qu'a le royaume d'avoir un si excellent précepteur que vous pour Mgr le Dauphin. Cela seroit le subject d'un livre plutost que d'une lettre.

NICAISE,
Chanoine de la Ste Chapelle du Roy à Dijon.

II.

Paris, 1 may 1691.

Il y a quatre jours que je n'ay esté au Cabinet (2). Je ne fus point hier à la martiale chez M. l'abbé d'Angeau (3). Ainsi je remets à M. Guillard (4) d'instruire V.G. des nouvelles de la guerre et du conclave.

Je ne vous en dirai que de la République des lettres, dont M. Guarnier (5) m'a fait part ces jours passés en me chargeant de vous asseurer de ses respects. Il com-

1. Jean-G. de Sluse, né à Liège 1628; cardinal 1686; mort à Rome 1687.
2. Les séances du Cabinet des frères Dupuy, que la mort de leurs fondateurs n'avait pas interrompues.
3. L'abbé Dangeau, frère de l'auteur des mémoires.
4. M. Guillard, l'un des rédacteurs du *Journal des Savants*, mort en 1694.
5. Je ne puis identifier ce M. Guarnier.

mence quasi sa lettre par ces mots qui vous regardent, Mgr :

« Dolemus per tempestatem hanc bellicam, aut nunquam aut valde sero, quidquid bonæ mercis litterariæ apud vos habetur in Laponias deportari. Nam nec magni Huetii libros recensendos nobis videre licuit ».

Il me mande que le Pollux de M. Saumaize (1) est à la fin arrivé, et que M. Kuhnius (2), qui travaille il y a longtemps sur ce glossaire n'attendoit plus que cela pour faire travailler à l'édition.

Voici ce qu'il me dit en suite de l'Hésychius :

Cum Vossii bibliotheca, quam curatores leidensis Athenai grandi pretii redemerunt, inter alia cemelia delata sunt ad nos duo Hesychii exempla quæ vir ille græce doctissimus a capite ad calcem illustravit et amendavit (3). Hæc Phorbati editionem ornabunt mirifice, nec spes nulla est Pearsonii curas in illum scriptorem britannas ei præstituras in rebus omnibus, etsi nihil aliud accederet, consumatissima Hesychii editio posset adornari, cui adornanda totum se impendit Phorbatus. Apud heredes Isaaci Vossii et ipsius et parentis et fratrum varia inedita servantur quæ ut prodeant studeo. Ius paterculum habemus Gerardi Vossi cujus notæ in Valerium Flacum et Censorinum de Die natali ut hac œstate typis mandentur effecturum me spero. Inter Isaaci Vossii anecdota quæ forte in unum fascem conjicientur et miscellaneorum nomine insignientur, sunt hæ diatribæ : — de speculo Archimedis, de bullis aquæ, deffensio tractatus de cantu poematum et viribus Rhythmi contra Carpentarium, Responsio ad objecta mathematicorum parisiensium contra ipsius epistolam de erroribus geographorum in describenda orbis terrarum longitudine per observationes eclipsium, de Grœcorum et Romanorum theatris, — sed quod volumen non est absolutum, potest tamen fragmenti eruditi nomen ferre. Notæ in Manilium et Lucretium et Martialem complures marginibus adscriptæ, plurimæ doctissimorum virorum ad eum epistolas inter quas et quædam Bochardi, illius addentur operibus, quæ eis tres quatuorve menses in hac urbe prœlis commissa in publicum prodebunt. »

Il ne me respond point touchant ce que je luy avais mandé de celles de V. G., ou plutôt de celles de M. Bo-

1. Le seul livre que le fils de Claude Saumaise eût gardé de la biblio thèque de son père, cf. Caillemer. *loc. cit.* p. 99.

2. Kühn (Joachim) professeur à Strasbourg et Helléniste, éditeur de de Pausanias (1696) et de Pollux (1706). cf. Caillemer, p. 230.

3. Voir les lettres de Grœvins à Nicaise. Caillemer *loc. cit.* p. 153-163-164.

chart (1) à V. G., s'il en sera fait mention. Il faut qu'il n'ayt pas encore reçu ma lettre sur ce subject. Il me parle des fragments de Pétrone (2) dont vous avez, monsieur, ouï parler icy et m'en demande des nouvelles, quoiqu'il n'y adjouste pas beaucoup de foy. Voila de la poësie latine et françoise que je lui envoye, de Santeuil (3) et de notre ami La Monnoye (4), qui n'est pas si habile en idylles que madame Des Houlières, dont on en verra bientôt sur le mesme subject. Je salue très-humblement M. Foucault. Je suis, Mgr, avec toute l'estime, etc.

Je croy qu'Elle scay qu'on escript pour sa deffense contre M. Régis (5).

III.

Paris, le 10 juin 1691.

Monseigneur, je n'ay pu encore sçavoir au vray quelle estoit la personne qui escript contre M. Régis en votre faveur, quelque perquisition que j'en aye pu faire. On m'a dit seulement que c'estoit un professeur de philosophie, qui avait régenté pendant plus de trente années au collège du Plessis. Ce n'est pourtant point, à ce qu'on m'a assuré, M... (6) qui réside actuellement à Lyon, ni M. du Hamel (7) qui a professé au même Collège. M. Foucher (8) nous pourra esclaircir sur ce faict quand

1. Bochart (Samuel) 1599-1667, Théologien et orientaliste.

2. Les fragments que l'officier Dupin prétendit avoir trouvés à Belgrade (1688) et qui furent publiés en 1690 par F. Nodot. Ils sont vraisemblablement apocryphes.

3. Santeul, le meilleur des poëtes latins modernes, (1630-1697).

4. La Monnoye, le poëte dijonnais bien connu (1641-1728).

5. Régis, philosophe cartésien (1632-1707); cf, sur sa polémique avec Huet, dans *A travers les papiers de Huet*, une lettre du P. Brossette.

6. Nom illisible.

7. Est-ce l'auteur de l'Histoire de l'Académie des Sciences?

8. Simon Foucher, chanoine de la Ste Chapelle de Dijon (1644-1696).

il voudra, car c'est luy qui m'a asseuré que c'estoit un professeur du Collège du Plessis autrefois. J'en feray encore une plus ample perquisition.

Je vais, Mgr, vous faire part, en attendant, d'une lettre envoyée ici à M. de Laroque, nostre voysin et bon ami, par M. Bayle (1), escripte à ce dernier par M. Leibnitz auquel nous avons fait part, Monsieur, de vostre souvenir aussi bien que M[r] Bayle (2).

Voila, Monsieur, l'extrait de cette lettre que j'ai cru devoir estre agréable à V. G.

Je sais peu d'autres nouvelles de la République des lettres dont je puisse vous faire part. Je n'ay point receu de nouvelles de Hollande depuis ce que je vous manday par ma dernière. Les œuvres de Bochart y sont achevées d'imprimer (3). M. Carpzovius (4) escript de Leipzig à

1. Bayle, philosophe et érudit (1647-1706), auteur du Dictionnaire historique et critique, ce chef-d'œuvre d'érudition malicieuse et perfide.

2. J'ai publié ce fragment de lettre de Leibnitz dans la Rivista di Filosofia de Rome, dans un article « Due frammenti inediti dell' epistolario di Leibniz (1888) ». Il est assez intéressant pour que je le reproduise ici: « J'honore infiniment Mgr l'évêque d'Avranches, dit M. Leibnitz. Je suis vain d'apprendre qu'il se souvient de moi. Quelqu'un m'a dit que nous aurions bientost de lui un ouvrage intitulé Concordia rationis et fidei. Tout ce qui vient de cette main est exquis et fera honneur à notre siècle auprès de la postérité. Un certain M[r] Sveling de Brême ayant répondu à la censure de cet illustre évêque contre Descartes, on m'en demanda mon sentiment. Je respondis qu'à mon advis la meilleure façon de satisfaire à M. l'évêque d'Avranches seroit de profiter des avis qu'il a donné aux Cartésiens, de joindre les expériences de la physique, les recherches de la mathématique et la lecture des bons autheurs à celle de leur maistre, et de se dépouiller d'une certaine vanité ridicule qui règne dans l'esprit de quelques-uns et qui les empesche d'avancer. Car je ne sçay par quelle fatalité il arrive que de toutes les belles découvertes de nos temps, pas une n'est dûe aux Cartésiens. Il semble que l'esprit de secte est naturellement contraire à l'invention et que la méthode de M. Descartes est morte avec son auteur. Cela n'empêche pas qu'il ne faille rendre justice à Descartes, qui estoit sans doute un des plus grands philosophes que nous connaissions. Il estoit aussi très grand géomètre. Cependant on a trouvé depuis qu'il n'est pas allé aussi avant qu'il se vantait et qu'il n'a pas même assez connu les secrets de l'analyse.

« J'ai envoyé à M. l'abbé Foucher quelques raisons qui me persuadent que l'étendue ne fait pas l'essence de la matière. Je seray bien aise de sçavoir ce que quelque homme versé en ces matières en pense, etc. »

3. Samuelis Bocharti opera omnia. Lugd. Batav. 1675-1691. 2 v. in-fol.

4. Carpzow, historien, éditeur des lettres de H. Languet (1649-1699).

M. Ménage que M. de Spanheim (1) devoit bientôt donner au jour toutes les œuvres de l'empereur Julien in-folio avec des notes (2). On voit icy le *Sorberiana* de M. Graverol (3) dont M. Ménage et le Président Rose n'ont pas subject d'être contents. Il y a un article sur M. Scarron qui est un peu délicat et je m'étonne que M. Graverol l'ait inséré dans ce livre (4). Le P. Noris promet de m'envoyer un nouvel ouvrage de sa façon :

« Cum Galli cardinales electo pontifice ad vos revertentur, si tamen me vivo vaticana ipsa comitia absolventur, (jam enim in 4um mensem protrahuntur; equidem noster Clis Barbadicus in Petri sede adoraretur, si ad propositas factiones animum inclinasset; at vir eximie sanctitatis, vita integer, excelsus, purus, mavult privatus vivere quam sordidiori via ad Vaticani summitatem rundere. Cardlis Ottobonus Barbadico nempe venetus veneto adversatur : quod illi hunc timeo censorem (5).) »

J'ose, Mgr, asseurer M. Foucault de mes très humbles respects (6). Je suis avec tout le respect possible, etc.

IV.

Villey-sur-Tille, 29 juillet 1692.

Monseigneur,

Je reçus d'Hanovre deux jours avant que partir de Paris une belle et grande lettre de M. Leibnitz où il y a

1. Spanheim, homme d'Etat prussien et érudit, né à Genève 1629, mort à Londres, 1710, (Cf. Schefer, introduction à la *Relation de la Cour de France en 1690*. (Paris 1882). Cf. E. du Boys. *Les Correspondants de Nicaise*. I. E. Spanheim), ami et correspondant de Huet et de Noris. Voir une lettre de Spanheim à Huet [Florence. Bibl. Laurentienne. Fds Ashburnham 1772] en appendice.

2. Juliani imp. opera cum variorum notis rec. E. Spanhemius. Leipzig 1696 in-fol.

3. Fr. Graverol, de Nîmes (1636-1694).

4. Les passages relatifs à Ménage et au président Rose n'ont rien qui mérite tant d'indignation. On a seulement reproché au Sorberiana de recueillir sur Ménage des anecdotes sans conséquence.

5. Le cardinal Pignatelli fut choisi et prit le nom d'Innocent XII.

6. Nicolas Foucault, intendant de Normandie, archéologue et bibliophile (1643-1721). Cf. Desdevizes du Désert, Mémoires de l'Académie de Caen. 1875. Cf. à l'appendice une lettre de Nicaise à Foucault.

des compliments très particuliers pour V. G. et une critique abrégée, très-exacte et très recherchée, des ouvrages de M. Descartes. On la jugea digne d'être mise dans le Journal des Savants, mais j'ay cru, Monseigneur, qu'il fallait auparavant vous en faire part. Tout ce qui vient de M. Leibnitz faict honneur à la république des lettres et mérite de lui estre communiqué. Je me souviens que, dans les mémoires que je reçus de Rome de sa façon et de celle de M. Auzoult (1) d'heureuse mémoire, et que je donnay à M. Baillet pour servir à la vie de M. Descartes qu'il a donnée au public avec tant d'exactitude (2); je me souviens, dis-je, que ces mémoires de M. de Leibnitz estoient très-particuliers et très-amples, et qu'entre autres choses il y donnoit des marques d'une grande modestie, tesmoigant que quoiqu'il ne fust pas du sentiment de M. Descartes, il ne laissoit pas d'estre fort obligé à ceux qui nous donnoient la vie d'un si excellent personnage. Il en parle dans la critique de cette lettre avec la même modestie. En voicy, Mgr le contenu (3) :

Voilà Monseigneur, tout ce qui peut vous regarder pour seur dans cette lettre. Je ne vous fais point mention de beaucoup d'autres choses comme par exemple de sa *Dynamique*.

Je ne scay si M. Pellisson (4) l'aura envoyée pour cet effect (5) à M. le Président Cousin (6) qui ne m'en a

1. Auzoult, un des correspondants de Nicaise, mathématicien, inventeur du micromètre (1630-1697).

2. Et de prolixité. Voir Baillet, Vie de M. Descartes. D. Hortemels, 1691, in-4°, 1693, in 12. Paris.

3. Extrait d'une Lettre de Leibnitz: J'honore infiniment M. l'évêque d'Avranches et je vous supplie Monsieur de le lui tesmoigner. — à vous entretenir si longtemps sur cette matière. 5 juin 1692. Cf. Die philosophischen Schriften von G. W. Leibnitz herausg. von Gerhardt. Weidmann. Berlin. 1879, T. II, page 534.

4. P. Pellisson, né à Béziers (1624-1695) historiographe et conseiller d'État .

5. Pour être imprimé dans le Journal des Savants, selon le désir exprimé par Leibnitz. Cf. Gerhardt. II. 537.

6. Louis Cousin, président de la Cour des Monnaies (1627-1707), traducteur des Historiens Byzantins.

rien dict, lorsque je lui ay communiqué cette lettre de M. Leibnitz avant mon départ de Paris.

Je me trouve icy, Mgr, à quatre lieues de Dijon (1) où je suis venu au sortir de Paris pour gouster l'air d'une campagne fort agréable, aussi bien que celle de vostre abbaye d'Aulnay. Notre village est situé sur le penchant d'une colline, au soleil levant; un fort joli ruisseau, qui coule au milieu d'une grande prairie et d'un beau vallon, quitte son lit pour passer à ses pieds et faire moudre ses moulins; on entre en ce lieu d'un costé par une grande levée qui traverse le vallon à son embouchure et à sa gorge, où il ouvre une belle et vaste campagne à perte de veue, diversifiée par mille beaux aspects; de l'austre costé de la levée, le vallon va en se rétrécissant insensiblement durant une lieue jusqu'à un grand et beau village qui termine la prairie et forme une autre veue bornée qui n'est pas moins belle que la précédente. Des vignes d'un austre costé (qui produisent de très-bons vins) font tous les autres abords du village par divers chemins qui les traversent agréablement. Les eaux de ce lieu ne sont pas moins bonnes que les vins. Il y en a même quelques-unes de minérales, parmi les fontaines qui les produisent et qui sont l'un des grands ornements du lieu, et forment un joli estang qui se jette dans la rivière. Vous avez au-dessus des vignes et de la montagne, des pelouses agréables pour la promenade, mille endroits charmants dans les bois (2). En un mot, monseigneur, c'est tout dire pour la recommandation de ce lieu que Mercure et Minerve l'ont autrefois choisy pour y estre en vénération. L'on y en voit encore des marques dans une inscription du Haut-Empire, très-belle et très-curieuse, qui s'y conserve sur

1. Les lecteurs du *Bulletin* pourront mieux qu'un provençal apprécier l'exactitude de cette description. M. l'abbé Choiset veut bien m'assurer qu'elle est parfaite.

2. Ce paysage à la Fénélon ne laisse pas que d'être fort agréable, parce qu'il est vrai. Nicaise le voyait en réaliste, avant de le décrire en style noble.

grande pierre voisine, dans une chapelle, qui est au milieu des vignes, à l'un des bouts du village. Elle est dédiée à S. Hermès et à S. Augustin (1). On y vient de toutes parts faire des neufvaines pour les sots et maniaches qu'on y amène et qui y guérissent de leur folie. Gruter, Reynesius, Spon (2) et aucun autre n'ont parlé de cette inscription que nous pourrons donner un jour au public. Si j'avais l'enthousiasme de Theodas, *cet amy fol et sage* (3), ou que je fisse les vers aussi bien que le P. Comire (4), je vous envoyerais aujourd'hui, Mgr, une ode de ma façon à la louange de nostre village. Mais je ne suis nullement poète, et il ne fault pas l'estre à demy pour se mesler d'en vouloir faire le mestier. Nos fontaines n'ont pas la vertu de M. de Segrais vostre amy (5).

Je voudrais bien qu'elles eussent du moins celle de me guérir de mes ardeurs et difficultés d'urine. Je n'userois point d'autre remède et je lairrois là toutes les ordonnances des médecins de Paris que je cours risque de ne pas beaucoup observer. J'ai plus de dévotion à Mercure et à Minerve qu'à Esculape. J'essaierai de me guérir autant que je le pourray par l'abstinence et par la patience et surtout par la joie en ne lisant que des choses agréables.

Il me tarde, Mgr, que je voye les *Dialogues* (6) dont V. G. m'entretint avec tant de plaisir chez elle avant son départ pour la campagne. Le premier se termine dans la Laponie. Rien ne me paraît mieux escript ni plus

1. Cf. Nicaisii dissertatio de Minerva Arnalya una cum Mercurio illius Symbomo, Bibl. Nat. MSS. Nouv. Acq. Lat. 291. M. Caillemer la croit inédite.

2. Gruter, dans son Thesaurus Inscriptionum (Heidelberg 1601), et Jacques Spon, l'archéologue lyonnais (1647-1685) dans son Ignotorum atque obscurorum quorumdam Deorum arae (Lyon 1676).

3. Il s'agit ici de Santeuil. Cf. La Bruyère. Chap. XII. Des Jugements.

4. Le R. P. J. Commire, jésuite, poète latin (1625-1702).

5. Segrais, le fameux poète pastoral (1624-1701).

6. Il s'agit des Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme (Paris, 1692).

agréablement. J'aurais souhaitté que la lecture n'en eût jamais fini et qu'après la Laponie vous m'eussiez mené dans les Indes *a Gadibus ad Gangem*. Cette manière de traicter les choses me semble plus persuasive, du moins plus insinuante : c'estoit celle des anciens. Je voudrais qu'on n'eust jamais parlé de philosophie qu'en goguenardant comme cela par dialogues et par de petits contes agréables (1). On y aurait plus profité et mieux fait son compte que par tant de raisonnemens et de gros volumes inutiles et ennuyeux.

J'ai sur ma table actuellement deux livres espagnols dont l'un a pour titre *Refranes, Glosados e filosofia volgar*, d'un nommé Nunez, et l'autre *Filosofia secreta* d'un Don Juan Perez où tout ce qu'il y a de plus particulier dans l'une et l'autre des philosophies, soit commune, soit secrète, s'y trouve tiré des proverbes, des manières de parler vulgaires, des contes et des fables anciennes.

Mais je ne prends pas garde, Mgr, que je vous ennuie moi-mesme par cette lettre campagnarde où je vous dicts tant de choses inutiles. Je voudrais bien en avoir de meilleures à vous dire et que nos amis de Hollande, dont je receus quelques lettres avant que sortir de Paris, m'eussent fourni de quoy le faire. Je n'y ai rien trouvé de considérable concernant la République des lettres que l' « *Essai du Dictionnaire Critique et Historique* » (2) que M. Bayle a donné au jour et qu'il nous envoye. Il en envoyera un exemplaire au cher M. Ménage qui n'a plus besoin de critique. Je n'ai aucune nouvelle du *Paradis terrestre* (3) du costé

1. Cette rencontre d'opinions entre l'abbé Nicaise et l'auteur du *Prêtre de Némi* est au moins surprenante.

2. C'est le « *Projet du Dictionnaire* » paru en 1692, in-8°, qui depuis a été mis tout entier dans le Dictionnaire historique et critique (cf. Desmaizeaux, Vie de Bayle, p. 27, 199).

3. Allusion au projet de réponse au livre de Huet « De la situation du paradis terrestre (Paris, 1691) », dont il est si souvent question dans les Lettres de Nicaise.

de Hollande. Nos *Sirènes* (1) sont heureusement arrivées en Italie, où elles avaient plus d'habitude avec les gens du pays qu'avec les bourgmestres de Hollande qui sont maintenant imprattticables (2).

Je suis, Mgr, etc.

NICAISE.

V.

Dijon, le 3 août 1693.

Monseigneur,

V. G. recevra cette lettre par les mains de M. Turretin de Genève (3), dont le nom et la famille ne sont pas inconnus dans le monde. C'est un jeune homme qui, à l'âge de vingt-deux ans, en sçait autant dans les langues et dans les sciences que les plus vieux et les plus avancés en peuvent savoir. Il a esté admiré des plus savants de Hollande aussi bien que de ceux d'Angleterre. Il parle pertinemment des hystoires de toutes les religions de ces insulaires. Il seroit à souhaitter pour le comble de ses perfections qu'il se fust deffaict de la sienne; il faut espérer que le Seigneur lui en fera un jour la grâce; c'est son ouvrage et non celui des hommes (4). M. Turretin ne désire point sortir de Paris pour retourner à Genève sans y voir les personnes qui y ont le plus de relief et de considération dans les arts et dans les sciences, et comme vous estes, Mgr, celle qu'on doit regarder comme la première et la principale de toutes, je lui ay fort recommandé d'aller rendre ses respects à Votre Grandeur; et je me suis en même temps servi de cette occasion pour l'asseurer aussi des

1. Les Sirènes, ou Discours sur leur forme et figure. Paris. J. Anisson, 1691.

2. A cause de la guerre [de la Ligue d'Ausbourg].

3. Cf. E. de Budé, Introduction aux Lettres de Turretin à Nicaise (*Bulletin d'Histoire religieuse de Dijon, 1886*).

4. Cet endroit suffirait à prouver la tolérance de Nicaise.

miens et de ceux de M. Spanheim qui m'en charge fort par sa dernière (1), que j'ay receue dans un pacquet de M. Leibnitz, qui me faict la même prière. Il m'a envoyé la première feuille de son *Codex Juris gentium diplomaticus* (2) que j'ay fait mettre dans le *Journal des Savants*. M. Spanheim me mande qu'il achève son *Julien* tant qu'il peut et qu'il espère qu'il sortira entièrement de la presse de Leipsic cet hiver. Il a achevé le *Callimaque* (3). Ce sera un gros commentaire qui l'a occupé longtems parce qu' « *il y a trouvé* (dit-il) *de belles choses à dire* ». Il avoue néanmoins que cela lui a bien faict perdre du tems qu'il aurait pu employer à de meilleures choses. Mgr de Court (4) est de retour des eaux de Bourbon, dont il a reçeu un merveilleux secours, à ce qu'il me mande. Je souhaite d'en recevoir un pareil de celles de nostre campagne que je vay prendre. Je suis fâché, Mgr, du désastre qui est arrivé à votre bibliothèque, que je croy entièrement rétabli (5). On me mande qu'on réimprime en Angleterre les *Dogmata theologica Petavii* (6). M. Baudelot (7) et M. Graverol de Nismes veulent arracher les aisles à nos Sirènes (8), comme firent autrefois les Muses et leur donner des aislerons. Elles arriveront plustost en Hollande de cette manière, car elles volent si lentement

1. Cette lettre de Spanheim à Nicaise manque dans le travail déjà cité de M. du Boys.

2. Codex Juris Gentium diplomaticus (Hanovre, 1693) suivi en 1700 de la Mantissa Codicis J. G. diplomatici.

3. Callimachi, opera, etc. Utrecht, 1697. C'est surtout l'œuvre de Theod. Grœvius.

4. Caton de Court (1654-1694). Cf. du Boys, loc. cit. p. 13, n. 1. C'était un membre de l'Académie des Arcades fondée à Rome par Christine de Suède.

5. L'incendie et le pillage de la bibliothèque de Huet. Cf. Huet, Mémoires.

6. Erreur. C'est à Amsterdam qu'on réimprimait les Dogmata theologica de Petau, en 6 vol. in-folio, en y ajoutant des traités et des notes qui n'étaient pas dans la première édition.

7. C. C. Baudelot de Dairval, numismate (1648-1722).

8. « M. Baudelot va publier une dissertation des Sirènes où il n'est pas du même avis que M. l'abbé Nicaise. » (Basnage, Hist. des ouvrages des Savants, novembre 1693.)

que depuis deux ans et demy que je les y ai envoyées elles n'y sont pas encore arrivées, c'est ce qui m'a obligé d'escrire à nos amis en leur mandant cette nouvelle, que « *citiùs adnatabunt ad vos Sirenes cum pinnis quam cum pennis advolabunt*.

Je suis, Mgr, etc.

VI.

Dijon, 16 aoust 1693.

Monseigneur,

Je ne sais si M. Bernard (1) vous aura faict part d'une lettre de M. Leibnitz qu'il m'envoya toute ouverte et sans enveloppe. J'ay creu dans cette incertitude que je le devois faire moy-mesme :

« Vous avez faict trop d'honneur à mes bagatelles de les montrer à Mgr d'Avranches, et moy mesme je leur en ai fait trop en les adressant à vous. Une personne qui m'est inconnue a répondu à ce que j'avois allégué pour prouver que l'essence du corps ne consiste pas entièrement dans l'estendue, et ji ay repliqué dernièrement, M. le président Cousin ayant eu la bonté d'insérer ma réplique dans son Journal. Cela servira de response en mesme temps à des observations d'une personne de considération qu'on m'avoit envoyées. J'avois faict quelques remarques sur la première et la seconde partie des *Principes* de M. Des Cartes qui comprennent la partie générale de sa philosophie, et je les ai envoyées en Hollande pour y estre veues avant l'impression par des habiles gens tant Cartésiens qu'autres affin de profiter de leurs avis. La distance des lieux la difficulté des tems m'a empesché de les envoyer en France où j'aurais voulu les soumettre au jugement incomparable de Mgr d'Avranches, à qui je vous supplie de rendre témoignage de ma vénération et des grâces tres-humbles de ma part de la bonté qu'il a eue de se souvenir de moy. »

M. le président Cousin n'a point encore parlé de la critique de ce galant homme sur les ouvrages de Descartes, comme il avait promis de le faire au mois de novembre dernier (2). Il attendait l'arrivée de Jaques

1. Est-ce Bernard, auteur des *Commentaires sur Josèphe* (Oxford, 1700), dont il est question dans la lettre 26 de Spanheim ? (Du Boys, loc. cit. p. 26.)
2. Cf. *Journal des Savants*, novembre 1692.

Aymar, ce nouveau profète, qui, comme un autre Moyse, commande aux corpuscules avec sa baguette et les met en mouvement (1). Dieu sait si les Cartésiens ne donneront pas dans cette jonglerie ! Je m'asseure que M. le président les désabusera par cette excellente critique de M. Leibnitz. Je lui manderay par le premier courrier le jugement que fait de ce personnage un des plus honnestes hommes de Genève, qui est même cartésien. C'est M. Chouet, conseiller d'état et secrétaire de la République. Voicy, Mgr, ce qu'il m'escript sur ce sujet :

« Je ne scay ce que vous pensez de ce Jaques Aymar. J'ay veu deux petites dissertations sur ce subject de deux médecins de Lyon, l'un s'appelle Garnier, l'autre Chauvin, mais pour vous en parler librement, ils ne me donnent pas ni l'un ni l'autre une grande idée de leur mérite. Quoique Cartésiens, ils ne m'ont pas persuadé la vérité du fait, et quand j'en conviendrais avec eux, il me semble qu'on pourrait raisonner d'une manière plus évidente, du moins plus vraisemblable, qu'ils ne font; ce que je pense de cette affaire est que Jacques Aymar est un franc frippon et qu'il ne seroit peut-être pas fort difficile de le luy faire confesser dans une prison. Tout ce qu'il a de singulier est de pouvoir mettre son sang en mouvement quand il veut, d'où vient la sueur et la pulsation de poulx. Mais cela n'est pas fort merveilleux. Quoiqu'il en soit, à cela près je tiens le reste pour fourberies, et je suis seur que nous nous en convaincrons encore mieux si nous voyions tout le procès et toutes les informations qui nous ont esté faites à Lyon au subject du meurtre qui a tant faict de bruict. »

J'espère que M. de La Mare le fils se déterminera à la fin à donner au public la *Vie de M. de Saumaise* faite par M. son père (2). Nous le poussons à cela autant que nous pouvons avec M. Hautin qui me charge, Mgr, de vous faire ses compliments.

1. Cf. Gilardin, *Un procès à Lyon en 1692. Aymar*, *L'Homme à la baguette*, Lyon, 1837. *Journal des Savants*, 1693, p. 16 et 189. Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*, II, 190.

2. Cf. sur cette publication, une de celles auxquelles Nicaise s'intéressa le plus, L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, I, et Tamizey de Larroque, *Lettres de Saumaise à Peiresc*. Cf. ci-dessous, *Lettres à Huet*, 6 à 9, 11, 16 à 18.

VII.

Dijon, le 23 aoust 1696.

Mgr, j'ai été charmé de la modestie et de l'humilité avec lesquelles V. G. m'a fait l'honneur de m'escrire. Je ne crois pas avoir jamais receu une meilleure lettre ni plus édifiante de M. l'abbé de la Trappe (1). Il faut néanmoins que cette modestie souffre les justes louanges que lui donne M. de Spanheim dans son nouveau *Julien*, dont M. Leibnitz me charge de faire part à V. G. en ces termes (2) :

Il faut, Mgr, faire part à V. G. des nouvelles littéraires dont M. Leibnitz me régale en cette lettre (3).

Je vous dirai, Mgr, en passant, que c'est moi-même qui ai inspiré à M. de Spanheim de mettre dans son ouvrage le *S. Cyrille adversus Julianum* pour suppléer au P. Petau qui ne nous l'a pas donné dans les œuvres que nous avons de lui de cet empereur (4).

M. de la Mare a eu des affaires ; mais il m'a promis qu'il allait travailler à mettre au net la *Vie de M. Saumaise* pour vous l'envoyer, Mgr. Il aura l'honneur de vous escrire. Je reçus hier une grande lettre de M. Thomassin de Mazaugues (5), conseiller au parlement de Provence, qui va nous donner 2 volumes in-4° de *Lettres des Sçavants de l'Europe à M. Peiresch.* Il y en a

1. L'abbé de Rancé, avec qui Nicaise s'était étroitement lié d'amitié en Italie.

2. Extrait d'une lettre de Leibnitz (non datée, crue du 30 avril 1696, par Gerhardt) :

Je vous supplie, Monsieur, de marquer à M. d'Avranches — obligé à ce prélat de son souvenir. (Gerhardt, *op. cit.* II, p. 556.)

3. Extrait : Mons. de Spanheim et M. Morel ne sont pas des plus pressés. — Je me promets des choses bien importantes sur... ce que S. Cyrille y a répondu [à Julien]. (*Ibid.*)

4. Extrait : On a publié aussi à Berlin — Occasion de dire plusieurs belles choses. (*Ibid.*)

5. Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues, héritier des papiers de Peiresc (1647-1712). Cf. Caillemer, *loc. cit.*, p. 177, et Tamizey de Larroque, *Bull. critique*, 1882, p. 254.

46 de M. Saumaise (6) dont 42 n'ont pas été imprimées où il y a bien des particularités de sa vie assez singulières. Il y en a une fort longue contre M. de Valois, dans laquelle il fait voir toutes les fautes qu'il a faict dans les in-4° qu'il fit imprimer en 1634, intitulés *Excerpta ex Polybio, etc.* (7). Il ne l'espargne pas. Il a une copie d'une lettre du même M. Saumaise sur *Les Thyrses des Anciens* (8). Le copiste n'entendant pas le grec avait laissé en blanc les citations, et par ainsi la lettre est défectueuse. Mais, comme elle est fort belle, sçavante, et qu'elle a un sens sans ce grec, il ne laisse pas de la mettre. Elle estoit escrite à M. du Puys qui en envoya copie à M. de Peiresch. On voit dans une autre lettre tous les desmeslés qu'il eût en Hollande contre Heinsius, qui faillirent à luy faire quitter ce pays, et autres particularités de ses ouvrages et de sa vie.

Pour ce qui est du *portrait* de M. de Court (9), beaucoup de gens y auraient souhaitté un peu de détail, et M.... (10) m'escrit qu'il avait quelque envie d'y en mettre, mais qu'il n'avait pas le tems. Je ne sçay si V. G. a vu ce nouveau livre de Van Dale, *De Origine et progressu Idololatriae et superstitiarum, in-4°, à Amsterdam* (11) qu'on m'a envoyé de Genève. Je suis, Mgr.

VIII.

Dijon, le 21 mars 1697.

J'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant la *Vie de M. Saumaise*. Je l'ay communiquée à M. de la Mare qui se dispose à vous l'en-

1. Cf. Tamizey de Larroque, *Lettres de Saumaise*, passim.
2. Cf. *Ibid.*
3. Cf. *Ibid.* et la conjecture de Caillemer, *loc. cit.*
4. L'abbé Genest. *Portrait de M. de Court*, 1696.
5. Illisible.
6. Van Dalen, érudit (1638-1708).

voyer incessamment par un ami qui la remettra fidèlement entre les mains de V. G. J'ai cru que je ne devais pas attendre cette occasion pour luy escrire et lui faire part des deux lettres de M. de Spanheim et de M. de Leibnitz que j'ay receu en même temps que la sienne, puisqu'elle la regarde. Je commence par celle de M. de Leibnitz (1).

Voilà, Mgr, pour ce qui est de la lettre de M. de Leibnitz qui ne souhaite assurément les *Instructions de M. l'evêque de Constance* (2) que pour les mettre dans son *Codex diplomaticus*. Je lui feray savoir le désir que vous avez, Mgr, de le servir. Je crois que nous trouverons ce qu'il demande dans les archives de nostre chambre des comptes où sont les actes originaux du Concile de Basle. Je n'ai pu encore y aller, mais le Doyen de la chambre qui est fort de mes amis m'a promis de me donner tout ce qui se trouvera de cet évêque (3).

Venons maintenant à la lettre de M. de Spanheim dont je supprime les compliments (4).

Voilà, Mr, ce que m'écrit M. Spanheim. Mais à propos du cardinal Noris, il faut, Mgr, vous faire part d'une troisième lettre de M. Begon qui vous regarde de quelque façon.

Le P. Bonjour, (m'escrit-il), jeune homme très-versé dans l'antiquité et qui travaille actuellement auprès du cardinal Noris, m'a envoyé depuis peu une pièce de sa façon qui sera de vostre goust. En voici le tistre : *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi, etc.* Ces dissertations sont le prélude d'un plus grand ouvrage dans lequel il prétend prouver que Joseph est le fameux Mercure des Egyptiens. Il me promit il y a deux

1. Fragment de la lettre du 20/30 février 1697 (Hanovre), publiée par M. Caillemer, *loc. cit.*, p. 50-55] : « Voicy, Mr, une lettre de M. Spanheim — a esté donné à toute la nation. » :

2. Cf. Caillemer, *loc. cit.*, p. 49, note 1.

3. Ce passage, depuis les mots « dans les archives », est imprimé dans Caillemer, *loc. cit.*, p. 49, *ibid.* Je ne sais d'après quel manuscrit.

4. Extrait d'une lettre de Spanheim à Cl. Nicaise, du 22 janvier 7 février 1697, tout récemment imprimée par M. Emile du Boys avec des notes savantes : « M. Leers, libraire de Rotterdam, — parole et achève l'*Histoire des Donatistes.* » Cf. E. du Boys, loc. cit., p. 45.

ans quand il passa ici qu'il expliqueroit dans ce dernier ouvrage un monument égyptien que j'ay dans mon cabinet et dont j'ay faict graver une planche à sa sollicitation.

Voilà, Mgr, une grande lettre dont V. G. me pardonnera, s. v. p., le grifonnement et l'encre méchante. J'ay cru qu'elle seroit bien aise d'apprendre toutes ces choses. M. Grœvius me mande que M. Gronovius fait imprimer actuellement à Leyde l'histoire fabuleuse, *Historiam mythicam ex antiquis nummis et monumentis illustratam* et que l'on publie à Amsterdam une nouvelle édition de la *Bible critique* plus complète beaucoup que celle d'Angleterre.

Post-scriptum. — V.-G. aura soin, Mgr, de me faire sçavoir si elle a receu le Julien de M. Spanheim pour lui en faire part. Apparemment M. Leers l'aura adressé avec le mien à M. Anisson (1), comme il m'a mandé luy avoir envoyé pour moi il y a plus d'un an et demy deux exemplaires en grand papier de *Junius de pictura veterum* (2) qu'il a dû recevoir. J'en ai écrit plusieurs fois à M. Anisson, aussi bien que de quelques autres livres qu'il a à moi depuis que j'ay quitté Paris, sans qu'il ayt daigné me faire aucune response. J'ay esté surpris de ce silence de la part d'une personne que je croyois de mes meilleurs amis. Faictes-lui en, Mgr, des reproches lorsque vous le verrez. Ce serait bien pitié de moi si tous mes autres amis me traictoient de la sorte. — Dans l'un des exemplaires de ce *Junius*, M. Leers a mis, à ce qu'il me mande, deux portraits de Junius que je luy avais demandé pour rétablir celui qui manquait dans le mien aussi bien que dans le vostre, pour me faire entendre que je ne devais pas m'en estonner et que ce n'estoit pas à moi seul qu'on avait joué cette pièce. J'en écrivis à V. G. pour sçavoir la

1. Le Directeur de l'Imprimerie Royale.

2. Du Jon, archéologue de Heidelberg (1589-1677). *De Pictura Veterum, libri* III. Amsterdam 1637; in-4°; rééd. par Grœvius, Rotterdam, 1694.

vérité du faict. Elle me fit l'honneur de m'escrire qu'elle ne savoit ce que c'estoit et qui lui envoyoit ce livre, que je m'étonne qu'on ait gardé jusqu'à présent sans le lui envoyer, comme l'on a faict le mien, quoiqu'il n'y eût pas de portraict de l'auteur. Il y a quelque chose de caché là-dessous, que nous découvrirons avec le temps, et pour vous dire, Mgr, ce que j'en pense et que je prie V. G. que soit secret entre elle et moi, je crois que, pour sauver le mensonge qu'on m'a débité à crédit, on aymeroit mieux, en vous donnant le portraict de ma part, y joindre encore le Junius : tant il est vrai que le menteur porte toujours à la fin la peine de son mensonge. Pourveu que ce Junius soit en grand papier (1) ! Je serai bien ayse d'avoir contribué à lui procurer un livre, le mieux imprimé que j'aye vu de ma vie, soit pour le papier, soit pour le caractère et la correction ; le public m'en a l'obligation ; ce que M. Graevius, qui le sait bien, devait dire dans sa préface qu'il y a mise. M. Bayle m'a vengé un peu sur ce silence de M. Graevius dans son Dictionnaire critique, comme M. Leibnitz a faict rendre justice à M. Rabence dans les *Actes des Savants* de Leipzig contre ce que M. Berger a dit de désobligeant et contre la vertu de ce savant homme dans la préface du *Thesaurus Brandeburgicus*.

Nous croyions, Mgr, vous envoier aujourd'hui par le carrosse de Paris la vie de M. Saumaise, mais ce ne sera que lundi prochain. Elle vous sera rendue par un de nos bons amis M. Fitsjean, maistre des comptes et doyen de la chambre, à qui M. de la Mare la donnera à ce qu'il vient de me mander. J'espère de voir demain dans la chambre des comptes par son moyen les actes du concile de Basle et ce qui concerne l'évêque de Coutances pour en régaler nostre ami M. Leibnitz. M. de Meursault me charge fort dans sa dernière de vous faire ses compliments. Il voudrait bien avoir du vin de Meursault et de Volnay, mais il s'y prend trop tard. Ces vins sont enlevés d'abord. Je suis, Mgr.

1. Cri du cœur du bibliophile.

IX.

Dijon, le 20 juin 1697.

Mgr, j'ai bien de la joie d'apprendre par M. de la Mare que V. G. soit heureusement de retour à Paris de l'assemblée provinciale où elle estoit allée. C'est ce qui m'oblige de lui escrire pour l'en assurer, crainte qu'elle ne s'en aille bientôt à son aimable *desertum* où la belle saison l'invite, aussi bien que moy d'aller au mien, ayant passé les plus beaux jours du printemps à la ville où les opéras et les estats de la province qui s'y vont tenir incessamment ne me tentent point pour y rester davantage (1). Je suis obligé, Mgr, à V. G. de la confidence qu'elle m'a bien voulu faire de la lettre de M. Anisson, qui est toute remplie de contradictions, comme elle l'aura bien reconnu. Je ne lui attribue rien de tout ce que ses consors ont fait à mon égard touchant le *Junius de Pictura Veterum*. Je le croy trop honneste homme et trop de mes amis pour que je le fasse; il a voulu les excuser du mieux qu'il a pu. Ils viennent d'encore enchérir sur leurs premières brisées, car ils m'ont envoyé les deux exemplaires de Junius, dont il y en a un imparfait, que je destinois à M. le Cal Albano, secrétaire des brefs (2), qui m'a envoyé le livre in-folio de deffunt M. Bellori des *explications des peintures de Rafael d'Urbin qui sont au Vatican* (3) et que cette Emce a fait imprimer à ses frais. Ils ont oublié le portrait surnuméraire que M. Leers m'envoyait avec celluy que je leur avois mandé de remettre à V. G. pour

1. Nicaise n'avait pas toujours professé la même indifférence à l'égard des cérémonies officielles. Voir ce qu'il raconte de son séjour en Italie et les fêtes du Vatican. Caillemer, *loc. cit.* Introd. page 9.

2. Jean-François Albani, pape sous le nom de Clément XI. « On se réjouit fort ici de l'élection du cardinal Albini au pontificat; je ne parle point par rapport aux affaires politiques, mais par rapport à la République des Lettres. » (Basnage, mars 1701, p. 137).

3. Bellori, Descrizione delle imagini dipinte da Raffaelo d'Urbino nelle camere del Palazzo Vaticano.

supplément au volume qu'ils m'ont voulu faire accroire que M. Leers avait envoyé à V. G. pour sauver leur mensonge. Je leur pardonne toutes ces choses, que je n'ai garde d'imputer à M. Anisson, auquel j'écriray demain par un de mes amis. Je pardonne aussi à M. Graevius la faute qu'il a commise à mon égard, touchant ce livre dont il sait que le public m'est redevable, sans qu'il en ait dit un mot dans sa préface de Junius. Deux des plus honnestes hommes de l'Europe et de mes bons amis, M. Leibnitz et M. Bayle, ne lui ont pu pardonner cette omission, et ce dernier l'a mesme publiée dans son *Dictionnaire critique* qu'il m'a envoyé (1). Il faut maintenant vous dire des nouvelles de tous les deux. M. Bayle est un peu vangé de ce que M. l'abbé Renaudot avait dit avec un peu trop de sévérité contre ce livre à M. le chancelier (2) pour le décider à en empescher le débit, puisque on me mande que Leers en trois mois de temps en a distribué toute l'impression, et a mesme esté obligé de rendre l'argent à ceux qui lui en avoient donné pour des exemplaires par avance. M. Bayle a envoyé une grande Apologie de ce dictionnaire contre cet abbé à M. Bourdelot, médecin ordinaire du roy (3), nostre bon amy, qui me l'a mandé.

Pour ce qui est de M. Leibnitz, j'ay bien des choses à vous dire, Mgr, sur son chapitre. Il me charge, Mgr, d'asseurer V. G. de ses très humbles respects, dont il attend quelque chose de la négotiation de l'évêque de Coutances avec les Bohémiens de la part du concile de Basle. Je voudroit bien aussi que V. G. voulût penser un jour à faire part au public de quelques-unes des belles observations

1. Le Dictionnaire historique et critique de Bayle n'avait encore que deux volumes, parus : le T. I en août 1695, le T. II en oct. 1697.

2. Cf. Desmaizeaux : *Vie de Bayle*, p. 29M, sqq. Renaudot fut trop rigide dans le jugement qu'il en donna par écrit, ce qui mit un obstacle invincible au dessein des libraires de Paris. Ce petit écrit de M. Renaudot fut d'abord imprimé..... — Bayle y répondit par le « Jugement du public et particulièrement de l'abbé Renaudot sur le Dictionnaire du sieur Bayle. »

3. Neveu du médecin de Christine de Suède, mort en 1708.

qu'il aura faictes touchant *litus saxonicum* et les traces de la langue saxonne dans ces quartiers. J'avois voulu lui donner M. Baillet pour correspondant à Paris, car il m'en avoit demandé un, mais il s'en est excusé sur l'entreprise qu'il a faicte d'une nouvelle vie des saints (1).

Voicy, Mgr, ce que M. Leibnitz me dit sur la mort de M. Foucher que je lui ay mandée, le tout conforme à mon sentiment (2).

Comme j'avois parlé à M. Leibnitz du quiétisme ennemi des belles-lettres et du livre de M. de Cambrai qui faict du bruit, voicy ce qu'il me dit là-dessus, que j'ay mandé à M. Bourdelot, qui en fera part à M. de Meaux. J'ai envoié les livres de ces deux prélats à M. Leibnitz (3).

Il faut, Mgr, vous faire part maintenant de ce qu'on m'écrit de Genève, qui est que : M. de Tournes a sous ses presses il y a quelque temps les lettres des sçavants à M. de Peiresc. Ce recueil est attendu de bien des gens et avec raison. On ne manquera pas de donner un soufflet à l'édition de Genève en Hollande quand elle y paroistra. M. le Clerc, auteur de l'*Histoire de la médecine* (4), frère de celui de la *Bibliothèque universelle* (5) est un peu surpris de ce que Mons. Dacier dans sa traduction d'*Hippocrate* (6) se fasse honneur de ce qu'il a dict dans cette histoire sans qu'il ayt faict mention de lui. Il m'écrit que son frère travaille à une nouvelle édi-

1. Extraits d'une lettre de Leibnitz. Hanover, *30 avr.* (10 mai), 1697, Gerhardt, II 567-8. « Il est très vrai que M. Baillet est homme = pour ranger les recueils. »

2. Extrait de la même lettre : « Je suis fâché de la mort de M. Foucher = digne de paroistre posthume. » (*Ibid.*)

3. Extrait de la même lettre : « Si à l'imitation d'Allatius = qu'on a quelque tort de part et d'autre. » (*Ibid.*)

4. Leclerc (Daniel) : *Histoire de la médecine où l'on voit l'origine et les progrès de cet art... les sectes... les noms des médecins*. Amsterdam, G. Gallet, 1701, in-4.

5. *Bibliothèque universelle et historique*. (Amsterdam, 1686-1693) 25 vol. in-12. Les *tables* parurent en 1718.

6. « M. Dacier a enfin produit en 2 vol. in-12 une traduction françoise d'Hippocrate avec des remarques. Il y a à la tête une assez longue préface et ensuite la vie d'Hippocrate. » Basnage, mai 1697.

tion du Moréri qu'il tâchera de rendre plus correcte (1). Quelques-uns disent qu'il la grossira de ce qu'il trouvera à son subject dans le dictionnaire critique de M. Bayle.

M. Bégon m'escrit que le P. Bonjour va travailler aux Antiquités Egyptiennes. M. Leibnitz voudroit fort qu'il y fît un recueil de mots égyptiens rapportés par Plutarque *de Iside et Osiride*. Voilà, Mgr, que c'est tout ce que V. G. aura aujourd'hui de, etc.

X.

Dijon, le 18 juillet 1697.

J'apprends par M. Simon (2) que V. G. est présentement de retour à Paris en bonne santé. Je profite de cet avis pour lui en témoigner ma joie et l'assurer de la continuation de mes respects. La dernière lettre de M. de Leibnitz me fait fort mention d'elle et me prie de l'assurer de la continuation des siens. Il me parle fort du glossaire saxon (3) et de son étymologie du mot de Germains tiré de Herminons. Voici un extrait de cette lettre (4).

Parlons maintenant français. Je croy que V. G. aura veu dans le *Journal des Sçavants* l'extrait de la lettre que M. Leibnitz m'écrivait sur la philosophie de M. Descartes. Je ne l'ai point vu ; on m'avoit mandé que Regis y faisoit ou y devoit faire quelque réponse dans ce même journal, dont je ne diray rien à V. G. puisque

1. Plusieurs lexicographes travaillaient alors à la refonte du *Moréri*. En 1699, il y en eut une réédition par Vautier.

2. Ce M. Simon ne pourrait être identifié que bien témérairement à l'oratorien Richard Simon.

3. Entrepris par Meierus de Brême sur ses conseils.

4. Extrait de la lettre de Leibnitz du 28 may 1697 : « Je suis ravi non seulement qu'il (Huet) approuve ma conjecture = travaille au *glossaire* saxonique à ma persuasion. » — Voir Henry, *Un érudit*, p. 119. Caillemer, *loc. cit.*, p. 58-59.

je ne l'ai pas veu (1). On m'a prié d'escrire à M. Leibnitz qu'on seroit bien aise s'il vouloit faire part au public de tout son système contre la philosophie de cet auteur, pour qu'on y respondît et que par ce moyen la vérité pût s'esclaircir. J'ay mandé qu'il avoit promis à V. G. ce qu'il avoit là-dessus pour en avoir votre sentiment et que vous pourriez en faire part au public. Je ne sçay si V. G. se sera informée auprès de Mgr de Coutances de son prédécesseur en cet évesché, député autrefois au Concile de Basle pour les Bohesmiens.

M. Cuper (2) m'a tesmoigné bien de la joye de ce que V. G. avoit vu sa lettre et qu'elle y eust vu l'estime qu'il fait de sa grande et profonde érudition. Il se réjouit fort de voir les livres du P. Bonjour, augustin qui est auprès de Mgr le cardinal Noris, qui a ordre du pape de travailler aux antiquités égyptiennes. Il ne manquera plus que celles-là aux Grecques et Romaines que MM. Graevius et Gronovius donnent au jour. J'ay écrit à ce Père à Rome et je l'ay prié de donner à un de mes amis qui le verra les dissertations préliminaires à son patriarche Joseph qu'il soutient estre le véritable Mercure.

M. de la Mare m'a tesmoigné estre fort obligé à V. G. de la lettre que vous lui avez écrite sur la vie de M. Saumaise. M. Fitsjean, doyen de notre Chambre des Comptes, est mort depuis huit jours à Paris, regretté ici de tout le monde. Nous avons ici M. Santeuil de S. Victor qui y a accompagné Mgr le duc à la tenue des Estats de la province en la place de Mgr le Prince. Ce poète a grande envie de boire du vin de Bourgogne et qu'on lui en donne encore, comme l'on a fait aux précédents estats, ce qui a exercé sa verve poétique, comme l'espé-

1. Sur Régis et sa polémique continue avec les adversaires du cartésianisme, voir Basnage, *Histoire des ouvrages des sçavants*, *passim.*, et Bouillier, *Histoire de la philosophie cartésienne*, t. I.

2. Gilbert Cuper ou Cuypert, érudit hollandais (1644-1716) cf. *Lettres de critique de M. G. C.*, publiées par M. de B [eyer]. Amsterdam, 1755 ; le *Journal de Cuypert*, publié par Hermile Reynald, *Rev. Hist.* 1876, Caillemer, *loc. cit.*, p. 235, et E. du Boys, *loc. cit.*, p. 16.

rance d'en avoir l'exerce encore. Il achève un panégyrique de Dijon où il élève nostre ville au-dessus de celle de Paris et le dédie à MM. des Estats sous le titre de *Santolius Burgundus*. Si tost qu'il sera imprimé (à quoy l'on travaille), j'en envoierai un exemplaire à V. G. Je ne suis point content de M. Rigaud, comme vous le reconnaîtrez par une partie de la lettre que j'écris à M. Anisson, son beau-frère, dont je ferai confidence à V. G. comme elle m'a fait de la sienne.

Je n'ay point reçu de response à la dernière que je me suis donné l'honneur de vous escrire, mon cher patron. Je l'aurois pourtant fort souhaitté, car je ne doute pas que vous ne m'eussiez écrit d'un style plus intelligible que n'a fait M. Rigaud. A vous le dire ingénument, je ne comprends rien du tout à ce qu'il me dit. A force de vouloir estre éloquent, on est souvent obscur, suyvant la remarque judicieuse de notre bon amy le P. Pagi (1) quand il parle des invectives de S. Grégoire de Nazianze contre l'empereur Julien, et c'est, dit-il, le défaut de la pluspart des pères Grecs. M. Rigaud ne trouvera pas mauvais que je le compare à tant de grands hommes; il veut me persuader que je dois estre content de lui. Je vous en fais le juge : on m'a envoyé trois exemplaires du *Junius de Pictura veterum*, l'un de la part de M. Grœvius où le portrait manquait, les deux autres de la part de M. de Witt par M. Leers, dont l'un est imparfait, et où il manque une feuille des plus importantes, et il manque dans l'autre deux portraits surnuméraires que j'avois demandés à M. Leers pour suppléer où ils manquaient et je n'en reçois pas un. Il est vray que vous en avez donné un de mon exemplaire à M. l'évêque d'Avranches, et j'en ay esté bien aise, car je le destinois à ce prélat; mais il ne falloit pas m'enlever encore l'autre, que je destinois à remplir le deffaut de l'exemplaire de M. Grœvius, etc.

Je ne dis pas le reste de cette lettre remplie de plusieurs extraicts de lettres de M. Rigaud qui se contredisent. Il a tant d'affaires qu'il ne se souvient pas de ce qu'il en est; aussi me mande-t-il dans une de ses lettres qu'il faut qu'il se soit mal expliqué. Je suis, etc.

1. Cf. E. du Boys, *loc. cit.*, p. 70, note I, etc. Pélissier. *Quelques lettres à Suarez*. Aix, Makaire, 1889, note 1.

XI.

Dijon, le 1er d'aoust 1697.

Monseigneur, j'aurois reçu avec beaucoup plus de joye celle que V. G. m'a faict l'honneur de m'escrire partant de Paris pour Avranches, si elle m'avoit annoncé de meilleures nouvelles de sa santé et que les eaux de Bourbon lui eussent esté plus favorables pour son rhumatisme. Il semble que j'en sois menacé sur le bras droit que j'ay de la peine à mouvoir depuis quelque tems. *Mal sur mal n'est pas santé.* Il me fâcheroit fort d'en perdre tout-à-fait l'usage et de ne pouvoir pas quelquefois prendre mon théorbe et luy dire :

O decus Phœbi et dapibus supremi
Grata testudo Jovis, o labrorum
Dulce lacrimen, mihi cumque fatur
Rite vocandi.

Je vous envoie, Monseigneur, les vers de M. de Santeuil dont je vous ai parlé dans ma précédente. Je soupé hier avec luy en bonne compagnie chez M. le procureur général de noste Parlement. On y chanta deux chansons faictes sur luy, pour et contre, qu'il ne désapprouva point, tant il avait d'autres sortes de formes, comme il le tesmoigne à V. G. : Bourguignon à Dijon, à Paris Parisien, à Rome Romain, chez les Jésuites Moliniste, à Port-Royal Janséniste. Il ne se souviendra plus de nous lorsqu'il sera à Paris et qu'on lui aura donné ce qu'il demande : du vin et de l'argent (1). Il sera comme ceux qui ont reçu des grâces d'un saint et qui, après avoir échappé au péril s'en mocquent : *passato il pericolo, garbato il santo ;* si ce n'est que l'idée du vin de Bour-

1. Ce témoignage qui semble franc et impartial ne fait pas honneur au caractère de Santeuil.

gogne, lui laissant de grandes traces [dans] le cerveau, ne lui fasse encore dire en sa faveur :

Per te omnes contra et ferventes damna senectæ
Fervebit calidus circum præcordia sanguis !

Voicy, Monsieur, les deux chansons, pour vous divertir ; la première faicte sur son nom et sur l'air de *la Joconde :*

Ne buvons jamais à Santeuil :
  La rime en est funeste !
C'est escueil, ou deuil, ou cercueil,
  Trois choses qu'on déteste.
Buvons plutôt au Victorin ;
  Ce nom digne d'estime
A l'honneur de rimer à vin :
  Nous en aymons la rime !

L'autre chanson est encore sur les vers qu'il a faicts à Dijon que je vous envoie :

Santeuil, dans ses vers pour Dijon,
Faict gloire d'estre Bourguignon,
Mais il maudira sa besogne
S'il n'a du vin et cent louis :
Il renoncera la Bourgogne
Comme il a renoncé Paris.

Il faut maintenant, Mgr, vous parler plus sérieusement et répondre à la vostre où vous me parlez si juste des desseins du P. Bonjour touchant les antiquités égyptiennes et vous faire part de ce que ce père m'écrit de Rome de ses desseins. Voicy une copie entière de sa lettre du 9me du passé.

Je vous suis bien redevable de la lettre dont il vous a plu m'honorer ; le cardinal de Noris, à qui vous l'avez adressée, a eu la bonté de me la donner. La dissertation que j'ay mise au jour est si petite et de si peu de conséquence que j'avais besoin de toute la bonté que M. Bégon a pour moi affin d'en mériter vos éloges. M. Rigord (1) en a déja receu quelques exemplaires que je lui ai faict tenir à Marseille. J'en envoye d'autres à Paris parmi les livres de M. l'abbé Vivan. Le procureur de

1. Rigord (Jean-Pierre) commissaire de la marine et archéologue (1656-1727).

nostre grand couvent les doit recevoir. Je ne manqueray de lui escrire qu'il vous en fasse tenir un ; aussi bien qu'à Mgr l'évêque d'Avranches. Je travaille actuellement à l'accord des antiquités sacrées et profanes selon la vérité du texte hébreu. Après avoir décidé sur la chronologie de toute l'écriture sainte en général et en particulier éclairci celle de Joseph par de bons mss, faict voir que les anciens samaritains estoient entièrement conformes à l'hébreu d'aujourd'hui, démonstré la corruption des 70, développé d'une manière singulière les antiquités des Assyriens, Babyloniens, Mèdes et Tyriens qui ont communion avec nos escritures depuis le temps du roi Ezéchias, faict des nouvelles observations sur les semaines de David, je m'attache aux antiquités d'Egypte. Mon système est tout particulier. J'en ay pourtant conféré avec le card. Noris qui après avoir lu mes cayers en a esté satisfaict. Je traite non seulement des dynasties en général, mais encore de tous les roys, et les endroits qui paraissent les plus stériles y deviennent des plus féconds. Au reste la connexion qu'il y a avec l'Ecriture sainte est si fréquente et si considérable que la chronologie et l'histoire y ont autant du sacré que du profane. Je dois ensuite travailler sur les antiquités des Chaldéens sur lesquelles j'ay faict déjà plusieurs remarques conformément au texte hébreu. Je n'oublierai pas encore celle des Chinois et de plusieurs autres nations dont j'ay découvert les premières époques. J'avois déja fait imprimer ce qui concerne l'Ecriture Sainte en particulier, mais la condition d'un écrivain est si misérable dans ce pays peu curieux de ces sortes de matières qu'on n'y peut rien imprimer qu'à ses propres despens. Ils me seroient d'autant plus grands que plusieurs sortes de caractères entrent dans mon ouvrage. Je suis, etc.

Voilà, Mgr, un jeune homme bien entreprenant et qui parle bien hardiment. Il faut vous dire ensuitte ce que Mgr le cardinal de Noris m'en escrit plus judicieusement au 2 du passé.

Patrem Bonjorium nondum vidi ut illi tuam epistolam traderem. Ille in prœsentia scribit de Aegyptiorum dynastiis volumen, et quidem ingeniosissisme ; rem prœsertim chronologicam insequitur ut annorum supputationem in vulgatis Bibliis descriptum contra majorem LXX interpretum asserat. Is sane juvenis totus est antiquarius; obsoleta inquirit ac miro studio vetusta nomina juxta diversarum gentium idiomata inspicit ut quemdam stuporem, imo etiam risum excutiat; eo genio ductus ingenium vexat in rebus ab hominum memoria remotissimis etc. etc.

Je voudrois avoir le temps de vous copier la lettre entière de ce savant cardinal, remplie de ses agrémens ordinaires. Je vais vous dire seulement ce qu'il m'écrit de M. de Cambray et de M. de Meaux, qu'il y a apparence qu'on amusera en cette cour, sans rien décider sur

le subject de leur controverse, non plus que sur le livre du cardinal Sfondrato :

Antistites Cameracensis et Meldensis suos Romam libros miserunt ac doctorum hominum judicia expetunt et exspectant; privatas etiam ad me literas destinaverant; qui tamen nondum in partes abii sed judicium sustineo. Hoec nova conjuratio rumores ex lectione libri Car[li] Sfondrati exortas suppressisse videtur in Galliis, ubi etiam deferbuere Roma. ubi nova subinde ingruentia negotia priora statim antiquare, etc.

Cette Em. me parle en cette lettre de la mort récente des deux cardinaux ... et Barbarigo (1) et surtout de ce dernier, qui estoit de ses amis et le mien, dont je recevais assez souvent des nouvelles et me fait mention de son caractère et de son inclination pour toutes les bonnes lettres, de son séminaire, de son imprimerie de toutes sortes de langues étrangères pour laquelle il avoit employé près de 300.000 livres (2) et il finit ainsi cet article de sa lettre :

In sinu tuo magni viri jacturam comploro, in eoque dolore tuum etiam intendo.

Il emploie la première page de sa lettre à déplorer l'estat où il se trouve depuis qu'il est cardinal, occupé à mille choses assez éloignées de ses inclinations et qui luy dérobent entièrement le tems, sans lui laisser un moment pour travailler à des choses qui lui seraient plus agréables, car il faut qu'il assiste à un consistoire, à la congrégation du S. Office, à celle de Ste-Marie-sur-la-Minerve, à celle des Réguliers, à celle du Concile, etc., en sorte que toute la sepmaine est occupée sans qu'il lui reste un moment de libre :

Hœc me negotia tota hac hebdomada, m'escrit-il, exercebunt, hœc *immensa* cura hoc annum occupationes me manent, (d'où il conclut agréablement en cette manière :) vides uti priorem paginam quamvis nihil dicens, implevi, at prius esse non tantum nihil dicere sed prorsus nihil

1. Le protecteur de G. Bonjour, G. Barbarigo (1625-1697).
2. Installée à Montefiascone. Cf. Bonjour, *Lettres inédites*. [Ang. 6 A 5].

facere; quid enim vestris auribus dignum agere ausim tot subinde sibi succedentibus occupationibus districtus ? Itaque idibus Decembris 1693 creatus cardinalis vitæ meæ terminum imposui... (1).

Ce que vous dictes, Mgr, du *Dictionnaire* de M. Bayle est très juste : il estoit capable de plus grandes choses, mais il n'est pas riche, non plus que le P. Bonjour, et a trouvé ce dessein de faire valloir ses corrections lui estre avantageuses aussi bien qu'à l'imprimeur. La plupart des ouvrages que l'on imprime sont plus du goût des imprimeurs que des auteurs mesme par cette raison. J'ay veu ce qu'il a dict à un de nos amis contre M. l'abbé Renaudot, qui avoit dit beaucoup de choses à M. le chancelier désavantageuses à son ouvrage. Le Clerc rimprime le *Moreri* où il corrigera beaucoup de fautes qu'il tirera tant de l'impression anglaise que de lui-mesme, mais il ne l'augmentera pas de celle de M. Bayle, comme il lui a promis, à moins que les imprimeurs ne l'obligent peut estre au contraire. Je voulais vous dire bien des choses sur l'étymologie du mot de Germains après M. de Leibnitz, à qui je ferai savoir ce que vous me dites de l'évêque de Coutances député au Concile de Basle, et ce que vous me dites de l'ouvrage des noms saxoniques de Normandie. V. G. me parle de M. Foucher conformément à ce que j'en ai escrit à M. de Leibnitz. Ce n'estoit pas le faict d'un homme *emunctæ naris* tel que l'estoit M. de Montausier, comme j'eus le bien de vous l'escrire lorsque V. G. m'en escrivît. J'ay donné pour correspondant à M. Leibnitz M. Pinsson (2), qui est un bon garçon, qui suppléera par ses soins et sa diligence auprès des uns et des autres à une plus grande capacité. Un plus grand savant ne lui serait peut estre pas si utile et ne se donneroit pas toutes les peines que celui-ci se donnera. Il est d'autant tems de finir cette lettre et d'assurer V. G. etc., etc.

1. Cf. Noris. Lettres à Nuzzi [inédites. Angeliq. 6.A.5.].

2. Probablement le Pinsson dont il est question, Caillemer, loc. cit. p. 56, et que, selon la juste remarque de M. Caillemer, il ne faut pas confondre avec F. Pinsson, l'auteur du Manuale juris pontificii.

XII.

Dijon le 20 fevrier 1698.

Celle que V. G. me fait l'honneur de m'escrire d'Avranches m'auroit esté fort agréable si parmi les belles et sçavantes nouvelles dont elle me fait part, elle n'estoit accompagnée de tant de maux dont elle si trouve accablée. Il faut quitter le mauvais air d'Avranches pour reprendre celui de Paris doux et bienfaisant. Je ferai part à M. Leibnitz pour le divertir de votre magie noire.

Voicy ce qu'il m'escrit dans sa dernière sur ce subject :

Je me souviens que Mgr d'Avranches demandoit notice de ce que M. Hughens croyoit que M. Descartes avoit pris de Kepler au subject de l'arc en ciel, je vous dirai donc qu'ayant acheté quelques livres de l'encant de la bibliothèque de M. Hughens, j'ay eu entre autres un livre posthume de Kepler De astronomia Lunari. En parlant des globules transparens, M. Hughens a mis à la marge qu'on voyait bien qu'il voulait parler des boules de verre pleins d'eau ou de quelque chose de semblable et qu'il y avoit de l'apparence que M. Descartes en aurait profité pour son explication de l'arc en ciel. Je ne sçauroys maintenant trouver le livre mesme pour vous envoyer les propres paroles de M. Hughens, A propos de M. Descartes, (me continue-t-il), j'espérois que ma réponse, si elle ne satisfaisoit pas à M. Regis, l'empescheroit toujours de m'imputer que j'attaquais la religion de M. Descartes, puisque j'ay dit que je ne lui impute pas les mauvaises conséquences qu'on peut tirer de sa doctrine, mais M. Regis la dissimule dans sa réplique et parle aussi bien d'autres choses que j'ay dites ou les tourne autrement qu'elles ne doivent être prises, de sorte que je dupliquerois inutilement ne pouvant m'expliquer plus clairement que j'ay faict. J'espère que le lecteur ne me condamnera pas sur la dernière pièce de M. Régis. J'ay cependant de l'obligation à M. Bourdelot de m'avoir donné occasion de dire quelque chose qui pourra peut-estre me servir, etc. (1).

C'est M. Bourdelot, Mgr, qui a faict mettre dans le Journal des Sçavans l'extrait de la lettre de M. Leibnitz. Je viens de recevoir de Rome une lettre du P. Bonjour

1. Publiée dans la Rivista di Filosofia (1888). Due frammenti inediti dell'epistolario di Leibnitz.

qui va travailler à ses antiquités égyptiennes. Il travaille actuellement à déterrer l'ancienne langue d'Egypte comme nécessaire à venir à bout d'un tel dessein. M. Leibnitz auquel j'avais parlé de cet autheur a fait part de ces desseins à M. Ludolphe (1) et voicy ce que ce savant homme lui a répondu :

Fr. Bonjour magnus nobis foret Apollo si promissa prœstaret, corruptionem et corruptorem versionis LXX interpretum nobis ostendere vellet ; nimis audax promissum videtur, nam et viri doctissimi clare nos docent ; computatio illa jam a primis ecclesiœ grœcæ incunabulis obtinuit ; nuspiam ulla datur varia lectio ; nemo patrum de ea quicquam habet unde probari aliud censeas.... Quomodo ergo iste hoc indagabit ? Aethiopes qui τους ὁ κατα ποδα sequuntur aliam supputationem habent, Deus noverit unde desumptam ; eam communicare possum si P. Bonjour desiderat etc.

J'ay escrit au P. Bonjour d'avoir quelque communication avec ce sçavant homme. Un allemand à Venise, qui ne manque pas de sçavoir, a faict imprimer le commenment d'un grand ouvrage intitulé Ανθρωπογλωττογόνια ou de l'origine des langues. Il traictera des particules en cette partie, et il ne débute pas mal par cette méthode au sentiment de M. Leibnitz. Je ne sçay si les *Gesta Suevicorum* sont arrivés à Paris. Il y est arrivé beaucoup de paquets de Hollande dont je suis en peine. On me marque seulement le *Julien* de M. de Spanheim et le *Callimaque* de M. Grœvius, mais on ne me dit rien des *Lettres de M. Gudius* (2) ni autres livres que M. Graevius m'envoye, ni de la *Dissertation* de M. Cuper *contre les Quatre Gordiens* qu'il m'envoye et au P. Pagi avec deux grandes et amples lettres qu'il nous adresse, dont il est fort en peine, aussi bien que M. Bayle (auquel il avoit recommandé le pacquet) qui m'en a écrit plusieurs lettres. M. Cuper vous a envoyé aussi, Mgr, cet ouvrage. Obligez moi de me faire sçavoir si vous l'avez reçu. Cela est important.

1. Job Leutholf, orientaliste (1624-1704).
2. Gudius (Gude) archéologue (1635-1689). Marq. Gudii et doctorum virorum epistolœ. Utrecht 1697 in-4°.

Je serais bien aise, Mgr, de savoir si V. G. a escrit quelque chose à Leers sur le *Junius de Pictura Veterum* qui lui a esté donné par M. Rigaud et M. Anisson. M. de Spanheim n'est pas encore arrivé à Paris, par les dernières lettres qu'on m'en escrit; comme il est parti pendant une mauvaise saison avec Mme son épouse et Mlle sa fille, il sera resté quelques jours à Bruxelles, comme l'on me le mande, où il aura occasion de voir M. l'électeur de Bavière de la part de son maistre, et devoit même aller à Liège pour y avoir quelque conférence de la même part. Il y a apparence qu'il va passer le reste de ses jours à Paris, où il aura tout le loisir qu'il n'avoit pas à Berlin de travailler au second volume et aux notes sur son Julien et aux autres ouvrages qu'il a promis. Le P. Bonjour me mande qu'on ne voit point encore aucun jour à la décision qu'on attend de Rome sur le livre de M. de Cambray; que tout ce qu'il en sçait est que régulièrement on s'assemble deux fois la semaine, affin d'examiner ce que les qualificateurs ont trouvé à dire. L'affaire de M. de Rheims avoit un peu refroidi et rallenti l'amour désintéressé à Paris, mais il va se reschauffer par le livre que M. de Meaux vient de donner sur ce subject. Le mien, Mgr, ne diminuera jamais de son ardeur à vostre égard, l'augmentera toujours (1). Portez-vous bien et donnez toujours part de votre bienveillance à celui qui s'estime trop heureux... etc...

XII.

Dijon le 26 juin 1698.

Mgr, j'ai receu vostre belle et excellente lettre remplie d'une vaste et profonde érudition digne de V. G. J'en ai faict part à M. de Spanheim, à qui j'ai témoigné le chagrin qu'elle avoit de ne pouvoir faire part, comme elle le désiroit, de ses ouvrages à ses amis, par l'avarice et

1. Peut-être faut-il lire *s'augmentera*.

l'intèrest sordide des imprimeurs hollandois. M. de Leibnitz souhaitteroit fort que toutes les lettres des sçavants ressemblassent aux votres, qu'elles fussent remplies de bonnes choses et sans aucun vuide. C'est au subject de celle que le R. P. Bonjour a escrite à M. Ludolfe. Voici comme il en parle (1) :

Je crois, Mgr, que V. G. aura receu la dissertation de ce père par M. Anisson et qu'elle nous en donnera son sentiment. J'ay envoyé mon exemplaire à M. Graevius qui m'a tesmoigné avoir de la passion pour cet ouvrage. Voicy comme il m'en parle :

« Bonjourii Diatribe de Josepho ad nos quoque (spero) perveniet nunc pacato mari. Cupio illam videre quia de Serapidis cultu semper uti sit sensi etc. »

M. Cuper m'a escrit une longue lettre, par laquelle je reconnois qu'il n'a pas reçu les miennes où je lui témoigne mon chagrin sur la perte des siennes et de sa *Dissertation sur les Trois Gordiens*. Je me confirme tous les jours de plus en plus sur les soupçons que j'ay eus à cet égard. M. Cuper n'en sera pas éloigné après ce qu'il sait du passé avoir esté faict à son égard par la mesme personne (2).

Les protestants tournent [tout] à leur faveur, il faut les laisser dire. J'ay mis icy, Mgr, un extraict de ce qu'il me dit en cette lettre touchant l'amour désintéressé et les fondements de la justice. Cette question est de la mode. M. Leibnitz auroit eu quelque intention qu'on la mist dans le journal des savants sous les premières lettres initiales de son nom et du mien, mais comme le Roy ne veult point qu'on parle de ces matières, il n'est pas à propos d'en entretenir le public (3). Je suis etc.

1. Extrait de la lettre du 4/14 mai 1698. Caillemer, loc. cit. p. 62-68. J'ay envoyé la lettre du P. Bonjour. — Se rapporte le plus.

2. Ici se place un autre extrait de la même lettre de Leibnitz : « Mons. l'évêque de Salisbury m'a fait.— de contrebande passe pour bon. » *Ibid.*

3. Suit un extrait de la même lettre de Leibnitz : « L'erreur sur le pur amour paroît être un mésentendu = d'autant que le public n'en est pas tousjours assez informé. »

XIV.

Dijon, le 9 aoûst 1698.

La santé de V. G. est trop chère à l'univers et surtout à ses amis pour ne pas en estre en peine après un si long silence de sa part. Je veux mal aux eaux et à l'air d'Avranches de ne pas estre favorables à la santé d'un si excellent pasteur. Il faut les aller gouster à Paris cet hyver où elles sont bienfaisantes. Tous les savants y prendront grande part et M. de Spanheim plus que personne. Je reçois assez souvent de ses lettres. Il se plainct de n'avoir point encore pu se mettre sur les livres, accablé des affaires de son ministère, et pour n'estre point encor logé comme il souhaitteroit, les maisons estant présentement d'une grande recherche à Paris où tout le monde aborde. J'ay receu depuis peu des lettres de M. de Leibnitz qui me charge toujours fort d'asseurer V. G. de ses très humbles respects (1).

Il m'envoie une lettre de M. Ludolfe pour le P. Bonjour, où ce grand homme tesmoigne fort estre du sentiment de V. G. sur le dessein de ce père et jeune religieux touchant les antiquités égyptiennes. Voicy comme il lui ecrit (2) :

« Audax sane ut ipse recte dicis magnum que consilium suscepisti dum corruptionem et corruptorem LXX interpretum ostendere paras. Etenim in tam abstrusa antiquitate quam tot viri clari atque docti rimari ac perscrutari conati sunt, certi aliquid statuere magni profectò laboris atque operis est. Quapropter suaserim ut argumenta et observationes tuas antequam in publicum prodeant, cum viris judicio limato

1. Court extrait d'une lettre de Leibnitz, du 24 juin 1698 : « J'ai fait imprimer = notices généalogiques. » Cf. Caillemer, p. 68 sqq.

2. Nicaise a supprimé la première phrase de la lettre de Leutholf au P. Bonjour. La voici d'après l'original (Bibl. Angel. 6.A.5.) J. Ludolfus S. Caes. M. consiliarius R. P. G[mo] Bonjour s. p. d. Non opus est ullâ excusatione quod initium scribendi ad me feceris; non enim dedignor ullius hominis, multo minùs vivorum eruditorum litteras; sed illæ mihi semper sunt gratissimae. Audax, etc. La lettre est datée de Francfort 3/13 mai 1698 et se termine par ce post-scriptum: Saluta, quœso D[m] Joh. Patritium Ss. Th. lectorem in collegio de Propagandâ.

prædītis et hujus materiae intelligentibus communices, eorumque sententiam prius audias, epicrisi tibi semper manente. Aethiopum circa Patriarcharum ætatem supputationes quas a me petis possideo quidem, sed characteribus numericis scriptas, quibus, quia sæpissime fallunt, fidere non satis possum, neque etiam doctum exscriptorem habui; ast protographum æthiopici Pentateuchi Romæ extat in hospitio Habissinorum juxta ædem S. Stephani post Basilica S[ti] Petri in Vaticano; illud si procurare posses ab Em[mo] car[li] Casanata, ut Venetias et porro Augustam Vindelicorum ad Hieronimum Ambrosium Langemantel canonicum ad S[ti] mauritii, virum notum et bonum catholicum, transmitterentur, faciam lubentissime ut quæcumque petis accurate accipias et reipublicæ literariæ augmentum inde accrescat. Noli quoque negligere textum samaritanum cum versione samaritana ab hebraicis codicibus differente, nam exinde lumen fœnerari poteris, Deus secundet cœpta tua ut feliciter procedant. Vale.

M. Leibnitz m'a envoyé son sentiment sur l'amour désintéressé qui n'est ni contraire à M. de Meaux ni à M. de Cambrai. J'en avois fait part à M[lle] de Scudéry qui est de ses amis. Elle me mande qu'elle ne veut point se mettre dans une dispute d'une manière si élevée et qu'elle se tient en repos en se bornant dans les commandements de Dieu, dans le Nouveau Testament et dans le Pater.

Car je croy, m'escrit-elle, qu'une prière que J. C. nous a enseignée ne contient pas un intérêt criminel, cependant Mme Guyon la regarde comme une prière intéressée et cela seul renverse le christianisme (1).

Elle me mande que M. de Meaux lui a fait part de ses derniers ouvrages. Ce prélat m'a fait la même grâce. On me mande de Rome que l'histoire et les faicts y ont ruiné M. de Cambrai et son parti; que les examinateurs y trouvent maintenant son livre insoutenable; que les cardinaux du S. Office, las de recevoir tous les jours de nouveaux escrits sur cette affaire, vont donner leurs vœux par escrit; que cependant on ne verra que dans quelques mois la décision de cette affaire. Mgr de Cam-

1. « Sans être une autorité, comme M[lle] de Scudéry parle juste! » m'écrit à ce propos M. l'abbé Choiset, qui veut bien me suppléer dans la surveillance de l'impression de ces pages, et à qui je suis heureux de pouvoir en exprimer publiquement toute ma gratitude.

bray pouvoit jouir heureusement de sa fortune sans donner dans ce gouffre mystique (1).

Je suis, Mgr, de, etc.

NICAISE.

XV

Is-sur-Tille, le 14 septembre 1698.

C'est un grand surcroît de délices à nostre petit Tusculum (où je suis depuis quelques jours) que d'y recevoir des lettres de V. G. Ce sont des diamants qui viennent embellir nos prairies et donnent du lustre et de l'éclat à nos jardins. Telle est celle que j'y ai receue et qu'Elle m'a faict l'honneur de m'escrire du 15 du passé. Tout y est charmant et admirable. Il n'y manque qu'un peu de ces méditations du pur amour de sa façon, mais elles demandent un temps plus tranquille et un air plus serain que cestuy du quiétisme où nous sommes. J'avois renvoyé à Mlle de Scudéry les réflexions de M. Leibnitz sur ce pur amour et désintéressé pour me revancher de quelques vers de sa façon dont elle m'avoit régalé. Voicy, Mgr, ce qu'elle m'a répondu (2) :

Tout ce que dit M. Leibnitz est très beau ; mais je connois ma faiblesse et qu'il ne m'appartient pas de me mesler dans une dispute d'une matière si eslevée. Je me tiens en repos en me bornant dans les commandements de Dieu dans le Nouveau Testament et dans le Pater, car je crois qu'une prière que J.-C. a enseignée ne contient pas un intérest criminel. Cependant Mme Guyon la regarde comme une prière intéressée ; cela seul renverse le christianisme (3).

Mgr de Meaux m'a fait l'honneur de m'envoyer sa relation sur le quiétisme. Je voudrois bien qu'il m'eût

1. Belle et pittoresque expression d'une très juste pensée.
2. Mademoiselle de Scudéry exprime les mêmes sentiments dans des lettres à Huet. (Florence, Bibl. Laurent, 1772.) Cf. Rathery et Boutron, Mademoiselle de Scudéry. Paris, Techener.
3. Nicaise avait sans doute oublié le contenu de sa précédente lettre. Il se répète.

envoyé pareillement son dernier livre *De nova quæstione tractatus tres : I, mystici in tuto; II, schola in tuto; III, Quietismus redivivus*, où il semble insinuer (autant que je le puis comprendre) que M. de Cambray est un faux mystique et n'a pas lieu de se prévalloir des sentiments de l'Ecole à cet égard, dont il s'éloigne trop par ses raffinements et ses précisions trop métaphysiques, et que, quelque semblant qu'il fasse de n'estre pas du sentiment de sa bonne amie Mme Guyon et de celuy de Molinos, il ressuscite néanmoins leur dogme et leur erreur dans son livre. C'est un *ricordo* et une espèce d'avertissement à MM. du Saint-Office pour ne pas se laisser éblouir par le système extraordinaire de M. de Cambray. Il est à souhaitter que Rome s'explique bientost là-dessus et décide si nettement cette question qu'elle oste tout subject de chicanes aux parties et empesche le scandale que de telles disputes si contraires à la pureté de la religion et à l'ancienne tradition causent dans l'Eglise. Je croy, Mgr, que vous sçavez le fameux arrest rendu en ce parlement contre un curé de ce pays accusé et convaincu de quiétisme et de plusieurs crimes et condamné par contumace à estre bruslé vif. En voilà trop dire, Mgr, sur une matière qui n'est guère du district ni du goust d'un sçavant comme vous. Il faut lui parler d'autres choses.

Il y a si longtemps que j'ai donné la dissertation du P. Bonjour à M. Anisson pour la faire tenir à V. G. que je m'estonne qu'elle ne l'ayt pas encore reçue. J'inviterai M. Leibnitz de sa part d'envoyer ici la *relation du fiscal Vargas* pour la faire traduire en françois par M. Amelot de la Houssaye (1), s'il n'ayme mieux la faire lui-même. Je n'ai point vu non plus que vous, Mgr, le *Codex diplomaticus* quoique il ayt été envoyé à d'autres. M. Toinard (2) qui est toujours nanti le premier des choses

1. Amelot de la Houssaye, diplomate et historien, traducteur de *Fra Paolo* (Sarpi) (1634-1683).
2. Nicolas Toinard, Orléanais, archéologue (1628-1706).

par sa grande curiosité et par son adresse, m'a mandé autrefois qu'il en avait reçu un ex. de M. Leibnitz. Je ne saurois m'imaginer qu'il ayt pu oublier V. G. non plus que moi; il faut qu'il y ait eu quelque supercherie là-dessous. Je lui en toucherai quelque chose, aussi bien que de la langue saxonne. J'ay escrit ces jours passés à l'abbé de la Charmoye (autrement Dom Paul Pezeron) (1), auteur de l'*Antiquité des Tems*, et je le félicite de ce que j'apprens qu'il achève présentement l'ouvrage qu'il nous a promis de l'antiquité des nations et qu'il travaille aussi sur les *origines de la langue celtique*.

Il faut, Mgr, vous faire part d'une nouvelle qui regarde le *paradis terrestre* et qui vous regarde par conséquent. Elle en a esté mandée de Dordrecht par M. de Witt, secrétaire de cette mesme ville, nostre bon amy, en cette manière :

Un professeur en théologie en cette ville qui prétend avoir trouvé la véritable situation du paradis terrestre prépare une belle dissertation sur cette matière en latin. Ce sera une réfutation des sentiments de M. l'evesque d'Avranches sur ce sujet. Ce professeur se nomme M. Van Til (2). Je me souviens de vous en avoir parlé autrefois à l'occasion des excellens ouvrages qu'il nous a donnés en flamand. C'est assurément l'un de nos plus habiles théologiens, sçavant en bien des sortes d'estudes et fort judicieux; vous aurez cette dissertation sitôt qu'elle sera achevée d'imprimer, etc.

Le même M. de Witt me mande que son bon amy M. Gronovius vient de donner *Manethonis apophtegmatica*, grec latin in-4., avec de courtes notes.

Je n'ay point encore reçu le Callimaque ni les lettres de Gudius qui sont à Paris entre les mains de M. Rigaud il y a longtemps. Ces messieurs sont un peu négligents à servir leurs amis.

M. Spanheim a entre ses mains la vie de M. Saumaise qu'il doit envoyer à M. Grotius. Il se plaint de n'estre

1. Pezron de la Charmoye, érudit cistercien (1639-1706).

2. Salomon van Til, auteur de divers ouvrages à titre bizarre, tels que le *Phosphorus Propheticus, seu Mosiset Habacuci vaticinia*. Leyde, Luchtmans [1700, in-4].

point encore logé, pour la difficulté qu'il y a de trouver des hostes commodes dans Paris, à cause du grand monde qui y aborde présentement. Cela le dérange un peu et l'empesche de voir ses livres. Je suis, etc.

XVI

Dijon, le 22 février 1700.

Je n'aurois pas tant tardé à m'acquitter de mon devoir envers V. G. dans ce renouvellement de l'année en la luy souhaittant heureuse et une suite de plusieurs autres, [comme] au prélat du monde qui mérite le mieux de vivre pour donner de la vigueur en France aux belles-lettres qui y sont languissantes. Nous avons esté longtems sur une doctrine mystique qui leur est fort opposée et l'on donne maintenant sur une doctrine mystique et fabuleuse, car on dit qu'il y a jusqu'à trente-deux dialogues de M. de Cambray prests à donner au public sur le style de Thélémaque.

J'attendois toujours des nouvelles de M. de Leibnitz, de M. l'abbé de la Charmoye et du P. Bonjour pour vous en faire part. J'ai envoyé au premier un gros pacquet de pièces manuscrites qui regardent son Codex diplomaticus dont il doit le premier et le second volumes à V. G. aussi bien qu'à moy. Il en a donné à des gens qui ne lui ont rendu aucun service. Le P. Bonjour est rappelé en France par ses supérieurs ; il n'y trouvera pas son compte comme à Rome, où il trouveroit plus de secours pour ses desseins. M. l'abbé de la Charmoye a aussi esté un peu tracassé de son costé par M. l'abbé de Cîteaux qui lui a fait donner, dans le dernier chapitre général, la charge de vicaire général de l'ordre dans plusieurs provinces, qui l'ont empesché de travailler et de finir son ouvrage de l'Origine des nations, où il entreprend une chose un peu hardie, qui est de relever en beaucoup d'endroits

M. Bochart. Je croy, Mgr, que vous aurez vu les lettres de Vargas. Je ne sçay si vous aurez vu les lettres d'Hubert Languet (1) à la teste desquelles on devait mettre la vie de l'auteur par deffunt M. de la Mare. Beaucoup de gens le croyaient, mais elle ne paroist point. Il n'en est fait même aucune mention dans la préface. M. de la Mare fils, qui l'a envoyée en Allemagne à la sollicitation d'un de ses amis, n'en sait pas la raison. M. de Sarrau écrivant à M. de Saumaise dit de lui : « Nemo purius, nemo familiarius loquitur. » Je n'oserois, Mgr, plus vous parler de la vie de M. Saumaise. M. de la Mare me dit dernièrement, m'estant venu voir, qu'il avoit obtenu des héritiers de M. Lantin plusieurs lettres de Hollande qui font mention des desmeslés de ce sçavant homme avec plusieurs personnes, qu'il avait données à M. de la Monnoye pour les fourrer comme il pourroit dans cette vie. On m'escript de Rome qu'il y court plusieurs satires au nombre de quinze ou seize contre des auteurs italiens, surtout romains, qui croient estre de grands escrivains et qui ne sont que des ignorants (2). Il y a, m'escrit-on, à la teste une préface de M. Gronovius et de M. Graevius. J'ai peine à le croire pour M. Graevius qui est fort modeste et qui ne dit pas des injures comme l'autre qui est un peu piqué au jeu par M. Fabretti (3) avec lequel il a eu des desmeslés et qui le traite de *Grunnonius*. Le gros volume d'inscriptions anciennes qu'il vient de donner au jour a peut-estre donné lieu de se vanger à M. Gronovius. On me mande que le pape a esté un peu mieux et qu'il devait tenir consistoire. Mais une lettre de mesme date me mande que la fluxion l'a repris et qu'il ne tiendra pas le consistoire, que nos cardinaux y sont attendus incessamment ; ce qui ne plaist pas à plusieurs autres cardinaux ; d'autres n'en sont

1. Hubert Languet, homme politique (1518-1581). H. L. epistolæ sæcretæ, ed. Ludwig, Halle, 1699.
2. Il s'agit sans doute ici de pasquinades ou feuilles volantes.
3. Rafaele Fabretti, archéologue et épigraphiste (1618-1700).

pas faschés, voyant le gouvernement de Rome languissant. Je suis, etc.

XVII

Dijon, le 28 juin 1700.

Je plains V. G. dans l'état où elle se trouve présentement, si éloignée du repos et de la tranquillité qu'elle s'est voulu procurer, et je veux bien mal à ceux qui la viennent troubler par des chicanes et par des procès (1). J'espère que le Seigneur l'en délivrera bientost et qu'il châtiera ceux qui s'opposent par là aux progrès de la république des lettres. J'ay bien eu de la joye de recevoir celle qu'elle m'a fait l'honneur de m'escrire et d'y voir qu'on a réimprimé pour la quatrième fois ses diverses poésies avec ce qu'elle a fait sur l'anthologie. Nostre Homère et nostre Virgile, je veux dire M. du May (2), qui n'a plus qu'un œil dont il voit fort peu, et M. de la Monnoye n'ont pas moins de passion que moy pour voir cet ouvrage. J'écrirai à M. Graevius de nous l'envoyer par la voie de nos amis de Genève. Il y a longtemps que je n'ai rien reçu de M. Leibnitz auquel j'ai néanmoins envoyé des pièces assez curieuses qui regardent son Codex diplomaticus, avec un plan d'un dessein d'un de mes deffuncts amis qui avoit grande envie d'écrire contre le *Diplomatica* du P. Mabillon. Le tiltre est *De fide veterum instrumentorum.* Je n'ay point veu celui du [.........] (3) que j'augure devoir estre beau et où je m'asseure qu'il mettra non-seulement les inscriptions grecques et latines de Gruter, de Reynesius, de Spon, de Fabretti, et celles de Gudius qui n'ont

1. La pluie de procès qu'il eut à subir comme abbé de Fontenay et qui le dégoûta de ce nouveau titre (par lui obtenu après sa démission de l'évêché d'Avranches en avril 1699).

2. Pierre Dumay, conseiller au Parlement de Bourgogne (1626-1711).

3. Un mot illisible. Il s'agit probablement ici de l'*Antiquité expliquée* de Dom B. de Montfaucon, dont Nicaise ne connaît pas encore bien le plan.

point encore paru et qu'on attend beaucoup, pour les explications courtes et savantes qu'il en donne estant heureux dans ses conjectures sur tous les hommes du monde. On y adjoustera les plus beaux et importants bas reliefs instructifs de l'antiquité, les vases anciens, les camaieux et les pierres gravées qui porteront la même inscription. Cet ouvrage bien conduit tant pour l'impression que pour sa gravure sera d'une grande utilité pour la belle antiquité. J'ay receu depuis peu des lettres du P. Bonjour qui travaille toujours à ses desseins qui s'avancent et qui l'occupent beaucoup ; on lui a envoyé la feuille du nouveau testament copte qu'on voulait imprimer à Oxford, et que la mort de l'auteur a mis hors d'espérance d'estre continué, où il n'y a ni latin ni arabe, ce qui est très imparfaict, et en auroit rendu l'impression inutile, qu'il y a mesme à dire sur le texte copte, quant aux règles de grammaire touchant la distribution des paroles et des signes qui les caractérisent. J'écrirai au premier jour à M. l'abbé de la Charmoye dont il y a longtemps que je n'ay receu de lettres. Je crois son dessein de l'antiquité de l'origine des nations fort avancé et prêt d'estre imprimé. Je lui manderai ce que j'escris à V. G. du P. Bonjour pour l'engager à le procurer.

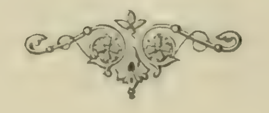
Venons maintenant à la vie de M. Saumaise. J'ay faict des reproches à M. de la Mare sur le retard qu'il apporte à la donner. Et je le croyois, Mgr, comme vous, incompréhensible. Je lui en ai parlé, il s'excuse toujours sur ses emplois du palais, mais j'ai appris hier par M. de la Monnoye dans une assez grande conférence que j'eus avec lui sur ce subject, que ce n'est point cela. Voicy, Mgr, l'anicroche de ce retard. M. de la Monnoye, après avoir travaillé à revoir cet ouvrage, ne l'a pas trouvé à la fin digne de ce sçavant deffunct et en a dit son sentiment assez ingénument à M. de la Mare dans une lettre dont il me lut hier la copie qu'il a conservée. Il lui fait mention dans cette lettre de toutes les phases nécessaires

pour composer une vie comme celle de ce savant homme dont M. de la Mare a marqué n'estre pas fort instruit; et pour ne pas, Mgr, vous en faire le détail, je vous en diray seullement une, vous pourrez deviner les autres. Il dit que cette vie supposait en celui qui l'a faitte une connoissance parfaicte et une longue lecture des ouvrages de ce sçavant homme et qu'elle en devoit principalement estre tirée, ce qui ne paroît pas dans l'ouvrage de M. de la Mare. Enfin il lui tesmoigne qu'il ne croit pas que cette vie fasse beaucoup d'honneur à son père ni à M. Saumaise. Voilà, Mgr, le véritable subject du retard. Je dis à M. de la Monnoye qu'il devait du moins dire à M. de la Mare de l'envoyer en Hollande pour servir seullement de mémoires à ceux qui y voudroient travailler avec une plus grande exactitude et qui feroient honneur à M. de la Mare d'avoir beaucoup contribué à cette vie par ses beaux mémoires. Ce que je le presserai de lui insinuer. Je crois que M. Grævius va imprimer les lettres d'Hubert Languet d'une meilleure manière qu'elles ne sont et je l'y exhorte. Je suis, Mgr, avec tout le respect que je dois à V. G.

Son très humble et très obéissant, NICAISE.

A Monseigneur

Mgr d'Avranches l'ancien, aux grands Jésuites, rue Saint-Antoine, Paris.





LETTRES AU R. P. BONJOUR

I.

Au Rev. le R. Père Bonjour, près de Son Em^e monseigneur le cardinal Noris. Rome.

Dijon, le 9me Juillet 1697.

Vous voulez bien, mon révérend père, que je me serve encore aujourd'hui de l'occasion que j'ay d'écrire à Mons. le procureur général de l'ordre de Cisteaux, notre bon amy, pour vous donner en meme temps un petit bonjour, et pour vous dire qu'on est partout dans l'impatience de voir vos *Antiquités Egyptiennes*. Trois des plus illustres personnages de la République des lettres m'en écrivent avec beaucoup d'empressement, sçavoir Mgr d'Avranches, autrement M. Huet, M. de Spanheim et M. Cuper (1). Ils s'étonnent de ne point voir vos *Dissertations préliminaires* (2) qu'on n'a pas eu soin de publier partout comme l'on devoit. J'ose vous prier de vouloir en donner deux ou trois exemplaires à Mons. le procureur général et d'y joindre le livre de son Eminence. *Scrupuli emissi ut evadeant*, je satisferai à ce qu'il faudra pour le prix. M. Grœvius a déjà fait imprimer

1. Sur Huet, Spanheim et Cuper, voir les notes des pages précédentes et les ouvrages auxquels on y renvoie.

2. Dissertatio in monumenta coptica seu ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ, brevis exercitatio.

quatre ou cinq vol. in-f°, à ce qu'il me mande, de son *Thesaurus Romanarum antiquitatum*. M. Gronovius qui l'a voulu imiter ne nous a encore donné qu'un volume in-folio de son *Thesarus antiquitatum græcarum* (1). Les vostres, mon révérend père, primeront sur celles-là, et j'espère que nous y verrons Moyse instruit de toute la science d'Egypte surpassant toutes les beautés d'Athène et de Rome. Il faut, mon Rev. Père, vous dire quelque chose des Antiquités Grecques de M. Gronovius et vous faire part de ce que m'en dit M. Cuper dans sa dernière.

« M. Gronovius (m'écrit-il) a publié son *Thesaurus grœcarum antiquitatum*, et comme il ne pardonne pas les moindres bévues, il taxe le P. Hardouin de ce qu'il n'a pas bien marqué l'accent d'un mot grec ; il traicte fort mal M. Fabretti ; il n'est pas dans quelques endroits de mon sentiment, et il parle de vous à l'occasion de la médaille de Midas en ces termes : « In quo id notari meretur, quod, cum ille Sponius prout exhibimus ita primus edidisset, paulo post Nicasius, vir doctus, qui parum emendatum id ab eo factum arguerit et hinc aliud ectypum ediderit, quod id additum cernis. » Et il n'a pas trouvé bon comme vous le voyez, de vous nommer, dont je ne puis pas comprendre la raison.

Pour moy je n'en suis pas surpris. J'aurois plus de subject de l'estre de nos meilleurs amis, sçavoir du P. Kircher, deffunt, qui m'a honoré de ses lettres et de ses ouvrages pendant qu'il vivoit, et de Mons. Grœvius qui m'honore encore des siens et qui m'ont néanmoins oublié tous deux où ils ne le devoient pas. Il me suffit, mon Rev. Père, d'estre dans la mémoire de Son Em. Mgr le cardinal Noris, dont elle m'a bien voulu faire part si obligeamment dans son excellent livre *De Epochis Syromacedonum*. Je m'en tiens plus glorieux que de tout ce que les sçavants de l'Europe pourraient dire de moy. M. Gronovius a mis dans ce *Thesaurus* les mé-

1. Thesaurus antiquitatum romanarum in quo continentur lectissimi quique scriptores qui superiori aut nostro seculo Romanæ Reipublicæ rationem disciplinam, etc. explicarunt. Congestus a Jo. G. Grœvio. — Franc. Halma. Utrech, 1695, sqq. 12 vol. in fol.
Thesaurus græcarum antiquitatum, auctore Jacobo Gronovio. Leyde, Van der Aa, 1676-1702, 13 vol. in-fol.

dailles, les bas-reliefs, les statues, les pierres gravées qui ont été publiées par divers savants et curieux, comme par Caninius, Léonard Augustin, Lachausse, Bellori, Sandrat, Ursin et autres, et l'on y voit les portraits des hommes et des femmes illustres qui ont vécu durant la guerre de Troyes (sic) et qui devancent même ce temps-là, et dont les pierres gravées et les médailles conservent la mémoire. Il n'y a rien de nouveau que ces explications qui sont assez courtes et quelquefois nouvelles. Ce volume sera suyvi d'autres, et il en pourra fournir plusieurs à s'y prendre de la manière qu'il faict, mettant en ordre selon les lieux les débris de l'antiquité qui se trouvent renfermés dans les livres. M. Cuper me faict mention de plusieurs médailles grecques qu'il a reçues depuis peu du Levant et d'Alep. Il travaille toujours sur les inscriptions de Palmyre et autres.

Je ne vous dis point de nouvelles du quiétisme. C'est de vous que l'on en doit apprendre et dont l'on en attend ici. M. le procureur général de Cisteaux pourra vous faire part de quelques particularités néanmoins sur ce subject que vous serez bien aise de sçavoir, que le reste de mon papier ne me permet pas de vous étaller Je n'ay que ce qu'il me faut pour vous prier d'asseurer S. E. Mgr le cardinal Noris de mes très-humbles respects et de me croire votre très-humble et très obéissant serviteur,

NICAISE.

II.

Dijon, le 10 Octobre 1697.

Vous me parlez, mon R. Père, dans vostre dernière lettre du plus excellent triumvirat de sçavans de l'Europe : M. Cuper, M. de Spanheim, M. d'Avranches. Je suis bien aise que vous ayez recu du premier une lettre obligeante. Il n'en écrit point d'autres. Je lui ai sou-

vent parlé de votre dessein sur l'antiquité égyptienne qu'il a fort gousté. Nous lui ferons tenir un exemplaire de vos *Dissertations préliminaires* lorsque nous aurons receu ceux dont vous me voulez bien régaler. Pour M. de Spanheim, il a receu celluy que vous lui avez envoyé, comme il me le mande dans une lettre de six grandes pages qu'il m'a faict l'honneur de m'écrire depuis peu. Voici les termes dont il use à votre égard.

Pour le P. Augustin, dont vous me parlez, il m'a envoyé le traité qu'il a publié à Rome. « *De nomine Patriarchæ Joseph* »; ce n'est qu'un échantillon de plus grands ouvrages qu'il promet, et il est d'aage et en lieu de les exécuter.

Pour ce qui est de Mgr d'Avranches, ce prélat « *qui principatum eruditionis tenet in Galliis* » suivant M. de Spanheim, voicy ce qu'il m'écrivoit dernièrement sur votre chapitre, lui ayant fait mention des Antiquités Egyptiennes auxquelles vous travailliez :

Je n'ay pas l'honneur de connoistre le P. Augustin que vous me dites avoir entrepris les antiquités Egyptiennes; c'est un des plus vastes champs de la littérature et où il n'est pas permis à tout le monde de s'engager. Il faut pour cela un grand usage des langues orientales, des antiquités sacrées et profanes, et des historiens arabes. Le P. Kircher s'est trompé dans le principe, dans son *Prodromus Coptus* touchant la langue égyptienne. Il entreprenoit tant de choses qu'il estoit inévitable qu'il se trompast souvent. Il n'estoit pas exact dans la connaissance des langues et il estoit peu versé dans la lecture des anciens. M. Marsham l'étoit sans comparaison davantage, mais il avoit peu d'usage des langues d'Orient (1). En un mot, je ne connois point d'homme vivant d'un sçavoir si profond et si étendu que ce dessein ne doive effrayer. Je loüe néanmoins le dessein de ce père dont la seule entreprise lui doit procurer bien de la gloire.

Vous devez, mon Révérend Père, après des approbations si puissantes, être bien animé à travailler à ce dessein. Joignez-y celles de Mgr le cardinal de Noris que je regarde comme le dictateur de la république des Lettres, vous n'avez plus rien à souhaiter en ce genre. J'espère que vous nous développerez tous les secrets de la philosophie des Egyptiens et de leur musique surtout. Ce seroit le moyen de connoistre celle des Hébreux

qui ont tout pris d'eux et que peu des gens qui en parlent connoissent comme il faut. M. de Stanley qui nous a donné un gros volume in-folio de l'histoire de la philosophie en anglais (qui mériteroit bien d'estre traduit en latin), ne nous dit rien de celle des Egyptiens, par respect pour M. Marsham, son parent, qui en avoit parlé dans son *Canon Ægyptiacus*. On a imprimé une *Histoire de la musique*, à Rome, in-folio en langue italienne, que je prie M. le procureur général de Cisteaux de m'envoyer. Je croy que l'auteur n'ira pas plus loing que celle des Grecs et n'entrera pas en Egypte pour en découvrir les mystères. Dites-nous vostre sentiment sur cet ouvrage. J'ay travaillé autrefois sur la musique des anciens et je seray bien aise de voir ce qu'en dit cet autheur.

L'autre partie de vostre lettre regarde le Quiétisme. Je vous envoye là-dessus les sentiments de M. Leibnitz auquel j'avois parlé du livre de M. de Cambrai. Je dis à Mgr le Cardinal de Noris que vous lui ferez part de ces sentiments. La plupart des protestants donnent un peu dans ce dogme mystique par opposition aux rites et aux usages de l'Eglise romaine. La définition de l'amour de Dieu dont M. Leibniz me parle est tirée de son *Codex Juris gentium diplomaticus*. Il ne croit pas à la vérité M. de Cambray dans ses erreurs manifestes, mais je n'exempterais pas facilement son livre de nouveauté, de singularité, de témérité et de scandale, comme choquant les sentiments communs de l'Eglise en affectant des raffinements dans la prière et dans l'amour de Dieu extraordinaire. Faictes part à notre bon amy le procureur général de Cisteaux de cette pièce en lui donnant la lettre que je vous adresse pour lui. M. l'archevêque de Paris, M. de Meaux et M. de Chartres ont donné leur jugement sur le livre de M. de Cambray, qu'on m'envoye de Paris et que je n'ay point encore veu. Vous suppléerez par vos ouvrages au livre dernier du père Har-

1. Chronicus canon Ægyptiacus hebraïcus græcus et disquisitiones Joh. Marshami, Londini. Roycroft 1672, in folio.

douin, qui est supprimé pour ce qu'il a dit de particulier sur les semaines de Daniel et autres choses. Je suis du meilleur de mon cœur tout à vous.

La lettre qu'on attribue à M. l'abbé de la Trappe est du P. de Villiers, ex-jésuite.

III.

Dijon, le 8 février 1698.

J'ai été si incommodé de mes disuries et ardeurs d'urine (1), depuis un mois, que je n'ay pu vous escrire, comme j'aurais souhaité, dans le commencement de l'année, et vous la souhaiter heureuse comme j'ai faict à S. E. le cardinal de Noris dans sa lettre escrite il y a un mois que je désirois accompagner de la vostre. Je vous suis fort obligé des exemplaires de vos dissertations que vous me faictes la grâce de m'envoyer. J'en ferai part à Mgr d'Avranches qui me témoigne fort de les voir. J'en feray part aussi à M. Cuper, qui m'a tesmoigné vous avoir escrit sur votre louable dessein. Il vient de faire une réponse à l'auteur de la *Dissertation des Quatre Gordiens* (2), qu'il m'avoit envoiée aussi bien qu'à Mgr d'Avranches et au P. Pagi. Mais le pacquet a esté perdu et les lettres, que je regrette plus. M. Ludolphi, docteur et sçavant, comme vous le pouvez cognoistre par ses ouvrages, est un peu attaché aux Septante ; ayant sceu votre dessein par un de mes amis, qui est M. Leibniz, il lui a écrit en cette manière.

« P. Bonjour magnus nobis foret Apollo si promissa peragraret ; corruptionem et corruptorem LXX interpretum nobis ostendere velle nimis audax promissum videtur. Nam ut viri doctissimi clare nos docent, amputatio illa jam e primis ecclesiæ græcæ incunabulis obtinet ; nuspiam

1. C'est sans doute ce à quoi M. Caillemer fait allusion sous le nom général de *fréquentes indispositions*.

2. Cuperi. Historia trium Gordianorum, Deventer. 1697, 8°.

ulla datur varia lectio; nemo de ea quicquam habet unde probabiliter censeat corruptionem et diversitatem a textu hebraico statim a temerario aliquo post πρωτόγραφον τῶν ὀ commissam. Quomodo ergo, ille hoc indagabit? Æthiopes, qui τῶν ὀ κατα πόδα sequuntur, aliam supputationem habent, Deus noverit unde desumptam Eam communicare possum, si P. Bonjour desideret, etc.

Pour moy, mon R. P., je n'entre point dans cette question, quoyque j'aye toujours cru qu'il estoit plus convenable de croire, avec M. Vossius et d'autres, que les LXX ont raison. Si vous désiriez, mon père, avoir quelque communication avec M. Ludolphi, vous pouvez vous servir de ma médiation et m'adresser vos lettres que je lui ferai rendre par nostre ami M. Leibnitz qui se fera un plaisir de vous servir les uns et les autres. M. de Spanheim, qui a reçu vos dissertations, m'a escript une lettre de 4 pages de Berlin pour me faire part fort obligeamment de sa légation en France auprès du Roy de la part de son maistre M. l'Électeur de Brandebourg. Il mène Mme son épouse et Mlle sa fille avec lui; il n'y a que sa bibliothèque qu'il laisse à Berlin, dont il semble avoir quelque regret. Ce n'est pas qu'il est seur (*sic*) de trouver à Paris toutes sortes de livres, mais un homme comme lui, qui compose et travaille toujours, est bien ayse d'avoir sa bibliothèque et ses propres livres à sa main. Je croy que le voilà pour le reste de ses jours en France, où il resjouira tous les sçavants qui l'honorent et l'estiment beaucoup. Il m'a fait part de son Julien. Je croy que M. Bégon (1) vous a envoyé l'extrait imprimé de son cabinet, plus riche en toutes choses qu'une infinité (*sic*). Il a perdu depuis peu Mme son épouse. Il me fait espérer en quelque façon de faire graver ses desseins du temple de Minerve et de m'en faire part pour les insérer dans nostre discours de *Minerve arnalye* que nous dédions à S. E. Mgr le cardinal Noris (2). J'envoye à

1. Begon avait un beau cabinet d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines. Les 102 portraits des *Hommes illustres* de Perrault en viennent. Voir Duplessis. *Un amateur du XVII[e] siècle, Michel Begon.*

2. Cette dissertation aurait dû d'abord être destinée à Jacques Spon. Cf. Caillemer, loc. cit. Il ne croit pas qu'elle ait été imprimée.

cette Em. pour la divertir un petit discours imprimé sur la découverte d'une ancienne ville dans la Franche-Comté, que l'auteur veut estre *Aventicum*, *Avenches* ou *Avenche* et par corruption *Anche*, qui est le nom que le vulgaire donne à cet endroit du païs. Voilà une étymologie bien fourrée et bien tirée par degré et par échelle. Il me semble entendre deffunt M. Mesnage quand il tire comme cela l'étymologie de Laquais de Verna. Le bonhomme me disait autrefois qu'un Italien, le félicitant de son talent qu'il avait de tirer ainsi les étymologies par degré et par échelle, lui dit agréablement : « *Monsu Ménage, voi si ete il primo huomo del mondo per la scala*. S. E. vous fera voir ce discours. L'auteur en est un jeune jésuite qui s'est érigé depuis peu en antiquaire et en déterreur de villes. Un carme comtois de mes amis, fort habile en ces choses et particulièrement ce qui regarde la carte ancienne et moderne de son pays, doit escrire contre cet aventurier de la ville d'Avenche et me doit envoier ses ouvrages dont je feray part à S. E.

Je ne vous dis rien des controverses du quiétisme. Vous les sçavez mieux que nous, comme je le mande à S. E., j'entends parler de celles qui regardent M. de Cambrai et M. de Rheims ; celle-cy est un peu appaisée en partie, par l'accommodement qui s'est fait entre les parties par M. le Premier Président. L'on n'en sçait point les articles secrets. Elle germe encore quelque reste, car le prélat, qui se sent offensé au vif par tout ce qui a esté fait contre luy, n'est pas homme à se contenter de peu. Pour ce qui est de l'affaire de M. de Cambrai, l'on attend avec impatience la décision de Rome.

Nous n'avons pour nouvelles littéraires que l'impression nouvelle des œuvres de saint Athanase, grecques, latines, en trois vol. in-folio par les Bénédictins (1).

Je ne doute pas, mon R. Père, que parmi vos anti-

1. S. P. Athanasis Archiep. Alex. opera omnia ad mss. codices Gallicanos, Vaticanos, etc., castigata, opera et studio monachorum O. S. Benedicti. Paris, Anisson, 1698.

quités égyptiennes vous ne nous donniez un Recueil *vocabulorum Ægyptiorum apud veteres repertorum.* C'est ce que plusieurs sçavans demandent de vous.

IV.

Dijon, le 15 d'aoust 1698.

Voici, mon très cher et révérend Père, la réponse de M. Ludolfe que je vous envoie. Je voudrais avoir le temps de m'entretenir un peu plus au long avec vous aujourd'hui, mais je n'en ay pas le temps. M. le procureur général y pourra suppléer par ses nouvelles assez entraînantes qu'il lui envoyera, dont il le prie de faire part à S. Em. Mgr le Cardinal Noris que je vous prie d'assurer de mes respects. J'ai vu et lu l'*Historia musicæ* qui n'est pas ce que j'attendois. Vous me l'aviez dit par advance. Ce bonhomme sait assez le trantrein de son art, mais il n'est pas fort *soprafino* pour le reste. Il méprise un peu trop le P. Kircher, nostre bon amy autrefois, aussi bien que Meibomius a faict. Je suis du meilleur de mon cœur tout à vous.

V.

Dijon le 10 juin 1698.

J'ai fait tenir, mon R. P., vos dissertations à M. d'Avranches, à M. Cuper et à M. Grœvius, auquel j'ay envoyé la mienne, sur le désir qu'il m'a témoigné de voir votre dessein par ces termes :

Bonjurii Diatribe de Josepho ad nos quoque spero perferetur nunc pacato mari. Cupio illam videre, quia de Serapidis cultu semper aliter sensi.

Voicy ce que m'en écrit M. Perizonius (1) professeur à Leyde (collègue de M. Gronovius, qui nous donne les

1. Perizonius, érudit et philologue hollandais (1631-1715).

antiquités grecques, dont nous verrons bientôt deux autres volumes in-folio outre le premier.)

Magnas etiam de eo tibi gratias debeo, quod significas de Aegyptiacis antiquitatibus quas expositurus est vir eruditus ex augustinianorum familia; dissertationes ejus quas memoras prœliminares nondum vidi. Res profecto est ardua, ut scribis, cum etiam illus gentis historia ante Psammetichum valde in obscuro lateat et paucissima habeamus ex antiquo tempore illius momumenta. De omnium regum clarissimo Sesostri et ejus aetate quantopere disputetur non ignoras; quod si illius aetas adeo est incerta et magno ut putetur erroris a plerisque rejicitur in tempora Rehobeanis seu Roboami, quid erit putabimus extricatum in [.....] ad hunc diem esse, nam jejunam absque historica chronologia quum ad aliarum gentium [.........] (1) sed nullus dubito quin aliam nigressurus sit viam qui post Marshamum eam Iliada denuo aut aliter excutiet. Ego vero valde faveo huic instituto concernenti res antiquissimi temporis si ex probatis illis scriptoribus probentur.

J'ay écrit à M. Grœvius de lui communiquer vostre dissertation. M. Ludolfe a reçu vostre lettre, qu'il aurait désiré mesme pas si courte pour apprendre de vous plus de belles choses. A quelle langue croyez-vous, mon R. P., que l'ancienne langue égyptienne se rapporte le plus? J'ay faict mon possible pour busquer *(sic)* le dernier ouvrage de chronologie du P. Hardouin pour S. Em. le Cardinal Noris. Vous sçavez qu'il a été supprimé, et que tous les exemplaires sont dans le cabinet de M. le chancelier, qui a dit à celluy qui lui en demandoit un pour moy à dessein de l'envoyer à S. E., que le P. Hardouin en avoit envoyé deux exemplaires à Rome, et qu'il y en avoit un pour Mgr le Cardinal Noris. Faictes-moi sçavoir si cela est.

Quoique M. de Cambray ayt fait tous ses efforts pour attirer tout le monde à son parti, on peut dire que tous les honnestes gens et surtout les sçavants n'en sont point et qu'ils ne croient rien de plus opposé à la religion et aux belles-lettres. C'est ce qui me fait croire que S. G. Mgr le Cardinal Noris ne l'appuieroit pas. Mais le plus important est que le Roy ne l'appuie pas et que M. de

1. Il y a ici des déchirures dans la lettre de Nicaise.

Meaux peut dire : « *Mihi pro millibus est Ludovicus Magnus*, » comme disait autrefois un jésuite de saint Augustin : « *Mihi pro millibus est Augustinus.* »

Je suis tout à vous.

VI.

Dijon, le 6 janvier 1699.

Il y a bien longtemps, mon très cher père, que je n'ay receu de vos nouvelles. Vous voulez bien que je vous en demande, après vous avoir souhaité A. N. F. F. (1) et que je vous regarde comme le précurseur des mêmes souhaits que je fais à Son Em^ce Mgr le Cardinal Noris attendant que je les luy fasse moi-même. Je m'en serois acquitté dès le premier jour de l'année, mais depuis mon retour de la campagne, j'ay toujours esté fort tourmenté de mes disuries, qui me dérangent un peu et qui m'empeschent de m'acquitter des choses que je souhaitterois le plus. J'ay receu une lettre de M. Cuper qui me mande une nouvelle que vous serez bien aise d'apprendre et qui vous regarde. L'on me vient d'apporter, m'écrit-il, *opuscula posthuma* de M. Lightfoot (2). Il y a des *Remarques sur l'histoire de la version des LXX*. Le P. Pezron, autrement l'abbé de la Charmoye, auteur de l'Antiquité des tems, sera bien aise de sçavoir cela, et que cet auteur soutient que cette version n'est pas des 70, et que l'on n'a jamais lu même du temps des apôtres, dans les synagogues des hellénistes, et d'autres points qui lui seront sans doute contestés par ce savant autheur. J'escrivis il n'y a que huit jours à M. l'abbé de la Charmoye pour lui témoigner la joie que j'avois de le voir au mois de may prochain en Bourgogne au chapitre général de Cisteaux. Je le félicitois sur *l'Antiquité des nations* et sur *l'Origine de*

1. Annum novum felicem faustum.

2. Lightfoot, théologien et hébraïsant anglais (1602-1675). Ses *opera omnia* parurent à Londres en 1684, 2 vol. in-folio.

la Langue celtique (1) qu'il nous alloit donner, ouvrages qui ne lui donneront pas moins de réputation que ce qu'il a faict sur *l'Antiquité des tems* dont il me fit présent à Paris. On m'a dit, mon R. P., que vous aviez travaillé à une grammaire égyptienne et à d'autres choses concernant les antiquités de cette nation. Le P. Pagi fait imprimer à Genève les tomes qui manquent à ses *Animadversiones criticæ in Baronium* (2). Il m'a faict la grâce de me dédier une grande lettre imprimée à Aix sur les découvertes les plus importantes et les plus contestées de l'histoire ecclésiastique. Elles sont plus considérables que la découverte de la ville d'Anche que j'ay envoyée à S. E. Je suis du meilleur de mon cœur tout-à-vous.

VII.

Dijon, le 10 janvier 1699.

Je vous souhaite, mon très cher et révérend père, une année heureuse et une meilleure santé que la mienne pour accomplir vos glorieux desseins sur les *Antiquités Egyptiennes*. J'escrivis de mesme à M. l'abbé de la Charmoye, auteur de l'*Antiquité des tems*, sur son *Antiquité des nations* qu'il nous va donner et sur les *Origines de la langue celtique* qu'il nous promet en même temps. Nous espérons de le voir icy avec M. Pringle (3) au mois de may prochain pour le chapitre général de Cisteaux. A propos d'antiquités on imprime à Utrecht l'Itinéraire de Palmyre dont je parle à S. E. Il y a des choses fort curieuses à ce que j'apprends.

Le quiétisme ruine les belles-lettres. Est-ce que Rome leur est ennemie et ne le veut pas condamner renaissant dans le livre de M. de Cambray? On en gronde à Paris

1. Pezron, Antiquité des temps rétablie (1688. 8°) Antiquité de la nation et de la langue des Celtes (1703 in-12).
2. Pagi Critica historico-chronologica. Paris et Genève, 1689-1705.
3. Je ne suis pas sûr de bien lire ce nom.

et on se décharge contre elle et en vers et en prose. En vérité, elle est un peu trop longue ; cela lui faict plus de tort qu'elle ne pense. J'attends vos réponses à M. Ludolfe. L'ouvrage de M. Fabretti est attendu ici avec beaucoup d'impatience. J'ay escrit à M. Grævius qu'il ne restait plus qu'à nous donner les inscriptions de M. Gudius pour avoir tout ce qu'on peut désirer en ce genre d'érudition. Je vous prie d'asseurer M. Pringle de mes respects. Je n'ay rien à adjouter à ce que je lui mande dans ma dernière, sinon que j'espère toujours que le seigneur Pietro Santo Bartholi se rendra aux invitations qu'il lui fera de m'escrire les grâces qu'il a receues de deffunt M. Bellori aussi bien que moy, et qu'il voudra bien partager avec moy la gloire de les recognoistre, en contribuant au petit éloge que je lui fais en la personne de Mgr le Cardinal d'Albani, et y ajoutera un petit grifonnement de la façon de l'Ecole d'Athènes et du Parnasse de Raphaël. Ce petit ouvrage n'osant paraitre sans les types qui de sa façon lui donneront du relief, je vous prie de dire à M. P. que s'il faut encore adjouter quelque chose à ce que j'ay promis au S. Pietro Santo Bartholi je le feray volontiers pour ne pas laisser cet ouvrage inutile, et mourir sans payer mes dettes à M. Bellori et lui marquer ma reconnaissance. M. de Seyne (1) m'a envoyé de fort belles nouvelles; exhortez-le à m'en envoyer souvent de telles et faictes lui mes complimens.

VIII.

Dijon, le 6 mars 1699.

J'ay receu, mon très cher et révérend Père, votre agréable lettre avec celle pour M. Ludolfe, que je lui feray tenir incessamment par la voie de M. de Leibniz. J'attendrai avec impatience ce que vous me promettez sur la Langue Egyptienne, et j'en feray part à nos sçavans.

1. M. de Seyne, libraire parisien, mort à Rome en 1715.

Vous pouvez donner vos exemplaires à M. de Seyne qui me les fera tenir par la voie de M. de Rioty de Lyon, Auxquels je vous prie de lui dire d'adjouster un exemplaire du petit livre de M. Gravina, et s'il y adjouste les lettres de Pierre Gravina (1) il me fera plaisir. J'attends les quatre exemplaires de l'*Historia della poesia volgare* (2). M. Pringle vous fera avoir la copie de la lettre que M. l'abbé de la Charmoye m'a faict l'honneur de m'escrire touchant l'origine et l'antiquité des nations qu'il va bientost donner au jour. Cet ouvrage ne lui fera pas moins de gloire que les précédens. Je lui ai fait sçavoir ce que vous dites de lui dans la lettre de M. Ludolfe, et l'estime que vous faictes de lui nonobstant la différence des sentimens. L'on attend avec impatience la décision du livre de M. de Cambray, mais une décision juste, nette, où il n'y ait rien à regretter, autrement elle troubleroit plus les affaires qu'elle ne les appaiseroit. Il y a subject de croire qu'elle sera telle, puisque S. E. Mgr le Cardinal Noris s'en mesle, ce génie si vaste, si pénétrant et si bienfaisant. Il rendrait par là un grand service non seulement à l'Eglise et à la République chrétienne, mais encore à la République des Lettres qui pâtit par cette controverse si peu digne d'elle. Je me réjouis beaucoup de voir le portrait de cette Eminence que M. P. m'envoye et vous prie de l'assurer de mes très humbles respects. Je suis tout à vous.

IX.

Le 6 aoust 1699.

Je fourre ce petit mot, mon R. P., dans la lettre de M. l'abbé de la Charmoye, pour vous assurer de mes respects et vous dire, comme j'ay déjà faict, que je lui ai envoyé votre dernier ouvrage, aussi bien qu'à M. d'Avran-

1. Pierre Gravina, poète latin (1435-1527).
2. Storia della poesia volgare, de Giov. Maria Crescimbeni, 1698.

ches et qu'à M. Ludolfe par la voie de M. Leibniz et que nous aurons bientost des responses que je vous feray sçavoir. Continuez toujours à travailler utilement et agréablement à la belle et savante antiquité. Nous attendons avec impatience les inscriptions de M. Fabretti. Je suis bien ayse que D. Bernard de Montfaucon ayt répondu à l'abbé d'Allemagne supposé (1) et que son livre ayt esté authorisé par M. le vice-général et par M. le Maistre du sacré palais. Je crois que vous aurez vu *Ægyptiaca Wittsii*, imprimé en Hollande. C'est peu de choses au sentiment des connaisseurs.

X.

Dijon, le 14 avril 1699.

J'attends tous les jours, mon très-cher et révérend père, des nouvelles de M. Ludolfe et de M. Leibnitz, pour vous en faire part. Je croy que M. P. vous aura faist voir, aussi bien qu'à Mgr le cardinal Noris, la lettre que M. l'abbé de la Charmoye m'a escripte sur les *Origines des Nations* qu'il prétend de donner bientost au jour. Je lui ai dit ce que vous m'avez escrite de lui avec beaucoup de modestie dans la vostre, à laquelle voicy ce qu'il me répond dans le même style et que vous serez bien aise d'apprendre :

« Il me paroît par ce que vous me marquez que le P. Bonjour a de grands desseins. S'il les exécute comme il promet, il sera digne d'une louange éternelle et il fera honneur à sa patrie et à nostre France. Je serais ravi s'il pouvait monstrer que le texte hébreu des Samaritains a esté autrefois entièrement conforme à l'hébreu des Juifs. Bien des gens ont peine à s'en persuader. Au reste je lui suis obligé de ce qu'il parle de moi avec honnesteté dans la lettre qu'il a escrite à M. Ludolfe. Et quoy qu'il ne soit pas de mon sentiment, je ne lui en sais pas plus mauvais gré ; chacun est libre dans ces sortes de choses qui ne regardent

1. Vindiciœ editionis s. Augustini a benedictinis adornatœ adversus epistolam abbatis Germani. Romœ 1699. Il y eut une réponse des Jésuites : « Mémoire d'un docteur en théologie adressé à MM. les Prélats sur la réponse d'un théologien des bénédictins à la lettre de l'abbé Allemand. »

la foi ni les mœurs. Pour moi, le sentiment des anciens Pères et celui des anciens chronologistes me paroist bien plus véritable que celui des modernes. Quoyqu'il en soit, le R. P. Bonjour sera louable et estimé de tout le monde, s'il traite les matières qu'il a entreprises sans choquer personne et en parlant honnestement de ceux qui n'ont pas les mêmes idées que luy. Je l'honore parfaitement comme un homme sage et modéré, et qui se fera un grand nom dans le monde, s'il exécute bien ce qu'il nous promet, etc.

Le dessein de M. l'abbé de la Charmoye touchant la langue celtique est grand. Le P. Régnier, jésuite, a beaucoup travaillé dans le mesme dessein, sans entreprendre néanmoins comme lui de faire trouver la source du grec et du latin et d'autres langues dans le bas-breton qui a beaucoup de rapport à la langue celtique dont il emprunte beaucoup de maux (*sic*). Je sais que ce savant abbé a eu autrefois entretien fort particulier avec le P. Pétau touchant l'antiquité des Temps, dont ce père Jésuite avoue avoir beaucoup profité. Je ne sçay s'il aura entretien avec luy sur l'origine des nations. Quoyqu'il en soit, il faut espérer des choses fort curieuses dans cet ouvrage d'un aussi savant homme qu'il est.

M. Bégon m'escrit que M. Rigord travaille par ordre de la cour à quelque dessein semblable au vostre touchant l'Egypte (1) et qu'il a par devers lui sa *Dissertation préliminaire* qu'il doit faire imprimer dans quelques jours, pour exciter tous les savants de l'univers à lui communiquer les monuments qu'ils ont de la langue et du caractère des anciens Egyptiens, dont il vous a déjà consulté il y a longtemps. Le mesme M. Bégon me parle de M. Paulhan (2) conseiller au présidial de Nismes, mort depuis peu, qui a fort escrit sur les antiquités d'Egypte, et dont on luy promet l'ouvrage, qu'il donnera

1. Les travaux de Rigord relativement à l'Egypte sont restés inédits, ainsi que sa lettre à M. de Maillet sur la recherche des documents historiques sur le Levant.

2. Pierre Paulhan, d'abord ministre protestant, puis converti par intérêt, mort en 1699.

à M. Rigord, s'il veut promettre de le mettre en état d'être imprimé.

M. Perrault travaille fortement au second volume des *Illustres* (1) et il faict espérer à M. Begon qu'on l'aura au mois d'aoust prochain. J'ai le portrait en toile de M. le cardinal Noris que M. P. m'a envoyé. J'ay aussi son estampe. Dites-moi, je vous prie, si elle lui est fort semblable (2). J'attends avec impatience ce que vous me promettez pour en faire part aux curieux et aux sçavants, auprès de qui tout ce qui vient de vous est bien receu. Part toujours, mon très cher et révérend père, à vostre amitié. Je suis du meilleur de mon cœur tout à vous.

XI.

Dijon, le 5 juin 1699.

Nous avons à la fin icy nostre bon amy M. Pringle qui y arriva la veille du chapitre général de Cisteaux où il a esté receu de tout le monde avec applaudissement et éloge, et continué dans la charge de Procureur général en cour de Rome où il se rendra dans trois mois. Il m'a apporté quatre exemplaires de vos *Monumenta coptica*, dont j'en donnerai un exemplaire à M. d'Avranches, un autre à M. l'abbé de la Charmoye, et le troisième à M. Ludolfe. Vous vous allez, mon très cher et révérend père, acquérir une gloire immortelle dans la République des Lettres, par les sçavants et excellents ouvrages que vous allez mettre au jour, et qui sont d'autant plus à souhaitter qu'ils sont singuliers et curieux et jusques à présent traictés de peu de personnes et avec peu de lumières. Dieu vous donne de la santé et du temps pour les accomplir. M. l'abbé de la Charmoye

1. *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle avec leurs portraits au naturel*, par M. Perrault, de l'A. F. Paris, Ant. Degattier, 1697, sqq.

2. Sans doute le même portrait qui figure dans l'édition des *Œuvres complètes de Noris*.

n'a point esté au chapitre général, dont j'ay esté bien chagriné, ayant été privé par là du plaisir de le voir et de l'embrasser comme je désirois. Vous ne nous dites point de nouvelles de S. E. Mgr le cardinal Noris. Faictes luy bien nos compliments et assurez-le bien de nos très-humbles respects. J'ai maintenant son portrait en huille, auquel j'ai donné une belle bordure dorée et que j'ay mis sur la cheminée de ma chambre pour l'envisager d'abord en entrant, comme un objet digne de ma vénération et de mon estime. Je l'ay sollicité aussi bien que M. le cardinal Albani sur la condamnation du livre de M. l'archevêque de Cambrai. J'ai remis à M. Bégon son manuscrit des *Antiquités d'Athènes*, d'où j'ai pris le dessein du temple de Minerve à Athènes, plus juste et plus recherché que ce qu'en a dit nostre amy deffunt M. Spon ni M. Welen. Je croy qne vous avez veu nostre inscription de *Minerve Arnalye* parmi celles de M. l'abbé Fabretti, auquel vous l'avez envoyée. Je croy qu'elle fera honneur à ce beau recueil qu'il nous a donné. Nous ne l'avons point encore veu en ces pays. Je vous prie d'assurer ce savant et illustre abbé de mes respects. M. de Seine à qui je vous prie de rendre la lettre incluse vous dira ce que je lui mande des inscriptions de Gadius.

XII.

Dijon, le 15 janvier 1700.

Je vous souhaite, mon très cher et révérend Père, toutes sortes de prospérités en cette nouvelle année comme estant deues à un homme qui travaille avec tant d'utilité pour les belles-lettres et pour la satisfaction des savants. J'ai fait tenir votre lettre à M. l'abbé de la Charmoye, qui vous salue et qui ne veut point de bien à ceux qui vous rappellent en France, où vous n'auriez pas tous les moyens de servir le public que vous avez à Rome.

M. d'Avranches me charge de vous saluer et de vous inviter à continuer vos beaux desseins sur les antiquités d'Egypte et sur la langue copte et egyptiane. On est présentement en France d'une grande négligence pour les belles-lettres. Il semble qu'elles s'en retirent entierement pour aller habiter en Angleterre et en Hollande. M. de Seine vous en pourra apprendre quelque chose par la lettre que je vous prie de luy rendre. M. P. pourra vous faire part et à Mgr le cardinal Noris de ce qu'il lui mande touchant le quiétisme qui semble s'estre retranché dans notre province où l'on informe toujours contre quelques ecclésiastiques particuliers contre lesquels il paroist qu'on est un peu trop animé. M. de Witt m'a envoyé l'estampe d'une espée d'athlète tirée de son cabinet, où il se trouve beaucoup de caractères hétrusques, que vous pourrez déchiffrer, ne se trouvant personne icy qui ait la connaissance de cette ancienne langue (1). J'attends ce que nous en diront nos amis de Paris, et surtout M. de Spanheim à qui j'ai envoyé cette figure. J'ai receu depuis peu une lettre de M. Bégon qui me parle de vous ; il amasse tous les jours de belles choses dont il enrichit son cabinet. Il me mande que M. de Tournefort se dispose à voyager dans le Levant (2) avec un Danois pour rechercher les plantes exotiques.

Je suis, mon très-cher et révérend père, avec toute la sincérité et l'attachement possible,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

NICAISE.

1. Y a-t-il même aujourd'hui quelqu'un qui puisse se vanter de con-« naître cette ancienne langue ? »

2. La relation du voyage de Tournefort parut en 1717, en 2 vol. in-4°, Paris, Imprimerie nationale « *Relation d'un Voyage du Levant*, contenant l'histoire ancienne et moderne de plusieurs isles de l'Archipel, par M. Pitton de Tournefort. »

APPENDICE

I. — *Lettre relative à la publication des papiers de Nicaise.*

(M. Carré à Huet. 1702.)

Les héritiers de feu M. l'abbé Nicaise m'ayant choisi pour mettre en ordre ses papiers dans le dessein où ils sont de faire imprimer ceux qui se trouveront dignes d'estre communiqués au public, je travaille actuellement à ranger les lettres qui pendant plusieurs années lui ont été écrites de toutes parts, les dissertations qui lui ont été adressées et généralement toutes les pièces, tant en prose qu'en vers, qu'il a laissées en mourant, soit de sa composition, soit d'autrui. Dans cette multitude d'écrits, celui-ci qui vous concerne s'étant présenté, je n'ai point voulu le mettre avec les ceux qu'on destine à l'impression, sans m'estre auparavant donné l'honneur de vous en demander votre avis. C'est une critique de quelques endroits de la dernière édition de vos poésies. Bien que ces remarques ne puissent servir dans le fond qu'à faire voir combien les ouvrages qu'elles attaquent sont achevés, puisque un censeur qui paraît assez pénétrant n'a su y découvrir que de très légères taches, lesquelles encore vous effacerez peut-estre d'un mot de réponse, toute critique néanmoins ayant je ne sais quoi d'odieux, il m'a paru qu'il était à propos de prendre sur cela, avant toutes choses, le sentiment du principal intéressé. C'est, Monseigneur, qui m'a donné lieu de vous envoier la copie suivante d'après l'original afin de n'agir dans la suite que conformément à vos ordres. La considération, ou pour mieux dire, la vénération, qu'un nom tel que le vôtre imprime à tous les amateurs des belles-lettres exigeoit de moi cette déférence que je vous prie de recevoir comme une marque particulière du respect avec lequel, etc.

Carré.

Chez M. Dumay, conseiller au Parlement de Bourgogne.

A Dijon, le 22 mai 1702.

II. — *Lettre de E. Spanheim à D. Huet*

Illmo viro Petro-D. Huetio s. d. E. Spanhemius.

Etsi ea hodie sit rerum in Europa facies, quæ litteris nostris omnique inter earum cultores aliquo terrarum vel mariam divortio disjunctos commercio videatur luctuosa, haud committendum tamen censui quin editam hic novissime hanc qualemcumque lucubrationem meam ad te, oblata ejus rei opportunitate, transmitterem. Quod a me equidem non adeo operis ipsius fiducia quam insito jampridem comperta in me benevolentiae sensu fieri facile per te ut, opinor, intelliges. Neque vero a me, maxime hisce temporibus quibus alia omnino mihi agenda incumbunt, valde a præclaris doctrinarum studiis aliena quidquam sat scio expectabis accurata industria studiove elaboratum et perpolitum. Tuum est novis et luculentis diffusæ et consummatæ tuæ doctrinæ monumentis orbem litterarium magis ac magis quod pridem facis demorari. Vale, magnum hujus ætatis et Galliæ decus, ac me amare perge. Dabam Londini XII Kal. Jun. an CIↃIↃCCCIII.

III. — *Lettre de Nicaise à Foucault.*

A M. Foucault, conseiller du roi en ses conseils et son intendant en Basse-Normandie. Caen.

Paris, le 11 juillet 1690.

Je me sens obligé, Monsieur, à rompre le silence qu'il n'y a pas si longtemps je garde avec vous et que je me reproche tous les jours, pour vous tesmoigner ce que je vous dois sur la mort de M. Foucault votre père, que j'appris avant-hier de M. Ménage. Je scay que M. Druon vous instruit mieux que je ne sçaurois faire des nouvelles qui regardent la belle antiquité que vous aimez. Il en est parfaitement informé et rien ne lui échappe à cet égard. C'est ce qui m'a disposé, monsieur, de vous escrire comme je l'aurois souhaité. Je vous prie, Mr, de n'être pas moins persuadé pour cela de l'estime et du respect que j'ay pour vous.

J'ay à vous régaler, Monsieur, aussi bien que M. d'Avranches, d'un petit ouvrage de ma façon pour vous divertir. Je le donnerai à M. Druon pour vous le faire tenir, avec l'exemplaire pour Mgr d'Avranches que j'ose vous prier, M., de vouloir bien asseurer de mes très humbles respects. Je ne luy escris point touchant ce qu'il désire sçavoir de moy, lui en ayant déjà dict quelque chose, et ayant grande confiance depuis peu que c'est le nommé Du Hamel qui a esté professeur au Plessis qui répond à M. Régis. L'ouvrage sera de la mesme grosseur et de la mesme forme

que le livre de M. Régis. La copie en avoit esté présentée à Michalet ponr l'imprimer qui me le dict il y a deux jours. On m'escript de Hollande qu'on y imprime les ouvrages de M. Bochart et qu'on souhaiteroit fort d'avoir des héritiers de cet auteur ce qu'ils ont de lui d'argumentation sur le Phaleg. Personne ne peut mieux que vous, Monsieur, contribuer à cela, aussi bien que l'autre ouvrage de la Grèce qui est entre les mains de la veuve de son autheur.



Dijon. — Imp. de l'Union typographique, rue St-Philibert, 40.

DOCUMENTS ANNOTÉS

VIII

LETTRES INÉDITES

DE

DOM CLAUDE DE VIC

A FR. ANT. MARMI

PUBLIÉES

PAR LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME



MONTPELLIER

IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI

(HAMELIN FRÈRES)

1890

LETTRES INÉDITES

DE

DOM CLAUDE DE VIC

A FR. ANT. MARMI

EXTRAIT de la *Revue des Langues romanes.*

DOCUMENTS ANNOTÉS

VIII

LETTRES INÉDITES

DE

DOM CLAUDE DE VIC

A FR. ANT. MARMI

PUBLIÉES

PAR LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME



MONTPELLIER

IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI

(HAMELIN FRÈRES)

—

1890

INTRODUCTION

Au nombre des savants français dont la bibliothèque Magliabecchiana a conservé des correspondances, se trouve l'un des auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, le bénédictin Claude de Vic. Les lettres de cet illustre érudit sont adressées à Francesco Antonio Marmi, le savant florentin qui succéda à Magliabecchi comme bibliothécaire des grands-ducs de Toscane et qui fut le très soigneux héritier de ses papiers. Elles sont conservées aujourd'hui dans les *Carte Magliabecchiane*, sous les cotes V-VIII, 952 et 365, et dispersées en deux volumes.

L'existence d'une telle correspondance n'a rien que de fort naturel. Lors de son voyage à Rome, où ses supérieurs l'envoyaient pour être le compagnon du procureur-général de la Congrégation de Saint-Maur en cour de Rome, en 1701, de Vic s'arrêta à Florence. Marmi l'y accueillit avec le même empressement que Magliabecchi avait mis jadis à recevoir Mabillon et Montfaucon. Les relations créées entre les deux savants par ce séjour à Florence trouvèrent une raison de durée dans la communauté des travaux d'érudition, et une correspondance littéraire s'engagea entre eux. Les vingt-cinq lettres ci-dessous publiées n'en sont probablement que les débris ; si quelques-unes, en effet, se font naturellement suite, il y a entre certaines autres d'évidentes solutions de continuité, et nous devons regretter la perte de celles de Marmi, qui seraient peut-être encore plus instructives pour nous, sinon plus intéressantes, que celles du bénédictin.

Bien qu'écrites à une époque sur laquelle les documents d'histoire littéraire abondent, et où l'existence du *Journal des savants*, du *Jour-*

nal de Trévoux, des journaux littéraires de Basnage, de Leclerc et autres, ne nous permet guère d'espérer des révélations bien neuves, les lettres de D. de Vic n'en sont pas moins fort intéressantes. Elles nous renseignent en effet non seulement sur lui, mais aussi sur le milieu où il a vécu. — Malgré d'estimables travaux comme la vie latine de Mabillon[1], malgré sa collaboration avec D. Vaissette à cette *Histoire de Languedoc* qui est l'un des plus beaux chefs-d'œuvre produits par la Congrégation de Saint-Maur, D. de Vic est resté au second plan parmi les membres de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et il est peu connu. Ces lettres apporteront quelque lumière sur son caractère et sur certains détails de sa biographie. On reconnaîtra en lui une âme passionnément dévouée à la science, un esprit ouvert à beaucoup plus de curiosités profanes et politiques qu'on eût pu le supposer, et surtout le très vif sentiment de cette solidarité dans le travail qui a fait la grandeur et l'originalité de l'Abbaye. Plusieurs traits, et non équivoques, y marquent son antipathie aussi gallicane que peu déguisée à l'égard des jésuites, dont il n'aimait guère plus l'érudition que la théologie. On y trouvera quelques détails sur sa vie, sur son séjour à Florence et ses conversations avec le grand-duc, sur les amitiés qu'il avait formées à Rome, sur les précautions qu'il lui fallait prendre pour assurer la liberté de sa correspondance, sur son ironie et sa défiance à l'égard de Banduri, cet aventurier de la numismatique, prétendu fils d'un grand-duc de Toscane, et qu'il appelle dédaigneusement « le Ragusin. » Ces lettres enfin mettent en évidence sa modestie : ce chroniqueur, qui se plaît à dresser l'état, quotidien pour ainsi dire, des travaux de sés confrères et de leurs moindres publications, ne dit pas un mot à Marmi de l'*Histoire de Languedoc*[2].

Comme document sur la vie littéraire de Saint-Germain des Prés, de 1717 à 1721, ces lettres sont encore plus instructives. Elles nous confirment dans cette conviction que jamais peut-être et nulle part au

[1] Aux *Vies de Mabillon* écrites l'une en français, par D. Ruinart, l'autre en latin avec des additions par D. de Vic, il faut ajouter la traduction en italien par le P. Nicola Girolamo Ceppi, augustin, consulteur de la Congrégation de l'Index. Le manuscrit original en est conservé à la Bibliothèque Angélique (Rome), Cod. D 8, 1, un vol. in-4° de 214 pp., avec une préface du traducteur, qui fait l'histoire de la composition des Vies antérieures. Cette traduction italienne semble être restée inconnue à D. Tassin, à D. Le Cerf de la Viéville, et à M. Jadart dans sa *vie de Ruinart*. Cf. mes *Cotes de quelques manuscrits de la Bibl. Angélique*.

[2] Il n'y en a non plus qu'une mention fort courte et fort sèche dans sa lettre à Monseigneur Quirini.

monde l'activité scientifique n'a été plus intense et ses résultats plus solides qu'à l'Abbaye. En matière de science, d'hagiographie et d'histoire, les religieux de Saint Maur n'avaient qu'une foi commune, et ils auraient pu s'appliquer le mot du poète :

Omnibus unus amor, mens et spes omnibus una.

Dans les lettres de D. de Vic, sous la monotonie forcée de ses énumérations, on sent un enthousiasme contenu et sincère pour l'œuvre collective de Saint Maur. De 1717 à 1721, aucun ouvrage ne s'est préparé, imprimé, publié, que D. de Vic ne le signale, quelquefois en en montrant l'importance, parfois en jugeant le mérite de l'auteur. Il dépasse au reste les clôtures de l'abbaye et est aussi fort bien renseigné sur le mouvement extérieur de l'érudition : peut-être est-il quelque peu sévère dans ses jugements sur les auteurs qui ne sont pas ses confrères

Pour ces érudits, l'érudition était, — toutes affaires religieuses mises à part, s'entend, — la seule importante chose de ce monde et la seule qui valût la peine de vivre. Aussi les lettres de D. de Vic nous apprennent-elles peu sur les affaires politiques et mondaines de son époque : les rumeurs du Palais-Royal ne dépassaient pas la Seine, et celles du Palais de justice arrivaient à peine à l'abbaye : deux allusions à Law, quelques nouvelles du Conseil, une mention émue de la guerre d'Espagne et du projet de coalition contre la France en 1719, c'est à peu près tout ce que D. de Vic juge utile d'en écrire à son correspondant. L'unique souci de l'abbaye, son unique distraction peut-être, était de suivre les multiples vicissitudes de la querelle de la Constitution Unigenitus ; aussi les détails sur cette matière sont-ils plus abondants sous la plume du bénédictin. Encore revient-il toujours vite aux nouvelles littéraires ; elles seules avaient vraiment le privilège d'intéresser la République des Lettres.

« Une des principales occupations de D. de Vic » (à Rome), dit Dom Tassin, « fut de favoriser les études de ses confrères à Saint-Germain des Prés. Il leur fournit différents mémoires, il collationna plusieurs manuscrits du Vatican, il parcourut la plupart des autres bibliothèques de Rome. » Ces lettres nous montrent que son retour en France n'interrompit pas ces fonctions d'intermédiaire entre ses confrères et l'Italie. C'est lui qui demande à Marmi les lettres de Mabillon à Magliabecchi, qui le prie de diverses recherches de manuscrits à la Laurentienne, à la bibliothèque de Sainte-Croix, à celle de l'Annunziata. C'est lui qui analyse ou extrait pour Marmi le *Journal des savants,* qui lui signale et lui résume les ouvrages nouveaux. C'est aussi lui qui est son fournisseur de livres, et la question des paiements n'est pas la moins piquante de ces lettres. On voit que les let-

tres de D. de Vic à Marmi peuvent fournir à l'histoire de la littérature et de l'érudition des renseignements utiles et nouveaux ; et, du reste, tous les documents relatifs à l'Abbaye ne sont-ils pas sûrs d'exciter l'intérêt de tous les amis de l'érudition?

La lettre non datée de D. de Vic à Monseigneur Quirini[1], que j'ai cru devoir joindre aux précédentes, est aujourd'hui conservée avec quelques autres lettres bénédictines à la bibliothèque de Brescia. Elle date des dernières années de sa vie. Son plus grand intérêt peut-être est de montrer que la vieillesse et les titres acquis n'avaient rien fait perdre à l'illustre auteur de l'*Histoire de Languedoc* de son activité laborieuse, de son zèle pour la science et de son dévouement à ses confrères. Dom de Vic a vraiment été un homme remarquable.

[1] Sur ce prélat érudit et bibliophile, voir la thèse de M. A. Baudrillart, *De cardinalis Quirini vita et operibus*. Un vol. in-8°, Didot, Paris; et sur sa correspondance, mes « *Souvenirs de Brescia* » dans le *Bulletin du bibliophile*, 1889.

LETTRES INÉDITES

DE

DOM CLAUDE DE VIC

A FR. ANT. MARMI

I

Paris, ce 3 janvier 1717.

J'ay receu presque en même temps les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une du 13 de novembre, pour m'accuser la réception du prospectus des *Antiquités* de Dom Bernard [1]; l'autre du 11 de décembre, pour m'accuser celle du livre du P. Coustant contre le P. Germon [2]. Je viens

[1] Dom Bernard est le nom donné à D. Montfaucon par ses confrères dans leurs lettres familières. Le prospectus des *Antiquités* désigne celui de l'*Antiquité expliquée et représentée en figures.* — Je ne donne aucun détail biographique sur les membres de la Congrégation de Saint-Maur mentionnés dans cette lettre et les suivantes, me bornant à renvoyer le lecteur une fois pour toutes à ces deux livres usuels : l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* de D. Tassin, et la *Bibliothèque historique et critique de la Congrégation de Saint-Maur,* par D. Le Cerf de la Viéville, et à la publication de Valéry, *Correspondance de Mabillon et Montfaucon avec l'Italie.*

[2] On écrit indifféremment Coustant (comme D. de Vic) ou Coutant (comme Le Cerf). Il s'agit probablement ici du second livre de C. contre D. Germon : V*indiciæ veterum Mss. confirmatæ.* 1715, J.-B. Coignard, Paris.

vous remercier de toutes les deux et en particulier de l'accueil honnête et gracieux que vous avez fait aux deux Français que j'avais pris la liberté de vous recommander[1]. Tous les deux se louent infiniment de votre politesse et du soin que vous avez voulu vous donner de leur faire voir et remarquer tout ce qu'il y a de beau, de rare et de singulier dans votre belle et charmante ville de Florence. Vous voulez bien, Monsieur, que je prenne sur moy tout ce que vous avez eu la bonté de faire pour eux à ma considération, et que je joigne cette obligation et cette grâce à celles dont vous m'honorâtes à mon passage à Florence, et dont je ne perdray jamais le souvenir. Faites-moy celle de me donner quelque occasion où je puisse vous donner des marques sensibles de ma parfaite reconnaissance ; celle que je vous ay donné[2] en vous envoyant un prospectus de D. Bernard et le livre du P. Coustant ne méritent pas celle que vous me donnez de la votre.

L'attention et le soin que vous prenez de conserver les lettres de D. Jean Mabillon et de D. Bernard de Montfaucon à feu M. Magliabecchi[3] sont des marques sensibles de votre estime pour ces deux grands religieux. Celui qui continue les *Annales de l'Ordre*[4] serait bien aise d'avoir les copies de celles de D. Mabillon dont on veut faire un recueil[5]. Oseray-je vous

[1] J'ignore quels sont ces voyageurs français, dont je n'ai pas retrouvé la trace dans ceux des papiers de Marmi que j'ai pu examiner à la *Nazionale* de Florence.

[2] Notons une fois pour toutes que D. de Vic n'observe pas la règle de l'accord des participes.

[3] Magliabecchi (1633-1714) fut orfèvre sur le Ponte-Vecchio jusqu'à quarante ans, avant de devenir bibliothécaire du grand-duc de Toscane, Cosme III, érudit et bibliomane, ami des bénédictins, du cardinal Noris, de Nicaise, de G. Bonjour, etc. Mabillon l'appelait le Varron toscan. — Il a laissé ses papiers et collections au grand-duc; ils forment aujourd'hui la section des Codici Magliabecchiani à la R. Biblioteca Nazionale de Florence. Il n'existe qu'un catalogue manuscrit et très médiocre de cette immense collection, où les recherches seraient actuellement impossibles sans l'extrême complaisance du savant conservateur M. le comm. baron Podestà. — Une partie de la correspondance de Magliabecchi (avec les savants belges, hollandais, allemands et vénitiens) a été publiée. Les lettres de ses correspondants français sont encore inédites. (Cf. Tiraboschi, *Letteratura italiana,* VIII, P.1, p. 76.)

[4] D. Martène. Le tome VI ne parut qu'en 1739.

[5] Publiées avec les œuvres posthumes de Mabillon par D. Thuillier.

demander cette grâce? Le continuateur des *Annales* se la promet de votre bonté pour nos sçavants. Ceux-cy vous honorent et vous estiment sur l'idée que je leur ay donné de votre mérite, de votre érudition et de votre politesse. J'ose vous dire qu'ils méritent que les particuliers travaillent pour eux par l'assiduite qu'ils ont de travailler pour le public. Voicy en peu de mots quels sont les ouvrages qu'ils vont bientôt donner au public :

D. Bernard de Montfaucon doit donner bientôt les deux premiers volumes de sa nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostôme*[1], qui seront suivis quelque temps apres de cinq autres de ses *Antiquités*[2]. On continue avec succès et au goût de tous les connaisseurs les gravures des figures dont il a déja receu cent planches. Ce mesme autheur est résolu de donner une seconde édition de son *Diarium* qu'il augmentera de plusieurs bonnes pièces[3].

Notre père D. Edmond Martène[4], qui a déjà donné plusieurs beaux ouvrages sur les rites et sur l'ancienne discipline de l'Eglise[5], doit donner sur la fin du caresme prochain cinq volumes d'excellentes pièces qu'il a recueillies et qui n'ont pas encore veu le jour, avec son *Itinéraire*, in-4°[6].

Le P. Dom Touttée[7] a fort avancé l'impression de la nouvelle édition de *Saint Cyrille de Jérusalem*[8]; Dom Julien Garnier[9] va commencer celle de *Saint Bazile*[10], et D. Pierre Coustant[11] celle des *Décrétales des Papes*[12]. Ce dernier ouvrage

[1] Parus seulement en 1718.

[2] L'*Antiquité* ne commença à paraître qu'en 1719.

[3] Non mentionnée par D. Tassin.

[4] Cf. Tassin, p. 542; Le Cerf, p. 298.

[5] *De Antiquis Monachorum ritibus, libri V*, etc. Lyon, Anisson, 1690; 2 vol. in-4°. — *Tractatus de antiquâ ecclesiæ disciplinâ*, etc. Lyon, Anisson, 1706; in-4°.

[6] C'est le *Thesaurus novus Anecdotorum*, dont le tome I parut en 1717; mais D. de Vic se trompe sur le format, qui est l'in-folio. L'itinéraire annoncé est le *Voyage littéraire*. Paris, Delaulne, 1717; in-4°.

[7] Cf. Tassin, p. 402; Le Cerf, p. 477.

[8] Elle ne parut pourtant qu'en 1720. Paris, Vincent.

[9] Sur D. Julien Garnier, cf. Tassin, p. 470, et Le Cerf, p. 143.

[10] Parue en 1721. Paris, J.-B. Coignard.

[11] Sur P. Coustant, cf. Tassin, p. 417, et Le Cerf, p. 62.

[12] Le prospectus parut dans le *Journal des savants* (lundi 4 sept. 1719). Le

sera fort beau. On imprime actuellement la troisième édition de *Saint Bernard*[1] que le feu D. Mabillon nous a laissé, après laquelle on donnera aussi le dixième tome des *Actes de l'ordre* du mesme auteur[2]. Vous aurez sans doute veu à présans le premier tome du *Gallia christiana*[3] de notre R. P. de Sainte-Marthe[4], autheur de la nouvelle édition de *Saint Grégoire le Grand*[5]. M. le duc d'Orléans, à qui le *Gallia christiana* est dédié, a voulu, par distinction, que le second tome de cet ouvrage et les suivants soient imprimés au Louvre, c'est-à-dire à l'Imprimerie royale. On l'y imprime actuellement[6]. D. Nicolas Le Nourry[7], qui a donné il y a quelque mois son second tome de l'*Apparatus ad Bibliothecam maximam*[8], travaille au troisième, et le continuateur des *Annales* travaille au sixième, dont une grande partie appartiendra encore au feu P. Mabillon. Voilà, Monsieur, quels sont les ouvrages de nos Pères, dont les uns sont déjà donnés et les autres le seront bientôt.

Je me persuade que vous aurez sans doute ouy parler de l'ouvrage de M. Dupin, en faveur de la Monarchie de Sicile. Cet auteur serait meilleur s'il alloit moins vite et s'il était plus exact. Il va donner un second volume sur cette mesme matière[9].

premier volume du recueil des *Epistolæ Romanorum Pontificum* parut en 1721. Paris, La Tour et Coustelier. L'ouvrage fut interrompu par la mort de l'auteur.— Cf. sur le travail de D. Coustant la préface fort érudite et amusante du cardinal Dom J.-B. Pitra, au tome I des *Analecta novissima*. Paris, 1886.

[1] Première édition parue en 1667. Léonard, Paris.

[2] Ce tome X, qui dès 1709 était presque en état d'être mis sous la presse, est resté manuscrit (cf. D. Tassin, p. 235). D. de Vic était mal renseigné sur ce point.

[3] C'est probable, puisque ce premier volume était imprimé depuis deux ans. (Paris, Coignard, 1715.)

[4] Cf. D. Tassin, p. 445, et Le Cerf, p. 458.

[5] *S. Gregorii Pp. I opera omnia*, Paris, Rigaud, 1705.

[6] Le P. de Sainte-Marthe fut présenté au Régent par le cardinal de Noailles et le Régent donna ordre que la suite du *Gallia christiana* fût imprimée au Louvre. Le tome II y parut en 1720.

[7] Cf. D. Tassin, p. 436, et Le Cerf, 397.

[8] Il s'agit de la seconde édition. Le premier volume avait paru en 1715.

[9] Aucun de ces deux ouvrages n'a été analysé ni critiqué par les journalistes de Trévoux.

Je ne vous fais pas icy le détail de tous les ouvrages faits contre la Constitution[1]. Le nombre en est presque infini. On vient de faire un projet d'accommodement qu'on dit, mais sans fondement, être du goût de M. le cardinal de Noailles et d'un grand nombre d'évêques du royaume ; mais ce projet est contredit par tout ce qu'il y a d'habiles gens, surtout par tous ceux de Paris. Plusieurs même le traversent et ne veulent pas en entendre parler. Cependant M. le Régent le veut absolument parce qu'il veut la paix et éviter un schisme, mais ce projet en produira un plus grand si on le met en exécution. Je finis en vous souhaitant un bon commencement d'année et vous en assurant que je suis, etc.

P.-S. Il y a déjà une infinité de lettres contre ce projet d'accommodement sur la Constitution. Le Parlement, comme vous avez sceu, a défendu par un arrêt la réception des derniers brefs du Pape à MM. les évêques et à la Sorbonne, aussi bien que la lettre du Sacré-Collège à M. le cardinal de Noailles[2]. Ce même Parlement doit faire supprimer la lettre de M. l'archevêque de Rheims aux évêques ses confrères qu'il exhorte à regarder la Constitution comme une règle de foy, aussi bien que la lettre d'un grand nombre de curés de ce diocèse contre l'acceptation de cette Constitution, parce que toutes les deux sont trop vives.

II

De Paris, ce 26 mars 1717.

Monsieur, votre insigne et singulier bibliothécaire ragusin[3] me rendit ces jours passés l'obligeante et tout aimable

[1] La *Constitution Unigenitus.* On trouvera une bibliographie de tous les mandements et actes qu'elle a provoqués, assez complète au moins pour les actes officiels, dans le *Catalogue de l'Histoire de France.* J'y renvoie une fois pour toutes les publications de ce genre citées dans les lettres ci-dessous.

[2] Le cardinal Louis-Antoine de Noailles, né près d'Aurillac en 1651, et mort à Paris en 1729, devint archevêque de Paris en 1695. Il rejeta la Bulle en 1713; mais, après sept ans de polémiques et de résistance, il finit par l'accepter, au grand scandale de tous ses admirateurs.

[3] Anselme Banduri, sur lequel D. de Vic ne tarit pas d'ironies et de remarques désobligeantes.

lettre que vous avez fait l'honneur de m'écrire du 15 du mois dernier. Je viens par celle-cy vous en remercier et vous dire qu'elle est digne de votre bon cœur et de votre bel esprit. Les honnêtetés dont vous me comblez sont des marques sensibles de la bonté et de la tendresse du premier, et les nouvelles littéraires dont vous les accompagnez sont des preuves évidentes du bon goût et de la justesse du second. Je suis si enchanté de tous les deux que pour en profiter plus souvent j'ose vous demander en grâce de me permettre d'entrer en commerce de lettres avec vous. Pour le faire sans aucune despense, il faut que vous ayez la bonté de trouver dans Rome un amy du caractère d'esprit de feu M. le chevalier Maffei[1] qui ait soin de m'informer des nouvelles de la cour romaine et de la république des lettres et qui reçoive celles que je lui envoierai de mon côté, et qu'il vous envoiera ensuite à Florence. Pour faire ce commerce avec secret et l'entretenir avec prudence, je vous envoierai le même chiffre dont je me servais avec notre ami commun M. le chevalier Maffei, de la perte duquel personne ne peut me consoler que vous, en qui je reconnais sa probité, sa sagesse, sa sincérité, son érudition, son bon cœur et son bon esprit. Si vous voulez bien agréer le commerce que je vous propose, je vous prie de me le faire savoir au plus tôt, affin que je prenne mes mesures pour vous informer de ce qui se passera ici dans notre cour touchant les affaires de politique, soit touchant les nouvelles littéraires. Je dois pourtant vous avertir que je ne voudrois pas que M. Fontanini[2] fût averti de notre commerce, crainte qu'en ayant déjà commencé un autre avec lui il ne trouvât à redire à celui que je vous propose. Je laisse le tout à votre sagesse et à votre discrétion pour le choix du correspondant de Rome. Faites en sorte seulement qu'il ne me fasse pas connaître et qu'il ne soit pas connu lui-même. Il faudra pour cela, qu'après m'avoir appris son nom et son adresse et que je lui auray appris la mienne, il

[1] Ce personnage m'est inconnu. Peut-être appartient-il à la famille du marquis Scipion Maffei.

[2] Fontanini (1666-1736), archéologue italien, ami et correspondant de Noris, de Magliabecchi et des autres érudits du temps. Cf. Dom Fontanini, *Vita del Fontanini,* Venise 1755, et Fabbroni, *Vitæ Italorum,* t. XIII.

supprime son nom dans les lettres qu'il m'écrira, comme je supprimerai le mien dans celles que je me donnerai l'honneur de lui écrire ; *et hæc omnia inter nos*. Je conte sur vous comme sur moy même, tant je suis persuadé de votre probité. Je ne vous ay rien marqué dans ma dernière lettre sur le bibliothécaire ragusin parce qu'il a si peu de commerce avec nous qu'il est dans la maison comme s'il n'y était pas. Son commerce est plus au-dehors qu'au dedans et je le croy plus occupé des affaires d'autruy que de son ouvrage[1]. Il a un habile secrétaire qui lui est d'un grand secours pour ce dernier. Il espère le donner au public dans peu de mois pourveu que son imprimeur lui tienne parole. La mort du feu roy qui a fourni à la despense des gravures de ses médailles l'a obligé de dédier son ouvrage à M. le duc d'Orléans qui a déjà, dit-on, fourni une somme d'argent pour l'impression. Ce Ragusin est le plus heureux des mortels, mais je ne sçay s'il mérite bien tout son bonheur. A l'entendre parler, il doit partir pour Florence après l'impression et la publication de son ouvrage, mais il n'a pu encore me persuader qu'il soit sincèrement dans ce dessein ; je croiray qu'il est sorti de Paris, quand vous m'apprendrez qu'il est arrivé à Florence. Je ne sçay qui fournit à la despense qu'il fait, soit pour son secrétaire au-dedans, soit pour des carrosses et autres commodités au-dehors. Je me souviens qu'à mon passage à Florence[2], S. A. R. me fit l'honneur de me dire qu'elle n'était pas assez riche : *non sono abbastanza ricco*[3]. Ce furent les propres paroles de ce prince.

En voilà assez sur le Ragusin. Passons aux nouvelles et commençons par celles qui sont de votre goût, je veux dire par les littéraires.

Il paraît depuis peu icy une fort belle *Vie de saint Cyprien*[4]

[1] Banduri travaillait alors au 2e volume de son recueil des monnaies impériales : *Numismata imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Palæologos Augustos*, qui avait commencé à paraître en 1718.

[2] En 1701, quand on l'envoya à Rome pour être le *socius* de D. La Pare, procureur général de la Congrégation en cour de Rome.

[3] Il faut sous-entendre « pour subvenir à ses depenses ».

[4] Dom Gervaise, *Vie de saint Cyprien*, docteur de l'Eglise, évêque de Carthage et martyr. Paris, 1717 ; in-4o.

avec des savantes dissertions sur les ouvrages et les lettres de ce Père. Cette Vie écrite en français est fort estimée. Celle que M. Boivin[1], second custode de la bibliothèque du roy, vient de donner du fameux M. Pierre Pithou[2], si connu parmi les sçavans et les jurisconsultes, ne l'est pas moins. Elle est écrite en latin, mais d'un latin qui peut servir de modelle. L'auteur a joint à cette vie celle de M. Pelletier, ministre d'état, son petit-fils[3], avec une dissertation historique sur la bibliothèque de ce mesme Pithou, qui estoit très-considérable soit pour les manuscrits, soit pour les imprimés, soit pour le choix et le nombre de tous les deux; aussi attiroit-elle de son temps la curiosité de tous les savants du royaume et des pais étrangers. Cette bibliothèque seroit encore aujourd'hui telle que M. Pithou l'avoit laissée, si ses héritiers avoient exécuté l'ordre qu'il avoit donné de la conserver entière ou de ne la vendre qu'à un seul homme digne de la posséder et capable d'en faire usage. Sa volonté n'a pas été suivie, puisqu'elle a été partagée et que les manuscrits ont été vendus d'un costé et les livres imprimés d'un autre. La bibliothèque de M. Colbert possède les premiers et celle de M. l'évesque de Strasbourg possède les seconds.

Notre père Dom Félibien, qui a donné l'histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis[4] et qui travaille actuellement à celle de cette ville[5], a composé une belle *Vie de saint Anselme de Cantorbery*[6] qui est très-digne du public, aussi

[1] Boivin de Villeneuve (1663-1726), sous-bibliothécaire du Roi, membre de l'Académie française (1721) en remplacement de Huet.

[2] Petri Pithoei vita, elogia, bibliotheca, curâ J. Boivin. Paris, 1715; in-4°. Cf. sur Pithou, sa *Vie* par Grosley. Il n'existe pas de recueil imprimé de ses lettres, fort intéressantes. On me permettra de dire ici que la bibliothèque de M. Cauvet, à Montpellier, en contient toute la collection manuscrite avec tous les matériaux patiemment rassemblés d'une biographie complète du célèbre érudit.

[3] Claudi Peleterii, regni administri vita P. Pithoei eius proavi vitæ adjuncta auctore Boivin. Paris, 1716; in-4°.

[4] Cf. D. Tassin, p. 411, et Le Cerf, p. 103. Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis, contenant la vie des abbés, etc. Paris, Léonard, 1706.

[5] Le prospectus avait paru dès 1713 (Paris, Léonard). Le premier volume ne fut publié qu'en 1725.

[6] « D. Félibien a laissé cet écrit tout prêt à être imprimé, cependant il n'a pas vu le jour. » (D. Tassin, p. 416.)

bien que la nouvelle édition d'Ives de Chartres, *Ivo Carnutensis*, faite par un autre de nos confrères, nommé D. Jean Gelée[1]. Ces deux ouvrages seroient déja imprimés sans l'infirmité de l'un et sans l'occupation de l'autre à son *Histoire de Paris*, qui sera en deux volumes in-folio, si je ne me trompe. L'impression de la nouvelle édition de *Saint Basile* se continue avec succès : le papier et les caracteres sont tres beaux et les notes fort savantes. D. Bernard fait continuer celle de *Saint Chrysostôme* avec les gravures de ses Antiquités. D. Pierre Coustant vient de traiter avec un imprimeur pour sa nouvelle édition des *Décrétales*. Un autre de nos confrères, nommé D. Guillaume Rossel, travaille à la bibliothèque de tous les auteurs de France[2].

Madame Dacier[3], femme fort distinguée par son bel esprit et par son érudition profane, a donné depuis peu au public plusieurs dissertations très curieuses sur Homère, où elle combat avec autant d'esprit que de solidité celles du P. Hardouin[4], Jésuite, sur ce mesme poète, et réfute agréablement l'apologie qu'il en fait avec les idées plaisantes, pour ne pas dire ridicules, qu'il en donne.

Ce R. Père, toujours fort singulier dans tous ses sistêmes et dans ses ouvrages, a le chagrin de voir que les six docteurs proposés par le Parlement continuent l'examen de la nouvelle édition des *Conciles* du P. Labbe, où il n'a peu s'empescher d'ajouster et de diminuer selon son goust et son caprice, malgré la deffense qu'il avait de tous les deux et les inspecteurs qu'on lui avait donnés. Le discours que son confrère le P. Poirée prononça dernièrement dans leur collège sur l'édu-

[1] Cf. D. Tassin, p. 473, et Le Cerf, p. 156.

[2] D. de Vic ne nomme pas exactement son confrère. Il s'agit de D. Guillaume Roussel (cf. Tassin, p. 398, et Le Cerf, p. 432. L'ouvrage qu'il signale est les *Mémoires pour l'histoire de France par siècles,* qu'il laissa manuscrit et qui fut remis à D. Rivet.

[3] Sur Mme Dacier (1954-1720) l'helléniste, fille de T. Lefèvre. Cf. Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, t. X, et ses lettres inédites à la bibl. Laurentienne. Fds Ashburnham.

[4] Le P. Hardouin (1646-1729), le plus paradoxal des érudits, « qui ne voulait pas s'être levé toute sa vie à quatre heures du matin pour ne dire que ce que les autres avaient déjà dit. »

cation de notre jeune roy vient d'être critiqué par un habile homme de cette ville.

La *Constitution Unigenitus,* qui fait tant de bruit en France et dont MM. les évesques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne viennent d'appeler au futur concile avec la Sorbonne et presque tous les curez de cette ville avec leurs parroisses et un grand nombre d'ecclésiastiques de plusieurs autres diocèses et les trois universités de Paris, de Rheims et de Nantes ; cette constitution, dis-je, donne lieu à une infinité d'ouvrages, aussi bien que le différant des princes légitimes avec les princes légitimés [1]. Les premiers ouvrages ont beaucoup éclairci les matières théologiques ; les seconds, les faits historiques qui regardent les familles de nos Rois.

Je me persuade que vous saurez à présent que Monseigneur le Régent mécontent de l'appel des quatres *(sic)* évesques et de la Sorbonne a fait sortir les premiers de Paris avec ordre de retourner après Pâques dans leurs diocèses, et fait deffendre à la seconde de s'assembler sans sa permission. Le sindic de de cette faculté a évité l'exil par la fuite, et le notaire qui a dressé l'appel des évêques et qui l'a signifié à M. le procureur général qui l'a refusé est encore à la Bastille. Cet appel a fait rompre les conférences des évêques dont la plupart sont déjà partis pour leurs diocèses. Une retraite de dix jours où je suis présentement et la semaine sainte ne me permettent pas de m'estendre davantage : je me contente donc de la remercier [2] de ces nouvelles littéraires [3] dont nos sçavants

[1] Un Recueil général des pièces touchant l'affaire des princes légitimes et légitimés parut à Rotterdam, 1717, en 4 vol. in-12. Le *Catalogue de l'Histoire de France* en donne une liste qui ne comprend pas moins de quarante-cinq numéros. Il faut citer notamment la *Lettre* d'un Espagnol à un Français avec les réponses et réfutations, les deux mémoires du duc du Maine, et les mémoires de Milain au nom des princes du sang.

[2] Ecrivant à un Italien, D. de Vic emploie par inadvertance en français la formule italienne polie de la troisième personne: *di ringraziarla*. Il y en a encore d'autres exemples au début de la lettre suivante et plus loin.

[3] Les lettres de Marmi à D. de Vic sont malheureusement perdues. Si elles étaient aussi pleines de renseignements que celles de D. de Vic, elles auraient constitué une source précieuse pour l'histoire littéraire de ce temps en Italie.

sont très satisfaits. Ils me chargent tous de l'assurer qu'ils sont très sensibles à sa bonté et à son estime pour eux et qu'ils voudroient bien trouver l'occasion de vous marquer celle qu'ils ont pour votre probité et votre érudition, sur la relation que je leur fais de l'une et de l'autre. Conservez moy toujours l'honneur de votre bienveillance et croyez moi toujours avec toute la considération et l'attachement que vous méritez, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

FR.-CLAUDE DEVIC. M. B.

P.-S. Si vous m'honorez d'une réponse, je vous prie de l'adresser à M. de Montigni, procureur général des missions étrangères à Rome, dans la rue de Sainte-Marie Majeure *in faccia del palazzetto de Chigi*. C'est à lui que j'adresse cette lettre pour vous la faire tenir à Florence. Ce monsieur est de mes amis et aura soin de me faire tenir votre réponse, qu'il n'est pas bon de faire passer par les mains du Ragusin, quoique fort honneste homme ; envoyez-la à quelqu'un qui la luy donne à mains propres.

Les trois cents lettres que vous avez envoyé *dell'abbate Camaldolese* marquent votre bon cœur et le désir que vous avez d'enrichir la République des lettres. B. Ambrogio est fameux et fort estimé dans celle-cy, et les savants vous seront bien obligés des connaissances que vous leur procurerez des ouvrages inconnus de ce savant religieux. Notre annaliste vous sera obligé si vous pouvez lui procurer la même grace par la communication des lettres du feu D. Mabillon. Il souhaiteroit fort avoir celles qu'il a écrit à S. A. R. M. le grand-duc, si cela est possible.

Les Anglais viennent de donner un Nouveau Testament en en langue cophte ; l'auteur a fait présent d'un exemplaire à notre D. Bernard de Montfaucon[1]. Les journalistes de Trévoux ont inséré dans leurs journaux le prospectus des *Anti-*

[1] C'est le *Novum Testamentum Aegyptium vulgo Copticum*, édité par David Wilkins. Oxford, 1716 ; in-4°.

quités de ce même D. Bernard, et avec assez d'éloges pour cet ouvrage et pour l'auteur [1].

Nous avons perdu depuis peu deux religieux qui avoient commencé à travailler à une nouvelle édition de Tertullien [2]. On a nommé à leur place un autre de nos religieux qui est très capable. Cette édition est difficile et demande beaucoup d'érudition.

Je vous prie de marquer à votre correspondant qu'outre les nouvelles littéraires de Rome, je souhaite fort qu'il ait la bonté de m'apprendre celles qui regardent les affaires du temps, les congrégations qui se tiennent soit sur le différant de la constitution, soit sur celuy d'Espagne et celuy du roy de Sicile et autres nouvelles de cette nature dont je lui seray bien obligé.

III

De Paris, ce 18 juin 1717.

J'ay receu, le 12 de ce mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 4 du mois dernier ; le voiage de M. de Montigni à Naples et son long séjour en cette ville sont causes du retardement de votre lettre. Je viens par celle-ci vous remercier des marques de votre chère amitié dont vous l'avez remplie, des nouvelles littéraires dont vous l'avez accompagnée et des soins que vous vous êtes donnés pour me procurer un correspondant à Rome.

J'entre fort dans vos sentiments touchant ce dernier, et je doute comme vous que vous puissiez en trouver un du caractère et du mérite de notre ancien ami, M. le chevalier Maffei, qui puisse comme luy fournir également des nouvelles littéraires et politiques. Je dois pourtant luy dire que je me contenterois d'un correspondant qui voulût me donner

[1] N'y a-t-il pas là comme l'expression d'une très légère surprise? Saint-Maur et Trévoux n'ont jamais beaucoup sympathisé.

[2] D. Malinghen et D. Duret. Le premier mourut en 1715, le second fut éloigné de Paris « pour les affaires du temps. » L'édition fut confiée à D. Pierre Henri, puis abandonnée.

de ces dernières : je veux dire des nouvelles sûres de ce qui se passe d'important dans votre cour romaine, soit touchant le différend du roy de Sicile avec le Saint-Siège, soit touchant l'affaire de la Constitution et autres sujets intéressants et dignes d'être écrits, à quoy je tâcherai de répondre à mon tour par d'autres nouvelles tant politiques que littéraires. Au reste, si vous trouvez la moindre difficulté à trouver un correspondant qui veuille se charger de ce soin, je vous prie de ne pas y penser, et d'être persuadé que le deffaut de ce correspondant n'empeschera notre correspondance et notre commerce des lettres.

Je suis charmé de la justesse et de l'érudition des vôtres, et ce sentiment m'est commun avec tous nos sçavants de Saint-Germain. Ces derniers, qui me chargent de vous asseurer de leur estime et de leur parfaite considération, travaillent sans cesse pour le public. Le P. Martène va luy donner, sur le commencement du mois prochain, un fort recueil de pièces très curieuses et très intéressantes, soit pour l'histoire ecclésiastique, soit pour la profane, en cinq volumes in-folio. D. François Tissier, destiné pour la continuation des Annales de l'ordre, dont le P. Mabillon nous a donné cinq volumes, a donné depuis peu le second volume de la troisième édition des ouvrages de saint Bernard, ouvrage posthume de feu D. Mabillon, et fait actuellement imprimer le premier. Ce même religieux, qui est très capable, doit donner aussi au public un dixième volume des Actes des saints de notre ordre ; ouvrage encore posthume de feu D. Mabillon. Il a dessein de faire imprimer les sçavantes préfaces qui sont à la tête de chacun de ces dix volumes, et d'y joindre les lettres de feu D. Mabillon [1].

Ainsi, si sans vous incommoder vous pouvez lui en procurer quelques-unes que vous jugiez dignes de l'impression, vous lui ferez un sensible plaisir de vouloir luy en donner avis, et de me le marquer dans les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire.

[1] Ce D. François Tissier n'est pas mentionné par Le Cerf. Tassin consacre quelques lignes, p. 379, à un François Tixier qui n'a rien de commun avec celui-ci et qui était mort en 1716.

Dom Bernard de Montfaucon a déjà plus de cinq cens planches gravées de ses Antiquités, et l'impression de son second tome de la nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostôme* fort avancée. D. Prudent Maran [1] est sur le point de donner son prospectus pour la nouvelle édition de *Saint Justin,* et le R. P. D. Denis de Sainte-Marthe, à présent grand prieur de l'abbaye royale de Saint-Denis, fait continuer son second tome du *Gallia christiana,* et D. Pierre Coustant celle du premier volume des *Décrétales des Papes,* qui est un ouvrage excellent.

Il est temps de passer des ouvrages qui sont encore sous la presse à ceux qui en sont sortis depuis quelques mois. Voicy ceux dont le *Journal des savants* fait l'extrait [2].

M. le cardinal de Bissy, notre abbé, a fait une réfutation de l'appel des quatre évêques. MM. les évêques acceptants, avec M. le cardinal de Rohan, se sont assemblés déjà trois *(sic)* chez cette première Eminence pour l'examen de cet ouvrage, qu'elle doit, dit-on, bientôt donner au public. Les non-acceptants y ont déjà répondu par le Mémoire justificatif de cet appel, qui embarrasse fort la cour romaine, et avec raison. On a déjà imprimé trois éditions de ce dernier ouvrage. Monseigneur le cardinal de Noailles a fait depuis longtemps sa réponse à la lettre flatteuse que le Pape lui a écrit de sa propre main. Cette réponse a esté leue en plein conseil de régence, mais je doute qu'elle soit encore partie pour Rome. Je scay que le Pape est impatient de la recevoir ; mais je ne scay s'il sera content de la teneur.

Le différend des princes légitimés avec les légitimes, des nobles avec les ducs et pairs, s'échauffe de jour en jour, et on voit sortir de temps en temps des escrits de part et d'autres [3]. Les deux premiers ont ordre de produire leurs raisons et leurs prétentions à MM. les gens du roi, et en faire le raport au conseil de la régence. Je finis en vous affirmant, Monsieur, etc.

[1] Cf. D. Tassin, p. 473 et 741, et Le Cerf, p. 293. L'édition de *Saint Justin* ne parut qu'en 1742. Paris, Ch. Osmont.

[2] Analyse du *Journal des savants,* muméros du 29 mars au 15 juin 1717.

[3] Cf. la note 1 de la p. 18.

IV

De Paris, ce 27 août 1717.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au 30 de juillet me fut rendue très fidèlement ces jours passés. Je viens par celle-cy vous en remercier et vous réitérer l'avis que je vous ai déjà donné, que vos lettres venant dans le paquet *del Ragusino*, elles passent par ses mains avant d'arriver dans les miennes. C'est a vous à prendre la-dessus vos mesures et les précautions que vous jugerez à propos. Ce n'est pas que je doute nullement de la probité du ragusin ni que je veuille vous donner aucun soupçon contre lui. De mon còté, vous pouvez conter que je ne lui communique jamais aucune lettre d'Italie, ni de quelque endroit que ce soit. Je vous donne pour garant de ma fidélité sur ce sujet l'amitié que vous avez pour moy et avec la reconnaissance et l'estime que j'ay pour vous. Personne n'est plus secret que moy et, je l'ose dire, plus attentif à ne pas commettre mes amis et surtout M. le chevalier Marmi, dont j'honore très particulièrement le mérite et l'érudition, et dont je n'oublierai jamais les bontés et les honnètetés que j'en receus à mon passage à Florence.

En voilà assez sur cet article. Passons à présent à celuy des nouvelles littéraires de France, d'Angleterre et d'Allemagne, *delle quali Firenze è tanto scarsa e secondo la di lei compitissima lettera tanto bramosa*[1].

[1] Analyse du *Journal des savants*, de Paris, du 2 juillet 1717. A propos d'un ouvrage de Clarke, *Précis des sermons prononcés à la Boyle's Lecture*, D. de Vic donne les détails suivants sur cette institution:

« M. Boyle, dont le nom est si connu dans la république des lettres, fit un legs, par son codicille du 18 juillet 1690, d'une maison considérable qu'il avait dans Londres à condition que les revenus en seroient employés à faire faire une lecture annuelle, c'est-à-dire huit sermons extraordinaires, qu'on appelle lectures en Angleterre, parce que les ministres y lisent leurs sermons. Par le même codicille, il ordonna que cette lecture fût employée à prouver la vérité de la religion chrétienne et à la deffendre contre les objections des athees, des déistes, des païens, des juifs et des mahométans, sans toucher aux con-

M. Basnage[1] vient ensuite aux critiques qu'on a fait de son histoire des Juifs et il met en tête celle du P. Hardouin. Il était question de la généalogie des Hérodes sur laquelle ce jésuite avait mis au jour un nouveau système, fondé, disait-il, sur l'Ecriture Sainte et sur les médailles, mais que M. Basnage avait réfuté pour en établir un autre où il suivait pas à pas Josèphe dont le témoignage était confirmé sur divers autres articles par celuy de Dion. Le P. Hardouin publia donc une critique du sentiment de M. Basnage, et, pour le combattre avec plus de succès, il changea sa première généalogie des Hérodes et en produisit une seconde fort différente, où il taxait son adversaire, M. Basnage, de folie et d'ensorcellement pour avoir suivi si religieusement Josèphe. Il est vray que le P. Hardouin a depuis esté obligé par l'ordre de la société de se rétracter sur une opinion si extraordinaire. Mais M. Basnage, jugeant qu'il y aurait de la faiblesse à profiter d'une rétractation commandée, n'a pas laissé de lui répondre et de faire pour cela une addition considérable au premier livre de cette histoire dans laquelle il approfondit ce qui regarde la naissance d'Hérode le Grand, sa religion, l'étendue de son royaume et le droit de ses descendants[2].

On va réimprimer à Amsterdam la traduction française, par M. Barbeyrac[3], des *Devoirs de l'homme et du citoïen.* Le mesme Barbeyrac va continuer la traduction du *Traité du Droit de la guerre et de la paix* de Grotius. L'ouvrage est avancé et le public doit souhaiter qu'il soit bientost fini. David Martin imprime aussi à Amsterdam les œuvres de feu

troverses que les autres sociétés chrétiennes ont les unes avec les autres. Le docteur Bentley fut le premier de tous ceux qui entrèrent dans cette carrière; les plus scavans théologiens d'Angleterre, les meilleurs prédicateurs y ont part après luy. »

[1] Basnage de Beauval (1653-1723), l'un des plus fameux membres du Refuge, érudit et diplomate. Son *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent,* etc., est un de ses meilleurs livres. Cf. Niceron, *Mémoires,* t. IV et X.

[2] Suit le résumé d'un article de la *Nouvelle Bibliothèque choisie* contre Basnage, *Histoire des Juifs.*

[3] Barbeyrac (1674-1744), jurisconsulte protestant, professeur à Berlin, Lausanne et Groningue (1711).

M. Boileau des Préaux in fol. ; on y mettra la Vie de l'auteur par M. des Maizeaux, avec les remarques de l'abbé Boileau, frère de l'auteur, et de divers autres savants.

M. le docteur Bantley travaille à une édition du Nouveau Testament suivant le grec et la vulgate où il donnera le texte de l'un et de l'autre [1].

On attend icy avec impatience d'apprendre quelle impression auront fait les réponses de Monseigneur le Cardinal de Noailles au Pape et au sacré collège. Rien n'est plus beau, plus solide, ni mieux escrit que ces réponses. Il parait icy deux lettres, l'une de Monseigneur le régent sur l'affaire de la Constitution et de l'appel, toutes les deux circulaires et adressées aux évèques, [qui] font icy beaucoup de bruit, et surtout la dernière qui donne un démenti solennel à quelques articles de l'autre. Tous les deux sont à présent imprimées. M. le duc de la Feuillade [2] n'est pas encore parti, mais doit partir, dit-on, incessamment pour Rome où il porte un projet d'accommodement sur la Constitution. Dieu veuille que cet accommodement se fasse au gré des deux partis et qu'il donne la paix à l'Eglise.

Je joins icy un mémoire qu'un de nos religieux et de mes amis vient de me donner pour vous l'envoyer et vous supplier de vouloir vous donner le soin de chercher les manuscrits qu'il vous demande et qu'il vous indique ; et me marquer dans votre première lettre ceux que vous aurez trouvés et s'il pourra ou par votre crédit ou par argent en avoir ou communication ou collation ou copie. Voicy celle de son mémoire.

« Dans la bibliothèque S. Mariæ Annuntiatæ [3] à Florence il y a un manuscrit cotté 63. XV, qui contient quelques ouvrages de saint Anselme. On souhaiteroit savoir si son traitté de l'Eucharistie s'y trouve, et s'il s'y trouve si j en pourray avoir copie.

[1] Le prospectus du *Novum Testamentum græce et latine versionis Vulgatæ* ne parut qu'en 1723. Les journalistes de Trévoux l'ont inséré dans leur numéro de novembre.

[2] Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade (1673-1725), un des plus incapables favoris de Louis XIV, qui, dit-on, ne *voulut* pas prendre Turin pour plaire à la duchesse de Bourgogne, princesse de Savoie.

[3] Au couvent de Santa-Maria dell'Annonciazione.

« Dans la bibliothèque du grand-duc[1], on trouve un manuscrit intitulé *Instructio de communicando vel celebrando ex eodem Anselmo.* Plut 12. 20. cod. XVIII. XXXI. Je souhaiterois en avoir copie s'il n'est pas imprimé, ou une collation s'il est imprimé.

« Dans la bibliothèque fratrum minorum Sanctæ Crucis, à Florence, il y a un manuscrit qui contient le traité de saint Anselme *de Corpore Christi* dont le P. Mabillon parle dans son *Iter italicum,* p. I, pag. 163, cap. 164. Je voudrois, si cela se peut, en avoir une copie exacte en payant. »

Je vous demande en grâce et par toute l'amitié que vous avez pour moy de vouloir me rendre service et de m'honorer le plus tôt que vous pourrez d'un mot de réponse sur tous ces manuscrit et ce que j'en dois espérer.

Je me suis oublié de vous dire que la faculté de Sorbonne nomma dans sa dernière assemblée six commissaires pour examiner non pas les propositions de feu M. Arnaud censurées par cette mesme faculté, mais la censure, scavoir si elle a esté faite et portée selon les lois et les règles de la faculté ou non. Cet examen tend à la révocation de cette censure, ce qui va faire bien du bruit icy et à Rome. J'ay l'honneur d'être, avec beaucoup de considération, etc.

P.-S. Si vous me faites l'honneur de répondre à cette lettre, je vous prie d'envoyer votre réponse à M. le marquis Alex. Grégoire Capponi, votre bon et illustre ami[2], et de le supplier de la faire donner à mains propres à M. l'abbé Hugonis, secrétaire de Monseigneur le cardinal de la Trémouille, qui me la faira tenir en diligence et fort exactement. Si ce mesme amy voulait aussi me donner par la mesme voye des nouvelles politiques de considération au défaut des littéraires il me fairoit honneur et plaisir. Mais il faudroit que le paquet ne fût pas fort gros pour ne pas trop grossir celui de M. l'abbé Hugonis, dont je lui ay déjà parlé.

[1] Il s'agit, à ce qu'il semble d'après la cote donnée ci-dessous, de la Laurentienne. Le nom de Bibliothèque du grand-duc se donnait plutôt à la collection aujourd'hui nommée *Codices Palatini* à la *Nazionale* de Florence.

[2] De l'illustre famille florentine qui va du gonfalonnier Pier Capponi à l'historien Gino Capponi.

V[1]

Paris, ce 12 décembre 1717.

Je viens moins par coutume que par inclination vous souhaiter une heureuse fin de cette année avec un heureux commencement de la prochaine, accompagnée d'une parfaite santé et de l'accomplissement de tous vos souhaits. A ce compliment qui est aussi sincère qu'il est court, je voudrois pouvoir joindre des nouvelles politiques et litteraires dignes de votre connaissance et de votre bon goût. Je mets parmi les premières les deux arrêts de ce Parlement, dont l'un supprime l'impression de l'appel de Monseigneur le cardinal de Noailles au pape mieux conseillé comme étant faite sans l'aveu et la participation de cette éminence et contre la déclaration du roy qui impose silence sur la constitution, et l'autre condamne au feu par la main du bourreau, l'impression du type de l'empereur Constant sur le monothélisme mis en parallèle avec la susdite déclaration du roi. Le Parlement de Rennes en Bretagne vient d'en donner un troisième contre les écrits d'un professeur jésuite que le procureur général y a dénoncés comme très opposés à nos maximes et à la sûreté des Rois, puisqu'une des propositions de ce jésuite est que les rois ne sont pas d'institution divine. Ce jésuite, avec son recteur et son préfet, ont été obligés de comparaître au Parlement et d'y subir un interrogatoire qui ne leur a pas fait honneur puisqu'ils ont été obligés de rejetter la doctrine contenue dans les écrits de leur professeur. Cet arrêt n'est pas encore public parce qu'il n'est pas imprimé.

D. Anselme Banduri va donner dans peu son ouvrage au public, après lequel il dit qu'il partira pour Florence, mais je n'en crois rien. Notre R. P. D. Edmont Martène vient de donner au public son Trésor d'Anecdotes en cinq volumes in-folio, avec son voyage littéraire in-4°. D. Bernard de Montfaucon donnera au commencement du mois prochain les deux premiers volumes de la nouvelle édition de *Saint*

[1] Cette lettre et les suivantes sont dans le volume V. VIII, 365.

Jean Chrysostôme. Il a déjà donné la préface générale de cet ouvrage en particulier. J'en envoie plusieurs exemplaires à Mgr Fontanini, que je crois à présent de retour à Rome, et qui aura la bonté de vous faire tenir celui que j'ai marqué pour vous.

Il y a environ deux mois que je me suis donné l'honneur de vous écrire et de vous envoyer un mémoire pour certains mss. de Florence dont un de nos religieux souhaiteroit avoir copie en payant. Je suis fort en peine de cette lettre. Je viens vous supplier de vouloir me faire savoir par la première des votres si vous l'avez receue et si vous avez trouvé les mss. contenus dans le susdit Mémoire. J'attends l'honneur de votre réponse sur cette lettre et sur celle-cy, et suis en l'attendant, *etc.*

VI

De Paris, ce 19 décembre 1717.

Je me donnay l'honneur de vous escrire par le dernier ordinaire pour nous demander si vous aviez reçu ma précédante lettre avec un mémoire pour certains mss. de *Saint Anselme*. Je viens par celle cy vous apprendre que j'ai reçu votre réponse, où vous me faites le récit de votre incommodité à laquelle je prens beaucoup de part, et des soins que vous avez bien voulu vous donner pour trouver les manuscrits que j'ay pris la liberté de vous demander. La connaissance que vous me donnez du traité de S. Anselme *De Corpore Christi* a fait un vrai plaisir à notre confrère qui me charge de vous en bien remercier de sa part et de vous prier de me faire savoir par votre première lettre ce que pourroit coûter la copie de ce traité *De Corpore Christi*. J'attens l'honneur de votre réponse sur cela aussi bien que sur les deux autres manuscrits que vous n'avez pas trouvé dans les bibliothèques citées par feu D. Mabillon, mais que vous trouverez peut être à votre loisir dans la *Laurentiane*. Ce que vous me marquez sur le Ragusin me confirme dans le sentiment où nous sommes icy tous qu'il ne retournera pas de longtemps chez vous.

quoiqu'il me dise toujours le contraire. On ne sçait qui est-ce qui fournit aux grandes despenses qu'il fait icy pour son secretaire et pour les carosses dont il est obligé de se servir tous les jours, soit pour la campagne, soit pour Paris. Quand Monsieur votre cousin lieutenant-colonel dans le régiment d'Albergotti viendra dans ce dernier[1] *(sic)*, il y sera parfaitement bien receu et D. Bernard de Montfaucon et moy lui fairons tout l'accueil possible. C'est de quoi je puis vous assurer. Son poste est une marque de son mérite et de sa sage conduite.

La cérémonie de la fête de ce jour ne me permet pas de vous donner icy beaucoup de nouvelles littéraires. La seule que je puisse vous donner pour le présent est un ouvrage posthume de M. Baillet[2] sur le différent de Philippe le Bel avec Boniface VIII. Cet ouvrage est curieux et je doute fort qu'il soit du goût de la cour de Rome. Il paroit qu'il est du goût de celle-ci puisque il est imprimé avec permission et privilège à ce qu'on me dit, car je n'ai pu encore en voir un exemplaire. Je vous en envoie un par M. Fontanini de la préface générale de la nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostôme*. A propos de Mgr Fontanini, qu'est-il devenu? Est-il encore en voiage? Je suis impatient d'apprendre son arrivée à Rome.

Le Parlement de cette ville vient de donner un arrest qui supprime une dénonciation faite à tous les evesques de France du livre de M. Dupin sur l'amour de Dieu. L'auteur de cette dénonciation en a fait l'apologie, malgré cet arrêt. Celui que le Parlement de Rennes a donné contre certains écrits pernicieux et contraires à nos maximes, dangereux même pour la personne des rois, n'est pas encore imprimé ni rendu public. On croit que les jésuites qui sont les auteurs de ces écrits, en empêcheront par leur crédit l'impression et la publication ; car ces RR. PP. sont toujours fort heureux dans leurs témérités, parce qu'elles restent presque toujours impunies[3].

[1] Sous-entendez : endroit ; il s'agit de Paris, nommé dans la phrase précédente.

[2] Baillet, *Histoire des démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII* ; in-f°.

[3] Ce mot, et le récit de la mésaventure du jésuite au Parlement de Bretagne, prouvent l'ironie et l'antipathie de D. de Vic à l'égard des RR. PP.

Le bruit d'une acceptation relative au corps de doctrine de M. le cardinal de Noailles a soulevé tout Paris et porte neuf curés à faire de remontrances à cette Eminence pour lui en faire voir les suites fâcheuses qu'elle trouveroit dans son clergé, dont elle n'ignore pas les sentiments ni les oppositions à cette acceptation. Cette Em. les a appaisés, rassurés, consolés en leur disant que c'est un bruit faux et très mal fondé; jugez de ce qu'on feroit si on voulait une acceptation pure et simple de la bulle Unigenitus puisque le bruit d'une acceptation relative révolte tous les esprits des non-acceptans. Dieu veuille donner la paix à son église en inspirant des moyens sûrs de terminer cette affaire ! Les neuf curés ont donné une lettre à Mgr le cardinal de Noailles où ils marquent l'opposition qu'il trouvera pour l'acceptation de la bulle et en ont mis une autre copie entre les mains d'un notaire. Je vous souhaite un heureux commencement d'année, un parfait rétablissement de santé, et j'ay l'honneur, etc.

P. S. Vous pouvez envoyer vos réponses par la même voie que vous avez pris pour votre dernière et prier votre bon ami de me faire part des nouvelles sur l'affaire de la Constitution.

VII

Paris, ce 30 juin 1718.

Je viens vous remercier de l'honneur de la connoissance et de la visite de M. votre cousin, lieutenant-colonel dans le régiment de Magalotti[1], et vous dire que j'ai été charmé de sa personne, de son mérite et de sa politesse. J'étais actuellement, et D. Bernard aussi, avec M. l'évêque de Bayonne et un autre seigneur de la Cour, lorsque M. votre cousin nous fit l'honneur de nous demander; ajoutez à cela qu'estant déja fort tard, je n'eus pas le plaisir de lui faire voir notre maison et en particulier notre nouvelle bibliothèque qui est la plus belle de Paris pour le vaisseau et qui le serait aussi pour ses

[1] Il y a ici un lapsus de De Vic. Le vrai nom du régiment est Albergotti.

livres si elle était remplie de ceux de feu M. Maillabecchi [1], dont vous êtes le digne dépositaire et le coustode. Avant de passer aux nouvelles, je vous prie de me permettre de vous dire que je ne suis pas tout à fait content du refus que votre cousin me fit de m'apprendre le lieu de Paris où il était logé, parce que il m'a privé par là de l'honneur et de la satisfaction que j'aurois eu de lui rendre visite. Il m'avoit fait espérer celui de le revoir. Mais je ne l'ai plus veu, ce qui me donne lieu de croire qu'il est parti pour Florence. Je vous prie de vouloir lui témoigner à son arrivée combien je suis sensible à l'honneur de sa visite.

Les nouvelles plus considérables que je puisse ajouter ici sont la disgrâce de M. le chancelier à qui M. Le Wrillière, secrétaire d'État, fut signifier avant-hyer l'ordre de se retirer à sa terre avec celui de rendre les sceaux, qui feurent aussitost donnés à M. d'Argenson, lieutenant de police de cette ville, avec la charge de président du conseil des finances [2]. C'est un changement qui a suivi de bien près les remontrances que le Parlement a fait au roi en présence de M. le régent et de M. le chancelier. Le roi a donné une place dans le Conseil de régence à M. le duc de Noailles.

Le mandement de M. l'évêque d'Apt en Provence par [lequel] il se sépare de communion des autres évêques appellans et [veut] excommunier tous ceux qui ne se soumettent pas à la constitu[tion fait] icy bien du bruit, et on ne doute pas que la Cour et le Parle[ment] n'arrestent ce commencement de schisme et ne punissent l'auteur [pour] intimider les autres evesques acceptans disposés à faire un [semblable] mandement. On dit que celui de M. d'Apt n'a pas été publié mais à cet égard le temps nous apprendra la vérité du fait [3].

[1] On sait que le fameux bibliothécaire avait réuni une innombrable quantité de volumes, au point qu'il ne lui restait plus que son lit et une ou deux chaises qui n'en fussent pas encombrés.

[2] D. de Vic défigure quelque peu le nom de La Vrillière. — Marc René d'Argenson, l'ennemi intime de Voltaire, est l'auteur des Mémoires bien connus et des *Notes de police* inédites dont M. Paul Cottin prépare actuellement la publication.

[3] Il y a ici à la marge une déchirure de l'autographe qui a emporté la fin de quelques mots du texte. J'essaie de les suppléer entre crochets.

M. Petitpied, docteur en Sorbonne [1], vient de publier deux lettres qu'il adresse à M. l'évesque de Senez sur la nature de la grâce actuelle en réponse à la critique qu'on a fait de son examen théologique. Cet ouvrage est excellent et fort estimé aussi bien que les réflexions qu'on vient d'imprimer sur la déclaration du roi qui impose silence sur l'affaire de la Constitution.

Vous aurez sans doute ouï parler de deux arrests du Parlement de Rennes en Bretagne dont l'un condamne les escrits d'un professeur jésuite et l'autre un libelle intitulé : *Catéchisme historique et dogmatique sur la Constitution.* Ce même libelle a été censuré par la faculté de théologie de Nantes. Le Parlement de Rouen vient de donner un arrêt qui condamne au feu par la main du bourreau un autre libelle intitulé : *Dénonciation du Presbitéranisme gallican aux évêques de France.* Je suis pressé et je n'ai que le loisir de vous assurer que je suis, M., etc.

P.-S. Si M. votre cousin n'était pas parti, je lui aurois donné pour vous et pour vos amis quelques exemplaires du prospectus de l'édition de *Saint Jean Chrysostôme.*

Il paraît une lettre de l'évesque de Castres à M. le cardinal de Noailles sur celle de cette Eminence à sa Sainteté. Ce prélat, quoique acceptant, loue beaucoup la conduite de ce cardinal et entre dans tous ses sentiments sur la Constitution.

VIII

De Paris, ce 3 avril 1718.

Le silence que vous gardez sur mes dernières lettres dont Mgr Fontanini m'accuse la réception et m'asseure l'envoy à Florence me chagrine par la crainte que jay que vous ne soyez retourné malade. Pour m'ôter le chagrin que je souffre là dessus, je viens vous supplier de vouloir me faire savoir ou par vous mesme, si vous le pouvez, ou par Mgr Fontanini,

[1] L'auteur du « Traité du droit et des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière. »

notre ami commun, l'état de votre santé et de m'informer en même temps si M. votre cousin est arrivé à Florence. Je ne puis me consoler de n'avoir pu le voir qu'une seule fois et encore fort peu de temps pendant son séjour. S'il m'avoit fait la grâce de me dire le nom de l'hôtellerie où il étoit logé, vous jugez bien que je n'aurois pas manqué de lui rendre mes devoirs et de le charger de quelques exemplaires du prospectus de la nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostôme* pour vous et pour vos amis. Un gros rhume dont je suis fort incommodé depuis trois jours me met hors d'état de vous donner à mon gré les nouvelles littéraires et politiques dont j'aurois à vous faire part. La principale des premières est l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* [1] que le secrétaire de cette mesme académie vient de donner au public en deux volumes in-4°. Cet ouvrage est fort applaudi et fort recherché, tant pour le mérite des discours académiques qu'il contient que pour la réputation de l'auteur qui écrit avec la dernière justesse. L'impression de l'ouvrage des Antiquités de D. Bernard de Montfaucon est commencée et avance avec rapidité et avec succès. Tout est beau et digne du public dans cet ouvrage, le papier, les caractères et les figures [2]. On n'en dit pas autant de l'édition de *Saint Jean Chrysostôme* dont le papier et les caractères ne sont pas au gré du public. Aussi l'auteur vient de s'en plaindre à M. le chancelier et demande qu'on oblige les imprimeurs à mieux faire pour les tomes suivants. L'impression et le papier de la nouvelle édition de *Saint Cyrille de Jérusalem* [3], qui va lentement à cause du peu de santé de l'auteur, font honneur à l'imprimeur et feront plaisir au public. Celuy qui travaille à celle de *Saint Justin* donnera bientôt son prospectus, mais avant d'en faire commencer l'impression, il souhaiteroit fort avoir les *variæ lectiones* d'un manuscrit de la bibliothèque de Florence contenant les trois

[1] Œuvre de Dacier dont les deux premiers volumes parurent en 1714 et 1718. L'*Histoire de l'Académie* continue encore aujourd'hui à être publiée.

[2] Sans y songer probablement, de Vic répète presque ici le vers « *Papier, dorure, images, caractères* » du fameux rondeau : « *A la fontaine où l'on puise cette eau.* »

[3] Parue en 1720 seulement. L'éditeur est D. A.-A. Touttée.

livres de Théophile d'Antioche à Antolique[1]. Il promet pour cela un exemplaire de son ouvrage à celui qui voudra s'en donner la peine. Deux de nos religieux qui sont fort de mes amis sont chargés depuis peu de travailler à une édition de la version italique de l'*Ecriture*. Ils souhaitent sçavoir s'il y aurait dans les bibliothèques de Florence des manuscrits qui puissent favoriser et enrichir leur édition. Nous avons icy *(sic)* dans la nôtre qui sont excellens. J'ai déjà écrit pour le mesme sujet à Mgr Magella, premier custode de la Bibliothèque Vaticane[2]. J'attends l'honneur de votre réponse sur ces deux articles que vous pouvez adresser à Mgr Fontanini ou à M. l'abbé Hugonis, secrétaire de Mgr le cardinal de la Tremoille à Rome, par quelqu'un de vos amis.

En attendant, je dois vous dire que notre Parlement vient de donner deux arrêts, l'un desquels supprime le décret de l'inquisition de Rome contre les appels, et l'autre condamne la lettre de Mgr l'archevêque de Rheims à Mgr le Régent à être bruslée par la main du bourreau, comme estant également séditieuse et injurieuse au roy, à Mgr le Régent et à tous les parlements. Cet arrest a eu son exécution, malgré les sollicitations de Mgr le cardinal de Bissy et des évesques acceptans, mais par respect au caractère[3] du prélat et à sa qualité

[1] L'expression « bibliothèque de Florence » qui désigne probablement la Laurentienne est une indication bien peu précise.

[2] Je n'ai rien à dire de ce personnage, dont le titre correspond à celui de sous-bibliothécaire. Le bibliothécaire de la sainte Eglise était, depuis 1704, le cardinal B. Pamphili, qui eut pour successeurs les cardinaux Angelo-Maria Quirini (1730-1755) et Passionei (1755-1761), l'un et l'autre grands bibliophiles. La Bibliothèque Quirinienne fait le fonds principal de la bibliothèque communale de Brescia. La bibliothèque Passionei, moins heureuse, a été dispersée. Elle devait être fort variée; il y a à la Bibliothèque Angélique un manuscrit français qui en provient, le Mémoire de l'intendant Lagrange sur l'Alsace en 1697, mss. in-8° de 213 pp., catalogué sous la cote (3 V 12).

Il y avait aussi des imprimés rares et curieux. Le mss. Corsini 1051 (33 A 11.) *Miscellanea di lettere, discorsi, ecc.* contient au fol. 1 un *discours* de Marino Silvestre « *sopra la regolazione del Po* », imprimé à Venise, en 1563, chez Nicolo Bevilacqua, qui est accompagné de cette note: Hoc Marini Silvestri rarissimum opusculum ab exemplari in mea bibliotheca asservato diligentissime jussu meo descriptum fuisse testor, ego Dominicus tit S.Bernardi presbyter S. R. E. cardinalis Passioneus VIII. Id. Augti MDCCXXXVIII. —

[3] D. de Vic obéit à l'étymologie en écrivant *respect au* et non *respect du* (respicere ad).

de duc et pair, il n'avoit pas été publié. Une seconde lettre de ce prélat injurieuse au Parlement vient de donner lieu à son impression et à sa publication. J'ai l'honneur d'être, etc.

IX

De Paris, ce 13 avril 1718.

Monsieur, je receus hier avec bien de la satisfaction l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire par la voye de Lyon. Je viens au plus vite vous en remercier et vous témoigner la part que je prends à votre joie sur l'heureuse arrivée de M. votre cousin, le bon accueil que lui a fait S. A. R. M. le grand-duc et les charges dont il l'a aussitôt honoré : ce sont des marques du bon goût du prince et du mérite du sujet. Je vous supplie de vouloir lui marquer la part que je prens à tout ce qui le regarde et le désir que j'ay de vous revoir tous les deux à Florence. Il ne tiendra pas à moy certainement que je n'en voye l'accomplissement.

Au reste je vous suis bien obligé de vos nouvelles littéraires. Je suis très mortifié que ma retraite de dix jours où je suis actuellement et les cérémonies de la semaine sainte me mettent hors d'état de satisfaire la bonne volonté que j'aurois de vous en donner de ce pays. Voicy en peu de mots les plus dignes de votre connoissance :

M. Legendre [1], chanoine de l'église cathédrale de cette ville, vient de donner au public une nouvelle histoire de France en trois volumes depuis le commencement de la monarchie de France jusqu'à la mort de Louis XIII. Le premier volume commence par un catalogue alphabétique des historiens principalement contemporains dont il s'est servi avec un jugement de leurs ouvrages et le caractère d'un chacun [2].

Le public a lieu d'espérer que cette nouvelle histoire sera plus exacte et plus complète que celle du P. Daniel jésuite.

[1] Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII, par l'abbé Legendre. Paris 1718, 3 vol. in-fol.

[2] Suit une analyse sans intérêt de l'ouvrage de Legendre, qu'il me semble inutile de reproduire.

Cette dernière se rimprime en Hollande avec des corrections et des augmentations en six volumes in-4° [1]. Je ne sçay si dans ma pénultième lettre je lui ay parlé de l'histoire de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres en deux volumes in-4° [2].

La *Chronique de Sicile*, dont l'auteur n'est point connu, contient une histoire abrégée de ce royaume depuis la conquête qu'en ont faite les empereurs de Constantinople jusqu'à la mort de Guillaume. On y voit les différentes révolutions arrivées dans cette isle sous les princes Normands, sous Frédéric, sous Mainfroy, sous Charles d'Anjou.

Il paraît un recueil de quelques lettres de M. de Salignac de La Mothe-Fénelon, cy-devant précepteur de Mgrs les enfants de France et depuis archevêque de Cambray, concernant la religion et la métaphysique.

On vient d'imprimer une nouvelle *Description de la France* en six vol. in-12 enrichis de figures en taille-douce. Le premier volume traite du roy, de l'origine et de l'état des grandes charges de la Cour et de la robe, et du gouvernement général de la France. L'auteur se propose d'y donner un abrégé exact du droit public du royaume. On trouve dans les cinq autres volumes l'histoire naturelle et politique de chaque province, son gouvernement particulier, la description des villes, maisons royales et monuments les plus remarquables [3].

L'impression de l'ouvrage de D. Bernard (qui me charge de vous remercier aussi bien que M. votre cousin de l'honneur de votre souvenir et de vous assurer du sien et de toute son estime) avance beaucoup. On tire quatorze feuilles par semaine. L'impression de *Saint Cyrille de Jérusalem* et du 2e vol. du *Gallia christiana* avance aussi avec succès. J'ay appris avec plaisir par Mgr Fontanini (à qui vous pourrez dans la suite adresser vos livres pour moy), la nouvelle édition de l'*Italia sacra*. Mais j'apprens aussi avec chagrin par votre

[1] La troisième édition parut en 1722, mais à Paris. Le P. Griffet l'a réimprimée en dix-sept vol. in-4°, en 1755-1760.

[2] Suit une analyse sommaire de ces deux volumes, qu'il est inutile de reproduire.

[3] Piganiol de la Force, *Nouvelle Description historique et géographique de la France*. Paris, 1718; 2 vol. in-12.

lettre la perte que Venise va faire de M. Apostolo Zeno[1] et le préjudice que son départ va causer aux journaux italiens. Je suis surpris, aussi bien que D. Bernard, que les Vénitiens laissent sortir un homme de ce mérite. M. Quirini[2] a envoyé à D. Anselme Banduri un exemplaire de son grand ouvrage qu'il a eu soin de grossir par les caractères et par le papier. Je doute fort qu'il donne au public ce qu'il promet. Banduri dit toujours qu'il va partir, mais je ne le croirai qu'après son départ. Il est plus à la cour, où il est bien receu, que chez nous : notre chœur et notre réfectoire ne sont plus dignes de lui depuis l'appel de quelques religieux. Je vous recommande le dernier mémoire que j'ay pris la liberté de vous adresser touchant les mss. de la version italique et les variantes leçons d'un ms. de Florence contenant les trois livres de Théophile d'Antioche à Antolique. Mandez-nous, je vous en supplie, si M. l'abbé Salvini ou quelque autre voudrait collationner ce ms., et s'il y a des mss. à Florence sur la version italique. J'attens l'honneur de votre réponse sur ces deux articles et suis avec toute la considération possible, etc.

P.-S. Je ne dois pas oublier de vous marquer qu'on vient d'imprimer à Exester en Angleterre une *Dissertation sur une figure de Géta* trouvée en Angleterre et sur une imaige qui appartint autrefois au roy Alfrede avec un abrégé chronologique de la famille de Septime Sévère. Musgrave, auteur de cette dissertation, prétend que c'est une figure d'Antonin[3].

[1] Apostolo Zeno (1688-1750), Vénitien, auteur dramatique, poète et érudit ; fondateur de l'Académie degli Animosi, du Giornale degli letterati (avec Maffei et Vallisnieri), qui songea en même temps que Muratori à faire un *Corpus historiæ italicæ*.

[2] D. de Vic traite légèrement Quirini, qui, érudit médiocre en somme, fut un protecteur généreux des lettres et fonda à Brescia la bibliothèque qui porte son nom et où sont conservées ses correspondances.

[3] L'analyse de cette dissertation (que je supprime) remplit la fin de cette lettre.

X

De Paris, ce 30 novembre 1719.

Je reçus hier l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 de ce mois avec l'incluse. Je viens vous en remercier et vous dire qu'on ne sauroit être jamais trop poli ni trop obligeant à votre égard, tant vous êtes poli et obligeant vous-même ..... Je voudrois avoir le loisir de vous faire sentir plus souvent le plaisir que vous prenez à recevoir et à lire mes lettres. Celles-ci seroient sans doute plus fréquentes, si je pouvois me servir comme auparavant de la voye de S. E. Mgr le cardinal de la Trémoille pour vous en espargner le port. Si vous pouviez me procurer celle de M. votre envoyé en cette cour par lesquelles je reçois les vôtres je pourrois alors satisfaire plus souvent et plus facilement votre inclination et la mienne. En attendant l'honneur de votre réponse sur cet article, j'achèterai la suite des Annales et des Actes de l'ordre qui vous manque et vous l'envoierai par la voie que vous me marquez. J'y joindrai aussi si vous l'agréez les trois volumes du *Catalogue de la Bibliothèque* de feu M. Baluze[1] et les cinq volumes d'Anecdotes que l'auteur a promis de me donner, par amitié et par considération pour vous, pour 100 francs en grand papier et en blanc et pour 70 francs en petit, grâce que les libraires de cette ville ne vous feront pas, puisqu'ils le vendent en grand papier 130 francs et en petit près de 100. Je vous prie de vouloir bien me donner au plus tôt votre réponse sur le dernier ouvrage.

Les nouvelles que vous m'avez fait l'honneur de me donner de la servante de Dieu Catherine Brondi m'ont fait un

[1] Cf. *Grande Encyclopédie* V, 183, une notice accompagnée d'une bibliographie assez complète de cet illustre érudit. Ses lettres sont dispersées un peu partout. J'en publierai dans les *Annales du Midi* que j'ai retrouvées à Florence. Cf. Une lettre publiée dans *A travers les papiers de Huet,* et une autre dans *Bulletin du bibliophile,* 1889. Sur le catalogue de sa bibliothèque, cf. spécialement ce qui est dit dans Delisle, *Testament d'Et. Baluze*.

vrai plaisir et en feront beaucoup à madame d'Orléans à qui j'en ferai part [1]. Celle que vous avez ajouté de la lettre du jésuite à un religieux de Camaldule sur la décadence de la société [2] ne m'en a pas fait moins. Ce plaisir aurait été entier si vous m'eussiez envoyé la copie de cette lettre.

Le R. P. Lequien [3] sera charmé de l'approbation que vous donnez à son prospectus de l'*Oriens christianus* qu'il va donner bientôt au public. Ce ouvrage, comme vous dites, a des grandes difficultés et trouvera sans doute des critiques, mais l'auteur sera toujours très louable d'avoir entrepris un si grand travail. Celui que D. Bernard de Montfaucon s'est donné pour son ouvrage sur les *Antiquités* est bien récompensé par l'applaudissement qu'il a, par l'approbation qu'on lui donne et par la rapidité du débit qui s'en fait. Il est si grand que toute l'édition composée de 1,800 exemplaires a été épuisée dans moins de trois semaines et qu'on en médite une seconde pour satisfaire à l'empressement et à la curiosité du public. Le peu d'exemplaires qui restent aux libraires sont haussés de prix en sorte que le petit papier qui ne coûtoit que 140 francs en coûte à présent 230, et le grand papier qui ne coûtoit que cent écus à ceux qui avoient souscrit en coûte à présent 450 francs. En un mot, le prix de cet ouvrage monte comme les actions qu'on prend sur la Compagnie des Indes, où une infinité de gens de cette ville et des changeurs ont fait des fortunes immenses [4] : un brasseur de bière y a gagné deux millions et un laquais 800,000 francs ; ce dernier marche à présent avec un équipage de grand seigneur. Revenons aux nouvelles littéraires [5].

On écrit de Zerbst en Allemagne qu'on y a imprimé un

[1] Mme d'Orléans est Louise-Adélaïde, abbesse de Chelles, fille du régent.

[2] Cette lettre est restée manuscrite, comme le prouve la façon dont de Vic en parle, et ce document est vraisemblablement perdu.

[3] L'*Oriens christianus* ne parut pas : mais l'idée du P. Lequien a été reprise, sous une forme il est vrai un peu différente, par la *Société de l'Orient latin*.

[4] Cet écho de la rue Quincampoix, parvenu et recueilli à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, est assez piquant.

[5] Extraits et sommaire du *Journal des savants*, numéros d'octobre et novembre 1709.

supplément de l'histoire d'Analth ; de Leipzig qu'on y a donné en cinq volumes in-folio l'histoire des ducs et du duché de Saxe-Gotha, dont le dernier est une histoire générale des Saxons et de la maison de Saxe ; d'Augsbourg, qu'on y promet une histoire de la Souabe en quatre parties dont les deux qui ont paru contiennent l'histoire des anciens Suèves et des Allemans jusqu'à la défaite des Allemans à Tolbiac par Clovis, et le second contient l'histoire de la Souabe depuis cette bataille jusqu'à la mort de Louis l'Enfant, le dernier des Carlovingiens qui ait régné dans la Germanie. L'ouvrage est écrit en latin et in-4°. De Francfort on écrit que, quoiqu'il ait déjà paru plusieurs commentaires sur la bulle d'or, celui de M. Ludwig[1] est digne de la réputation de son auteur. Il marque une grande connaissance des affaires d'Allemagne, mais aussi beaucoup de partialité pour la religion : l'auteur attaque à toute occasion les catholiques sans garder aucune mesure. La mort de M. Christophle Léonard Leucht a précédé la publication de son troisième tome des Actes publics de l'Empire pendant tout le XVIIIe siècle. Cet auteur, sous les noms empruntés de Cassander Thucelius et Antoine Faber, nous a donné plusieurs recueils de pièces importantes et d'actes sur les affaires publiques : *Electa juris publici cancellaria Imperii Germani Sacri Romani et imperii acta publica*[2].

La nouvelle édition in-folio des œuvres de feu M. Despréaux que les Hollandois viennent de donner est magnifique. Le même libraire a imprimé le quatrième volume du *Spectateur* traduit en françois[3]. M. Frain du Tremblay[4], très distingué par sa vertu et par son érudition, a donné la critique

[1] Godefroi Ludwig (1679-1721), érudit et recteur du gymnase de Cobourg depuis 1713, a écrit cent trente dissertations et monographies d'histoire et d'histoire littéraire locale, et des biographies de savants ses contemporains.

[2] Léonard Leucht (1645-1716). Son principal ouvrage est la collection, en cinq vol. in-folio, *Des heiligen romischen Reichs Staat-acten* (1715-1722) ; les deux derniers ont été mis au point par J. Joach. Muller.

[3] Cette édition hollandaise des œuvres de Boileau a échappé aux journalistes de Trévoux.

[4] Frain du Tremblay, Critique de l'histoire du concile de Trente et des lettres et mémoires de Vargas. Angers, 1719 ; in-4°. — Frain du Tremblay et de La Morinière (1641-1724), conseiller au présidial d'Angers et écrivain aussi moral que médiocre. — Cf. Moreri, à son nom.

de l'histoire du concile de Trente par Fra Paolo et des Lettres et Mémoires de Vargas imprimés à Rouen.

On attend avec impatience que M. de Vallanges[1] remplisse les engagements qu'il a pris avec le public dans ses nouveaux *Plans de méthode* pour apprendre en peu de temps les langues, les sciences, les arts et les exercices du corps.

On a imprimé la suite des conférences du diocèse de Luçon avec un traité de la vérité de la religion chrétienne, et M. l'abbé de Bellegarde a présenté au roi des *Maximes politiques confirmées par divers exemples choisis*. Voila toutes les nouvelles litteraires que je puis vous donner pour le présent[2].

Il n'y a ici rien de nouveau sur l'affaire de la Constitution. D'autres affaires occupent notre Cour et celle de Rome. Je suis persuadé que cette dernière voit avec peine la triste situation des Espagnols en Sicile et en Sardaigne[3]. Nos troupes ont été, dit-on, obligées de discontinuer le siege de Roses à cause de la perte d'un gros convoi de munitions de guerre et de bouche dissipé par la tempête. Monseigneur le cardinal de Bissy a obtenu main-levée des feuilles de sa dissertation théologique que M. le lieutenant de police de cette ville lui avoit fait saisir chez son imprimeur. Je finis en l'assurant que j'ai l'honneur d'être, etc.

XI[4]

De Paris, 18 décembre 1719.

Je n'ai d'autres nouvelles littéraires à lui donner ici que celle d'une nouvelle édition de l'ouvrage de D. Bernard de Montfaucon sur les antiquités, commencée ce matin avec la

[1] Cet ouvrage ne parut qu'en 1732 sous ce titre: « Les sciences démontrées si évidemment que les personnes qui ont le jugement formé peuvent les apprendre sans le secours d'aucun maître. »

[2] Morvan de Bellegarde (1648-1724), quelque temps jésuite, auteur de diverses traductions et d'ouvrages écrits à la hâte et médiocres. Cf. Moreri, à son nom.

[3] Allusion à la malheureuse campagne de la flotte espagnole contre la Sicile et la Sardaigne, qui finit par être battue et ruinée par l'amiral Byng.

[4] La lettre commence par la demande de rechercher divers ouvrages imprimés dans la bibliothèque de Florence.

permission de l'auteur, la première étant épuisée. Jugez par là du mérite et de l'approbation de l'ouvrage et de la rapidité du débit. Une autre nouvelle littéraire est une histoire qu'un habile homme de mes amis doit bientôt faire imprimer de l'Abyssinie dont il nous marquera l'étendue ancienne et moderne avec la religion, les mœurs, les usages et les erreurs, et qui sera accompagnée de très belles dissertations.

La promotion que le pape vient de faire de dix cardinaux a déplu infiniment à notre Cour, à cause de Monseigneur l'archevêque de Reims qui est du nombre, malgré l'exclusion que S. A. R. Monseigneur le Régent lui avoit donné depuis longtemps de la part du roy par Monseigneur le cardinal de la Trémoille et les mouvements que cette Em. s'est donnée pour détourner le pape de sa promotion. Aussi à peine le courrier du pape est-il arrivé icy et ensuite à Rheims, que le roy a envoyé à cet archevêque un officier de ses gardes pour lui deffendre de sa part d'accepter la dignité de cardinal. A quoi ce prélat a déféré avec soumission et respect. Le roy a fait deffendre aux magistrats de Reims de reconnaître ce prélat pour cardinal ni de lui faire aucune députation ni compliment.

Notre armée de Catalogne est arrivée assez délabrée en Languedoc où elle hivernera. On dit que nous aurons la guerre en Flandre et qu'il se forme une ligue contre la France [1].

XII

2 février 1720.

Vous êtes sans flatterie l'homme d'Italie le plus poli et le plus obligeant. Vos lettres, vos services et vos présans en sont des preuves auxquelles je suis très sensible. Je le suis beaucoup au régal que vous m'avez fait de l'ouvrage rare de l'*Hodorponon*, dont certainement je vous ai fait mes remerciements dans une de mes lettres que je me suis donné l'hon-

[1] Allusion à la quadruple alliance. Le traité de Madrid (1720) termina pour un temps les intrigues et dissipa les craintes ici exprimées par de Vic.

neur de vous écrire sur ce sujet.........Je n'ai pas moins de reconnaissance de l'avis que vous m'avez donné de la lettre supposée du jésuite à un abbé de Camaldule. Celui qui en est l'auteur n'a pas gardé les regles du vraisemblable, et pour avoir fait trop dire à son jésuite, on s'est facilement aperçu en lisant sa lettre que ce dernier n'en est pas l'auteur. Les jésuites sont toujours jésuites et ne trahissent jamais la société. Le P. Laffitteau, dont les négociations ne vous sont pas inconnues, n'en abandonnera pas l'esprit ni ses maximes quoi qu'il en soit sorti et qu'il n'en dépende plus par sa qualité d'évêque de Sisteron, dont notre cour a récompensé les services. Le bruit court icy qu'il doit être chargé des affaires du roy à la place de feu le cardinal de la Trémoille jusqu'à ce que Sa Majesté ait nommé un ministre ou un ambassadeur. Mais laissons-là les jésuites et parlons d'un autre article plus digne de votre attention et de mon loisir. Je veux dire celui des nouvelles littéraires[1].

Les souscriptions à la deuxième édition des *Antiquités* de D. Bernard de Montfaucon qui vous remercie de l'honneur de votre souvenir et me charge de vous bien assurer du sien et de son estime sont aussi nombreuses et aussi rapides que celles de la première. Les exemplaires qui restent en fort petit nombre de celle-ci sont hors de prix. Les souscriptions de ceux de la deuxième en petit papier sont de 200 livres, et en grand papier de 50 escus. Il faut ou que je me sois mal expliqué ou que vous vous trompiez en me demandant dans votre lettre les cinq volumes d'anecdotes de M. Baluze et que vous les ayez confondus avec les Anecdotes de notre P. Martène. Cela m'embarrasse, et pour éviter cet embarras, je ne ferai point partir les volumes des Annales et des Actes des saints de notre ordre que vous m'avez marqué, que je ne sache de vous si vous voulez que j'y joigne les cinq volumes d'Anecdotes du P. Martène. Faites-moi savoir au plus tôt vos intentions...

Le porteur du projet d'accommodement que feu M. le cardinal de la Trémoille avait formé sur l'affaire de la constitution arriva icy avant hier. Le temps nous apprendra s'il est

[1] Je supprime l'extrait du *Journal des savants*.

aussi avantageux et aussi propre à donner la paix à l'Eglise qu'on l'écrit de Rome. Le roi a fait augmenter considérablement le nombre de ses troupes, ce qui fait craindre la continuation de la guerre. J'ai l'honneur, etc.

XIII

De Paris, ce 23 février 1720.

... Je vous donne avis que nous venons de donner au public la nouvelle édition de *Saint Cyrille de Jérusalem* en un tome in-folio, ouvrage posthume de notre P. D. Augustin Touttée[1], qui doit être suivi après le caresme de la nouvelle édition des *Lettres des Papes*[2] qui est un certain manuscrit digne du public et de l'érudition de l'auteur. Le R. P. de Sainte-Marthe, grand prieur de l'abbaye royale de Saint-Denis, fait imprimer actuellement les tables de son second tome du *Gallia christiana* auquel il doit joindre un glossaire pour l'intelligence des termes barbares et inconnus qui se trouvent dans les actes qu'il rapporte et qui servent de preuves à son ouvrage.

Les volumes III et IV de la nouvelle édition de *Saint Jean Chrysostôme* sont fort avancés et suivront de près la publication des ouvrages précédents. L'auteur de la nouvelle édition de *Saint Justin* commencera de la faire imprimer après Pâques. C'est cet auteur à qui M. l'abbé Salvini avait fait espérer de collationner certains manuscrits grecs et en particulier les trois livres de Théophile d'Antioche, et à qui l'auteur avait promis un exemplaire de son ouvrage en récompense de son travail. Ayez la bonté, Monsieur, de voir là-dessus M. l'abbé Salvini et faites-moi la grâce de me marquer dans votre nouvelle lettre si l'éditeur doit attendre quelque service de lui. Je crois vous avoir marqué dans ma deuxième que la *Description géographique-historique de la France*, dont le fameux abbé de Longuerue est l'auteur, est encore

[1] Cf. Tassin, p. 702, et Le Cerf, p. 477. Il mourut le 25 décembre 1718. Cette annonce précise la date de l'édition du *Saint Cyrille*.

[2] D. de Vic se presse trop: les *Epistolæ* ne parurent qu'en 1721.

entre les mains des examinateurs nommés par la cour depuis plus d'un an, ce qui donne lieu de croire que cette dernière n'est pas fort disposée à permettre la justification de cet ouvrage, dont la suppression privera le public d'un ouvrage semblable sur l'Espagne. Voilà, Monsieur, les principales nouvelles littéraires que je puis vous donner pour le present.

Venons à celles de cette cour, dont les plus considérables et les plus dignes de votre connaissance sont les deux suivantes :

1° La maladie de Mlle de Valois, princesse de Modene, dont les fiançailles se firent le 11 de ce mois, dans le cabinet du Roy, et la cérémonie du mariage le jour suivant, dans la chapelle du Palais des Tuileries, par M. le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en présence des princes et des princesses, et la maladie de M. le duc de Chartres, arrivées le jour de leur départ, l'une pour Modène, l'autre pour le Dauphiné dont il est gouverneur et où il doit l'accompagner. Les maladies dont ils sont attaqués tous deux sont ce que vous appelez en Italie *i vermiglioni*, maladie qui va différer le départ de cette princesse jusqu'à Pâques.

2° Le projet d'accommodement au sujet des affaires de la Constitution, sur lequel on tient des conférences presque tous les jours chez S. E. Mgr le cardinal de Rohan qui y préside et à laquelle *(sic)*, par ordre de la cour, on fait appeler les évêques quatre à quatre pour en entendre la lecture qui dure plus de deux heures et sçavoir leurs sentiments. On dit que ce projet qui consiste dans un corps de doctrine composé par deux docteurs constitutionnaires a beaucoup de rapport avec celui de feu M. le cardinal de la Trimoille, dont on ne parle point depuis la mort de son auteur et *(vu)* le peu d'autorité de celui qu'il avait envoyé en cette cour pour en être négociateur. Dieu veuille que le succès de ce premier projet soit plus heureux que les précédans et qu'il procure la paix à l'Eglise de France, déchirée et affligée par la division de ses premiers pasteurs.

Nosti manum. Je dois aller diner après demain à notre abbaye royale de Saint-Denis avec Mgr l'évêque de Montpellier, M. le marquis de Torcy, son frère et conseiller au Conseil de régence, et M. l'abbé de Pompone, son beau-

frère, dernier ambassadeur de France à Venise[1]. Faites-nous part des nouvelles de Rome.

XIV

De Paris, ce 23 mars 1720.

Je viens vous apprendre que le prix des volumes des *Anecdotes*, ainsi que de tous les autres livres, a considérablement augmenté par l'augmentation, ou pour mieux dire suppression de nos monnaies qu'on a changées en billets ; ce qui m'oblige d'en différer l'achat jusqu'à un meilleur temps. Je joins à cet avis quelques nouvelles littéraires, dont la principale est la publication de la nouvelle édition de *Saint Cyrille de Jérusalem*, ouvrage posthume de notre feu D. Aug. Toustée qui certainement n'est pas indigne de votre bibliothèque, non plus que la nouvelle édition des *Lettres des Papes* dont le P. Coutant va donner dans quinze jours le tome I. Je vous envoie quelques exemplaires du prospectus de celle de *Saint Bazile* que notre D. Julien Garnier vient de donner et dont je vous prie de vouloir part *(sic)* à vos amis. Vous pouvez annoncer à ces derniers la publication des deux premiers ouvrages avec celle du second volume du *Gallia christiana* et des 3e et 4e tomes de *Saint Chrysostôme* qui sont prochaines aussi bien que le recueil nouveau des pièces-anecdotes que le R. P. D. Edmond Martène *(donnera)* au mois de mai prochain et de la nouvelle édition de *Saint Justin* dans le même temps.

Je vous prie de vouloir donner à M. l'abbé Salvini un exemplaire du prospectus de la nouvelle édition de *Saint Bazile* et l'asseurer que l'auteur ne manquera pas de lui faire présent de son ouvrage, qui sera en trois volumes in-folio et dont le premier paraîtra vers le mois d'octobre prochain.

Les autres nouvelles de cette cour roulent principalement sur l'accommodement de l'affaire de la Constitution, signé mercredi dernier au Palais-Royal en présence de S. A. R. M. le Régent, par MM. les cardinaux de Rohan, de Bissi,

[1] Henri-Ch. Arnauld de Pomponne (1669-1756), chargé de plusieurs missions en Italie, ambassadeur à Venise (1704-8), conseiller d'Etat d'église par le crédit de Torcy, membre de l'Académie des inscriptions (1743).

de Gesvres et de Rheims et tous les évesques qui se trouvent icy, a la réserve de quelques-uns des deux partis, qui, pour des motifs différents, refusèrent la signature. Cet accommodement se fait par le moyen d'un bon corps de doctrine, conformément auquel on reçoit la Constitution. S. E. Mgr le cardinal de Noailles a promis sa signature, mais il attend pour la donner celle de trente évêques qu'on lui a promis. Les quatre premiers évêques appelans ne veulent signer ni le corps de doctrine ni l'accommodement qui y est conforme et relatif. Ils ont écrit une lettre à Mgr le cardinal de Noailles pour se plaindre de ce qu'il a fait ce dernier sans leur aveu ni participation. Il paraît un acte de protestation contre cet accommodement, signé, dit-on, de plusieurs personnes de piété. On dit le pape si mal qu'on ne croit pas qu'il ait la satisfaction d'apprendre l'agréable nouvelle de cet accommodement. Je finis en vous assurant, etc.

XV

Paris, 4 may 1720.

[1] Je joins à tous ces ouvrages celui qu'un de nos religieux va faire imprimer incessamment et qui a pour titre *Demonstratio perpetuæ traditionis de Divinitate N.-S. J.-Ch. opus IV libris comprehensum*[2]. L'auteur donnera après cet ouvrage la nouvelle édition de *Saint Justin*. Notre R. P. D. Martène va faire commencer cette semaine l'impression de son *Nouveau Trésor d'Anecdotes*[3], où il donnera des pièces également rares et curieuses, parmi lesquelles vous serez bien aise de voir *Chronicon Romualdi Salernitani*.

Le R. P. de Sainte-Marthe et D. Coutant donneront dans peu de jours au public, l'un son second tome du *Gallia christiana*, et l'autre son premier volume de la nouvelle édition

[1] Cette lettre commence, comme plusieurs autres, par de longs et inutiles extraits du *Journal des savants*.

[2] Cet ouvrage de Prudent Maran ne parut qu'en 1746, sous le titre de *Divinitas D. N. J. C. manifesta in scripturis et traditione*.

[3] C'est la *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, qui ne commença à paraître qu'en 1724.

des *Lettres des Papes*, ouvrage digne de votre bibliothèque et dont je tâcherai de joindre un exemplaire aux autres livres que je dois vous envoyer. M. l'abbé Renaudot travaille à réfuter l'auteur de la *Nouvelle Bibliothèque orientale*, imprimée à Rome au collège *de Propaganda*, dont cet insigne et savant abbé ne paraît pas satisfait[1]. D. Bernard, qui me charge de vous bien saluer de sa part et de vous remercier de l'honneur de votre souvenir, donnera incessamment les 3e et 4e volumes de son *Saint Jean Chrysostôme*. Il travaille au supplément de ses *Antiquités* qui ne sera pas moins curieux que les autres. Il paraît une *Histoire* ou *Vie* du fameux *Abeilard et Héloïse*[2], avec une nouvelle *Vie de Saint Cyprien*, par un même auteur.

Le peu de loisir que j'ai me met hors d'état de m'étendre davantage en nouvelles littéraires. Je profite d'un moment que j'ai pour lui dire, mais en peu de mots, que notre Cour attend avec impatience le retour des députés qu'elle a envoyés chez tous les prélats des provinces du royaume pour avoir d'eux la signature du corps de doctrine de M. le cardinal de Noailles, relativement auquel cette Eminence aussi bien que les autres doivent accepter la constitution, et sur la lecture duquel presque tous ont deja signé, à la réserve des quatre premiers évêques appelans et de quelques autres prélats constitutionnaires. Deux de ces derniers, savoir MM. les évêques de Nismes et de Saintes, ont eu ordre de la Cour de sortir de cette ville et de se retirer dans leurs diocèses avec deux des autres, savoir MM. les évêques de Montpellier et de Boulogne, ceux-là pour avoir refusé la signature du corps de doctrine et ceux-ci pour être soupçonnés de traverser l'accommodement et d'être les auteurs d'un acte de protestation ou de nouvel appel contre ce dernier. S. E. Mgr le cardinal de Noailles n'a pas encore signé l'accommodement et ne doit le signer qu'après l'exécution de toutes les conditions qu'il a demandées et qu'on lui a pro-

[1] Renaudot (Eusèbe) (1646-1720), quelque temps oratorien, orientaliste très distingué et historien de l'Eglise, de l'Académie française (1689) et de l'Académie des inscriptions (1691).

[2] Dom Gervaise, la *Vie de Pierre Abeilard et celle d'Héloïse*. Paris, 1720 ; 2 vol. in-12.

mises. On vient de réimprimer la lettre circulaire de Mgr le cardinal de Noailles à ses curés au sujet de son accommodement, avec des notes fort spirituelles, mais malignes.

On a tué ici ces jours passés un grand nombre d'archers qui enlevoient pour le Mississipi toutes sortes de personnes avec force et violence sans distinction de personnes, d'âge ni de sexe. La Cour, informée de ces désordres, a fait publier une ordonnance qui marque que les archers ne pourront enlever que les mendians et les vagabonds. Le Parlement présenta dernièrement des remontrances très belles et très touchantes au roy au sujet d'un édit de sa majesté qui réduit les rentes à 2 p. 0|0, mais le roy, n'ayant pas cru devoir y avoir égard, lui a envoyé des lettres de jussion pour l'enregistrement de cet édit, qui a donné lieu au parlement de demander permission de S. A. R. Mgr le Régent de présenter au roy de nouvelles remontrances.

Je me donnai, il y a quelque temps, la liberté de vous envoier un mémoire pour certains manuscrits de quelques ouvrages de Ruffin à la nouvelle édition duquel travaille un de nos pères. Je vous prie de vouloir me marquer dans votre premier si vous avez receu ce mémoire, et si notre confrère doit espérer de trouver ce qu'il demande de vos bibliothèques de Florence. Vous aurez sans doute reçu à présent plusieurs exemplaires du prospectus de la nouvelle édition que je vous ai envoié.

XVI

De Paris, ce 20 mai 1720.

..... J'ai donc acheté les cinq volumes des Anecdotes du P. Martène pour le prix de 70 livres, les deux derniers vol. des actes contenant le VIe siècle de l'ordre pour le prix de 25 livres et les deux derniers volumes des *Annales* pour le prix, l'un de 18 livres et l'autre de 22, ce qui fait en tout la somme de 135 livres que vous me ferez plaisir de vouloir faire compter à Rome à notre révérend père procureur général appelé D. Charles Conrade.....

La solennité de la feste de Pentecoste, que nous célébrons aujourd'hui, me met hors d'état de m'étendre en nouvelles soit

littéraires soit politiques. Je me contenterai donc de vous apprendre que M. l'abbé Mattei arriva ici jeudi dernier et qu'il dîna chez S. E. Mgr le cardinal de Bissy. On le croit chargé des instructions du pape pour l'accommodement sur l'affaire de la constitution, qui n'est pas encore si asseuré qu'il ne puisse manquer, et pour l'affaire de Parme et de Plaisance dont vous savez que l'empereur prétend estre en droit de donner les investitures. Mgr Fontanini me fait l'honneur de m'écrire qu'il fait imprimer une dissertation sur la souveraineté du pape touchant ces deux villes. Les souscriptions de la nouvelle édition de l'ouvrage de D. Bernard sur les antiquités ont été si nombreuses et si rapides qu'elle est entièrement épuisée par les souscripteurs, en sorte qu'il n'est plus possible d'en avoir qu'à force d'argent. L'impression de cette édition avance beaucoup aussi bien que celle du 2e tome du *Gallia christiana* que l'auteur va donner au public dans le mois prochain. On vient d'imprimer une Vie du fameux Pierre Abeilard qui est fort belle, bien escrite et fort curieuse.

Il paraît plusieurs escrits contre l'accommodement de l'affaire de la constitution. Trois avocats fameux de cette ville travaillent pourtant aux lettres patentes du roi qui doivent l'accompagner, supposé qu'il réussisse.

XVII

Le 26 mai 1720.

..... Je n'ai d'autre nouvelle à vous donner que l'arrivée de Mgr Mattei [1] en cette Cour et la conclusion prochaine de l'accommodement de l'affaire de la constitution malgré les cris et les escrits qu'on fait pour le traverser. On imprime actuellement le corps de doctrine, et les lettres patentes du roi qui doivent l'accompagner sont toutes prestes.

M. l'abbé Fleuri, confesseur du roi, aurait déja donné le 20e tome de son histoire ecclésiastique sans la préface qu'on trouve trop vive contre tous les ordres religieux et qu'on croit devoir estre supprimée.

[1] Sur les négociations de Mgr Mattei, voir des lettres de Fénelon conservées à la Bibliothèque Corsini et publiées par Mgr Chaillo.

XVIII

21 juin 1720.

..... Le second tome du *Gallia christiana* n'a paru qu'aujourd'hui. Je viens de voir l'exemplaire destiné pour S. A. R. Mgr le Régent et relié magnifiquement. L'impression de la nouvelle édition des *Antiquités* de Dom Bernard et celle de *Saint Bazile* se continuent avec succès, mais la première un peu plus vite que la seconde, à cause des infirmités habituelles de l'auteur de cette dernière, dont je suis bien aise que vous [ayez] agréé et approuvé le prospectus. Les souscriptions de cet ouvrages sont si rapides que le libraire n'en prend plus et n'en donne qu'à ses amis. Il vient de m'en accorder trois pour différentes personnes de Rome. Je suis très mortifié de n'avoir pas le temps de vous donner icy d'autres nouvelles littéraires.

Si vous estes pressé de vos livres, vous n'avez qu'à me le marquer et je les ferai partir aussitôt, car ce n'est que pour épargner votre bourse et pour y joindre la nouvelle édition des *Lettres des Papes* que j'en retarde l'envoi... Je ne puis encore vous marquer le prix de l'ouvrage des *Lettres des Papes*, mais j'aurai soin de vous le marquer. Je dois vous dire par avance qu'il coûtera cher, soit à cause des circonstances du temps, soit à cause de la mort de l'imprimeur dont les héritiers ont vendu le fonds. L'affaire de l'accommodement n'est pas encore terminée et souffre des difficultés que M. Mattei aura peine à surmonter. On imprime le corps de doctrine sur lequel on a fait des notes et des remonstrances à Mgr le cardinal de Noailles, dont j'ai été témoin.

XIX

27 juillet 1720.

Je suis bien mortifié, Monsieur, de ne pouvoir satisfaire aujourd'hui votre inclination et votre goût pour les nouvelles littéraires. Les malheurs du temps arrêtent ici l'impression de plusieurs ouvrages ; celle de la nouvelle édition des *Antiquités* est arrêtée, aussi bien que celle de plusieurs

autres ouvrages par le deffaut du papier. On continue celle du deuxième tome des écrivains de l'ordre de saint Dominique ; le R. P. Martène aurait déjà fait commencer l'impression de son nouveau recueil de pièces anecdotes si le temps estoit plus favorable. Le R. P. de Sainte-Marthe distribuera au retour de notre chapitre général dont il est le président son deuxième volume du *Gallia christiana* et présentera le premier exemplaire à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans. Vous avez dû recevoir avec une de mes lettres un exemplaire du prospectus du nouveau recueil de notre P. Martène par la voie de Mgr Fontanini. C'est par la même voie que je vous envoie cette lettre avec un prospectus qui n'est pas indigne de votre connaissance. Les Jésuites ont donné les deux journaux des derniers mois de l'année précédente ; ils n'en ont donné encore aucun de celle-ci. Je ne sais d'où vient leur paresse[1]. Ceux de Paris se donnent régulièrement. J'aurai l'honneur de vous informer par ma première lettre des ouvrages dont ils rapportent les extraits. Il paraît ici depuis peu un ouvrage en quatre volumes in-12 sur l'autorité du pape qui certainement sera supprimé à Rome s'il y est dénoncé. On continue de travailler icy avec soin à l'affaire de l'accommodement sur la constitution ; on croit [*qu'il*] réussira, malgré les murmures, les écrits et les protestations de bien des gens. Dieu le veuille.

Le roi, mécontent du Parlement de cette ville, l'en a fait sortir et l'a transféré à Pontoise[2] qui n'est pas éloignée. Le palais où il rendait la justice est investi et gardé au dehors et au dedans par les troupes du roi. L'ordre de la translation lui fut signifié dimanche dernier par les mousquetaires de la maison du roi. On croit que le Parlement s'est attiré son changement par son opposition aux desseins de la cour et en particulier par le refus de l'enregistrement de quelques édits du roi. Voilà toutes les nouvelles que mon peu de loisir me permettent de vous donner et après lesquelles j'ai l'honneur, etc.

[1] Ceci confirme notre opinion sur les sentiments de D. de Vic, et il est intéressant de constater que, dès le début du XVIIIe siècle, les revues et journaux savants ne se piquaient pas de paraître régulièrement.

[2] « Très doux exil, dit Michelet. Le Régent donna de l'argent pour faciliter ce petit voyage, en donna au premier président pour tenir table ouverte et régaler les magistrats. »

XX

De Paris, ce 9 septembre 1720

Je vais vous parler de quelques nouvelles de notre cour qui ne sont pas indignes de votre connoissance [1].

La principale est l'assemblée du Parlement tenue lundi dernier pour l'enregistrement de la déclaration du roy touchant l'accommodement de l'affaire de la constitution à la réquisition de M. le Procureur général du roy. L'affaire mise en délibération et fort agitée, deux conseillers se levèrent et présentèrent au Parlement, l'un au nom des quatre évêques appelants, et l'autre à celui de l'Université de cette ville, les requêtes ou oppositions de tous les deux à l'accommodement et au corps de doctrine, comme étant contraires à la saine doctrine, aux maximes du royaume et aux libertés de l'église gallicane. M. le Premier Président eut beau se plaindre de n'avoir été averti de ces requêtes avant la tenue de l'assemblée du Parlement, et le procureur général du roi eut beau dire qu'on ne devoit pas avoir égard aux oppositions de ces évêques, leurs requestes ont été reçues et on a nommé avec MM. les abbés Menghi et Pucelle, plusieurs conseillers et présidents pour en faire l'examen et le rapport dans peu de jours. On attend ce dernier avec impatience. Voilà, Monsieur, la situation de l'affaire de la constitution dont l'accommodement pourroit bien échouer, s'il n'est pas soutenu de l'autorité royale.

A cette grande et importante nouvelle, je dois joindre celle de la mort de l'illustre et savant abbé Renaudot, que S. A. R. Mgr le grand-duc honorait de sa bienveillance et d'une estime particulière. Il décéda dimanche dernier, le premier de ce mois, et fut enseveli le jour suivant chez nous dans une chapelle de notre église. On doit faire pour lui un service solennel où tous les savants et personnes de distinction de cette ville seront invités. Comme il était fort de nos amis, il

[1] Au début de la lettre précédente et au début de celle-ci, D. de Vic parle à Marmi des livres qu'il doit lui envoyer et insiste pour qu'il les paie aux mains du R. P. Ch. Conrade.

nous a laissé, pour marque de son amitié et de son estime, la bibliothèque[1] qui est une des plus curieuses et des mieux choisies de cette ville avec tous ses manuscrits à la réserve de quelques-uns qu'il a donné à son neveu et à M. le Chancelier.

La peste continue de faire des progrès au dedans et au dehors de la ville de Marseille, et on prend dans les provinces voisines de la Provence de très grandes précautions pour en empêcher la communication. M. le mareschal de Villars est parti pour se rendre en Provence dont il est gouverneur[2] et M. le mareschal d'Estrées pour la Bretagne aux Estats de laquelle il doit présider de la part et au nom du roi. Les impressions de tous les ouvrages qui sont sous la presse continuent, mais lentement à cause du défaut d'argent et de papier. D. Bernard me charge de vous remercier de l'honneur de votre souvenir. Je suis, etc.

Le Parlement a nommé les commissaires pour examiner les requêtes des quatres évêques appelants et de l'université de cette ville à laquelle on dit que la Sorbonne doit se joindre.

XXI

Paris, ce 9 octobre 1720.

Nous sommes ici dans une situation fort triste, par rapport aux billets dont personne ne veut et par rapport à la rareté de l'argent, ce qui cause une cherté incroyable sur tout ce qu'on veut acheter. Les livres sont hors de prix, et les libraires aiment mieux les garder que les vendre. L'ouvrage du P. Coustant, qui devrait être fini depuis le commencement de l'année, ne paroistra peut-être que sur la fin, et je doute même que le libraire veuille le mettre en vente. Celui qui a imprimé le second tome de *Gallia christiana* ne veut en vendre aucun exemplaire, non pas même pour un prix considérable. L'auteur eut l'honneur de présenter cet ouvrage au roi, qui le receut avec plaisir et avec des marques d'estime pour sa personne. Il en présenta ensuite deux autres exem-

[1] La bibliothèque de Renaudot comprenait 6 à 7,000 volumes.

[2] Le silence de D. de Vic sur Mgr de Belzunce est assez étonnant.

plaires au mareschal de Villeroy, gouverneur de S. M., et un autre a son précepteur M. de Fleury[1], différant de M. Fleury, son confesseur et auteur de l'*Histoire ecclesiastique*. Je croy vous avoir appris par mes dernières lettres du (*sic*) choix que notre chapitre a fait du R. P. D. de Sainte-Marthe pour notre général et que ce choix est généralement applaudi dans tout le royaume[2], tant sa vaillance, sa piété, son mérite, son érudition et ses rares talens sont connus en France. Son nom ni ses ouvrages ne sont pas inconnus en Italie. Son troisième (*sic*) du *Gallia christiana* serait déjà chez l'imprimeur sans les malheurs des temps. L'impression de la nouvelle édition de *Saint Bazile* se continue. On imprime actuellement la table du premier tome.

M. l'abbé de Vertot vient de donner une critique en deux volumes in-12 de la nouvelle *Histoire de Bretagne* dont un de nos confrères est l'auteur. Celui-ci travaille à la réfuter[3].

Des nouvelles littéraires je passe aux ecclésiastiques. L'enregistrement de la déclaration au roy pour l'accommodement de l'affaire de la constitution a été refusé au grand conseil. Mais M. le Régent s'étant rendu à ce dernier tribunal avec le chancelier, les princes, les ducs et pairs, les mareschaux de France et six conseillers d'estat, la déclaration fut enregistrée à la pluralité de ces voix étrangères. Je ne sais si le pape se contentera de cet enregistrement, mais je puis vous assurer que M. le cardinal de Noailles ne s'en contente pas et que M. le Régent, le chancelier et M. le cardinal de Rohan ont tenté inutilement de porter S. E. à la publication de son mandement après cet enregistrement plus militaire qu'ecclésiastique. M. le cardinal demande absolument que la déclaration soit enregistrée et notifiée au parlement. Sans quoi point d'accommodement. La Sorbonne paroît ferme dans ses premiers sentimens contre la constitution aussi bien que les évêques appelans. Deux de ces derniers sont morts depuis peu,

[1] Le cardinal Fleury.

[2] Il fut d'abord élu président du chapitre général de 1720 et ensuite supérieur général de la Congrégation. Il occupa cette place dans des temps fâcheux, et il eut des affaires très épineuses à soutenir (D. Tassin, p. 450). Il mourut le Vendredi-Saint 30 mars 1725.

[3] De Vertot, *Traité historique de la mouvance de Bretagne*, etc., pour servir de réponse au R. P. Dom Lobineau.

savoir M. de Châlons, frère de Mgr le cardinal de Noailles, et M. de Mirepoix. On fit mardi dernier leur éloge en Sorbonne et on y doit faire un service solennel pour eux. J'ai l'honneur, etc.

Le Ragusin est toujours à la Cour. Je suis bien fasché qu'il occupe inutilement une place que vous occuperiez plus dignement et plus utilement que lui.

XXII

De Paris, ce 23 novembre 1720.

Je lui apprens [1] l'heureux succès de l'affaire de l'accommodement par la publication du mandement que M. le cardinal de Noailles a cru devoir accorder aux vœux de la Cour et à son amour pour la paix. On s'attend que, pour finir entièrement cette affaire, le parlement de cette ville, qui a obtenu la révocation de l'ordre du roy qui le transférait à Blois, enregistrera la déclaration du Roi sur l'accommodement. Cet enregistrement se fera, à ce qu'on croit, après l'ouverture du parlement qui doit se faire lundi prochain à Pontoise où il est encore relegué, mais d'où il pourrait retourner en cette ville, s'il vouloit estre plus soumis aux ordres et aux volontés de notre Cour. On dit que lorsque M. le cardinal porta son mandement au Roi et à Mgr le Régent, ce qu'il fit samedi 16 de ce mois, il demanda trois choses à ce dernier, la première qu'il fût permis au Parlement de mettre telle modification qu'il jugeroit à propos à la déclaration du Roi ; 2° que les évesques ne puissent inquiéter les appelans de leurs diocèses ; 3° d'être lui-même dans le sien le seul juge de toutes les affaires qui arriveront sur cet accommodement.

Dans le temps que S. E. a fait distribuer son mandement aux cardinaux et prélats qui se trouvent en cette ville et à tous ses curés, à qui, aussi bien qu'à la Sorbonne et à l'université, il laisse la liberté d'en faire l'usage qu'ils jugeront à propos, d'autres personnes opposées à cet accommodement ont fait distribuer un mandement de M. l'évêque de Montpellier

[1] Au P. Capasdi, récemment parti pour Rome et à qui de Vic annonce qu'il écrit.

et des trois autres évêques appelans par lesquels ils renouvellent et confirment leur premier appel.

Ces deux mandements ont été suivis de plusieurs écrits dont les deux premiers sont intitulés : 1° *Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au Parlement ; 2° pensées d'un théologien sur le parti proposé par quelques magistrats de recevoir la constitution avec des modifications.* Les autres sont des mémoires, l'un pour prouver qu'on ne peut imposer la constitution comme loi de discipline, l'autre pour justifier l'usage des requêtes de la part des parties touchant l'enregistrement des édits et déclarations du roi, où l'on répond à l'objection tirée des ordonnances d'Orléans, de Moulins et de Blois alléguées contre cet usage ; le 3e pour justifier le droit de l'université de Paris d'être entendue dans les matières de religion avant l'enregistrement des édits et déclarations du roi qui y ont rapport ; le 4e sur le droit de la faculté de théologie de Paris d'être entendue sur les décisions de doctrine proposées pour servir de loi dans le royaume. Il a paru avec ces écrits deux relations, l'une de la maladie et de la mort de M. l'évêque de Mirepoix, et l'autre de ce qui s'est passé au Parlement de Rouen au sujet de l'enregistrement de la déclaration du Roi sur l'accommodement.

Je finis en vous apprenant que ce matin l'académie des Belles-Lettres a fait faire un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Renaudot, digne des larmes et des regrets de tous les savants, en vous priant de satisfaire D. Bernard de Montfaucon sur la commission qu'il vous donne dans le billet inclus et en vous asseurant que j'ay l'honneur, etc.

D. Bernard vous salue. Il a reçu une lettre de remerciements de la part du Pape.

XXIII

De Paris, ce 20 janvier 1721.

[1] Avant de vous donner des nouvelles littéraires de Paris je dois vous remercier très humblement de celle que vous me

[1] D. de Vic s'excuse du retard apporté à l'envoi des livres. Marmi les aurait déjà reçus « sans le fléau de la contagion dont Dieu continue d'affliger et de punir la Provence. »

donnez de Florence et en particulier de l'ouvrage contre l'athéisme du R. P. Inguimbert[1], dont j'honore le mérite et la vertu et au souvenir duquel je suis très sensible.....

Je ne sais si dans ma dernière lettre j'ai eu l'honneur de vous marquer qu'il s'en faut bien que l'idée que le R. P. Hardouin donne dans sa critique du dernier ouvrage du P. ragusin soit aussi avantageuse pour ce savant bénédictin qui fait ses livres en courant que celle que vous me donnez de l'ouvrage du R. P. Inguimbert. Cette critique est rapportée toute entière dans le *Journal de Trévoux* du mois d'avril. Celui qui en fait le sujet est traité en ignorant et tourné en ridicule. Il travaille à la réponse et à sa justification. Nous verrons si celle cy sera bonne et si l'autre sera solide [2].....

Je dois vous apprendre que le R. P. Le Long prêtre de l'Oratoire [3] dont le mérite et les ouvrages ne vous sont pas sans doute inconnus, non plus qu'au R. P. d'Inguimbert, fait réimprimer la Bibliothèque sacrée augmentée d'une seconde partie qui contiendra les auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture sainte. La première partie de cet ouvrage sera augmentée aussi d'un tiers. Le premier tome de la nouvelle édition de *S. Basile* serait déja donnée au public, si le graveur avait fini l'estampe qui doit être à la tête et servir de frontispice. L'impression du second volume va commencer incessamment. On a commencé depuis peu celle de l'*Histoire de la ville de Paris*, ouvrage posthume de notre Père D. Félibien. On continue celle de la nouvelle édition des antiquités de notre D. Bernard de Montfaucon. Ce dernier me charge de vous remercier de l'honneur de votre cher souvenir et du soin que vous voulez prendre de lui donner ce qu'il vous demande d'Hérodote. Il vous fait bien ses compliments.

Il paraît, dans votre lettre, que vous avez été informé de l'accommodement de l'affaire de la constitution. On m'écrit

[1] Dom Malachie d'Inguimbert, qui fut évêque de Carpentras et créateur de la bibliothèque à laquelle il a laissé son nom.

[2] Voici encore une preuve du peu de goût de D. de Vic pour Banduri et pour les jésuites.

[3] Lelong (Jacques), 1665-1721, l'auteur de la Bibliothèque historique de la France, l'ouvrage de ce genre exécuté sur le plan le plus vaste qui ait jamais été conçu.

que Rome n'en paroit pas contente et auroit bonne envie de le flétrir avec toutes les pièces qui l'accompagnent. Mais on craint rien moins icy que cette flétrissure. Cet accommodement, soutenu de l'autorité du Roi et du Parlement, ferme la bouche à bien des gens qui ont tasché de le traverser. La Sorbonne ne dit mot, quoyque peu satisfaite ; le Roi lui fit donner ces jours passés un ordre de sa part pour la réception et le rétablissement des docteurs expulsés au sujet de la constitution, mais M. le cardinal de Noailles en a obtenu la révocation.

Vous avez sceu la sortie du fameux Law du Royaume, sa réception à Brusselles et les honneurs que lui fit dans cette dernière ville M. le marquis de Priay, ministre de l'Empereur. On dit qu'il a pris la route d'Italie, où son système ne sera certainement pas si bien receu qu'en France[1].

XXIV

Paris, ce 12 avril 1721.

L'impression du dictionnaire de la Bible du P. Calmet, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, en Lorraine, est fort avancée[2]. L'auteur s'est proposé, dans cet ouvrage, la critique, la chronologie, la géographie sacrée et le sens littéral de l'écriture sainte. Il contiendra deux volumes in-fol. A la tête du premier, il y aura une bibliothèque sacrée ou un catalogue des bibles et des commentaires qui ont été imprimés en différentes langues, avec un jugement net et précis sur le mérite des auteurs, sur la qualité de leurs ouvrages et sur l'usage qu'on peut en faire. On trouvera à la fin du deuxième volume la chronologie sacrée, la réduction des monnoies, des poids et des mesures des anciens, aux monnoies et poids de France.

[1] Law sortit de France en décembre 1720, se retira à Guermande, près Bruxelles, puis à Londres où il vécut des libéralités du marquis de Lassay, puis à Venise où il mourut presque misérable en 1729.

[2] Aug. Calmet (1672-1757). Son Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible parut en deux vol. in-fol. en 1720, mais deux vol. de supplément furent donnés en 1722, et une édition refondue en quatre vol. en 1728.

Notre R. P. D. Pierre Coustant a enfin donné son premier volume de la nouvelle édition des *Lettres des Papes,* il se vend fort cher ; si vous en voulez un exemplaire, je le joindrai avec les autres livres que j'ai achetés pour vous. Vous auriez déjà reçu depuis longtemps ces derniers sans le fléau de la peste qui a fermé les ports de Provence. Il faut attendre que le Seigneur la fasse cesser.

Les troisième et quatrième volumes de *Saint Jean Chrisostôme* paroistront après Pâques. On continue l'impression du second volume de *Saint Basile* avec succès. Le libraire retarde, par des raisons d'intérest, la livraison du premier. C'est un excellent ouvrage.

Je crois vous avoir donné avis par ma dernière de la lettre des trois évêques appelans au roi. C'est un ouvrage respectable et digne des évêques des premiers siècles de l'Eglise. On a voulu la faire supprimer par un arrêt du Parlement, mais l'apologie qu'un conseiller ou sénateur en a fait l'a sauvée de cet affront ou, pour mieux dire, de cette injustice. La suppression de la lettre à M. l'évêque de Soissons sur la fausse apparence de paix dans l'Eglise de France *(a été suivie)* d'un mémoire qui établit le devoir de parler en faveur de la vérité et de la liste imprimée des nouveaux appelans, dont l'interrogatoire, qu'on leur a fait subir devant M. le lieutenant de police, a cessé sur les plaintes et les remonstrances du Parlement, qui a fait voir que la connaissance des nouveaux appels lui appartenoit et non pas à un lieutenant de police. On vient d'imprimer l'interrogatoire qu'a subi M. l'abbé d'Asfeld sur son nouvel appel. Il est digne de l'érudition, de la piété et du zèle de cet abbé pour le soutien de la vérité et de la bonne doctrine. On a imprimé aussi, ces jours passés, un projet d'instruction pastorale composé de plusieurs mandemens de M. le cardinal de Noailles et accompagnée de notes qui ne font pas plaisir à cette Eminence.

M. l'évêque de Soissons avait fait imprimer une réponse au mémoire fameux et très respectable des quatre évêques appelans. Il en avait même déjà, dit-on, distribué quelques exemplaires à la Cour ; mais sur l'avis de quelques fautes grossières et peu dignes de son érudition, il a retiré et supprimé lui-même tous les autres. MM. les cardinaux de Rohan et de

Bissy sont les seuls qui sont partis d'ici pour le Conclave. Les quatre autres se sont excusés pour ce voyage et M. le cardinal de Mailli a été arrêté par l'opération qu'on lui a faite d'une fistule. J'ai l'honneur, etc...

XXV

De Paris, ce...

Je viens vous demander en grâce de vouloir me procurer un exemplaire de *Synodia ugonia de consiliis* de l'édition de 1565 pour un bibliothécaire de cette ville qui est fort de mes amis. Si vous êtes assez heureux pour le trouver, je vous prie de vouloir m'en donner avis. J'écris à Mgr Fontanini pour lui demander la même grâce. — D. Anselme Banduri doit être tout glorieux de l'analyse que le *Journal de Trévoux* fait de son recueil des médailles des empereurs romains depuis Dèce jusqu'aux Paléologues[1].

On vient de donner dans le païs étranger un pseautier à trois colonnes, l'une desquelles contient le latin, l'autre la version et la troisième les notes tirées en partie de *Saint Jérôme*. Cet ouvrage paroît sous le nom du Poroyat, mais dans la vérité il est de feu D. Jean Martianay, dont le journaliste rapporte l'extrait de sa méthode sacrée pour expliquer l'Ecriture par l'Ecriture[2].

Un de nos confrères doit imprimer dans peu le Martyrologe original d'Usuard qu'il justifie contre le P. Salier, jésuite. Ce sera un gros in-quarto. J'aurais bien d'autres ouvrages à lui rapporter icy, mais ce temps et ce courrier me pressent et ne me donnent que celuy de lui confirmer la nouvelle que vous aurez déjà reçue de la disgrâce de M. le Chancelier et de la démission que MM. le duc de Noailles, de Rouillé, du Coudray et Peletier Desfort ont fait volontairement et malgré les instances de Mgr le régent de leurs charges dans le conseil des finances [3]. M. le régent vient de donner au fils de

[1] Le compte rendu des *Numismata* de Banduri parut dans les Mémoires de Trévoux d'avril 1720. Ce qui permet de dater approximativement cette lettre.

[2] Cf. Tassin, p. 38, et Le Cerf, p. 307.

[3] Le 7 avril, les sceaux ayant été enlevés à d'Argenson, on rappela le chancelier d'Aguesseau, que Law alla lui-même chercher à Fresnes.

M. le duc de Noailles, âgé de cinq ans, la survivance de toutes ses charges [1], ce qui est une grâce de distinction qui confond ses ennemis et les envieux qui avaient répandu le bruit qu'il était disgrâcié. Jugez en par la grâce qu'il vient de recevoir. Ce seigneur a toujours été le favori principal du prince et le sera, aussi bien que Mgr le Cardinal de Noailles son oncle.

La réconciliation de M. l'évêque de Beauvais, frère du duc de Beauvilliers avec ses curés appelans qu'il a relevé des censures et à qui il a rendu les pouvoirs de prescher et de confesser qu'il leur avait osté a donné lieu de croire avec raison que ce prélat a changé et qu'il a passé du nombre des acceptans à celui des non acceptans. Si votre cousin est arrivé à Florence, permettez-moi, s. v. p. de le saluer icy, et de lui témoigner [le regret] de n'avoir pas eu l'occasion de lui marquer l'estime que j'ay pour lui et pour vous dont je suis, etc...

XXVI

Lettre de Dom de Vic à Mgr Quirini [2]

Monseigneur,

M. l'évesque de Cavaillon, depuis son retour à son évesché, a si fort changé à l'égard de ses amis les plus intimes et les plus respectables, qu'il n'écrit et ne répond à aucun non pas même à Mgr Leute, nonce extraordinaire en cette cour.....

[1] On l'appelait le comte d'Ayen. Sur la fortune des Noailles, due à leur alliance avec Mme de Maintenon, voir outre Saint-Simon et les lettres inédites de l'abbé Renaudot au duc de Noailles, un petit fait qui marque bien l'impression produite en France par cette élévation : c'est que le médecin italien Pajoli, dans les quelques notes qu'il a prises sur les faits contemporains, a mentionné celui-là, alors qu'il en néglige d'autres beaucoup plus importants. (Cf. Ferrare, Bibl. Comm. ms. 50. Paioli, *Osservazioni sopra la vita di Mma Maintenon,* fol. 17 et fol. 171).

[2] Brescia, *Biblioteca Quiriniana.* La lettre n'est pas datée, mais la mention de l'édition du troisième volume des monuments de la monarchie française permet de la reporter à l'année 1731.

Le projet de V. E. [de l'édition de S. Ephrem] [1] est trop beau et trop utile à l'Eglise et à la République des lettres pour ne pas se faire un plaisir et un devoir d'en favoriser et d'en faciliter l'exécution sinon en collationnant tous les manuscrits qu'on en trouvera, parceque nos savants sont icy trop occupés de leurs propres ouvrages, mais du moins en lui indiquant ceux qu'on aura trouvés soit dans les bibliothèques du Roi et de M. Colbert, soit dans celle de M. de Coaslin dont nous sommes les dépositaires soit dans la notre et dans plusieurs autres. Notre D. Bernard est plus en état que tout autre de lui indiquer des mss. de S. Ephrem par son catalogue des bibliothèques d'Italie et de France où il en a trouvé. Je tâcherai de me transporter un de ces jours à celle du Roy et de lui marquer par ma première lettre les manuscrits qui pourront lui être de quelque utilité.

S. E. veut bien que je profite de celle-cy pour lui faire savoir que D. B. de Montfaucon eut l'honneur de présenter au Roy ces jours passés le troisième volume des *Monuments de la monarchie françoise,* et qu'il espère donner à la fin de cette année ou au commencement de la suivante le neuvième et le dixième volume de *Saint Jean Chrisostôme.*

Notre P. Dom Prudent Maran après avoir donné au public le troisième volume de *Saint Basile* [2] se dispose à faire commencer l'impression de son édition de *Saint Julien* [3] et des autres apologistes de la religion chrétienne ses contemporains. Nous venons de donner depuis six mois le premier volume de l'*Histoire de la province de Languedoc* dont le public, et surtout MM. des Etats de la province paroissent contents [4]. On vient de faire commencer l'impression du second qui sera

[1] C'était un projet des Bénédictins qu'avait repris Quirini. Voir sur cette édition, qui parut en 1743, les très nombreuses lettres de félicitations adressées à son auteur et conservées à Brescia.

[2] Paru en 1730; les deux premiers volumes avaient été publiées par D. Julien Garnier.

[3] Lapsus de D. de Vic: il s'agit de l'édition de *Saint Justin.*

[4] *Histoire générale de Languedoc,* avec des notes et des pièces justificatives, composée sur les auteurs et les titres originaux et enrichie de divers monuments; par deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Paris, chez Jacques Vincent. Tome I, 1730.

suivi de deux autres en y comprenant les actes et les pièces justificatives[1].

Les continuateurs du *Gallia christiana* et de la *Grammaire hébraïque* et du *Dictionnaire* de la même langue font imprimer, l'un le troisième volume qui paraîtra dans peu, et l'autre le cinquième que l'auteur ne donnera que dans l'année suivante [2].

Notre P. D. Charles la Rue [3] fait imprimer le second volume de son édition des ouvrages d'Origène [4]. On imprime actuellement la nouvelle ou pour mieux dire la deuxième édition de *Saint Ambroise* dont les exemplaires commencent à manquer.

Les continuateurs du glossaire de M. du Cange font imprimer le troisième volume de cet ouvrage qui doit être suivi de trois autres qu'on ne donnera au public qu'après l'impression de tout l'ouvrage. Les ouvriers qui y travaillent sont habiles et très laborieux.

Trois de nos religieux de Bretagne sont venus ici, deux pour travailler à la *Généalogie de la maison de M. le cardinal de Rohan*, et le troisième pour faire imprimer un ouvrage sous le titre d'*Histoire littéraire de France,* en douze volumes in-4°. D. Martin Bouquet [5] a quatre volumes prêts à imprimer de la collection des historiens de France.

[1] Le deuxième volume parut en 1733. D. de Vic se trompait dans ses prévisions: il fallut cinq volumes au lieu de quatre. Le tome V parut en 1745.

[2] Le tome V du *Gallia christiana* parut en effet en 1731.

[3] Cf. D. Tassin, p. 571, et Le Cerf, p. 433.

[4] Paru en 1733. Paris, Jacques Vincent.

[5] Cf. Tassin, p. 694, et Le Cerf, p. 47.

Montpellier. — Imprimerie centrale du Midi (Hamelin Frères).

DOCUMENTS ANNOTÉS

IX

UNE RELATION INÉDITE

DE

L'ESCALADE DE GENÈVE

(1602)

TIRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE VALLICELLIANE

PAR

Léon-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'École française de Rome.

Extrait des ANNALES DU MIDI, tome II.

TOULOUSE
ÉDOUARD PRIVAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
45, RUE DES TOURNEURS 45

1890

DOCUMENTS ANNOTÉS

IX

UNE RELATION INÉDITE

DE

L'ESCALADE DE GENÈVE

(1602)

TIRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE VALLICELLIANE

PAR

Léon-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'École française de Rome.

Extrait des ANNALES DU MIDI, tome II.

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

45, RUE DES TOURNEURS 45

1890

UNE RELATION INÉDITE

DE

L'ESCALADE DE GENÈVE

(1602)

TIRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE VALLICELLIANE

La Relation de l'Escalade de Genève[1] que l'on va lire est conservée au folio 219 du manuscrit M 20 de la Bibliothèque *Vallicelliana* à Rome. Ce manuscrit est un recueil volumineux de pièces disparates, pour la plupart d'un intérêt médiocre, formé, à ce qu'il semble, en vue de leurs études d'histoire ecclésiastique par les oratoriens de Santa Maria *in Vallicellâ*, élèves et continuateurs de Baronius : Ughelli, Rinaldi, Laderchi, etc. L'Escalade avait nécessairement dû exciter leur attention, et ils n'eurent probablement pas de peine à obtenir de l'archevêque de Tarantaise communication du rapport qu'il avait reçu sur ce fameux événement.

La bibliographie de l'Escalade est déjà bien longue et presque tous les détails de « *ce prologue de tragédie savoisienne* », selon le mot du pasteur Goulart, sont bien connus. Les deux relations et la lettre de Simon Goulart, publiées par

1. Une bibliographie assez complète de l'Escalade a été donnée par M. Louis Duval dans une brochure intitulée : « *Trois relations de l'Escalade tirées des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris.* » (Genève, Fick, 1885.) Voir aussi la très intéressante publication du savant bibliothécaire de la ville de Genève, M. Th. Dufour : « *Deux relations de l'Escalade, suivies d'une lettre de Simon Goulart.* » (Genève, Jullien, 1880.)

M. Dufour[1], deux nouvelles relations mises au jour par M. Louis Duval[2], pour ne parler que des derniers textes imprimés, ne nous laissent ignorer presque aucune circonstance de cet assaut manqué. Le Mémoire à Mgr Germonio n'a donc presque aucun fait nouveau à nous révéler. Il est utile cependant de le publier, car ce mémoire emprunte une très grande importance à son origine et à la situation de son auteur. Il a été écrit dans le camp savoisien après la défaite des assaillants. C'est l'expression des sentiments des vaincus qu'il nous conserve, avec les souvenirs assez confus et inexacts que leur avaient laissés l'assaut, le combat dans les rues et la honteuse débandade qui l'avait terminé.

Ce mémoire est anonyme, ce qui en diminue l'autorité. On peut toutefois conjecturer avec assez de vraisemblance qui l'a rédigé : — L'auteur n'est pas un soldat, car il raconte sans aucune émotion la fuite des assaillants, et son récit est peu technique ; il n'est pas entré dans Genève, car il n'a sur ce qui se passe dans la ville que des renseignements peu précis ; il était attaché à M. d'Albigny, car c'est des faits et gestes de ce capitaine qu'il est le plus minutieusement informé. — L'auteur est un religieux. Nous savons, en effet, par le témoignage de Simon Goulart que « *quelques capucins étoient mellés en ces troupes hors la ville et aussi un jésuite* », et il est naturel qu'une relation adressée à un archevêque ait été rédigée par un religieux. — Il est très probablement un capucin. A côté du Mémoire à Mgr Germonio, le manuscrit M20 en contient un autre sur quelques épisodes d'une mission dans la vallée vaudoise de la Maira, et celui-ci, comme on le voit par les dernières lignes, est bien certainement l'œuvre d'un capu-

1. Qu'il me soit permis de remercier ici M. Théophile Dufour de l'extrême obligeance qu'il a mise à vérifier l'anecdoticité de ce texte et à me communiquer des documents qui m'ont été fort utiles.

2. La brochure de M. L. Duval comprend trois relations conservées aux folios 46, 48 et 52 du manuscrit 3460 du Fonds français (Paris, Bibl. Nationale), mais la première avait été antérieurement publiée par M. Th. Dufour d'après une copie de la collection Dupuy. Dans les notes suivantes, je désigne ces trois relations par A (f° 46), B (f° 48), C (f° 52).

cin. Or, les écritures de ces deux mémoires sont similaires, leur voisinage dans le recueil n'est pas purement accidentel; on peut donc attribuer, avec quelque chance de vérité, ce mémoire à un de ces capucins qui escortaient M. d'Albigny.

On pourra objecter à cette hypothèse que le ton de ce mémoire est bien froid et bien calme pour celui d'un capucin parlant de huguenots à un prélat. Mais si le ton est généralement impartial, il n'est pas malaisé de trouver en quelques endroits une secrète hostilité de l'auteur contre les Génevois : ainsi il attribue la meilleure partie de leur victoire au secours que leur donne un gentilhomme étranger; ainsi il les accuse d'avoir violé la capitulation accordée aux Savoisiens prisonniers. Du reste, l'impartialité et la modération relatives de l'auteur s'expliquent : s'adressant à un prélat, il n'avait à faire ni prosélytisme ni polémique; étant moine, il n'avait pas, comme un laïque, à faire montre d'un zèle affecté. Il pouvait donc se borner à un simple récit de l'événement.

Le Mémoire à Mgr Germonio se distingue donc des autres relations précédemment connues, qu'il complète et qu'il permet de contrôler. On ne saurait, au surplus, trop connaître un événement qui caractérise si bien à la fois les vertus civiques de Genève et la politique des ducs de Savoie.

L.-G. PÉLISSIER.

La Scalata di Ginevra.

Memoria per Monsignore Illmo e Revmo Anastasio Germonio[1]

Arcivescovo e conte di Tarantasia.

Il 20 di decembre si partì Mgr d'Arbigni, generale di S. A. S. in Savoia, che fu l'anno 1602, per andar à Ginevra, alle quattro hore di Francia, e venne a dormir tre leghe di Ciambery lontano, ed alloggiò questa sera con alcuni de'suoi in una osteria stando sopra il camino tra Ciambery et Nicy. Questo stesso giorno comandò a M. di Lodes partirsi di S. Pietro Barbi-

1. Dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque Corsini, 35 B 15, je trouve un *Ragionamento tenuto da Mgr Germonio, arcivescovo di Tarentasia ed ambasciatore del duca di Savoia al Re cattolico*, sans date.

gny (*sic*) [1] con sua compagnia di cento fanti per venir a dormire in un villagio chiamato Tinsi et passare per Boge.

Il 21 del detto, si partirono di Ciambery trecento fanti ridutti in tre compagnie, delle quali erano capitani M. de Bruni, M. de Sonnaz et M. de Sansi. Il medesimo fece la compagnia di M. di Saumon con cento fanti, che stava in presidio a S. Genis. E tutte le sopradette compagnie vennero aggiuntarsi a Crans appresso a Annecy e tutte loggiarono quella sera in detto luogo; e M. d'Arbigni cenando l'istesso giorno dormì nel castello di Gruffi.

Li 22 di decembre mandò Mgr d'Arbigny il sr barone della Valdisiera per far partire le sopradette compagnie tutte insieme, et andarono a dormir al Foran, distando tre leghe di Ginevra; commandando per una lettera a M. de Lodes (che li fu portata dal sr Baron della Valdisera) che inviato le truppe, venisse a Gruffi per parlargli, il che fu fatto l'istesso giorno. Gionse appresso di M. Darbigny a due ore di notte, partendosi subito ricevuto suo comandamento con la guardia d'arcobugieri a cavallo, condotta da M. Dariot, capitanio di questa guardia, e M. di Contamina.

Partirono insieme molti gentiluomini che si trovarono all' ora appresso M. d'Arbigny per venir a Cran onde era allogiata l'infanteria dinanzi nominata, e caminarono tutta la notte giungendo a detto Cran a due ore di giorno.

Restò nel detto dì a Gruffi M. d'Arbigny con poca gente e si partì dopo mezza notte, e venne a dormir a Bonne onde erano trecento fanti del sr barone della Valdisera ed altri gentiluomini del suo seguito che aspettavano in Bona, facendo portar con loro tre scale [2] per scalar la muraglia, insieme con pettardi da pettardar la porta di dentro la città, e martelli da rompere e tagliar li catenacci. L'istesso giorno partirono di Crans l'infanteria e

1. L'auteur a dénaturé plusieurs des noms de lieux qu'il cite. — *S. Pierre d'Albigny* est au débouché du col du Frêne dans la vallée de l'Isère, à quelque distance du confluent de l'Isère et de l'Arc. — *Gruffi*, entre Mures et Allèves, non loin du Chéran. — *Saint-Genix*, non loin du confluent du Rhône et de la Guier. — *Crans*, sur le Fier, tout près d'Annecy. — *Foran*, le Foron d'Annemasse.

2. A dit qu'on prit ces échelles « auprès d'une guérite où il n'y avait personne, pour être presque inutile. » — Mais cela n'est pas vraisemblable, et notre Mémoire a sans doute raison, car C. décrit ces échelles : « Trois eschelles à polies feultrées et de pièces s'emboîtant l'une en l'autre. » Les Genèvois n'auraient pas abandonné d'aussi belles échelles dans une guérite sans garde, et il n'est pas vraisemblable que voulant tenter un assaut, les Savoisiens aient compté sur le hasard et n'aient pas apporté leurs échelles.

guardia del s^r d'Arbigny con li gentiluomini a due ore di giorno, e gionsero a due ore dopo mezza notte alle porte di Ginevra, cioè una moschettata lontano; onde si fece alto, aspettando l'ordine di M. d'Arbigny una buon'ora[1].

Fu aspettata detta infanteria da M. d'Aubigny qualche tempo, essendo gionto inanzi due o tre hore, e vedendo che tardava, scendendo nel fosso della città per piantare scale alla muraglia, e lasciò M. Lanson, un suo gentilhuom del Dolfinato, per condur l'infanteria che havea motto aspettato alla porta del Pontedarva; onde la condusse e mentre passava detta infanteria, si dava la scalata et entrarono più di trecento, chi gentiluomini, chi della guardia, chi fanto. Essendo la prima scala data a Mgr di Burnollie luogotenente del baron della Valdisera, la seconda a M. di Contamina, luogotenente della guardia di M. d'Arbigny, e la terza a M. Gruca, capitano intrattenuto da S. A., seguitati dalli cavalieri e soldati chi erano andati da M. d'Arbigni.

Nella prima scala condotta dal s^r Burnollie fu il primo lui a montar, seguitato da M. il baron di Vattavilla, conte di Bussoli di Borgogna; M. de Cimogion, francese del Dolfinato; M. di Sonas, savoiardo; M. della Flechiera, savoiardo[2]; M. di Cirnagio, del Dolfinato, luogotenente della compagnia di cavalleria de M. d'Arbigny; M. d'Aligniac, con suo fratello, di Burgo in Bressa, con molti altri capitani e soldati del baron della Valdisiera.

Nella seconda, condotta da M. la Contamina, gentiluomo del Dolfinato, seguito da M. Dubuys di Marsilia intrattenuto da S. A.; M. Roan, savoiardo; M. de Mollard, savoiardo; M. le chevalier d'Andelot, borgognone, luogotenente della compagnia del s^r baron di Vattavilla; capitano Lafor, del Dolfinato; M. Freeman, gentiluomo inglese trattenuto da S. A. con altri capitani e soldati in quantita.

La terza scala fu portata da M. La Gruca del Dolfinato, seguito da Mgr Graffinan, del Dolfinato, e seguitato da M. Dariot, capitanio della guardia; con molti de suoi soldati della guardia, e del capitanio Lestille, con altri soldati del s^r baron della Valdisiera.

Et stettero tutti dentro in una breve ova inanzi se disse « *arma* » nella città, essendo scontrato uno de sindici chiamato mons. Canard facendo

1. Tout ce récit de la marche des troupes savoisiennes confirme C, qui est fort exactement renseigné sur ce point.

2. Le recueil de Guichenon (Tome XIV, n° 369), donne une généalogie de ce personnage. (Montpellier, Bibliothèque de l'École de médecine, mss.)

ronda sopra la muraglia, il qual fu ammazzato dalli primi che intrarono[1]. Insieme fu messa in pezzi la guardia della porta del Ponte darva[2] che si dovea pettardare ed aprire acciò entrasse dentro il baron della Valdisiera, M. di Lodes, M. di Buene, M. di Saumon, M. di Sonnaz et M. di Sanus e le loro compagnie che erano guarnite di buonissimi e valorosi soldati.

Il petardiero volendo applicare il petardo fù serrato fra la porta e la saracina, la qual fu calata dal soldato[3] chi era in sentinella sopra detta porta, per non haver dato a mente a farlo inanti calare dalla muraglia[4] e cosi dando allarme alla città con la campana[5] e voce del popolo; donde nel primo impeto fu ammazzato M. Burnollie[6] il quale dovea condurre l'impresa; a tal che essendo sconcertata la soldatesca, girando li uni di una parte, altri dall' altra, senza condotta; e rinforzandosi l'anime[7] per tutta la città, tirando già molte archibugiate sopra li nostri dalle finestre da ogni parte, ritrovandosi un gentiluomo nella città chiamato Mgr di Trosa, luterano[8], il quale riunì insieme da ducenti armati; a tal che vedendosi mancar le forze, la soldatesca entrata dentro, non vedendo aperta la porta come era disegnato, la maggior parte perdendosi d'animo saltò la muraglia che non hebbe tempo di montar per le scale[9].

A tal che, al far del giorno[10] tutti erano quasi usciti, non essendosi res

1. Ce récit diffère absolument des relations déjà connues. A fait tuer le conseiller de ville Canart en repoussant l'ennemi à la Porte-Neuve avec Marc Cambiagne. — M. Canart, d'après C, avait quatre vingts ou quatre-vingt-dix ans. — C dit simplement que les assaillants « blessent la première sentinelle et tuent une ronde. » — B est beaucoup plus explicite que notre relation dont il diffère beaucoup.

2. La Porte-Neuve (B).

3. « La colisse fut baissée... Le pétardier fut abattu, comme Dieu voulut, raide mort par une mousquetade. » (B)

4. Le corps de garde s'en étant retiré au premier bruict sans baissser la grille. (B)

5. La grosse cloche qui sonne, qui effraye chacun. (B)

6. C mentionne ici parmi les morts M. de Valdisère.

7. Par une rencontre assez curieuse, le Genevois dit des assaillants ce que le capucin dit des assaillis : « Ils se renforçaient tant plus de courage. » (A)

8. Ni A, ni B, ni C ne mentionnent l'intervention de ce gentilhomme luthérien. — Peut-être faut-il croire que notre relation mal informée a désigné par le nom de son chef le secours de trois cents Suisses que Genève avait récemment reçus de Berne, en prévision d'une attaque.

9. Les soldats « s'embrassent trois à trois et sautent dans le fossé mol et plain de fange qui les garantit en partie de blesseure. » (B)

10. A 5 heures du matin (B).

tati dentro che li sottoscritti cavalieri con quatro o cinque soldati [1], i quali essendosi ritirati in una guardia di pietre combattendo valorosamente all'ultimo, fecero composizione [2] non potendo piu contrastare, con farsi prometter la vita salva, se resero. Ma al contrario [3], dopo haverli tormentati con corda et altri tormenti grandi per far confessar se vi era intelligenza, nell'ultimo non potendo cavar altro da loro gli tagliarono la testa publicamente con ogni crudeltà e sono li nominati [4] :

M. di Sonnas el quale era ferito d'una arcobrugiata nella cossa che l'osso era rotto; M. di Chafardin, M. di Sonnage, M. da Tignac, M. di S. Moris [5], il capitanio La Tour [6] et altrettanti soldati. E questo fu il giorno del 24 di decembre 1602 [7].

Et è a notar che la scalata si donò alla piattaforma che é appresso la porta

1. B dit qu'il restait dans la ville soixante-treize des assaillants, gentilshommes ou soldats.

2. Y eut il véritablement capitulation? C'est ce qui n'est nullement prouvé par notre Mémoire. Les Génevois, qui ont, il est vrai, grand intérêt à assurer le contraire, le démentent absolument. Voici le récit de B : « ...pressés de nos arquebusiers, finalement, à cinq heures du matin, crient : « Sauvez-nous la vye et nous poserons les armes, » mais les nôtres crient : Tue! Tue! »

3. Le Conseil de ville, en traitant ses prisonniers avec la dernière rigueur allait jusqu'au bout de son droit, mais ne le dépassait pas. Il n'y avait pas eu déclaration de guerre de la part du duc. Les Génevois ne considérèrent pas leurs captifs en prisonniers de guerre. Le Conseil le leur dit : « D'autant que vous aviez viollé la paix commettant un tel acte, vous n'estes point recogneus pour prisonniers de guerre, ains pour voleurs et brigands dignes d'être mis sur la roue. »

4. « Les prisonniers furent pendus le jour même, à deux heures de l'après-midi, sur le boulevard de la Porte-Neuve; « ils furent pendus et étranglés à un long gibet ». (A). On laissa les corps trois jours sur la place « et estoyent les plus beaux hommes qu'il estoit possible de voir. » (S. Goulart.) Par arrêt du Conseil, leurs têtes tranchées furent mises sur des poteaux sur la muraille de la ville.

5. L'orthographe de ces noms n'est rien moins que sûre. M. Chafardin est appelé Chamferdin (A) et Chaffardon (C). — C mentionne, au lieu des noms donnés par notre Mémoire, ceux de M. de Sonaz, d'Attignac, d'Attirel, de Chaffardon, et « un jeune gentilhomme du Dauphiné qui ne voulut dire son nom ».

6. Le capitaine La Tour était lieutenant de M. d'Albigny. C ajoute au nombre des morts le capitaine la Jeunesse et la cornette de M. d'Albigny qu'il ne nomme pas.

7. Les Savoisiens se retirèrent à Bonne et à La Roche.

del Ponte Darva [1], essendo il primo disegno darla al baluardo, ma essendosi scoperto esser fatta una palificata sopra la muraglio fu risoluto darla nel luogo sopradetto, non obstante che si teneva esser più forte della città.

M. Burnollie ha nome Francesco, nato in Lans in Piccardia. M. de Brandis, che rese Momiglian al re di Francia, ha nome Jaques de Montemayeur. M^ma^ di Brandis, sua moglie, Sebastiana Beatrice della Chambre : tutti dui di Savoia. M. d'Arbigni ha nome Carlo de Simiane, detto di Gordes, signor di Darbigni (*sic*) nel Delfinato.

M. il baron della Valdisiera ha nome Pietro Deduyn, baron della Valdisiera, visconte della Tarantasia, scudiero di S. A. S. e collonello d'un reggimento di Savoiardi.

M. di Lodes, baron del Bosco, ha nome Filiberto di Villari, s^r^ di Laudis, gentiluomo di S. A. S. e maestro di campo dell infanteria savoiarda.

1. Simon Goulart et A placent l'endroit où l'assaut fut donné entre la porte de la Monnaie et la Porte-Neuve.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 7706

DOCUMENTS ANNOTÉS

X

NOTES

SUR

QUELQUES MANUSCRITS

D'ITALIE

PAR

L.-G. PÉLISSIER
Ancien membre de l'École Française de Rome



PARIS
LIBRAIRIE TECHENER
H. LECLERC ET P. CORNUAU
SUCCESSEURS
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

1891

NOTES

SUR

QUELQUES MANUSCRITS

D'ITALIE



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

DOCUMENTS ANNOTÉS

X

NOTES

SUR

QUELQUES MANUSCRITS

D'ITALIE

PAR

L.-G. PÉLISSIER

Ancien membre de l'École Française de Rome



PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

H. LECLERC ET P. CORNUAU

SUCCESSEURS

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

1891

NOTES

SUR

QUELQUES MANUSCRITS D'ITALIE

I

LES PAPIERS DE MAGLIABECCHI

(Florence, Bibliothèque Nationale, Cod. Magliab., VIII)

L'innombrable correspondance de Magliabecchi, l'illustre bibliothécaire des grands-ducs de Toscane, est une partie importante des *Codices Magliabecchiani* légués par leur propriétaire à la Bibliothèque Ducale, aujourd'hui Nationale, à Florence (1). Les lettres de ses correspondants sont loin d'être toutes classées et cataloguées. On évalue la quantité inventoriée à moins de la moitié de la masse totale (2). — Une partie de cette correspondance, fort importante pour l'histoire de la République des Lettres à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, a été publiée. Un des successeurs de Magliabecchi, le botaniste J. Targioni Tossetti (3), a donné en cinq volumes les lettres des savants allemands, hollandais et vénitiens. Les noms de Leibnitz, de Carpzov, de Meibomius, des deux Gronovius,

(1) Sur l'histoire de la Bibliothèque Palatine de Florence, voir L. Gentile, préface au catalogue : « I codici palatini della R. B. Nazionale Centrale di Firenze. » Vol. I, fasc. 9-10.

(2) Le catalogue est du reste confus et d'un maniement malaisé.

(3) Le premier en date de cette famille d'illustres botanistes, J. Targioni. Ses recueils ont paru sous les titres de Clarorum Venetorum, — Clarorum Germanorum, — Clarorum Belgarum ad Ant. Magliabechium nonnullosque alios epistolæ. Florence, 1745 sqq.

de Cuypert, de Burmann, de Grævius, de Perizonius de Noris, de Fontanini, de Quirini, de Zabarella, etc., etc., prouvent assez l'étendue et la variété des amitiés littéraires et scientifiques de l'érudit florentin. Les lettres des correspondants français, sauf une exception, sont restées inédites. Bien que certainement elles n'aient pas toutes un très grand intérêt, beaucoup méritent d'être signalées. On y trouve en effet des renseignements importants sur divers savants français, sur la vie littéraire dans le midi de la France et sur le commerce de la librairie à cette époque.

J'ai relevé les noms de trente-huit correspondants français résidant les uns en France, les autres en Italie ou en Hollande, et la liste pourrait être allongée de quelques-uns. — Je me bornerai à mentionner ici les noms de ceux dont les relations avec Magliabecchi étaient purement commerciales, des libraires Anisson, Rosvel et Rigaut (1669-1708, plusieurs billets), et Huguetan et Barbié (1); des com-

(1) Puisque je rencontre le nom du célèbre éditeur lyonnais, je citerai une lettre inédite provenant de la Bibliothèque Vallicelliane (Rome) cod. R. 45 fol. 18, adressée par Jean Ant. Huguetan et son associé M. Ant. Ravaud à l'éditeur de l'*Italia Sacra*, Ughelli, pour le sommer de tenir ses engagements et de leur fournir de la copie en temps opportun.

Rev^mo^ padre, padrone colendissimo.

Dalla lettera che V. P. R^ma^ si e compiaciuta scriverci, intendiamo le ragioni che lei s'affatica persuaderci per disturbarci di ristampare li suoi annali; quello come non puo proceder che da due cagioni, cioè del timore che non gli stampiamo confermo a loro meriti, ovvero che nostra editione non disturbi l'esito di cotesta, se troviamo obbligati di dirli i nostri sensi nell' uno e nel altro di questi argomenti, e sopra il primo : ch' havendo fatto fare carta a posta per questa opera non habiamo rispargnato (sic) niente per farla riescir bella; lo stesso si e fatto delli caratteri quelli saranno tutti nuovi, e poi per la correttione siamo convenuti con un valente huomo che leggera tre volte ogni foglio di modo che costi non si puo far altrimente che non riesca bene.

In quanto poi a quello tocca il suo interesso o del sig. Gio. Casoni, gli sodisfaremo nella maniera seguente, che se li vuol favorir tanto dell' adizioni del primo tomo che delli quatro tomi manoscritti e seguenti, a V. P. R^ma^ daremo cento copie di ciascuno di detti tomi condotti in Roma alle nostre spese gratis fino in casa sua; ovvero come lei non e mercante, se gli torno più a

missionnaires en marchandises Jean Arnaud, Arnaud frères et Borde, de Livourne (lettres d'août 1682 à septembre 1694 et de février 1661 à août 1700), Balle, Abram de Lafontaine, G. Barbier, Samuel de Tournes ; Balban, Paulin et Bous, de Livourne, dont il nous reste un billet du 16 octobre 1684, d'un style singulier et orné d'un post scriptum assez piquant : « Nous vous écrivons en français, attendu que nous n'avons pas l'honneur de savoir votre nom. » — Les noms de plusieurs érudits ou religieux absolument oubliés aujourd'hui, à supposer qu'ils aient jamais été bien connus, ne méritent pas beaucoup plus de retenir l'attention. Tels sont Auzout (une lettre de Rome, 16 juillet 1686) ; le religieux avignonnais Jean Bertit ; un autre avignonnais,

conto, gli daremo la valuta di detti tomi in danari (cinquanta doppie per uno) e al s^r Casoni, acciò non patisca niente, gli ne venderemo per compire quelli gli restaranno il numero sufficiente a carta ed a stampa. Che si tutte queste ragioni non vagliono appresso di lei e non sono sufficienti per indurla a trattar con noi, ch' habbia altre raggioni nascoste che non gli permettino di far stampare in queste parti (quella dice che nel stampar vengono di giorno in giorno nuove notizie per mutarsi, non valendo, perche ogni sottimana partendo corrieri da costi per qui si puo communicare ogni cosa con tanta facilita come si eramo in Roma), non havera a male se sequitiamo il nostro disegno del quale non potiamo più ritrattare, essandovi tanto impegnati che quando crederiamo diperderci mile doppie non sarebbe pero bastante per impedirci continuarlo, e se non potiamo havere le sue addizioni al primo tomo prima che sino forniti li altri, le metteremo alla fine in modo d'appendice, come ha fatto quelle del secundo e del terzo. Questo e quanto potiamo fare a sua consideratione che si spiacera assai ; se non si ne contenta, perche havendo non altro negozio da proponerli, non lo ardiremo fare se gli diamo digusto in questo, e quello era d proponerli di mettere in latino il compendio del Baronio che ha fatto in volgare, la quale fattica gli haveriamo rimunerato ; benche se ci vuol attendere, dandocine avviso, vederemo di aggiustarci insieme. Circa gli libri che dimanda tanto per conto del Casoni che per la loro libraria gli habbiamo tutti ; ma per essi non potiamo pigliar degli annali ; se il signor Casoni gli vuol, gli mandaremo per contanti a prezzo giustissimo, e quanto a quelli per loro libraria, se V. P. R^ma vuol consentire alle nostre proposizioni, ne saremo d'accordo. Sopra che faremo aspettando ancora una sua risposta al suo tempo e con cio finiremo, facendoli humilissima riverenza.

Lione, a di 2 septembre 1655.

Di V. P. R^mo

Humill^mi e Divot^mi servitori,
Gio-Ant. HUGUETAN e Marc-Ant. RAVAUD.

Félicien Bournardel (lettre en 1708); Milleran, professeur de langues et interprète royal ; le frère mineur Antoine Beaupoil (une lettre de Châtillon en Bourgogne, 1700) ; Jean de Bussières (lettres de 1673 à 1675) ; Pasarol ; Bourguet (1708-1711) ; Baudrand (avril-mai 1711) ; les frères Gilles et Charles de Gastine, l'abbé Bouchaud et M. de Bru.

Les lettres des savants non français et celles des bénédictins ayant été publiées, je ne crois pas utile d'en donner ici la liste. Quelques indications très sommaires suffiront. Les lettres de Mabillon sont cotées VIII 350 ; celles de Montfaucon, VIII, 371 ; de D. Estiennot, ibid. 1104 ; de D. Germain, ibid. 361 ; de C. Ruinart, ibid.; de D. de Vic, ibid. 365 et 952 (1). Quelques lettres de D. Estiennot ont été laissées de côté par M. Valery (2). On lira ci-dessous une lettre de Mabillon qui lui a aussi échappé (3).

(1) Voir *Documents annotés,* VIII.— *Lettres inédites de D. de Vic à Fr.-Ant. Marmi.*

(2) Je crois savoir que mon savant confrère de l'Ecole de Rome, M. Auvray, médite sur D. Estiennot un travail où ces lettres auront probablement leur place. — Sinon, elles la trouveront à coup sûr dans l'édition si impatiemment attendue de M. H. Stein.

(3) Paris, ce 29 septembre 1687. — Je reçois tous les jours de nouvelles marques de la bonté que vous avez pour nous, nous en sommes extrêmement reconnaissants dans le cœur, dom Michel et moy, mais nous n'avons pas de quoy correspondre à votre bienveillance. J'ay receu les lettres pour M. Bigot et pour M. Ménage. Celuy-ci a receu avec bien du plaisir l'apologie de La Casa dont il entreprend la défense. On imprime son ouvrage en Hollande, n'ayant pu obtenir de privilège à Paris. Je vous rends grâces du catalogue des mss. de S. Athanase. Je me serviray de l'expédient que vous me donnez en cas que nous ayons besoin de quelqu'un de ces mss. Vous m'avez fait plaisir de m'envoyer la bulle ou le décret contre Molinos. On en avoit envoyé une copie de Rome à notre général, mais j'ay fait un amy de la votre. Je souhaitte que vous soyez content de notre Museum Italicum : je vous prie de le lire avec un peu d'indulgence en excusant les fautes que vous y trouverez et de prier nos amis de Florence d'avoir la même indulgence. Il est bien malaisé de parler d'un pays illustre que l'on ne voit qu'en courant sans commettre quelques fautes. *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* Nous pourrons bientôt commencer l'impression d'un second volume qui comprendra les rits *(sic)* de l'Eglise romaine. Cependant nous disposerons les lettres d'Ambroise, etc. Je voudrois bien sçavoir si vous n'avez rien veu du cérémonial de Jacobi Gaetani que je trouve cité

Les lettres du P. Quesnel, également imprimées par M. Valéry, sont cotées VIII 349. — Parmi les lettres des savants étrangers, il en reste quelques-unes d'inédites, de G. Cuypert (cotées, ibid. 261, 1238-39, 1366), et de Noris (ibid. 294-5, 1346) (1).

Voici maintenant la liste des lettres de divers correspondants encore inédits de Magliabecchi :

VIII, 262, Baluze à Magliabecchi : — Paris, non. januarii 1680 ; ibid., 5 non. maii 1680, ibid. 7 Kal. Jan. 1681 ; Kal. Aug. 1681 ; prid. non. Xbris 1682 ; 4 id. aprilis 1684 ; ibid., prid. idib., septemb. 1687.

VIII, 1241, Bayle à Magliabecchi : Rotterdam, 25 sept. 1698 ; ibid, 3 mars 1702 ; ibid., 14 kal. novemb. 1703.

VIII, 358, Bayle à Henricius : Rotterdam, 10 sept. 1706 (2).

VIII, 312 et 357, Berruyer à Magliabecchi : Rome, 1er février 1670 ; id., à Lorenzo Panciatichi, non datée, contenant des nouvelles littéraires et politiques assez intéressantes. En voici le texte :

A Magliabecchi. — Mi dispiace di non aver nuove con lequali io possa apagar la sua curiosità. Mi scrivono solo di Francia che M. Briot a dato fuora la tradutione d'una relatione di Constantinopoli fatta in lingua inglese con grande accuratezza. M. de la Mothe

et que je crois avoir, mais sans le nom de l'auteur, d'autant que je trouve, dans une copie que nous avons toutes les lettres de cet auteur. Je cherche l'ouvrage de Jean Diacre sur l'Ordre Romain. Que ne suis-je auprès de vous pour profiter de vos lumières ! Mais non datur regressus a privatione ad habitum. On avance l'impression la réfutation de Burnet pour la défense de Sanderus. Je vous ay déjà mandé que M. Legrand est auteur de cette défense, mais je me suis trompé en vous disant qu'il estoit un des quatre qui doivent travailler au nouveau journal. M. le président Cousin et M. l'abbé de la Roque sont les deux principaux. Je ne connois pas les deux autres. M. Valletta est furieusement en colère contre Burnet. Je n'ay plus de temps que pour vous asseurer que je suis avec beaucoup de reconnoissance et de respect, aussi bien que Dom Michel, Monsieur, votre très humble et tres obéissant serviteur, D. Jean Mabillon, M. B.

(1) On les trouvera analysées ou publiées dans une étude sur la correspondance du cardinal Noris, dont la première partie vient de paraître dans les *Studi di Storia e Diritto* (Rome, 1890).

(2) Les *Annales du Midi* en annoncent la publication prochaine. (Tome III, n° 9 ; janvier 1891).

le Vayer a fatto stampare un libro intitotalo Mémorial des Conférences che è quasi un giornale de quelle radunanze di virtuosi che ogni giorno si fanno a casa di M. de Thou. Del resto V. S. sara puntualmente servita et adessò mandero al s^r Riquier la scrittura sua et mi confermo. Dev^mo. *etc.*

A Panciatichi. — Non so dire a V. S. nuove alcune litterarie di Francia, neanche dell' ordinario passato. Delle politiche, scrivono ch' el nostro trattato coll' elettor di Brandeburgo si tira inanzi con speranza di buona riuscita, credendosi dovervisi comprehendere i duchi di Brunswic. Il Re s'è dichiarato di volersi rimettere alla decisione de' re d'Ingilterra e di Svetia sopra la differenza di limite colla Spagna. D'Inghilterra scrivono essere comparza una cometa. Non la posso servire hora delle memorie della chiesa che sono andate in conclave al c^al Biancaccio ; subitoche mi saranno restituite glie le mandarò. Intant le dirò che con decreto del consiglio del re è stato prohibito il seguitar questo giornale, temendosi che non fosse occasione di rinnovar i contrasti passati dei giansenisti e caramente la reverisco.

VIII, 317. Bonjour (Guillaume), moine augustin, orientaliste, à Magliabecchi (1) : Rome, 15 novembre 1695 ; — 23 juin 1696, lettre d'envoi d'une dissertation : « Il libro sarà comparso sotto gli occhi di V. S. Ill.ma con i rossori del autore, sapendo molto bene non esser libro adattato per pascere il di lei grande ingegno. » — 22 sept. 1696, Remerciements pour l'envoi d'une liste des auteurs italiens vivants, qui montre : « che non solo ha cognitione degli huomini virtuosi, ma delle dottrine che si trattano nelle loro opere. » Le card. Noris, vrai connaisseur de son grand mérite, lui donne le glorieux titre de « Βιβλιοθήκην περιπατοῦσαν, a nessuno altro de nostri tempi concesso ». — 13 octobre 1696, nouveaux remerciements pour cette même liste ; annonce de l'envoi d'une dissertation au P. Papebroch sur sa demande ; — 8 décembre 1696, les listes d'auteurs sont destinées à ses supérieurs. — 22 décembre 1696 :

Io non posso concepire quel motivo habbia havuto il p. d. Benedetto Bacchini di registrarmi nel Giornale de' letterati, non ha-

(1) J'ai précédemment annoncé la future publication des lettres de Guillaume Bonjour, de Rigord et du P. Pagi, les trois correspondants méridionaux les plus intéressants de Magliabecchi et Noris.

vendo io merito alcuno di poter comparire nel numero degli eruditi e molto meno quel picciolo mio libro che non è altro che un aborto d'ingegno poco prattico. Gl' haverà fatto strada il nome glorioso di V. S.

23 février 1697 : joie de Bonjour d'avoir fait la connaissance personnelle de Benedetto Bianchini. Remerciements du P. Papebroch, pour sa brochure, que lui a exprimés l'historiographe général de la Compagnie de Jésus, résidant à Rome. — 25 mai 1697 :

L'havare chiamato io fautore V. S. della *Bibliotheca volante* è proceduto dall' informatione che ho havuta della notitia che lei ha data al sig. dott. Cinelli dei libri che per comporla erano necessarii. Non ho però inteso mai d'asserire che V. S. Erma ne sia stato il totale fabriciere, per che son certo che non vi leggerebbero gli errori che vi sono, come lei mi accenna. Ho solo preteso accennarsi che V. S. ha dato il tuono di ciò che in quella si contiene di buono. Ricevo l'accluse da lei transmesse, quale hanno depinto sul mio volto i rossor nel vedermi nominato da huomini si celebri..... Assieme v' includo una lettera per il sr Cupero, quale prego V. S. di leggere, e poi inviare a questo grand' huomo.

13 juillet 1697 : il transmettra à Toulouse diverses lettres que Magliabecchi lui envoie pour des Toulousains. L'un de ces correspondants, « il signor Giacomo, barone de Clari, e mio amico singolare ed ancora cougino *(sic)*. » — 18 août 1697, remerciements pour le cadeau que lui fait Magliabecchi d'un livre de Guill. Ernest Tentzel, « autore non meno eloquente che giudizioso e profundissimo. » Autres lettres du même, plus importantes, des 14 sept. et 23 nov. 1697 ; 8 février, 1er et 22 mars, 3 mai, 28 juin, 2 août, 13 décembre 1698 ; 7, 14 et 28 mars, 4 avril, 30 mai, 6 et 20 juin, 7 novembre 1699 ; 24 avril 1700 ; 20 février 1701 ; 21 janvier, 4 février, 10 juin, 2 septembre, 2 octobre 1702 ; Montefiascone, 1er nov. 1702 ; 23 juin et 15 décembre 1703 ; 26 janv., 24 fév., 16 mars, 22 juin, 28 juillet, 1er, 5 et 27 octobre, 10 et 17 novembre 1704 ; 16 février, 13 avril, 31 août, 28 septembre, 1er novembre, 21 décembre 1705 ; 18 janvier, 1er mars, 3 et 31 mai, 13 juin 1706.

Ibid., Bonjour au rév. P. Agostino Arpe, régent du couvent de S.-Spirito, à Florence. Rome, 20 juin 1699. Excuses au sujet d'un scandale donné par des pères toulousains : « Iddio ha voluto

mortificarmi permettendo che un frate sfacciatissimo facesse quello scandalo. »

Ibid., Bonjour au rév. P. Nuzzi ; Rome, 22 sept. 1696. Remerciements.

VIII, 1240. — Lettres et pièces émanées d'Adrien Martel, de Toulouse, et adressées à Marmi.

Lettres de Martel à Marmi, 3 juillet 1719, Parme ; 11 et 13 juillet 1719, Bologne ; 31 août 1719, Parme ; 21 octobre et 20 novembre 1719, Gênes ; plus deux lettres non datées et incomplètes de la fin. — Copie d'une lettre de Leibnitz à Martel, Hanovre, 5 août 1716 : *incipit :* Je vous suis obligé de l'honneur, etc.

Prospectus du premier volume du journal littéraire que Martel essayait à ce moment de créer : *Mémoires littéraires mêlés de pièces fugitives et de critique, augmentés d'un supplément historique qui est un préliminaire aux vies des savants toulousains* (19 folios). Notizie che desiransi avere ogni mese dai corrispondenti per dare a la luce le opere seguenti, ecc. Avviso sopra un nuovo giornale italiano che si va presentemente stampando. Mémoires pour les correspondants du *Journal Littéraire* établis à Rome, Venise, Florence, Bologne, Milan. Les mêmes pour les correspondants du *Journal Historique et Politique qui regarde les nouvelles de ce temps.*

VIII. 7.364. Correspondance d'Antonin Massoulié, « ordinis » predicatorum inquisitorum Tolosarum, avec Magliabecchi. . . (1).

Rome, 5 mai 1696. — Remerciements à Magliabecchi qui désire mettre dans sa bibliothèque le livre composé par Massoulié sur la congrégation *de Auxiliis*. Envoi de ce livre (annoncé dans une lettre sans date). — Rome, 19 mai et 30 juin. Remerciements de ce que Magliabecchi lit son livre. Cent soixante exemplaires de cet ouvrage se sont vendus à Paris en quatre jours : « Erano scritte tante bugie intorno questa congregazione *de Auxiliis* che ora bisogna va che si sapesse una volta il vero. » — Rome, 23 janvier 1700. Il lui enverra l'*Apologie* des missionnaires dominicains en Chine quand elle aura paru. « Se prova con ogni evidenza che il culto fatto al filosofo Confuccio ed alli progenitori è totalmente superstitioso ed una verissima idolatria. » — Rome,

(1) On retrouve le nom de ce dominicain assez obscur dans la correspondance de G. Bonjour à la Bibliothèque Angélique (Rome).

3 avril 1700. L'impression de l'*Apologie* n'est pas terminée. Le P. Caro lui annonce l'impression à Cologne d'un livre intitulé : Historia cultus Senensium.

Questa opera non e altra che li scritti i quali soni dati qui in Roma per il procuratore delli missionnarii francesi della China. Il negozio e stato portato al S. Tribunale del S. Officio. Il procurator pretende che il culto fatto a Confuccio ed altri progenitori è religioso e superstitioso. Quel li scriti essendo veduti da molti sono stati inviati non so da qui in Fiandra e subito sono stati stampati. I PP. Gesuiti hanno fatto molti altri scritti non so ne se sono stampati, ma è da crederci che saranno stampati. Questi signori de Fiandra sono molto curiosi ; hanno corrispondenze quasi in tutto il mondo per sapere quanto se passa che tocca la dottrina. Questi scritti già sono veduti in Roma, ma se ne sono pochissimi esemplari.

Rome, 3 mai 1700. Envoi des ouvrages mentionnés dans la lettre précédente. L'auteur de l'Apologie est le P. Noel Alexandre, bien connu dans le monde des lettres ; il est aussi l'auteur d'un opuscule démontrant la conformité des rites grecs et romains avec les rites chinois. Le procureur des missions françaises de Chine, abbé Charmot, vient à Rome poursuivre la cause contre les Jésuites. Les Jésuites font retarder le prononcé du jugement. — *Rome*, 7 août 1700. Le livre du P. Leconte est mal accueilli à Rome et dénoncé au Saint-Office. La Sorbonne a aussi nommé des docteurs pour l'examiner. — *Rome*, 11 août 1700. Arrivée du P. Leconte à Rome. Les Jésuites prétendent qu'il a quitté son poste de confesseur de la duchesse de Bourgogne pour venir défendre son livre à Rome ; mais ses ennemis assurent qu'il a été renvoyé de la cour, et qu'il a quitté Paris pour ne pas assister à la censure de son livre. Une grave maladie du pape retarde le jugement de ce livre, auquel trois réponses ont été adressées. — *Rome*, 21 août 1700. Le livre du P. Leconte sera censuré à Paris, pour avoir dit que deux mille ans avant J.-C. la Chine connaissait la vraie religion. — *Rome*, 2 octobre 1700. « I PP. Gesuiti hanno veduto quello che aspettanno da longo tempo, che il Papa lasciasse la decisione di queste materie ad un altro pontefice. Bisogna sperar che Dio non lasciera la sua causa (1). » — *Rome*,

(1) Les écrits polémiques et théologiques suscités par la fameuse querelle des

9 octobre 1700. Envoi d'un livre par Bandini. — *Rome*, 30 octobre 1700 :

Questo sig. Cicé, del quale invio la lettera, è stato sempre grandissimo amico e parziale dei Gesuiti ; havea scritto non so che, mostrando il suo affetto ; i PP. Gesuiti havevano volsuto prevalersene, e cosi a creduto in conscienza esser obligato di espiegarse e far conoscere che il suo affetto non l'haveva tanto acciecato che provasse il loro modo di procedere nella China. Questa lettera ha avuto gandissimo applauso.

Rome, 6 novembre 1690 :

Scrivono da Parigi che la Sorbona ha condannato le proposizioni del P. Leconte. Benche li PP. Gesuiti habbino fatto tutti li sforci immaginabili per impedire la censura, nulladimeno cento e sei dottori sono stati di parere di condannarli, quaranta in circa erano di parere di lasciar la censura alla congregazione di Roma, et tre incirca solamente hanno difeso le proposizioni como vere et tolerabili.

Rome, 27 novembre et 18 décembre 1700. Envoi de la censure contre le P. Leconte et des dernières feuilles de l'ouvrage de Caro. — *Rome*, 1er janvier 1701 :

Già è molto tempo che il libro del P. Papebrochio e un altro de P. Le Tellier : « La défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine » eranno stati censurati. I PP. Gesuiti avevano ottenuto da Innocento XII che la censura non fosse publicata. Ma L. S. di N.S. Clemente XI a dato ordine che fosse data alla luce, non volendo che l'ordine della giustizia fosse tralasciato. N. S. vuol ancora che se proseguisca il negozio della Cina.

Rome, 23 janvier 1701. Envoi d'un recueil de dissertations sur les querelles de Chine ; autres envois analogues, dans deux lettres non datées : — *Rome*, 3 février 1701. Condoléances sur la mort du frère de Magliabecchi, à l'intention duquel il a dit une messe. — *Rome*, 24 septembre 1701 :

missions de Chine dont Voltaire s'est si bien moqué sont extrêmement nombreux, et il serait intéressant d'en avoir une bibliographie complète qu'il nous est impossible de dresser ici.

Ho ringraziato gia V. I. S. dell avviso dato al P. M. Serri sopra il fatto di Bembo. Non c'è dubbio che è stato in errore perche Bembo morì nel 1547 e l'istesso anno Lipsio nacque. Bembo è stato sepolto nel choro della nostra chiesa della Minerva. Ma l'errore è stato corretto.

Rome, 19 avril 1702. Remerciements pour le bon accueil fait au P. Sartorio. On annonce le départ du nonce apostolique en Chine, M. de Tournon, pour la Chine. — *Rome*, 31 mars 1703 et 20 juin 1705. Deux lettres sans intérêt sur les affaires de Chine.

VIII 362. Gilles Ménage à Magliabecchi. Paris, 15 mars et 16 juin 1654 ; 4 avril, IX Kal. Junii, 6 août 1660 ; 8 avril 1661 ; 2 juillet, 10 septembre, 19 novembre, 10 décembre 1666 ; 14 janvier, 21 octobre, 23 décembre 1667 (en italien).

Ibid. Le même à l'Académie della Crusca (copie, 13 novembre 1654) :

Come che à ciascuno soglia piacere la vittoria, m'è stato di sommo gusto, lo confesso, il vedere la sentenza data dalle signorie loro illme in favor mio contra un si nobile avversario qual è il sig. Capellano. Ma provenendo ella solamente dall' incorrottissima lor giustizia, laquale dal loro incorrottibile tribunale si deve e si rende ad ognuno, le renderò qui humilissime grazie, non tanto per questa sentenza quanto per la fatica collaquale sono restate servite d'essaminar cosi studiosamente le nostre ragioni. Dell' honor poi che alle signorie loro Ill^me è piaciuto farmi, ascrivendo la mia poca degna persona nella nobilissima loro accademia, io non le voglio dir altro, se non ch'elle stesse potendo considerare di quanta riputazione mi sia, quindi agevolmente potranno anche giudicare della gratitudine con la quale io l'ho ricevuto. Ne son già si arrogante ch'io pretendo di meritarlo mai ; se bene ardirei di sperare che non ne sarò per sempre tutt' affatto indegno ; tanto son' io disposto ad applicarmi di qui avanti con ogni maggior fervore e diligenza allo studio della loro gentilissima favella, e forse forse potrebbe occorrere un giorno che colle mie composizioni italiane manifestassi il mio nome a quel bel paese,

« Ch'Apennin parte, el mar circonda e l'Alpe. »

E qui per fine, con quella riverenza che si conviene alla grandezza de' nomi e meriti loro le bacio le mani.

Di Parigi, 13 nov. 1654.

Ibid. Le même à Carlo Dati, 24 octobre 1654 ; 25 avril 1657 ; 18 juillet 1660. Accuse réception de « l'*Instruzione del Casa al*

Card. Caraffa » et demande de nouveaux documents sur le même Casa. Il lui a envoyé une élégie latine qu'il lui a dédiée. Plaintes sur une lettre perdue ; 20 janvier et 15 avril 1661 : billet pour le prier de faire parvenir une lettre à E. Bigot.

Ibid. Le même à Gio. Cinelli, 25 janvier 1683. Remerciements pour sa lettre et ses protestations d'estime :

Je suis bien aise que vous ayez pris le dessein de faire des notes sur vostre Malmantile. Je les attends avec une extrême impatience. On achève d'imprimer à Genève mes Origines de la langue italienne. Aussitôt qu'elles seront achevées, je vous en envoierai un exemplaire.

Ibid. Le même à Magliabecchi. Paris, 15 avril 1671 ; 28 avril 1673 : billet de politesse et de remerciements sur ce qu' « il lui fait toujours l'honneur de l'aimer » ; 20 mai 1678 : envoi d'un exemplaire de la nouvelle édition des Aménités du Droit et de deux exemplaires d'un petit livre italien récemment composé ; 3 février, 23 août 1679 ; 24 décembre 1681 ; 7 août 1682 ; 23 janvier 1683 ; 15 août, 13 octobre, 21 novembre 1687 ; 13 juillet 1689 ; 17 mars 1691 : il a été « mort de froid tout cet hiver, » ce qui l'a empêché de répondre ; remerciements pour ses bons souvenirs ; envoi d'un exemplaire des *Origines Italiennes*, par l'intermédiaire d'Anisson (en français).

V, 4, 22. G. Ménage à l'Académie della Crusca, et autres pièces. (Cette série est aujourd'hui conservée dans la bibliothèque, rarement accessible, de l'Académie della Crusca (1).) — Istoria della controversia insorta fra Chapelain et Menage sopra l'interpretazione del verso di Petrarcha : « Forse o che spero, » etc, nel sonnetto : « Rapido fiume chi d'Alpestra, » ecc. — Lettre de Chapelain, donnant son opinion sur le sens de ce vers. Paris, 10 juin 1654 ; lettre de Ménage, même sujet, 29 juin 1654. Sentences de la Crusca, 22 août et 8 octobre 1654 ; réponses de Ménage (13 novembre 1654, *cf. supra*) et de Chapelain (10 novembre 1654 (?). — Lettre de l'Académie della Crusca à Ménage sur ses annotations à l'Aminta du Tasse.

VIII, 9, 1237 et 341. Antoine Pagi, capucin et ecclésiographe, à Magliabecchi : Pise, 20 juin 1677 ; Aix en Provence, 6 janvier, 26 août 1678 ; 25 février, 22 août, 30 septembre 1679 ; 22 et 25

(1) Depuis le 23 juillet 1870. — La publication des Lettres de Ménage à Dati et à Magliabecchi formera le fascicule douzième et dernier des *Documents Annotés*.

janvier, 28 mars 1680, Lyon, 13 mai 1680; Aix, 13 et 26 août, 16 novembre 1680; 21 février, 21 novembre 1681, 25 mai, 1er août, 17 septembre, 30 novembre 1682, 15, 19 et 21 février, 1er avril, 4 mai, 19 août 1683, et une lettre datée « 4..... 1683 », 27 mars, 10 avril, 20 août 1684, 26 janvier, 28 mai, 8 octobre 1685; 19 et 28 juin, 17 septembre 1686, 10 mars, 12 août 1687, 14 septembre 1688, 10 janvier, 20 avril, 10 novembre 1689, Paris, 4 janvier, et Aix, 30 décembre 1690, 1er janvier, 30 mai, 15 juillet, 16 septembre 1691, 16 janvier, 26 mars, 24 juin, 30 septembre 1692; 3 mars, 21 mai, 26 juillet 1693; 18 octobre 1694; 1er mars 1695; Avignon, 11 octobre 1695, Aix, 31 janvier, 20 mai, 8 août, 23 septembre, 30 décembre 1696; 29 octobre, 23 décembre 1697; 25 mars, 18 juin, 20 novembre 1698. — Cette longue et importante série permet de reconstituer la carrière presque inconnue, très laborieuse et très intéressante, du savant critique de Baronius.

Ibid. Antoine Pagi au rév. P. Frachin, Aix, 18 mai 1695.

VIII, 341 (ou VIII, 9. 341). Jean-Pierre Rigord, orientaliste et commissaire de la marine, à Magliabecchi : Marseille, 1er juillet et 28 octobre 1686; 12 avril, 13 mai, 31 juillet, 19 décembre 1687; 12 septembre 1689; Paris, 8 janvier 1690; Marseille, 22 février, 25 mai, 1er juin 1690; Toulouse, 4 septembre 1695; Marseille, 25 décembre 1696.

Ibid. Le même à un Rév. P. [Bonjour]. Marseille, 25 mai 1690.

VIII, 8, et 1354. Jacques Spon, archéologue lyonnais, à Magliabecchi : en latin, Venise, 25 mai 1675; en italien, Lyon, 15 octobre 1676, 27 janvier et 22 avril 1677, 21 mai 1678, 12 avril 1679, 2 janvier 1681; une lettre non datée. — Sur des questions d'archéologie et d'épigraphie romaine.

VIII, 363, 1347. Charles Patin à Magliabecchi : quelques lettres peu importantes sur des achats de livres et des questions d'archéologie.

VIII, 375 à 378, 1312. Emeric Bigot à Magliabecchi : quelques lettres de politesses et de remerciements.

Je signalerai pour terminer les lettres non encore publiées de G. Cuypert (Gisbertus Cuperius) :

VIII. Var. al Grœvius T. I, mss. VIII, 8, in fine della classe. Cont(inuazione) 1291, 1309, 1313-4, 1329, 1332, 1366. — Cuperius à Bacchini : Daventer, 14 et 11/21 juillet 1697; le même à

G. Bonjour, 15 juin 1704 ; le même à Muratori, kal. Octobris S. Gregorii, 1696.

VIII, 1366. Le même à Magliabecchi, 20 décembre 1702.

On voit par ces quelques indications que les papiers de Magliabecchi sont une mine de documents précieux d'histoire littéraire. La connaissance et l'usage en sont indispensables pour étudier les érudits de la fin du XVIIe siècle qui se réclamaient en Italie du cardinal Noris et se groupaient en France autour de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

II

UN RECUEIL DE CHANSONS FRANÇAISES

(Florence, Bibl. Nationale, Cod. Palatini, ms. 272)

Le folio 108, recto et verso, du manuscrit *Palatinus* 272, de la bibliothèque Nationale de Florence, est doublement curieux : d'abord parce que dans un volume uniquement rempli, et sans autre exception, de poésies italiennes, il contient dix-neuf chansons françaises ; ensuite parce que ces chansons ont été transcrites par un scribe italien, lequel a essayé de reproduire la prononciation française. L'épel français est par suite remplacé par l'épel italien correspondant à la prononciation du français en Italie, et il en résulte un bizarre travestissement de notre lexique. Nous avons donc là un document authenthique de la manière dont les Italiens du milieu du XVIIe siècle prononçaient le français. Deux chansons relatives, l'une à Mazarin et à la Fronde, l'autre, aux conférences de l'île des Faisans, permettent en effet de dater approximativement la composition de ce recueil, fort singulier, peut-être unique en son genre. En elles-mêmes, ces chansons n'ont que très peu d'intérêt ; sauf les numéros 1, 4, 13 qui font allusion à des faits d'histoire ; sauf le numéro 10, qui donne une description de festin, ce ne sont que des

chansons joyeuses, bachiques, amoureuses ou libres ; plusieurs ne peuvent être publiées ici, même en invoquant l'excuse commode du *Si mea charta procax*. — Il y a dans le catalogue des mss. Palatini deux erreurs au sujet de ces chansons : trompé par le passage du recto au verso du feuillet, le rédacteur a cru que les derniers vers de la chanson n° 10 formaient une chanson distincte, et leur a donné le n° 11 : le sens indique cependant bien que ces vers sont une suite ; d'autre part, il a réuni sous le n° 19 deux chansons différentes de mètre et de sens, tandis que le couplet commençant par *File, chregnie l'amur* est le début d'une nouvelle chanson (1).

1

Le gro galion de Gene
Passai par Alican
Ciarcie de marciandise
E chantité d argian
Pur san ale à Levan,
Ma le solelie de Franse
Il a cupé le van.
La santinel a di
Convoiet un navire
Diu coté diu mi di,
Me la nui chi comande (2)
Anpescie grandeman
Con puis reconetre
A ie se battiman. (3)
Monsieur de la Fererie
Montan desiur son pom
Allor comans a dire
Contire le canon :

(1) Je reproduis textuellement ce texte. Il est quelquefois très difficile de le comprendre : mais il faut nous exercer à lire l'orthographe phonétique. Ceci en est un assez joli spécimen.

(2) *Sic*, probablement il faut lire *comance*.

(3) *Lire :* A qui est ce bâtiment (?)

« Tiré, tiré, canaglie,
Naie puen de pur ;
Nus' oron' la vettuar,
Nuseron le venchieur. »
Le vesuar de Naple (1)
Chi se trova dedan
Allor comans a dire
Commet pavillon blan,
E grion : « vive vive Franse
Noi rendon savu ;
O vaglian chapiten
Aie pitie de nu. »

2.

Ma mer me lave bien di *(Libre.)*

3.

Si tu le chochiu *(Id.)*

4.

L'eminanse
De la France
A condanné da bor a la mor
Tu se chi serviron diu parti *etc.*

5.

Marion ilsere bon *(Libre.)*

6.

Le bon Dieu chrea l'ho,
L'ho pur le vein,
Le vein pur le charson,
Le charson pur le figlie.

7.

Belle nans nan tandan vo nosse *(Libre,)*

(1) *Lire :* Le vice-roi de Naples.

8.

Madalon fa la fariuscie
Can oli branson lanla (1)
E ossi cand on la tiuscie, (2)
Ille di : « le e semuela (3) »
Meson lanla sen blante bon

9.

Chi lor eti, Marghio, chi lor eti ?
Ile midi, Marghio, il e midi !
Mitte landuglie o po, ma petite mignion ;
Mitte landughe o po, ma petite Marghio.

10.

La sal a fer ui le festen ;
Les antremen,
La nappe e la saliere,
Ui e la ciandele,
Le pen e le ven,
Uin chappon grasse,
Uin addob essellante,
La si perdri, la siuppe siucculante,
Uin ano foreste, si pule de gren,
Fors orangie gile e forse marsepen,
Confitture bien fette, sitron du, marinette,
Puere bon chretien,
Pome de pitre bien (4).

12.

Reveglieu, bel endormie,
Reveglievu char' il e giur.
Mitte la tette a la fenetre,
Vus antandre parler d'amur.
— Chi e selui la che m'appelle
Don ton si agreabele du ?
— Se votre aman, ma colombelle,
Chi desire parler a vu.

(1) Quand on lui prend son... lau la.
(2) Farouche, touche.
(3) *Lire:* Elle dit : laissez-moi là.
(4) *Lire:* pommes d'api, très bien.

Cianton san pe, cianton san ghierre,
Cianton la nui, cianton le giur ;
Si li a plesir de suir la terre,
Il ni a rien che da l'amur.

13.

Alla conferans de Don lui daro, (1)
On ibue, on i mangie ;
On f..... a grando (2)
Le filie diu ciambre sont a bon marcié :
On a na senchante :
Senchante pur un sei macié.

14.

Si le... vole *(Libre.)*

15.

Allombre diun sciene *(Id.)*

16.

Vulevu che gie vu f..... *(Id.)*

17.

De marbre ni de porfire
Gie ne ve pas mon tombo ;
Gie ne ve che pur echrire
Che le bon (*sic*) don biun tonno ;

Gie ne ve che lon ghrifognie
Si mosi tut allantur :
« Si gie di che le plus grand ivrognie
Chi e giames vu le gieur.

O bu della carantene,
Sant ivrognie mon promi
De venir, la tasse plene,
Olius (*où*) l'ommore mi (3)

E sullagiere Tantale dan son alteration.
A parsa del infernale
Diu dene liberaption.

(1) *Lire :* Don Louis de Haro.
(2) *Lire:* à grande eau.
(3) *Lire* · Aux lieux où l'on m'aura mis.

18

Chimenelon dite de vu (*Libre*)

19.

Filis, a mon retur
Dune si belle cur,
Gie vien vu rendre omagie
Comanlogie chi chose mon amur
Char anpartan vu tinte se langhagie
Ad mon advantagie
Ad vute san ragie
At ire a dire diu.

19 bis.

File, chregnie lamur:
On dit che contre vus
Ile for tancholere,
Chil vus giuera de chelche move tur.
Le vre moen dabeser son curus.
Il fot etre muen fiere
Netre puen severe
Au lui rever an emere che vus.

III

UN RECUEIL MANUSCRIT DE MÉLANGES HISTORIQUES

(Rome, bibl. Corsini, 452, 453, 454.)

Parmi les recueils manuscrits de Mélanges de toutes sortes et de toutes provenances conservés actuellement, au nombre d'une centaine environ, dans la bibliothèque Corsini (1), il en est un particulièrement intéressant par son

(1) Voir La Porte du Theil, *Inventaire de quelques manuscrits de la Bibl. Corsini* (Mélanges d'archéologie et d'histoire, t. IX, 1889); Pelisser. *Catalogue annoté de quelques manuscrits de la Bibl. Corsini* (Paris, Picard, 1890, et *annales de la faculté des lettres de Bordeaux*, 1890) et *Inventaire sommaire de soixante-deux manuscrits de la B. Corsini.* (Paris, Picard, 1891, et *Central-blatt für bibliotekswesen*, 1891.)

origine et par son contenu. Il a été formé dans la seconde moitié du XVIIe siècle avec des papiers du cardinal Sforza. Et même, fait assez piquant, on y a inséré un récit de l'autopsie de ce cardinal. La rencontre fait songer au mot de Saverny dans *Marion Delorme :*

Ce sera singulier,
Le récit de ma mort signé de mon paraphe.

Et comme lui on pourrait dire au copiste de cet acte :

Monsieur, vous avez fait trois fautes d'orthographe !

Si ce recueil mérite de nous occuper ici, ce n'est pas qu'il contienne rien d'utile pour l'histoire littéraire, mais on y trouve en manuscrit nombre de ces pièces volantes, aujourd'hui souvent difficiles à rencontrer, qui représentaient au XVIIe siècle la presse et l'opinion publique. Cette réunion assez disparate de mémoires sur la cour pontificale, sur les intrigues de Louis XIV, de relations d'événements singuliers, d'anecdotes plus ou moins scandaleuses sur les membres du Sacré-Collège, nous représente assez bien ce qu'était « *l'actualité* » du grand siècle, si l'on me passe le barbarisme. Un pareil document nous fait voir sur le vif et les préoccupations ordinaires d'un prince de l'Eglise et la façon dont se constituaient ces bibliothèques aujourd'hui peut-être trop admirées à la fois et trop dédaignées. L'index détaillé de cette collection F. Sforza pourra donc avoir son prix pour l'histoire de l'opinion publique et de la bibliophilie dans l'Italie *seicentista,* et il y a du reste beaucoup de documents intéressants et curieux dans les trois volumes factices qui sont conservés sous ce titre :

Raccolta di scritture diverse, politiche e storiche, di D. Federico Sforza, divisa in tre tomi (1).

Tome I, 452 (31 A 14), in-quarto, papier ; 524 ff. Index.

(1) La langue de ces documents, dont je donne les titres en français, est l'italien, quand il n'y a pas d'indication contraire.

Fol. 1. — « L'Apologiste réfuté ou réponse aux calomnies de certains, prétendant justifier les guerres de France contre les mouvements et la justice des armes de l'Empire. » (1).

Fol. 39. — Bernardino Genga : Rapport sur les observations faites à l'autopsie du cardinal Frédéric Sforza (2).

Fol. 55. — Mémoire sur le cardinal Cesare Facchinetti. *Inc.* : « Amico, nelli passati giorni novendiali havendo li cardinali.... — *Exp.* con Giovenale : Credite mihi fodium recitasse Sybillam. » (3).

Fol. 83. — Manifeste du marquis Guerrieri, de Mantoue, envoyé d'Allemagne au cardinal F. Sforza (*manque*).

Fol. 85. — Relation du duel du comte Strozzi, mort pour l'honneur de son pays, écrite pour en obtenir une juste satisfaction. *Inc.* : « Essendo dovere di cavaliere soldato.... — *Exp.* : la causa in fine di mio arresto. » (4).

Fol. 103. — Relation d'audiences pontificales données en l'absence et à l'insu du cardinal Altieri. — *Inc.* : « Questo signor ambasciatore di Francia.... — *Exp.* : parti turbatissimo. »

Fol. 111. — Relation de sept audiences pontificales données à l'insu de l'ambassadeur de France et relatives à la promotion *pour*

(1) Une traduction française anonyme de cet ouvrage est imprimée et se trouve à la Bibliothèque Nationale L B 37 3672 *x*.

(2) B. Genga s'intitule docteur en médecine et en philosophie, professeur d'anatomie et chirurgie à l'archihôpital de S. Spirito in Sassia. C'est lui qui avait aussi autopsié le cardinal Raspona. Le cardinal Sforza, qui mourut d'une maladie de vessie, était mort depuis environ vingt-cinq ans quand ce récit fut composé. B. Genga est l'auteur d'une Anatomia per uso ed intelligenza del disegno (Rome, Rossi, 1691, in-fol.) et de Commentaria in Hippocratis aphorismos (Rome, Tip. cam. apost. 1694, in-8°).

(3) Ecrit satirique dirigé contre le card. Facchinetti, qui aspirait à la papauté et que l'on disait protégé par le roi de France et par les d'Estrées, le cardinal et l'ambassadeur. La première partie du morceau raconte en détail les intrigues du cardinal et de ses partisans, les marques de déférence que lui donne l'ambassadeur, ses entrevues nocturnes au palais Farnèse avec des agents français. La seconde partie est un portrait peu flatté. Voir en appendice des extraits de cette pièce.

(4) Dans un dîner d'officiers, le colonel allemand Donevald dit que l'Allemagne est la patrie des vrais gentilshommes et que l'Italie n'est qu'un pays de menteurs et de bandits. Riposte vive du comte Strozzi, démenti du colonel ; Strozzi lui jette au visage un verre de vin. Duel immédiat, où le comte S. reçoit une balle dans la tête. — L'auteur, ami de la victime, essaye de lui faire rendre justice

les couronnes, le 14 décembre 1674, 3, 21 et 25 janvier, 8 février, 1er mars et 26 avril 1675.

Fol. 125. — Réponse au mémoire adressé par le connétable Colonna à la reine d'Espagne. *Inc :* « Va per le mani dei corteggiani.... — *Exp* : questi prerogativi. » (1).

Fol. 139. — Relation des dernières insultes faites à la France par la promotion faite dans le consistoire du 27 mai 1675 (2).

Fol. 177. — Suppléments à l'Histoire de Varchi (3).

Fol. 300. — La République chrétienne (4).

Fol. 356. — Tableau de tous les cardinaux vivants en 1676, avec leurs factions, leurs qualités, leurs maximes, leurs mœurs et diverses curiosités dignes d'observation (5).

Fol. 412. — La Prison de Guillaume de Furstemberg justifiée. *Inc.* : « Il vetro che hebbe sempre nel mondo... — *Exp.* : sublatis seditionis auctoribus. » (6).

(1) Réfutation du fameux mémoire où le conn. Colona exposait les droits en matière de céremonial et d'étiquette qu'il disait avoir à la cour de Rome. Voir le texte du Mémoire, t. III, p. 437, et une contre-réplique, t. III, p. 264.

(2) Cette pièce et les précédentes sont intéressantes pour l'histoire du cardinal Altieri et de ses démêlés avec les ambassadeurs des puissances catholiques dont il voulait diminuer l'ingérence dans les affaires intérieures du Saint-Siège. Je donne en appendice le texte de la première (fol. 103). La suivante est le récit, fait dans un sens français, des diverses audiences consacrées à la question des promotions au cardinalat que le Pape accordait aux princes catholiques. — Celle-ci est une attaque violente contre Altieri représenté comme l'ennemi des ambassadeurs, comme un intrigant qui ruinera le pouvoir pontifical. (Cf. Hanotaux, *Instructions aux ambassadeurs. Rome*, tome I. Paris, 1888).

(3) Diverses lettres et pièces pour la plupart imprimées ou qui se trouvent ailleurs, telles que l'*apologie* de Lorenzaccio, l'instruction pour les ambassadeurs envoyés par Florence à Charles Quint, le discours des exilés Florentins à Charles Quint, etc., etc. Plusieurs se trouvent dans Varchi, ed. Arbib. t. III, p. 210, et suiv.

(4) Relative aux intrigues du card. Altieri. Un double est à Paris, Bibliothèque Nationale (cf. Marsand, *Mss. Ital.* I, 778).

(5) Notices satiriques sur les membres du Sacré-Collège en 1676 ; les cardinaux sont décrits par factions : la faction Barberini, l'*escadron volant* (créatures d'Innocent X,) dirigé par Flavio Chigi, le groupe des cardinaux de Clément IX, et celui des créatures de Clément X. Détails sur la biographie, le caractère et les sentiments politiques de ces divers personnages. Voir en appendice, comme spécimens de la manière de l'auteur, les portraits de Clément X, de F. Barberini, de Carpegna, de Gabrielli et de V. Ursino.

(6) Document peu intéressant.

Fol. 452. — Copie d'une lettre du cardinal Sforza à Clément X (*manque*).

Fol. 508. — Relation de la mort d'un duc de Savoie. *Inc.* : « La curiosità, parto delle donne, figliò sempre eventi.... — *Exp.* : gran concerto di stranieri. » (1).

Fol. 522. — Lettre du cardinal Bellarmin à Clément VIII, en 1602, sur des matières de théologie.

Tome II, 453 (33 A 15), in-quarto, papier, 415 ff.

Fol. 1. — Discours sur l'éloquence. *Inc.* : « Le parole sono date dalla natura.... — *Exp.* : dei Re ce lo dimostra. »

Fol. 5. — G.-F. Lottino. Discours très notable sur les Conclaves (2).

Fol. 53. — M. F. Gualtiero. Le conclaviste, dédié à Cyprien Saracinelli (3).

Fol. 106. — Articles de la ligue perpétuelle contre le Turc, conclue le 25 mai 1575 entre Paul V, le roi d'Espagne et la République de Venise (latin).

Fol. 118. — Card. di Monte, légat. Information sur les villes de Parme et de Plaisance. *Inc.* : « Queste due città di natura.... — risolverli senza indulgiare. »

Fol. 126. — B. Cavalcanti. Discours à la seigneurie de Venise au nom du roi de France pour l'engager à conclure avec lui une ligue contre l'Empereur (4).

(1) Relation d'un fait curieux dont voici le résumé : L'horoscope de ce duc de Savoie fixait sa mort à sa 42e année. Ce prince le connaissait. Parvenu à cet âge, il se mit à dire qu'il ne verrait pas la fin de l'année et commença une dernière tournée de ses châteaux. Dans une promenade à cheval, il faillit être désarçonné, sans avoir d'ailleurs aucun mal. Mais cet accident le troubla, et quelques ours après il mourut, sans maladie apparente, à l'âge prédit, employant ses dernières heures à régler avec beaucoup de sang-froid ses affaires d'Etat et ses affaires de conscience. — Ce mémoire s'est conservé dans les papiers de l'abbé Tesauro, seule personne à qui la duchesse mère eût communiqué l'horoscope.

(2) Imprimé. (Cf. *Tesoro Politico,* part. I, p. 482.) Sur la littérature des conclaves, voir une note bibliographique dans mon *Catalogue annoté de quelques manuscrits de la Bibliothèque Corsini* (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1890 et Paris, Picard, in-8°).

(3) Un double se trouve à Paris, Bibl. de l'Arsenal. (Cf. Marsand, Mss. Ital. II, 329.)

(4) Id. Paris, Bibl. Nat. Fds. S, Germain 261 ; et Bibl. Corsini, Ms. *misc.* (35 B 10).

Fol. 142. — Lettre de M. de la Valette, grand-maître de Malte, à Pie V, le 10 juillet 1568.

Fol. 154. — Comte Léonard de Modelabate. Discours sur l'utilité comparée de l'Histoire et de la Poésie, et réponse (1).

Fol. 162. — Ascagno della Corgna. Manifeste à Paul IV pour sa justification (Naples, 10 août 1656) (2).

Fol. 170. — Notables discours en faveur de Pie IV pour l'union générale des princes chrétiens pour la croisade contre le Turc. *Inc. :* « Se li tesori che infiniti sono stati.... — *Exp. :* nel cui segno si vincera sempre. » (3).

Fol. 182. — Lettre de Venise à Matteo Giberti, évêque de Vérone, où est prédit le sac de Rome (11 décembre 1526) (4).

Fol. 189. — Trois lettres de Philippe II au pape Pie V, à la reine de Portugal et au vice-roi de Naples (Berafan di Ribera, duc d'Alcala) sur la mort de son fils Don Carlos. (Madrid, 20 novembre 1568 et 22 janvier 1569 (espagnol) (5).

Fol. 194. — Instructions diplomatiques pontificales : 1. de Paul IV à l'évêque de Posa, envoyé au duc d'Urbin ; 2. (fol. 198) de Pie IV et du cardinal Borromée à C. Visconti, envoyé à Philippe II pour les affaires du concile de Trente ; 3. (fol. 214) de

(1) Id. Paris, Bibl. Nat. F. Fr. 10,090, f. 1.

(2) Mémoire intéressant. A. d. C. refuse d'aller se faire juger à Rome et réfute les accusations portées contre lui au sujet de l'occupation par lui au profit des ennemis du S. Siège, de Rocca di Castiglione, de sa prétendue alliance avec ces mêmes ennemis, de la vente de secrets d'état à l'agent de Philippe II, Garcilasso de la Vega, enfin de ses relations avec le duc d'Albe à Naples.

(3) Projet d'une ligue des princes chrétiens sous la présidence du Pape contre le Turc. Plan des mesures d'organisation de cette ligue.

(4) Imprimé. (Cf. Atanagi, *Nuova scelta de lettere.*)

(5) Dans son livre *Philippe II et Don Carlos,* M. Ch. de Moüy consacre quelques lignes trop brèves à ces lettres : « Après la mort du prince, avant de se retirer au monastère de S. Jérôme pour y passer les premiers temps de son deuil, le roi demeura quatre jours à Madrid pour la rédaction des lettres officielles de faire part, dont fut chargé le secrétaire Zayas. » M. de Moüy publie a circulaire envoyée aux villes d'Espagne, et mentionne les lettres adressées au marquis de Villafranca, à D. Garcie de Tolède (Orig. Arch. Villafranca) et au duc d'Albe (dont il n'a connu qu'une traduction française, Paris, Bibl. Nat. Fds. St-Germain, 846). La lettre au vice-roi de Naples est identique aux précédentes. Les lettres à Pie V et à la reine de Portugal sont identiques entre elles, mutatis mutandis. En voir le texte en appendice.

Paul IV au card. Trivulce, nonce en France ; 4. (fol. 218) du même au card. de Pisis, envoyé à Ferdinand I et à Philippe II ; 5. (fol. 231) du même au card. Caraffa, envoyé à Philippe II ; 6. (fol. 243) de Paul III à l'évêque de Feltre, envoyé en Allemagne (5 octobre 1540) ; 7. (fol. 255) du même au card. Contarini, envoyé en Allemagne (28 janvier 1541) ; 8. (fol. 272) de Clément VII au card. Farnese (Paul III), envoyé à Charles Quint après le sac de Rome ; 9. (fol. 318) de Paul III à l'évêque de Modene, envoyé à la diete de Spire (23 mai 1540) ; 10. autre, du même au même (15 mai 1540) ; 11. (fol. 334) réponse à l'instruction précédente ; 12. (fol. 338) de Sixte IV à Mgr Crivelli, envoyé en France (1).

Fol. 352. — Discours de Montluc à la seigneurie de Venise, en 1544 (trad. italienne) (2).

Fol. 370. — Manifeste d'abdication de Charles Quint.

Fol. 376. — L'ordre de la maison de l'Empereur (3).

Fol. 380. — Titres du Grand Turc, de Charles Quint, de Ferdinand, roi des Romains, de l'électeur de Brandebourg, du roi de Pologne (latin).

Fol. 384. — Gabriel Selvage. Discours au card. de Correggio sur la ligue que le Saint-Siège et l'Espagne devraient conclure avec Venise pour défendre Chypre contre le Turc (Venise, 10 juillet 1570) (4).

Fol. 396. — Mgr Giberti, évêque de Vérone. Mémoire jus-

(1) Ces douze instructions, jointes à plusieurs autres conservées dans d'autres séries de la bibliothèque Corsini, sont des documents fort utiles pour l'histoire de la diplomatie pontificale au xvie siècle. Plusieurs existent en double dans d'autres volumes, ainsi nos 2 et 8, à la Bib. Corsini, 467 (38 A 20) ; plusieurs sont imprimées ou signalées, ainsi no 9 dans Weiss, *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle*, II, 583, nos 10 et 11, dans Raynaldi, *Annales Ecclesiastici*, no 12, dans Gachard. Rapport sur la bibliothèque Corsini, p. 41, etc., — Le no 12 a été signalé par La Porte du Theil dans son inventaire.

(2) Imprimé (Cf. Weiss, *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle*, III, p. 1.).

(3) Liste des offices du palais impérial sous Charles Quint, sans date précise. Noms de quelques-uns des titulaires de ces fonctions avec le chiffre de leurs appointements.

(4) Ce *discours* expose que la communauté d'intérets politiques et commerciaux exige une ligue hispano-vénitienne pour empêcher le progrès des Turcs, ligue qui devra etre assez puissante pour résister à tout prince chrétien qui tenterait une diversion en faveur des Turcs.

tificatif à la seigneurie et au conseil de Venise. *Inc.:* « Con quel medesimo amore... — *Exp.* : la perversità degli uomini conservarsi. » (1).

Tome III, 454 (33 A 16). In-quarto, papier, 1030 pp. Index.

Page 1. — Abjuration du P. Ricasoli à Florence (28 octobre 1641) (2).

Page 18. — La conjuration du duc d'Ossune contre Venise. *Inc.* . « Compare avanti gli ecc. mi.... — *Exp.* : obbligati al trattenimento. »

Page 93. — Relation de ce qui s'est passé entre le marquis Mario del Monte et le comte Rainieri, le 25 janvier 1674. — *Inc:* Fu accidente che a miei cacciatori.... — *Exp.* : Monte S. Maria. »

Page 115. — Lettre du Grand Turc à Innocent XI, et réponse d'Innocent XI au Grand Turc (1678) (3).

Page 124. — Anecdotes plaisantes et comiques (4).

Page 141. — Relation sur le Dey d'Alger. — *Inc.* : « Oggi 22 settembre 1675 è uscita per Roma una voce.... — *Exp.* : con i suoi ordini » (5).

Page 145. — Relation de ce qui s'est passé entre les armées française et impériale sur le Rhin supérieur du 24 juillet au 4 août 1675. *Inc.:* « Correva già la sesta settimana.... — *Exp.* : commanda dell' armata francese. »

(1) Prolixe et confuse explication de sa conduite pendant la guerre franco-espagnole et de son intervention dans les rapports de Venise et du Milanais.

(2) Document très intéressant pour l'histoire des mœurs du clergé italien au Pquét du XVII[e] siècle. Un portrait de Ricasoli par Sustermans est à Florence (adlazzo Pitti).

(3) Le sultan informe le Pape qu'il a renoncé à chasser les missionnaires chrétiens, sur la recommandation de « *son ami* » Louis XIV, et vu la bonne conduite des chrétiens que lui ont attestée ses pachas. Il autorise l'établissement des capucins à Constantinople et assurera la liberté des pèlerinages à Jérusalem. — Remerciements du Pape.

(4) Ce que l'index appelle Avvenimenti ridicoli est un amas d'anecdotes plus ou moins lestes, empruntées sans doute à un livre que je ne connais que de titre: Filadelfo di Modena (Lod. Vedriano) : *Cento avvenimenti ridicolosi.* (Modène, 1665).

(5) Roman sur une prétendue conversion du Dey d'Alger due à l'éloquence d'un esclave renégat devenu son beau-frère (!!).

Page 189. — Relation de ce qui s'est passé à Messine au départ de l'armée française, envoyée de Palerme (lundi 14 mai). (?).

Page 201. — Relation de la querelle arrivée au temps d'Alexandre VII entre la garde corse et les gens de l'ambassadeur de France. « *Inc.* : Domenica li 20 del corrente verso sera.... — *Exp.* : o diedi del mese presente. » (1).

Page 214. — Lettre d'un courtisan romain à un ami désireux d'être renseigné sur les événements de la cour. *Inc.* : « De grazia cessate delle imputazioni... — *Exp.* : a nostri cenni non che. » (2).

Page 221. — Discours contre Fra Baldeschi, devenu cardinal Colonna. *Inc.* : « Fra le cause principale del sommo pontefice.... — *Exp.* : sià stato beneficato. »

Page 264. — Réfutation de la réplique au Mémoire du connétable Colonna. *Inc.* : « Cominciano a riuscire.... — *Exp.* : a stuzzicare questa materia. » (3).

Page 325. — Le Mercure, ou la Vérité démasquée sur la vie de l'abbé Piccini. *Inc.* « Nacque Lodovico Piccini in uno povero castello. — *Exp.* : questo mal nato et allevato cristiano. » (4).

Page 349. — Sommaire du procès et des hérésies de Borri (5).

Page 389. — Relation de ce qui s'est passé à Rome entre D. Carlo Colonna, duc de Marsi, et D. Gregorio Caetani, le 2 septembre 1634 (6).

Page 401. — Testament du roi Casimir de Pologne (16 décembre 1672) (7).

(1) Relation très intéressante et très bien informée de cet incident fameux.

(2) Sans intérêt. Ce nouvelliste n'écrit que des généralités banales et sans précision.

(3) Les ff. 237 à 263 sont blancs. — Cf. page 443, note 3.

(4) Biographie très violemment satirique de l'abbé Piccini, créature d'Alexandre VII.

(5) Sans intérêt.

(6) Fait caractéristique des mœurs de la haute noblesse romaine au début du XVII[e] siècle. Les gentilshommes italiens ne le cédaient pas à ceux de France ou d'Espagne en matière de point d'honneur. Le duc de Marsi (C. Colonna), se promenant en voiture escorté d'amis, rencontre D. Gregorio Caetani dans le même équipage. Par distraction le duc ne salue pas D. Gregorio et le devance Cet oubli semble une injure. Il y a demande d'explications, la querelle s'envenime. Caetani attaque son adversaire dans sa voiture. Il y a bataille en pleine rue entre les deux troupes. D. Caetani reçoit de graves blessures et en meurt.

(7) Aux minutes de M[e] Ch. Bourgoing et M[e] Ch. Regnault. — On sait qu'il

Page 419. — Relation de la conjuration faite contre le duc de Parme. *Inc.* : « Perche si parla publicamente.... — *Exp.* : altro V. S. ne sarà partecipe. »

Page 433. — Relation d'un événement singulier arrivé à Pise, d'après une lettre du 24 septembre 1670 (1).

Page 437. — Mémoire du connétable Colonna à la reine d'Espagne (2).

Page 461. — Gio. Ciampoli. Discours où l'on examine l'investiture des Deux Siciles donnée à Naples par Innocent II, captif de Roger Guiscard, à l'usurpateur victorieux. — Diverses lettres de félicitations à des cardinaux (3).

Page 553. — Réflexions sur la lettre écrite au roi de France par l'Assemblée des prélats réunis à Saint-Germain. *Inc.* : « Da che si tengono l'assemblea.... *Exp.* : ma io lo riservo per un' altra volta. » (4).

Page 557. — Mascardi Mémoire sur l'élection au pontificat du cardinal Ludovisi.

Page 626. — Testament, documents et mort du card. Mazarin. Dédicace du capucin A. D. L. au duc Armand de Mazarin ; préface ; titres et charges de Mazarin ; (p. 642) sommaire, préambule, articles et codicille du testament ; (p. 700) derniers moments de Mazarin ; (p. 743) documents importants et conseils politiques ; (p. 905) lettre de Mazarin au card. Colonna sur le mariage de sa nièce avec le connétable Colonna (5).

désignait pour héritière universelle Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine.

(1) Un faux monnayeur pendu à Pise, et mal pendu, se réveille sur la table de dissection. Les étudiants en médecine demandent au grand-duc et obtiennent de lui sa grâce. Le pendu exilé se rend à Gênes, où de nouveaux crimes le font pendre derechef et définitivement.

(2) Cf. page 443, note 3.

(3) La Porte du Theil signale ce mémoire.

(4) Pamphlet sans valeur, remarquable seulement par sa grossièreté.

(5) Le testament de Mazarin, imprimé avec la permission de Louis XIV et par ordre du duc Armand de Mazarin, à soixante exemplaires, dont vingt furent déposés aux Archives Royales et quarante distribués aux héritiers du cardinal (achevé d'imprimer du 24 mars 1661) est trop connu pour que nous nous y arrêtions ici. — La copie présente de la bibl. Sforza Corsini avait été faite sur un exemplaire prêté à son auteur par un secrétaire de Marie Mancini, quand elle passa à Milan en 1661 pour aller épouser le connétable Colonna.

Page 910. — Discours à Innocent X sur la révolution de Naples. *Inc.* : « B.mo padre, nel principio delle rivoluzioni. » *Exp.* : li bacio i santissimi piedi. »

Page 938. — Relation de la mort de Jean IV, roi de Portugal (6 nov. 1656). Lettre-mémoire de l'ambassadeur portugais M. di Souza Contingho au pape sur la mort du roi Jean IV (7 janvier 1657).

Page 953. — Lettre du Grand Turc au roi d'Espagne (s. d.).

Page 973. — Réponse du cardinal Sforza Pallavicini à M. Luca Durazzo, résident de Gênes à Paris. *Inc.* : « Quell' invenzione di far comparire.... *Exp.* : riverisco V. S. cordialmente. »

Page 994. — Mémoire sur la vente de l'état de Zagarolo. *Inc.* : « Non è cosa di molta maraviglia.... *Rép.* : Siano estinti e sepolti. »

Page 1012. — Lettre d'un espion au Grand Turc, avec sa clef.

APPENDICE

Tome I, p. 55. — Extraits du mémoire relatif au cardinal C. Facchinetti.

Nelli passati giorni novendiali havendo li cardinali dato principio a trattati di vari negotii per l' elettione del futuro pontefice, in particolar si sono scoperti quelli per il cardinale Cesare Facchinetti essere le più potenti......

Gli operanti di Facchinetti si sono veduti andare più di notte che di giorno, e particolarmente al palazzo Farnese è stato seguitato un gentiluomo francese che di là per più volte è andato della principessa di Rossano, e di notte ultimamente per doi volte vi è stato da lei ; da dove poi montato a cavallo se vi è passato a Narni per le poste a ritrovare colà il cardinale Facchinetti ; la prima fù inviato dal ambasciatore di Francia per assicurarsi dello stato del male del cardinale, quando si sparse per Roma la false voce della di lui morte per male di calcoli, havendo l'ambasciatore volsuto mostrare questa finezza della premura grande che haveva della di lui salute e della passione che lo travagliava con suo prediletto con si gran congiuntura di un conclave ; e la seconda fu per sollicitare et apuntare la sua venuta in Roma conforme seguì ; il quale subito giunto, si serrò in camera con il principe Panfilio, dove da un altra appresso ne uscì l'ambasciatore di Francia et in terzo

il Cardinale; l'ambasciatore et principe dimorrarono a discorrere per lo spatio di una grossa hora, eppoi unitamente l'ambasciatore et il principe per la scaletta e porta secreta sene andarono con entrare ambidoi nella carrozza del prencipe, nella quale si era anticipatamente colà condotto; l'ambasciatore ritornò al palazzo Farnese, essendo l'ambasciatore smontato alla porticella sotto la pallacorda, nella strada che dalla piazza conduce verso la chiesa di Sta Maria dell'oratorio della morte. Da tante dimostrazioni passate prima della morte del defunto pontefice e da questi recenti riscontri, molto chiaramente si vede essere il Card. Facchinetti l'unico oggetto del Re di Francia, ed in particolare degli Estrées Cardinale et ambasciatore, che gli hanno procurato la gratia del re christianissimo, et confermatolo in quella l'abbate d'Estrées, andato a Parigi con ordini pressanti del ambasciatore suo padre di doversi adoperare d'anteporre Facchinetti ad ogni altro soggetto per il pontificato futuro; si è ciò ricavato dalle lettere scritte dal abbate di Estrées al prencipe Panfilio doppo il suo arrivo e dimora a quella Corte. Per tali notizie riconoscendo io, come di professione ecclesiastica e buon vassallo del re cattolico, di quanto pregiudizio saria alla reputazione e dominio della Sede apostolica e della monarchia di Spagna, l'elettione del Cardinale Facchinetti, ho stimato mia obligazione di notificare alli Signori Cardinali della fattione spagnola et al conte di Melgar, ambasciatore straordinario al conclave per la cattolica corona, li miei sentimenti con motivi incontravertibili per la di lui escluzione:

Che Facchinetti si sià ligato con promesse, non deve rivocarsi in dubbio, poiche si vede chiaramente che la protettione di tante case grandi unite per la di lui elettione non è altro che per le promesse aggiustate fra di loro: si vedria rimessa in piedi la prefettura di Roma sotto a gli ambasciatori regii in perpetuo alla casa Barberini; al contestabile affaticatosi per Facchinetti, un cardinalato per il primogenito, con il matrimonio dello secondogenito con la picciola figliola del principe Pamfilio, *per verba de futuro*, conforme si praticò da Paolo V fra Marco Antonio Borghese e l'Orsina, comprendendosi ciò da tre abbocamenti fatti di notte dal contestabile D. Benedetto Pamfilio in questi giorni. Il prencipe di Sonnino accalora li Francesi per Facchinetti per la promessa di farli superare dalla decisione per la successione del fidecommisso Cesarino; e l'altre case Chigi e Borghese con reciprochi parentati con la Bar-

berina che e cugina della Colonna si stringeranno con distribuzioni delle cariche del palazzo apostolico nelli cardinali e delli militari nelli secolari delle loro famiglie.....

Che promesse non saranno state fatte agl' Estrées, l'offerta delli capelli vacanti per la promotione del vescovo di Marsilia e del prencipe di Furstembergh saranno dimostrazioni debolissime in paragone di quelle promesse che si saranno fatte al bellicoso re di Francia nelle presenti commotioni della Sicilia per la ribellione de Messinesi.....

Questo è quel Mgr Cesare Facchinetti, che, inviato da papa Urbano VIII per nuntio al re Filippo IV a Madrid gli fu per il di lui procedere diverso a cio che si conveniva in quella corte fatto tener serrato il tribunale della Nuntiatura per molto tempo; onde dichiaratosi allora obbrobriosamente strappazato il decoro della sua persona propria, et essendoli per opera del marchese di Castel-Rodrigo, allora ambasciatore appresso il pontefice suddetto, intercettata la cifra, fù ad onta della Spagna fatto morire sulle forche in piazza del Ponte un tal Otomasso, canonico di S. Maria in Cosmedin, che haveva dato al ambasciatore la sudetta cifra et era già stato in Roma secretario di Facchinetti.

Questo è quel Cardinale Facchinetti che haverà per nepoti regnanti il principe e D. Benedetto Pamfilio, che l'uno e l'altro per denotare il genio loro alla Francia, vestono alla francese, et il prencipe il più delle volte si fò vedere con abito all' usanza croatta, e D. Benedetto, benche togato, quasi sempre si vede andare in togetta corta e porta il collare ad uso dei preti di Francia, e tengono ambidoi camerieri francesi per esercitare la lingua. Si sono dichiarati di havere hereditata una insoffribile offesa per essere stato della Spagna negato a papa Innocentio X il grandato chiesto al re Filippo IV per D. Cammillo Pamfilio suo nipote e padre delli suddetti prencipe e D. Benedetto. I quali caminano per le pedate del padre sdegnato per il quale rispetto per mezzo del card. Baccio Aldobrandino trattò di dichiararsi francese, ma la morte seguita del Cardinale e del prencipe ne interruppe l'essecutione.

Questo è quel Cardinale Facchinetti che persuase il prencipe Pamfilio ad offerire sa villa a S. Pancratio all' ambasciatore di Francia, quando dal prencipe Borghese e da altri signori si ricusò di darli benche richiesti, non solo per la reverenza dovuta al re Cattolico per le presenti rotture di guerra, e per essere vassalli di

papa Clemente X e subordinati al governo del card. Paluzzo Altieri che allora erano ragionevolmente disgustati con l'ambasciatore di Francia per haver perduto il rispetto alla S. M^{ta} della propria persona del Pontefice. Il cardinale Facchinetti fù tanto temerario d'indurre il prencipe Pamfilio suo nepote ad offrirgli la sua, ma ciò s'ascriva a termine di gentilezza......

Non già sotto pretesti di gentilezza cavalleresca si dovrà passare il continuo conversare del prencipe Pamfilio del card. Facchinetti con l'abbate d'Estrées, figlio del ambasciatore, nel palazzo Farnese. Sono stati li Pamfili e Pierizzi banchettati dal Estrées et il prencipe ha più volte banchettato lui, sicome anche D. Benedetto, essendosi sempre tutti trovati insieme a tavola. È stato condotto l'abbate d'Estrées a Porto et a Nettuno al trattenimento delle caccie havendo conversato insieme per molti giorni continui in diversi tempi. Nel partire che fece poi l'abbate d'Estrées per Parigi, fù regalato dal prencipe di varie cose di costo : in particolare gli fù consegnato un archibugio tutto gioiellato di gran valore per regalare a nome del prencipe il Delfino ; da cui essendosi ricevuto e gradito il regalo ne ha mandato il delfino uno alla prencipezza Pamfilia di varie galanterie di lavori di Francia stimate scudi 4000.

L'abbate Pierizzi, figliolo adulterino di Facchinetti, nel esser stato ultimamente a Roma era continuamente con l'ambasciatore di Francia e spesso solo a solo andava a spazzo con il Cardinale d'Estrées. Questo abbate e conosciuto per cervello niente meno finto di suo padre e se succedesse il caso dell' esaltatione di Facchinetti...... non vorrebbe havere invidia al duca Valentino figlio d'Alessandro VI.

......Il prencipe e D. Benedetto Pamfili e l'abbate Pierizzi...... hanno da molto tempo in qua praticato e praticano con l'ambasciatore di Francia ; sono andamenti nelli correnti moti di Sicilia da formarne uno futuro giuditio.

[La conclusion de l'auteur est que les cardinaux de la faction espagnole et l'ambassadeur d'Espagne doivent demander l'exclusion de Facchinetti.]

Tome I, fol. 108. — Récit de l'audience donnée à l'insu du cardinal Altieri. (*Udienza data fuori del cardinale Altieri.*)

Questo signore ambasciatore di Francia, con inganno altre volte

da lui pratticato di chiedere al papa audienza straordinaria sotto preteso di haver ricevuto lettere venute in diligenza che a fare tale istanza l'obligavano, la chiede domenica e l'ottenne martedì 21 del corrente.

In essa prese a declamare con vehemenza maggiore del solito, che durassero ancora li sconcerti tra lui e li suoi colleghi da una parte ed il cardinale Altieri dall' altra e che si tardasse ancora di dar loro le dovute sodisfattioni, milantando egli in questo proposito non solo la grandezza ma anche le tante armate del suo re, particolarizzando quella che si trovava di passaggio a Civitavecchia.

A che il Papa quantunque sorpreso, disse « Noi ci meravigliamo che V. S. ci parli più di simili differenze dopoi haverle noi rimesse alli mediatori che lei e li suoi compagni hanno con tanta fermezza volsuti ; con essi hanno loro a trattare e non con noi, e quando essi ci referiranno come si possano ragionevolmente comporre, noi risolveremo in ciò quello stimaremo giusto e convenevole, soggiongendoli V. S. da molto tempo non ci parla piu di verun affare del suo Re mà solamente delle sue proprie passioni. Non sono questi i sensi della Maestà sua. Noi lo sapiamo e gli scriveremo tutto. » A tali parole intemorito l'ambasciatore si gettò in ginocchioni e supplicò S. S. di non scrivere ciò al Re.

Entrò poi l'ambasciatore a fare nuove istanze per la promotione del vescovo di Marsiglia come nominato alla porpora dal re di Polonia, ed il Papa gli rispose : « V. S. non fà che parlarci di questo di Marsiglia e non sà che invece di far bene a questo Prelato gli fà danno per sempre, come entra V. S. a parlarci di ciò. » Allora l'ambasciatore si diede più che mai ad invetticare contro il cardinale Altieri, supponendo che egli sia che inspiri a S. S. simili sentimenti. A che il Papa replicò : « Noi non sappiamo comprendere come V. S. possa dirci tanto male del cardinale Altieri, non havendola questo offeso mai niente, ma solo interceduto solo gratie da noi per lei. Ci hanno già V. S. e li suoi compagni detto tante cose contro di lui che noi siamo oggi mai annezzati a non crederne più niente.

Ed havendo S. S[ta] preso il campanello per dare fine all' udienza, l'ambasciatore, stesa la sua mano e presa quella del papa, gl' interruppe il sonarlo ; mà havendo inteso Mgr coppiere i primi tocchi entrò ; e l'ambasciatore lo fece riuscir fuori della camera con dirgli autorevolmente che S. S[ta] non la chiamava e che havea

ancora qualchecosa da trattare. Dopò di che, lamentandosi che Sua Beatitudine havendogli promesso più volte che la prima promotione da farsi sarebbe per le corone, volesse ancora mancargli, il papa, incominciando ad' alterarsi, gl' intonò : « Vediamo bene che quando havremo da trattare con lei, ci converrà haver testimonii e scrivere tutto cio che le diremo. Noi non gli habbiamo mai promesso tal cosa e tutto quello che in tal proposito gl' habbiamo solamente detto, che le replichiamo, è stato che quando sarà il tempo di fare la promotione per le corone, havremo il dovuto riguardo all' instanze dei prencipi ; ma questo tempo, tocca ed appartiene a noi soli di sceglierlo, essendo noi di ciò l'assoluto padrone e ci meravigliamo di V. S. che voglia riconvenire un papa di quello che non hà mai detto. »

E preso di nuovo il campanello, sonò e fece entrare a baciarli i piedi alcuni forestieri per li quali il medesimo ambasciatore havea supplicato S. Sta di tal gratia.

Compita una tal funzione (che suol essere il fine dell' udienza), l'ambasciatore non si licentiò, come secondo il costume deveva, mà ricominciò più ardentemente che prima le suddette doleanze. Onde il Papa non potendolo più soffrire, volse alarsi dalla sedia ; mà quegli, poste à S. Sta con temerità non più udita le mani al petto, lo ritenne e sua Sta accessa di giusto sdegno, gli sgridò : « V. S. è scommunicata », e chiedendogli l'ambasciatore il perchè, il papa gli rispose. « Perche ella ha usato violenza alla persona del papa » ; e senza più altro, si levò S. Sta bruscamente dalla sedia ; e quegli partì turbatissimo.

Tome I, fol. 356. Extraits du tableau du Sacré Collège en 1676.

Clément X. Les discours du pape montrent parfois la faiblesse de sa mémoire. « Di quando in quando viene molestato da una flussione catarrale che se cadde nelle ginocchia e l'obliga ben spesso a guardare il letto. » Malgré cela il a peu de soin de lui-même, a toujours refusé de modifier son genre de vie qui est très mauvais, et se fie à la vigueur de sa constitution. Sa conduite à l'égard des ministres et ambassadeurs est assez bonne : il connaît les affaires à fond et ne parle que d'affaires. Son gouvernement personnel est doux, mais ses ministres n'imitent pas sa douceur.

François Barberini, doyen du sacré collège, né en 1596. « Le sublimi virtù di questo cardinale sono carità, pietà verso i poveri, timor di Dio ed il zelo della religione, vedendosi ogni giorno esempii grandi, che si può dire che poche scandalose donne si reducono nella via del cielo ch' egli non ne sia il primo mediatore. » Chef de sa faction, bien qu'elle commence à diminuer, il a depuis si longtemps la pratique des affaires du conclave, qu'il est difficile de faire un pape sans qu'il ait la plus grande part des intrigues dans sa main.

Carpegna : « Hebbe molta ragione di aspirare al pontificato nel conclave d'Innocentio X, perche il gran duca che teneva buone adherenze nel collegio desiderava con premura la sua esaltazione, e Barberino, che era forte di creature più che al presente, procurava con grand' ardore di vederlo assiso nel soglio ; ma essendogli stata data l'exclusiva in detto conclave non tanto per esser soggetto di mediocre letteratura (perche questo diffeto vien coperto da un buon giuditio), tenendo anche prattica sufficiente dagli affari de prencipi e qualche esperienza de governi, ma il soggetto che altri lo governassero fù la cagione principale della sudetta esclusiva. — Habita passato la fontana di Trevi. »

Gabrielli : uomo di mediocre letteratura, mà viene contaminato dalla parsimonia che va in sordidezza.

Virginio Ursino : « è di complessione debolissima propter delicta juventutis. Ama la musica, è amatore di virtuosi. Se tratta alla grande e farebbe di vantaggio se le rendite glelo permettesero ; poco pensa al papato. Alcuni anni sono passò in Francia, porto a presentare alla Regina molte galanterie di gran prezzo, ma non ricavò che complimenti e dimostrazioni di gradimento e di stima. Habita a Monte Giordano. »

Tome II, fol. 189. Lettres de Philippe II au vice-roi de Naples et à la reine de Portugal.

1° Au duc d'Alcala, vice-roi de Naples *(sans titre)*.

Havendo noi commesso che sia racogido la personna del ser^{mo} principe Don Carlo nostro molto caro amato figliuolo, e posto tanto differente ordine nel suo governo, servitio e stato, essendo questa mutatione della qualità ch' è, ci è parso a proposito di farvelo sapere acciò che intendiate quello che si è fatto e che la risolutione che in questo habbiamo presa è stata sopra fondamento tanto giusto e

per cause tanto urgenti ch' è stato per obligo, che teniamo che non habbiamo potuto mancare di non pigliar questo rimedio, tenendo come teniamo per certo che sarà il più conveniente et il più indrizzato al servitio di Dio e beneficio publico che s' è guardato finhora e s' è proveduto, e cosi si farà di quì inanzi di che a suo tempo ; e quando sarà necessario vi si darà avviso acciò possiate sapere quanto sarà esposto dall' animo e voluntà nostra, parendoci come ho detto notissimo che siate dì ciò a pieno raguagliato.

Di Madrid li 22 di gennaio 1568.

Io el Rey.

2° A la reine de Portugal. *Titre :* Carta que Su Magestad escribio alla serenissima reyna de Portugal su tia sopre la prision del principe Don Carlos su primogenito hijo.

Aunque de muchos dias antes del discurso de vida y modo di proceder del principe mi hijo, y de muchos grandes argumentos y testimonios que para esto concurren sobre que ha dias respondi a lo que V. A. me escribio, lo que habia visto y entendido la necessitad precisa que habie de poner en su persona y remedio el amor de padre y la consideracion y justificacion que para venir a semejante termino deve proceder. Me ha detenido buscando y usando de todos los otros y remedios y caminos que para no legar a este punto me han parecido necessarios ; las cosas del Principe han passado tan adelante y venido a tal estado que para complir con la obligacion que tengo a Dios como principe christiano y a los reynos y estados que ha sido poner a mi cargo, no he podido escusar de hacer mudanza de su persona y recojerle y enserrarle. El sentimiento y dolor con que esto habre hecho V. Al lo podrà imaginar por el que yo se que tendra en el caso como madre y senora de todos. Mas enfin yo he querido hazer en esta parte sacrificio a Dios de mi propria carne y sangue, y preferir su servicio y el bien y beneficio publico a las ostras consideraciones humanas. Las cosas asi antiguas como las que debiendo han soprevenido que me han constrenido a tomar esta resolucion son talas y de tal qualidad que no yo las potria decir ne V. A. oyr sin renovar il dolor y lastima, de mas que a un tiempo las entenderà ; a V. Al^a sola me sia parecido agora avertir q' el fundamiento de esta mi determinacion no dipende de culpa ni inobedienza ni desacato, nì esendezada a castigo, aunque para esto habra sufficientemente materia, pudiera tener su tiempo y su termino, ni tampoco

lo he tomada por medio teniendo esperanza se raffrenaran sus eccessos y desordenes. Tien este negocio otro principio y rayz, su remedio non consiste en tiempo ni medios y que es de mayor importancia y consideracion para satisfacer yo alla dicha obligacion que tengo a Dios y a los dichos mis reynos y porque en ello haviere de quedar a V. A. parte y racion se le dara continuamente en esta, non tengo mas que decir se non de supplicar a V. S. como a madre y signora de todos a qui en tanta parte cabe de todos, nos encomiende a Dio el qual guarde a V. A. come yo desio.

De Madrid, a 20 de Henaro 1568 annos.

Besa las manos a V. A. su hijo, El Rey.

Tome III, p. 124. Anecdotes plaisantes. (Extraits.)

Una donna di villa contrastando col prete di villaggio, il prete dopo molte ingiurie scappò à dirgli Puttana; per il che volendo la donna vindicarsi disse a molti circostanti : « Vedete se questo e un prete iniquo e cattivo. Rivela la mia confessione, però siate tutti testimonii che lo voglio accusare adesso al vescovo. »

Un predicatore essagerava in pulpito la lussuria delle donne e disse che trà quelle che vedeva ve n' era una in questo peccato assai dissoluta e che poi stava per pubblicarlo acciò che ogni uno la conoscesse per tale; che per tanto havesse tirato il suo breviario (che lò teneva accanto), havessero osservato tutti che quella donna bassando la teste acciò non la cogliesse, quella appunto sarebbe l'impudica; il che detto, facendo vista di tirarlo, movendo bracchio in più luoghi, tutte le donne abassorno il capo, ogni una temendo non esser colta dal Breviario; il che vedendo il predicatore maggiormente gridando : « Ohime, disse, ch' io credevo che vene fosse una sola rilassata nel vizio e nel peccato, ma vedo che tutte se sono abbassate; segno evidente esser tutte imbrattate della medesima pece. »

Una zitella s'invogliò di farsi dipingere cosi intiera e di figura al naturale; onde disse al pittore che voleva esser dipinta cosi grande et in modo che si conoscesse che fosse zitella. Onde conosciuto la stravaganza della giovane e l'impossibilità che chiedeva, volendo che si vedesse quello che stava nascosto, fece il quadro ma di figura più piccola. Che veduto dalla giovane si dolse che non l'havesse fatta così grande come li lhaveva ordinato. Rispose il pittore che era impossibile che si fosse creduta zitella in età così

grande comera e che però l'haveva fatta piccola per render la cosa più credibile di poter essere.

Un huomo semplice prima d'andarsi a confessare era solito di bastonare sempre la moglie ; onde domandato dal confessore perche faceva questo, rispose, perche nel bastonarla ella gridando li rimproverava tutti suoi difetti e mancamenti e cosi veniva egli a ricordarsi tutti i suoi peccati e li diceva distesamente.

Una donna di villa mentre sentiva cantare il suo prete in chiesa sempre piangeva ; onde accortosene il prete li domandò perche piangesse ogni volta che lui cantava ; rispose che ricordandosi all'hora di un suo asino che le fù mangiato di lupi e che faceva il medesimo canto e haveva la medesima sua voce ; parendoli però di vederlo e sentirlo ogni volta che lui cantava non poteva far di meno di non piangere.

Extrait du *Bulletin du bibliophile* de Mai-Décembre 1890.

Chartres. — Impr. Durand.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

DOCUMENTS ANNOTÉS

XI

QUELQUES LETTRES

DE

BAYLE ET DE BALUZE

RECUEILLIES DANS LES BIBLIOTHÈQUES FLORENTINES

ET PUBLIÉES

AVEC UN AVERTISSEMENT ET DES NOTES

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

(Extrait des *Annales du Midi*, n° 9, année 1891.)

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

45, RUE DES TOURNEURS, 45

1891

DOCUMENTS ANNOTÉS

XI

QUELQUES LETTRES

DE

BAYLE ET DE BALUZE

RECUEILLIES DANS LES BIBLIOTHÈQUES FLORENTINES

ET PUBLIÉES

AVEC UN AVERTISSEMENT ET DES NOTES

PAR

LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

(Extrait des *Annales du Midi*, n° 9, année 1891.)

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

45, RUE DES TOURNEURS, 45

1891

QUELQUES LETTRES

DE BAYLE ET DE BALUZE

Même origine, mêmes goûts, même indépendance d'esprit : cette triple ressemblance pourrait à la rigueur expliquer que je rapproche ici les noms de Bayle et de Baluze. Je ne crois pas cependant qu'il y ait à tenter entre ces deux génies très divers aucune manière de parallèle. Si je réunis sous le même titre quelques lettres de l'historien limousin à quelques lettres du philosophe ariégeois, c'est uniquement en raison de leur commune provenance et de l'analogie des matières dont elles traitent.

Ces deux séries de lettres sont conservées à Florence. Celles dont le destinataire est Magliabecchi sont dans ses papiers à la Bibliothèque *Nazionale Centrale*. J'en ai donné ailleurs les cotes[1], et du reste elles n'ont pas d'histoire.

Les lettres de Bayle au duc de Noailles et à l'abbé du Bos ont eu une destinée plus piquante. Recueillies avec d'autres *Lettres de gens de lettres à M. le duc de Noailles, depuis* 1699 *jusque* 1711[2], par quelque domestique du duc, secrétaire

1. Cf. *Documents annotés*, X, une note sur *Les Papiers de Magliabecchi*.

2. C'est le titre donné à cette collection au dos de la reliure. Il n'est exact que pour le tome premier ; le second comprend des lettres de 1702 à 1725.

ou bibliothécaire[1], soigneusement montées sur papier fort, elles ont été reliées[2], au nombre de douze, en tête des deux volumes dont je viens de donner le titre[3]; elles en occupent les vingt-six premiers feuillets. Ces deux volumes sont arrivés entre les mains de G. Libri : il les a mutilés, séduit par la valeur commerciale de certains autographes[4]. Au nombre des pièces qu'il a détachées du premier volume sont six lettres de Bayle[5]; il les a simplement déchirées à la base de la marge intérieure, sans prendre la peine de faire disparaître les débris des feuillets ainsi arrachés, ni de modifier le foliotage des feuillets restants. Les deux volumes, fort intéressants encore[6] malgré ces mutilations, ont été ensuite vendus à lord Ashburnham, rachetés à la suite de la mission Villari par le Gou-

1. Comme le prouve un détail de rédaction du titre de l'index : « Noms des savants qui ont écrit à Mgr (*sic*) et dont les lettres composent ce recueil ».

2. Belle reliure en maroquin plein.

3. Voici quel était à l'origine le contenu des deux volumes, d'après l'index dont je viens de donner le titre et qui est en tête du premier : Tome I. Noms des savants, etc.

Page 1. Lettres de M. Bayle à Mgr le duc de Noailles, depuis 1703 jusque 1705.
— 26 b. Lettres de M. Renaudot, etc. (1699-1711).
— 107. Lettres de M. Le Verrier, etc. (1706-1711).
— 159 b. Lettre de M. l'abbé de Vertot.
— 163. Lettre de M. Petit de la Croix (1699).
— 164 b. Lettre de M. Dacier (1711).
— 166. Lettres du P. Massillon, 1705 et 1707.
— 170. Lettre de M. Despréaux, 1706.
Tome II. Page 1. Lettres de M. Basnage depuis 1702 jusqu'en 1722.
— — 143. Lettres de M. de Valincour (1701-1725).
— — 276. Lettres de M. de Vaultaire (*sic*) (1752).

(Le mot *page* désigne ici *folio*).

4. Il manque actuellement les folios 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 17, 18, 21, 22, contenant des lettres de Bayle, les lettres de Vertot, Dacier, Massillon, et Boileau dans le tome premier, et celle de Voltaire dans le second.

5. Je le suppose en constatant que presque toutes les lettres conservées occupent chacune deux feuillets, trois pages couvertes par le corps de la lettre et la quatrième occupée par l'adresse.

6. J'ai entre les mains les copies des lettres de Le Verrier, Valincour et Renaudot, que j'ai faites à Florence en juin-juillet 1887 et que je publierai ultérieurement.

vernement italien, et déposés avec le reste du fonds Libri Ashburnham à la bibliothèque Laurentienne[1].

On ne connaissait, hier encore, qu'un petit nombre de lettres imprimées de Bayle[2]; presque toutes sont adressées à des amis d'Angleterre, de Hollande et de Genève, trois seulement à Du Bos[3], aucune au duc de Noailles[4] ni à Magliabecchi[5]. Les lettres imprimées de Baluze ne sont pas moins rares[6]. Leur rareté même donnera quelque valeur à celles-ci.

Cette valeur est encore accrue par le nombre et l'intérêt des renseignements curieux et inédits qu'elles fournissent, soit pour la bibliographie de leurs auteurs, soit pour la bibliographie générale de l'époque. On y trouvera quelques éléments utiles de leur portrait : la franchise des jugements personnels de Bayle s'y marque, sa politesse avec un confrère comme Du Bos, sa sincère admiration pour la prodigieuse science d'un Magliabecchi, la banalité des formules qu'il prodigue au duc de Noailles : la dignité de l'esprit ne se marquait pas encore dans les mœurs. Les lettres de Baluze nous révèlent sa ténacité laborieuse, sa sincérité d'appréciation des ouvrages d'érudition, la noblesse de ses sentiments envers P. de Marca, et quelques-uns des premiers soucis qui allaient attrister le

1. Je n'en donne pas la cote, ne connaissant que le numéro de l'Inventaire sommaire provisoire, qui sera changé dans le nouveau catalogue de M. Cesare Paoli, actuellement en cours de rédaction.

2. Publiées par Desmaizeaux, au tome IV des *Œuvres diverses de Bayle*. « Les lettres sont au nombre de trois cent cinquante et une et occupent trois cent soixante deux pages ». Il s'en est déjà fait deux éditions, l'une en 1714 [par Marchand], l'autre en 1719, toutes deux en trois volumes in-12. La première ne contenait que deux cent cinquante trois lettres; Desmaizeaux en ajouta quarante-deux dans la seconde et encore cinquante-six dans la troisième. Pendant que je corrige ces épreuves, j'apprends la publication par M. Gigas de trois volumes de lettres de Bayle et de ses correspondants (Paris, Didot, 1890), que je n'ai point vus encore.

3. Sous les numéros 184 (Rotterdam, 21 oct. 1696), p. 727; 185 (*ibid.*, 13 déc. 1696), p. 729; 186 (3 janv. 1697), p. 730.

4. Desmaizeaux le cite au nombre des amis de Bayle.

5. Il y a une lettre de Magliabecchi sous le n° 301, p. 839.

6. Cf. *Documents annotés*, X, *ibid.;* Fages, *Catalogue des œuvres de Baluze;* et *Grande Encyclopédie*, t. V, p. 183, la bibliographie qui suit l'article *Baluze*.

début de sa vieillesse. Il y fait l'histoire de la composition de ses *Miscellanea;* il est intéressant d'y constater les services que lui a rendus, comme fournisseur de documents, le bibliothécaire florentin, la concurrence des bénédictins et de Baluze à la poursuite de certains textes[1]. Bayle, dans ces lettres, s'attribue sans mystère la paternité de certains écrits qu'il n'avouait pas publiquement. On peut se demander à quoi servait un anonymat si peu respecté et qui ne trompait personne.

Si l'on voulait rappeler tous les ouvrages dont Bayle parle dans ces quelques lettres, c'est le texte tout entier qu'il faudrait en reproduire ici. Il fait une véritable bibliographie du mouvement érudit, plus complète sur certains points que celles des journalistes de Trévoux et de Hollande. Deux catégories de livres l'intéressent surtout : les ouvrages de controverse religieuse et les écrits de politique, et cette préférence caractérise bien, je crois, non seulement Bayle, mais toute son époque.

Au fond, ni Bayle, ni ses contradicteurs de Hollande, ni ses adversaires de Paris n'ont l'esprit laïque[2]. La société où ils se meuvent est imprégnée de théologie. Pour les contemporains de Quesnel, de Mme Guyon, de la Bulle *Unigenitus* et du cas de conscience, toutes ces querelles de dogme, de morale, de critique sacrée sont des questions passionnantes, des *actualités* d'un intérêt toujours renouvelé; les bibliothèques de ce temps s'emplissent de pièces imprimées ou manuscrites sur ces polémiques[3]; on a tiré Dieu du temple pour le livrer aux gazetiers. Aussi les journaux de Hollande, plus encore peut-être que celui de Trévoux, et les lettres de Bayle, qui ne sont qu'une façon de journal manuscrit, sont-ils pleins d'articles ou d'annonces sur les ouvrages traitant de la

1. Les lettres de Pier Delfino, d'Ambrosio Traversari, le journal de Curtembosche.

2. Cf. Brunetière, *La Philosophie de Voltaire* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1890).

3. Les bibliothèques princières de Rome, par exemple. On en trouvera la preuve dans mes fragments de catalogue de la Bibliothèque Corsini.

Bible, du Paradis terrestre, de la Version des Septante, du Cas de conscience, des missions de Chine. C'est malheureusement dans leurs rapports avec la foi chrétienne que Bayle les juge, et ces premières tentatives d'exégèse n'ont que peu de valeur historique. Pourtant, on peut noter chez Bayle, d'après le choix de certains ouvrages qu'il signale au duc de Noailles[1], un fonds réel d'indifférence, — de socinianisme, comme disait le fanatique Jurieu.

Généralement hostiles, comme réfugiés, au roi de France, et à la cour de Rome, comme calvinistes, ces journalistes et Bayle en particulier sont beaucoup plus indépendants en politique. Ils accueillent, analysent et propagent, avec une crédulité qui touche à la mauvaise foi, tout ce qui sort des officines de l'insaisissable et chimérique Pierre Marteau. Ces pamphlets, rédigés par des nouvellistes aussi cyniques que mal informés, acquièrent, grâce à leur parrainage, un peu de leur autorité, et sous le couvert de Basnage et de Bayle, un Sandras de Courtilz peut passer pour l'écho de l'opinion publique. Bayle, dans ses lettres à Du Bos ou au duc de Noailles, avec beaucoup de discrétion et de tact, signale cependant volontiers quelques-uns de ces mémoires ou pamphlets anonymes. Il en accompagne les mentions de reflexions *bien pensantes* où se dissimule à peine une très amusante ironie. La bibliographie religieuse et politique, sous la plume de Bayle, prend donc plus qu'une valeur de simple nomenclature.

Aussi les lettres ci-dessous annotées de Bayle et de Baluze ne sont pas seulement des listes de livres et une chronique à la Nicaise; par la valeur intellectuelle de leurs auteurs, elles acquièrent une vraie valeur psychologique, et l'on peut se dire en les lisant que parfois un catalogue est un état d'âme.

L.-G. PÉLISSIER.

1. La *Relation de l'île Formose*, par exemple, qui contient le récit de la conversion d'un indigène et des malheurs qui l'ont suivie.

Lettres à Magliabecchi.

[Florence, Bibliothèque Nationale, Cod. Magliab., VIII, 7, 1241.]

1.

(Rotterdam, 25 septembre 1698.)

Celeberrimo præstantissimoque viro D. D. Antonio Magliabecchi bibliothecæ Florentinæ præfecto Petrus Bayle s. p. d.

Cum antea aliquot annos R. P. Coronellus[1] cum legatis Serenissimæ Reipublicæ Venetæ in Angliam transiturus ventum secundum hac in urbe per non paucos dies præstolaretur, plurimus de te, vir amplissime et fama super æthera note, cum illo mihi fuit sermo. Significavi animum mihi esse tibi mittere exemplar *Lexici historico-critici*[2] quod hinc sub prælo sudabat,

1. Vincent Coronelli, minime vénitien, cosmographe et professeur public de géographie, général des Minimes en 1702 et fondateur de l'Académie des Argonautes, société de cosmographes et de géographes, l'une des plus anciennes de ce genre. Il parle, dans son *Iter Anglicanum*, du voyage auquel Bayle fait ici allusion.

2. Voici les dates principales relatives à la composition et à la publication du *Dictionnaire historique et critique*. Le projet primitif de ne donner qu'un recueil de corrections est de 1690. B. de Beauval annonce dans l'Histoire des Ouvrages des savants, 1690, novembre, p. 186, le *Projet d'un dictionnaire critique où l'on verra la correction d'une infinité de fautes répandues soit dans les Dictionnaires, soit dans les autres livres*. L'impression commence en décembre 1690. Le *Projet et fragmens d'un Dictionnaire critique* parut à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1692 in-8°; mais ce projet de « *chambre d'assurances de la république des lettres* », comme disait Bayle, n'eut pas de succès. « On voulait de l'historique » et il modifia son plan. Sous sa forme définitive, l'impression du premier volume du Dictionnaire commença en septembre 1693 et fut finie en août 1695. Le second volume fut achevé d'imprimer le 24 octobre 1697 et aussitôt livré au commerce. La seconde édition fut commencée le 26 mai 1698, achevée d'imprimer le 27 décembre 1701 et mise en vente en janvier 1702; elle est augmentée de près de moitié. Bayle laissa en mourant des notes inédites pour servir à un supplément qu'il voulait faire imprimer à part, « pour ne pas obliger le lecteur à acheter deux fois la même chose » Mais on a refondu ce supplément avec le texte dans l'édition de 1720.

rogavique ut de mea singulari in te observantia certiorem deque meo illo consilio quamprimum per epistolas faceret, quarum inter vos commercium esse frequens asserebat. Non solum id promisit, sed etiam operam suam in transmittendo tibi hoc exemplare, quod eo facilius se posse præstare dicebat, quod ita rationes suas iniisset cum Renersio Leersio[1], bibliopola hujus urbis cujus typis meum Lexicon excudebatur, ut imposterum et multos libros ab ipso accepturus esset et ipsi viceversa missurus. Revera pacti sunt inter se tale commercium, et cum ipse R. P. Coronellus selegisset aliquos libros in officina Leersiana quos emeret, promisit se, cum primum Venetias rediisset, collecturum esse quæcumque meo instituto conducere possent. Leersius fascinam librorum, quos ille emerat et quorum pretium aliis libris ex Italia a Coronello mittendis accepturus erat, ex facto protinus curavit transvehi per Germaniam Venetias, sed huc usquam nihil accepit a supradicto P. Coronello. Quæ causa fuit cur exemplaria illa mei Lexici quamplurima, quæ idem P. Coronellus sibi mitti postulaverat, nondum ipsi fuerint missa. Expectandum enim esse credidit Leersius, donec Coronellus fidem datam liberaret missis libris quos fuerat pollicitus vel pretium fascinæ acceptæ. Dum de die in diem expectamus nuncios ab illo, ecce fluunt annus et alter. Interim ego, qui additurus eram exemplaribus illis illud quod tibi in signum meæ venerationis et obsequii dare cupio, occasione destituor mittendi. En, vir cuncta laude dignissime, rationem quæ me remoratus est (*sic*) quominus munusculum illud transmitterem. Quia vero spes incipit decollare operæ quam R. Coronellus mihi obtulerat, superest ut via maritima utamur; sed ut feliciter res procedere possit, operæ pretium duco petere a te nomen alicujus viri ad quem fasciculus dirigatur in aliqua urbe Italiæ; alioqui periculum esset ne quod clarissimo Grævio[2] non semel contigit mihi quoque accideret : ut nempe liber ille non redderetur ei cui destinassem. Fac ergo, quæso, ut per clarissimum Gronovium[3] aut alium quam cito cognoscere valeam quæ sit via tuta qua mihi valeat tibi meum lexicum mittere. Plura tunc scribam, petiturus

1. Reinier Leers, de Rotterdam, fut l'éditeur ordinaire de Bayle et des principaux membres du Refuge. Bayle lui laissa ceux de ses manuscrits qui étaient destinés à la préparation des éditions ultérieures de son Dictionnaire. Ménage dit de lui à Magliabecchi « qu'il l'honore extrêmement.

2. Jean-Georges Greffe (Grævius) (né à Nuremberg le 29 janvier 1622, mort à Utrecht le 11 janvier 1703), était professeur d'éloquence, de politique et d'histoire à Utrecht depuis 1667.

3. Jacques Gronovius (1645-1716) était depuis 1679 professeur de belles-lettres à l'Académie de Leyde. En 1702, il fut nommé géographe de l'Académie de Leyde.

a te, librorum cujuslibet generis peritissimo, consilia et censuras. Vale, vir incomparabilis, Reipublicæ litterariæ decus egregium et fulcrum, meque amare dignare.

Dabam Roterodami, die 25 septembris 1698.

2.

Rotterdam, 3 mars 1702.

(Même suscription.)

Binas ternasve epistolas quibus me beasti, vir magne, ab eo tempore quo ego ultimum tibi scripsi, legi ac perlegi summa cum voluptate, et inter pretiosissimas meas chartas recondo ; nec satis scio quid magis admirer tuamne comitatem incredibilem an copiam cognitionum circa ea quæ Rempublicam Literariam spectant. Pervenisse tandem in manus tuas Lexicon meum hoc sane mihi vehementer placuit, at pudet me pro tali munere, mole quidem insigni, verum reipsa tenui et levidensi, tot gratiarum actiones mihi abs te agi. Prodiit ante duos menses ex quod excurrit secunda editio illius libri, duplo fere auctior et multis mendis expurgata[1]. Hanc licet adhuc quamplurima contineat quæ emendatione indigent, vehementer cupio abs te legi, rejecta illa priore, tuis perspicacissimis oculis indigna. Rogo itaque etiam atque etiam, vir summe, ut mihi exemplar illius secundæ editionis tibi mittendi occasionem præbeas : paratum erit quotiescumque tuo nomine ac jussu aderit quispiam qui postulet navi imponendum, quæ ex vestris litoribus huc profecta ad vos reditura sit. Mihi profecto eximii muneris loco erit, si talis occasio mihi suppeditetur, atque serio de eo negotio cogites majorem in modum obsecro. Interim et pro hac secunda et imprimis pro priori editione ad humanitatem tuam confugio quo veniam mihi concedas tot tantorumque nævorum quibus mei isti labores scatent. Conor equidem quantum possum errores devitare, sed quæ est meæ industriæ ac lectionis tenuitas et librorum necessariorum penuria, haud possum effugere quin jejuna sint et imperfectissima quæ typis trado. Accepi munus quod mihi mittere dignatus es primam partem scilicet Historiæ vestrorum academicorum[2], et ex ea quæ-

1. Ce texte précise ce que dit Desmaizeaux, II, p. 134 au sujet de la seconde édition du *Dictionnaire critique.*

2. Il s'agit de la *Notizia dell' Accademia Fiorentina* publiée en 1700 par Rilli, pour laquelle Magliabecchi fournit beaucoup de remarques.

dam allegavi in *addendis* secundi tomi ad articulum *Oricellarius*[1], plura inde excerpturus si supplementum operis condere Deus dederit, prout in animo habeo. Gratias quam maximas habeo ob tam insigne opus quo me donatum voluisti. Similium librorum, quorum ut et aliorum cujuslibet generis feracissima est vestra Italia, deest mihi usus et facultas, quod maxime nocet meis laboribus. O me infelicem qui nequeam consulere frequenter bibliothecam viventem, quo nomine nemo vivit dignus æque ac illustrissimus Maghabecchius[2].

Vellem par pari referre in recensendis libris novis qui apud nos exstant, sed longe felicius id faciet clarissimus Grævius, qui novissimas tuas litteras curavit cito ante paucos dies ad me mitti. Superest igitur ut finem imponam huic meæ epistolæ, plurimis votis nuncupatis pro tua incolumitate et longævitate, vir præstantissime, quem ego summa observantia prosequar, dum spiritus hos reget artus.

Dabam Rotterodami die tertia mensis martii 1702.

3

Rotterdam, 14 ou 19 novembre 1703.

(**Même suscription.**)

Quod huc usque non responderim ultimis tuis epistolis, vir maxime, et ob acceptos duos librorum exquisitorum fasciculos mihi abs te missos gratias non egerim, tantum peccatum esse agnosco, ut, nisi te sicut eruditione inter doctiores, ita comitate atque humanitate inter urbaniores eminere scirem, nullam veniæ spem mihi superfore crederem jure merito. Sed solatur me silentium illud perpetuo instar gravissimæ culpæ, non sine dolore animo versantem summa ingenii tui lenitas, novumque pignus tuæ benevolentiæ librum dico mihi ante duos dies abs te traditum et Venetiis impressum in honorem sponsorum quorum mirandus obitus tam inge-

1. Bayle cite en effet Rilli au sujet de la traduction du nom de *Rucella* en celui d'*Oricellarius*. (*Dict.* T. IV, p. 411, de l'édition de 1729.)

2. Sur Magliabecchi, cf. Tiraboschi, *Letteratura Italiana*, VIII, partie I, p. 76, et dans mes *Documents annotés*, X, *loc. cit.* Il faut rapprocher du nom *Bibliotheca Vivens* celui de Βιβλιοθήκη περιπατοῦσα que donnait G. Bonjour à Magliabecchi.

niose a Musis vestratibus celebratus est[1]. Quod me munere tam insigni notiorem me facit negligentiam meam in gratiis agendis non remorari cursum benevolentiæ tuæ.

Nunc tandem grati animi significatione saltem officio meo defungar et utinam possem secundum mei Lexici editionem tibi mittere minoribus longis mendis defœdatam quam priorem! Iterum rogo etiam atque etiam ut alicui in mandatis dare velis, illustrissime Domine, exemplar a me petere quod tuta via perferri valeat. Nihil mihi accidere poterit jucundius quam si tradere valeam. Hanc epistolam commendo, non secus ac præcedentem, clarissimo viro Vincentio Minutolio[2], in Academia Genevensi professori longe celeberrimo et diuturna amicitia conjunctissimo, qui pro sua in te observantia et in me benevolentia curabit ad te transmittendam, additis sine dubio suis litteris, unde quidquid est novarum rerum ad rem litterariam spectantium in Gallia et alibi terrarum scire poteris : nemo enim ea suppellectile instructior ipso est. Apud nos bellici tumultus retardant sane quam plurimum rem litterariam, cumque litterarum commercium cum Gallis interdictum nobis sit severissime, ne ipsos quidem librorum titulos accipere valemus qui in Gallia in lucem prodeunt[3]. Præterea supervacaneus esset labor, si de iis quæ viri docti apud nos moliuntur te instituissem quid enim te latet omnium ejusmodi quæ in tota Europa parantur?

Nihil novi scriberem si dicerem celeberrimum doctissimumque Johannem Clericum duos jam tomos sub titulo *Bibliothèque choisie* publici fecisse juris[4], et clarissimum Perizonium nuper in eum scriptum vulgavisse satis

1. Il s'agit vraisemblablement du *Tombeau* de Jo. Mauroceni et d'Elisabeth-Marie Trevisani (fille de Bernard T., auteur des *Meditazioni filosofiche* mentionnées plus loin) enlevée par « *un male stravagante e penoso* ». Pour apaiser sa douleur, Trevisani demanda à tous les poètes contemporains des vers en l'honneur de sa fille. (Cf. Targioni Tossetti, *Epistolæ Venetorum*, II, 131. Lettre de Trevisani du 8 octobre 1701.)

2. Vincent Minutoli était « professeur en histoire et des belles-lettres » à Genève depuis 1676 et fut nommé bibliothécaire de la République de Genève en 1700.

3. Les plaintes sur l'interruption des relations de librairie entre la France et les Provinces-Unies sont communes à tous les érudits de l'époque. Nous les retrouvons aussi vives dans la correspondance de l'abbé Nicaise.

4. Jean Leclerc, né à Genève le 19 mars 1657, mort à Amsterdam le 8 janvier 1736, est l'un des principaux directeurs de revues et bibliographes de la fin du dix-septième siècle. Il a successivement fondé et dirigé de 1686 à 1693 la *Bibliothèque universelle et historique* (26 vol. in-12); de 1703 à 1713, la *Bibliothèque choisie* pour servir de suite à la *Bibliothèque*

acerbum cui titulum fecit *Quinctus Curtius vindicatus*[1]. De eo jam locutus est clarissimus Bernardus[2] in suis *Novellis reipublicæ litterariæ*[3]. Scis etiam sine dubio, vir illustrissime, Petrum Van der Aa, typographum Leidensem, habere sub prælo *Thesaurum antiquitatum et historiarum Italiæ* qui constabit sex tomis in-folio[4] et variis auctoribus quos indicaverat celeberrimus Grævius (cujus obitu[5] ingens jactura allata est humanioribus litteris), neque ignoras eumdem typographum novam editionem moliri *Arriani operum græce latine* cum notis doctissimi Jacobi Gronovii[6].

Anno superiori prodiit in lucem liber quem heri duntaxat evolvere potui, nempe *Lettres de M. Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, et de quelques autres personnes, à M. Jean du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, avec des remarques historiques et théologiques par François du Vivier*, in-12[7]. Notæ illæ historicæ theologicæ sunt satis bonæ et moderatæ, licet ab eo auctore qui Jesuitis adversetur. Prodiit nuperrime hac in urbe liber gallice 28 foliorum in-12 sub inscriptione *Réponse aux questions d'un Provincial*[8]. Opus est miscellaneis simillimum. Vale, vir præs

universelle et historique (28 vol. in-12, dont un de *Tables* paru en 1718); de 1714 à 1727, la Bibliothèque ancienne et moderne (29 vol. in-12, dont un de *Tables* paru en 1730).

1. Jacques Perizonius (Voorbroeck) (1651-1715) était professeur d'histoire et de langue grecque à Leyde depuis 1693. Le titre exact de l'ouvrage ici nommé par Bayle est *Quinctus Curtius integre restitutus et vindicatus*.

2. Sur Jacques Bernard, cf. *Grande Encyclopédie*, tome VI, p. 359.

3. Les *Nouvelles de la République des Lettres* de J. Bernard ne contiennent pas celles de Bayle, interrompues par lui en mars 1687 et continuées par Basnage de Beauval, sous le titre d'*Histoire des Ouvrages des savants*. L'infériorité du recueil de Bernard sur le recueil homonyme prouve combien la pensée de Beauval était juste : « Le même titre mal soutenu n'auroit servi qu'à redoubler les regrets d'avoir perdu un homme inimitable ». De février 1687 à avril 1689, le journal de Bayle fut continué sous le même titre par De La Roque et Barrin.

4. Le *Thesaurus Antiquitatum et Historiarum Italiæ* commença à paraître à Leyde, en 1704. Aux six volumes donnés par Grævius, P. Burmann en ajouta 39 autres.

5. J.-G. Grævius était mort le 11 janvier 1703 d'une attaque d'apoplexie à la fin d'une leçon.

6. L'ouvrage de Gronovius *Arriani expeditionis Alexandri libri VII*, parut à Leyde en 1704, in-fol.

7. Les lettres de Jansénius furent publiées par Dom Gerberon à Cologne, en 1702.

8. La *Réponse aux questions d'un Provincial*, volume in-12 de 664 pages, avait paru en 1704, in 12, à Rotterdam, chez Reinier Leers. Bayle l'avait composée, dit Desmaiseaux (loc. cit., II, 158), pour se délasser

tantissime, nestoreos in annos. Dabam Rotterodami, XIV Kal nov. CIↃIↃCCIII.

Bibliotheca D. Grævi τοῦ μακαρίτου empta est ab Electore Palatino magnificentissime, nempe majori pretio quam valeat. Numerabit heredibus quindecim millia florenorum (sunt tres filiæ); et singulis annuam prætera solvet summam quoad vivent CL florenorum, ut mihi narratum est[1].

Lettres au duc de Noailles.

[Florence, Bibliothèque Laurentienne, Cod. Ashburnham.]

1.

Rotterdam, le 7 de mai 1703.

(Sans suscription.)

Monsieur, je me suis contenté de vous assurer de mes profonds respects par M. Basnage[2]; c'est à cause que je me trouvois trop petit pour me donner la hardiesse de vous en assurer moi-mesme. L'élévation où vous estes, Monsieur, par vos dignités et par le lustre de votre haute naissance[3], n'estoit point la seule barrière qui m'empeschoit d'aborder : je

de la réédition du *Dictionnaire critique*. Il avait voulu en faire un livre qui « tînt le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude et ceux qui servent aux heures de récréation. »

1. La bibliothèque de Grævius ne comptait, en effet, que cinq mille volumes environ et une centaine de manuscrits; mais beaucoup de ces livres étaient enrichis de notes manuscrites. La collection de Grævius fut incorporée à la bibliothèque palatine d'Heidelberg. — Les trois filles ici mentionnées étaient les seules survivantes de dix-huit enfants qu'il avait eus de sa femme Odile de Camp. — Cette phrase de Bayle permet de corriger une erreur de la *Biographie générale* (tome XXI, col. 588. *ad finem*) sur le nombre des filles survivantes de Grævius.

2. Jacques Basnage [1653-1725), était depuis 1691 pasteur de l'église Wallonne de Rotterdam. Correspondant et ami de Huet, de Nicaise et de plusieurs autres savants de son temps, il était un des membres influents du Refuge. Cf. sur lui, *Grande Encyclopédie*, tome V, p. 605, qui donne une bibliographie.

3. Il faut faire ici la part de la flatterie. Anne-Jules, duc de Noailles (né à Paris en 1650, mort à Versailles en 1708), était maréchal de France, et

craignois et je respectois encore plus la grandeur de votre merite plus relevé encore que celui de votre fortune. Ce que j'en savois, Monsieur, et que M. Basnage me faisait si bien connoistre en détail, lui qui a eu le bonheur de s'entretenir avec vous, me réduisoit à l'admiration tacite. Mais puisque pendant que je n'osois m'élever jusques à vous, il vous a plu, Monsieur, d'avoir la bonté de descendre jusques à moi et de m'accorder la permission de vous escrire, je profiterai de cet avantage et j'aurai l'honneur de vous asseurer aujourd'hui que je compte pour le plus grand bonheur de ma vie et pour la plus grande gloire qui puisse jamais m'arriver les marques que j'ai reçues de votre bonté, confirmées si obligeamment par la belle lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Le philosophe le plus stoïque aprendroit, dans une telle conjoncture, qu'il y a des passions raisonnables; il ne pourroit moderer sa joie lorsque il se verroit honoré d'un accès auprès d'un grand qui aime les sciences et qui veut bien dispenser les hommes de lettres de l'observation des cérémonies[1]. M. Basnage m'est caution, Monsieur, que vous avez l'indulgence de m'en dispenser. Aussi m'en acquiterois-je très mal; mais en récompense, j'aurai toute l'attention du monde à remplir vos ordres et à conformer les lettres que vous me permettrez d'avoir l'honneur de vous escrire au plan que je jugerai répondre le mieux à votre invitation. Comme vous aimez les livres, Monsieur, ce ne sera pas vous fatiguer que de vous rendre compte de ce que nos libraires font paroistre. Je partagerai avec M. Basnage, et je m'en ferai un plaisir incomparable. On rimprime à la Haye les *Essais de litterature* qui paroissent à Paris depuis le mois de juillet dernier[2]. Le libraire de la

il est peut-être exagéré de tant insister sur son *élevation* et sur le *lustre de sa naissance*.

1. Les lettres adressées au duc Jules de Noailles, par Renaudot, Le Verrier, Valincour, Basnage, etc., montrent, en effet, qu'il y avait entre eux et leur noble correspondant une assez grande familiarité.

2. Voir les *Remarques générales sur les* « Essais de littérature » *que l'on publie tous les mois à Paris depuis le mois de juillet* 1702, par Bayle [*Œuvres diverses*, t. IV, p. 170.] Desmaizeaux a réuni à la suite plusieurs écrits polémiques de Bayle contre ces *Essais*. D'après le plan, fort loué par Bayle, ce devait être surtout un journal de bibliographie et de curiosité littéraire, voulant *traiter de certains livres recommandables par leur antiquité, par leur rareté ou par leur singularité, discerner les meilleures éditions qui ont été faites*, etc. — Les *Observationes selectæ* ne vecurent que jusqu'en 1705. Elles forment une collection de onze volumes in-8° seulement : *Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium tomi decem cum additamento*. Halæ Magd., 1700-1705. » Les principaux rédacteurs étaient J. Thomas, Stahl, Budd, Henri Henniges.

Haye y fait ajouter quelques notes marginales dont il y en a une qui porte que l'on exécute en Allemagne un pareil dessein qui est un peu plus estendu. Cette observation n'est point juste : il faut laisser à l'auteur des *Essais* la gloire de l'invention ; ce qu'on fait en Allemagne depuis l'an 1700, sous le titre d'*Observationes Selectæ ad Rem Litterariam spectantes* et dont on donne à Hal deux tomes toutes les années, est un recueil de dissertations sur la physique, sur la médecine, sur la chymie, sur la morale, sur la politique, sur le droit, etc., à qui on en mêle quelques-unes sur l'histoire et les ouvrages de quelques savants.

Je m'arrête ici, Monsieur, pour ne pas trop abuser de votre patience dès la première fois, et j'ai l'honneur, etc.

2.

Rotterdam, le 9 octobre 1704.

(*Id.*)

Monseigneur, le plaisir extrême que je sentis en lisant la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 10 du mois dernier fut bien contrebalancé par la circonstance que votre santé n'est pas encore rétablie. Je fais mille vœux pour son entier rétablissement, et j'en conçois beaucoup d'espérance depuis ce que M. de Larroque[1] m'a escrit en dernier lieu en m'apprenant qu'il avait eu le bonheur de vous voir et qu'il auroit l'honneur de faire un petit voïage avec V. G. Il n'a pas manqué de me faire un beau portrait de votre rare mérite. C'est un chapitre que nous traitons en toute occasion chez M. Basnage.

On sait présentement en ce païs même que l'auteur des *Intérests de l'Angleterre mal entendus*[2] n'a point eu d'associé, qu'il est françois et que son ouvrage n'est point une traduction. On sait son nom et l'on convient qu'il a de l'esprit et de la pénétration. Le jugement qu'il a porté étoit

1. Il s'agit probablement ici du ministre auteur de *Le Prosélyte abusé, ou fausses vues de M. Brueys dans l'examen de la séparation des protestants*, à Rotterdam, chez R. Leers, 1684.

2. *Les Interests de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Amsterdam. 1703, in-12. C'est la traduction par Dubos de l'ouvrage anglais *England interests*, etc. La vogue de cet ouvrage fut considérable, puisque la sixième édition paraissait en 1704.

fondé, quoi qu'en disent des personnes que la passion entraîne trop, sur les apparences les plus spécieuses, mais l'événement jusqu'ici ne favorise point ses conjectures. Tant il est vrai que l'avenir est la chose du monde la plus trompeuse, et surtout en matière de guerre, où un mauvais moment est capable de renverser ce que la prudence la plus consommée avoit élevé avec mille peines et avec beaucoup de tems.

Vos réflexions, Monseigneur, sur les desmeslés du Jansénisme sont sans doute très solides : ce parti semble être accablé, mais il paroist, par les ordonnances mêmes des prélats de France contre le cas de conscience, qu'il a beaucoup de fauteurs. On imprime actuellement à Amsterdam, en quatre volumes in 12, l'*Histoire de ce cas de conscience*[1], et c'est un janséniste qui a soin de cela. J'ai parcouru un livre italien imprimé cette année à Venise et composé par Bernardo Trevisano, noble vénitien, sous le titre de *Meditazioni Filosofiche*[2]. C'est un gros in quarto où les principes de M. Descartes dominent : il y a beaucoup de métaphysique et bien de belles pensées, exactement liées ensemble, sur l'existence de Dieu, sur sa providence et sur l'immortalité de l'âme de l'homme. J'ai vu aussi une *Lettre* de 56 pages in-4°, imprimée cette année à Venise, et composé par Apostolo Zeno, Candiote, et citoyen de Venise[3]. Cette lettre contient l'éloge des *Méditations philosophiques* de M. Trevisano, avec un détail des hommes illustres de cette maison, et nommément du frère de cet écrivain, prélat illustre et qui a esté fort estimé de Mme de Maintenon[4], comme il paraît par des lettres qu'elle a écrites et que l'on insère.

Comme M. Basnage se donne l'honneur aujourd'hui de vous écrire, je

1. *Histoire du cas de conscience signé par quarante docteurs de Sorbonne*, par Jean Louail et Mlle de Joncoux. L'ouvrage fut publié avec la fausse rubrique Nancy, Jos. Nicolaï, de 1705 à 1711, et eut huit volumes in-12 au lieu des quatre que Bayle annonce ici. Le P. Quesnel, le docteur N. Petitpied et Jacques Fouillou eurent aussi part à cet ouvrage.

2. Bernardo Trevisano, *Meditazioni Philosofiche*, tomi tre. Venizia, 1704, in 4°. Il en annonce la publication à Noris, le 4 octobre 1704. (Cf Targioni-Tossetti, *loc. cit.* II, p. 141.)

3. Ap. Zeno (1668-1750), fondateur du *Giornale de. Letterati* et un des principaux critiques et érudits de son temps. La lettre ici mentionnée est la *Lettera al Fontanini intorno la grand'opera delle Meditazioni filosofiche di B. Trevisan*. Venise, 1704, in-4°.

4. Il est très naturel que, pour donner au duc de Noailles une bonne opinion de Trévisano, Bayle mentionne l'appréciation favorable de Mme de Maintenon, à la famille de qui les Noailles s'étaient récemment alliés. C'était une façon assez adroite de faire doublement sa cour.

me vois dispensé, Monseigneur, de m'informer s'il y a des livres nouveaux, il épuisera la matière. Je mettrai dans un balot (*sic*) qu'il trouve occasion de vous faire tenir un exemplaire de l'Apologie que je viens de publier de mes pensées diverses [1]. Je vous demande très humblement la grâce de vouloir accepter cette petite marque de mes hommages. Le journal de M. de Beauval, au deuxième quartier de cette année, contient l'analyse de ce mien livre. Je vous rens, Monseigneur, mille actions de grâces de la bonté que vous avez eue de recommander mon parent. J'en aurai toute ma vie une extrême gratitude et je serai toujours, avec un très profond respect, etc.

3.

Rotterdam, le 5 août 1705.

(*Id.*)

Monseigneur, je me donnerois plus souvent l'honneur de vous écrire si je ne craignois que n'aïant rien à vous mander qui soit digne de votre curiosité, mes lettres ne fussent moins une marque de mon très profond respect pour votre grandeur qu'une marque de peu de soin de ménager votre temps.

Parmi les livres qui ont paru depuis peu dans ce païs et qui ne sont pas de conséquence, il y en a un qui vient de la plume d'un très savant homme nommé Van Dale, anabaptiste de religion et médecin de Haarlem. C'est un in-quarto de 506 pages, intitulé : *Dissertatio super Aristea LXX Interpretibus : cui ipsius prætensi Aristeæ textus subjungitur. Additur historia Baptismorum, cum Judaïcorum tum Christianorum, tum denique et rituum nonnullorum quibus accedit dissertatio super Sanchoniatone* [2] Ce titre fait assez connaître le sujet du livre ; je dois seulement ajouter que l'auteur

1. C'est au mois d'août 1704 que ce livre avait paru. Bayle l'avait composé en deux mois (novembre et décembre 1703). Le titre exact est : *Continuation des Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion de la Comète qui parut au mois de décembre* 1880, *ou réponse à plusieurs difficultés que M. X*** a proposées à l'auteur.* Rotterdam, Reinier Leers, 2 vol. in-12. (Cf. Desmaizeaux, *loc. cit.*, II, 171 et suiv.)

2. Le titre de cette dissertation de Van Dalen est cité très exactement par Bayle. Cette exactitude bibliographique est à noter, car elle est généralement assez rare à cette époque. Le livre parut à Amsterdam, chez J. Wolters, 1705, in-12.

répand partout beaucoup de savoir et de bon sens, et que lorsqu'il traicte de Sanchoniaton, il fait diverses remarques contre M. Huet, qui a fort parlé de cet auteur comme d'un homme qui avait lu les écrits de Moïse. Pour ce qui regarde Aristeas, auteur d'une histoire fabuleuse de la version des Septante, M. Van Dale ne traite pas ce sujet aussi amplement que M. Hodi, docteur anglais [1], dont on vient de publier un in-folio qui examine à fond ce qui concerne cette traduction de la Bible et toutes les autres. L'auteur anonyme qui nous a donné les *Mémoires de la cour de Vienne* [2] a donné aussi depuis peu : *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie en Hollande l'année* 1704 [3], en 2 tomes in-12. Ce qu'il y a de plus curieux est la relation des différends qui règnent parmi les catholiques de Hollande. M. l'internonce de Bruxelles est venu sur les lieux pour tascher d'y donner ordre. Je ne sais s'il y aura reussi, mais les esprits sont si eschaufés que je ne crois pas qu'ils s'apaisent aisément. Le Jansénisme est la cause de toutes ces divisions. Le P. Quesnel, après avoir publié une *Idée générale* du motif de droit sur lequel l'archevesque de Malines a prononcé une sentence contre lui, vient de publier l'*Anatomie* de cette sentence [4]. Un Suisse, natif de Zurich, et nommé J. Jacques Hul-

1. Humphred Hody, érudit anglais (1659-1706), s'est occupé d'Aristeas dans deux importants travaux : *Contra historiam Aristeæ de LXX interpretibus dissertatio*, etc. Londres, 1685, in-8°, et *De Bibliorum textibus originalibus, versionibus græcis et latina vulgata libri IV, quibus præfixa est Aristeæ historia græco-latina*. Oxford, 1705, in-fol. Le premier livre de ce dernier ouvrage est la reproduction de la dissertation précédente.

2. *Mémoires de la cour de Vienne, contenant les remarques d'un voyageur curieux sur l'état présent de cette cour et sur ses intérêts*. Le succès de cette relation fut grand, puisque une seconde édition, revue, corrigée et augmentée, parut à Cologne, Guillaume Etienne, 1705, in-12. Dans une lettre sans nom de destinataire, publiée par Desmaizeaux, *Œuvres diverses* de Bayle, tome IV, p. 861. Bayle, attribue au même auteur l'*Histoire anecdote de la cour de Rome*, mentionnée ci-dessous dans une lettre à Du Bos.

3. Cette relation n'est pas mentionnée par J.-B. Blanc, *Bibliographie Italo-française*. Desmaizeaux ne donne pas le nom de son auteur, que Bayle (lettre 321, t. IV, p. 861), appelle simplement un *auteur francomtois* (*sic*).

4. Quesnel avait été arrêté à Bruxelles le 30 mai 1703, par ordre de Philippe V et à l'instigation de Humbert de Precipiano, archevêque de Malines. Il s'échappa des prisons de l'Official le 13 septembre 1703 et se réfugia en Hollande, d'où il fit à son persécuteur une guerre de pamphlets. Les deux auxquels il est fait allusion ici sont l'*Idée générale du libelle du fiscal de Malines* (1705) et l'*Anatomie de la sentence de l'archevêque de Malines contre le P. Quesnel*, in-12, 1705.

dric[1], vient de faire imprimer à Leyde, en hébreu et en latin, une *Vie de Jésus-Christ*, composée par un Juif et remplie de mensonges infâmes : elle n'avoit jamais été imprimée. Il y a joint beaucoup de notes, où il n'y a sorte d'injures qu'il ne descharge sur ce Juif. L'ouvrage contient 128 pages in-octavo.

Il y a dans la même ville de Leyde un Allemand nommé Crenius, le plus infatigable compilateur qu'on ait jamais vu. Il publie beaucoup de livres qui ne sont que des recueils cousus ensemble et qui contiennent plusieurs particularités touchant les auteurs. Le dernier ouvrage qu'il ait donné au public est un in-octavo de 120 pages, intitulé : *De Furibus librariis dissertatio epistolica*[2], où il marque cent vingt auteurs accusés d'avoir été plagiaires. Parmi ceux-là, il s'en trouve quelques-uns qui ne méritent pas cette qualité, puisque ils n'ont fait que se conformer à la doctrine d'autrui. On ne pourroit pas prétendre qu'un philosophe péripatéticien seroit plagiaire de Descartes, si sur quelques points il s'expliquoit à la Cartésienne. Les Allemans se plaisent beaucoup à faire des listes semblables à celles de M. Crenius. Je voudrois qu'eux ou d'autres fissent des recueils concernant non pas les pensées dérobées, mais les pensées mal entendues, mal critiquées : la matière seroit encore plus ample, et si elle estoit maniée par un homme judicieux, elle seroit bien utile aux lecteurs[3]. Mais je ne m'aperçois pas, Monseigneur, que c'est vous tenir trop longtemps sur des choses de trop petite importance. J'en suis confus et je m'en retire tout d'un coup, en vous assurant, etc.

A Rotterdam, 5 août 1705.

1. Jean-Jacques Huldrich, théologien zurichois (1683-1731). Il était encore étudiant à l'Université de Leyde, quand il publia ce travail, dont le titre exact est : Toldoth Jeschu : *Historia Jeschua Nazareni a Judaeis blaspheme corrupta, ex manuscripto hactenus inedito; hebraïce et latine cum notis*. Leyde, 1705, in-8°.

2. Crenius (Crussius), érudit brandebourgeois (1648-1728), était correcteur d'imprimerie à Leyde, après avoir été ministre protestant. La *De Furibus librariis dissertatio epistolica* parut à Leyde, 1705, in-8°. Voir une *Bibliographie* de ce fécond et utile compilateur, par Desmaizeaux, *op. cit.*, IV, 682.

3. Les notices sur Van Dale, l'anonyme, Huldrich et Crenius sont répétées avec moins de détails dans la lettre de l'éd. Desmaizeaux (IV, 681).

4

Rotterdam, 17 septembre 1705

(1)

Monseigneur, j'ai reçu avec tout le respect et avec toute la reconnaissance possible la dernière lettre dont il a plu à V. G. de m'honorer, et puisque vous voulez bien me permettre la continuation d'un commerce qui m'est si glorieux, je me donnerai aujourd'hui l'honneur de vous escrire, quoique je n'aie rien à vous apprendre qui soit digne de votre curiosité, Monseigneur.

Un professeur en théologie à Leyde, nommé Marck, vient de publier un gros in-quarto, intitulé *Historia Paradisi illustrata*[1]. Ce n'est qu'un ramas de ce qu'une laborieuse assiduité à l'étude a pu faire de ce que d'autres ont dit, tant à l'égard de la situation du jardin d'Eden qu'à l'égard de l'innocence du premier homme et de sa chûte. Et sur ce dernier article, l'auteur traite dogmatiquement toutes les questions ordinaires. Il y a plus de netteté dans son fait que de génie.

On vient de publier quelques opuscules de Mme Guyon à Amsterdam; le traité intitulé *Les Torrens*, dont on parla beaucoup pendant la guerre de M. l'archevesque de Cambrai avec M. l'evesque de Meaux, est du nombre de ces opuscules; M. Poiret, docte visionnaire de ce païs-ci, a eu soin de cette édition et y a joint une ample préface[2].

1. *J. Markii Historia Paradisi illustrata libris quatuor.* L'ouvrage parut à Amsterdam, en 1705, in quarto. — Le *Journal de Trévoux* n'en rend compte qu'en octobre 1713. Cette lenteur est du reste assez fréquente au *Journal de Trévoux* quand il s'agit d'œuvres hétérodoxes ou irrévérencieuses, soit pour l'église catholique, soit pour la monarchie. Jean-A. Marck, né à Sneck (Frise), le 10 janvier 1656, avait pour père Guillaume A. Marck, schul-rector. Il étudia à Franecker et Leyde, devint, en 1675, prédicant à Midlum (Frise), et ensuite professeur de théologie à Franecker, puis, en 1682, à Groningue et en 1686 à Leyde. Il y succéda en 1702 à Spanheim, comme professeur d'histoire ecclésiastique. Il mourut le 30 janvier 1731. Cf. Jœcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, III, col. 150-1).

2. *Les Torrens spirituels* avaient circulé longtemps manuscrits avant d'être imprimés à Amsterdam [Cologne], avec divers autres écrits, y compris le *Moyen court et très facile de faire oraison* (déjà imprimé à Lyon 1688), sous le titre d'*Opuscules spirituels*.

C'est sa coutume toutes les fois qu'il fait imprimer les escrits de cette espèce, ce qui lui arrive souvent. On fait imprimer en Allemagne toutes les œuvres de Hobbes[1], et l'on y joint divers traités qui n'avaient jamais paru qu'en anglais et qu'on a fait traduire en latin, de sorte que cette édition sera plus ample que celle d'Amsterdam, en 2 volumes in-quarto. Les fragmens du poète Ennius, recueillis et commentés par Columna, savant italien au seizième siècle, étaient devenus si rares qu'on a conseillé à un libraire d'Amsterdam d'en donner une seconde édition[2]. On l'attend bientôt; elle sera dans un meilleur ordre et plus belle que la précédente. M. Brockhuise[3], qui nous a donné une belle édition de Properce, travaille présentement sur Tibulle, mais je doute qu'on voie bientôt cette production.

J'ai vu un livre de l'abbé Faydit, ses *Remarques sur Homère et sur Virgile*, qui a été supprimé à Paris et qu'on remet sous la presse à Amsterdam[4]. Je ne puis comprendre qu'il ait osé publier à Paris des choses aussi hardies. Il y a infiniment d'esprit dans quelques-unes de ses applications des vers de Virgile. Celle qu'il fait au sujet des larmes que M. Fléchier fit répandre en faisant l'oraison funèbre de M. le Chancelier Le Tellier est bien fine et bien maligne, et il en a été sans doute si ébloui qu'il a mieux aimé se faire de redoutables ennemis que de la supprimer. On lui pardonnera plutôt cela que les erreurs de fait qui lui eschapent très souvent, comme lorsqu'il suppose que le chancelier de L'Hospital estoit dans l'exercice de sa charge au tems du massacre de la Saint-Barthélemi. Je voudrois que le libraire qui imprime cet ouvrage y fist ajouter des notes qui en corrigeassent les faussetés.

Un allemand nommé Cyprianus a fait imprimer à Amsterdam, en assez

1. Brunet ne mentionne pas cette édition, dont ne parlent ni le *Journal de Trévoux*, ni Basnage de Beauval, ni la Bibliothèque choisie.

2. L'édition d'Ennius, par Hieronimo Columna, parut en 1590. C'est la première, chronologiquement, après celle des Estienne (1564). L'édition annoncée ici est celle donnée par Hesselius, en 1707.

3. Le vrai nom de cet érudit est Van Broekhuisen (Broukhusius) (1649-1707); il était alors capitaine de milice en retraite. L'édition de Properce avait paru en 1702, celle de Tibulle, du succès de laquelle doutait Bayle, fut publiée en 1708. Elles furent réimprimées, la première en 1726, la seconde en 1727. (Cf. Lettres 272 et 274 de Bayle, *loc. cit.* IV, p. 815 et 818.)

4. Pierre Faydit, oratorien auvergnat, d'un esprit bizarre et mal pondéré, avait été exilé à Riom en 1696. Le titre exact de son livre est *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture sainte.* C'est sur cette dernière partie que la *hardiesse* de Faydit étonnait sans doute Bayle.

bon latin, un traité *De vita et philosophia Th. Campanellæ*[1]. Ce Campanella étoit un dominicain de Calabre dont les aventures, l'esprit et les opinions eurent quelque chose de singulier et de fort bizarre. Il fit imprimer plusieurs livres à Paris où il se réfugia, persécuté à Rome par les Espagnols, et ayant eu le moyen de se faire protéger par le cardinal de Richelieu. Il fit entre autres livres un ouvrage contre les athées, intitulé *Atheismus triumphatus*, qui est un fatras de bonnes et de mauvaises choses, celles-cy surpassant les autres en nombre au dire des connaisseurs.

Je m'estimerois très heureux, Monseigneur, si je pouvois savoir des choses qui fussent plus dignes de votre curiosité, mais j'espère de votre générosité que vous vous contenterez de mes bonnes intentions. Je fais mille vœux pour votre santé, et suis, etc.

Lettres à l'abbé Du Bos.

(*Ibid.*).

1.

Rotterdam, le 15 de décembre 1704.

A Monsieur, Monsieur l'abbé du Bos, chez M. le Pray, proche de la place des Victoires, à Paris.

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, j'ai attendu d'ordinaire en ordinaire l'effet de la prière que je vous faisois de donner ordre que M. le chevalier des Tournelles fût prié par son correspondant de lui envoier, par la poste, le livre que je vous ai destiné. Il n'est venu aucun ordre là-dessus, et c'est la raison pourquoi ce livre ne vous a pas été envoié. Après une longue attente, je vous renouvelle aujourd'hui la même prière. M. le chevalier des Tournelles se fera un vrai plaisir de

1. Cyprianus, *De vita et philosophia Th. Campanellæ*. Amsterdam, Christ. Petzold, 1705, in-8°, p. 74. — Une analyse de cette biographie du trop célèbre auteur de la *Cité du Soleil* fut donnée dans la livraison d'octobre 1706, de l'*Histoire des ouvrages des savants*. Curiosité bizarre : le même numéro contient une notice nécrologique de Bayle lui-même, comme si l'on avait voulu rapprocher du grand sceptique de la fin du siècle le grand libre-penseur de son début. Il faut joindre au témoignage de Bayle sur Campanella celui de G. Naudé.

contribuer à l'envoi. Il a pour vous une estime très particulière, et il a lu aussi bien que moi avec admiration un livre que tout le monde vous attribue, même en ce pays-ci [1]. Chacun convient que c'est l'ouvrage d'un très habile homme, et ceux qui peuvent envisager les affaires générales sans passion et sans préoccupation avouent que les conjectures que l'auteur a faites sur les désavantages qui arriveroient à l'Angleterre étaient fondés sur les apparences les plus plausibles. Si l'événement a réfuté jusqu'ici ses conjectures, vu que depuis Edouard III et la victoire de Crécy l'Angleterre n'avait point eu d'aussi grands sujets de triomphe qu'elle en a eu dans la guerre présente, il ne faut point en faire de procès à cet écrivain. Il n'a pas été obligé de deviner un avenir si peu aparant ni les caprices de la fortune qui se plaisent à confondre la prudence humaine avec une espèce d'affectation.

La fortune est comme le vice : elle ne s'apprivoise jamais de bonne foi. Un moment de sa mauvaise humeur est plus funeste quelquefois que trente ans de sa faveur n'ont été utiles. C'est pourquoi vos poètes et vos orateurs ne devoient pas la représenter d'un ton si afirmatif comme irréconciliable avec les ennemis de la France; elle les a réfutés cette année, lorsqu'à peine la harangue de M. l'abbé de Polignac était éclose [2]. Je vis, il y a deux jours, un docteur anglais qui a servi de chapelain dans l'armée de mylord Marlborough et qui se prépare à faire imprimer à Londres, dès qu'il y sera de retour, une relation de cette campagne. Il me montra en manuscrit la *Relation* que le prince Eugène a faite de la bataille d'Hochstet, et un imprimé quo le maréchal de Villeroy avoit envoié par un trompette à mylord Marlborough. C'est la *Relation* que le maréchal Tallard a faite de la même bataille et qui a été imprimée à Strasbourg [3]. On a été surpris qu'il l'ait faite si sincèrement. Toutes ces relations, avec quelques lettres interceptées des officiers françois réchapés de la bataille [4], entreront

1. La traduction des *Interests de l'Angleterre mal entendus*, dont il est question plus haut et qui est bien réellement de Dubois. Publiée en 1703, à Amsterdam, Georges Gallet, in-12.

2. Il s'agit du discours de réception à l'Académie française, prononcé par l'abbé de Polignac, le samedi 2 août 1704. « L'abbé de Polignac fut reçu hier à l'Académie et fit une belle harangue, » dit Dangeau, tome IX.

3. Voir ce que dit Bayle à Marais, dans une lettre postérieure de six mois (6 août 1705), où il semble oublier la relation ici citée de Tallard. « Seroit-il bien possible, dit-il, que M. le maréchal de Marsin n'eût pas envoié de relation de la bataille, vu que l'aiant envoiée il n'en ait paru aucune copie imprimée ni manuscrite? » Par contre, il y confirme ce qu'il dit ici du chapelain qui travaillait à une relation de la campagne de 1704.

4. Bayle se contredit ou se complète dans cette lettre et dans celle

dans l'ouvrage du docteur anglois, qui l'ornera le mieux qu'il pourra pour mettre dans un grand jour tout le brillant de cette victoire et des suites qu'elle a eues, qui sont le recouvrement du tiers de l'Empire. C'est à savoir de tous les pays situés entre l'archevêché de Salzbourg et la Forêt Noire, tout le cours du Danube, depuis sa source jusqu'à Pestau, la Basse Alsace, la plupart du païs de Trèves et du Palatinat. Il fera un parallèle entre les suites de cette bataille et celles de la bataille de Leipsic remportée par le roi Gustave sur le comte de Tilli. Je ne sais s'il relèvera une chose dont je pense que l'auteur du *Mercure galant* s'est mordu les doigts, et qui devoit être réservée comme une pierre d'attente et non pas être employée avant sa saison : je parle d'un endroit du *Mercure* de juillet dernier, qui porte que mylord Marlborough dit à la table de l'Electeur de Mayenne qu'il « *allait apprendre aux Allemands à vaincre les François* ». Cela eût été bon à reprocher au cas qu'il n'eût rien fait sur le Danube, mais présentement il se peut glorifier (supposé qu'il ait parlé de la sorte, de quoi je doute [1]) qu'il a tenu parole.

Je vous envoie un imprimé qui m'aiant paru rempli de faux faits me donna l'envie d'abord de savoir ce qui peut y estre censuré ; mais quelque soin que j'aie pris de demander cette critique, je n'ai pu recevoir aucune réponse. Les réflexions sont attribuées à M. Jurieu [2], avec raison, ce me semble.

Puisque vous avez lu la *Réponse aux questions d'un provincial*, vous savez, monsieur, ce qui a été publié touchant une médaille que l'on prétend avoir été consacrée au diable par Catherine de Médicis, et été dans le cabinet de M. le comte d'Avaux. Le journal de M. de Beauval, dans l'extrait

précédemment citée au sujet des lettres d'officiers français. Ici il dit que ces lettres ont été interceptées; dans l'autre lettre il dit : « N'étoit-il pas échappé des officiers? L'Electeur de Bavière, M. de Marsin, et plusieurs colonels n'étaient-ils pas sortis sans blessure? Ne pouvoient-ils pas écrire? »

1. Le mot n'est peut-être pas authentique, mais il est assez conforme au caractère fanfaron de Marlborough.

2. Quel est l'ouvrage que Bayle désigne sous le titre si vague d'*imprimé?* Peut-être s'agit-il ici, malgré l'écart des dates (1696-1705), du *Jugement du public et particulièrement de l'abbé Renaudot sur le Dictionnaire critique du sieur Bayle*. Les *Réflexions* de Jurieu seraient dans ce cas la *Lettre sur les « Réflexions publiées contre le Jugement du Public »*. Dans ces Réflexions, Bayle demande, en effet, à plusieurs reprises, que les critiques et que les pasteurs de l'Eglise réformée veuillent bien l'éclairer de leurs avis. Mais tout cela est une hypothèse qu'il est difficile de justifier, vu le peu de précision des dires de Bayle.

de ce livre là, a mis ce comte dans une espèce de nécessité de se déclarer là-dessus, de sorte que, comme on n'aprend point qu'il ait fait aucun désaveu, on s'imagine que le fait est veritable. Personne n'est plus en état que vous de déterrer ce que c'est [1].

Il paraît depuis peu un petit livre intitulé : *L'Oraison funèbre de Très Haute, Très Excellente et très Puissante princesse Monarchie universelle, prononcée le 25 août 1704 dans la chapelle du château de Versailles* [2]. A ce seul titre vous jugerez que c'est une satire bien insultante. On a publié aussi : *Histoire anecdote de la cour de Rome; la part qu'elle a eue dans l'affaire de la succession d'Espagne ; la situation des autres cours d'Italie et beaucoup de particularités de la dernière et de la présente guerre de ce païs-là* [3]. L'auteur ne se nomme point ; mais je sais que c'est un catholique romain, natif de la Franche-Comté, et qui est venu en ce pays depuis quelques mois. Il est tout à fait dans les intèrests de la Maison d'Autriche, mais il garde assez de ménagemens dans les expressions, quoiqu'il pique quelquefois vivement l'autre parti. Je vous copie un endroit de cet ouvrage dans le billet ci-joint [4].

On a publié depuis peu une *Relation de la Guinée* et une autre de l'île Formosa [5]. L'auteur de cette dernière le dit natif de cette île et s'est fait

1. L'*Histoire des ouvrages des savants*, dans sa livraison de décembre 1704, p. 545, dit ceci : « Notre auteur n'oublie pas de parler du maréchal de Raiz et de Catherine de Médicis, sans pourtant tomber d'accord qu'elle ait fait faire le médaillon, dont un auteur anonyme a donné l'histoire, dans laquelle on prétend qu'elle se consacre au diable avec ses enfants et qu'elle l'adore ». Beauval ajoute à son résumé un appel direct au témoignage de M. d'Avaux : « M. le comte d'Avaux, qu'on mettait en jeu publiquement de part et d'autre, ne pourroit plus se dispenser de se déclarer, et son silence même passeroit pour preuve que le fait est véritable ». La même livraison publie un extrait d'une *lettre adressée à l'auteur touchant une prétendue médaille consacrée au diable par Catherine de Médicis*. Il est assez étonnant que Desmaizeaux ne dise rien de cette querelle historique.

2. C'est un des plus curieux et des plus violents pamphlets publiés contre Louis XIV. A Cologne, chez Pierre du Marteau, 1705, in-12. (Voir L. Janmart de Brouillart, *Histoire de Pierre du Marteau*.)

3. L'auteur de ce livre anonyme dont Bayle donne le titre avec une très grande précision est C. Freschot. Après l'édition in-8° (Cologne et Amsterdam 1704), dont parle ici Bayle, il y eut une édition in-12 en 1706, et une seconde édition in-12, en 1714. (Cf. Barbier, Ouv. anon. II, col. 642).

4. L'extrait annoncé ici n'est pas dans un billet séparé, mais bien à la suite de la lettre, comme on le verra ci-dessous.

5. Le titre de *Relation de Guinée* est inconnu aux plus savants biblio-

protestant épiscopal. Vous aurez vu le précis de son ouvrage dans les nouvelles de M. Bernard. Les difficultés proposées à M. de Cambrai sur son *Ordonnance contre le cas de conscience* sont si fortes que je ne sais pas comment il pourra y satisfaire. C'est un in-12 de 126 pages[1]. Je continue à vous prier de faire mes complimens à MM. Tennisson, Pinsson[2], etc. L'*Histoire anecdote de la cour de Rome* est un dialogue entre le cardinal de Furstemberg et l'abbé Starloti. L'abbé ayant dit que l'empereur et le roi d'Espagne répondoient telles et telles choses au pape, qui les pressoit de faire la paix avec la France, le cardinal réplique en propres termes, pp. 64, 65 : « Je leur aurois bien suggéré une autre excuse bien meilleure, qui est qu'ils ne pouvaient faire la paix avant que le roi Très Chrétien eût remis le roi Jacques sur le trône d'Angleterre, ne voulant point être la cause qu'il demeurât parjure en violant le serment solennel qu'il en avoit fait quand il le reçut à Versailles, et déposa son épée sur l'autel pour en authentiquer le vœu, jurant de ne la jamais remettre dans le fourreau qu'il ne l'eût exécuté ». Je vous supplie, Monsieur, de vous informer de ce fait[3]. S'il est véritable, il faut le laisser passer; s'il

graphes. Le R. P. Sommervogel suppose que Bayle veut parler du *Beschryving van de Guinese goud land en slavekust van W. Bosman*, paru à Utrecht, en 1704, 2 vol. in-4°. — Le sieur N. F. D. B. R. *Description de l'île de Formosa en Asie, dressée sur les Mémoires de sir Georges Psalmanaazar, natif de cette île, avec une ample et exacte relation de ses voyages dans plusieurs endroits de l'Europe, de la persécution qu'il a soufferte de la part des Jésuites d'Avignon*, etc. Amsterdam, Etienne Roger, 1705, in-12, p. 406.

1. L'*Ordonnance et instruction pastorale de Mgr de Cambrai* dont il est ici question, a eu deux éditions à Valenciennes en 1704, et a été traduite en latin en 1705 à Paris. Elle est dirigée contre l'ouvrage anonyme intitulé : *Cas de conscience, proposé par un confesseur de province touchant un ecclésiastique qui est sous sa conduite et résolu par plusieurs docteurs de la faculté de Paris* (juin 1708, in-12) et attribué par Ledieu à l'abbé Couet, grand vicaire de Rouen, et par Goujet et Barbier à Eustace, confesseur des religieuses de Port-Royal (Cf. Barbier, I, c. 505; Querard, *Supercheries*, I, 975 ; Sommervogel, *Table du Journal de Trévoux*, II, 1, p. 61.) — Les évêques du Mans, Chartres, Arles, Angers, Vienne, Marseille et La Rochelle donnèrent aussi des ordonnances contre ce livre.

2. M. Pinsson est probablement le « bon garçon » que Nicaise se vante quelque part d'avoir donné pour correspondant à Leibnitz. (Cf. *Lettres de Nicaise à Huet* dans *Documents annotés VII*). — Il est question de M. Tennisson dans la correspondance des Bénédictins avec l'Italie.

3. Dangeau raconte avec beaucoup plus de vraisemblance et de simplicité l'arrivée à Versailles de Jacques II. (Dangeau, *Mémoires*, t. II, p. 292 et suiv., et 339.)

est faux, il en faut arrêter le progrès en faveur de l'histoire, c'est-à-dire le démentir publiquement et par des preuves. La postérité sera redevable à ceux qui se donneront la peine d'étouffer les gros mensonges à mesure qu'ils naissent.

2.

Rotterdam, 16 avril 1705.

(Sans suscription.)

Monsieur, Vos honnêtetés et vos bontés pour moi me remplissent d'un sentiment de reconnoissance qu'il me seroit impossible de vous exprimer. Je n'entreprens donc point de m'étendre là-dessus. Je me donne seulement l'honneur de vous remercier très humblement de la peine qu'il vous a plu de prendre de pressentir Mgr le duc de Noailles sur la faveur que je voulais lui demander pour mon cousin[1], et de me faire savoir le succès et de m'ofrir si obligeamment votre concours. Rien au monde, Monsieur, ne me paroît plus admirable qu'une telle générosité. Elle m'attache à vous par les liens de l'estime la plus forte et de la gratitude la plus vive. Dans la lettre que je mets sous votre couvert pour Mgr le duc de Noailles, je prends la liberté de le supplier très humblement de se souvenir du parent en question. Je le fais, Monsieur, en conséquence de la réponse qu'il vous a pleu de me faire. Je vous demande la grâce d'agréer que le sieur de Bruguière, qui est celui dont il s'agit et dont la compagnie est encore dans les Cévennes, se donne l'honneur de vous écrire lorsqu'il se présentera quelque occasion de recourir aux bons offices du patron.

Je souhaiterois que les nouveautés littéraires me donnassent un beau champ qui fît que Mgr le duc ne s'ennuiast pas à la lecture de ce que j'ai l'honneur de lui écrire, mais nous sommes dans une circonstance de tems peu favorable aux écrivains; les libraires ne s'engagent qu'avec peine à l'impression des ouvrages solides; et comme d'ailleurs la défense que le

1. Il s'agit de M. de Bruguière, cousin de Bayle du côté maternel. La nièce et héritière de Bayle étant morte avant celui-ci, il refit son testament en faveur de ce cousin, à qui il laissa 10,000 florins et tous ses manuscrits, sauf les notes nécessaires à la réfection du Dictionnaire Critique qui furent léguées à R. Leers.

souverain[1] a faite ici dès le commencement de la présente guerre de ne point publier de libelles est assez bien observée, on ne voit guère rien de nouveau ici de bon ni de mauvais.

Je me recommande toujours à l'honneur de votre souvenir et je suis avec un attachement et une estime très particulière,

Monsieur, etc.

Lettre à M. Henricius

[Florence, Bibliothèque nationale. Cod. Magl. Cl. VIII, 358.]

Rotterdam, 10 Septembre 1706.

Voor Myn Heer Henricius[2].

Nullam tam acerbam molestiam mihi attulit tussis importuna[3] qua vescor, jam per plures menses pulmone laborans, quam quod hodie non permittat mihi interesse prandio apud te cum illustrissimo et mihi multis nominibus clarissimo et reverendissimo Domino Gronovio. Quantis deliciis hinc carere cogor! Languor ille meus nondum eo pervenit ut vires ad deambulandum, imo ad legendum (quamquam remissiori modo quam olim) deficiant, sed nihil mihi plus nocet quam loqui. Idcirco cum expertus sim noctes eò esse tolerabiliores quo plus per diem silentio litavi, evitandæ mihi sunt necessario occasiones vel maxime jucundæ sermocinandi. Quid gravius quam quod est in vita amœnissimum, consortium dico amicorum, eo non posse frui? Excusatum ergo me habeatis, tuque celeberri-

1. Ce titre de *souverain* donné à Guillaume d'Orange, en Hollande, par un Français réfugié, montre combien est juste le mot de ceux qui l'appelaient « stathouder d'Angleterre et roi des Provinces-Unies ».

2. Ce M. Henricius n'est nommé ni dans le Dictionnaire de Bayle, ni dans ses *Œuvres mêlées*, ni parmi les amis de Bayle mentionnés dans sa vie par Desmaizeaux. Etait-il lui aussi un lettré, un professeur ou tout simplement un bourgeois de Rotterdam? C'est ce que je me résous sans trop de peine à ignorer, vu le peu d'importance de ce billet.

3. Cette « importune toux » était le résultat de la maladie de poitrine héréditaire qui devait l'emporter. Dans une lettre du 26 octobre 1706 à lord Shaftesbury, il dit encore : « Rien ne m'incommode autant que de parler; c'est pourquoi je ne reçois ni ne fais aucune visite ». Il mourut peu de temps après avoir écrit ce billet, empreint d'une mélancolie exprimée d'une façon bien littéraire.

musque dominus Gronovius, vehementer obsecro; imo meam vicem doleatis quod honore et gaudio mihi oblato abs tua humanitate potiri me prohibeant causæ nimium fonticæ. Gratias interim plurimas habes de epistola Magliabecciana mihi transmissa. Valete plurimum ambo et vivite felices. Hæc scribo, ad omnia officia tibi et illi devinctissimus.

PETRUS BAYLE.

Die 10 septembris 1706.

Lettres de Baluze à Magliabecchi.

(Florence, Bibl. Nazion. Magliabecchiana. VIII 262.

1.

Clarissimo doctissimoque viro Antonio Magliabeco
Stephanus Baluzius Tutelensis S. P. D.

Etsi ego ignotus tibi sim, vir clarissime, uti equidem reor, tu tamen mihi notus es ob singularem tuam eruditionem et humanitatem quas ubique audio prædicari, eamque ob causam sæpe optavi ut se mihi daret aliqua occasio faciendi tecum fœdus amicitiæ, quale solet iniri inter studiosos bonarum literarum. Nuper autem vir earumdem litterarum amantissimus et familiæ Franciscanæ non contemnendum ornamentum, super hoc amicus tuus meusque, Antonius Pagiyus[1] (*sic*) ad me scripsit emittere te in publicum statuisse *Historiam expeditionis Italicæ Caroli VIII Francorum Regis* scriptam ab Ambrosio Camaldulensi, habere te porro etiam epistolas ejusdem Ambrosii[2], sed typographos vestrates nolle ullos in eam rem sumptus facere, et si quis in Gallia vellet huic operi incumbere, te lubenter huc missurum totam illam epistolarum

1. Antoine Pagi, capucin provençal et érudit (1624-1699), ami et correspondant de Baluze, de Magliabecchi et de Noris, critique de Baronius. (Cf. une *Note sur les papiers de Magliabecchi*, dans mes *Documents annotés*, X.)

2. Quelque temps après Baluze, les Bénédictins demandaient communication à Magliabecchi des lettres de Pier Delfino et d'Ambroise le Camaldule. Fontanini les lui demande pour D. Estiennot en mai 1699. (Cf. Targioni Tossetti, *loc. cit.*, I, p. 228.) Il ne faut pas confondre cet Ambroise vec l'ecclésiographe et canoniste romagnol du même nom (1378-1439).

Ambrosii collectionem. Ea occasione excitatus ego, vir doctissime, putavi non alia meliore via aditum mihi parari ad amicitiam tuam posse quam oblata tibi mea opera, quam tibi polliceor integram. Itaque si miseris ad me epistolas Ambrosii illas, prælo committam, cum ea tui nominis commemoratione quam mihi præscribere volueris, ut intelligas me imprimis id curare ut rem possim facere tibi gratam adeoque tuam amicitiam promereri. Item vir clarissimus Pagyus ad me scripsit habere te plurima Poggii opuscula inedita[1]. Ego quoque bene multa habeo istius auctoris opera quæ nondum prodierunt in lucem; præcipue vero epistolas multo plures quam hactenus vidimus. Hæc omnia publicis usibus consecrare decrevi; et in tertio *Miscellaneorum*[2] meorum libro qui nunc sub prælo est, dabo *vitam Dominici Capranicæ cardinalis*[3] ad eodem Poggio scriptam. Si ad me miseris catalogum earum Poggii lucubrationum quas habes, facile potero conferre eas cum his quæ penes me sunt et videre utrum tu aliquas habeas quæ ad me non pervenerint. Illas vero, cum illa præfatione honoris quæ tibi debetur, ceteris adjungam in editione, si volueris eas mihi concedere. Hæc a me tibi dicenda erant, doctissime vir. Si deinceps non pigeat mecum per litteras conferre sermones, utar humanitate tua in publicam horum studiorum utilitatem. Interim vale et me semper ama.

Lutetiæ Parisiorum, nonis januariis MDCLXXX.

1. Giov. Franc. Poggio Bracciolini (1380-1459), l'illustre humaniste florentin. Parmi ses œuvres inédites au moment où écrivait Baluze, il faut citer le *De Hypocrisia*, le *De Varietate fortunæ*, l'*Historia Florentina*. Les inédits possédés par Magliabecchi étaient probablement des copies de manuscrits de la Laurentienne. Fabricius (*Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis*, V, 903), mentionne une lettre à Carpzov où Baluze dit avoir entre les mains beaucoup de lettres et d'autres écrits de Pogge (Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. VIII.)

2. Les *Miscellanea* de Baluze parurent d'abord en quatre volumes in-folio et furent réédités dans ce format, puis l'ouvrage fut refondu en sept volumes in-octavo munis d'une table. (Cf. Franklin, *Sources de l'histoire de France*, et Fages, *op. sup. cit.*)

3. La vie du cardinal Capranica occupe les pages 263-266 du tome III des *Miscellanea* (édition de Paris, 1680, en 7 vol. in-12). Fabricius relève l'erreur commise à son sujet par Baluze, sans savoir que Baluze a de lui-même reconnu son erreur. (Cf. Fabricius, *op. cit.*, V, 903.)

2.

A Monsieur, Monsieur Magliabecchi, bibliothécaire de Monseigneur le grand duc de Toscane, à Florence.

Litteras quas a te nuper accepi, vir clarissime, mihi plane persuaserunt vera non esse quæ in earum initio de te scribis, vera autem esse quæ ad me pervenerant de tua humanitate, eruditione et inclinatione in studiosos bonarum litterarum. Ne autem ad eas statim rescriberem hæc vis fecit quod dubius fui an Latine id fecerem an vero Gallice, ut solet tecum, vir clarissime, Paschasius Quenellus[1]. Verum vicit prior sententia, tum quia ita cœpi, tum ut paria tecum agam ac cum nobilissimo quodam et doctissimo Hispano qui, cum ad me scribat Hispanice, vult tamen meas litteras esse latinas. Ea facta pactione, tu quidem, vir eruditissime, qui linguæ Italicæ usum retinere mavis, italice scribes; ego vero, qui Italica scribere nescio, Latine, si permiseris, ad te rescribam.

Ago in primis tibi gratias quantas possum maximas pro tua illa humanissima epistola quam ad me dedisti in qua agnosco animum beneficentissimum et hominem bono reipublicæ literariæ natum. Nam quis non suspiciat et deosculetur tuam illam admirabilem industriam qui ut me urgeas ad studium literarum rem ea dexteritate tractas ut per laudes meas excurras, talem me depingens qualem me esse optaris? Deinde ut etiam majore vi et auctoritate pertrahas, mihi et amicitiam et opem tuam, quæ non valde utilis esse non potest, polliceris et quidem iis verbis quæ indicant rem vere ac serio agi. Ago itaque tibi, ut dixi, gratias quantas possum maximas, et spondeo animum memorem.

Doleo sane missas ad me non esse epistolas Ambrosii Camaldulensis, quod ea occasio mihi prærepta sit testandi mihi obsequii mei et emittendi in publicum opus egregium viri celeberrimi. Si R. P. Bartolinus[2] aut noluerit aut non potuerit ei editioni dare operam, ego totum hunc laborem volens lubensque suscipiam.

Quod ad me scribis, eruditissime vir, de editione epistolarum Antonii

1. Sur le P. Quesnel (cf. *supra*, p. 37, note 4).

2. Le P. Nicola Bartolini est fréquemment cité dans la correspondance vénitienne de Magliabecchi, mais je ne le connais que comme éditeur de l'*Hodœporicon* (cf. *infra*, p. 53, note 4).

Augustini[1] mihi quidem notum erat, sed non ita apertum ut ex tuis litteris accepi. Fuit hic aliquis ante hos annos qui mihi eam curam imponere vellet, quam ego non detrectavi, nam Antonii Augustini divinum ingenium ego semper suspexi et lucubrationis ejus semper magni feci. Postea dictum est mihi esse quemdam in Italia qui epistolas edere volebat adeoque mutatum propositum de illis ad me mittendis. Verum nesciebam quis esset homo ille; tu tandem arcanum hoc aperuisti, docens clarissimum virum Petrum Valerum Diazium[2] eam editionem moliri neque ego illi ignotus sum nec ille mihi. Habet enim plures literas ad eum manu mea scriptas, ego quoque plures habeo manu ejus scriptas. Nullum tamen inter nos fuit commercium literarum, sed quia, quum illæ scriptæ sunt, (scriptæ autem fuere ante annos XX), ego eram in ædibus illustrissimi viri Petri de Marca, archiepiscopi ea tempestate Tolosani[3], hinc factum est ut et epistolæ quas Valerus ad eum scribebat in mea potestate remanserint, et quas Marca dabat, mea manu scriberentur. Ex epistolis porro ejus facile colligebamus virum esse doctum et eruditum et Marca eum plurimi faciebat. Itaque Antonii Augustini epistolarum editionem ab eo parari lubens audio. Tantum hortari eum oportet uti eam quanto citius fieri poterit emittat.

Diarium actorum Concilii Tridentini a Taurello Paola, canonico Fesulano[4], scriptum, quod mihi polliceris, lubenti ac grato animo suscipiam et in publicum dabo. Porro ut citiùs et facilius ad me pervenire possit, postquam aliquot quaterniones descripti fuerint, mitti poterunt per cursorem ordinarium et dein alii per ordinem ac successivo tempore, ea tamen methodo servata quæ huic epistolæ adjuncta est. Eadem via mitti ad me poterit etiam epistola Jacobi Angeli ad Chrysoloram edenda in

1. Antoine Augustin, jurisconsulte, diplomate et numismate espagnol (1517-1586).

2. Je manque de renseignements sur P. V. Diaz. Baluze songeait-il à la spirituelle méchanceté qu'il décochait à Diaz en l'appelant *clarissimus*? Dans la hiérarchie du Bas-Empire, cela veut dire homme de troisième ordre. Un des plus savants épigraphistes contemporains a commis la même étourderie que Baluze dans la dédicace de sa thèse à Ernest Desjardins.

3. Pierre de Marca (1594-1662), historien et canoniste, avait été le premier protecteur de Baluze. Baluze, au moment où il écrivait cette lettre, préparait un recueil de dissertations de Marca qui parut en 1681. Ce texte est une preuve de la fidélité de souvenir qu'il conserva au savant prélat qui lui avait légué ses papiers.

4. Les Actes du Concile de Trente par Torelli ont été publiés par Dom Martène.

quarto libro *Miscellaneorum* meorum; nam tertius est absolutus. Ceterum hic Angelus is ipse fortassis est ad quem Lapus Castelliu nculus vestra scripsit descriptionem dedicationis ecclesiæ florentinæ tempore Eugenii IV et cui Guarinus Veronensis dedicavit librum Plutarchi *de liberis educandis* a se versum in linguam latinam [1].

Demum a te peto, vir optime et humanissime, ut si quid habebis, ineditum quod inseri debeat novæ collectioni, quam paro, *Conciliorum* [2] cujus primus tomus dabitur propediem typographo, mecum communicare velis ac notare ex quo codice desumptum illud erit. Si quid ego tibi vicissim præstare potero, faciam sane bono animo, ut vel hinc colligere possis quæ sit mea in te observantia. In epistola tua scripseras mittere te elenchum operum ineditorum Poggii quæ penes te sunt, vir doctissime. Verum omissus ille est et remansit apud te. Quod ideo moneo, ne silentium meum in diversum interpretari possis quam quomodo se res habet. Ceterum ille non est auctor *Vitæ card. Capranicæ* ut putabam. Nam postea deprehendi eam scriptam esse a Baptista Poggio vestri filio [3]. Vale, vir clarissime et doctissime, et me semper ama tui nominis studiosissimum.

Lutetiæ Parisiorum, V nonas maias MDCLXXX.

3.

(Même suscription).

Cum antea cognoverim me abs te non mediocriter amari, vir clarissime, tum ut id magis magisque cognoscam efficis in dies, nullamque prætermittis occasionem testandi mihi tuum erga me affectum. Singula-

1. Guarini di Verona (1370-1460), célèbre helléniste. Il s'est beaucoup occupé de Plutarque, dont il a traduit aussi les vies. La traduction imprimée à Brescia, 1488, et réimprimée à Strasbourg, 1506, et à Bâle, 1550, en contient quatorze. Mais plusieurs autres, aussi traduites par lui, sont restées inédites. (Cf. Maffei, *Verona illustrata*, II, 131.)

2. Le premier volume de la *Conciliorum Nova Collectio* de Baluze ne fut publié qu'en 1683; on voit que les désirs du savant devançaient singulièrement l'activité de son imprimeur.

3. Cf. Nicéron, IX, p. 135, et Fabricius, *op. cit.*, V, 903 : Battista Poggio est le deuxième des cinq fils du Pogge : Pierpaolo, devenu dominicain, Gio-Battista, Filippo, Giacomo et Gio. Francesco, qui fut chanoine à Florence.

ris autem amicitiæ tuæ testificatio est quod ad me misisti posteriorem lucubrationem eruditissimi viri Henrici de Noris, in qua defendit et illustrat Cenotaphia quædam Pisana [1]. Opus est eleganter et erudite scriptum, ut sunt ejus omnia, sic nimirum confirmat verum fuisse judicium serenissimi principis qui ipsum in ea sede collocavit quam tanta cum laude occupat in Academia Pisana. Unum in tanto opere culpandum, quod nimis interdum effunditur in laudes meas, oneratque verecundiam meam, ut verbo Sidoniano utar (tenes enim Symmachianum illud ab eodem Sidonio laudatum : *Ut vera laus ornat, ita falsa castigat*. Hoc tamen erratum signum est ejus erga me benevolentiæ pro qua et ei gratias habeo, et ut me gratum experiatur officium dabo. Tecum omnino sentio, vir doctissime, graves esse nobis amicorum mortes, præsertim eorum qui doctrinæ ac eruditionis gloria inclaruerunt, cujusmodi fuere illi quos tu nominas, Macedo, Lupus, Henschenius, Garnerius [2]. Macedonem et Lupum non novi. Henschenium, heu ! olim vidi Parisiis, virum bonum et sanctum et qui plurimum operi profuit ut historias sanctorum colligeret, illustraret, ederet. Garnerius theologiam inter suos diu cum laude docuerat et aliquot bonos libros in publicum emiserat cum doctissimis annotationibus ; erat mihi privatim amicus, et nescio quomodo augurari visus sum eum non rediturum ex Italia, cum eum mihi valedicentem multum commoverem ut ad nos rediret. Parabat quædam in Theodoretum cujus aliquot opuscula se habere dicebat hactenus inedita [3]. Puto autem ista quoque suo tempore proditura beneficio alicujus eorum illius sodalium qui in collegio Parisiensi morantur. Urgebo sane illos ne Guarnerii doctas vigilias intermori patiantur. Hodæporicon Ambrosii Camaldulensis [4] jamdudum avi-

1. Sur Henri Noris, sa vie et sa bibliographie, cf. mon étude *Le cardinal Noris et sa correspondance*. Un vol. in-4°, Paris, Picard, 1890.

2. Francesco de Macedo (1596-1681), Portugais, érudit et poète à l'esprit bizarre. — Lupus (Chrétien Wolf, de Louvain), un des amis et correspondants de Noris et de Magliabecchi. Mabillon l'appelait « le bon père Lupus. » — Henschen Godefroy (1601-1681), hagiographe et bollandiste hollandais (cf. Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 162). — Le P. Garnier, jésuite parisien (1612-1681), bibliographe et canoniste, auteur du *Systema Bibliotheca collegii Parisiensis societatis Jesu* et d'une édition du *Liber Diurnus* (publiée en 1680).

3. Le travail du P. Garnier sur Théodoret parut en 1684 par les soins du fameux et bizarre P. Hardouin, sous le titre de *Auctarium Theodoreti Cyrensis episcopi seu operum liber quintus*.

4. L'*Hodœporicon* d'Ambroise le Camaldule est le rapport qu'il fit sur l'état des monastères italiens après l'inspection dont l'avait chargé le pape. Il y constata certains faits qu'il ne crut pouvoir exposer qu'en grec. L'édition qu'attendait Baluze est celle donnée par Nicola Bartolini, Luc-

dus experto, et epistolas ejus : vir fuit profecto magnus illa tempestate et magnis rebus gestis clarus, ut patet ex Historia Camaldulensi. Vale, vir clarissime, et me semper ama.

Lutetiæ Parisiorum VII. Kal januarii MDCLXXXI.

4.

(Même suscription)

Facis tu pro more tuo, vir clarissime et optime, dum meum scribendi modum laudas ultra quam facere deberes, nimirum ut me sic excites ad expoliendum stylum. Jubes itaque me ad te latine scribere : pareo lubens, quamquam si ita terse ac eleganter scribere possem Italice ac scriptæ sunt tuæ omnes epistolæ, nescio an tibi obsecundaturus fuerim ; certe multum intra me pugnarem quia volupe esset tecum contendere de elegantia sermonis; habet enim suos lepores et quidem non vulgares Italica lingua; sed satis est. Redeo nunc ad officium meum. De diario Torelli Folæ jam vidi quid scribat Possevinus, cujus testimonium apud me tanti non est quanti tuum, vir eruditissime, qui et librum habes præ manibus et illum examinasti. Ut tuto ad me mittatur poterit tradi Romæ Domino de Bru [1], Blancario (ut vocant) expeditionario, qui omnia istiusmodi curat ad me mittenda, nullumque hinc periculum est. Adeoque nunc ea de re ad illum scribo et ut hanc epistolam ad te mittat. Gratias tibi ago pro illis quas mihi polliceris. Ambrosii vestri epistolas quas non dubito doctas esse et editione dignissimas, ut colligi etiam potest ex fragmentis eorum quæ referuntur in Historia Camaldulensi. Cum illæ venerint in manus meas, efficere conabor ne te, vir optime, pœniteat misisse, et ut omnes intelligant quantum tibi illo etiam nomine debeant studiosi bonarum litterarum. De Poggio gaudeo placuisse tibi quod a me dictum est in præfatione ad

ques, Marescandoli, 1681, in-quarto. Magliabecchi en annonce l'envoi le 30 août 1681 dans une lettre à Mabillon (cf. Valery, *loc. cit.*, I, p. 23). Ambrogio le Camaldule n'est autre que le célèbre humaniste Ambrogio Traversari, dont Méhus a publié la correspondance à Florence en 1759. J'ai eu le tort de ne pas le dire dans mes notes aux lettres de Dom de Vic, comme me le fait obligeamment remarquer P. de Nolhac.

1. M. de Bru, banquier français établi à Rome, est souvent cité dans la correspondance de Noris, de Mabillon, de Nicaise, dont il était le commissionnaire quasi attitré.

librum tertium *Miscellaneorum*. Erat ille vir doctus cujus cum multæ hactenus lucubrationes in lucem prodierint, plurimæ tamen apud me extant ineditæ quas constitui id publicum emittere suo tempore. Dabo autem etiam opuscula quædam Lapi Castelliunculi Junioris, non contemnendi scriptoris, qui eadem tempestate vixit, cujusque honorificam valde mentionem facit Poccianticus in Catalogo scriptorum florentinorum[1]. Ceterum doleo *Hodœporicon* Ambrosii ita mendose editum esse ut excitaverit tuam indignationem, sed ut huic malo remedium adhibeatur, poterit deinde recudi cum viri doctissimi epistolis. Interim vale, vir clarissime, meque semper annumera inter tuos amicos.

Lutetiæ Parisiorum Kalendis Augusti MDCLXXXI.

5.

(Même suscription.)

Quibus verbis utar est me tibi excusem, vir clarissime, sane non possum assequi; quippe qui non solum ad aliquot tuas epistolas nihil rescripserim, sed ne quidem gratias hactenus egerim pro misso ad me Folæ diario? Ceterum si sciris quibus et quantis occupationibus impeditus sim, quibus ita distineor ut vix huic tantulæ epistolæ (quod de se scribebat Tullius) scribendæ tempus habuerim, misereret te forsitan mei. Nam præter curam magnæ bibliothecæ quæ in dies augetur comportatione librorum editorum et manuscriptorum [2], ad quam videndam multi accurrunt, partim curiositate adducti, partim ut codices manuscriptos consultant, sola *conciliorum* meorum editio occupationem facit alii ineffabilem, quam vidi; quo tempore enim ista scribo, versionem antiquam Synodi Chalcedonensis confero cum quatuor antiquis codicibus calamo exaratis et cum septem editionibus, et variantes lectiones adnoto; ejusmodi laborem recte sane Herculanum alicubi vocavit Erasmus. Sed ad rem.

Accepi igitur diarium Folæ dignum quod isthic edatur suo loco;

1. Michele Poccianti (1535-1576), servite et érudit florentin. Son *Catalogus Scriptorum florentinorum omnis generis*, Florence, 1589, in-4°, fut édité par son élève le P. Ferrini.

2. Sur la Bibliothèque Colbertine et ses accroissements, on ne peut renvoyer les lecteurs qu'au livre de M. Delisle, Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

atque ut intelligas, vir doctissime, Deum favere his studiis meis, quæ pro publica ecclesiæ utilitate suscepta sunt, eodem ferme tempore quo tuus ille codex ad me pervenit, accepi ex Anglia alium pergrandem codicem manuscriptum in quo bene multa nondum edita continentur ad concilium tridentinum spectantia, collecta et digesta studio et opera Domini Joannis Curtenbosche qui eidem concilio interfuit et anno MDLX obiit Romæ [1]. Est autem ipsum vetus exemplar quod fuit Curtenbochii. Habeo præterea diarium Nicolai Psalmæi, episcopi Virdunensis [2], ipsius manuscriptum, in quo recenset ea quæ in concilio acta sunt post adventum cardinalis Lotharingi. Hæc omnia simul edentur, Deo juvante. Interim ago tibi gratias quas debeo pro misso opere Folæ quod sane dignum est editione. Aliud est etiam de quo te admonitum velim : habuisse me itidem de Anglia duos veteres codices manuscriptos in quibus continentur epistolæ et opuscula Lini Collutii Salutati de Stignano [3], Florentinorum quondam cancellarii; sic enim fert titulus. Eorum nunc indicem ad te mitto ut usui esse possit his qui de scriptis Florentinorum tractare instituerunt. Hactenus mihi non licuit cogitare de epistola quam constitui scribere ad clarissimum virum Henricum de Noris ut ostendam explicationem loci cujusdam Pauli Jurisconsulti a me ablatam in notis ad Lactantium esse veram [4] Non puto autem posse me ei scribendo vacare nisi post absolutam editionem primi tomi meorum *Conciliorum* qui nunc sub prælo est. Rescribam prima quoque occasione ad epistolam quam accepi a viro clarissimo Joanne Cinello [5] quem interim te oro ut meo nomine

1. Jean de Curtenbosche mourut à Rome après avoir assisté aux premières séances du Concile de Trente dont il a laissé une relation. La relation a été publiée dans l'*Amplissima Collectio* de Martene et Durand.

2. Le journal de Nicolas Psalme, évêque de Verdun, a été publié par le P. Hugo et a servi à Le Courayer pour sa traduction de Fra Paolo Sarpi.

3. Une édition complète des lettres de Coluccio Salutati est actuellement préparée par M. Francesco Novati pour la collection des *Fonti per la storia d'Italia*; le savant éditeur pourra, sans doute, nous dire quel est ce manuscrit anglais de Coluccio Salutati, que je n'ai pas actuellement les moyens d'identifier.

4. Cette édition de Lactance ne parut qu'en 1691. Avec Baluze, Thoynard, G. Guypert, J.-G. Grævius et P. Bauduy y collaborèrent (Cf. une lette de J.-G. Grævius à Magliabecchi, loc. cit., t. I, pp. 21, 255, 299.)

5. Gio. Cinelli Calvolli (1625-1709), médecin et érudit florentin, n'avait encore publié que les deux premiers cahiers (1678, Florence) de la *Biblioteca volante*, qu'il poussa jusqu'à la seizième livraison, et que Scanssani continua jusqu'à la vingtième et refondit en quatre volumes (Venise, 1734). — Cinelli a été le premier éditeur du Malmantile Racquistato de Lippi.

salutes. Vale, vir amplissime, et me semper ama tui nominis studiosissimum cultorem.

Lutetiæ Parisiorum, pridie nonas decembris MDCLXXXI.

6.

Même suscription.

Plures litteras a te accepi vir clarissime ad quas me fateor nondum respondisse, simulque deprecor culpam tarditatis. Dabis autem facile veniam his meis peccatis quum animum convertens ad tristia illa quæ mihi nuper contigerunt, quando moriente optimo illo et benevolentissimo literarum literatorumque omnium ac mei privatim fautore, non solum (quod minimum reputo) ingens fortunis meis incommodum accessit, sed, quod est multo gravius, amisi columen studiorum meorum [1]. Mortem porro ejus, ut fere fit, subsecuta sunt multa parum prospera, multa magis incommoda quam adversa ; simulque magna in occupationibus meis orta est turbatio, et mox afflictus sum morbo oculorum [2], cum quo colluctatus sum spatio trium hebdomadum. Nunc tandem liber a tot tempestatibus, licet nondum plane sanos habeam oculos, ad commercium literarum redeo cum viris doctis, in primis vero tecum, vir clarissime quem esse istiusmodi satis compertum est, quemque mihi meisque studiis bene velle et ex animo favere jampridem certis argumentis agnovi. Oro autem obtestorque te ut semper in ea perstes sententia, certus de mea erga te observantia. Constitueram, si bene meministi, epistolam scribere ad eruditissimum virum Henricum de Noris, theologum instituti augustiniani, de controversia quæ inter nos est propter quædam verba Pauli Jurisconsulti quibus ego olim usus sum ad explicandam repugnantiam quæ videbatur esse in Lactantio. Nunc tandem fidem meam libero, tibique, vir doctissime, epistolam illam commendo. Intelliget Henricus noster me ei amicum esse et esse velle, quum viderit me uti ministerio ad eam rem tuo ; ab eo autem illud enixe postulo ut quum epistolam meam legerit ea approbet quæ bene dicta videntur, ea emendet quæ minus benedicta videbuntur.

1. Colbert, dont Baluze était le bibliothécaire, était mort le 6 septembre 1683.

2. Ceci est un détail peu connu à ajouter à nos renseignements sur la vie intime de Baluze.

Ego enim in nullius verba juravi ne in mea quidem. Facile autem muto sententiam si quis mihi ostenderit jam non esse bonam. Nondum accepi quatuor illa exemplaria appendicis Bibliothecæ Neapolitanæ [1] de quibus ad me pridem scripsisti, vir clarissime, nec de illis quicquam inaudivi.

Nescio cur tamdiu protrahitur editio epistolarum Ambrosii Camaldulensis quas a multis jam annis expectamus avidissime. Si illæ in manus meas uti optaveram et tibi significaveram, incidissent, nunc volitarent per ora manusque eruditorum. Urge, oro te, eum qui eam editionem in se suscepit ut illam maturet; sin minus, hæc ad nos mitte. Dabitur diligenter opera ne diutius lateant. Interim vale, vir clarissime.

Lutetiæ Parisiorum, IV id Aprilis MDCLXXXIV.

7.

(Même suscription.)

Multo gaudio me perfuderunt postremæ literæ tuæ, vir clarissime, primum quia tuæ, deinde quia jam diu nullas a te acceperam. Ago itaque tibi plurimas gratias pro ista tua benevoli animi testificatione oroque te ut semper mei memor sis.

Monui virum optimum Casimirum Oudinum [2] uti ex sententia tua corrigeret quæ de Joanne Garniensi male nuper scripsit, et recepit se facturum. Sane interdum paulo liberius redarguit quæ alii aut senserunt

1. Niccolò Toppi, *La Biblioteca Napolitana*. Napoli, 1678, in-folio. Leonardo Niccodemi : *Addizioni copiose alla Biblioteca Napolitana di Niccolò Toppi*. Napoli. 1683. Ce dernier ouvrage est construit presque entièrement sur les matériaux fournis par Magliabecchi. Magliabecchi avait annoncé cet ouvrage dès la fin de 1679 à Jac. Gronovius : « *Appendicis* tuæ *Bibliothecæ Neapolitanæ* maximam mihi sitim excitasti. Itaque horas ipsas numerabo donec nanciscar. (Cf. Targioni-Tossetti, loc. cit., I 116.)

2. Casimir Oudin (1638-1717), « le *prémontré défroqué* », comme il s'appelait lui-même, s'était converti au protestantisme; il devint sous-bibliothécaire à Leyde. Son biographe Boulliot (*Biographie ardennaise*, II) dit que, malgré son apostasie, il conserva l'estime générale de ses anciens coréligionnaires. Le titre de *Vir optimus* que lui donne ici Baluze en est la preuve. Il était savant, mais Cave reproche à ses divers écrits, notamment à son *De scriptoribus vel de scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis ad annum* 1460 (Paris, 1686, in-8°), un très grand nombre d'erreurs.

aut scripserunt, aliquando vero memoriæ lapsum incurrit. Sed ista ab eo non fiunt malo animo neque prurigine detrahendi, tantum ut sententiam suam libere promat ut fieri debere putat [1]. Lubens autem accipit si quis eum admonet erratorum suorum eaque facile corrigit. Molitur nunc majus opus ejusdem argumenti in quo emendabit male dicta et bene multa addet quæ postea animadvertit.

Quæ ille scripsit de editione sermonum Sancti Antonii de Padua ab amico nostro communi Antonio Pagio procurata [2] ea potius scripta sunt adversus typographum quam adversus editorem, nisi quod innuit satius fuisse hos sermones non dari in publicum, tanquam si defectum aut judicium requireret in Pagio. Sed ille eos edens obsecundavit suo in ordinem suum et in sanctum sibi cognominem affectui. Efficiam autem ut ea quæ Oudinus scripsit quæ tibi displicere potuerant ea omnia mutet in melius. Vale, vir clarissime, et me semper ama.

Lutetiæ Parisiorum pridie idus septembris MDCLXXXVII.

1. La sincérité, l'indépendance, le désintéressement, c'est l'idéal de la critique que Baluze définit ici.

2. L'édition des sermons d'Antoine de Padoue parut à Avignon, 1685, in-8°.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 8645

DOCUMENTS ANNOTÉS

XII

LETTRES DE MÉNAGE

A MAGLIABECCHI

ET A CARLO DATI

PUBLIÉES

avec une Introduction et des Notes

PAR LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES



MONTPELLIER

IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI

(HAMELIN FRÈRES)

1891

LETTRES DE MÉNAGE

A MAGLIABECCHI ET A CARLO DATI

Extrait de la *Revue des langues romanes*.

DOCUMENTS ANNOTÉS

XII

LETTRES DE MÉNAGE

A MAGLIABECCHI

ET A CARLO DATI

PUBLIÉES

avec une Introduction et des Notes

PAR LÉON-G. PÉLISSIER

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES



MONTPELLIER
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(Hamelin Frères)

1891

INTRODUCTION

Les lettres connues et imprimées de Ménage sont en si petit nombre qu'il ne paraîtra sans doute pas inutile de publier celles qu'il a adressées à Magliabecchi et à Carlo Dati. Elles sont conservées aujourd'hui dans les *Carte Magliabecchiane* à la bibliothèque Nationale Centrale de Florence : j'en ai donné ailleurs les cotes[1]. La première lettre est du 15 mars 1654, la trente-et-unième et dernière du 17 mars 1691[2]. La correspondance commencée en italien et en latin, s'est continuée en français à partir du 15 avril 1671. Ces trente et une lettres n'en représentent certainement qu'une petite partie : il y a entre les années 1654-1660, 1661-1666, 1667-1671, 1673-1678, 1683-1689, des lacunes dont la négligence épistolaire de Ménage ne suffirait pas à rendre compte. Il faut plutôt croire à la disparition des lettres écrites par cet érudit pendant ces années-là. Toute fragmentaire qu'elle soit, cette correspondance de Ménage avec Magliabecchi et Carlo Dati n'en est pas moins fort intéressante. On sait en effet quelle place les lettres italiennes ont tenue dans la vie du célèbre grammairien-poète. L'éditeur des œuvres de Della Casa, l'auteur des *Origini della Lingua Italiana*, le *Cruscante* zélé ne serait pas moins intéressant à étudier de près que l'auteur de l'*Histoire de Sablé*, que l'étymologiste intrépide, que le grand homme du *Menagiana*. On trouvera pour cette analyse d'utiles indications dans les présentes lettres. Elles attestent la cordialité de ses rapports avec les philologues toscans. Non seulement des humanistes restés célèbres, comme Magliabecchi et Dati, mais des *cruscanti* plus oubliés, des amateurs de second plan, étaient mis par lui à contribution : tels Ottavio Falconieri, le comte Del Maestro, Francesco Redi, Panciatichi. Pour ses étymologies italiennes, il se procure par eux, non

[1] Voir Documents Annotés, X, les papiers de Magliabecchi. Ces lettres remplissent le volume VIII, 362. Je donne pour chacune l'indication du feuillet.

[2] Je crois inutile de publier ici le texte de deux billets du 15 avril 1661, et du 17 mars 1691, analysés dans mes Documents Annotés, X, p. 12.

seulement les ouvrages imprimés de Manbelli, de Ridolfi, mais encore des notes manuscrites de Chimontelli et de la Crusca. Pour son édition des œuvres italiennes de Della Casa, c'est Magliabecchi et C. Dati qui lui fournissent les documents les plus curieux, et les meilleurs éléments de son commentaire sur l'auteur du *Capitolo del Forno.*

On trouvera dans ces mêmes lettres un témoignage de la prodigieuse activité de Ménage, de la fécondité avec laquelle il multipliait les rééditions et les réimpressions de ses œuvres. On y trouvera des dates utiles pour l'histoire de ses travaux les plus importants, les Poésies, les Observations sur l'Aminta, les Amœnitates Juris, les Modi di dire italiani, et surtout l'édition de Della Casa et l'Anti-Baillet. De plus, et comme dans presque toutes les correspondances d'érudits antérieures à la vulgarisation des journaux scientifiques, ces lettres contiennent de nombreux renseignements bibliographiques, autant sur la littérature italienne que sur la littérature française. Il y est fait mention de quelques faits touchant de près ou de loin à la biographie de certains érudits de cette époque: la mort du frère de Ménage, un procès de Bigot à propos d'affaires de famille, le voyage de Huyghens en Angleterre, etc. Enfin, on remarquera que Ménage a parfois esquissé dans ses lettres des chapitres d'histoire littéraire, qu'il a ensuite repris ailleurs et développés : la lettre 26 contient sur Della Casa, son *Capitolo del Forno* et le prétendu ouvrage que lui attribuait Baillet, presque tout ce que Ménage a dit dans la Défense de Della Casa imprimée à la fin de l'*Anti-Baillet.*

A ces divers titres, ces lettres italiennes et françaises de Ménage, contribueront à éclaircir la physionomie, si burlesque à certains égards et par endroits si grave, curieuse et intéressante en somme, de celui qui a pu être à la fois le prototype de Vadius et l'ami de Mme de Lafayette.

LETTRES DE MÉNAGE

A MAGLIABECCHI ET A CARLO DATI

I

A MAGLIABECCHI [1]

Paris, 15 mars 1654.

Ben può credere Vostra Signoria Illustrissima che ne le sue lettere ne quelle dell' Accademia della Crusca[2] non mi pervennero mai nelle mani, non avendo io ne a lei ne all'Accademia rescritto per ringraziamento d'un tal favore. La supplico dunque, quanto più posso umilmente, a mandarmene le copie, ch'io sarei mortificato assai, sendo privo d'un si ricco tesoro. Ma per respondere alla sua degli (*sic*) 22 di novembre, la quale per l'assenzia (*sic*) del signor abbate Bonsi[3], mi fu data alcuni giorni sono, le dirò che fra poco l'Opere italiane del Casa[4] con le mie annotazioni sono per uscire alla luce. Già sono fornite le prose et (*sic*) ora si stampano le rime. Mandero l'une e l'altre à Lei e all' Accademia, quando tornerà à Firenze il Sr Ottavio Falconieri[5], vostro accademico, il che sarà fra poche settimane; e però mi farà V. S. Ill.ma un favor singolare d'inviarmi quanto prima i trattati del Casa non più stampati, che con tanta cortesia degnò Ella offrirmi. Io hò avuto l'*Orazione contra Carlo V*[6], ma scorrettissima. Quanto alle let

tere, ne hò solamente una à Francesco I, Re di Francia, che in nome d'un cardinale si trova stampata nella prima parte dell' *Idea del segretario*, di Bartolomeo Zucchi. Non hò mai veduto le *Osservazioni della lingua italiana* del P. Antonio Manbelli[7] che vanno sotto il nome del Cinonio, e un pezzo fà che desidero di vederle, sapendo ciò che ne scrisse il P. Daniele Bartoli nelle sue *Regole della lingua italiana* che vanno sotto il nome di Fernante Langobardi. Avrei caro anche di vedere il suo *Trattato de' verbi*, del quale mi scrive V. S. Ill.ma, e dell' uno e dell' altro libro le sarò infinitamente obbligato. Sarò altresi aspettando con ogni maggior desiderio gli *Ammaestramenti degli antichi* corretti dal Sr Francesco Ridolfi e le *Rime fiorentine,* alla pubblicazione delle quali io aveva già inteso dal sr Falconieri che s'applicava V. S. Ill.ma. Fra tanto le mando alcuni esemplari della nova edizione delle mie *Poesie*[8], supplicandola di dispensarli secundo la lista qui inchiusa a que' vostri accademici dall' amicizia dei quali sono io favorito, e con questo, per fine, me le offero con tutto'l core, e la prego che mi comandi. Al signor conte di Maestro scrivo sotto questa.

Parigi, li marzo 1654.

Di Vostra Signoria Illustrissima,

Umilissimo e devotissimo servitore,

Egidio Menagio.

[1] Florence, *loc. cit.* VIII, 362, fol. 1. — Dans cette série de lettres nous écrivons toujours en abrégé V. S. Ill ma au lieu de la formule *Vostra Signoria Illustrissima.*

[2] Sur l'Académie della Crusca, cf. Tiraboschi, Storia della Letteratura Italiana, VII, 157 et VIII, 65 et 523 et sqq.

[3] L'abbé Bonsi, sur lequel je n'ai pas de renseignements, était probablement attaché à l'ambassadeur du grand-duc de Toscane en France. Magliabecchi, étant dès cette époque en faveur à Florence, devait envoyer ses lettres à Paris par les courriers du grand-duc.

[4] Ménage ne devait jamais publier l'édition des œuvres italiennes de Della Casa, annoncée ici comme prochaine. Après avoir, pendant plus de trente-cinq ans, demandé à ses amis de Florence les copies des œuvres inédites de Della Casa, il finit, en novembre 1691, par les donner toutes, avec les lettres annotées de Magliabecchi et de Dati à l'abbé florentin Gio.-B. Casotti, qui publia à Florence, imp. Manno (1707), en trois volumes in-8o, les « Opere di Mons. Giovanni

della Casa con una copiosa giunta di scritture non più stampate. »
La dédicace et l'avis au public sont signés de l'éditeur Carlieri.

[5] Le *cruscante* Ottavio Falconieri semble avoir été un ami familier de Ménage qui l'appelle il signor Ottavio. Le comte Ferdinando del Maestro fut aussi de l'académie della Crusca (sous le nom de accademico Ascutto).

[6] Le discours de Della Casa contre Charles-Quint est imprimé dans ses œuvres complètes.

[7] Antonio Manbelli (sous le pseudonyme de Cinonio) : Delle osservazioni della lingua italiana. La 1re partie avait paru en 1644, à Ferrare (Gironi) ; la 2e partie ne devait paraître qu'en 1685 à Forli (Selva). Le titre exact de l'ouvrage de Bartoli est : *Il torto ed il diritto del non si può dato in giudicio sopra molte regole della lingua italiana, esaminato da Ferrante Longobardi.* (Roma, de Lazzeri, 1655).

[8] Les poésies de Ménage parurent d'abord dans le volume de Miscellanea, qu'il publia in-4°, à Paris, en 1652, et qui contient de plus ses poésies grecques, la vie satirique de Montmor (vita Gargilii Mamurrae), l'épître latine à Christine, celle à Annibal Fabrot, la réponse au discours sur l'Heautontimorumenos et la lettre à M. Conrart. La seconde édition (première des poésies seules) est de 1656.

II

AU MÊME [1]

Paris, le 16 juin 1654.

Starò dunque atttendendo con ogni maggior desiderio e la sua cortesissima lettera e quella dell' Accademia della Crusca, scrittemi più fà ed a me non pervenute. Fra tanto, supplico V. S. Ill.ma ad inviarmi al suo bellagio la sua raccolta delle opere del Casa non più stampate, della quale ella s'è compiaciuta di farmi offerta così amorevolmente. Ne le resterò obbligato per sempre, e quanto posso esser più, e ne renderò al pubblico quella testimonianza conviene a si segnalato favore. Ne dee temer V. S. Ill.ma non arrivi a tempo la detta sua raccolta, ch'io in somma son risoluto di non pubblicare senza quel notabile augumento l'edizione mia di quel vostro famosissimo scrittore. Io, già due mesi sono, e per lei e per il Sr Conte del Maestro diedi al Sr Ottavio Falconieri,

vostro accademico, quanti foglî n'erano stampati, i quali credo che a quest' ora e a V. S. Ill.ma ed al signor conte siano pervenuti. Mi sarebbe, lo confesso, di grande utilità e vantaggio, averne il parere dell' Accademia, mà sarebbe altresi grande fatica ai signori Accademici leggerli tutti in piena Accademia, nissuna lettura non vi puotendo farsi se non ne' giorni delle tornate, quali intendo esser pochissimi in tutto l'anno. Bastera dunque communicarli in privato a i più valorosi. Di che richieggo con ogni maggiore affetto e V. S. Ill.ma ed il signor conte, ma sopra tutto di significarmi liberamente i mei mancamenti, cosi nelle cose come nella lingua, avendo io in animo di fare ristampare i detti foglî conforme all' emendazione loro. Al Sr Ottavio diedi anche un piogo d'otto essemplari delle mie *Poesie* indirizzato a Lei. Per la prima comodità le mandero quanto si troverà stampato dell' *Osservazioni* ch'io scrissi più tempo fà *sopra Diogene Laerzio* [2] e che ora si stampano quì. Cinque anni sono ch'el P. Jacob [3] non fa più l'indice dei libri : le dirò dunque, già ch'ella saperlo desidera, i più principali che dalla stampa di Parigi sono usciti alla luce nell' anno presente. Sono questi : *Le opere di Jacopo Cugiaccio, riscontrate con li originali da Carlo-Ann. Fabroto,* legista famoso. *L'Istoria Ecclesiastica d'Eusebio* con l'interpretazione e con le note d'Enrico Valesio, scrittor de più stimati fra noi ; la seconda parte dell' *Istoria Franzese* d'Adriano Valesio, fratello d'Enrico, scrittore anch'egli stimatissimo ; la seconda parte delle *Lettere Francese* del Sr Costardo, vago e pulito dicitore ; una *Raccolta di lettere scritte dal Sr Balzacio al Sr Conrarto* (*sic*) ; una altra raccolta di *Lettere critiche scritte* in latino da Tanaquillo Fabro, critico famoso ; un *Discorso* scritto elegantemente in latino da Francesco Vavassore, giesuita, intorno allo stilo burlesco ; l'*Edipo Tiranno*, tragedia di Pier Cornelio, principe de' nostri drammatici ; *Le Danaïde,* tragedia del Gombaldo, celeberrimo poeta franzese anch' egli. Se desidera V. S. Ill.ma questi libri o altri quì stampati, significandomi la strada, saranno da me spediti a Lei con ogni maggior diligenza e con questo, per fine, e a V. S. Ill.ma e al signor conte del Maestro umilmente ed affettuosamente mi raccomando, supplicando l'uno e l'altro a conservarmi sempre nella memoria e nella grazia della Serenissima Altezza del principe Leopoldo. Parigi, li 16 Giunio 1654.

Io ho avuto l'*Istruttione al cardinale Caraffa sopra il negozio della pace co' Re cattolico* [4], ma scorrettissima, si come l'*Orazione contro a Carlo Quinto*.

[1] *Ibid.*, fol. 3. Réponse à une lettre de Magliabecchi, dans laquelle celui-ci constatait la perte d'une lettre précédente et de la lettre de l'Académie della Crusca.

[2] Les observations de Ménage sur Diogène Laerce n'étaient pas encore finies d'imprimer en avril 1660; il s'agit probablement ici de l'impression faite à Paris par Ménage pour avoir une copie au net de son travail. Les observations ne furent imprimées qu'en 1663, à Londres.

[3] Le bibliographe P. Louis Jacob, qui a fourni son pseudonyme à Paul Lacroix, et qui ne pouvait souffrir le mépris fait des anciens livres « dont on fait, disait-il, des fusées, et dont les charcutiers parent leurs boutiques, au lieu qu'on devrait les considérer comme des originaux », habitait chez le président Harlay.

[4] L'instruction de Paul IV au cardinal Caraffa, attribuée à Della Casa par Carlo Dati, n'a été insérée qu'avec réserve per Casotti dans son édition des œuvres du prélat (mort un an avant la nomination de Caraffa comme légat). Casotti l'attribue à Andrea Sacchetti, secrétaire de Caraffa.

III

AU MÊME [1]

Paris, 24 octobre 1654.

Illustrissimo signor mio, signore colendissimo,

Tardi rispondo alla cortesissima e benignissima lettera di V. S. Ill.ma si per l'assenzia (*sic*) del signor abbate Bonsi, a cui fù ella indirizzata come per la mia, ch'io nell' istesso punto che la ricevetti entrava in carozza per un viaggio alquanto lunghetto, e le rispondo in fretta, essendo occupatissimo adesso. Le mandai tutti i libri notati nella sua, parte per le via de'tre mercanti di Lione, e parte per un gentilhuomo franzese chiamato il signor Bigozio [2]. La supplico a riceverli da me in dono. Questo signore Bigozio è mio grandissimo amico, alloggia meco nella mia casa, e posso dire che sia una stessa cosa con me. Ma oltre accio è gran letterato, è uomo da bene, amorevole, cortese, anzi la cortesia e la bontà

stessa. Sicche, e per suo merito singolare e per la mia considerazione, non dubito punto che V. S. Ill.ma non lo favorisca volontieri. Di che la prego quanto posso più umilmente e ardentemente. Darà egli a V. S. da mia parte i due ultimi foglî delle mie *Osservazioni sopra il Casa* [3], i quali non erano ancora stampati, quando diedi gli altri al signor Ottavio Falconieri. Starò dunque attendendo, ma con ogni maggior desiderio, l'accrescimento delle cose del detto Casa, e sopra tutto le sue emendazioni con la sua censura e quella del Sr Ferdinando, conte del Maestro, intorno alle mie *Osservazioni* ; sendo risolutissimo de far ristampare di nuovo quanti foglî [*ne'quali*] si troveranno anche degli errori notabili. Potrà ella inviarmi le *Orazioni fiorentine* [4] con le *Osservazioni* del Cinonio per la strada de sopradetti mercanti, i quali anche da me anno havuto l'ordine per la spedizione. S'è dimenticata V. S. Ill.ma di mandarmi la lettera dell' Accademia della Crusca e la sua, scrittemi più tempo fà ed a me non pervenute. La supplico a mandarmele. Il Glossario del signor Labbeo [5] non e ancora stampato. Fù a me lasciato per testamento del detto signore, si che posso assicurare V. S. Ill.ma chella sarà dei primi a goderlo in Italia. Frà tanto, le mando un epigramma in latino intorno alle nozze del Re Christianissimo, e con questo le bacio umilmente le mani, supplicandola a continuare ad amarmi, che dell' amorevolezza sua verso di me ho veduto homai tanti segni ch'io ne sono più che sicuro. Di Parigi, 24 ottobre 1654 [6].

1 *Ibid.*, fol. 56. Bien que cette lettre s'adresse évidemment à Magliabecchi, la suscription porte le nom de Carlo Dati, que Ménage ne connaissait pas encore. Le fait provient sans doute d'une erreur dans la disposition des feuillets du recueil VIII, 362.

2 Emeric Bigot (1626-1689), de Rouen, helléniste et bibliophile. De même que Peiresc appartient à M. Tamizey de Larroque, Bigot appartient à M. du Boys. Il faut souhaiter au savant éditeur une prompte prise de possession, qu'il rendra effective en publiant un premier volume de cette correspondance, annoncée dès 1887.

3 Les Observations de Ménage sur Della Casa furent donc finies d'imprimer avant le 24 octobre 1654. Il ne s'agit ici que de ses observations sur les *Rime :* ses *annotazioni* sur les *Prose* restèrent inédites. Les unes et les autres ont été utilisées dans le travail de Casotti,

« e per l'erudizione di cui sono ripiene e per la memoria d'un uomo tanto benemerito delle Muse Toscane. » (Op. della Casa, I, 10).

[4] Les *Orazioni fiorentine* de Carlo Dati ne sont autre chose que son recueil des *Prose fiorentine*. Le premier volume n'en parut qu'en 1661, et fut le seul procuré par lui. Les quatre suivants parurent en 1716, 1719, 1720 et 1722.

[5] Le Glossaire de Labbe, légué par testament à Ménage, ne semble pas avoir été utilisé par celui-ci, ni édité. — Ph. Labbe, jésuite, (1607-1667) est l'auteur toujours utile de la Nova Bibliotheca Mss. Librorum et fut un des principaux collaborateurs de la *Byzantine*.

[6] Même signature qu'à la lettre précédente.

IV

A CARLO DATI [1]

Paris, 25 avril 1657.

Ho grande obbligo al signor Niccolo Einsio [2], il qual è stato causa che 'l mio poco celebre nome ha pervenuto à così gentile e virtuosa persona come è V. S. Ill.ma. E un pezzo ch' io dalle *Poesie latine* a lei dal detto signore dedicate aveva col suo celeberrimo nome inteso anche il suo merito singolare : mi venne poi confermato questo suo merito dalle lettere che congiuntamente al signor Capellano è a me scrisse due anni sono in nome della nobilissima Accademia della Crusca, ed ecco di nuovo mi da particolar ragguaglio delle di lei virtù il signor abbate di San Lorenzo, si che essendo io già di V. S. Ill.ma ammiratore devotissimo, era disposto affatto ad esserle umilissimo servitore quando è sopragiunta la sua lettera che mi obbliga ad essere tale, tanta è l'amorevolezza e la benignità con cui senz' alcun mio merito in essa mi si offerisce e m'invita a valermi di Lei. Io della mia parte qui parimente e di tutto' l core e con tutto quello chi io vaglio e ch' io posso me le offerisco:

Son pronto, imponi pure, ad ogni impresa:
L' alte non temo e l'umili non sdegno.

Senza più di ceremonie dalle quali veggo V. S. Ill.ma altrettanto aliena, quanto io ne sono lontanissimo, passero a gli altri articoli della sua gratissima lettera. Mi piace di saper da lei

ch' el Rota sia stato il primo qu'abbia fatte egloghe pescatorie in lingua italiana[3]. Si gloriava il cav. Marini, come l'hò osservato, d 'essere el primo ritrovatore d'idillii nell' istessa lingua. Nientedimeno parecchi anni avanti a lui n'aveva pubblicato uno il Preti[4], cioe quello della *Salmace*. Ma sopra di ciò, trattenendosi il detto cavaliere col signor Capellano, gli disse che' l Preti l'aveva composto ad imitatione de' suoi, li quali, buon tratto di tempo innanzi che fossero dati alle stampe, gli aveva communicati, come suo parzialissimo amico. Se forse in legendo le mie *Osservazioni sopra l'Aminta*[5], le son nati simili altri pensieri intorno alla dottrina che gli avvertimenti inviatimi dalla celeberrima Accademia della Crusca (sono quasi tutti sopra la lingua), la supplico a scrivermegli. Doppo aver accennato in queste mie *Osservazioni* ch' in molte edizioni dell' *Aminta* non si trovava ne il coro dell' atto terzo ne anche il seguente, e che ambedue a me parevano poco degni d'un tal poeta, vidi una canzone all' illustrissima Donna Virginia de' Medici che va stampata sotto il nome del detto Tasso. della quale questo coro dell' atto terzo è la prima stanza, senza mutamento nessuno. M' avvertisca, la prego, se questo poemetto sia veramente di Torquato Tasso; che ne sono moltissimi altri, stampati sotto il suo nome, li quali non sono suoi : Si trova questa canzone a c. 105 fra le *Rime piacevoli di Cesare Caporali accresciute di molte altre rime, parte gravi e parte burlesche, di diversi autori,* stampate in Piacenza, da Giovanni Bazachi, l'anno 1602. Le porgo anche umili preghi che voglia male spendere una mezz' ora in legger, con occhio di severo censore, le rime italiane che le mando e che le piaccia palesarne gli errori al sr abbate di S. Lorenzo, acciochè io possa, ammonito da lui, emendarle nell' edizione seguente. Non ho fatto mai professione particolare di poesia, ancora ch 'abbia scritto non pochi versi in diverse lingue, avendoli scritti, non per riportarne lode. ma per ricreazione d'altri studî più gravi[6]. Mi peserebbe nondimeno assai di riportarne biasimo, sicche le sarò obbligatissimo se col mezzo del detto signore m' avertira minutamente non pur degli errori di lingua e di tessitura, ma di quei versi eziandio che le pareranno pigri, umili, duri, non chiari, non vaghi, non ornati. Ho inteso anch 'io con gusto particolare che fra i vestri Accademici (non ardisco di dire i

nostri) ne sia uno da più anni in qua applicato alle Origini della lingua italiana, ed intenderei molto volontieri il nome di quel valentuomo. Quant 'a me, è vero che ricercando più anni sono le origini della nostra lingua francese, investigai parimente quelle dell' italiana e della spagnuola, sorelle della francese, e fò disegno di pubblicare fra poco le italiane, se la famosissima Accademia della Crusca, a cui saranno dedicate, non indegne le giudichi d' essere poste alla luce. E con questo per non defrauda e davantaggio alle virtuose occupazioni di V. S. Ill.ma, le baccio umilmente le mani.

[1] *Ibid., fol.* 51. — [2] Nicolas Heinsius, fils de Daniel, homme d'État et érudit, poète latiniste et philologue, connu surtout par son commentaire d'Ovide, mort en 1681.

[3] Sur la discussion au sujet du premier auteur d'*egloghe pescatorie* en Italie, voir Ménage, Anti-Baillet (édit. 1730) l'article sur les Églogues pastorales (p. 108) et ce qu'il dit p. 113 et suiv., où il revendique la priorité pour Antonio Ongaro.

[4] Sur Jerôme Preti, bolonais, élevé à la cour de Ferrare, secrétaire de François Barberini dans la légation d'Espagne, mort en 1626 (6 août) à Barcelone, poète et auteur de divers morceaux d'éloquence, cf. J. Nicius Erithræus (Vittorio Rossi, Pinacotheca imaginum illustrium virorum, c. 24.)

[5] Les observations de Ménage sur l'Aminta furent composées avant les observations et corrections sur Diogène Laerce. C'était déjà un ouvrage ancien quand Ménage l'envoyait ainsi à ses amis d'Italie. Il avait paru à Paris, in-4°, en 1655. Ménage laissa manuscrites ses Nuove osservazioni sopra l'Aminta del Tasso.

[6] L'aveu de Ménage sur le caractère de *distractions* qu'avaient pour lui ses compositions poétiques est bon à recueillir.

V

A MAGLIABECCHI [1]

Paris, 4 avril 1660.

Ho ricevuto con la cortesissima lettera di V.S. Ill.ma ed i suoi tre sonetti e l 'osservazione intorno all' etimologia della voce *zani*, delle quali cose le resto obbligatissimo e le rendo infinite grazie. I sonetti sono compitamente belli. Furono mille volte

da me letti e riletti, e sempre con molto mio gusto. Se le sue Muse le hanno dettato ò le detteranno alcun altra cosa, la supplico a farmene parte. L'etimologia mi pare adesso molto verosimile, anzi vera affatto : *facere Joannem* essendo stato detto per dire *fare il zani* nella commedia. Di questa sua curiosa origine non mancarò punto di far menzione con molta sua lode, nelle mie *Origini della lingua italiana* [2], le quali intendo di publicare, finita che sarà l 'editione de'miei *Commentarî sopra Diogene Laerzio,* che perciò la supplico altresi. ma con ogni maggior humiltà, a darmi parte delle sue cose intorno a quella materia, assicurandola che ne le harò obligo infinito. Fra tanto, sarò aspettando l' opere del Casa non più stampate, con la di lei censura e quella del conte Ferdinando del Maestro sopra le mie cose, sollecitandomi continuamente il mio libraro di por fine all' edizione del detto Casa cominciato da lei più tempo fà. Se dimenticata V. S. Ill.ma di mandarmi le lettere dell' Accademia a me scritte ed a me non pervenute. La prego a mandarmele. Intendo dal sig. Emerico Bigozio ch' ella non ha ricevuto i libri a lei da me inviati ; di che mi meraviglio. Vedrò sopra di ciò il merchadante a cui fù da me dato ordine d' inviarli a Lione. E qui per fine a lei e al s^r conte Ferdinando, con tutto core mi offero. Parigi li 4 aprile 1660.

[1] *Ibid.*, fol. 5,

[2] Ce passage précise l'époque où Ménage commença à songer à la publication de ses Origines Italiennes. Elle n'était pas commencée le 14 avril 1660. La première édition parut seulement à Paris, in-4°, 1669.

VI

AU MÊME [1]

Paris, 23 juin 1660.

Aegidius Menagius Antonio Magliabecco S. D.

Accepi, vir clarissime, cum literis tuis et oden tuam et censuram. In literis amorem agnosco ; in ode, ingenium ; in censura, eruditionem ; immo ubique amorem, ingenium, eruditionem. Ingenio et eruditione, quamquam rarus sit qui his rebus

cedere velit, tibi lubens cedo, homini et doctissimo et acutissimo. Amicitia ita contendo ut superior evadam; qua tamen, te nimium longe superare nolim, sed neque profecto sic supero, si modo vera sunt quæ de tua erga me amicitia non semel ad me scripsit Bigotius noster, homo omnium in me tuorum studiorum et officiorum maxime conscius. Is quoque quanti te faciam, certe scio, ad te scripserit. Quare ne repetitis laudibus tibi sim molestus, pergo ad reliqua. Ardebam cupiditate incredibili videndi fabulam illam pastoralem[2], ceterarum πρότυπον eamque frustra per omnes bibliothecas diu conquisiveram : ex eo intelligere potes quam me jucundo munere beaveris. Dabo operam ut quam simillimo te remunerem : hoc est iis libris quos et tibi in votis esse cognovero, ne ingratum hominem tibi obligasse putes. Quod scribis me ab Andrea Cavalcantio[3] non amari solum, sed et probari, dici non potest quam id mihi quoque jocundum fuerit. Et certe quis non lætetur se magnopere et amari et probari a viro qui, ut familiæ dignitatem omittam, propter summum ejus ingenium, doctrinam singularem, suavissimos mores, ab omnibus magnopere et probatur et amatur. Tanti viri tantam erga me benevolentiam atque existimationem tibi, amicissime Antoni acceptam equidem fero. Erit igitur tuæ humanitatis quod per te consecutus sum mihi conservare ; quod ut facias te vehementer etiam atque etiam rogo. Carolum Datium, virum summe doctum summeque in amicos officiosum, meo nomine ut salutes rogo, ipsique dicas velim me sui amantiorem habere neminem. Ejus in Casam animadversiones diu est quod avide exspecto, sed in his tarditatem diligentia ut spero compensabit. Vale, vir clarissime, et me amare meque in tuorum numero habere perge. Luteciæ Parisiorum, IX Kal. Junii, anno 1660.

[1] *Ibid.*, fol. 7.

[2] Cette *fabula pastoralis,* vainement cherchée par Ménage dans les bibliothèques françaises et qu'il reçoit de Magliabecchi, est-elle la *Salmace* de Preti dont il est question plus haut?

[3] Sur Andrea Cavalcanti, cf. une notice de Targioni Tossetti dans Clarorum Belgarum ad Ant Magliabechium epistolæ, T. I, p. 286.

VII

A CARLO DATI[1]

Paris, 18 juillet 1660.

Io ricevei l'altra settimana con la cortesissima lettra di V. S. Ill.ma de'18 del passato l'Instruzione del Casa al cardinale Caraffa in persona di Papa Paolo IV, della quale le resto obbligatissimo e le rendo come io debbo infinite grazie. Ma non ho ricevuto l'altre sue lettere delle quale ella mi fa menzione in questa sua ultima. Ne quelle altresi del signor Francesco Redi[2] sono comparse. Mi duole assai aver perdute e l'une e l'altre et tanto più ch'entrovi erano de versi di V. S. Ill.ma e del signor Francesco. Però supplico e l'uno et l'altro a replicare le copie. Quando V. S. Ill.ma si dignera di scrivermi direttamente, l'avviso di mettere il soprascritto in Franzese, con la strada dove abito, e di far l'indirizzo del piego al mio corrispondente di Lione. Le dirà il signor Bigod e le parole franzesi e la strada el nome dil corrispondente. Avra ella adesso ricevuto i libri da me a lei inviati. Fra pocho ne le manderò anche altri per un libraio Romano chiamato Biaggi che, nel fine del mese prossimo o circa, tornando a Roma passera per Firenze. Più settimane sono, le mandai una mia elegia latina a Lei dedicata. Sarò aspettando con grandissimo desiderio l'altre cose del Casa. E qui per fine a V. S. Ill.ma al s^r^ conte Del Maestro e al signor Redi mi offerisco per sempre e mi recommando senza fine. De Parigi a li 18 di giulio MDCLX.

[1] *Ibid.*, fol. 58.

[2] Sur Francesco Redi, d'Arezzo, *cruscante*, poète et grammairien, cf. Tiraboschi, VIII, 299 et 458. Ses œuvres complètes forment 7 vol in-8° (Naples, Stasi, 1778).

VIII

A MAGLIABECCHI [1]

Paris, 6 août 1660.

Sono pur capitate nelle mie mani le Rime di V. S. Ill.ma inviatemi da lei più tempo fa, ed a me per difetto della soprascrizzione al tempo loro non pervenute. Le quale tutte quante mi sono state di grandissimo gusto, ma particolarmente le stanze e la canzonina che voi Fiorentini chiamate *Arietta*[2]. Ma donde deriva questa voce? La prego ad insegnarmelo. Ed a questo proposito, le replico che mi fara un segnalatissimo favore inviandomi le sue Etimologie Italiane, delle quali non mancherò punto di far quelle pubblica ed honorata menzione che si suole e deesi fare in tali occorenze. E se V. S. Ill.ma mi significhi che il sig. Valerio Chimontelli [3] sia in qualche modo disposto a communicar così meco le sue, scriverogli subito per supplicarnelo : ch'io non lo vorrei in ogni modo richiedere di cosa ch' egli non sia per fare volontieri, essendo io in tali cose rispettosissimo. Ma cheche ne faccia il ditto signor, la prego a darmegli per amico e servitore. Quanto al signor Francesco Redi, essendogli ben noto ed alquanto familiare, e sapendo benissimo che non fa disegno di publicar per via della stampa le sue origini, scrivogli direttamente per demandargliele. I due sonetti del Casa inviatimi da lei come non più stampati sono stampatissimi. Saro dunque aspettando la raccolta de lettere quando sara in ordine. Intanto mi mandi di grazia per via delle poste le mie *Rime* del Casa con le di lei e del Sr Ferdinando emendazioni, ch'io ne me vò ripigliando l'edizione già tanto tempo sospesa. Le dira il Sr Bigot l'iscrizione che ha da si porre sopra il piego. La mia elegia latina a lei dedicata non meritava cosi grande ringraziamento quale è quello che s'è compiaciuta di farmi. Ne vorrei già che per que' mici versi giudicasse V. S. Ill.ma dalla mia stima verso di lei, stimandola viepiù che non la celebrai in essi. Le mando una altra mia elegia sopra il ritorno del cardinal Mazzarini [4], per sollicitarla della la sua *Selva* intorno

alle Nozze Reali [5]. Abbiamo qui un'esemplare dell'opera *De Maximis et de Minimis*, del S. Vincenzio Viviani [6], laquale da tutti i nostri matematici che hanno gustato della sua lezione, viene sommamente pregiata. Il Bullialdo, specialmente, intendentissimo di tali materie [7], che l'ha goduta intiera, ne fà grande stima e la celebra al cielo. Ma quando avremo le di lei *Orazione Fiorentini* e gli *Avvertimenti de gli Antichi* del signor Ridolfi? V. S. Ill.ma non me ne parla più, di che resto stupito, avendomi ella scritto più mesi sono ch' erano frà poco per uscire alla luce. Al signor conte Ferdinando mille saluti affettuosissimi insieme e rispettosissimi. E con questo supplicandola a mantenere mi sempre in grazia del ser. mo principe Leopoldo, le baciò umilmente le mani, et le son servitore, come io debbo, devotissimo incatenatissimo.

De Parigi, le 6 d'Agosto 1660.

[1] *Ibid.*, fol. 8.

[2] La question de Magliabecchi au sujet de l'étymologie du mot Arietta (diminutif usité à Florence pour canzoncina) me paraît particulièrement naïve.

[3] Valerio Chimontelli succéda à G.-B. Doni, à Florence, en 1646, comme professeur de grec; cf. Tiraboschi, op. cit. VIII, 446.

[4] L'élégie de Ménage pour le retour du cardinal Mazarin, qui commence par les mots *Rerum certa salus*, souleva la colère du Parlement de Paris, qui s'y crut insulté à propos de la députation qu'il avait envoyée à Mazarin pour son retour.

[5] La Pace, *Selva epitalamica* de Carlo Dati, est une pièce sur le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse. La même année, 1664- Carlo Dati publia aussi un éloge de Cass. del Pozzo: Delle lodi del commendatore Cassiano del Pozzo.

[6] Le traité *de Maximis et de Minimis* de Vincenzo Viviani, valut à son auteur le titre d'Archimède de son siècle. Cf. Tiraboschi, op. cit. VIII, 264.

[7] Sur Boulliau (Ismaël) 1605-1694, astronome et érudit, collaborateur de la Byzantine, voir une note des Amis d'Holstenius, II, p. 81.

IX

A CARLO DATI[1]

Paris, 20 janvier 1661.

Ricevei l'altra settimana due lettere de V. S.; per esse vedo ch'ella ha pur ricevuto i libri da me a lei inviati l'anno passato per gli mercadanti di Lione, di che ho gran piacere; ma mi duole assai che queili che le portava da mia parte quel librario romano chiamato Biaggio non le siano anche dati; che fra essi v'era il *Concilio fiorentino*, libro curioso assai[2]. La supplico che si degni di scriverne un motto a quel librario, il quale intendo essere di fresco arrivato a Roma. Aspetterò dunque per la prima occasione le cose del Casa e per lo primo corriere la *Selva epitalamica*[3] di V.S. Ill.ma, la quale non è da dubbitare non sia per farle, si come al cardinal Mazzarini al quale è dedicata, grandissimo onore. La nostra raccolta cammina sempre, ma a passi lenti. Saprà per me il sig. Valesio la stima ch' ella fa e di lui e delle sue cose. Il sig. Hugghens qui presente m' impone di salutarla da sua parte, e significarle che le scrisse più mesi sono e che desiderebbe sapere se la lettera è capitata. E con questo senza più fastidirla, le bacio amorevolmente le mani, pregandola a mantenermi sempre nelle buone grazie di tutti quanti amici miei da costà; ma particolarmente del signor conte Ferdinando al quale umilissimamente fo riverenza. Parisi, 20 janv. 1661.

[1] *Ibid.*, fol. 62.

[2] Je ne sais pas quel est ce traité du *Concilio Fiorentino* (pour la réunion des églises grecque et romaine), que Ménage appelle un livre très curieux (*curioso assai*).

[3] Ce qui est dit de la Selva Epitalamica dans cette lettre, dans la précédente et dans la suivante, adressées, les unes à Magliabecchi et celle-ci à Dati, semble indiquer que les lettres de Ménage devaient être lues indifféremment par les deux correspondants.

X

A MAGLIABECCHI[1]

Paris, 8 avril 1661

Ho ricevuto alla fine e quasi nell' istesso tempo la *Selva epitalamica* di V. S. Ill.ma e le lettere del Casa in nome del Cardinale Carraffa[2] circa il negoziato di Paolo IV con Arrigo II. Le sono obbligatissimo di tanti favori e ne le rendo quelle maggiori grazie ch'io posso. La *Selva* e compitamente bella in ogni parte, così nella lingua come nella poesia, ed è per dare molto splendore alla nostra raccolta de poemi fatti in lode dell' em^{mo} Card. Mazzarini, laquale, bench'egli sia morto, intendiamo di far istampare con ogni maggior cura. Quanto alle lettere del Casa, non ho potuto ancora attendere a leggerle per alcune faccende che mi sono sopragiunte, ma il grido dell' autore non permette di porre in dubbio il valor loro.

Subito avrò ricevute le altre cose del detto Casa, lequal aspetto di giorno in giorno coll' arrivo del sig. abbate Marucelli, ripiglierò l'edizione delle sue opere già tanto tempo sospesa.

Duolmi che V. S. Ill.ma non abbia ricevuta l'*Istoria del Concilio Fiorentino*, sendo, come lo scrissi, libro molto curioso. Oltre a quella istoria e a gli altri libri accennati nella sua lettera, le mandai anche il Bellarmin *De Scriptoribus ecclesiasticis*[3], con le sopra di esso osservazioni del P. Labbeo, e mi maraviglio che quel librario di Roma al quale lo consegnai non ne abbia fatto parola. Le manderò per la prima occasione una bellissima raccolta de tutti i *Canoni antichi* fatti più anni sono dal s^{r}. Giustollo[4], famoso canonista, mà nuovamente quì dal suo figliuolo pubblicata. Si la seconda parte della *Difesa di Dante* del Mazzoni[5] non e punto inferiore alla prima, sara curiosa assai e la vedrò volontieri, che la prima è piena di molta e recondita erudizione e lho letta con gran piacere. Ho mostrato al s. Enrico Valesio[6] gli articoli delle di lei lettere che a lui toccavano, il che gli fù molto caro, e di quella infinita stima di V. S. Ill.ma verso di se a lei ne rende infinite grazie. Non sapendo dovè ora si trovi il nostro umanissimo

Bigozio, ardisco d'inviarle quella gli scrivo, e la supplico a darle pronto recapito. Il S. Hugghens è in Inghilterra. Quando gli scriverò, il che sarà posdomane, non mancherò a significarli che V. S. Ill.ma non ha ricevute le sue, e con questo, non occorrendo altro a dirle, le bacio umilmente le mani. Parigi, 8 aprile 1661 [7].

[1] *Ibid.*, fol. 11.

[2] Les lettres politiques de Della Casa, lettres de créance et d'affaires, écrites soit en son propre nom, soit au nom du cardinal Caraffa, sont imprimées dans le recueil de Casotto, t. II, p. 83 ff. (Après l'instruction au card. Caraffa et avant le Galateo; la pagination recommence pour chaque ouvrage.)

[3] Le Liber de Scriptoribus Ecclesiasticis de Bellarmin (Rome, 1613, in-4°) est un catalogue sans critique des écrivains ecclésiastiques, jusqu'en 1500.

[4] Il serait impossible de retrouver sous le nom de Giustello et sous le titre de Canones antiqui l'ecclesiographe Christophe Iustel, et son recueil de décrets canoniques, publié par son fils Henri et Guill. Voel, en 2 vol. in-fol., Paris, 1661, sous le titre de *Bibliotheca Iuris Canonici veteris*.

[5] Giacomo Mazzoni, philosophe et philologue, professeur à l'Université de Pise, mort à Rome en 1603, (cf. Nicius Erythræus, Pinacotheca, c. 38.)

[6] Henri de Valois (1603-1676), né et mort à Paris, historien et philologue, nommé historiographe de France en 1660, se maria en 1661, et devint père de sept enfants.

[7] Le 15 avril 1661, Ménage adresse à Carlo Dati un billet d'envoi d'une lettre d'Emeric Bigot.

XI

AU MÊME [1]

Paris, 2 juillet 1666.

Ægidius Menagius Antonio Maleabecchio S. D. Et magnas tibi gratias habeo, mi jucundissime Magliabecchi, et quam possum ago maximas. Perge obsecro, auxisti animos :

« Namque, fatebor enim, quæ maxima deterrendi
Debuit, hortandi maxima causa fuit.»

Censuram tuam avide exspectabam. Mitte igitur ad me quam cito si id commodo tuo fieri potest. Rescribo ad Redium. Habes hic epistolam. Origines aliquot de suis ad me cum misisse scire te arbitror. Priorem αὐτολεξεὶ meis inserui et editam reperies in foliis quæ hoc fasciculo inclusa ad te mitto. Ea folia cum Redio, nisi grave est, communicabis, cui etiam epistolam meam tradas velim. Tuas mihi Rothomagum misi ad Bigotium. Vale, mi Magliabecchi, et me tuî studiosum amare perge amore illo tuo singulari. Luteciæ Parisiorum, die 2 mensis Julii, anno 1666.

[1] *Ibid.*, fol. 13.

XII

AU MÊME[1]

Paris, 10 septembre 1666.

La settimana passata inviai a V. S. Ill.ma quattro foglî delle mie Origini Italiane[2]. Oggi ne le invio due, supplicandola a communicargli tutti sei col sig. Francesco Redi, dal quale per questo ordinario, hò anche ricevute alcune etimologie. *Sane aut me amat aut perbelle simulat.* Sono sempre aspettando con ogni maggior desiderio gli avvertimenti di V. S. Ill.ma intorno ai primi foglî. Io pur ascolto e non odo novella. De grazia mi mandi sinceramente si io debbo continuare. Altro non mi occorendo, a lei m' offero per sempre cordialissimo vero et obbligatissimo servitore.

[1] *Ibid.*, fol. 14.

[2] Ce texte précise la date de l'impression des *Origines italiennes:* il y en avait six feuilles imprimées au 10 septembre 1666, les feuilles 7 et 8 le furent entre le 10 septembre et le 19 novembre. Les dernières feuilles ne furent tirées qu'un an après, vers le milieu d'octobre 1668. Il est dit dans le Menagiana (II, p. 314) qu'« elles restèrent longtemps enclouées. Je les avais abandonnées pour travailler aux vies de Jurisconsultes, mais enfin je suis revenu aux Origines et j'ai laissé là les Jurisconsultes. »

XIII

AU MÊME [1]

Paris, 19 novembre 1666.

Menagius Magliabecco suo s.

Ecce tibi iterum duo foglia. Quæ in superioribus de voce *Coproggia* [2] annotavi, deleri velim et deleas precor. In his enim falsus sum. Hujus vocis ἔτυμον hodie aliud agens reperi. Sed de his alias. Audio Ferrarium, professorem Patavinum, *Origines Italicas* etiam scripsisse [3]. Scire cupio an brevi prodituræ sint ; si nosti, fac ut sciam. Diù est quod a te litteras non accepi, cumque has tibi exararem, de tua valetudine (ita me Deus amet) sollicitus eram mirum in modum ; vive et vale, mi dulcissime Magliabecce, si vis me vivere et valere. Luteciæ Parisiorum, die 19 mensis novembris anno 1666.

[1] *Ibid.*, fol. 15.

[2] Il est intéressant de noter cette correction faite sur épreuves, comme marque du soin que Ménage mettait dans son travail.

[3] Ottavio Ferrari, professeur à Padoue, y publia, en 1676 (Frambotti, in-fol.), les *Origines linguæ italicæ* (cf. Ballet, T. II, p.674).

XIV

AU MÊME [1]

Paris, 10 décembre 1666.

Menagius Maliabeco suo s.

Quid credas aut cui credas ? Sed de his apertius, cum nactus fuero occasionem tutò ad te scribendi quæ sentio. Hic tibi habe quæ palam fieri non solum non vereor, verum etiam exopto, me scilicet innumera tibi debere beneficia. Me quoque plurimum debere Cavalcantio et Panciatico[2], viris clarissimis, palam profiteor. Tua causa hos mihi favere non dubito. Quare tuum erit his meo nomine gratias agere ; quod ni faciam te etiam atque etiam rogo. Quod scribis Academicos vestros de edendis linguæ vestræ originibus cogitationem omnem abje-

cisse[2], id mihi, ne quid dissimulem, valde gratum est. Si earum mihi copiam facere velint, eas ipse lubens cum honorifica auctorum mentione meis inseram, quae scilicet mihi probabuntur. Nam ut mel apes in omnibus floribus quærunt, non ex omnibus carpunt, sic ego Originationes Italicas ubivis quæro, non ubivis capio. Sed cum ego ea de re cum illis agere non debeam, plurimae sunt causae quas jam ipse suspicari potes. Tu, nisi molestum est, age, et si potes, confice. Credo autem te posse, nam et suas olim Chimontellus ultro mihi obtulerat. Fere litteris omnibus tibi scripsi de censura quam mihi pollicitus est: de ea, hic iterum te admoneo facile ut intelligas hoc ad me valde pertinere. De Jacopone et Crescentio amo te, mi Maliabecce, sed te his ego libris privare nolim, neque aequum arbitror. Mitto ad te, quod nuper scripsi, carmen *De Multiplici Britannorum infortunio*. Epistolam meam quæ *Elogiis Julii Mazarini cardinalis*[4] præfixa est tibi non displicuisse (ita me Dii ament) vehementer gaudeo. Vale et me, quod facis, ama. Luteciæ Parisiorum, die 10 mensis decembris 1666.

[1] *Ibid.*, fol. 17.

[2] Lorenzo Panciatichi, un des membres de ce groupe d'humanistes dont Magliabecchi était le centre, était en relations épistolaires avec d'autres savants français, notamment Berruyer.

[3] Le projet de l'Accademia della Crusca de publier un traité sur les Origines de la langue italienne, ne paraît pas avoir été réalisé, au moins sous ce titre.

[4] Le recueil des Eloges de Mazarin, fut commandé à Ménage par les héritiers du cardinal, et contient un choix de poésies composées et publiées en son honneur.

XV

AU MÊME[1]

Paris, 14 janvier 1667.

Non poteva V. S. Ill.ma scrivermi di costa nuova più grata di quella che mi scrive, che il s^r Dati mi mandera in breve parecchie delle sue etimologie. Le aspetterò con ogni maggiore desiderio, e ricevute che le avrò, ne rendero al detto signore le

dovute grazie. Circa al Ferrari, non hò veduto delle sue opere, se non il libro *De Re vestiaria*[2] che mi pare ragionevolmente scritto. Qua non abbiamo le sue *Lettere*, che perciò la supplico a farmi copiare al suo agio le tre origini, a me dà lei accennate. Le manda con un foglio delle mie cose, una lettera del s^r^. Bigot, e con questo ed a lei caramente ed al sig. Cavalcanti ed al sig. Panciatichi umilmente mi raccommando.

[1] *Ibid.*, fol. 19.
[2] Sur l'ouvrage d'Ottavio Ferrari, de Re Vestiaria, cf. une lettre de N. Heinsius, dans le recueil de Targioni Tozzetti, I, p. 277.

XVI

AU MÊME [1]

Paris, 21 octobre 1667.

Menagius Magliabecco s. Mitto ad te Originum mearum folia ultima. Eas in vulgus inemendatas prodire sinere me non debere tute satis intelligis. Quare, quando eas emendare per occupationes tuas non potes, (nondum adduci possum ut credam te nolle), quod habes earum exemplar, id velim tradas Francisco Redio, qui illud Augiæ stabulum purgandum in se suscepit. Prodiit hic nuper nova editio *Poematum* meorum [2]; eorum exemplar ad te mittam, cum invenero cui recte tradam. Vale. Lutetiæ Parisiorum, die 21 mensis octobris anno 1667.

[1] *Ibid.*, fol. 20.
[2] Cette nouvelle édition des Poemata de Ménage était la cinquième (elle parut à Paris en 1668, et fut suivie de deux autres à Paris, 1673 et 1680, et en Hollande, Westenius, 1687. Ce soin dément quelque peu le dédain que Ménage affiche dans ses lettres pour ses poésies.

XVII

AU MÊME [1]

Paris, 23 décembre 1667

Accepi annotata tua in meas Origines Italicas, quorum nomine et habeo tibi gratias immortales, et quam possum

refero maximas. Perge, obsecro, similibus monitis me beare. Hoc mihi certe gratius facere nihil potes. Miraris Acarisium, Ruscellium, Porsium in testimonium a me nusquam adduci. Mirari desines cum scieris me eorum opera nunquam vidisse. Diù est quod apud te de penuria librorum Italicorum conquestus sum. In plerisque eorum (fatendum est enim) pleræque origines tenues sunt, et qui vocum origines solas quaerat, his libris lubens carere possit; sed sunt in illis plurima alia reconditæ eruditionis, propter quae illos habere maxime expetam. Habet enim in se etymologia plurimam eruditionem, atque etymologi, etiam cum errant, docent[2]; mitto hodie ad Rhodium per cursorem publicum priorem partem operis mei a me reconditam. Integrum opus per tabellarium propediem ad te mittam; quod simul acceperis cum Cavalcantio et Panciatico, amicis nostris, nisi grave est, communicabis. Postremis suis jubet me Redius aliquot observatiunculas a Datio exspectare, quas sane vehementer exspecto. Vale et me ama. Lutetiæ Parisiorum, die 23 mensis Decembris 1667.

[1] *Ibid.*, fol. 21.

[2] L'aveu de Ménage au sujet des sources non consultées, est à retenir, et son jugement sur les *origines tenues* proposées par les grammairiens italiens est assez piquant, venant du légendaire étymologiste d'*Alfana*. Mais est-il vrai, comme il le dit, que même une erreur d'un étymologiste est instructive (etymologi, etiam cum errant, docent)? Voilà qui ferait plaisir à quelques auteurs de notre temps, celui de l'*Onomastique de la Gaule Sceltane* (sic) par exemple, ou celui plus suggestif encore, de l'*Eclosion de mille et une choses*.

[3] C'est en 1667 que parurent les Annotazioni sopra le rime de Mgr de la Casa (Paris, in-8°). Ménage laissa en mourant des Osservazioni (manuscrites) sopra le Prose et le Rime di Monsignor del la Casa.

XVIII

A CARLO DATI [1]

Paris, 15 avril 1671.

J'ay receu la lettre de M. le Cardinal de Médicis[2], mais je n'ay point receu celle de Messieurs de Votre Académie. Je ne laisserai pas de faire response à ces messieurs sur la copie de

leur lettre qu'il vous a pleu m'envoier. Pour M. le Cardinal de Medicis, sa lettre estant une response, je n'ay pas creu qu'il fust à propos de faire response à une response. Vous ne m'avez point mandé si M. Magliabecchi vous avoit donné l'exemplaire de mes Origines Italiennes qu'il avoit pour vous. Je serais bien aise de le savoir et je vous prie, Monsieur, de me le mander. Je m'estonne que M. Redi n'aye point receu les deux que je lui ai envoiés il y a si longtemps pour M. Cavalcanti et pour M. Sogni ; c'a esté par le medecin de M. le marquis Mattei que je les lui ai envoiés. J'attens vos *Nuits florentines* avecque grande impatience, estant bien persuadé que je les liray avec grand plaisir. Je fais presentement imprimer un livre d'*Observations sur la langue françoise*[3] dont je vous ferai part, aussitôt qu'il sera acheve d'imprimer. Mille baisemains à M. Redi. Je suis de tout mon cœur, et avec toute l'estime possible, Monsieur, Votre tres-humble et tres-obéissant serviteur.

[1] *Ibid.*, fol. 22. Cette lettre se trouve au milieu de celles adressées à Magliabecchi, mais elle ne s'adresse evidemment pas à lui. Son destinataire est très probablement C. Dati.

[2] Le cardinal Léopold de Medicis, frère du grand duc Ferdinand, grand amateur de manuscrits, de livres et d'objets d'art, protecteur de Magliabecchi et des autres savants contemporains.

[3] Les *Observations* de Ménage *sur la Langue françoise* furent imprimées d'abord à Vitré, et le volume fut considéré comme un chef d'œuvre de typographie. Cet ouvrage étonna les contemporains qui croyaient « qu'il n'y avait plus de remarques à faire sur la langue française après les remarques de M. de Vaugelas. »

XIX

A MAGLIABECCHI [1]

A Paris, ce 28 avril 1673.

Monsieur, je pensois avoir perdu vostre amitié. Je ne puis vous dire la joye que j'ay eue d'apprendre par vostre lettre, que vous me faisiez toujours l'honneur de m'aimer. Je vous supplie de croire, Monsieur, que de mon costé, j'ay aussi toujours pour vous toute sorte d'estime et de considération, et

que je suis à l'ordinaire, avecque toute la passion imaginable, Monsieur, *etc*.

Je vous demande la permission d'assurer icy M. Panciatichi et M. Dell'Ara[2], de mon très humble service.

[1] *Ibid.*, fol. 25 et 31.

[2] Je ne retrouve pas le nom de M. Dell' Ara dans les lettres des autres correspondants de Magliabecchi. Ménage n'aurait-il pas dénaturé ici le nom de M. Cosimo dell' Arena, ami des savants florentins et qui communiqua à Carlo Dati les fragments du Capitulaire de Lothaire qu'il imprima en 1675.

XX

AU MÊME[1]

Paris, 20 mai 1678.

Monsieur, je vous envoie un exemplaire de la nouvelle édition de mes *Aménités du droit*[2] avecque deux exemplaires d'un petit livre italien que j'ay fait ici imprimer depuis peu[3]. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir ces trois livres agréables, et de les recevoir comme un témoignage de l'estime que j'ai pour vous. Je vous demande la continuation de votre amitié, en vous protestant que je suis toujours de toute ma passion, Monsieur, etc.

[1] *Ibid.*, fol. 27.

[2] Les *Amœnitates Juris Civilis* de Ménage, remarques « sur les plus beaux endroits du corps du droit civil », furent publiées en 1664 et dédiées à Nublé; elles furent réimprimées en 1677.

[3] Le petit livre italien « fait ici imprimer depuis peu » est nommé dans la lette suivante: c'est le recueil des *Mescolanze Italiane*, publié à Paris en 1672 et réimprimé, avee des additions, en Hollande en 1692.

XXI

AU MÊME[1]

Paris, 3 février 1679.

J'ay receu toutes les lettres qu'il vous a pleu m'écrire, mais à cause d'un voiage de huit mois que j'ay fait en Anjou,

qui est le lieu de ma naissance, je n'ay pu vous y faire response dans le tems qu'elles m'ont esté rendues. Je vous suis, Monsieur, infiniment obligé de ces nouvelles marques de vostre amitié et de vostre souvenir, et je vous en fais ici un million de très humbles remerciements. Je suis tout à fait estonné que vous n'ayez point receu le paquet de livres que je vous ai envoyé, l'ayant donné moi-même à M. l'abbé Gondi pour vous le faire tenir, avec un semblable pour M. Redi, qui a esté rendu à M. Redi. Il y avait dans ce paquet un exemplaire de la nouvelle édition de mes *Aménités de Droit* et de deux de mes *Mescolanze Italiane*, qui est un petit volume qui contient le commerce que j'ai eu en Italie avecque les gens de lettres. M. le Grand Duc doit avoir reçu ce paquet, car il a receu celui qui était adressé à M. Redi. Je serois au désespoir qu'il fût perdu, et je vous conjure de le faire chercher soigneusement. Je n'ay point receu celui qu'il vous a pleu m'envoier, et je cours fortune de ne le point recevoir, si vous n'écrivez à votre correspondant de Lyon de me l'envoier. Il me sera rendu sûrement si on met dessus: *à M. l'abbe Ménage, au cloistre Nostre-Dame, à Paris*. M. Bigot est toujours à Rouen; mais je l'attends ici bientôt, où il vient pour achever enfin de faire imprimer la *Vie de St-Jean Chrysostome*, de Palladius [2]. On a publie ici depuis peu un livre de M. Huet, intitulé: *Demonstratio evangelica* [3], qui est un ouvrage rempli d'une érudition exquise, et écrit avec une élégance incomparable. Le volume est in-folio. Je vous l'envoierois si j'avais occasion de vous l'envoier; M. de Court [4], qui est un gentilhomme françois, petit-neveu de M. de Saumaise, et qui est présentement à Rome, fait estat de vous aller bientost voir à Florence. Il m'a prié de vous le recommander, et je vous le recommande de toute ma passion, comme une des personnes du monde à qui j'ay le plus d'obligation, et pour qui j'ay toute l'estime et toute la tendresse possible. C'est l'homme de l'Europe le plus savant pour son âge. Il sait toutes les sciences et toutes les langues, mais il est encore plus considérable par sa vertu que par son savoir. Je vous rends mille grâces de votre médaille. Elle est très curieuse. Aimez-moi toujours, et soyez bien persuadé que je suis toujours de toute mon âme et avec toute l'estime et la considération que vous méritez, etc.

[1] *Ibid.*, fol. 28. Malgré l'écart des dates, il n'y a pas eu de lettre entre le n° 20 et celle-ci.

[2] L'édition de Palladius, *Vie de S. Chrysostome*, est le seul livre qu'ait publié Emeric Bigot, à qui cette œuvre unique n'a pas donné la réputation qu'a valu à Hamilton-*single-speech* son unique discours.

[3] Sur Huet et sa *Demonstratio evangelica*, cf. Nisard, *Mémoires de Huet* et mes *Documents annotés*, V, *passim*.

[4] Caton de Court, petit-neveu de Saumaise, né à Pont-de-Vaux (Ain) en 1654, mort le 6 août 1694, correspondant de Nicaise, Spanheim et autres érudits. Voir sur lui Du Boys, *Correspondants de l'abbé Nicaise*, I, 13, note 1, et surtout le fascicule de cette série qui lui sera consacré.

XXII

AU MÊME [1]

Paris, 23 aoust 1679.

Monsieur, j'apprends par vostre lettre du 29 du mois passé que l'exemplaire de mes *Aménités de Droit* et celui de mes *Mélanges italiens*, que je vous avois envoyés sont perdus sans ressources. La perte n'est pas grande. Je vous en envoie d'autres que M. Bigod (*sic*) s'est chargé de vous faire tenir par la voye de M. Anisson, auquel il s'est aussi chargé d'écrire au sujet du paquet de livres que vous lui avez adressé pour me faire tenir. De mon costé, j'écrirai à M. de Court, pour savoir de lui qu'est devenue la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire sous son envelope. M. Redi n'a point, au reste, de part en la perte du paquet où estoient les livres que je vous envoyois, car je ne lui ai pas adressé ce pacquet. Je vous l'ay adressé directement et je le donnay moi-mesme à M. le Résident de Florence pour vous le faire tenir. Pour ce qui est de nos *Origines de la Langue Italienne*, si vous en désirez quelques exemplaires, en me faisant savoir une voie sûre pour vous les faire tenir, je vous les envoierai. Et si quelque libraire de Florence les voulait imprimer, avecque mes corrections et mes augmentations et avecque mes *Modi di dire italiani*[2], je les lui donnerois volontiers. Il me reste à vous remercier de l'*Anatomie artificielle de l'œil*[3], dont il vous a pleu me faire

part. C'est un ouvrage véritablement artificiel, et comme je ne puis assez dignement vous le louer, je ne puis assez dignement vous en remercier. Je vous demande toujours quelque part en vostre amitié, en vous protestant que je suis toujours de toute ma passion, etc.

[1] *Ibid.*, fol. 32.

[2] Les *Modi di dire Italiani* de Ménage ne furent imprimés qu'en 1685, à la suite de la seconde édition des *Origini della Lingua Italiana* (Genève, in-fol.).

[3] L'ouvrage dont Ménage parle sous ce titre est l'*Anatomia artificiale dell' Occhio umano descritta dal P. N. B. (Niccolo Bartolini) inventata e fabbricata nuovamente da Gio. Batista Verle, veneziano, e dedicata al ser. Ferdinando, principe di Toscano*, Florence et Venise 1679. Ce livre a été traduit en latin et réimprimé à Amsterdam, 1680.

XXIII

AU MÊME [1]

Paris, 24 décembre 1681.

Monsieur, je reçus avant-hier le livre du P. Noris[2] qu'il vous a pleu m'envoyer, et comme dans le mesme moment qu'il me fut rendu, je l'envoyai à mon relieur, je n'en ay encore lu que le titre. Mais la réputation de l'auteur ne me permet pas de douter du mérite de l'ouvrage. Je vous suis bien obligé, Monsieur, de la grâce que vous m'avez faite de me faire un si beau présent et je vous en fais un million de très-humbles remerciements. Il y a déjà plusieurs mois que je mis entre les mains de M. Bigot deux exemplaires de la nouvelle édition de mes poésies pour vous les faire tenir, mais n'aiant point trouvé d'occasion pour vous les envoyer, après les avoir gardés très long tans (*sic*), il me les a rendus. Je vous les envoierai par la voie de M. Anisson, qui s'est chargé de vous les faire tenir. Je vous supplie, Monsieur, de les avoir agréables et de les recevoir comme un hommage que je rans (*sic*) à votre mérite et comme un témoignage de l'estime et de la vénération que j'ay pour vous. On est sur le point d'imprimer à Genève mes *Origines de la Langue Italienne* auxquelles j'ajoute une interpréta

tion de quelques façons de parler italiennes. Si vous avez quelque chose sur ces matières, vous m'obligerez très sensiblement de m'en faire part. Je savais la mort d'une partie de ces gens de lettres dont vous me parlez. *Moritur doctus, similiter ut indoctus.* Nous avons perdu aussi depuis peu en cette ville le P. Vavasseur [3], jésuite, et en mon particulier je viens de perdre un frère que j'avais, qui estoit un très honneste homme et un très grand personnage, que j'aimois uniquement et qui m'aimoit de mesme. M. Bigot est en Normandie, où je lui envoierai par la première occasion l'exemplaire du livre du P. Noris qu'on m'a donné pour lui donner. Je vous demande toujours la continuation de votre amitié, et suis toujours, de toute ma passion, etc.

[1] *Ibid.*, fol. 34.

[2] Le P. Noris, plus tard cardinal et bibliothécaire de la Sainte-Église, est bien connu de nos lecteurs. Cf. mon étude sur *Le Cardinal de Noris et sa correspondance,* 1 vol. in-4°. Picard, Paris, 1890.

[3] Le P. Vavasseur était cher à Ménage comme grammairien, à cause de son traité *De vi et usu quorumdam verborum.* Ses œuvres complètes ont été éditées à Amsterdam, in-folio, en 1709. C'est lui qui disait à l'apparition du glossaire de Du Cange: « Voilà soixante ans que je travaille à éviter tous les mots qu'il a recherchés ».

XXIV

AU MÊME [1]

Paris, 7 août 1682.

J'ay receu par M. Gronovius le jeune[2] vos deux livres qu'il vous a pleu m'envoyer, pour lesquels je vous fais ici mille très humbles remerciemens. Le *Malmantile*[3] de Lippi est un poème curieux, mais, comme il est rempli de façons de parler qui sont peu connues, il mériteroit bien un commentaire. Quand j'aurai reçu les livres que vous avez donnés au gentilhomme allemand dont vous me parlez, je ne manquerai pas de les distribuer selon vos ordres. On imprime à Genève in-folio mes *Origines de la Langue Italienne.* J'ay donné ordre à l'imprimeur, qui est un nommé M. Chouet, de vous en envoyer les feuilles à me-

sure qu'il les imprimera. Je vous supplie, Monsieur, de les vouloir lire à votre tour et de me faire part ensuite des choses que vous y aurez trouvé à dire. Hoc mihi gratius facere nihil potes. J'ay appris de M. Bigot que, dans la bibliothèque des Cordeliers de Sainte Croix de Florence [4], il y avait un manuscrit des œuvres de Geoffroy abbé de Vendosme. Je serais bien aise de savoir si la lettre de cet abbé de Vendosme à Robert d'Arbrissel, instituteur de l'ordre de Frontevaux[4], qui est la 47e du livre IV de l'édition du P. Sirmond[5], se trouve dans ce manuscrit, et vous m'obligerez très sensiblement de me le faire savoir le plus tôt que vous pourrez. En adressant votre lettre à M. Anisson, elle me sera rendue sûrement. J'ay fait voir au P. Mabillon l'endroit de votre lettre qui le regarde. Il vous est bien obligé de ces nouveaux témoignages que vous lui donnez de votre amitié. Il m'a prié de vous en bien témoigner sa reconnaissance. M. Bigot est toujours à Rouen. Je pense que vous savez qu'il a perdu son frère, et qu'il est tuteur des enfants de son frère. Cette tutelle l'oblige à plaider contre sa belle-sœur, ce qui le détourne tout-à-fait de ses études. Le P. Hardouin[6], bibliothécaire des jésuites de cette ville, fait imprimer son Pline en 4 volumes in-quarto ; le P. Mabillon [7] fait aussi imprimer le troisième volume de ses *Analectes*.

Je vous demande toujours, Monsieur, la continuation de votre bienveillance.

---

[1] *Ibid.*, fol. 36.

[2] Gronovius le jeune est Jacques Gronovius (1645-1716), professeur de belles-lettres (1679) et géographe (1702) de l'Académie de Leyde.

[3] Le *Malmantile Racquistato* de Lippi fut édité pour la première fois par Cinelli Calvolli (Finaro, 1676). Cf. A. Neri, *La prima edizione del Malmantile*, dans *Passatempi letterari* (Gênes, 1888.)

[4] Magliabecchi a fait à propos de ce manuscrit de Geoffroy de Vendôme, dans la bibliothèque de Sainte-Croix de Florence, les recherches que lui demandait Ménage. On trouve au dos de cette lettre la mention suivante de sa main : « *Num.* XLII. epistolæ duæ ad Archenboldum abbatem, prima incipit : Ex testimonio divinæ auctoritatis ; secunda : De vostro Toscelino. *Num* XLIII. epistola una ad Robertum de Arbrissello. » Les manuscrits de la bibl. Sainte-Croix ont été réunis à la Laurentienne.

[5] Le P. Jacques Sirmond, jésuite auvergnat, né à Riom en 1557, mort de la jaunisse en 1651, éditeur de textes ecclésiastiques et historiques, des Conciles et des Capitulaires. Ses œuvres complètes ont été réunies en quatre volumes in-folio, en 1696. Paris.

[6] Le P. Hardouin (1646-1725), jésuite, « toujours fort singulier dans ses systèmes et dans ses ouvrages », comme a dit Dom de Vic, et qu'un professeur, parisien et bien connu, de littérature française, appellerait une des mouches les plus bruyantes du coche de l'érudition à la fin du XVII[e] siècle.

[7] L'impression des Analecta de Mabillon avait été commencée à Paris, chez Billaine, dans le format in-8°, en 1675. Les tomes II, III et IV parurent en 1676, 1682 et 1685. En 1723, M. de la Barre a réédité ces quatre volumes en un seul chez Montalant, à Paris. Le tome III contient les actes des évêques du Mans, le calendrier d'Afrique, des remarques sur Dagobert I et Clovis II.

XXV

AU MÊME [1]

Paris, 23 janvier 1683.

Il y a quatre ou cinq mois que je me donnay l'honneur de vous escrire pour vous supplier de me faire savoir si la lettre de Geoffroy, abbé de Vendosme, à Robert d'Arbrisselle, qui est dans l'édition du P. Sirmond, estoit dans le manuscrit des Cordeliers de Florence. Vous me fistes l'honneur, Monsieur, de m'escrire quelques mois après que vous m'informeriez au plus tòt de cette particularité. Depuis ce tans-là, je n'ay point receu de vos lettres. Je ne doute point que vous ne m'ayiez écrit, estant très persuadé par mille expériences de vostre amitié et de vostre honnêteté, mais enfin je n'ay point receu votre lettre. Et cependant je suis pressé de savoir si cette lettre de Geoffroy de Vendosme est dans ce manuscrit. Ce qui fait que je prans (*sic*) la liberté de vous supplier encore une fois de m'en informer au plus tôt, ou par la voie de M. Baluze[2], ou par celle de M. Anisson[3]. Je vous supplie aussi, Monsieur, de me faire response, à votre loisir, au mémoire que vous trouverez à la fin de cette lettre. C'est de la part de M. le Marquis de Refuge, qui est un homme d'un mérite extraordinaire, et de mes intimes amis, que je vous fais cette supplication. M. Bigot est

toujours à Rouan, mais je l'attans icy au commencement du caresme. Mes *Origines de la Langue Italienne* qu'on imprime à Genève sont sur le point d'être publiées. La plupart des livres que vous m'avez envoyés pour distribuer estoient imparfaits. Je vous prie de faire tenir à M. Cinelli[4] la lettre que vous trouverez pour lui dans ce paquet. Je vous demande toujours, etc.

On voudroit savoir les noms des familles qui furent exeluses (*sic*) du gouvernement de Florence en 1294. Si dice che che i nomi di queste famiglie sono nei sommari di Stefano d'Antonio Bonzi, congiunti al libro del Priorista ed in altri diurnali manuscritti, non essendo nei libri stampati.

[1] *Ibid.*, fol. 38.

[2] Sur Baluze, cf. Grande Encyclopédie, V, p. 183, et la bibliographie qui y est jointe.

[3] Anisson, le directeur de l'Imprimerie Royale, un des ennemis intimes du bibliophile Nicaise (cf mes *Documents annotés*, VII, page 24).

[4] Giovanni Cinelli Calvolii (1625-1709), médecin et érudit florentin (cf mes *Documents annotés*, XI, p. 38, note 5.)

XXVI

AU MÊME[1]

Paris, 15 août 1687.

J'ay receu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, dont je vous suis très sensiblement obligé et pour lesquelles je vous fais icy un million de très humbles remerciements. Non seulement je n'ai pas dessein de défendre le *Capitolo del forno*[2], mais je le blâme très fort. Mais *on* dit que Mgr de la Case, étant doyen des camériers d'honneur du Pape, segretaire (*sic*) des Brefs, archevesque de Bénevent et légat *a latere* à Venise, fit imprimer à Venise en 1548 et 1550 sur la fin de ses jours, (car on le fait mourir en 1556,) un livre intitulé *De Laudibus Sodomiæ seu Pederastiæ*, dans lequel il prit toutes ces qualités. *On* ajoute que Mgr de la Case soutenoit dans ce livre que la pédérastie (c'est le mot dont on se sert) étoit une œuvre non seulement bonne, mais divine, qu'il le savait par expériance et qu'il s'y vantoit d'avoir mis en pra-

tique toutes les théories des postures de l'Arétin, et qu'il y disoit que de tous les plaisirs de la chair, c'étoit celui qui lui plaisoit davantage. Et moi je dis que tout cela est faux, et que M. Baillet qui est un prestre et qui est celui qui a dit toutes ces choses de Mgr de la Case doit estre bien honteux et bien déplaisant d'avoir aidé aux protestants à diffamer ainsi un archevesque et un légat. Je soutiens de plus que ce livre de Mgr de la Case n'a jamais existé et qu'on l'a confondu avec le *Capitolo del Forno,* qui existe et dont il y a plusieurs éditions, mais qui est fait sur l'amour des hommes pour les femmes, et que l'auteur fit dans son extresme jeunesse et estant laïque, et qui ne contient que 166 vers. On a commencé à imprimer en Hollande le livre où j'ai fait ces remarques. C'est pourquoi je vous supplie très humblement et très instamment de m'envoyer par la poste le plus tôt que vous pourrez l'*Apologie latine* de Mgr de la Case et de l'adresser à Lyon à M. Anisson. Je la feray imprimer à la fin de mon livre et je vous la dédieray. Et si dans cette apologie il y avoit quelque chose touchant le *Capitolo del Forno*, je vous prie de me l'extraire et de m'en envoyer l'extrait, aussitost que vous aurez reçu cette lettre. Je vous prie aussi de me dire si ce vers :

Benche chi fà questo mestier divino

ne doit pas s'entendre de l'amour des femmes. L'auteur avoit dit de mesme auparavant en parlant de l'action de l'homme avec la femme :

Soleva esser già 'l forno un' arte santa.

et il dit ensuite en parlant de la mesme action:

Dire qual cosa de quel mestiere santo.

Voyez le poème. Et ainsi il semble que c'est avec vérité que Mgr de la Case a dit dans ses *Iambes ad Germanos:* «

Cumque versibus
Laudavimus fornum, haud mares laudavimus. »

Si vous pouvez avoir les livres de Vergerio contre Mgr de la Case, vous me direz aussitôt, s'il vous plaît, ce que vous y aurez

remarque de particulier. M. Bigot vous fait mille baise-mains. Faites-moi réponse sous l'enveloppe de D. Mabillon.

Je suis toujours à l'ordinaire, etc.

[1] *Ibid.*, fol 10.

[2] Le *Capitolo del Forno* n'a pas été inséré par Casotti dans son édition, où il n'a admis qu'à titre de spécimen (*saggio*) le *Capitolo, del Martello* et le *Capitolo della stizza* (I, p. 211 sqq) avec des coupures. Le Capitolo del Forno, qui a été publié dans les recueils de Rime Piacevoli de Berni, de Mauro, de M. Bino, a été réimprimé et traduit en français dans *La Curiosité littéraire et bibliographique*, I, p. 52. Paris, Liseux, 1880.

XXVII

AU MÊME [1]

Paris, 13 octobre 1687.

J'ay reçu le discours latin du Casa qu'il vous a pleu m'adresser, et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire. Je vous suis bien obligé de toutes ces marques de votre amitié et je vous prie de croire, Monsieur, que j'en ai toute la reconnaissance que je dois. Je feray imprimer ce discours à la fin de mes remarques sur le livre de M. Baillet, et l'on imprime présentement ces remarques en Hollande. Cela n'empeschera pas que je ne mette ce discours dans le recueil des œuvres du Casa. J'ai la négotiation du traité de Paul IV avec Henri II, roi de France[2], et un grand nombre de ses lettres particulières. Vous m'obligerez de me faire part de ses autres écrits non imprimés. Il fait mention dans son poème *ad Germanos* d'une Ode que lui a adressée Flaminius. Je ne trouve trouve point cette Ode parmi les vers de Flaminius[3] qui sont dans les *Deliciæ poetarum Italorum*[4]. Apprenez-moi où elle se trouve, et envoyez-moi, je vous prie, l'endroit où il est parlé de la vertu et de l'honnêteté du Casa. Je suis de votre avis touchant cet endroit du *Capitolo del Forno*. M. Bigot est en Normandie où il a reçu toutes vos lettres, dont il m'a fait part. Je suis toujours à l'ordinaire, *etc.*

[1] *Ibid.*, fol. 42.

[2] Sur la négociation du traité de Paul IV avec Henri II, cf. la thèse de Georges Duruy. Le cardinal Carlo Caraffa.

[3] Le recueil des *Deliciæ clarissimorum Italorum poetarum hujus superiorisque ævi illustrium, collectore Ranutio Ghero* parut en deux parties à Francfort en 1608. Il y a du même éditeur les *Delitiæ poetarum Gallorum, Germanorum,* etc. Les poèmes de Della Casa sont dans la première partie, p. 682.

[4] Il y a eu au XVIe siècle deux poètes italiens du nom de Flaminio, le père, Giovanni-Antonio, auteur de *Silve* et d'Épigrammes et aussi historien ; le fils, Marco-Antonio, philosophe et poète dont de Thou a parlé assez longuement dans son Histoire, liv. VIII.

XXVIII

AU MÊME[1]

Paris, 21 novembre 1687.

J'ay reçu toutes les lettres qu'il vous a pleu m'escrire, mais je vois dans votre dernière que vous n'avez pas reçu toutes celles que je me suis donné la peine de vous escrire, car vous me dites par votre lettre que vous êtes en peine de savoir si j'ai reçu le discours latin du Casa, que vous m'avez envoyé sous l'enveloppe du P. Mabillon, et je vous ay escrit il y a longtemps pour vous en remercier. Je vous escrivois en mesme temps que je vous priois de m'envoyer l'endroit des poésies de Flaminius où il est parlé avec estime du Casa, ne l'aiant point trouvé dans mon exemplaire des poésies de Flaminius, et je vous prie encore de me l'envoyer. Quand j'aurai cet endroit, il ne manquera plus que le passage dont il est fait mention dans M. Colommiés[2]. Je vous ay escrit que je mettrois le discours latin de Casa à la fin de mes *Remarques sur le livre de M. Baillet*[3] qu'on imprime en Hollande. Je suis bien obligé à votre ami de son beau présent, et je vous conjure de l'en bien remercier de ma part. J'ay trouvé son traité très élégamment escrit. Je l'ai porté à M. Bouilliau qui est un bon juge de ces sortes de livres. M. Bigot est à Rouen. Je l'attens ici dans un mois. J'ay fait vos complimens à M. Petit[4]. Il doit vous escrire. On a icy recommencé le *Journal des Savans*[5]. Si M. Tollius[6] étoit encore à Florence quand

vous recevrez cette lettre, je vous prie de le bien assurer de l'estime et de l'admiration que j'ai pour lui. Je vous envoierai par la première occasion la dernière édition de mes poésies dont il vous a parlé.

[1] *Ibid.*, fol. 41.

[2] Paul Colomiez, protestant réfugié en Angleterre et mort à Londres en 1692, auteur du *Theologorum Presbyterianorum Icon* et de la *Gallia Orientalis*. Les points remplacent dans cette phrase des indications bibliographiques données par Ménage d'une façon indéchiffrable.

[3] Les remarques sur le livre de M. Baillet sont l'*Anti-Baillet*, que Ménage n'obtint pas l'autorisation de faire imprimer à Paris et qui parut en 2 vol. in 12, à la Haye en 1690. — La dispute de Ménage avec Baillet fut la plus sérieuse de toutes celles qu'il eut et elle ne se termina pas par une réconciliation.

[4] Il s'agit probablement ici du poète latiniste Pierre Petit, docteur de Montpellier, et académicien de Padoue, auteur de divers recueils de poésie et de critique philologique, mort en 1687 (12 décembre).

[5] Le premier Journal des Savants de M. de Salo avait eu une querelle avec Ménage en 1665, et Menage avait riposté en le traitant de billevesée hebdomadaire.

[6] Sur Jacques Tollius et son frère Cornelius, cf. Moreri, supplément de 1749, t. II, page 568.

XXIX

AU MÊME [1]

Paris, 13 juillet 1689.

Il y a plus de six mois que mon Anti-Baillet, qui est le livre à la fin duquel j'ay mis la lettre latine de Jean de la Case que je vous ai dédiée, est imprimé en Hollande en 2 vol. in-12, mais depuis ce tan-là (*sic*) je n'ay pu en avoir aucun exemplaire, à cause du commerce interdit entre la France et la Hollande sous peine de la vie. Aussitost que j'en auray, je ne manquerai pas de vous en faire part. Cependant, Monsieur, je vous ferai ici une très humble supplication : M. Leers [2], libraire de Rotterdam, désirerait fort d'avoir commerce de livres avec quelque libraire d'Italie, c'est-à-dire avec quelque libraire de Venise, auquel il envoierait les livres qu'on imprimeroit en Hollande, et qui lui envoierait ceux qu'on imprimeroit en

Italie. Et il m'a fort prié de vous prier d'établir ce commerce entre lui et quelque libraire de Venise de votre connaissance. Ce que je fais avec toute l'ardeur dont je suis capable, M. Leers, étant un homme que je considère extrêmement, et à qui j'ai un nombre infini d'obligations. J'ai vu dans quelqu'une de vos lettres à Dom Michel[3] qu'on imprimoit en Italie un commentaire sur les œuvres italiennes du Casa. Si ce livre est imprimé, vous m'obligerez fort de me le faire avoir. J'ay occasion de parler de cette fille de Sienne[4] qui fait de si beaux vers, mais j'ai oublié son nom. Je vous supplie, monsieur, de me le faire savoir, avec quelques particularités de sa personne, de sa naissance et de son mérite. M. Bigot vous fait mille compliments. Je suis toujours à l'ordinaire de toute ma passion, *etc*[5].

[1] *Ibid.*, fol. 46.

[2] Reinier Leers, de Rotterdam, éditeur ordinaire des protestants réfugiés.

[3] Dom Michel Germain, né à Péronne (1645), compagnon et collaborateur de Mabillon dans ses voyages d'Allemagne et d'Italie, « gai conteur, franc picard, plein de verve et d'entrain », dit M. Jadart, et d'une extraordinaire puissance de travail, mourut prématurément en 1694.

[4] La « *fille de Sienne qui fait de si beaux vers* » n'est pas mentionnée par Tiraboschi dans son énumération des poètesses italiennes du XVIIe siècle.

[5] Cette lettre n'est pas la dernière qu'ont échangée Ménage et Maggliabecchi. Il yen a encore une du 17 mars 1691, dans laquelle Ménage dit avoir *été mort de froid tout cet hiver.*

NOTES POUR LES LETTRES DE DOM CLAUDEDE VIC

Un des savants contemporains qui connaît le plus intimement l'histoire des érudits Bénédictins et les travaux de la Congrégation de Saint-Maur, M. Willelm, juge de paix à Pantin, m'a adressé le 23 janvier 1891, une lettre trop aimable dont j'extrais pour la *Revue des Langues Romanes* le passage suivant. Il complète et rectifie très heureusement quelques-unes de mes notes :

Pantin, 23 janvier 1891.

Monsieur.......................................

Je vous ferai une ou deux remarques sur l'annotation dont vous avez enrichi les lettres du Bénédictin.

Page 17, note 1. — Les travaux préparatoires de Dom Gelée pour son édition d'Yves de Chartres sont conservés dans le fonds des manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale sous les numéros 12317-12318.

Page 21, note 1. — Vous avez remarqué que Dom Devic défigure quelquefois le nom de ses confrères. Il en est ainsi de celui qu'il appelle Dom François Tissier, et qui n'est autre que Dom François Le Texier, qui a une longue notice dans Dom Tassin, page 735. On y voit, en effet, que c'est Dom Fr. le Texier qui a publié la troisième édition du *Saint Bernard* de Mabillon, et qui a travaillé à la continuation des Annales de l'ordre de S. Benoit, ainsi qu'à celle des « Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti ». Quant au recueil des préfaces des Acta sanctorum qu'il parait avoir eu l'intention de réunir en un volume, ce dessein a été exécuté en 1732 par Dom Hideux et Dom Dubos. Voy. Dom Tassin, page 630.

Page 34. — L'un des deux religieux chargés de travailler à une édition de l'Ytalica est certainement Dom Pierre Sabbathier qui, dès 1724, annonça au public cette édition qui ne parut qu'après sa mort, en 1743, par les soins de Dom Ballard d'Yerville et de Dom Vincent Delarue en trois volumes in-folio.

Page 39. — L'*Oriens Christianus* de Lequien a paru en 1740, 3 vol. in-folio. Imprimerie Royale.

Page 49. — Le religieux qui travaillait à une édition de Rufin, est Dom Joseph Doussot, dont les travaux préparatoires forment les numéros 9522-9524 du fonds des manuscrits latins.

Page 61. — Le confrère de Dom Devic qui préparait une édition d'Usuard avec la critique de celle publiée par le Bollandiste Dussolier, est Dom Jacques Bouillart, qui publia en effet son travail en 1718, ce qui met la date de la lettre XXV à 1717 ou au commencement de 1718.

Page 64. — Les « deux religieux qui sont venus à Paris pour travailler à la généalogie de la maison de Rohan » sont Dom Jacques-Étienne Duval et Dom Hyacinthe Morice de Beaubois. Dom Tassin, page 679, constate en effet qu'ils sont venus à Paris pour y travailler sur cette généalogie en 1730. Vous remarquerez que la date certaine de l'arrivée à Paris de ces deux religieux, confirme celle que vous avez assignée à la lettre XXVI. »

M. Willelm termine sa lettre en s'excusant presque de m'avoir adressé ces remarques. C'est trop de modestie et trop d'indulgence. Ses observations sont infiniment précieuses, et je suis sûr que nos lecteurs n'en remercieront pas moins que moi-même l'érudit et aimable magistrat.



NOUVELLES REMARQUES SUR QUELQUES PASSAGES DES LETTRES DE DOM DE VIC

Dom de Vic parle (3 avril 1718, lettre VIII) de deux confrères qui sont fort de ses amis que la savante congrégation a chargés de travailler sur l'Italique. Vous savez que l'un d'eux est Dom Pierre Sabbathier, et j'ai longtemps cherché quel pouvait être le second de ces érudits, Dom Tassin ne mentionnant jamais que Dom Sabbathier sans lui donner un collaborateur. Feuilletant un ouvrage assez intéressant, mais publié sans critique, sous le titre : *Documents inédits sur la correspondance de Dom Calmet et de Dom Fangé*, je suis tombé, à la page 91 de la deuxième partie, sur une petite lettre de Montfaucon qui nous révèle le nom du collaborateur de Dom Sabbathier. Il n'est autre que Dom Simon Mopinot, l'un des plus beaux génies qu'ait eus la congrégation de Saint- Maur, au témoignage de Dom Tassin Dom Sabbathier, écrivant à Dom Calmet pour lui demander des documents pour travailler sur l'Italique, dont le Père général l'a chargé, dit-il, conjointement avec un de ses confrères, de donner une édition, se fit recommander par Montfaucon qui écrivit au bas de cette lettre en quelques lignes : « D. Sabathier et D. Maupineau (*sic*) travaillent à une Bible qui sera l'ancienne Italique et la Vulgate, ouvrage utile et désiré depuis longtemps : ils souhaitent d'avoir le manuscrit de Saint-Mihiel que vous me fîtes prêter pour la Paléographie. Je vous prie de le leur faire prêter aussi, il sera fidèlement rendu. » Il n'y avait pas à douter que Dom *Maupineau* ne fut Dom Simon Mopinot, mais néanmoins je m'obstinai à découvrir un autre témoignage qui ne laissât place à aucune hésitation. Dom Tassin, qui a consacré une fort belle notice à Dom Mopinot, n'y dit pas un mot de sa collaboration à l'Italique ; il n'en parle pas davantage dans sa notice sur Dom Sabbathier. Dom le Cerf est tout aussi muet sur ce point à l'article Mopinot de sa *Bibliothèque*, mais par contre, dans sa notice sur Dom Sabbathier, il confirme expressément le témoignage de Montfaucon. Il dit en effet que Dom Simon Mopinot travaillait aussi dans les commencements à l'Italique, mais que, depuis la mort de Dom Coustant, il avait été chargé de continuer la collection des lettres et décrétales des Papes et qu'il avait laissé à Dom Sabbathier la gloire entière de la publication de l'Italique. Dom Mopinot est donc l'un des deux religieux mentionnés par Devic.

A la page 19, (26 mars 1717, lettre II) il est question de la correspondance du bienheureux Ambroise Traversari, si connu sous le nom d'Ambroise le Camaldule. Sa correspondance avait antérieurement déjà beaucoup préoccupé Mabillon et Michel Germain, qui avaient

l'intention de faire de ce recueil l'objet du troisième volume du *Museum Italicum* (Valéry, tome II, pp. 151-187). Ce projet fut exécuté plus tard par Dom Martène dans le tome III de l'*Amplissima Collectio*, d'après les papiers de Mabillon, et sans doute aussi d'après les trois cents lettres envoyées par Marmi. « *Notre Annaliste* » est la qualification sous laquelle Dom de Vic désigne son confrère Martène qui en effet avait été chargé, après la mort de Dom Massuet, de la continuation des *Annales ordinis Sancti Benedictini,* dont il publia le sixième volume.

(Lettre XX, 9 septembre 1720). L'ouvrage auquel de Vertot travaillait en 1720 est l'*Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules et de leur dépendance des rois de France et des ducs de Normandie.* Paris, 1720, 2 vol. in-12. Le traité historique *de la Mouvance de Bretagne* avait déjà paru dix ans auparavant (1710, un vol. in-12) et Dom Lobineau avait répondu en 1712, par deux petits écrits dont on trouve les titres dans Dom Tassin. En ce qui concerne l'*Histoire critique de l'établissement des Bretons* publiée en 1729, Dom Tassin, qui en sa qualité de Normand est favorable à Vertot, dit que Dom Lobineau n'y a pas répliqué. Il est à remarquer que de Vic était parfaitement renseigné, quand il annonce que Lobineau travaille à réfuter Vertot. Cette réfutation existe, mais elle est restée inédite dans le fonds des Blancs-Manteaux, probablement par ordre des supérieurs, jusqu'à ce que M. de la Borderie, en bon Breton, l'ait publiée, pp. 175-217 de sa *Correspondance historique des Bénédictins bretons.*

Le mot *Hodorponon* (Lettre XII, 2 février 1720) est une erreur typographique non corrigée. Il faut lire : Hodœporicon. Il s'agit de cet ouvrage, en effet toujours fort rare, d'Ambroise le Camaldule, qui n'est autre que la relation d'un voyage qu'il fit à la demande d'Eugène IV pour la visite et la réforme de tous les monastères des deux sexes de son ordre. Cette relation avait été aussi une des préoccupations de nos bénédictins, ainsi qu'on peut le voir dans la correspondance de Mabillon avec Magliabecchi (Valery, I, 20-29)[1].

D'après dom Tassin, c'est en 1731 que DD. Duval et Morice sont venus à Paris et non en 1730, comme il est dit dans la correspondance de Ménage. Si je fais cette remarque, c'est parce que cette date de 1731, coïncide exactement avec celle qui a été donnée à la lettre XXVI de Devic et confirme l'hypothèse de l'éditeur.

Pantin, 6 juin 1891.

H. Wilhelm.

[1] *L'Hodœporicon* préoccupait aussi Baluze qui en réclama une copie à Magliabecchi en janvier 1681 (cf. *Quelques lettres de Bayle et de Baluze*, p. 35, et la note 4) [*L.-G. P.*]

TABLE DES MATIÈRES

1. — Table des Fascicules des Documents Annotés

11. Un voyage littéraire en Italie.
12. Lettres inédites de Bossuet à Huet.

VI. — Scènes originales du Tartuffe de Gigli, traduites et publiées avec une notice.
VII. — Lettres inédites de Claude Nicaise à Huet et à G. Bonjour, tirées des Bibliothèques italiennes.
VIII. — Lettres inédites de Dom Claude de Vic à Fr. Ant. Marmi.
IX. — Une relation inédite de l'Escalade de Genève (1602), tirée de la Bibliothèque Vallicelliane.
X. — Notes sur quelques manuscrits d'Italie :

1. Les papiers de Magliabecchi.
2. Un recueil de Chansons françaises.
3. Un recueil manuscrit de Mélanges historiques.

XI. — Quelques lettres de Bayle et de Baluze, recueillies dans les bibliothèques florentines et publiées avec un avertissement et des notes.
XII. — Lettres italiennes de Ménage à Magliabecchi et à Carlo Dati.

Appendices : Notes sur les lettres de Dom de Vic, par M. H. Wilhelm.
Nouvelles observations sur quelques passages des lettres de Dom de Vic, par le même.

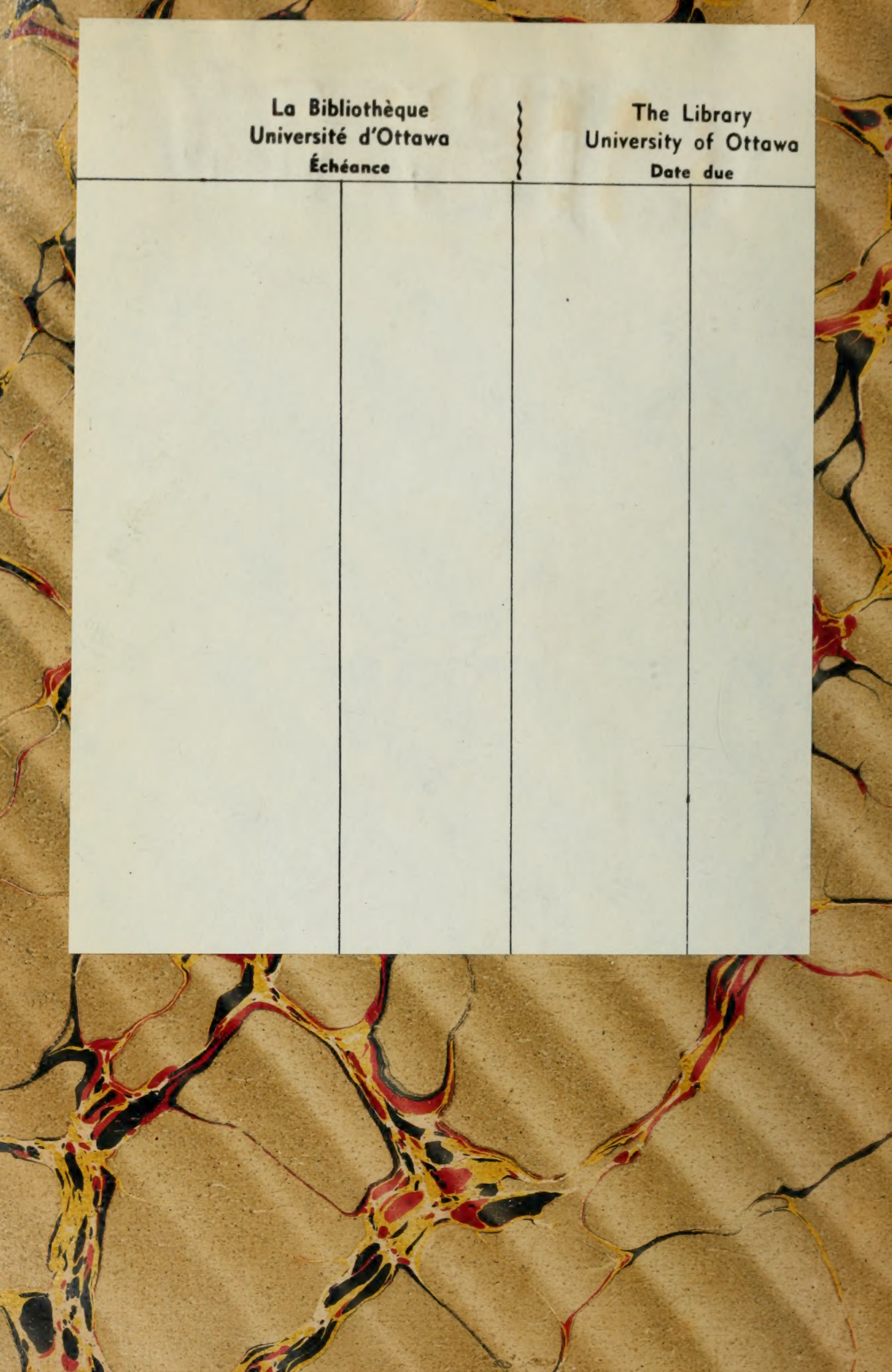
2. — Table des Lettres et pièces diverses publiées dans les Documents Annotés

PIÈCES DIVERSES

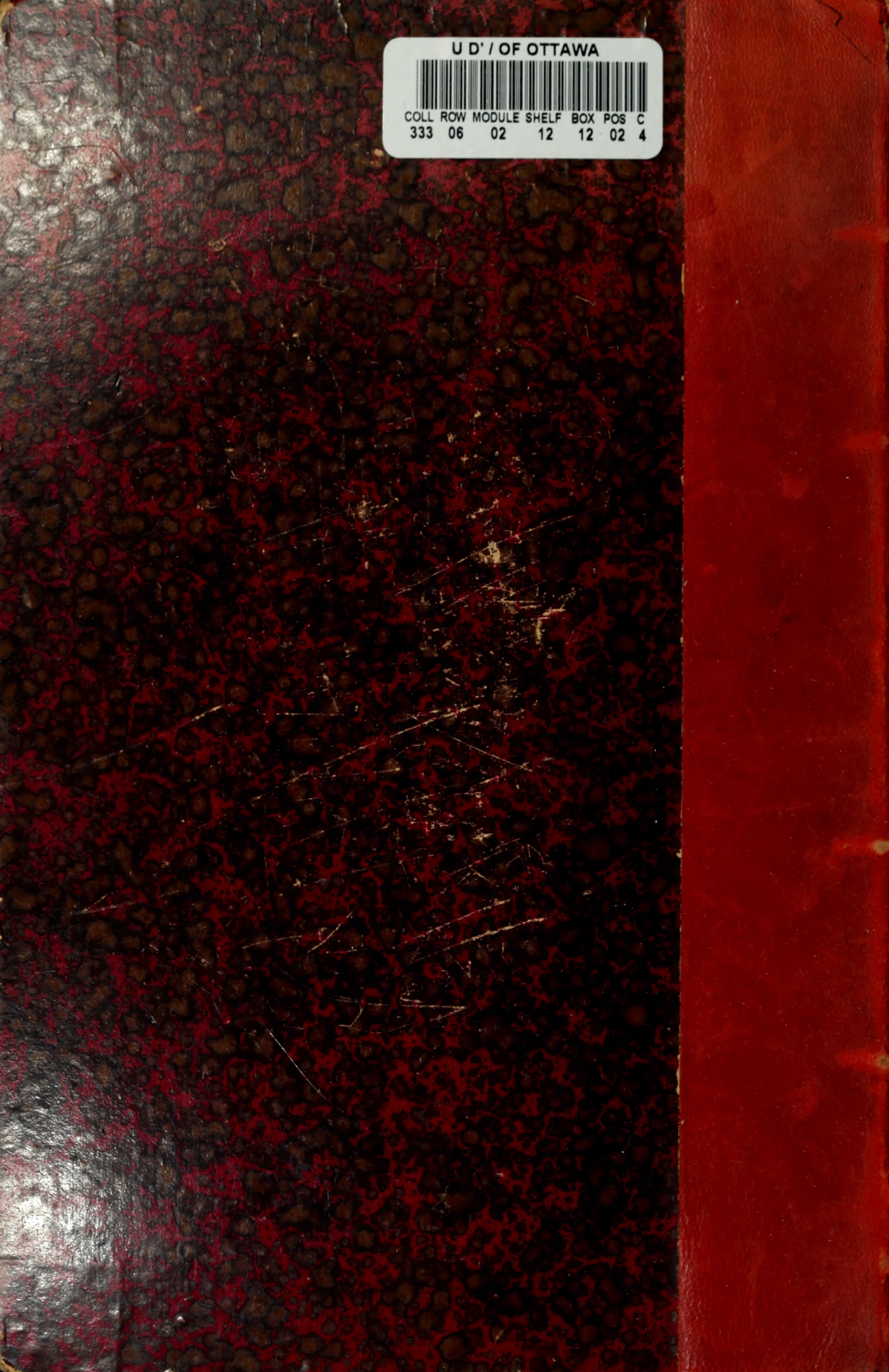
3. — Table des manuscrits mentionnés ou publiés dans les Documents Annotés

Bibliothèques :

4. — Index alphabétique




a39003 002205069b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 02 12 12 02 4